

Bibliothèque numérique

medic @

Gazette de santé ou recueil général et périodique de tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies

*1817. - Paris : Le Normant, 1817.
Cote : 90133*



Licence ouverte. - Exemplaire numérisé: BIU Santé (Paris)

Adresse permanente : <http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?90133x1817>

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IV^e. ÉPOQUE. = I^{re}. PÉRIODE. — Pathologie de Galien.

Si contraria inter se sunt sanitas, et morbus, in quocunque genere eorum, quæ naturalitèr se habent, statuatur sanitas, in eodem, cum præter naturam se habet, ponetur morbus.

(GAL. Method. medend. L. I. c. 7.)

La santé, suivant Galien, est l'état dans lequel le corps, exempt de douleurs, exécute sans obstacle ses fonctions habituelles. Cet état suppose (dit-il) un rapport parfait entre les solides et les fluides.

La maladie est l'état du corps dans lequel les fonctions sont lésées : il distinguait de cet état les lésions de fonctions produites par la maladie elle-même.

Les maladies proviennent tantôt du défaut de proportion entre les élémens, et tantôt de l'état contre nature des organes. Les altérations dans les proportions réciproques des élémens peuvent former huit combinaisons : celles des organes tiennent au nombre, à la figure, à la quantité, à la situation des parties.

Les causes des maladies sont éloignées ou prochaines, occasionnelles ou prédisposantes : ces dernières dépendent presque toujours de la surabondance ou de la dégénérescence des humeurs. Galien reconnaît une pléthore absolue et une pléthore relative à l'égard des forces. Il donne à toute altération des humeurs le nom de putridité, et pense qu'elle arrive toutes les fois qu'une humeur en stagnation est exposée à une haute température sans s'évaporer ; c'est pourquoi la suppuration et même le sédiment des urines sont des preuves de putridité.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 11 décembre au 20 inclusivement.

Fièvres non caractérisées.	9
Fièvres intermittentes de divers types.	34
Fièvres bilieuses ou gastriques.	30
Fièvres adynamiques ou putrides.	8
Fièvres ataxiques.	4
Fièvres catarrhales.	25
Phlegmasies internes ou externes.	23
Phlegmasies des org. de la respiration.	28
Phthisies pulmonaires.	11
Ophthalmies.	13
Apoplexies et paralysies récentes.	6
Hydropisies et anasarques.	13
Coliques métalliques.	4
Varioles.	2
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accid. us.	65
Galeux.	16
TOTAL GÉNÉRAL.	291

NOTE SUR LES MALADIES RÉGNANTES.

RAPPORT sur les maladies régnantes, fait à la Société du Cercle médical, par la Commission nommée pour cet objet. (MM. PORTAL, FOUQUIER, DUFFOUR, DE MONTEGRE, FABRÉ-PALAPRAT, CORNAC et CHOMEL.)

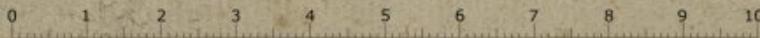
LES vents de l'Ouest et du Sud-Ouest ont, en général, dominé durant la dernière quinzaine.

Le thermomètre a varié de 2 à 11 degrés.

Le baromètre a été de 27 p. 6 l. à 28 p. 5 l. $\frac{8}{11}$.

L'hygromètre a marqué constamment un très-haut degré d'humidité.

Tel était, à peu de choses près, l'état de l'atmosphère dans la quinzaine précédente ; aussi les praticiens n'ont-ils observé que très-peu de différence dans la nature des maladies qu'ils ont été appelés à soigner depuis cette époque. Nous croyons, en conséquence, inutile de faire l'énu-



mération de ces maladies : nous ne pourrions que répéter ce que nous avons déjà dit dans un des derniers numéros de ce Journal.

Nous ajouterons seulement que nous avons remarqué un plus grand nombre de fièvres quartes que dans le mois de novembre, et que nous avons administré, avec un très-grand avantage, contre ces fièvres, la poudre suivante, lorsque le quinquina seul a été insuffisant pour les combattre.

Prenez : Quinquina 3 onces,
Muriate d'ammoniaque. . . 2 gros,
Sulfate de fer. demi-gros.

Mêlez. — La dose de cette poudre est, toutes choses égales d'ailleurs, de deux gros, toutes les trois heures.

Parmi les affections de la peau, nous avons encore observé plusieurs fois le psoriasis ou éruption scabiiforme, dont nous avons fait mention dans le numéro du 1^{er}. décembre, avec cette différence que, chez les personnes âgées, l'éruption s'est presque toujours terminée par une apparition très-remarquable de poux sur tout le corps. Les bains ordinaires, le renouvellement du linge, en un mot les soins les plus minutieux pour entretenir la propreté ont été mis en usage inutilement contre cette maladie pédiculaire, qui n'a disparu qu'à l'aide de bains d'eau de Barrèges ou de bains de vapeurs de soufre. Plusieurs de nos confrères, et notamment M. le docteur Chardel, nous ont dit avoir fait la même observation. M. le docteur Chardel nous a de plus fait connaître les avantages qu'il avait obtenus en pareil cas de lotions faites avec de l'eau phagédénique.

La plupart des rhumatismes-goutteux semblent avoir acquis un nouveau degré d'intensité : mais il est rare que ces affections ne cèdent pas à des vésicatoires volans, appliqués sur différens points de la partie douloureuse. Cependant nous avons vu quelques exemples de ces maladies qui n'ont été guéries qu'après l'application du moxa. Parmi celles de ces affections rhumatismales-goutteuses qui avaient résisté aux moyens les mieux indiqués, il en est une qui a cessé, comme par enchantement, après l'usage de quelques frictions

d'un onguent qu'avait conseillé *une bonne femme*. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur communiquant la composition de ce topique, telle qu'elle nous a été donnée par la personne qui en a fait usage. On peut la citer, dans son ensemble, comme un modèle de niaiserie, bien qu'il y entre plusieurs substances véritablement actives.

« Prenez la valeur d'une demi-bouteille de vers » de terre. Mettez-les dans un vase de grès, vernissé, contenant à peu près une pinte : ajoutez » la valeur d'un demi-verre d'eau *bénite*. Bouchez » le vase avec un fort bouchon de liège. » Assujétissez le bouchon avec du fil de fer, et » goudronnez le gouleau. Placez le vase dans du » fumier pendant une quinzaine de jours ; ensuite » retirez les vers ; mettez-les dans une casserole » de terre, avec le jus de quatre ognons blancs » et trois quarterons de savon noir ; placez le » vase sur le feu, et faites cuire jusqu'à consistance d'onguent. »

Nous avons eu plusieurs fois occasion de faire des observations analogues à celles qu'avaient présentées, dans une des dernières séances du Cercle médical, MM. les docteurs Fouquier et Honorey, relativement à la petite vérole volante ; mais ce qui nous a paru digne de remarque, c'est que, la plupart du temps, les boutons nous ont présenté, dès le deuxième jour, tous les caractères des boutons de la vaccine parvenue à son état de maturité, tels que l'aréole rouge, une légère dépression au centre des boutons dont l'aspect était argenté, etc. Vers le quatrième jour, ces boutons prenaient toute l'apparence des boutons de la petite vérole : ils devenaient purulens, et commençaient à se revêtir d'une croûte le sixième ou le septième jour. Une observation pareille a été faite par M. le docteur Chardel.

M. le docteur Smith nous a communiqué une note relative à une maladie qui, dès l'invasion, offrait tous les symptômes d'une violente pleurodynie, à l'exception de la toux ; cette maladie a été guérie, presque sur-le-champ, par l'application de ventouses sèches sur la poitrine. Nous avons fait une observation à peu près semblable sur un jeune homme de dix-huit ans, demeurant

chez M. Liévin-Gendron, au perron du Palais-Royal. Ce jeune homme fut attaqué, il y a huit jours, d'un point de côté extrêmement douloureux, avec une très-grande difficulté de respirer; mais il n'y avait point de toux. Nous avons fait appliquer douze sangsues sur le point affecté; le lendemain matin la douleur avait disparu; et le jeune homme a pu se livrer, dans la journée, à ses occupations ordinaires.

Tous les praticiens exercés savent combien il est important de laisser suppurer les vésicatoires dont l'application a été jugée nécessaire, pour combattre les inflammations, soit de la plèvre, soit du poumon. La vérité de ce principe de pratique vient d'être confirmée par une observation de notre vénérable maître, M. le docteur Portal. Appelé en consultation auprès d'un malade atteint d'une violente fluxion de poitrine, il avait ordonné l'application de vésicatoires sur le thorax et aux jambes, avec injonction d'en entretenir la suppuration; mais le médecin ordinaire du malade ayant jugé à propos de ne pas suivre un avis aussi sage, il s'est déclaré une phthisie du poumon, à laquelle le malade a succombé.

Le même praticien a donné des soins à une demoiselle, âgée de onze ans, dont les parotides avaient acquis un volume extraordinaire. L'usage, long-temps continué, du sirop antiscorbutique-mercuriel et d'une tisane de gentiane, ferrugineuse; l'application d'un cautère à la nuque et l'emploi de pédiluves stimulans, souvent répétés, ont fait disparaître cet engorgement: mais à mesure que les parotides ont diminué, les glandes du sein sont devenues de plus en plus volumineuses. La continuation des mêmes moyens ayant enfin détruit radicalement la disposition scrophuleuse dont cette demoiselle était atteinte, les seins ont repris leur volume naturel, et la jeune personne a joui, depuis lors, d'une santé parfaite.

A propos d'une apoplexie foudroyante dont M. le docteur Forestier a soumis les détails à la société, M. le docteur Portal a fait connaître un exemple de rupture de l'aorte, par suite de la dilatation de cette artère, et dont aucun signe n'avait indiqué l'existence. Dans son *Traité sur les*

maladies du foie, M. Portal a rapporté une observation semblable qui nous est particulière: la personne qui en était le sujet n'avait jamais éprouvé aucun signe d'anévrisme.

M. le docteur Janin nous a cité l'exemple d'une gibbosité remarquable par la déviation de toute la colonne vertébrale, survenue à un abcès vers le milieu des vertèbres lombaires, abcès qui, ayant occasionné la carie de ces vertèbres, a entraîné la mort du sujet. Le médecin qui avait été appelé auprès du malade, avant M. Janin, avait déclaré que ce n'était qu'une affection rhumatismale. L'observation de M. le docteur Janin a fourni à M. le docteur Forestier l'occasion de nous rappeler un exemple extraordinaire de ramollissement des os, par suite de frictions mercurielles faites sur la colonne épinière, ou, ce qui paraît plus vraisemblable, par suite de la maladie vénérienne.

MM. les docteurs Caille, Dolivéra et Honorey ont constaté, par des expériences dignes de toute l'attention des praticiens, l'utilité des préparations opiacées et celle de la belladone, de la scille et de la digitale, combinées ensemble, dans les affections catarrhales en général, et principalement dans les catarrhes de la poitrine lorsqu'ils sont accompagnés d'une toux analogue à celle que détermine la coqueluche. L'utilité de ces préparations est d'autant plus marquée, que l'on y a joint l'emploi de frictions d'une pommade émétisée dont nous avons publié la composition dans la *Gazette de Santé*, et que M. le docteur Alibert a rapportée dans ses nouveaux *Éléments de Thérapeutique*.

M. le docteur Duffour a également constaté les avantages que l'on peut retirer de l'emploi de l'ipécacuanha dans le traitement d'un grand nombre de diarrhées, surtout lorsqu'on a le soin d'unir ensuite les toniques aux adoucissans. Cette remarque de notre confrère se trouve être parfaitement d'accord avec les observations des praticiens dont se compose le Cercle médical.

Nous terminerons cette notice en rapportant deux faits qui ont été communiqués à la société par MM. les docteurs Cornac et Chomel.

M. le docteur Cornac a été consulté par un homme âgé de cinquante ans, qui était pris de spasme aussitôt qu'il voulait manger; M. Cornac a fait vomir le malade, et la guérison a suivi de très-près l'emploi de l'émétique.

M. le docteur Chomel a fait saigner largement un homme qui venait de tomber dans un état apoplectique très-prononcé. Quoique ce malade eût l'estomac chargé d'alimens, la saignée n'a pas troublé la digestion, et a procuré un soulagement très-prompt.

Paris, le 19 décembre 1816.

B.-R. FABRÉ-PALAPRAT, D. M. P.,
Rapporteur.

Cette note est l'exposé des observations pratiques qui ont été présentées dans la séance du 17. Depuis lors la température a changé; des maladies inflammatoires commencent à se développer, et rendent plus nécessaires les évacuations sanguines, notamment l'application des sangsues.

☉ Pleine lune, le 3.

☾ Dernier quartier, le 10.

Depuis le 20 décembre jusqu'au 30, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 6 l. $\frac{1}{15}$. — Le *minimum* de 27 p. 10 l. $\frac{1}{10}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 7 d. 2.
— Le *minimum* de 6 d. 0 au-dessous de zéro.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 98 d.
— Le *minimum* de 94 d. $\frac{1}{4}$.

CHEVALLIER, ingénieur-opticien.

LETTRE AU RÉDACTEUR DE LA GAZETTE DE SANTÉ.

Note sur l'état actuel du magnétisme animal en Allemagne.

MONSIEUR, vous voulez absolument que je vous fasse part de ce que j'ai pu observer sur le magnétisme dans mon dernier voyage; mais il a été de peu de durée, je n'ai pu m'occuper assez particulièrement de cet objet pour que mes notes soient d'une grande importance, et voici à peu près ce que j'ai à vous dire.

A Londres, je n'entendis pas même prononcer le nom de magnétisme; je sais pourtant qu'il s'y trouve trois ou quatre magnétiseurs, dont deux sont allemands. On s'en occupe un peu plus en Hollande. De Londres je m'embarquai pour Hambourg, où je vis une personne qui me touche de fort près, et qui souffre depuis bien long-temps du tic douloureux, suite d'une goutte héréditaire. Après beaucoup de remèdes, qui n'avaient opéré que momentanément, on eut recours au magnétisme pendant huit mois, et d'une manière très-suivie, car les Allemands font les remèdes en conscience. Le médecin habituel ne voulut pas appliquer d'autres moyens en même temps, ce qui n'était pas tout-à-fait du goût du magnétiseur. Les manipulations, qui d'abord avaient produit quelque soulagement, quelque distraction peut-être, n'avaient plus d'effet; je crus que huit mois suffisaient pour l'essai d'un remède purement empirique, je le fis supprimer, supposant que l'attention et le chatouillement continuel pourraient fixer le spasme; et une autre méthode dérivative soulagea de nouveau le malade pour quelque temps. Le magnétiseur eut la bonté de m'admettre dans son salon, et là je vis, autour d'un baquet assez modeste, quelques personnes qui frottaient un conducteur de fer, dont un bout se trouvait dans un mélange de limaille de fer et de verre pilé, et l'autre était appliqué à leur estomac. Une épileptique me frappa surtout; elle avait le regard tellement fixe que la pupille, ainsi que le reste du corps, était comme entièrement paralysée. On prétendit que les paupières l'étaient aussi; mais je les fis fermer et ouvrir avec la main: mes contre-épreuves l'avaient fatiguée: j'appris ensuite qu'elle allait un peu mieux; ces sortes d'effets ne sont pas rares. Je vis, avec une espèce d'étonnement, que le magnétiseur n'admet point la nécessité d'être en rapport avec le somnambule qu'on veut toucher, ce qui détruit l'unique moyen qui pouvait faire croire que, par une espèce d'isolement, on écartait l'influence de toute autre force physique, et qu'on soumettait l'expérience à des conditions réglées et fixes; vous sentez bien que les opérations n'en deviennent ainsi que plus vagues. Au reste, là

comme à Paris , on ne manque pas de demander à chaque malade , qui a les yeux entr'ouverts , s'il dort ; quoiqu'il ne soit pas commun d'entendre et de parler durant le sommeil , tous eurent la bonté de nous dire que oui , et , comme de raison , nous eûmes assez de reconnaissance pour en être convaincus .

Arrivé à Berlin , un médecin de mes amis , et très-zélé , me mène dans un grand salon , de forme ovale , recevant un demi-jour par une espèce de corridor . Dans les foyers de ce nouveau sanctuaire , je vois deux espèces d'autels imitant les *ara* de l'antiquité : c'étaient des baquets . Au lieu de lustre , je trouve : au milieu de la salle , un globe de verre mis au tain comme une glace . Des fils de soie et d'archal , servant de conducteurs , communiquent d'un baquet à l'autre , et , si je m'en souviens bien , sont répandus dans différens coins de la pièce . Un homme d'une taille médiocre , d'une figure pâle , une baguette à la main , dont il opérât tantôt derrière le dos , tantôt sur la tête , sans négliger de se servir aussi de ses mains , magnétisait des malades , accourus en foule et atteints d'affections très-diverses . Observez qu'il leur distribuait en même temps des ordonnances , tandis que d'autres étaient assis à la manière ordinaire autour du baquet . C'était là la clinique de M. le docteur Wolfart , qui fit il y a quelques années , à ses frais , le voyage de Suisse , pour s'y entretenir avec Mesmer en personne . Je demandai à mon ami ce que signifiaient le miroir et l'étrange combinaison des cordes et des fils ; il me répondit que c'étaient des essais nouveaux , qu'il n'entendait pas très-bien , et les explications qu'il essaya de m'en donner me parurent assez mystiques . Je m'adressai à M. Wolfart lui-même , pour savoir si ses manipulations , très-variées , se réglaient sur la diversité du mal , et s'il suivait les mêmes qu'a indiquées et classées , avec autant de soin que de méthode , M. Kluge , dans son ouvrage instructif sur le magnétisme . Il me dit que non , mais qu'il serait trop long de m'expliquer le système qu'il a adopté à cet égard . Je ne cache pas que ses écrits ne m'aient guère paru propres à éclaircir la matière . Il est juste pourtant de déclarer à son honneur que per-

sonne ne doute de la vérité de son enthousiasme , et de la pureté de ses intentions .

Des affaires de famille m'ayant alors appelé à Kœnigsberg , j'y entendis , comme dans quelques villes où j'ai passé , d'autres récits de cures merveilleuses , de rechutes , et d'effets très-contradictoires . Mais les savans , les praticiens les plus distingués , ne parlent guère qu'avec réserve et hésitation des grands phénomènes attribués au magnétisme . M. Heim , M. Formey , M. Kluge lui-même m'ont paru plutôt gémir des abus auxquels il donne lieu entre des mains sans vocation , que compter sur des résultats satisfaisans . M. Hufland , communiquant à une société de médecins assemblés chez lui , l'analyse d'un ouvrage de M. Stieglitz , d'Hanovre , qui ne laisse que des doutes à ce sujet dans l'esprit de ses lecteurs ; cet homme célèbre , d'une impartialité reconnue , laissa entrevoir le besoin de recourir à des mesures de police contre certains magnétiseurs . Déjà il en a été pris depuis long-temps à Vienne , et dernièrement à Copenhague . On avait nommé à Berlin une commission , où se trouvait M. Erman , l'un des hommes les plus capables de ces sortes de recherches ; les expériences faites à l'hôpital de la Charité eurent peu de succès , à ce que m'ont assuré plusieurs commissaires , et les papiers s'étant égarés durant la guerre , il n'en a plus été question . Le bruit courut , pendant mon séjour , qu'on allait nommer un professeur de magnétisme à l'université ; et les voix s'élevèrent assez hautement pour le désapprouver . Aussi , quoiqu'il ne manque pas en France de personnes assez disposées à jeter du ridicule sur cette facilité qu'on a en Allemagne à admettre tous les genres de recherches , je me plais à vous dire que j'ai retrouvé dans ma patrie trop de bon sens , trop de solide jugement , pour qu'on ne sache pas apprécier les choses à leur juste valeur .

Pour mon compte , je me trouve , sur le magnétisme , au même point qu'après mes premiers voyages , entrepris il y a vingt-quatre ans , au sortir de l'université . J'eus beau prendre des leçons d'un élève de Mesmer , d'un autre de la société de Strasbourg , et conférer à Brême avec M. Wierhold ;

qui a plus que personne contribué à répandre le magnétisme en Allemagne : je n'eus jamais le bonheur de voir un organe faire la fonction d'un autre, de voir lire une lettre posée contre l'estomac, ni d'apprendre, sans le secours de l'anatomie, ce qui se passe dans l'intérieur du corps. J'eusse pourtant désiré savoir d'un somnambule, par exemple, comment la boisson passe si vite de l'estomac dans les reins et la vessie, ainsi que d'autres petites bagatelles semblables que l'anatomiste cherche vainement à découvrir. Mais non, on citait des miracles qu'on ne pouvait reproduire ; on opérait sans précision ; sur des maladies simples ou compliquées ; on opérait diversement dans les mêmes cas ; en admettant divers agens, sans proportion appréciable, etc., etc. L'état des choses est toujours le même, et que de faits incertains le respect humain laisse encore s'accréditer ! Un célèbre médecin de Brême, dont le témoignage est souvent invoqué par M. Wienhold, m'a avoué en particulier qu'il était loin d'admettre les preuves et les conséquences des phénomènes cités par cet auteur, vrais en apparence, sans être exacts et précis : mais le caractère personnel de cet homme estimable lui imposait trop pour le contredire publiquement. C'est le cas dans lequel nous nous trouvons souvent dans le monde. J'ai le plus vif, le plus sincère désir de croire aux effets extraordinaires du magnétisme par respect pour le témoignage de M. Deleuze, et j'éprouve une grande satisfaction à rendre à sa personne cet hommage public ; mais ces considérations assurent-elles la marche de la science ?

D'un autre côté, les amateurs qui font un devoir au médecin de s'occuper lui-même de ces recherches, se doutent-ils plus des difficultés de l'entreprise que de l'insuffisance de leurs observations ? Sans doute les sciences physiques nous ont fait connaître des agens latents et invisibles, mais nous ne connaissons pas assez l'étendue de ces agens, et il se trouve dans l'homme un mélange réciproque de forces vitales, morales et intellectuelles, qui compliquent prodigieusement les questions. Ces spasmes et ces paralysies, ces combinaisons promptes et imperceptibles de l'ima-

gination, qui dans l'homme éveillé même ont quelque chose de divinatoire, et ce repos de certaines facultés dans les rêves ou dans le sommeil du somnambule, proviendraient-ils de la même cause ? Le sommeil commandé avec le ton ferme et la mine rébarbative de M. l'abbé Faria, à des malades qui dorment en effet, ou du moins en font semblant ; ces ennuis, cette langueur douce et somnifère qu'inspirent les manipulations d'un vieillard à l'enfant que cela dispense d'aller à l'école ; le succès de cet autre qui peut faire dans le monde la réputation d'un naturel ou même d'une maladie extraordinaire, chose qui ne déplaît à aucun de nous ; l'ascendant d'un richard puissant, dont peut profiter une personne d'ailleurs innocente ; et ces chaleurs sympathiques enfin, produites à volonté par un homme imposant : tout cela tiendrait-il également à cette force occulte que nous appellerons magnétisme animal, à peu près comme, au dire de Toinette, toutes les incommodités du malade imaginaire tenaient aux poumons ? Je ne vois pas trop, au reste, ce que nous aurons gagné lorsque, à l'exemple de M. Kluge, nous aurons réuni toutes les rêveries, tous les faits incomplets consignés dans les annales des siècles, aux expériences abandonnées pour le moment d'un illustre voyageur sur l'atmosphère des nerfs et sur le galvanisme ; le tout, afin de rendre probable une force nouvelle dont on cherche la réalité.

Vous voyez donc, Monsieur, que nous en sommes encore à chercher cette nouvelle force occulte que chacun croit produire d'une manière différente ; les effets qui en résultent ne sont nullement identiques, et peuvent se déduire de causes bien éloignées. Dans l'incertitude de la découvrir, de l'isoler, de la maîtriser pour l'appliquer à la médecine, devons-nous confondre de nouveau toutes les maladies, comme dans l'origine de l'art, pour nous attacher uniquement à la recherche d'un prétendu remède universel, capable de remettre en équilibre et les nerfs et les parties désorganisées ? Autant vaudrait-il dire aux chimistes d'oublier les corps distincts et élémentaires qu'on a découverts, pour se rejeter sur la pierre philosophale. Si l'on

prétend qu'on peut bien employer les médicamens, les remèdes connus, pourvu qu'on en apprenne l'application des somnambules, qui parlent comme aussi infaillibles que l'oracle de Delphes, et sont doués par leur maladie même d'un esprit tout-à-fait divinatoire, je répondrai qu'il n'est pas besoin pour cela de manipulations si divergentes : les médecins n'ignorent pas combien ressemblent à des rêves les combinaisons extravagantes des gens exaltés, malades ou malheureux. On ne croira probablement pas qu'il faille passer par là pour arriver à cette force d'âme qui fait vaincre les maladies par la seule volonté, par les seules intentions qu'on s'est dictées soi-même ; ce qui ne serait pas absolument improbable dans quelques cas particuliers. En dernière analyse, ce qu'il y a de physique dans les manipulations en divers sens pour produire le sommeil, reste encore à préciser ; mais je penche à croire que l'explication de la plupart de ces phénomènes est plutôt du ressort de la psychologie.

Depuis mon retour à Paris, j'ai trouvé dans les salons des baquets de nouvelle façon, sans contredit charmans, tant pour l'élégance des formes que par la manière aimable dont on en jouit. On y répand des odeurs suaves ; des tuyaux, des tubes de verre courbés s'adaptent par de petits trous au réservoir commun, et donnent à toute une société le plaisir de respirer la fumée magnétique à peu près comme on fume une pipe de tabac. Une femme intéressante peut vous procurer quelquefois l'avantage de respirer par le même tube qui l'a animée, et Dieu sait quelles découvertes résulteront du somnambulisme où doit vous plonger ce délicieux passe-temps. Après tous les voyages, avouez que, pour tout ce qui peut attirer l'attention ou offrir des distractions, il n'y a rien dans le monde qui soit comparable à Paris, et vous avez eu grand tort de m'engager à entretenir le public de ce qui se passe ailleurs.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur et très-honoré confrère, votre dévoué serviteur,

M. FRIEDLANDER, D. M.,

Rue Neuve Saint-Augustin, N^o. 4.

BIBLIOGRAPHIE.

NOUVEAUX ÉLÉMENTS DE PHYSIOLOGIE ; par le chevalier RICHERAND, professeur de la Faculté de médecine de Paris, etc., etc. Septième édition, revue, corrigée et augmentée. Deux vol. in-8^o. Chez Caille et Ravier, libraires, rue Pavée-Saint-André-des-Arts, n^o. 17. et chez L. Colas, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n^o. 14. Prix, 12 fr., et 15 fr. par la poste.

ON n'a point d'éloges à donner à un ouvrage devenu classique du moment qu'il a paru, et qui, dans un si petit nombre d'années, a déjà obtenu six fois les honneurs de la réimpression. Ces faits parlent d'eux-mêmes, il suffit de les rapporter ; et d'annoncer que l'auteur, devenu l'un des maîtres de la science, n'a pas manqué de profiter de ces publications nouvelles pour perfectionner sans cesse son premier travail.

M. le professeur Richerand n'a pas dédaigné de fustiger en passant quelques petits mérites tout gonflés d'un gros amour propre. Il stigmatise ainsi notamment un « de ses élèves, connu par quelques expériences sur les animaux vivans, lequel a fait imprimer, sous le titre de *Précis élémentaire* (1), une sorte de table analytique de l'ouvrage de son ancien maître, dans laquelle, transposant simplement les volumes sans rien changer à l'ordre véritable des matières, il essaye de se donner une apparence d'originalité par quelques allégations sans preuves, et par des plaintes risibles sur l'état d'imperfection où les travaux de Haller, de Bordeu, de Bichat, etc., ont laissé la physiologie : c'est au bruit des sifflets (ajoute M. Richerand) que ces rénovateurs de la science reçoivent le prix de tant de modestie. »

CALENDRIER DES AMATEURS DE LA VIE ET DE L'HUMANITÉ, ou avis sur l'asphixiatrique, la médecine des asphyxiés ou trépassés, etc., par JEAN VERDIER (de la Sarthe), docteur

(1) *Précis élémentaire de Physiologie*, par M. F. Magendie.

en médecine, 1 vol. in-12, chez l'auteur, rue Neuve - Sainte - Eustache, n°. 26, et chez L. Colas, Croullebois, Gabon, etc.

Le titre de cet ouvrage, ce que j'en avais lu m'avaient disposé à en rendre un compte bien peu favorable; j'ai été désarmé par la lecture de cet avertissement: « Ayant passé la vie la plus laborieuse à observer, à analyser et à écrire sur la médecine, l'éducation et la littérature, j'ai composé un très-grand nombre d'ouvrages dont les uns sont imprimés en tout ou en partie, et d'autres peuvent être mis sous presse; mais mes malheurs m'ayant jeté dans l'impuissance d'achever, de remplir par moi-même la tâche que je me suis imposée pour le bonheur public, j'ai cru pouvoir en donner une notice pour supplier le gouvernement français de me satisfaire de ce qu'il convient me devoir, et de protéger l'impression et la publication de mes ouvrages, pour inviter les souverains, les princes et les gens riches, - les philanthropes à venir à mon secours par des souscriptions, etc. »

Viennent ensuite les titres de vingt-un ouvrages imprimés ou à imprimer, dont M. Verdier donne l'analyse succincte. La plupart concernent la littérature et l'éducation; il en est au sujet desquels l'auteur parle de la tyrannie du célèbre Buffon; un autre lui a valu un procès au parlement, qu'il a gagné, et qui toutefois lui a coûté 4,000 francs. Si l'on ajoute à cela les projets de six ou huit autres ouvrages proposés par souscription, on verra quelle prodigieuse activité il a fallu déployer pour mettre à fin de telles entreprises; il est certainement fâcheux que tant d'efforts soient en pure perte, et que l'auteur d'une part et le public de l'autre n'en retirent aucun avantage.

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1^{er}, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n°. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. DE MONTGÈRE, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S. Guillaume, n°. 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnements faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

BONBONS DU JOUR DE L'AN.

Les bonbons et les sucreries sont une condition essentielle du jour de l'an, et ce serait ouvrir l'année sous de bien fâcheux auspices, que d'en être privé. Cependant les sucreries dérangent beaucoup de santés, soit parce qu'on en abuse, soit parce qu'elles sont mal préparées. Il n'en est, sous aucun rapport, de préférables à celles qui sont composées de chocolat, et nous indiquons avec confiance la maison de M. Debauve, fabricant de chocolat du roi, rue Saint-Dominique, n°. 8, Faubourg-Saint-Germain. On y trouve abondamment tout ce qui peut flatter le goût en conservant la santé. M. Debauve, ancien pharmacien, a imaginé de préparer avec le beurre de cacao des pastilles excellentes dans quelques cas de catarrhes et d'irritations un peu vives de la poitrine: *Miscuit utile dulci*.

RÉCLAMATION.

Nous avons reçu de M. Charles Dunne, chirurgien anglais, une lettre en réponse à un article du *Constitutionnel*, et relative au paragraphe de notre dernière feuille sur la vaccine. Le défaut d'espace seul nous a empêché de la publier dans ce numéro: Nous nous ferons un devoir d'autant plus sacré de l'insérer dans le prochain, que nous avons manifesté ouvertement notre opinion sur ce point.

Les personnes dont l'abonnement finit avec l'année sont priées de le renouveler pour ne pas éprouver d'interruption.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IV^e. ÉPOQUE. = I^{re}. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. (Suite.)

*Proprium autem morbi quidem est acioni incommodare :
Symptomatis hunc sequi : causæ præcedere.*

(GAL. Method. medend. L. II. c. 3.)

GALIEN distinguait soigneusement les symptômes, de la maladie dont ils sont les résultats. Il en comptait de trois sortes, dont les premiers consistaient dans l'action lésée ou empêchée des parties : ainsi dans la pleurésie, la maladie qui est une inflammation de la plèvre, produit, entre autres symptômes, la difficulté de respirer : de même l'aveuglement est un symptôme des lésions graves de l'œil, etc. Il y a de ces symptômes qui dépendent de la faculté naturelle, de la faculté vitale et de la faculté animale.

La deuxième espèce de symptômes consiste dans le changement de qualité des parties du corps. Telles sont toutes les altérations des perceptions des sens.

La troisième sorte regarde les vices d'excrétion ou de rétention, vices qui peuvent dépendre des matières excrétées ou retenues, aussi bien que des organes chargés de les évacuer. — Il faut remarquer que Galien ne rangeait point parmi les symptômes les évacuations abondantes qui servent à terminer les maladies et en deviennent la crise, suivant l'expression d'Hippocrate.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 21 décembre au 31 inclusivement.

Fièvres non caractérisées.	2
Fièvres intermittentes de divers types.	60
Fièvres bilieuses ou gastriques.	26
Fièvres muqueuses.	2
Fièvres adynamiques ou putrides.	3
Fièvres catarrhales.	19
Phlegmasies internes ou externes.	24
Phlegmasies des org. de la respiration.	27
Phthisies pulmonaires.	2
Diarrhées et dysenteries.	7
Ophthalmies.	8
Apoplexies et paralysies récentes.	5
Hydropisies et anasarques.	6
Varioles.	6
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	70
Galeux.	27
TOTAL GÉNÉRAL.	294

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

DURANT les cinq premiers jours de cette décade, la température ou plutôt l'intempérie à laquelle nous sommes soumis depuis si long-temps a continué. Le 6, vers cinq heures du soir, un orage assez violent a éclaté avec grêle et tonnerre. Depuis, le temps est devenu plus serein, l'atmosphère s'est éclaircie, et sans que le froid ait augmenté nous avons eu trois à quatre jours passables : puisse un semblable temps durer assez pour permettre aux terres ensemencées de s'égoutter avant les fortes gélées.

Les maladies les plus communes sont des éruptions de toute espèce, parmi lesquelles la rougeole tient le premier rang. Les affections catarrhales compliquent toujours plus ou moins la rougeole, et dans plusieurs cas que nous avons

observés récemment, le mal de gorge était porté au point de paraître plus dangereux que la maladie principale. On sait que les angines gangréneuses sont un des accidens qu'on peut craindre dans la rougeole; on doit surtout le redouter au moment de l'éruption, lorsqu'elle se fait difficilement, et qu'une cause quelconque vient déranger le travail de la nature. C'est aussi à cette époque qu'un médecin attentif ne perd pas de vue le malade pour lequel il a conçu quelque inquiétude, puisqu'à cette époque son sort peut être décidé en deux heures.

Aussitôt que le moindre signe de délitescence se fait apercevoir, qu'on voit la peau pâlir; que la gorge se prend; que le pouls devient petit, vif et serré; que l'on reconnaît cet état de concentration intérieure qui coïncide toujours avec le dérangement subit de quelque grand phénomène vital, on ne doit pas perdre un instant pour rétablir les choses dans leur état naturel, pour rappeler à la peau l'irritation qui s'en éloigne: afin d'y parvenir, on met le malade dans un bain chaud, et, pendant qu'on prépare le bain, on lui fait faire sur tout le corps des frictions sèches avec une brosse ou de la flanelle: on fait succéder au bain l'application d'un large vésicatoire entre les épaules, et simultanément celle de forts sinapismes aux pieds, et on seconde l'effet de ces moyens par l'usage de boissons légèrement aromatiques et chaudes.

Lorsque ces soins sont administrés à temps, presque toujours ils ont un effet salutaire, et la maladie, ramenée à son état de simplicité, parcourt sans danger le reste de ses périodes: mais on ne doit pas oublier que ces soins peuvent devenir nécessaires, et que si les dix-neuf-vingtièmes des rougeoles guérissent d'elles-mêmes et sans accidens, le dernier vingtième peut être classé parmi les maladies les plus dangereuses et le plus promptement mortelles.

Des dangers d'une autre espèce accompagnent encore la rougeole, ils dépendent de l'altération des poumons et réclament souvent l'intervention de la médecine à la suite d'une maladie dont le cours entier a passé sans aucun orage.

☉ Nouvelle lune, le 17.

Depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 10, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 8 l. $\frac{6}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 10 l. $\frac{1}{2}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 7 d. 8. — Le *minimum* de 1 d. 3 au-dessous de zéro.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 80 d. $\frac{1}{2}$ — Le *minimum* de 70 d. $\frac{1}{4}$.

CHEVALLIER, ingénieur-opticien.

~~~~~

Réponse de M. DUNNE à un article du *Constitutionnel*.

Ce 20 décembre 1816.

M. le Rédacteur, permettez à un Anglais, exerçant à Paris la profession de chirurgien avec l'autorisation formelle du roi de France, et qui vient, ainsi que ses compatriotes et les membres composant le comité de l'établissement national de vaccine de Londres, d'être indignement et grossièrement calomnié dans un journal français, connu sous le nom de *Constitutionnel*, dans son numéro du 15 du courant; permettez, dis-je, Monsieur, à cet étranger de réclamer de votre impartialité l'insertion, dans votre estimable Journal, de la lettre qu'il a l'honneur de vous adresser, en réponse à l'attaque dirigée contre lui, par laquelle les éditeurs du prétendu *Constitutionnel* ont cherché à ternir sa réputation, sans que rien de sa part ait pu provoquer une pareille attaque.

Dans les premières lignes de ce paragraphe mensonger, et où paraît évidemment le poignard de l'assassin, « un homme, » est-il dit, qui se qualifie du titre de chirurgien, a annoncé « qu'il était envoyé exprès, par le prétendu comité de vaccine de Londres, pour propager cette découverte bien « faisante en France. »

Sans m'arrêter ici à relever les expressions peu décentes dont se servent des journalistes nés dans un pays renommé pour la politesse de ses habitans, je crois qu'il me suffit, pour démontrer la fausseté de cette assertion, d'en appeler à vous, Monsieur, et aux autres journalistes de la capitale qui ont annoncé, il y a quelque temps, l'ordonnance du roi, promulguée en ma faveur, en date du 5 novembre dernier, et qui m'autorise à exercer ma profession de chirurgien en France. — J'ai tout simplement alors prévenu le public « qu'ayant été nommé vaccinateur par le comité de l'établissement national de vaccine de Londres (le seul dont, en ma qualité de membre du collège royal de chirurgie de Londres, je pouvais recevoir cette nomination ou des instructions quelconques), « je vaccinerais gratuitement chez moi. » Voilà, Monsieur, le fait dans toute son exactitude. — En faisant cette démarche, il est évident que je n'avais dessein d'offenser personne; l'auteur de la calomnie est le seul aussi qui en ait été offensé. Je ne me suis donné que comme vaccinateur et non comme auteur d'une découverte. Loin que j'aie été le

détracteur des établissemens de vaccine de France, tous ceux que j'ai eu l'honneur de traiter savent bien que j'ai toujours rangé ces établissemens sur la même ligne que ceux d'Angleterre : ce serait me calomnier que de m'attribuer d'autres sentimens ; ce serait condamner un homme sans l'avoir entendu. Cette lâche agression me met dans la nécessité de surmonter la répugnance qu'un homme d'honneur éprouve toujours à entretenir le public des circonstances qui lui sont personnelles. — J'ai l'honneur d'être, depuis dix ans, membre du collège royal de chirurgie de Londres ; j'ai servi mon prince et ma patrie pendant seize ans comme chirurgien et comme officier militaire ; j'ai été employé en cette première qualité dans les hôpitaux d'Angleterre, d'Écosse, d'Irlande, d'Espagne, de Portugal, ainsi que dans les Indes Orientales et Occidentales, et en Afrique, où j'ai été nommé chirurgien en chef de la Côte-d'Or. Je suis l'auteur, entre autres ouvrages anglais, d'un Essai sur l'insanie, d'un ouvrage périodique intitulé : *Le Censeur médical*, et de *l'Élève en chirurgie*. Son altesse royale le prince régent a daigné agréer la dédicace de cette dernière production. J'ai exercé en outre mes fonctions de chirurgien résidant à Londres pendant quelques années, et j'ose le dire avec quelque succès, ainsi qu'à Paris depuis deux ans que je suis en France, où je me flatte d'avoir acquis quelque réputation. — Je demande à l'auteur de l'article si l'on peut qualifier de prétendu comité, un comité sanctionné par la nation anglaise, connu de toute l'Europe, fondé par l'illustre Jenner, mon compatriote, qui a découvert la vaccine ; et présidé encore actuellement par le frère de cet intrépide général Moore qui a péri si glorieusement en Espagne pour la cause de la légitimité. — Je ne puis croire que des médecins ou chirurgiens anglais, membres des collèges royaux de Londres, aient demandé des instructions au comité de vaccine de Paris. Ce ne sont sans doute que des médecins et chirurgiens de la même farine que le prétendu *Constitutionnel*. Le monde est plein de ces gens qui s'arrogent des droits et des privilèges qui ne leur appartiennent pas ; on les nomme empiriques, et on en trouve dans tous les états. L'Angleterre, à qui la découverte de la vaccine est due, n'a sur cet article d'instructions à recevoir de personne ; à plus forte raison la faculté de médecine rougirait de voir élever des prétentions à cet égard par aucun de ses membres. Toutefois je me plains à leur rendre, au nom de ma nation, ce noble témoignage. Plusieurs des médecins et chirurgiens français ont mérité, par leurs travaux et leurs talens, l'estime de l'Europe, et je ne doute pas que, dans le fond de leur cœur, ils rendront la même justice aux médecins et chirurgiens anglais ; mais je dois observer ici qu'en Angleterre les chirurgiens seuls vaccinent. Que serait-ce donc si les rédacteurs du *Constitutionnel* savaient que les établissemens de vaccine de la Suède même ne le cèdent en rien à celui de Paris ? et à quoi sert ce long délai sur l'état de la vaccine en France, si ce n'est à prouver qu'il est sorti de quelque plume salariée par quelque vaccinateur ignorant, jaloux et intéressé ? Mais je m'aperçois que j'ai de beaucoup dépassé les bornes que je m'étais prescrites dans cette lettre.

Un mémoire que je viens de livrer à l'impression fera connaître les véritables motifs de cette indécente sortie, faite

non-seulement contre moi, mais encore contre l'ordonnance de Sa Majesté, le comité de vaccine de Londres et la nation anglaise, par de lâches pamphlétaires dont je me propose d'exposer le portrait aux yeux du public. Je ne désespère pas de soulever également le voile dont s'est prudemment couvert l'instigateur de ces odieuses manœuvres.

J'ai l'honneur d'être avec la considération la plus distinguée, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,  
CHARLES DUNNE.

*Note du Rédacteur.* En insérant la lettre de M. Dunne, je crois donner une grande preuve d'impartialité, puisque j'ai manifesté, dans mon dernier numéro de 1816, une indignation au moins égale à celle que montrait l'auteur de la lettre du *Constitutionnel* contre les prétentions des Anglais. J'ai déclaré assez hautement mon opinion sur ce point, pour qu'il ne soit plus nécessaire d'y revenir. L'article du *Constitutionnel* était véhément et tel que pouvait l'écrire un bon Français. Quant aux imputations que M. Danne appelle *calomnieuses*, je ne demande pas mieux que de le voir s'en justifier : mais pour tout le reste, et en le mettant personnellement hors de cause, les remarques du *Constitutionnel* et les miennes, comme disait Monsieur Dacier, *subsistent*.

L'article suivant peut fournir des matériaux sur la question dont il s'agit, et faire juger des efforts que l'on fait dans toute la France pour propager la vaccine.

Observons toutefois qu'il résulte du rapport fait le 31 mai 1816 à la société de vaccine d'Angleterre (*Philosoph. Magaz.* v. 471), qu'on a vacciné en 1815, dans les Isles Britanniques, seulement 49,248 individus, sur une population d'environ treize millions : tandis qu'en France, où l'on compte à peu près vingt-huit millions d'habitans, on en a vacciné plus du double proportionnellement, malgré les désastres de l'invasion, puisque dans soixante-seize départemens, les seuls dont on ait reçu les états, on en compte 251,116. On voit par-là s'il est nécessaire que les Anglais nous envoient des vaccinateurs.

#### COMITÉ CENTRAL DE VACCINE.

LA séance annuelle du comité s'est tenue à la faculté de médecine, le 2 janvier, sous la prési-

dence de M. Becquey, sous-secrétaire d'état au département de l'intérieur.—Président honoraire, M. le duc de la Rochefoucauld. Après un discours de M. le sous-conseiller d'état, sur le but de cette séance, M. le docteur Jadelot, président ordinaire, et M. le docteur Husson, secrétaire perpétuel, ont fait sur l'état de la vaccine en France, durant l'année 1815, un rapport dont voici l'extrait.

« Malgré les calamités de toute espèce qui ont pesé sur la France durant cette année désastreuse, le zèle pour la propagation de la vaccine ne s'est point refroidi. Chaque jour le peuple de la capitale et celui des provinces se familiarisent davantage avec cette pratique salutaire. Partout on vaccine gratuitement; il n'est presque pas un village qui ne profite journellement de cet heureux préservatif. Les particuliers rivalisent de zèle avec l'administration: des médecins, des chirurgiens zélés, des personnes étrangères même à l'art de guérir; des magistrats, des ecclésiastiques conseillent l'emploi de la vaccine, la recommandent, l'encouragent ou la pratiquent eux-mêmes avec une assiduité digne des plus grands éloges.

» Dans soixante-seize départemens dont on a reçu les états, le nombre des vaccinations, malgré les obstacles nombreux qu'ont présentés les événemens, dépasse le tiers de celui des naissances, c'est-à-dire que sur 626,641 enfans venus au monde, on en a vacciné 251,116.

» Les mesures adoptées par les premières autorités départementales ont puissamment concouru aux succès qu'on a obtenus, et sont de nature à en produire de plus grands dans des circonstances heureuses. Plusieurs préfets ont ordonné des recensemens de tous les individus qui, n'ayant point eu la petite vérole, ne sont pas vaccinés. Ils ont assujéti les nourrices des enfans trouvés, à présenter un certificat de vaccination de leurs nourrissons pour recevoir leur salaire. Des obligations analogues ont été imposées aux chefs des maisons d'éducation. Les prisons, les maisons d'arrêt ont été soumises aux mêmes réglemens dont l'exécution se trouve placée sous la responsabilité des personnes chargées de les diriger. Les sœurs de

la charité, les élèves sages-femmes sont tenues de s'instruire dans la pratique de la vaccine; et les bureaux de bienfaisance, dans la distribution des secours publics, ont particulièrement égard à ce grand but des efforts de tous les amis de l'humanité.

» Dans les cas néanmoins où la petite vérole se manifesterait en quelque lieu, les parens ou toutes personnes responsables sont tenues d'en faire, dans les trois jours, la déclaration pour que des mesures efficaces soient employées afin d'empêcher la contagion: les individus convalescens ne peuvent d'ailleurs sortir de leurs maisons sans un certificat de médecin, attestant qu'il n'existe plus aucun danger de contagion.

» Indépendamment des prix, des médailles et des récompenses accordées annuellement par le gouvernement, plusieurs préfets ont décerné des primes aux personnes qui ont mis le plus de zèle à seconder leurs efforts vers cette partie du bien public ».

« A la fin de la séance, S. Exc. le ministre secrétaire d'état au département de l'intérieur, représenté par M. Becquey, sous-secrétaire d'état, a décerné les prix institués en faveur des personnes qui ont fait le plus grand nombre de vaccinations, et qui ont obtenu le plus de succès dans la propagation de la vaccine en 1815, dans l'ordre suivant; savoir:

» Le premier prix, de la valeur de *trois mille francs*, sera partagé entre MM. Charret, médecin à Bourges (Cher), qui a pratiqué 3,512 vaccinations, et Rainaud, médecin à Montauban (Tarn-et-Garonne), qui en a pratiqué 2,018.

» Les deux seconds prix, de la valeur de *deux mille francs* chacun, seront partagés,

» 1°. Entre MM. Salles, médecin à Valogne (Manche), qui a vacciné 2,002 individus, et Messaut, chirurgien à Aigurande (Indre), qui en a vacciné 1,893;

» 2°. Entre MM. Serrières, médecin à Nancy, (Meurthe), ayant pratiqué 1,644 vaccinations, et Barrey, médecin à Besançon (Doubs), qui en a pratiqué 1,535.



» Les trois autres prix, de la valeur de mille francs chaque, seront partagés,

» 1°. Entre MM. Lecomte, médecin à Neufchâteau (Vosges), ayant vacciné 1,473 individus, et Cazals, médecin à Agde (Hérault) qui en a vacciné 1,466 ;

» 2°. Entre MM. Giot-Dupré, médecin à Rouen (Seine-Inférieure), ayant vacciné 1,427 individus, et Ménard, médecin à Lunel (Hérault), 1,222 ;

» 3°. Entre MM. Courbassier, médecin à Bagnols (Gard), qui a vacciné 1,105 individus, et Noël, officier de santé à la Chatre (Indre), qui en a vacciné 1,048.

» Cent médailles d'encouragement ont ensuite été accordées à MM. :

Barbier, médecin à Nancy (Meurthe).  
 Barré, *id.* à Challans (Vendée).  
 Bastier, *id.* à Groulhet (Tarn).  
 Baudrier, chirurgien à Favié (Gers).  
 Baudron, médecin à Paray-le-Monial (Saône-et-Loire).  
 Bécourt, *id.* à Thanon (Haut-Rhin).  
 Belizari, *id.* à Cervione (Corse).  
 Berdot, officier de santé (Haut-Rhin).  
 Bermont, médecin à Valence (Tarn).  
 Biche, curé à Orbey (Haut-Rhin).  
 Boffinet, médecin à Sauze-Vaussay (Deux-Sèvres).  
 Bonjardet, *id.* à Badonviller (Meurthe).  
 Boulet, *id.* à la Canourgue (Lozère).  
 Bounicau, chirurgien à Angoulême (Charente).  
 Boyer, *id.* à Nontron (Dordogne).  
 Brault, *id.* à Beaumont-la-Ronce (Indre-et-Loire).  
 Cacault, *id.* à Saint-Pierre-d'Oléron (Charente-Inférieure).  
 Campsegret, médecin à Périgueux (Dordogne).  
 Caneau, chirurgien à Saillans (Drôme).  
 Canillac, médecin à la Palisse (Allier).  
 Chartron, chirurgien à Alby (Tarn).  
 Cochin, curé à Mothereau (Eure-et-Loire).  
 Codou (Madame), sage-femme à Saint-Hypolite (Gard).  
 Colombot, médecin à Chaumont (Haute-Marne).  
 Colson, *id.* à Liancourt (Oise).  
 Corcaux, *id.* à Willé (Bas-Rhin).  
 Cortambeuf, *id.* à Dampierre (Saône-et-Loire).  
 Cosme, *id.* à Chartres (Eure-et-Loire).  
 Dalliez, officier de santé à Miramont (Lot-et-Garonne).  
 Daniel, médecin à Beauvais (Oise).  
 Dassieu, père, *id.* à Tarbes (Hautes-Pyrénées).  
 Delahaye, chirurgien à Château-Renault (Indre-et-Loire).  
 Demaizieres, fils, médecin à Châlons (Saône-et-Loire).  
 Denordes, chirurgien à Labrit (Landes).  
 Desjardins, *id.* à Bourgogne (Marne).  
 Desmarquoi, médecin à Saint-Omer (Pas-de-Calais).  
 Desmée, chirurgien à Chinon (Indre-et-Loire).  
 Dufour, médecin à Lectoure (Gers).  
 Durand, chirurgien à Souvigny (Allier).  
 Duvoisii, *id.* à Montrou (Dordogne).  
 Far, médecin à Lavelanet (Arriège).  
 Faugeron, chirurgien à Saint-Georges (Maine-et-Loire).  
 Ferron (Madame), propriétaire à Louvaines (Maine-et-Loire).  
 Flahaut, médecin à Bailleul (Nord).  
 Fleurimont, chirurgien à Vaudreuil (Eure).  
 Florentin, *id.* à Peyrac (Lot).  
 Fortin, médecin à Cancale (Ille-et-Vilaine).  
 Fouré, *id.* à Nantes (Loire-Inférieure).  
 Ginolhac, *id.* à Molieres (Tarn-et-Garonne).  
 Grateau, chirurgien à Saint-Amand-de-Boixe (Charente).

Gravis, officier de Santé à Anrieu (Nord).  
 Jourel, médecin à Rouen (Seine-Inférieure).  
 Laborde, *id.* à Coudom (Gers).  
 Lagiraldie, *id.* à Aurillac (Cantal).  
 Lamothe, *id.* à Bordeaux (Gironde).  
 Lavielle, fils, *id.* à Mainbaste (Landes).  
 Lelong, officier de santé à Thionville (Moselle).  
 Lemaire, chirurgien à Nersin (Pas-de-Calais).  
 Lemerchier, médecin à Amiens (Somme).  
 Lemoine, *id.* à Nancy (Meurthe).  
 Le Nicolais, officier de santé à Châteauihiéry (Aisne).  
 Leras, *id.* à Sarable (Moselle).  
 Lion, médecin à Soulth (Bas-Rhin).  
 Malaplatte, chirurgien à Montoussi (Hautes-Pyrénées).  
 Malherbe, médecin à Parai-le-Monial (Saône-et-Loire).  
 Mamelet, officier de santé à Bogueville (Vosges).  
 Marmier, *id.* à Jalligny (Allier).  
 Martin, chirurgien à Malzieu (Lozère).  
 Masroubi, médecin à Tulle (Corrèze).  
 Matussière, *id.* à Brioude (Haute-Loire).  
 Meilhant, officier de santé à Lugand (Landes).  
 Mercier, médecin à Arras (Pas-de-Calais).  
 Michel, chirurgien à Saint-André (Gard).  
 Milhet, médecin à Saint-Wast (Seine-Inférieure).  
 Montain, *id.* à Lyon (Rhône).  
 Montandon, *id.* à la Souterraine (Creuse).  
 Moreau, officier de santé à Lepin (Indre).  
 Morel, médecin à Saint-Laurent (Jura).  
 Morlaune, chirurgien à Metz (Moselle).  
 Mulher, *id.* à Brumath (Bas-Rhin).  
 Nauche, médecin à Paris (Seine).  
 Nedey, *id.* à Vesoul (Haute-Saône).  
 Noblet, chirurgien à Rennes (Ille-et-Vilaine).  
 Peix, *id.* à Bayé-le-Châtel (Ain).  
 Petiet, médecin à Gray (Haute-Saône).  
 Peybernes, officier de santé à Serres (Arriège).  
 Piato, chirurgien à Lourdes (Hautes-Pyrénées).  
 Pignot, médecin à Issoudun (Indre).  
 Pourcelot, *id.* à Vauclusotte (Doubs).  
 Pussot, *id.* à Villers-Sexel (Haute-Saône).  
 Reboul (Madame), sage-femme à Nismes (Gard).  
 Richard, médecin à Colmar (Haut-Rhin).  
 Rigal, chirurgien à Gaillac (Tarn).  
 Rosy, *id.* à la Canourgue (Lozère).  
 Rouger, médecin au Vigan (Gard).  
 Sauvé, *id.* à l'Orient (Morbihan).  
 Sue, *id.* à Orléans (Loiret).  
 Viala, *id.* à Cahors (Lot).  
 Vignerou, *id.* à Toul (Meurthe).  
 Yves, chirurgien à Montluçon (Allier).

Paris, le 18 décembre 1816. Signé BECQUEY.

Nous reviendrons sur ce rapport quand il sera publié, pour faire connaître les particularités importantes relatives à la pratique de la vaccine, communiquées au comité central par les hommes de l'art dont on vient de lire les noms.

~~~~~  
Accidens mortels causés par l'introduction d'une noix de cacao dans l'appendice vermiculaire du cæcum. Extrait du rapport de M. OLIVIER PRESCOTT, de Newburgport.

Les exemples de malheurs occasionés par l'imprudence que l'on commet en avalant des substances dures et indigestes, comme des noyaux

de prunes , de cerises , etc , sont très-communs. MM. les éditeurs du journal anglais (*London medical and Physical Journal*) , en empruntant celui qu'on va lire , au *New england Journ.* , rapportent que la fille d'un grand médecin de Londres est morte dernièrement d'une inflammation du bas ventre , causée par un noyau de prune qu'elle avait avalé.

Le 10 janvier 1815 , M. Olivier Prescott fut appelé près d'un capitaine de vaisseau marchand , nommé Parker Robert , âgé de quarante-deux ans. La santé du capitaine avait toujours été bonne , et il n'avait jamais eu recours à la médecine , si ce n'est à Cadix , un an auparavant , qu'il éprouva des accidens analogues à ceux dont il était maintenant saisi : il en fut promptement guéri par des pillules qu'il nommait *bilieuses*.

Voici quel était son état actuel. Il se plaignait d'une douleur obtuse et profonde dans le côté droit de l'abdomen , au-dessus de l'os des isles et vers la région lombaire , accompagnée d'une sensibilité générale des intestins. Il avait ressenti cette douleur , plus ou moins forte , depuis plusieurs jours ; et dans la pensée qu'il serait soulagé par quelque évacuation , il avait pris d'abord de la rhubarbe qui l'avait beaucoup purgé , mais sans le soulager. Ses yeux et son teint étaient jaunes ; mais il n'avait ni dureté , ni accélération du pouls , ni chaleur morbide à la peau. La langue était humide. Le médecin jugeant que la cause du mal était dans le cœcum ou l'origine du colon , et qu'elle tenait au défaut de la bile dans les intestins , et probablement à l'accumulation de matières endurcies , prescrivit des pillules de calomel , d'aloës et de nitre à prendre de deux heures en deux heures.

Le malade ne prit que quatre pillules qui produisirent quatre copieuses déjections , lesquelles furent suivies de diminution de douleurs. Vers le milieu de la nuit suivante , il éprouva un vif sentiment de froid , avec un violent accès de fièvre. On l'enveloppa de laine chaude , et on le réchauffa en passant sur son corps une bassinoire. Cependant le frisson étant passé , les douleurs augmentèrent avec violence et devinrent telles

qu'on courut chercher le médecin. Le pouls était alors petit , mais sans dureté ni fréquence. Comme le purgatif avait beaucoup agi , le mal fut attribué au spasme , et on prescrivit de l'opium à prendre en deux ou trois fois. Le malade en ayant pris huit à neuf grains se trouva bien et voulut dormir : mais ce calme ne fut pas de longue durée , car au bout d'une demi-heure il se réveilla dans des tourmens insupportables. La douleur avait changé de nature , il semblait que les intestins fussent distendus , au point d'empêcher la respiration ; le malade éprouvait aussi un grand désir d'uriner , et il criait que sa vessie allait se rompre s'il ne pouvait la vider. Néanmoins l'abdomen , quoique tendu , n'était pas très-gonflé , et on ne sentait aucune tumeur au-dessus des pubis qui indiquât l'accumulation du fluide dans la vessie.

Un second médecin convoqué jugea aussi que tous ces accidens dépendaient du spasme , et on fit des frictions sur le ventre avec de l'huile camphrée , puis on y appliqua un large vésicatoire ; enfin on administra successivement deux lavemens. Après une heure ou deux , il y eut quelque soulagement , quoique le malade n'eût pas évacué d'urine. On avait eu l'idée durant les grandes douleurs de tirer du sang , mais on en fut détourné par le froid de la peau et la petitesse du pouls. — On continua donc à donner , de six heures en six heures , huit grains de calomel avec le camphre et le sel de nitre , à quoi on joignit une boisson formée de la solution d'une dragme de sur-carbonate de potasse dans deux livres d'eau.

Le même traitement , auquel on ajouta de temps en temps quelques grains d'opium ou d'aloës , fut continué jusqu'au cinquième jour que le malade expira , après plusieurs alternatives d'accroissement ou de diminution de peine.

À l'ouverture du corps , on trouva tous les viscères abdominaux enflammés : les intestins agglutinés et couverts d'une lymphe coagulée adhéraient en plusieurs points au péritoine. Le cœcum et une portion considérable du colon dans son voisinage , ainsi que l'ileum , étaient complètement sphacelés. Un petit corps dur , que l'on prit d'abord pour une concrétion calculeuse , parais-

sait engagé à l'orifice de l'appendice vermiculaire : en le brisant avec des ciseaux, on reconnut bientôt ce corps pour *une noix de cacao* qui avait causé tous les accidens, et probablement ceux de même nature que le capitaine avait éprouvés à Cadix. Les intestins ne contenaient ni conerétions, ni matières endurcies. Le foie ne présentait aucune marque d'altération profonde, la vésicule du fiel était distendue par une bile noire qu'on ne pouvait faire passer dans les canaux biliaires, lesquels se trouvaient obstrués et ne purent admettre une sonde, etc.

Il est à présumer que le défunt avait avalé depuis long-temps cette noix de cacao : sa famille déclara ne lui en avoir jamais entendu parler.

Réflexions du Rédacteur de la Gazette.—Les personnes du monde trouveront dans cette observation un exemple des dangers qu'entraîne l'imprudence trop commune d'avalier des corps durs et indigestes qui peuvent, même après avoir franchi l'estomac, occasioner, comme dans le cas dont il s'agit, des accidens mortels; mais les médecins doivent en tirer d'autres leçons. Ils y verront un exemple remarquable des inconvéniens de la médecine *hypothétique*, c'est-à-dire de celle qui fonde exclusivement la pratique sur la connaissance réelle ou prétendue des causes : l'auteur de cette observation dit que si l'on eût pu deviner l'existence de ce corps étranger, on aurait employé la saignée, les bains tièdes et les adoucissans : j'ajouterai que dans tous les cas on ne devait point user d'un autre traitement; car, quelle que pût être la cause du mal, une inflammation du bas ventre très-bien caractérisée se manifestant de la façon la plus évidente, il ne fallait point hésiter à la combattre par tous les moyens que l'art possède : et certainement telle est la conduite qu'auraient tenu tous les médecins qui règlent leur pratique non sur des hypothèses, mais sur l'observation de la nature; principe qui forme, j'ose le dire, le caractère spécial de l'école moderne de Paris. Il est trop évident en effet que tous les remèdes n'ont eu dans ce cas d'autre résultat que d'accroître le mal et peut-être de le rendre mortel, tandis que par une autre conduite il est possible

qu'on eût dissipé les premiers accidens, et qu'on eût rendu le malade à la santé comme il était déjà arrivé une première fois. Mais pour exercer ainsi la médecine, il faut bien connaître les maladies, et pour cela les avoir assidument et long-temps étudiées dans la nature : or beaucoup de médecins ou soi-disant tels ont toujours cru pouvoir se dispenser des fatigues et du dégoût d'une telle étude.

FLUX périodique, menstruel, observé sur des femmes d'un âge très-avancé.

Lors de la cessation des règles chez certaines femmes, il s'établit des flux périodiques plus ou moins sensibles, de nature et de forme différente qui, le plus souvent, prennent le type menstruel. Cette vérité pourrait être appuyée d'un grand nombre de faits que les bornes de cette feuille ne permettent pas de rapporter. En voici un :

Marguerite Flimaux, femme de Jean Lecuyer, d'un tempérament sanguin, fut réglée à quatorze ans, et continua de l'être, sans interruption jusqu'à quarante (excepté durant ses grossesses, et les premiers mois de l'allaitement); à cette époque ses menstrues s'arrêtèrent, des douleurs très-vives se firent sentir dans l'abdomen, et se terminèrent par un vomissement de sang qui continua de revenir périodiquement tout les mois jusqu'à soixante dix ans, sans troubler la digestion ni les autres fonctions. A cette nouvelle époque, le sang reprit son cours par les organes de la génération et ce flux périodique continua d'avoir lieu tous les mois; en diminuant progressivement jusqu'à quatre-vingt-quinze ans et six mois, époque où elle mourut d'une fièvre adynamique qui régnait alors.

Elle conserva, durant sa longue carrière, beaucoup de fraîcheur et une gaieté intarissable. Elle vivait frugalement et aimait passionnément le laitage.

La femme du patriarche de la chirurgie du dé-

partement de l'Aisne (1) offrait un phénomène à peu près analogue ; et maintenant il existe, dans la commune de Bellenglize , une femme octogénaire , Marguerite Delporte , qui a tous les mois un écoulement de plusieurs onces de sang par les organes de la génération.

Nous laissons à ceux qui aiment les hypothèses le soin d'expliquer comme ils voudront, ou comme ils pourront, ce phénomène ; nous nous contentons de l'observer.

SARRAZIN.

BIBLIOGRAPHIE.

*Nosographiæ compendium , è novissimâ Nosographiæ philosophicæ éditionè excerptum , à J. S. CH**** editum , et à professore PINEL approbatum. Parisiis , apud J. A. Brosson , bibliopolam , viâ vulgò Pierre-Sarrazin , n° 9 ; et J. Brajeux , bibliopolam , viâ dite du Foin-Saint-Jacques. Anno 1816. — Un vol. in-8°.* Prix , 5 fr. , et 6 fr. , franc de port.

Un pareil ouvrage , quand il est bien écrit , et c'est le cas de celui de M. Ch**** , ne peut être

(1) Charles-Louis Cuisigner, né à Pécancour, près Douay, département du Nord, en décembre 1726. Il fit la campagne de 1744, assista à la mémorable bataille de Fontenoy, à cette journée où la France admira ses rivaux et les battit, et où le roi en personne décida ce que l'acharnement des combattans rendait incertain. M. Cuisigner y fut presque un second *Paré*, il porta jusque dans les rangs de nos belliqueuses phalanges le secours bienfaisant de la chirurgie. Il mourut à *Navroy* le 16 décembre 1813, regretté de tous ceux qui l'ont connu. Sans avoir de connaissances bien étendues, abusant peut-être de la saignée et des purgatifs, mais en employant la diététique à propos, M. Cuisigner guérissait presque tous les malades confiés à ses soins.

que fort avantageux à tous ceux qui se livrent à l'art de guérir. Il rappelle aux praticiens des principes qui pourraient leur échapper au milieu de leurs nombreuses occupations ; il enseigne ces mêmes principes aux élèves qui entrent dans la carrière, et les familiarise avec la langue de Celse et d'un si grand nombre de bons auteurs en médecine. Aussi classons-nous ce livre parmi ceux que nous pouvons recommander avec le plus de sécurité ; il a un but réel d'utilité, et ce but a été atteint par l'auteur, du bon goût duquel nous donnerons une seule preuve ici. Il a conservé à tous les noms propres l'orthographe de la langue dans laquelle ils sont employés ; si on ne se fût jamais écarté de cette règle, l'histoire et la bibliographie médicales ne présenteraient point aussi souvent des erreurs ridicules et des bévues singulières.

H. CLOQUET, D. M. P.

Avis sur les instrumens de chirurgie en gomme élastique , accompagné de planches et d'explications sur leur usage ; par FÉBURIER , fournisseur des hôpitaux civils et militaires de la marine et des principales villes de France , rue du Bac , n° 51 , à Paris.

LA chirurgie a tiré les plus grands avantages des propriétés de cette substance singulière que nous fournit l'Amérique sous le nom de *caoutchouc*, et que nous appelons gomme élastique. C'est surtout dans les maladies de l'appareil urinaire que l'on a dû se féliciter des ressources que présentaient les nouveaux instrumens. M. Féburier mérite d'être cité comme l'un de ceux qui les ont préparés avec le plus de soin et d'intelligence. L'avis qu'il publie est destiné à rappeler les attentions qu'on doit prendre pour les employer, aussi-bien qu'à faire connaître les nouvelles inventions de l'auteur.

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1^{er}, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n° 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse ; et chez M. DE MONTÈGRE, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n° 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IV^e. ÉPOQUE. = I^{re}. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. (Suite.)

Signum est id, quo cognito, aliud quod ignotum nobis erat,prehenditur.

(GAL. Ascript. finition. medic.)

GALIEN s'est beaucoup attaché à la théorie des signes : il en distingue de trois sortes ; 1^o. de *salubres ou sains*, qui indiquent une bonne santé présente, ou qui présagent qu'elle pourra encore être telle à l'avenir ; 2^o. de *insalubres ou malsains*, indiquant la maladie présente ou faisant craindre la maladie à venir ; 3^o. enfin des signes *neutres*, qui ne marquent ni la santé, ni la maladie, soit dans le présent, soit dans l'avenir.

En ne s'occupant que des signes *non sains* ou indicatif de maladies ; Galien en distinguait deux genres principaux, 1^o. les *diagnostiques*, ainsi nommés parce qu'ils servent à caractériser les maladies et à différencier les unes des autres ; 2^o. les signes *prognostiques* qui servent à prévoir d'avance ce qui doit arriver par rapport à l'issue d'une maladie, à sa durée, à sa terminaison.

Parmi les signes diagnostiques, les uns étaient *pathognomoniques*, c'est-à-dire qui appartiennent exclusivement à une maladie et s'y rencontrent toujours : tels sont la toux, la difficulté de respirer, la douleur de côté, la fièvre, etc., dans la pleurésie. Les autres étaient *adjoints*, c'est-à-dire, communs à plusieurs maladies, et servant à distinguer entre elles celles de la même espèce : comme serait la nature des crachats dans la maladie dont je viens de parler. Je tâcherai, dans les articles suivans, de donner une idée exacte de cette théorie des signes qui est fort importante.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 21 décembre au 31 inclusivement.

FIÈVRES non caractérisées.	2
Fièvres intermittentes de divers types.	51
Fièvres bilieuses ou gastriques.	43
Fièvres adynamiques ou putrides.	4
Fièvres catarrhales.	13
Phlegmasies internes ou externes.	23
Phlegmasies des org. de la respiration.	18
Phthisies pulmonaires.	2
Diarrhées et dyssenteries.	2
Ophthalmies.	10
Apoplexies et paralysies récentes.	3
Hydropisies et anasarques.	11
Varioles.	3
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	105
Galeux.	26
TOTAL GÉNÉRAL.	316

NOTE SUR LES MALADIES RÉGNANTES.

RAPPORT sur les maladies régnantes, fait à la Société du Cercle médical, par la Commission nommée pour cet objet. (MM. PORTAL, FOUQUIER, DUFFOUR, DE MONTEGRE, FABRÉ-PALAPRAT, CORNAC et CHOMEL.)

LES vents du Nord et du Nord-Est ont enfin amené quelques beaux jours ; et, en rappelant la température ordinaire dans cette saison, ils ont provoqué des affections inflammatoires qui, venant compliquer les maladies éruptives, catarrhales, muqueuses, etc., dont il a été fait mention dans les derniers numéros de ce Journal, ont nécessité une modification dans le traitement de ces maladies. Aussi est-il peu de praticiens qui, depuis douze à quinze jours, n'aient été forcés de recourir à l'administration des anti-phlogistiques, et surtout à l'application des sangsues, même dans

des circonstances où ces moyens auraient pu paraître contre-indiqués aux yeux des médecins peu exercés. Tel est le résultat de nombreuses observations qui ont été communiquées dans la dernière séance du Cercle médical.

Parmi ces observations, nous en avons remarqué quelques-unes qui nous ont paru mériter une attention particulière, et que nous regrettons de ne pouvoir consigner dans cette notice, à cause de leur étendue. Toutefois ces observations ne seront point perdues pour la science. Leurs auteurs ont promis d'en remettre la rédaction à M. le secrétaire général, qui est chargé de les insérer dans les prochains fascicules de la société. Les observations dont il s'agit sont relatives, 1°. à une violente péritonite, accompagnée de fièvre bilieuse, par M. le docteur Fouquier; 2°. à une péricardite, par M. le docteur Caille; 3°. à une variole survenue à une femme en couche, et compliquée de péritonite, par M. le docteur Adamucci; 4°. à une diarrhée chronique, par M. le docteur Pagès, etc.

Nous n'entrerons pas dans des détails relatifs aux maladies régnantes. Comme, depuis plusieurs mois, ce sont toujours, ou à peu près, les mêmes observations, nous renverrons les lecteurs aux numéros d'octobre, de novembre et de décembre. Nous ajouterons seulement, 1°. que parmi les diverses affections que nous avons été à même de traiter, nous avons vu un assez grand nombre de fièvres scarlatines, fièvres qui ont aussi été observées par presque tous nos confrères, et notamment par M. le docteur Chardel. Ce médecin a signalé l'angine trachéale comme une complication fréquente de la scarlatine; et dans le cas de cette complication, il a recouru, avec le plus grand succès, à l'application des sangsues; 2°. que les maladies qui ont été les plus fréquentes sont le psoriasis, et principalement la rougeole. Cette dernière maladie (ainsi que l'a très-bien remarqué M. le docteur de Montegre, dans le numéro du 11 janvier) s'est trouvée souvent compliquée de catarrhe, soit des bronches, soit de la trachée artère, avec inflammation plus ou moins violente des amygdales, etc. Notre confrère ayant donné,

relativement à cette complication, les conseils les plus sages, nous n'ajouterons rien à ce qu'il a dit à ce sujet. Cependant nous citerons en peu de mots une observation qui nous est propre et qui, en justifiant les préceptes donnés par M. le docteur de Montegre, prouverait encore, s'il en était besoin, combien il est indispensable qu'un médecin ne perde pas un instant de vue les personnes atteintes de la rougeole, puisque la moindre négligence peut, en très-peu de temps, déterminer la perte du malade.

Amédée, âgé de douze ans, fils cadet de M. le chevalier Raoul, avocat en la cour de cassation, eut, il y a quinze jours, les symptômes précurseurs de la rougeole. Le troisième jour, l'éruption était générale, et tout annonçait la marche la plus heureuse de la maladie: lorsque les boutons ont commencé à disparaître; le pouls est devenu intermittent et de plus en plus faible; il s'est manifesté des mouvemens convulsifs; le malade s'est plaint d'une douleur vive vers la partie supérieure de l'hypocondre droit; bientôt il a éprouvé une violente oppression. Les boutons avaient alors disparu. Une potion émétisée, que nous avons donnée, sur-le-champ, a procuré une évacuation considérable de bile. Presque immédiatement après cette évacuation, le calme s'est rétabli et les boutons ont reparu. La maladie a parcouru ses périodes ordinaires, et le jeune Amédée a été parfaitement rétabli le douzième jour.

MM. les docteurs Forestier et Adamucci nous ont fait part de deux cas à peu près semblables, dans lesquels ces praticiens ont eu le bonheur de sauver leurs malades, le premier, en portant une vive irritation aux extrémités inférieures, à l'aide de frictions avec une flanelle imbibée de teinture de cantharides, et le second, en appliquant un large vésicatoire sur la poitrine.

Outre les observations dont nous venons de parler, nous devons à plusieurs de nos confrères des notes intéressantes sur diverses maladies, étrangères à la constitution régnante. Nous allons en indiquer quelques-unes.

Au sujet d'une discussion sur la différence qui existe entre les maladies contagieuses et les mala-

dies épidémiques, M. Portal a rapporté, entre autres, deux observations faites par lui, et qui, en confirmant cette doctrine des praticiens, que la fièvre jaune n'est qu'une fièvre maligne (dont elle présente d'ailleurs tous les symptômes, à quelques nuances près, tirées des localités, etc.), semblent prouver que cette fièvre n'est pas contagieuse, et que s'il est des contrées et des saisons où elle attaque un grand nombre d'individus, cela tient à une disposition des lieux, de l'air, des eaux, etc., et non à la nature de la maladie.

Plusieurs observations ont été rapportées relativement à la petite vérole volante; ces observations ont fait naître la question de savoir si cette maladie est ou n'est pas contagieuse. Quelque ingénieux que soient les raisonnemens à l'aide desquels plusieurs de nos collègues, et notamment M. le docteur Chomel, ont cherché à prouver que cette maladie était contagieuse, nous ne saurions être de leur avis. M. Chomel a vu cette maladie attaquer successivement le père, la mère, trois enfans et une des personnes attachées au service de la maison.

Nous avons eu aussi l'occasion de faire une observation semblable, chez une famille dont la mère et deux enfans ont eu la petite vérole volante dans l'espace d'un mois. Mais nous pensons que de pareilles observations ne sauraient prouver que la petite vérole volante se communique par contagion. Si cela était, pourquoi les médecins, par exemple, les gardes et autres personnes qui entourent les malades, et qui n'ont recours à aucun moyen préservatif, n'en seraient-ils pas presque constamment atteints? Pourquoi cette maladie ne s'étendrait-elle pas sur un grand nombre d'individus, ainsi que cela a lieu lors de l'invasion de la peste, de la petite vérole, etc.? Et si un fait isolé pouvait être de quelque poids pour fixer l'opinion à ce sujet, nous rappellerions qu'en donnant des soins à un enfant, demeurant rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 11, et ayant voulu presser un bouton avec l'index de la main droite, où était une gerçure, nous avons eu ce même doigt imprégné de pus, que la gerçure située à côté de l'ongle a été imbibée de ce liquide, et que,

malgré cette inoculation, nous n'avons éprouvé qu'une très-légère inflammation aux bords de la gerçure, inflammation qui a cessé au bout de deux jours, et qui vraisemblablement provenait des frictions que nous avons exercées sur cette partie.

Des remarques de M. le docteur Caille, sur les maladies du cœur, ont fourni à M. le docteur Duffour l'occasion de nous faire part d'une observation qu'il a faite plusieurs fois, et qui tend à prouver, que ces maladies sont plus orageuses le jour que la nuit.

Cette annotation de notre confrère est conforme à toutes les observations sur les maladies du cœur; et il nous semble que cela doit être ainsi que l'ont noté les observateurs. La nuit est consacrée au repos; et le repos étant une des conditions indispensables pour ralentir le progrès des maladies du cœur, il sera aisé d'expliquer pourquoi ces affections sont plus orageuses le jour, qui est l'époque durant laquelle les malades se livrent bien moins au repos, etc.

Nous devons aussi à notre confrère une autre remarque, véritable étrenne du jour de l'an, et qu'on ne saurait manquer d'accueillir comme on accueille ces bonbons de forme nouvelle, qui, pour être parfois singuliers, n'en sont pas moins quelquefois d'un assez bon goût.

M. le docteur Duffour, ayant été appelé pour donner ses soins chez plusieurs confiseurs, a observé que (par un de ces cas fortuits dont nous ne chercherons pas à pénétrer les causes mystérieuses) le plus grand nombre des jolies distributrices de joujoux sucrés et autres colifichets d'une égale importance, étaient atteintes de mal d'aventure!

MM. les docteurs Fouquier, Adamucci et Forestier, ont entretenu l'assemblée de plusieurs faits importans relatifs aux affections du bas-ventre. A ce sujet, M. le docteur Caille a fait connaître les bons effets qu'il a obtenus, dans la diarrhée chronique, de l'administration du diascordium, en lavement; et M. le docteur Duffour a parlé des avantages qu'il a retirés de la décoction

blanche de Sydenham, dans les diarrhées provenant d'une légère phlogose des intestins.

Enfin M. le docteur Smith a lu une observation, on ne peut pas plus intéressante, sur une collection d'hydatides à la partie supérieure et moyenne du foie, hydatides qui, après s'être fait jour à travers le diaphragme, avaient pénétré dans les poumons et ont été ensuite rejetées par l'expectoration. La personne qui est le sujet de cette observation jouit, à présent, d'une santé parfaite.

Le mémoire de M. Smith sera imprimé, en entier, dans les fascicules du Cercle médical.

Paris, le 12 janvier 1817.

B.-R. FABRÉ-PALAPRAT, D. M. P.,
Rapporteur.

€ Premier quartier, le 25.

Depuis le 10 janvier jusqu'au 20, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 8 l. $\frac{5}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 2 l. $\frac{11}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 7 d. 0.

— Le *minimum* de 4 d. 2 au-dessous de zéro.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 97 d.

— Le *minimum* de 88 d. $\frac{1}{4}$.

CHEVALLIER, ingénieur-opticien.

II^{me}. MÉMOIRE SUR L'ERGOTISME, ou les accidens produits par l'usage alimentaire du seigle ergoté. (Voyez le n^o. du 1^{er}. décembre 1816.)

Beaurepaire (Isère) le 14 décembre 1816.

D'APRÈS votre désir et l'accueil flatteur que vous avez fait à mon premier article sur l'ergotisme, je me fais un devoir de vous envoyer la suite de mes observations sur cette maladie, qui heureusement paraît avoir terminé ses ravages (1). Je me bornerai à un petit nombre de faits; ils suffiront, je crois, pour satisfaire vos

(1) Je crois pouvoir attribuer la cessation de ce fléau, non-seulement aux précautions indiquées pour débarrasser le seigle de l'ergot, mais encore à ce que, comme l'on sait, les poisons végétaux perdent par la dessiccation une grande partie de leur propriété vénéneuse.

lecteurs. Parmi ceux que je vous transmets, vous trouverez la confirmation de votre doctrine, qui est aussi la mienne, sur les cas d'amputation.

— Dans l'ergotisme, comme dans toutes les maladies endémiques, on observe toujours quelques anomalies; j'ai eu occasion de remarquer une variété bénigne. Sur trois malades qui me l'ont offerte, deux sont des tisserands qui travaillent dans des caves froides et humides. Il s'était élevé spontanément un bouton douloureux à la racine des orteils, qui bientôt transformé en phlyctène, a laissé voir une escarre gangréneuse, qui, pansée avec le vin de quinquina, s'est promptement détachée: la plaie s'est guérie en peu de jours.

La petite fille dont je vous annonçais la mort prochaine, vient d'expirer il y a cinq jours. Cette malheureuse était depuis long-temps reléguée dans une chambre froide, humide, peu aérée, et couchée dans un lit dont rien ne peut exprimer l'infection.

OBSERVATIONS.

I^{ere}. *Observation.* Dans les premiers jours de septembre, Louis Carra, âgé de trente ans, des Morel, près Épinouse, vint à cheval me consulter. À peine put-il monter les escaliers, quoiqu'on lui aidât. Il me dit qu'il était malade depuis sept à huit jours. Malgré la chaleur du jour, qui était très-forte, ses pieds, ses jambes étaient froids, livides, insensibles jusqu'au mollet. Le haut, conservait sa couleur et sa chaleur; mais il y éprouvait des douleurs extrêmement vives, qui augmentaient la nuit. Après qu'il m'eut raconté comment avait commencé son mal, je lui demandai quel pain il mangeait; il me répondit qu'il n'avait, hélas! que du seigle nouveau, mêlé d'ergot. Il était très-inquiet, je le rassurai, lui baignai sur-le-champ les pieds et les jambes avec de l'eau-de-vie camphrée, et lui fis prendre de suite une dose de vin de quinquina, animé avec quelques gouttes d'éther sulfurique. Je lui donnai une once de quinquina en poudre à prendre par deux gros toutes les six heures; je lui recommandai des bains de jambes avec les plantes aromatiques, dans lesquels on jeterait demi-bouteille de fort vinaigre, et de tenir constamment ses

pieds et ses jambes enveloppés de compresses trempées dans l'eau-de-vie camphrée. Il emporta du pain blanc et du vin vieux. Il revint le surlendemain. Les extrémités inférieures avaient repris leur chaleur et couleur, mais étaient très-dououreuses, sensibles au toucher, et ne pouvaient encore le soutenir. La langue, comme à la première visite, était nette; bon appétit, point de soif. Même prescription. Je le vis trois jours après; il monta seul l'escalier, en s'aidant d'un bâton; il remuait les orteils; les douleurs continuaient encore, surtout la nuit. Je l'engageai à continuer les mêmes remèdes pendant quelques jours; il le fit, et fut promptement guéri.

II^{me}. *Observation.* Le 9 septembre, je fus appelé chez le sieur Drévon, cultivateur à Moissieux, pour son fils, âgé de dix ans. Je trouvai le petit malade dans l'état le plus déplorable. La jambe droite était sphacelée jusque près du genou; la gauche était froide et livide, insensible à l'extérieur; il y avait quelques échy-moses sur le pied. J'annonçai la chute prochaine de la jambe droite et prescrivis ce qu'il y avait à faire pour la gauche. On se détermina deux jours après à le le conduire à l'Hôtel-Dieu de Lyon. La jambe droite se détacha lorsqu'on le plaça sur la voiture. A Lyon, on l'amputa. Il mourut deux jours après.

III^{me}. *Observation.* Pendant que j'étais près du malade dont je viens de parler, la femme Hilaire, du même village, m'apporta son fils, âgé de quatre ans. La jambe droite était froide et livide, le pied échy-mosé. J'indiquai à la mère, et le danger de son enfant, et les remèdes à faire; je pansai la partie malade avec de l'eau-de-vie camphrée, et laissai deux gros de quinquina en poudre, que j'avais sur moi, pour les faire prendre dans du vin en quatre prises. On ne me crut point, et on consulta un *agyrite* du pays qui, à ce qu'on m'a rapporté, ordonna des embrocations d'huile de laurier; on me fit dire qu'il était inutile de revenir. Un mois après; me trouvant chez le docteur Lagard, qui habite Moissieux, il m'apprit que la jambe du petit Hilaire était tombée. Je fus curieux de le voir; nous trouvâmes cet

enfant sur une chaise, au soleil, mangeant une tartine de beurre de fort bon appétit; il était frais, paraissant bien portant. Le moignon formé par les condyles du fémur, qu'on pansait avec du beurre frais sur de la poirée, présentait l'aspect d'une plaie simple qui marche vers la cicatrisation. J'en ai eu des nouvelles, il y a près d'un mois, il se porte bien.

IV^{me}. *Observation.* Appelé à Montseveroux, le 20 septembre, chez le nommé Antoine Colas, âgé de 36 ans fort vigoureux; les pieds, les jambes étaient froids, pâles, insensibles au toucher, mais intérieurement très-dououreux, surtout la nuit. Il ne pouvait marcher qu'avec un bâton, éprouvait une très-grande faiblesse et des lassitudes continuelles. Son fils, âgé de huit ans, atteint comme lui de la maladie depuis neuf jours, l'était bien plus gravement. L'impotence des extrémités inférieures était complète; le pied gauche était gonflé, échy-mosé, et présentait huit à dix petits ulcères gangréneux qui avaient succédé à autant de phlyctènes. Je prescrivis le traitement indiqué: ils le suivirent exactement. Dix jours après le père put battre à l'aire: le fils marcha dès le quinzième, et ne tarda pas à être parfaitement rétabli.

V^{me}. *Observation.* Vers la fin d'octobre, je fus appelé pour le nommé Servonat, âgé de cinquante-six ans, jardinier à Primarette. Il portait depuis l'âge de seize ans, un large ulcère sordide, à la jambe droite, et avait l'habitude de travailler toujours pieds nus. Il souffrait depuis huit à dix jours des douleurs atroces dans la jambe, qu'il attribuait à son ulcère. Toute la jambe et le pied étaient sphacelés jusqu'à la hauteur de l'ulcère; la partie supérieure était brûlante et douloureuse; tout indiquait que la gangrène gagnerait bientôt le genou. Le malade était très-abattu, il se désespérait; la face était hyppocratique. Je le consolai de mon mieux, le pansai avec de l'eau-de-vie camphrée, j'ordonnai le bain de jambe avec les plantes aromatiques et le vinaigre. Je prescrivis un gros de quinquina à prendre dans le vin toutes les quatre heures, et toutes les heures une cuillerée d'une potion faite avec huit onces de décoction de serpentaire de Virgi-

nie, deux gros de thériaque, une once d'eau de fleurs d'orange, trente gouttes d'éther et deux onces de sirop; pour boisson, de l'eau et du vin; pour nourriture, du bouillon de viande, avec du vermicel ou du riz. Je revis le malade dès le lendemain; il s'était contenté du traitement externe, et n'avait pris ni le quinquina, ni la potion. La gangrène n'avait pas fait de progrès; mais l'abattement moral était au comble. J'essayai les consolations, les encouragemens, mais inutilement. Il me suppliait de lui couper la jambe. Je m'y refusai positivement, et l'engageai à prendre les remèdes prescrits la veille. Il s'y refusa opiniâtrement. Quelques mots échappés à sa femme, qui me reconduisait, me confirmèrent que le même *Agyrte* dont j'ai parlé plus haut, l'avait vu, et lui avait donné de la défiance pour mes ordonnances. Je cessai de le voir. Quelques jours après il partit pour Lyon: il y est mort très-peu de temps après l'amputation.

Ce serait abuser de votre patience et de celle de vos lecteurs que de citer d'autres faits, tous parfaitement analogues à ceux qui précèdent.

J'ai l'honneur d'être, avec la considération la plus parfaite, votre très-humble serviteur,

A. FRANÇOIS, D. M., *ancien médecin des armées, chevalier de la Légion-d'Honneur.*

Depuis la publication du premier Mémoire de M. le docteur François, nous avons reçu une lettre de M. le Cointe, autre médecin de Beaurepaire, et une instruction, sur le même objet, insérée dans le n°. 50 du *Bulletin administratif de l'Isère*, par MM. Chanoine, Comte, Silvy, Bouteille et Plana, formant la commission de salubrité du département.

Cette instruction a été rédigée principalement sur les documens fournis par MM. le Cointe et François; ce serait en conséquence nous répéter que de la reproduire ici, ce que d'ailleurs son étendue nous rendrait fort difficile. Nous devons seulement rapporter que M. le Cointe a obtenu de grands succès de l'emploi de l'*opium gommeux* que M. François ne dit pas avoir administré.

Encouragé par un premier succès et par l'exemple du célèbre chirurgien anglais Percival Pott. « Je l'ai administré, dit M. le Cointe, à une vingtaine d'ergotisés, et toujours avec le même résultat. Il a sur le quinquina, qui fait la base de tous les autres traitemens, l'avantage de calmer tout à coup les douleurs qui dans cette maladie sont des plus aiguës: il est très-facile à administrer, même aux enfans, et borne promptement les effets de la gangrène.

« J'ai toujours commencé par faire vomir les malades, à l'aide de l'ipécacuanha mêlé au tartre stibié, et jamais je n'ai vu survenir la diarrhée que M. François redoute, accident qui ne doit inspirer de la crainte que lorsque l'ergotisme est compliqué de fièvre lente. Le lendemain de l'émetique, je fais prendre l'opium à la dose d'un quart de grain ou d'un demi-grain, suivant l'âge de l'individu; une tisane mucilagineuse est sa boisson ordinaire. A l'extérieur, je fais fomentér fréquemment le pied quand la douleur est excessive. Lorsqu'elle est supportable, je me borne à l'application de cataplasmes émoulliens sur les parties douloureuses et douées de vie. Je me contente de placer des linges imbibés de décoction de quinquina sur les endroits frappés de mortification.

» Ce procédé, tout-à-fait contraire à ceux qui ont été conseillés par les auteurs, ne diffère de celui de Pott que par l'émetique auquel il n'avait point recours et qui convient; 1°. pour combattre l'embarras gastrique, complication dont j'ai observé plusieurs exemples; 2°. pour évacuer la portion de poison qui a été récemment introduite dans l'estomac; 3°. pour faciliter une moiteur qui diminue le spasme du système nerveux. »

Cette lettre de M. le Cointe nous semble former un très-bon commentaire aux deux mémoires de M. François, et en augmenter l'intérêt; nous ferons observer néanmoins que dans une maladie si grave et des accidens si pressans, les doses d'opium administrées par M. le Cointe sont bien faibles: Pott les élevait progressivement, au point d'en donner un grain toutes les trois ou quatre heures. Une simple tisane mu-

cilagineuse ne nous paraît pas non plus l'adjuvant le mieux choisi de l'action de l'opium , et nous voyons en effet que la commission de salubrité recommande l'emploi des boissons les plus excitantes , comme le vin chaud , la décoction de serpentaire de Virginie , d'arnica , de camomille , etc. ; l'acétate d'ammoniaque , l'élixir de Mynsicht ; les boissons acides , etc.

Au reste quelques observations dont les détails seraient concis , mais nets , et concluans comme ceux du mémoire ci-joint , concilieraient aux opinions de M. le Coïnte toute la confiance qu'elles méritent sans doute.

MÉMOIRE SUR LES FLUXIONS DE POITRINE, par LOUIS VALENTIN, docteur en médecine, ancien professeur, ex-premier médecin des armées de Saint-Domingue et des hôpitaux français en Virginie, etc.

Ce Mémoire est divisé en trois parties dont la première est spécialement destinée à montrer qu'il n'y a pas de pleurésie proprement dite, que l'inflammation de la plèvre est presque toujours secondaire, et que cette affection ne doit pas être séparée de celle qui appartient au poumon.

Après avoir énoncé cette assertion d'un praticien habile, il faut, pour l'expliquer, savoir que le Mémoire où elle se trouve exprimée, date de l'année 1789. Depuis cette époque, les faits ont été mieux connus, et les obscurités de cette question entièrement dissipées. Les travaux de Bichat, sur la nature et les affections propres à chaque tissu en quelque lieu qu'il soit placé, ne permettent plus d'adopter l'opinion de M. Valentin; mais encore, chose assez singulière, et qui peut servir à faire reconnaître les avantages d'une pratique fondée sur l'observation, c'est que le traitement employé contre ces affections, et recommandé par notre auteur, ne doit subir aucune modification par la découverte de ces faits alors inconnus.

En effet, il n'est presque pas un médecin qui ne sache maintenant qu'au début d'une pleurésie on peut presque toujours arrêter brusquement la

maladie en diminuant l'irritation locale, non par la saignée générale, mais par une ample application de sangsues *loco dolenti*, puis en détruisant ce qui reste de cette irritation interne, par celle que l'on produit sur la peau au moyen d'un vésicatoire.

M. Valentin traite spécialement des pneumonies catarrhales et bilieuses : ce n'est point ici le cas de noter ce qui distingue ces maladies de la pleurésie proprement dite. Ces signes *pathognomoniques*, aussi bien que le traitement dans les cas simples sont assez connus : malheureusement les complications mettent souvent ces maladies au-dessus des ressources de l'art. Les travaux et la longue expérience de M. Valentin contribueront sans doute à diminuer les difficultés qui ne sont pas toujours insurmontables pour les grands médecins.

La seconde partie du Mémoire est consacrée à démontrer l'avantage des vomitifs sur la saignée dans le traitement des fausses pneumonies. L'opinion de M. Valentin est fondée, non-seulement sur des observations qu'il a répétées à peu près dans toutes les parties du monde, mais encore sur des exemples nombreux que lui ont fourni les ouvrages ou la pratique d'une foule d'autres médecins.

Pour admettre cette opinion, il faut encore faire une distinction qui nous reporte à la première partie du Mémoire de M. Valentin. Dans une pleurésie franche et très-vive, je ne pense pas qu'aucun praticien soit tenté d'administrer un vomitif que rien n'indique, et qui accroîtrait les accidens peut-être au point de les rendre mortels; mais que cette maladie soit accompagnée d'embarras gastrique, de l'état saburral de la langue, de céphalalgie sus-orbitaire, qu'une cause extérieure d'inflammation ne se montre point; je ne pense pas qu'un bon médecin craigne alors de recourir à un vomitif, qui emportera presque à coup sûr la douleur, soit par l'évacuation des sabürres, soit par son action générale, soit encore par l'effet de la diaphorèse qu'il produira.

Quoique les heureux résultats de ces effets du vomitif soient moins sensibles dans l'inflammation du parenchyme pulmonaire, dans la véritable *pneumonie*; de petites secousses produites par l'administration ménagée et prudente du vomitif seront très-salutaires. Je partage encore tout-

à fait l'avis de M. le docteur Valentin sur les fâcheux résultats des saignées trop abondantes ou trop répétées; et les exemples qu'il en fournit ne laisseraient aucun doute aux personnes qui ne seraient pas convaincues de ce point de fait.

Dans la troisième partie de ce Mémoire, M. Valentin parle des maladies les plus communes en Virginie, où les remèdes secrets et les charlatans abondent plus peut-être qu'en aucun autre lieu du monde. On estime à un cinquième de la mortalité, dit M. Valentin, ceux qui y périssent de la phthisie pulmonaire. Cet aperçu est conforme aux assertions de la plupart des médecins européens, et notamment de feu M. le docteur Bayle (*Recherches sur la phthisie pulmonaire*). Le savant Broussais contredit formellement cette assertion, ou du moins les conséquences qu'on en tire, dans l'ouvrage qu'il vient de publier sous le titre d'*Examen de la doctrine médicale généralement adoptée, et des systèmes modernes de nosologie*, 1^{er} vol. in-8°, ouvrage important dont je n'ai point encore rendu compte, malgré mon attachement pour l'auteur et le puissant intérêt que doivent inspirer ses ouvrages.

NOTICE sur une petite cafetière pour la toilette, et pour tout autre usage, suivant la méthode de M. REGNIER.

On a employé plusieurs moyens pour se procurer de l'eau chaude au moment même où l'on en a besoin; mais on n'en connaît pas de plus commode que celui que nous allons décrire.

Il consiste en une petite cafetière, plaquée intérieurement en argent au dixième de son épaisseur; cette cafetière, d'une forme agréable, est montée sur trois pieds à charnière, et vernie en dehors, à la manière anglaise, pour empêcher l'oxidation. Une petite lampe à esprit-de-vin, qu'on allume à l'aide d'un briquet phosphorique, met l'eau en ébullition dans six ou sept minutes.

Cette célérité vient de ce que le fond de la cafetière sous laquelle on met la lampe est concave et noirci par dessus; la flamme en s'élevant s'épanouit sous la cavité du fond qu'elle chauffe, et la couleur noire qui absorbe le calorique donne bientôt l'eau chaude qu'on veut avoir.

Sur la cafetière, on peut placer une capsule à savonnette pleine d'eau qui, étant échauffée par la vapeur, fait mieux mousser le savon; à son tour le rasoir trempé dans l'eau chaude coupe mieux et ne cause pas de douleur.

On conçoit aussi qu'il est aisé de se procurer, par le même moyen, une tasse de thé ou de tisane, et de chauffer un médicament au bain-marie dans un gobelet; on peut également y faire dissoudre une tablette de bouillon, cuire un œuf frais, etc.

En voyage, on place le manche, qui est amovible, dans la cafetière, ainsi que la lampe. Cette petite lampe est fermée par un bouchon à vis, qui empêche l'alcool de se répandre; et son contenu, qui ne coûte que trois sous, suffit pour faire chauffer six fois la cafetière. Les pieds se replient sur le fond; et la cafetière mise dans un petit sac, n'est pas plus embarrassante qu'un gobelet.

Plusieurs voyageurs ayant trouvé ces petites cafetières de deux tasses extrêmement commodes, en ont demandé aussi de quatre tasses: c'est le *maximum* de capacité qu'on puisse leur donner: quelques-unes de celles-ci sont montées sur un trépied en bronze, également à charnières. Le trépied, séparé de la cafetière, peut encore servir à réchauffer un petit ragout, cuire des œufs sur le plat, etc.

Les cafetières de quatre tasses conviennent parfaitement au chocolat et au café, qui devient très-clair en passant par un filtre en argent destiné à cet usage. Ces différentes cafetières, de quelque grandeur qu'elles soient, réunissent l'utile à l'agréable. On en fabrique aussi en argent de très-élégantes: leurs prix varient suivant leur nature et leurs proportions; les petites coûtent 18 francs. Chez M. Bodson, opticien, au Palais-Royal, n°. 180, ou chez l'auteur, rue du Bac, n°. 28.

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1^{er}, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n°. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. DE MONTGREG, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n°. 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnements faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IV^e. ÉPOQUE. = V^e. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. (Suite de la théorie des signes)

Cum ad ægros introducimur, primum inveniri convenit, an laborante uno ex principiis tribus, vel duobus, vel etiam omnibus, æger perniciosè ægrotet: vel principiorum quidem nullum affectum sit.

(GALEN. 1^o. Proor. Hippoc. comment. 1^{er}. § 4^o.)

SUIVANT Galien, on tirait les signes *diagnostiques* 1^o. de l'altération des parties, ce qu'il est facile de connaître pour une partie du corps extérieure; tandis que pour les lésions internes il faut faire attention à la fonction lésée, à la nature ou à l'espèce de la douleur, au lieu qu'elle occupe, aux accidens propres à chaque partie, enfin aux altérations des excretions propres aux divers organes. En examinant toutes ces particularités, on ne doit pas oublier qu'une partie peut être affectée en premier lieu et par elle-même, ou seulement par consentement ou sympathie avec une autre. Dans le premier cas, il faut porter les remèdes directement sur l'organe malade, tandis que le contraire a lieu dans l'autre cas.

En second lieu, on tirait les signes diagnostiques de la nature de la maladie et des symptômes qu'elle présentait. Les indications venues de cette source étaient presque entièrement hypothétiques: elles servaient à conclure l'effet d'une *intempérie* chaude ou froide, sèche ou humide; mots vides de sens, ou du moins excessivement vagues, et dont on s'est toutefois contenté durant bien des siècles.

Enfin la dernière sorte de signes diagnostiques était tiré des causes des maladies; ainsi, par exemple, toutes les causes qui pouvaient produire la surabondance des trois humeurs supposées, *bile, pituite, mélancolie*, servaient à reconnaître la *caco-chymie* produite par ces humeurs: il en était de même de la *pléthore*, occasionée par la surabondance du sang, etc., etc.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 11 janvier au 20 inclusivement.

Fièvres non caractérisées.	5
Fièvres intermittentes de divers types.	41
Fièvres bilieuses ou gastriques.	29
Fièvres adynamiques ou putrides.	2
Fièvres ataxiques.	1
Fièvres catarrhales.	12
Phlegmasies internes ou externes.	26
Phlegmasies des org. de la respiration.	37
Phthisies pulmonaires.	9
Diarrhées et dysenteries.	10
Ophthalmies.	8
Apoplexies et paralysies récentes.	10
Hydropisies et anasarques.	7
Varioles.	2
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	97
Galeux.	33
TOTAL GÉNÉRAL.	329

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

LA température est d'une douceur extrême: le thermomètre ne descend guère vers le point du jour au-dessous de deux degrés de la division de Réaumur, et reste dans le milieu du jour à cinq, six et sept degrés. Si le ciel n'était pas constamment couvert de nuages, la chaleur s'élèverait promptement à dix et douze degrés, et les bourgeons déjà gonflés ne tarderaient pas à s'ouvrir. Nous avons malheureusement trop de raisons de craindre que ces démonstrations intempestives ne nous deviennent ensuite funestes; et le malheur de notre condition veut que nous ne puissions même jouir du beau temps que lorsqu'il vient à l'époque convenable.

On doit remarquer comme une singularité propre à démentir bien des prognostics, que les

maladies ont été tout à la fois peu nombreuses et peu graves depuis que nous sommes affligés par ces intarissables pluies. Les maladies franchement inflammatoires n'ont fait que paraître, et ont été promptement remplacées par ces sortes de demi-inflammations dont la peau et particulièrement le système muqueux deviennent le siège. Les éruptions cutanées, les rougeoles, la coqueluche sont assez fréquentes : je rapporterai ici le cas d'une guérison extraordinaire qu'on peut citer comme un témoignage des efforts de la nature, mais sur laquelle on aurait grand tort de compter.

M., âgé de 86 ans, d'une constitution excellente, jouissant dans un âge avancé de la plénitude de ses facultés, est pris d'une douleur assez vive à la partie supérieure et antérieure de la poitrine; il y avait en même temps fièvre, chaleur de la peau, rougeur de la joue droite, accélération du pouls, lassitude et brisement des membres, faiblesse extrême, oppression continuelle. Appelé par la famille justement inquiète, il ne me fut pas difficile de reconnaître une inflammation de la partie supérieure du poumon droit, et en même temps de la portion correspondante de la plèvre costale : la moindre pression augmentant la douleur, comme faisait aussi la toux, qui était vive et fort sèche.

Je conseillai sur-le-champ l'application de huit sangsues sur le point douloureux, suivie de celle d'un vésicatoire; et pour boisson, une infusion légèrement aromatique, chaude et sucrée.

Le malade, imbu de préventions contre la médecine, plus qu'il ne convient sûrement à un homme instruit, se refusa à tout. Il ne voulut pas même user de boissons chaudes, et s'obstina à ne prendre que de l'eau froide. Pendant deux ou trois jours, la maladie parut faire un peu de progrès; l'oppression semblait augmenter, la langue devenait noire et sèche, la toux n'était pas moins fatigante, et mon pronostic ne pouvait être rassurant : mon avis était que, selon toute apparence, l'engorgement du poumon augmentait : que si la faiblesse se prolongeait, il deviendrait tout-à-fait irrésoluble, et que le malade, auquel je prenais comme sa famille le plus vif intérêt, nous serait bientôt enlevé.

Heureusement rien de tout cela n'est arrivé. Quelques sueurs, excitées par la chaleur du lit, ont été les premiers témoignages des efforts de la nature, un crachement de sang critique s'est établi, la poitrine s'est dégagée assez promptement, et en peu de jours les forces sont revenues.

Que conclure de cet exemple? Qu'en usant de moyens dont l'efficacité n'était pas douteuse dans le cas présent, M. . . aurait évité les dangers qu'il a courus; qu'il a dû son salut à l'excellence d'une constitution que rien n'avait altérée; et qu'enfin, quoiqu'il ne soit pas impossible de gagner le gros lot à la loterie, il ne peut jamais être prudent d'y compter.

▷ Dernier quartier, le 8.

Depuis le 20 janvier jusqu'au 30, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 7 l. $\frac{2}{15}$. — Le *minimum* de 27 p. 3 l. $\frac{2}{15}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 9 d. 3.

— Le *minimum* de 3 d. 3.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 84 d. 2.

— Le *minimum* de 81 d. 5.

CHEVALLIER, ingénieur-opticien.

Exemple de sommeil de longue durée.

LE Rev. James Brewster a lu à la société royale d'Édimbourg des détails sur une dormeuse de Dunningald, près de Montrose. Cette femme dormit d'abord depuis le 27 juin 1815, jusqu'au 30 du même mois. Le matin de ce jour elle retomba de nouveau dans un sommeil qui dura sept jours, sans qu'elle fit un mouvement, prit de nourriture, eût d'évacuation. Après ce temps, elle fit entendre, en agitant sa main et en la portant à sa bouche, qu'elle avait besoin d'alimens, et on lui en donna; puis elle retomba dans cet état léthargique jusqu'au 8 août. Elle fut endormie durant six semaines en tout, ne s'étant éveillée que le 30 juin. Pendant les deux premières semaines, son pouls battait cinquante fois par minutes; pendant la troisième, il en battait soixante, et vers l'époque de son réveil, il en battait soixante-dix à soixante-douze.

Quoiqu'elle fût extrêmement affaiblie, elle reprit des forces si promptement qu'à la fin du mois d'août elle travaillait régulièrement à la moisson. (Lond. medic. and. phys. Journ. June 1816.)

MÉTÉOROLOGIE comparée d'une année moyenne avec l'année 1816, et avec les résultats extrêmes des cinq années antérieures, pour la commune de Selles-sur-Cher, par L. BOURGOUIN-DUFFAUX.

BAROMÈTRE.	ANNÉE MOYENNE.	ANNÉE 1816.	RÉSULTATS EXTRÊMES
			(des années 1811, 1812, 1813, 1814, 1815.)
Au-dessus de 28 pouces.	537 fois.	145 fois.	563 : 500 fois.
A 28 pouces.	79	40	103 : 53
Au-dessous de 28 pouces.	480	913	514 : 480
Plus grande élévation.	28,6	28,4	28,6 $\frac{6}{10}$
Plus grand abaissement.	27,1 $\frac{3}{10}$	27,1	26,8
Élévation moyenne.	27,11	27,8 $\frac{5}{10}$	27,10 $\frac{4}{10}$

THERMOMÈTRE.

Au-dessus de zéro.	994	917	1041 : 970
A zéro.	17	17	24 : 10
Au-dessous de zéro.	84	164	108 : 41
Plus grande dilatation.	-023	-024 $\frac{5}{10}$	-029
Plus grande concentration.	+ 7 $\frac{2}{10}$	+ 8 $\frac{2}{10}$	+ 9
Chaleur moyenne.	-09 $\frac{2}{10}$	-08	-09 $\frac{5}{10}$

ANÉMOMÈTRE.

Nord.	40	43	65 : 27
Sud.	50	41	71 : 36
Est.	148	135	102 : 123
Ouest.	432	469	537 : 484
Nord-Est.	239	177	255 : 210
Nord-Ouest.	52	70	64 : 36
Sud-Est.	26	24	35 : 16
Sud-Ouest.	108	139	182 : 49

NOMBRE DE JOURS.

Sereins.	73	29	80 : 41
Variables.	95	68	128 : 79
Couverts.	65	75	90 : 58
Brumeux.	5	31	15 : 2
Pluvieux.	48	92	74 : 29
Nébuloux.	7	2	15 : 3
Neiges.	5	2	7 : 2
Gelées à 2° et plus.	29	20	40 : 18
Vents.	25	10	32 : 21
Orages.	9	4	18 : 5
Giboulées.	4	33	6 : 1

MALADIES RÉGNANTES.

Des fièvres tierces bilieuses, très-fréquentes dans les mois de juillet et d'août, c'est-à-dire, dans le temps des chaleurs. Elles cèdent facilement aux vomitifs, et l'on a rarement besoin, pour les guérir, d'employer les amers, et presque jamais le quinquina.

Point de fièvres tierces; sans doute parce que les foyers de cette contagion, les marais de la Sologne, ont été inondés pendant l'été. Quelques affections catarrhales, le plus souvent locales, simples et peu rebelles. Cette année vraiment extraordinaire l'a encore été pour quelques personnes, sous ce rapport qu'elle a offert peu de maladies. (Voyez le N^o. III de la Gazette de Santé, an 1816, pages 18 et 19.) Je ne sais s'il faut mettre sur le compte de cette constitution deux démenées sur trois mille six cents âmes de population. Ces fous sont d'une activité continuelle remarquable, et alternativement très-turbulentes ou tout-à-fait tranquilles.

OBSERVATION d'une affection hystérique, comateuse, revenant périodiquement à chaque écoulement menstruel; par M. LEMERCIER, docteur en médecine, médecin de l'hôpital et des prisons de la ville de Mayenne.

LA nommée Marie Duval, domestique, âgée de vingt-quatre ans, de tempérament sanguin et nerveux, de constitution délicate, sensible et irritable; de parens morts depuis long-temps de maladies aiguës; réglée à quinze ans, et n'ayant jamais eu que de légères indispositions jusqu'à dix-neuf, qu'elle éprouva des contrariétés de la part d'une autre domestique deux jours avant l'époque de ses règles. Alors elle devint triste, rêveuse, pleurant souvent et sans cause; se plaignant de sentir dans la région du bas-ventre une espèce de frémissement et comme une boule qui allait au creux de l'estomac et de là au cou, occasionait dans cette partie un resserrement qui l'empêchait de parler, d'avalier, de respirer, et lui faisait craindre d'étouffer. Elle se mit au lit. Le soir, il lui survint des secousses dans les membres, de l'oppression et du trouble dans les idées et les sensations; dans la nuit, beaucoup d'agitation et des convulsions eurent lieu; le tronc et les extrémités furent agités en tous sens, et plusieurs personnes eurent peine à maintenir la malade dans son lit. La tête, les muscles de la face et les yeux continuellement affectés de convulsions; toute la nuit se passa ainsi en mouvemens désordonnés. Le matin, les règles parurent, les convulsions cessèrent, la malade tomba dans une espèce de syncope, resta quatre heures sans connaissance et sans mouvement; seulement de loin en loin quelques soubresauts dans les membres. Après ce temps, elle revint peu à peu de cet état comateux, pleura beaucoup et passa le reste du jour paisiblement, mais sans parler et sans rien vouloir prendre. Le soir, les menstrues coulèrent peu et les convulsions reparurent, mais moins violentes et ne durant qu'une demi-heure; ensuite la malade retomba sans connaissance, passa la nuit dans la même position et sans aucune agitation. Le matin,

elle reprit l'usage de ses sens, rendit une grande quantité d'urines limpides et se plaignit de douleurs par tout le corps. Le soir du troisième jour, elle était bien, prit un bouillon et dormit presque toute la nuit. Le matin, elle se leva à son ordinaire, mangea une soupe, et demanda avec sollicitude à s'occuper de son travail accoutumé. Depuis ce temps jusqu'à présent (cinq ans) la malade éprouve régulièrement, à chaque période menstruelle, l'accès suivant :

Deux ou trois jours avant l'écoulement des menstrues, le ventre devient paresseux, gonflé, les urines rares; le caractère sombre et triste; la malade pleure ou rit sans motifs; elle éprouve des bâillemens et pandiculations; elle ressent dans la région hypogastrique comme une boule qui monte à l'estomac, de là au cou, et y occasionne une constriction qui gêne plus ou moins la parole, la respiration et la déglutition: quand ses règles coulent, elle tombe dans une espèce de léthargie qui a l'apparence d'un sommeil doux et tranquille: la respiration est calme, le pouls lent et peu développé; la peau est dans l'état naturel, ni chaude, ni froide; les membres sont souples, sans agitation, et restent où on les place; si on les pince, la malade ne donne aucune marque de sensibilité; si on brûle légèrement la peau avec la flamme d'une chandelle, elle les retire lentement. La figure est calme et colorée comme dans l'état de santé; les yeux sont fixes et les paupières constamment fermées; les dents sont rapprochées et la déglutition impossible. Si on présente de l'alcali volatil sous les fosses nasales et une vive lumière à la pupille, elle veut détourner la tête, fait entendre un son plaintif, sans articuler aucun mot, puis retombe dans l'état comateux d'où on avait voulu la faire sortir. Après vingt-quatre heures, elle ouvre les yeux, se tourne plusieurs fois dans son lit, pleure. Si on lui adresse la parole, elle ne répond que par des mots entrecoupés de sanglots, se cache la figure avec sa couverture, et peu de temps après est sans connaissance et sans mouvement; elle passe encore environ trente heures dans cette position, puis se réveille, reste triste et sans parler une heure ou deux, rend



une grande quantité d'urine claire ; ses règles cessent ordinairement de couler de ce jour-là ; elle se lève, mange un peu, et à peine a-t-elle repris l'usage de ses facultés qu'elle va s'occuper, sans rien dire, de son ouvrage habituel. Dans l'intervalle de ses attaques, elle est gaie, laborieuse, active, pieuse et officieuse pour les maîtres et les autres domestiques.

On a employé tour à tour, pour combattre l'affection de cette fille, les saignées de bras, de pied, les sangsues aux parties génitales avant et après l'accès ; l'inspiration et l'application sur le front et les tempes des eaux aromatiques spiritueuses pendant l'attaque ; avant et après, les potions calmantes, antispasmodiques, dans lesquelles entraient les sirops de diacode et d'éther ; l'extrait gommeux d'opium, le laudanum ; les teintures de succin, de musc, de castoreum et d'assa-fœtida ; l'eau de tilleul et de fleurs d'oranger ; les tisanes de tilleul, de feuilles d'oranger et de valériane ; les frictions camphrées et opiacées sur le cou, l'épigastre, le bas-ventre et l'hypogastre ; les lavemens purgatifs, ou avec le vinaigre et l'assa-fœtida ; les vésicatoires à la nuque, au bras et aux jambes ; les bains chauds, tièdes et froids. Malgré tous ces médicamens, secondés des moyens hygiéniques et du régime, on n'a pu empêcher les accès de se renouveler à chaque période menstruelle. Maintenant la malade a cessé tous les remèdes et ne veut plus en employer.

Observation sur un cochon conservé long-temps en vie à peu près sans alimens.

On connaît plusieurs exemples d'animans retrouvés encore vivans après avoir été plus ou moins long-temps enfermés, presque sans nourriture et sans air. En voici un qui est rapporté dans les Mémoires de la société Linnéenne d'Angleterre :

« Un cochon fut enterré dans son étable par l'éboulement d'une masse de craie, près de Douvres, le 14 décembre 1810. Le 28 mai suivant, c'est-à-dire cent soixante jours après cet événement, M. Mantel, maire du lieu, fut averti que

des ouvriers, en enlevant les débris du rocher écroulé, avaient entendu les cris de l'animal ; il les excita aussitôt à déblayer la craie qui recouvrait l'étable, dirigés par le propriétaire, M. Poole. Bientôt il vit avec surprise le cochon vivant et dégagé de sa prison. Tout son corps était extrêmement maigri et à peine y pouvait-on discerner un seul muscle ; ses soies étaient hérissées sans être dures, elles étaient au contraire souples, propres et blanches ; l'animal était vif, marchait bien, et prit tout de suite des alimens. Il était gras au moment de l'accident, et l'on suppose qu'il devait peser alors environ 160 livres ; quand on l'a retrouvé, il n'en pesait que 40. On certifia à M. Mantel qu'au temps de l'éboulement il n'y avait ni aliment ni eau dans l'étable, qui était un caveau de six pieds carrés creusé dans le roc et fermé en avant par du bois. Le tout était recouvert de trente pieds de craie environ ; la porte et les autres boiseries avaient été fortement rongées, et tous les côtés de cette cave étaient polis ayant été, selon toute apparence, constamment léchés pour en retirer l'humidité qui transsudait du rocher. On voyait clairement que l'animal avait mangé une portion de la craie, et l'on pouvait juger à l'aspect des excréments que cette substance avait passé plus d'une fois dans ses intestins.

Note sur le nombre des plantes connues par les anciens et par les modernes.

M. de Humboldt, dans les prolégomènes de ses nouveaux genres ou espèces de plantes, a supputé que les anciens écrivains grecs, romains et arabes, n'ont pas nommé et décrit plus de 1,400 plantes ; on en compte maintenant trente-huit mille dans les diverses parties du monde, savoir :

En Europe.	7,000
Dans les régions tempérées de l'Asie.	1,500
En Asie, près des tropiques et dans les îles.	4,500
En Afrique.	3,000
Dans les régions tempérées des deux Amériques.	4,000
En Amérique, entre les tropiques.	13,000
Dans la Nouvelle-Hollande et les îles de la mer Pacifique.	5,000
	38,000

HISTOIRE DE LA VACCINE.

Monument de l'existence reconnue de la vaccine en 1769.

Nous avons cité récemment (n^o. du 21 décembre 1816) des faits authentiques qui prouvent que M. Rabaud-Pommier, ministre à Montpellier, ayant reconnu les propriétés préservatives de la vaccine, en avait, en 1787, donné communication à un médecin, ami de l'illustre Jenner : voici maintenant la preuve certaine que non-seulement les propriétés de la vaccine étaient connues, mais encore qu'elles avaient été annoncées en Allemagne en 1769, c'est-à-dire vingt-neuf ans avant que Jenner eût publié ses essais, puisque ce n'est qu'en 1798 qu'il fit part de sa découverte.

Nous tirons cette preuve d'un ouvrage français et allemand, intitulé : *Cours de la vaccine inoculée par le moyen de l'emplâtre vésicatoire; observé et décrit par F. B. OSIANDER, docteur et professeur de médecine à l'université de Gottingue; présenté dans un tableau colorié fait d'après ses propres dessins, offrant d'une manière très-vraie et très-exacte les changemens progressifs et journaliers de cette maladie. Gottingue, aux dépens de l'auteur. 1802. In-4^o. 16 pages de texte, et une planche coloriée.*

Voici ce qu'on lit à la page 11 :

« On a cru jusqu'aujourd'hui que le docteur Jenner était le premier qui eût rendu publique l'observation qu'ont faite les habitans des campagnes, que la vaccine préservait de la petite vérole. Il conste maintenant que cette découverte a été publiée, il y a trente-trois ans, dans un écrit périodique, imprimé à Gottingue. A cette époque, vivait dans cette ville un commissaire de logis, en même temps maître d'écriture, nommé Roder, qui dans la suite partit pour la Hollande, où il entreprit un commerce de livres et de cartes géographiques. Ce commissaire publia, en 1769, une feuille hebdomadaire qui contenait des annonces, et où il insérait, comme il est ordinaire dans beaucoup de lieux, des mémoires sur les sciences qui lui étaient livrés par les savans d'ici, ou qu'il tirait

vraisemblablement d'autres écrits et qu'il donnait sous forme d'extraits. Il parut à Gottingue, chez F.-A. Rosenbusch, de ces feuilles en format in-8^o., avec figures, les trois années 1769, 1770 et 1771, sous le titre : *Allgemeine Unterhaltungen*. Chacune de ces feuilles portait en tête cette inscription : *Au peuple*. Le n^o. 39, du 24 mai, première année 1769, contient un traité sur la maladie des bœufs, entrepris d'après quelque passage de *Livius*. L'auteur de ce traité, qui ne se nomma point, mais qu'on soupçonne avec raison avoir été un cultivateur très-instruit du voisinage, dit au commencement de son mémoire, qui mérite vraiment d'être lu, « qu'il s'était étonné souvent en lisant *Livius* de voir de si fréquentes pestes affliger la ville de Rome naissante, ayant compté, dans un espace de trois cents ans, dix-sept époques où cette maladie avait exercé ses ravages. Il s'étonnait que la peste ne fût point passée des pays étrangers, par exemple, d'Afrique en Italie; mais qu'elle eût toujours pris naissance dans les environs de Rome même. Il soupçonnait qu'on avait alors regardé comme peste diverses maladies épidémiques, telles que les fièvres inflammatoires avec éruption, la petite vérole, la rougeole, la fièvre miliary et pourpre, les pétéchiés, etc., et pensait que ces maladies étaient plus anciennes qu'on ne le croit vulgairement. » Mais ce qu'il ajoute est digne de remarque, c'est ainsi qu'il s'exprime :

« Ce qui fixe toute mon attention, dit-il, c'est que, d'après *Livius*, une telle peste était souvent commune aux hommes et aux animaux en même temps, ce qu'on n'observe pas aujourd'hui. J'ai dit plus haut que plusieurs de ces pestes pouvaient bien n'avoir été qu'une fièvre inflammatoire avec éruption, d'autant qu'elle attaquait souvent les hommes et les animaux en même temps, et que *Livius* la nomme une fois expressément *scabies*. En y réfléchissant, je ne puis m'empêcher de penser à cette maladie variolique des vaches, connue ici dans nos campagnes, qui infecte encore aujourd'hui les personnes qui sont chargées de les soigner et de les traire. Il est vrai, elle est aussi rarement mortelle pour les hommes que pour ces animaux; mais ceux qui en sont atteints n'en

sont pas moins sérieusement malades quelquefois. Peut-être la température froide de ce climat ne permet-elle pas à ce virus de développer toute sa malignité. Je dois encore ajouter, en passant, que les personnes de nos campagnes qui ont eu la vaccine, se flattent hautement d'être, pour toujours, exemptes de la petite vérole ordinaire; c'est ce que m'ont assuré nombre de fois des personnes sensées que j'ai questionnées sur ce sujet. »

« Il suit donc de ce passage remarquable, 1°. qu'on connaissait, il y a trente-trois ans, ici dans les campagnes, et principalement dans nos environs, la vaccine ou la maladie variolique des vaches; 2°. que les personnes chargées de les traire savaient très-bien que cette maladie était contagieuse même pour les hommes; 3°. qu'elle n'était point regardée comme une maladie dangereuse. Il suit 4°. que ceux qui l'avaient eue se croyaient par cela même préservés de la petite vérole; 5°. que cette opinion n'était point propre aux gens crédules de la campagne seulement; mais qu'elle leur était commune avec des personnes très-sensées, habitantes de ces mêmes campagnes, et qui la regardaient non comme une opinion, mais comme une vérité confirmée par une longue expérience, et comme une observation précieuse et importante; 6°. enfin que cette observation importante a été rendue publique, il y a long-temps, dans un écrit périodique. »

En rapportant ceci, je suis loin de chercher à diminuer la gloire d'Edward Jenner, qu'en ma qualité de médecin et surtout de père de famille, je mets au niveau pour le moins des plus grands bienfaiteurs de l'humanité; mais notre devoir de rapporteurs des faits m'oblige à les tous exposer avec impartialité, en laissant à l'histoire le soin de les tous apprécier.

Ces particularités prouveront du moins qu'il en est de la vaccine comme de plusieurs autres découvertes vers lesquelles l'esprit humain s'avance à la fois chez plusieurs peuples; en sorte que le génie qui le premier les a aperçues n'a fait que devancer de quelque temps un résultat auquel les progrès de la civilisation auraient conduit infailliblement un peu plus tard.

Nous n'en devons pas moins une profonde reconnaissance aux hommes privilégiés qui nous font jouir d'avantages que la nature semblait vouloir réserver pour nos descendants.

BIBLIOGRAPHIE.

1°. L'AMI DE L'ÉCONOMIE AUX AMIS DE L'HUMANITÉ, sur les pains divers, dans la composition desquels entre la pomme-de-terre, ainsi que sur les nouvelles appropriations d'un de ses produits, le parenchyme, dont la conversion en pain offre la solution du plus important problème de l'économie alimentaire des classes indigentes : observations communiquées à la Société Royale et centrale d'agriculture, par M. A.-A. CADET-DE-VAUX, ancien président de la Société philanthropique, etc., etc., professeur de l'école de boulangerie. Broch. in-8°. Prix, 1 f. 25 c. Chez L. Colas, et Madame Huzard.

2°. INSTRUCTION sur le meilleur emploi de la pomme-de-terre dans sa co-panification avec les farines céréales. Prix, 50 cent.

3°. PLANTATION DES GERMES DE LA POMME-DE-TERRE, ou Instruction sur la préférence à donner à la plantation des germes ou yeux de la pomme-de-terre, comme moyen le plus économique, surtout dans les circonstances présentes, et le plus favorable sous le rapport des produits, suivie de quelques modifications sur sa culture ainsi que sur son emploi. Prix, 40 cent.

Les titres de ces trois opuscules en indiquent clairement le but. Un quintal de pommes-de-terre contient 75 livres d'eau de végétation, le reste est entièrement formé de substances nutritives, dont en fécule 16 livres, et parenchyme 9.

On connaît plusieurs moyens de faire entrer en totalité ces deux substances dans le pain sans soumettre préalablement les pommes-de-terre à la cuisson, procédé tout à la fois vicieux et peu économique.

Le moyen que j'ai conseillé plusieurs fois, parce que j'en avais constaté moi-même pendant

long-temps les avantages, et qu'il est usité dans plusieurs départemens de l'Ouest, consiste à râper les pommes-de-terre après les avoir bien lavées; puis à laisser égoutter la pâte en la suspendant dans un sac durant cinq à six heures, après quoi on la pétrit avec les deux tiers ou même moitié seulement de farine ordinaire, en ayant seulement l'attention d'employer l'eau de pétrissage plus chaude que de coutume.

Les procédés recommandés par M. Cadet-de-Vaux ont sur celui-là des avantages qu'il regarde comme décisifs; et une longue expérience donne aux préceptes de ce philanthrope une très-grande autorité. M. Cadet-de-Vaux désapprouve l'emploi de la pulpe fraîche de pomme-de-terre, il pense que, si on en associe plus d'un tiers à la farine ordinaire, le pain est « mat, lourd, s'appêtant difficilement, et dès lors gras-cuit, trempant mal au bouillon, et pesant sur l'estomac. » Il conseille donc de séparer d'abord au moyen de l'eau la fécule du parenchyme, de faire sécher celui-ci au four ou à l'étuve, et de le réduire en farine. Réduite à cet état, la pomme-de-terre est inaltérable, tous ses principes nutritifs sont réduits à un petit volume, et l'on n'a plus d'embarras pour la conserver. Cette farine, comme celle de froment, produit en pain un quart en sus de son poids, et le pain qu'on fait en les associant est au moins aussi délicat que celui de froment pur; il a d'ailleurs l'avantage de rester frais pendant très-long-temps.

Un setier de pomme-de-terre, pesant 300 livres, produira 75 livres de farine, desquelles on tirera 100 livres de pain. Or, on peut évaluer à 6 fr. le prix du setier; en ajoutant 2 fr. pour combustible, frais d'ustensiles, etc., on aura du pain excellent à 8 centimes la livre.

M. Cadet-de-Vaux examine ensuite le parti que l'on peut tirer de cette préparation des pommes-de-terre pour les approvisionnement de tous les grands établissemens d'industrie, ou qui sont à la charge du gouvernement. Il ne lui est pas difficile de montrer les grands avantages que l'on en retirerait.

Il n'a pas borné là ses travaux; ses expériences ont encore eu pour but de démontrer que le parenchyme seul de la pomme-de-terre pouvait entrer comme partie constituante d'un excellent pain, et devenait ainsi un aliment savoureux et salubre. Les pommes-de-terre ne sont pas moins convenables pour les soupes économiques, « quand, après les avoir fait cuire à la vapeur, pelées, gruautées et desséchées à l'étuve, on les réduit en farine.

» Cent livres de farine, ainsi préparées, reviennent à dix centimes la livre.

» La livre donnant cinq rations et plus, c'est deux centimes que coûte chaque ration de deux livres en poids d'une purée *la plus consistante, la plus savoureuse et la plus nutritive.* »

Le sujet du troisième opusculé que nous avons annoncé, s'éloignant beaucoup de ceux auxquels nous devons nous restreindre, nous n'en dirons qu'un mot.

Depuis long-temps des agriculteurs savaient qu'il suffit de planter l'œil ou le germe de la pomme-de-terre pour en avoir une bonne récolte. M. Cadet-de-Vaux a senti l'importance de publier cette observation dont le but est de ménager les semences nécessaires à la nourriture. Il conseille d'employer les soirées d'hiver à extraire les yeux des tubercules et à les réserver cachés dans la paille fraîche, tandis qu'on mange les tubercules. Il paraît que dans des expériences comparatives, cette manière de planter a donné des résultats beaucoup plus avantageux que toute autre. Reste à savoir si la nature du terrain et l'état de la température ne doit pas y faire apporter quelque modification.

Au reste, M. Cadet-de-Vaux a constaté, comme bien d'autres agriculteurs, que la manière la plus défectueuse de planter les pommes-de-terre, était de couper les tubercules, et qu'on retirait moins de produit des plus gros morceaux mutilés de cette manière que de très-petits tubercules enfouis entiers.

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1^{er}, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n^o. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. DE MONTEGRE, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S. Guillaume, n^o. 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IV^e. ÉPOQUE. = I^{re}. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. (Suite de la théorie des signes)

Quædam signorum, quæ futura prænuntiant, prognostica nuncupantur. (GAL. de subfig. empir. c. 6. isag.)

On tirait, suivant Galien, trois sortes principales d'indications des signes prognostiques :

1^o. Celles qui servaient à prévoir l'issue que devait avoir une maladie ; elles étaient déduites surtout de la nature de cette maladie, et de son caractère propre ; on en jugeait par la partie affectée, par les dispositions du corps, par la cause du mal, par l'âge, le sexe, la saison, le climat.

2^o. Celles qui faisaient juger de la durée d'une maladie : c'était la marche plus ou moins rapide des symptômes, la simplicité ou la complication des cas, les causes prédisposantes et toutes les conditions individuelles dont il est question au paragraphe précédent.

La troisième espèce d'indications servait à prédire la manière dont se terminerait la maladie, ou plutôt l'espèce de symptômes par lesquels elle se terminerait quelle qu'en fût l'événement. Ainsi l'on devait décider s'il y aurait une crise ou si la coction serait lente et insensible ; le médecin devait encore être en état de déclarer quelle serait cette crise, aussi-bien que l'époque où elle aurait lieu ; en prévoyant l'issue funeste du mal, il devait pareillement indiquer l'espèce d'accidens qui l'amèneraient.

C'est dans cette dernière partie de son art qu'excellait Galien : c'est à celle-là, qui seule dénote aux yeux des juges éclairés un immense savoir dont on a profité, que ce grand médecin dut des triomphes éclatans, et la réputation gigantesque dont il a si long-temps joui.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 21 janvier au 31 inclusivement.

Fièvres non caractérisées.	8
Fièvres intermittentes de divers types.	55
Fièvres bilieuses ou gastriques.	24
Fièvres adynamiques ou putrides.	5
Fièvres catarrhales.	7
Phlegmasies internes ou externes.	33
Phlegmasies des org. de la respiration.	37
Phthisies pulmonaires.	10
Ophthalmies.	8
Diarrhées et dyssenteries.	3
Apoplexies et paralysies récentes.	5
Hydropisies et anasarques.	16
Varioles.	2
Coliques métalliques.	2
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	84
Galeux.	28
TOTAL GÉNÉRAL.	327

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

LA température continue à s'adoucir ; ce printemps intempestif, que nous avons depuis un an payé si cher, recommence encore. Le thermomètre de Réaumur reste constamment à six, sept et huit degrés. Dans les lieux dont l'exposition favorise la concentration de la chaleur, les bourgeons se gonflent, et sans doute les imprudens vont partir : *Heu ! heu ! latet anguis in herba !*

Il serait pourtant cruel d'avoir à gémir de l'arrivée du printemps ! aussi n'est-ce que d'un simulacre de printemps que nous nous plaignons, et il n'en faudrait plus qu'un pour combler la mesure.

Hier, samedi 8 du courant, on a eü à Paris le spectacle d'une aurore boréale, qu'on n'y avait pas eu, dit-on, depuis six ans : elle a commencé

vers les sept heures du soir et s'est terminée à dix heures. Voici les principaux phénomènes que nous avons observés : le ciel était pur et serein, il a paru premièrement une lueur blanche peu intense, et occupant d'une manière assez uniforme à peu près un huitième de l'horison au nord. Bientôt il s'est détaché de cette partie éclairée des nuages ou plutôt de grandes trainées lumineuses formant d'abord deux gerbes en arcs adossés dans le milieu de leur point de départ. Ce milieu se trouvant exactement dans la direction du méridien magnétique. (Cette particularité a été constatée à l'Observatoire). Ces trainées de lumière se détachant du nord, se sont répandues ensuite dans toutes les directions, dépassant de beaucoup le zénith ; quelques-unes même se montrant plus ou moins long-temps vers le Sud-Ouest, sous l'apparence de nuages lumineux. A cette époque, le nord continuait à être éclairé d'une lumière blanche, mais uniforme, et sans mouvement. Pendant ce temps, on voyait tout à coup paraître, dans quelques points de la partie boréale du ciel, tantôt un nuage, tantôt une immense trainée d'une lumière d'abord pâle, puis d'une blancheur assez éclatante. Ces apparitions ne duraient que l'espace de quelques secondes et se répétaient bientôt ailleurs. J'ai vu un seul de ces nuages d'un gros rouge de sang. Un homme du peuple auquel je le montrai, pour m'assurer que ce n'était point une illusion, supposa que c'était l'effet d'un incendie.

Le spectacle des aurores boréales qui excite aujourd'hui notre attention, était jadis une cause générale d'effroi et d'inquiétude. Ce fut vers la fin du quatrième siècle que l'on commença à noter les observations qu'on en avait faites : l'on peut juger facilement par les paroles des historiens de l'impression qu'elles produisaient alors. Ils rapportent avoir vu tantôt des armes flamboyantes, tantôt des spectres furieux, quelquefois des soldats ou même des armées entières qui combattaient; et ces apparitions étaient toujours le présage d'événemens funestes. Lycosthène, Isidore de Séville, Grégoire de Tours, Calvisius, etc., offrent

beaucoup de récits semblables que la frayeur rend tout-à-fait extravagans.

La cause de ce phénomène est encore totalement inconnue : on a lieu toutefois de penser qu'elle est liée à l'électricité du globe. Les physiciens modernes ont abandonné les explications qu'on en avait données, et notamment celle de M. de Mairan, qui supposait que les aurores boréales étaient produites par des portions de l'atmosphère du soleil, détachées de sa masse et attirées vers la terre. Ce savant a du moins constaté le premier que ces phénomènes se passaient dans une région fort au-dessus de tout vestige d'atmosphère aérienne : par exemple, celle qu'il observa le 19 octobre 1726 était à plus de 260 lieues de la surface de la terre.

Il est à désirer que nos savans n'aient pas perdu cette occasion de faire sur cette lumière extraordinaire des expériences que les découvertes récentes sur les diverses propriétés de ce fluide pourraient rendre fort importantes.

Ces démonstrations précoces de chaleur ne sont pas moins préjudiciables aux hommes qu'aux productions de la terre. Tant qu'a duré le déluge, les maladies ont été peu nombreuses et peu graves, ainsi que nous en avons fait plusieurs fois la remarque, et cela en contradiction formelle d'un aphorisme du maître : *Ex constitutionibus anni, in universum siccitates assiduis imbris sunt salubriores, et minus mortiferae.* (sect. III. aph. 15). Au contraire, depuis dix à douze jours que le temps est devenu serein et la température douce, il est très-peu de santés qui n'aient été altérées. Les fluxions de toute espèce, les catarrhes, les inflammations des poumons, des intestins, se sont multipliées subitement à un point extrême. Les personnes les plus vigoureuses sont prises de fluxions sur le nez, sur les yeux, avec serrement des tempes, les autres ont des toux vives et déchirantes, durant lesquelles il leur semble qu'on leur fait sauter le crâne. Les douleurs de rhumatisme, de sciatique, etc., ne sont pas moins communes. Il m'a semblé que les enfans étaient moins généralement affectés que les adultes ; mais les dangers de cette espèce menacent surtout les per-

sonnes qui sortent peu et ne sont pas habituées aux influences atmosphériques ; celles-ci surtout ne sauraient prendre trop de précautions. La beauté du ciel, quelques rayons d'un soleil que l'on pouvait croire perdu invitent à sortir, on s'habille trop ou trop peu, trop pour la promenade et trop peu pour le retour, et l'on gagne en une heure de temps le germe d'un violent catarrhe, ou d'une fluxion de poitrine, ou d'une phthisie incurable.

Je rapporterai ici un exemple frappant des dangers contre lesquels je voudrais prémunir mes lecteurs : au Jardin des Plantes de Paris, on avait placé, comme on sait, la famille nombreuse de singes que possédait la ménagerie, dans l'exposition la plus favorable à ces animaux, tous originaires de pays chauds : l'année dernière, on crut pouvoir les faire jouir sans inconvénient de quelques beaux rayons de soleil qui parurent vers la fin de l'hiver : cependant tous ceux dont on ouvrit les cages à cette époque, et qui parurent d'abord si heureux de cette faveur, moururent peu de temps après de maladies de poitrine, sans aucune exception. Ce fait important par les leçons qu'on en peut tirer, m'a été rapporté par M. Frédéric Cuvier, directeur de la ménagerie, habile observateur, et qui soutient avec honneur un nom déjà illustre dans plus d'une carrière.

☉ Nouvelle lune, le 16.

☾ Premier quartier, le 24.

Depuis le 1^{er} février jusqu'au 10, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 7 l. $\frac{10}{12}$. — Le *minimum* de 28 p. 1 l. $\frac{3}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 8 d. 5.
— Le *minimum* de 1 d. 5.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 84 d. 5
— Le *minimum* de 77 d. 5.

CHEVALLIER, ingénieur-opticien.

OBSERVATION d'une plaie du sourcil droit, suivie de la perte de l'œil de ce côté, et d'amblyopie de celui du côté gauche; par M. LEMERCIER,

docteur en médecine, médecin de l'hôpital et des prisons de la ville de Mayenne, médecin des épidémies de l'arrondissement.

JEAN DUVAL, domestique, âgé de trente-deux ans, de tempérament sanguin, grand, fort, robuste et bien portant, demeurant commune d'Isé, arrondissement de Mayenne; le 16 février 1816, tenant un taureau, dans le marché du bourg de Bais, et se baissant un peu la figure, l'animal relevant d'une manière inopinée la tête, lui emporta, de bas en haut et de dedans en dehors, d'un coup de corne, les trois quarts du sourcil droit, laissant le coronal à nu dans cette partie, et occasiona instantanément la perte presque absolue de la vue. Le malade, privé tout à coup de la lumière, crut que le bout de la corne avait pénétré dans l'œil; il abandonna son jeune bœuf, et fut obligé de se faire conduire dans une maison voisine. Là, on lui lava la figure et sa plaie, qui étaient couvertes de sang, on examina le globe de l'œil et la paupière supérieure; on vit qu'ils n'étaient point endommagés. Duval ne s'affligea point de la cécité, et s'imagina qu'elle n'était que momentanée et qu'elle venait du saisissement qu'il avait éprouvé. On appliqua sur la plaie de l'eau et du sel, et un linge plié en plusieurs doubles; par là on parvint à arrêter le sang; on entourra la tête d'un bandeau, et le malade se mit au lit; il y resta trois à quatre heures, puis se leva, espérant pouvoir se rendre au domicile de son maître. Lorsqu'il fut levé, il souleva un peu son bandeau du côté gauche, dans l'intention d'y voir pour se conduire et de retourner chez lui; mais il ne put apercevoir que confusément les objets, et à peine distinguer les gros meubles de l'appartement. Du reste, ne souffrant point, ne sentant ni mal, ni pesanteur de tête; l'appétit même se fit sentir; il mangea une soupe, et but deux verres de cidre. Ne pouvant y voir assez pour s'en aller à pied, il prit un cheval. Le soir, à son arrivée, il soupa presque comme à son ordinaire, se coucha de bonne heure, et dormit passablement dans la nuit. Le lendemain matin, une femme du village pansa sa plaie avec une espèce de baume; elle continua ainsi tous les

jours jusqu'à la guérison, qui eut lieu trois semaines après l'accident. A cette époque, on amena Duval me consulter pour ses yeux. En l'examinant, je vis au sourcil droit une cicatrice irrégulière, saillante vers le bord interne de l'œil, se prolongeant jusqu'au tiers inférieur du front. La paupière supérieure sans lésion, s'élevant et s'abaissant sans gêne et comme celle du côté opposé : le globe de l'œil sans altération sensible, seulement le fond noir, l'iris et la pupile immobiles et insensibles à la flamme d'une bougie : au milieu du jour, le malade ne peut distinguer la lumière des ténèbres. L'œil gauche n'a aucune apparence de maladie; cependant la pupile est plus dilatée que dans l'état naturel; mais elle l'est moins que celle de l'œil droit : l'iris est sensible et se contracte visiblement en élevant et abaissant la paupière, et surtout quand Duval passe de l'obscurité à une vive lumière. Le malade distingue les gros objets quand ils ne sont pas trop éloignés; il est obligé de s'approcher des corps moins volumineux pour en juger sainement, sans quoi il ne les verrait que confusément. En plein jour, il peut se conduire; le soir, et quand le temps est sombre, il ne peut aller que dans les endroits qu'il connaît. Il n'éprouve point d'autre incommodité que cette altération de la vue, boit, mange dort comme avant d'avoir été blessé. Après lui avoir fait part des craintes que j'avais sur la perte de son œil droit et de l'espoir de rétablir la vision dans le gauche, je l'engageai, 1°. à se faire mettre quatre sangsues autour de chaque œil; 2°. à prendre de trois jours en trois jours, pendant trois semaines, deux grains de tartrate de potasse antimonié, dans deux verres d'eau, par cuillerées, de demi-heure en demi-heure; 3°. à faire usage, les jours où il ne prendrait point d'émétique, d'une once de tartrate acidule de potasse, dans un verre de bouillon; 4°. à porter jour et nuit sur les yeux de petits sachets, faits avec un mélange de chaux et de muriate d'ammoniaque, en lui recommandant de les renouveler tous les dix jours au moins; 5°. à se frictionner, plusieurs fois le jour, toute la circonférence des orbites avec le baume de Fioraventi; 6°. à se faire mettre un séton à la

nuque, et à le porter pendant cinq à six semaines. Duval employa tous ces différens moyens à peu près un mois et demi, et parvint à recouvrer entièrement la faculté de voir de l'œil gauche. Maintenant il apprécie parfaitement tous les objets; il s'acquitte de son travail comme avant son accident. Depuis ce temps, il n'a pas ressenti la moindre indisposition. L'œil droit est perdu, le malade est borgne, mais sans difformité apparente.

Depuis long-temps on sait que les plaies du sourcil occasionent quelquefois la perte de la vue. Hippocrate, Camérarius, Duret, Fabrice de Hilden, André, Rumler, Platner, Valsalva, Morgagni, Pouteau, Lassus, Sabatier, MM. Boyer, Richerand et Ribes, etc., parlent de cet accident. Parmi les différens auteurs qui en font mention, les uns l'attribuent à l'ébranlement ou à l'affection du cerveau, ou de ses membranes; d'autres croient qu'il est produit par l'épanchement sanguin dans le crâne, ou par des dépôts purulens sur les méninges, dans le cerveau, ou sur la couche des nerfs optiques. Plusieurs disent qu'il est dû à la lésion ou irritation des branches frontale ou nazale. Je pense que ces diverses causes peuvent, séparément ou réunies, lui donner lieu, mais que, dans l'observation précédente, la perte de la vue doit être attribuée uniquement à la lésion du nerf frontal. En effet, le malade n'a ressenti dans le moment de la blessure ni les jours suivans, aucun des signes de la commotion ni de l'épanchement; point de perte de connaissance à l'instant du coup, ni immédiatement après; point d'étourdissement, point d'assoupissement: même aucune douleur, que celle inséparable de la plaie du sourcil. Perte de la vue dans le moment même du déchirement des parties du sourcil. D'après cela, il est évident que c'est à la lésion du rameau frontal qu'il faut rapporter, dans ce cas-ci, l'affection de la vision. Mais de quelle manière survient la cécité? Est-ce par la paralysie des muscles de l'œil? est-ce par celle de l'iris ou de la rétine? M. Ribes a envisagé la question sous ces trois rapports et l'a savamment discutée: il a démontré d'une manière lumineuse que la paralysie de l'iris et des muscles de l'œil n'empêche point la rétine de conserver

la faculté d'apercevoir les objets. C'est donc sur cette dernière membrane que la lésion du frontal porte son effet. Sans nier l'influence médiante que peut avoir le tri-splanchnique (comme le pense M. Ribes) dans la paralysie de la rétine à la suite de l'affection des nerfs du sourcil, il me semble qu'on peut la concevoir, comme le dit Sabatier, par l'intermédiaire de la branche nasale qui va communiquer avec le ganglion lenticulaire : celui-ci fournissant la plus grande partie des nerfs ciliaires qui ont des rapports directs et intimes avec la partie médullaire de la rétine, qui s'unit au corps ciliaire, et par là reçoit l'impression du rameau frontal. Mais comment l'œil gauche a-t-il participé à l'affection de la rétine du côté droit, dans l'observation ci-dessus ? La rétine est-elle isolée du nerf optique et différente de lui comme semblent le présumer Winslow, Bichat et M. Ribes ? ou bien doit-on croire, comme je le pense, avec messieurs nos professeurs Portal, Boyer et Richerand, etc. qu'elle n'est que l'expansion du nerf optique ? Et, d'après cette dernière opinion, peut-on penser que l'œil gauche est devenu malade par suite de la communication des deux optiques, sur la face supérieure du sphénoïde, ou par l'intermédiaire du cerveau ? Et dire qu'en raison de l'éloignement du siège du mal, la cause s'est affaiblie, et que pour cette raison la faculté de voir du côté gauche n'a été que troublée et non entièrement abolie. Rigoureusement, on pourrait expliquer ainsi les rapports d'affection entre les deux optiques. Mais, quand on réfléchit que la disposition anatomique est toujours la même, et que, dans beaucoup de cas les plaies du sourcil entraînent la perte d'un œil sans nuire à celui du côté opposé, on est plutôt porté à attribuer la maladie de l'œil de l'autre côté de la blessure à cette correspondance harmonique entre deux organes qui ont parité de structure, similitude de fonctions ; qui sont situés symétriquement dans les mêmes divisions latérales du corps, qui font partie d'un même système, qui ont tendance réciproque à s'affecter à l'occasion l'un de l'autre, et à former ce qu'on appelle en médecine sympathie. En effet, l'expérience a appris que lorsqu'un

des yeux est troublé dans ses fonctions, même sans lésion physique apparente, l'autre le devient bientôt. C'est ainsi que dans la névralgie, lorsqu'un nerf d'un côté est souffrant, souvent son correspondant devient douloureux ; dans les douleurs fixées sur les deux yeux, on peut guérir en agissant sur un seul. Plusieurs auteurs ont expliqué différemment cette union réciproque d'affection entre des organes éloignés ; les uns par les nerfs, le cerveau, les vaisseaux sanguins, le tissu cellulaire ; les autres, par les membranes muqueuses, la sensibilité animale et organique, etc. Il faut avouer que sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, la médecine manque encore de données certaines pour en donner des explications positives et satisfaisantes ; et, comme l'observe Bichat, si on ôtait de chaque maladie les symptômes qui ne sont pas exclusivement dépendans du trouble de la fonction qui est spécialement altérée, elles offriraient un état de simplicité aussi facile pour leur étude que peu embarrassant pour leur traitement. Mais à peine un organe est-il malade, que tous semblent ressentir simultanément le mal qu'il éprouve, et que chacun paraît s'agiter à sa manière pour chasser la cause morbifique fixée sur l'organe primitivement affecté.

LEMERCIER, D. M. P.

.....
*Exemple de guérison du CROUP par l'opération
 de la BRONCHOTOMIE.*

On a fait connaître assez souvent déjà des tentatives d'opérations semblables qui n'avaient été suivies d'aucun succès : ce moyen présentant néanmoins quelque espoir de salut dans une maladie si fâcheuse, lorsque toute autre ressource est enlevée, nous croyons utile de faire connaître le fait suivant, tiré du VI^e. vol. des *Transact. medic. chirurgic.*

Le malade, âgé de sept ans, avait rendu une fausse membrane : le lendemain, la difficulté de respirer augmenta, son visage était livide ; il survint des sueurs froides, et il paraissait s'affaïsser : il avait néanmoins toute sa connaissance : il ne

semblait rester d'autre ressource que l'ouverture de la trachée et l'on s'y décida. Après avoir, par une incision verticale, mis à découvert le cartilage cricoïde et deux anneaux cartilagineux, on incisa transversalement dans l'intervalle qui les sépare. Environ une once ou une once et demie d'un mucus rouge brun écumeux jaillit par l'ouverture, et l'enfant put faire une grande inspiration qui lui permit d'en expulser ensuite davantage encore. La respiration devint sur-le-champ facile, la sueur froide cessa, et presque aussitôt l'expression du visage redevint naturelle. Le pouls battait cent soixante fois; le lendemain matin, la respiration était plus facile, le pouls marquait cent quarante-quatre. On prescrivit toutes les heures un demi-gros d'oximel scillitique dans un peu de *mixtion* camphrée, et quatre onces de la même *mixtion* furent employées dans la journée en lavemens; le soir, la respiration était à peu près libre, et la toux moins sonore: le jour suivant, le malade rendit, avec de légers efforts de toux, une cuillerée de mucosités fort épaisses; mais il n'en passa point par la plaie. Il se trouvait déjà parfaitement bien, et de ce moment son rétablissement fut progressif et uniforme.

ÉPINGLE sortie par la face interne de la cuisse; observation communiquée à l'Athénée de médecine par M. MOREAU, médecin de l'hospice civil à Vîtri-le-Français.

DANS les derniers jours de décembre 1809, M^{***}, sexagénaire, sentit presque inopinément, au tiers supérieur de la cuisse, une tumeur circonscrite, du volume d'une noix, terminée par une saillie très-prononcée. Cette tumeur était peu douloureuse, on se contenta d'y appliquer une compresse épaisse; mais le lendemain on reconnut qu'une pointe aiguë sortait de la tumeur d'environ un demi-pouce. Le médecin prit d'abord ce corps étranger pour une épine, et voulut la couper avec des ciseaux; mais ayant éprouvé de la résistance et reconnaissant qu'une portion encore très-longue de ce corps tenait dans les chairs, il

essaya de l'ébranler pour pouvoir l'extraire, ce qui ne fut pas fort difficile. Cette petite opération ne causa presque aucune douleur, et il ne sortit que deux ou trois gouttes de sang à la suite du corps étranger.

Ce corps se trouva être un fragment de ces grandes épingles d'acier qui servaient jadis à la coiffure des femmes; il avait trois pouces de long: il fut impossible à M^{***}. d'imaginer comment cette épingle était entrée dans son corps. La supposition la plus vraisemblable qu'on puisse former dans ce cas, c'est qu'elle aura été avalée avec des alimens: les exemples de faits semblables sont maintenant si communs, qu'on n'a plus le droit d'en être surpris.

NOTE sur l'emploi du colchique contre la goutte.

M. GEORGES KERR, écuyer, à la suite de remarques insérées dans le n^o. 210 du *London medical and Physical Journal*, a donné la note suivante, intéressante spécialement sous le rapport historique.

« Le colchique n'est pas un nouveau remède contre la goutte: il était en usage parmi les anciens médecins grecs, et on le trouve cité comme le principal remède de cette maladie par Pëpagomène, qui a écrit un traité sur la goutte, à la demande de l'empereur Michel Paléologue, dans le troisième siècle de notre ère. »

MOYEN d'augmenter beaucoup l'évacuation de sang produite par les sangsues.

M. O'BERNE, chirurgien anglais, ayant rappelé dernièrement, dans le journal de médecine, qu'en coupant la queue aux sangsues après les avoir appliquées, on leur faisait tirer une beaucoup plus grande quantité de sang qu'elle n'en auraient tiré sans cela; d'autres praticiens, en confirmant cette assertion, ont fait voir qu'elle n'était point nouvelle, puisqu'on la trouve dans la chirurgie d'Heister, publiée en 1739, et même dans un ouvrage de Tiberio Malsi, imprimé à Naples en

1729 sous ce titre , « *Nuova pratica della decoratorie manuale della sagnia* , etc. In-folio. Malsi rapporte que cette pratique était fort usitée de son temps : il ajoute que les *anciens* se servaient pour cela de pinces d'une forme particulière auxquelles il préfère les ciseaux. Ce dernier instrument est en effet le plus simple et le plus convenable que l'on puisse employer pour cet usage.

MÉDECINE ET CHIRURGIE VÉTÉRINAIRE.

LES faits divers que nous allons exposer, en y joignant quelques réflexions, sont extraits des trois premiers cahiers de mémoires et observations sur la chirurgie et la médecine vétérinaire pour 1816, par J.-B. Gohier, professeur d'opérations, de maladies et de clinique à l'École royale vétérinaire de Lyon, etc. Nous pouvons en tirer d'excellentes leçons, non-seulement sur les maladies des animaux et les moyens de les guérir, mais encore sur les maladies des hommes que celles-là peuvent nous apprendre à mieux connaître, en nous fournissant aussi d'excellentes indications et des moyens d'expériences pour des traitemens hasardeux.

Je ferai remarquer d'abord combien est dénuée de fondement l'opinion que les animaux sont sujets à moins de maladies que l'homme. Non-seulement les animaux sont attaqués de presque toutes nos maladies, mais encore ils en ont un grand nombre que nous n'avons pas, et plusieurs de celles qui leur sont communes avec nous leur sont bien plus souvent funestes.

Un premier fait qui résulte des observations de M. Gohier, c'est que le nombre des femelles d'animaux malades reçus dans l'infirmerie de l'école s'est trouvé infiniment moins grand que celui des mâles, surtout à l'égard des solipèdes (chevaux, ânes, mulets); ce qui tend à confir-

mer l'opinion de plusieurs cultivateurs que les jumens, par exemple, sont bien moins sujettes aux maladies que les chevaux.

J'apprends ici que les chevaux sont sujets à une entérite aiguë, avec déchirement des intestins, que M. le professeur regarde comme un véritable *coup de sang* dans les vaisseaux du mésentère et des intestins; et ce fait confirme l'indication que je crois avoir donnée le premier, notamment dans les Nos. XII et XIII de la *Gazette de Santé* pour 1816, d'apoplexies abdominales chez les hommes. Ces accidens ont été nommés par les auteurs vétérinaires *tranchées rouges*, *coliques sanguines*, *coliques inflammatoires*, etc. On y remédie comme dans l'espèce humaine, par d'amples saignées pratiquées dès le début.

Un physiologiste s'est avisé dernièrement encore d'alléguer les douleurs de l'enfantement de la femme comme une preuve irréfragable du *péché originel*. Heureusement les vérités de la religion n'ont pas besoin d'appuis aussi fragiles. Ce physiologiste, et ceux qui depuis sa mort n'ont pas craint de livrer sa mémoire au ridicule, supposaient que les femelles d'animaux accouchent sans difficulté ou du moins sans douleur, supposition trop évidemment fautive pour s'y arrêter. Je trouve, dans les observations de M. Gohier trois exemples d'opérations césariennes sur deux vaches et sur une brebis : il y avait probablement là du *foin défendu*, comme disait Mallebranche, et comme aurait dû le dire le physiologiste dont je parlais tout à l'heure.

L'auteur de ces observations examine d'abord les maladies contagieuses des animaux qu'il a eu à traiter : ce sont la gale, le farcin, la morve. Il a découvert, depuis quelques années, l'insecte qui produit la galle sur le cheval, le chien, le chat, le lapin et les bêtes à cornes. Un vété-

rinaire allemand les avait fait connaître déjà sur le mouton. Avec l'aide de M. de Saint-Didier, habile naturaliste de Lyon, M. Gohier a joint à ses observations de très-bons dessins de l'acare de la gale du cheval.

Le traitement de tous les animaux galeux est fort simple : on se contente, lorsque la maladie est récente, de frictions avec un mélange de parties égales de graisse de porc, de mercure cru, de fleur de soufre, et d'un vingtième environ de mouches cantharides réduites en poudre très-fine. Lorsqu'on a voulu diminuer la force de cet onguent, on a remplacé les cantharides par la poudre de racine d'hellébore blanc. Cette substitution est souvent utile pour les chiens : ils sont alors moins portés à se lécher et à se frotter.

On traite et on guérit le farcin en enduisant deux ou trois fois par jour, les boutons avec l'onguent *basilicum*. Lorsqu'ils sont abcédés, on les cautérise légèrement et on les panse avec des étoupes coupées, puis on déterge avec une infusion de plantes aromatiques : on donne cependant des breuvages de décoction de grande ciguë (*conium maculatum* L.), à la dose d'une once ou une once et demie, sèche, avec autant de racine d'impératoire ou de buis.

Quant à la morve, M. Gohier insiste beaucoup sur le danger de la contagion de cette maladie, danger qu'on a beaucoup augmenté dans ces derniers temps, en niant qu'il existât. Le traitement de cette maladie exige de grandes connaissances, et je me contenterai de dire qu'on n'en doit espérer quelque succès que lorsqu'il est entrepris dans le premier degré de la maladie, c'est-à-dire avant qu'elle ait étendu ses ravages.

(La suite au N°. prochain.)

BIBLIOGRAPHIE.

DICIONNAIRE DES SCIENCES MÉDICALES ; par une Société de médecins et de chirurgiens. — XVII^e. volume. A Paris, chez C.-L.-F. Panckoucke, éditeur, rue Serpente, n°. 16.

Le dix-septième volume de ce grand ouvrage commence par le mot *FREIN*, et finit avec le mot *GENCIVE*. On y trouve, entre autres articles importants, ceux de MM. Hallé et Nysten, sur les fumigations ; de M. Fournier, sur la gale ; de M. Hébréard, sur la gangrène. Ce dernier article est un mémoire pour lequel l'auteur reçut un prix de la Société de médecine de Paris.

FLORE MÉDICALE, décrite par F.-B. CHAUMETON, docteur en médecine, peinte par M^{me}. E. P. et P.-P.-J.-F. TURPIN, ouvrage entièrement neuf. Chez Panckoucke, 25^e, 26^e. et 27^e. livraisons, contenant : le *capillaire*, le *caprier*, la *capucine*, la *cardamine*, la *carline*, la *carotte*, le *caroubier*, le *carthame*, le *carvi*, la *casca- rille*, la *casse* et la *cataire*.

Cet intéressant recueil se poursuit avec activité ; plusieurs autres livraisons sont achevées ; nous les ferons connaître dès qu'elles nous seront parvenues.

ERRATA du n°. 4 de la Gazette de Santé, (1^{er}. février 1817. p. 27.)

Le premier paragraphe à la suite des maladies régnantes se rapporte à la colonne d'observations d'une année moyenne : le deuxième à celui de 1816.

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1^{er}, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n°. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse ; et chez M. DE MONTGREG, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S. Guillaume, n°. 30, faubourg S.-Germain — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IV^e. ÉPOQUE. = I^{re}. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. (Suite de la théorie des signes)

Operæ pretium mihi facturus medicus videtur, si ad providentiam sibi comparandam omne studium adhibeat.

(HIPPOC. prænot. lib.)

GALIEN avait reconnu toute l'importance de ce précepte d'Hippocrate, qui semble attacher la perfection du savoir médical à prévoir les événemens futurs dans les maladies : il donna plusieurs fois en ce genre des preuves éclatantes de sagacité qui forcèrent tous ses ennemis au silence, et lui valurent l'admiration de ses contemporains. Je citerai notamment l'exemple qu'il a rapporté lui-même dans le livre de *Præcognitione ad posthumum*, c. 13, d'un jeune homme qui allait être saigné au cinquième jour d'une maladie aiguë. Galien, en présence des médecins les plus fameux de son temps, déclara que cette évacuation artificielle était inutile, puisque la nature était sur le point d'en produire une. Tandis qu'il parlait, le malade effrayé se leva tout à coup pour fuir un serpent rouge qu'il voyait, disait-il, prêt à se jeter sur lui. Les autres médecins ne tenaient aucun compte de ce fait : cependant Galien observant une vive rougeur d'un côté du visage, ajouta qu'une hémorragie abondante allait avoir lieu à l'instant même par la narine droite. Cette dernière particularité ayant excité un rire universel : *Esclave*, s'écria Galien, *apporte un vase pour recevoir le sang, et sois attentif à ce qui va se passer.* Ces mots étaient à peine achevés que le sang, comme s'il eût obéi au pouvoir de cet homme extraordinaire, commença à couler abondamment, à la grande confusion des autres médecins.

Pour compléter ce que je dois dire de la théorie des signes, il me reste à parler du *pouls*, auquel ce médecin attribuait une très-grande importance.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 1^{er}. janvier au 10 inclusivement.

Fièvres non caractérisées.	6
Fièvres intermittentes de divers types.	52
Fièvres bilieuses ou gastriques.	39
Fièvres muqueuses.	4
Fièvres adynamiques ou putrides.	4
Fièvres catarrhales.	1
Phlegmasies internes ou externes.	46
Phlegmasies des org. de la respiration.	25
Phthisies pulmonaires.	9
Ophthalmies.	12
Diarrhées et dysenteries.	3
Apoplexies et paralysies récentes.	7
Varioles.	1
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	83
Galeux.	27
TOTAL GÉNÉRAL.	319

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Au milieu des singularités que présentent les influences dans lesquelles nous vivons, je dois faire remarquer la quantité considérable d'ophtalmies ou maux d'yeux que l'on peut observer depuis un ou deux mois. Je ne sais si l'on pourrait rigoureusement appeler cette affection *inflammation*, car rien n'y dénote clairement le caractère inflammatoire. Il y a dans le moment des plus vives douleurs un peu de rougeur des yeux, mais en tout autre temps on n'y voit que très-peu de chose : ils paraissent, comme on dit vulgairement, battus et fatigués. Le propre de ce mal est d'augmenter le soir, au point de ne pas permettre de souffrir l'impression d'une bougie ; la douleur dure toute la nuit, elle est encore très-vive au moment du réveil, mais elle diminue

ensuite dans la matinée pour recommencer vers le soir. Quelquefois cette affection est accompagnée d'inappétence et d'embarras gastrique ou intestinal, mais plus souvent les fonctions digestives sont en bon état, et l'on ne peut soupçonner aucune cause intérieure.

La nature catarrhale de cette affection n'est point douteuse, et le siège paraît en être exclusivement dans la membrane muqueuse qui recouvre le globe de l'œil.

Le traitement consiste à unir les émoulliens aux calmans plus directs, tant que la maladie conserve quelque intensité, pour faire succéder les stimulans lorsque la sensibilité malade est à peu près cessée. Ainsi, après avoir usé pendant quelques jours de lotions fréquentes de décoction de racines de guimauve, avec addition de quelques gouttes de laudanum, on en vient ensuite aux mélanges spiritueux, comme l'eau aiguisée d'eau de cologne, de sulfate de zinc, etc. Fréquemment la tenacité du mal a forcé de recourir à l'application de vésicatoires à la nuque ou derrière les oreilles.

☉ Premier quartier, le 24.

Depuis le 10 février jusqu'au 20, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 6 l. $\frac{2}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 8 l. $\frac{2}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 8 d. 8.

— Le *minimum* de 2 d. 5.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 98 d. 5.

— Le *minimum* de 80 d. 5.

CHEVALLIER, ingénieur-opticien.

OBSERVATION d'une hydrocéphale chronique extraordinaire; par C. MONTAIN, chirurgien en chef de la Charité de Lyon.

L'HYDROCÉPHALE chronique consiste dans l'accumulation d'une quantité plus ou moins considérable d'eau dans l'intérieur du crâne, comme l'indique l'étymologie du mot (1). Cette maladie ne doit pas être confondue avec celle que l'on a

improprement appelée hydrocéphale aiguë, qui n'est qu'une phlegmasie du cerveau ou de ses membranes, accompagnée le plus ordinairement d'une plus grande exhalation de sérosité.

L'hydrocéphale qui mérite réellement ce nom est apportée en naissant, ou se développe insensiblement dans le premier âge de la vie. C'est une maladie toujours mortelle; rarement elle permet à l'enfance de passer les premiers mois, les premières années. Le crâne acquiert peu à peu un volume considérable, la face, qui ne partage pas ce développement, prend un caractère singulier, qui en a souvent imposé aux esprits crédules, qui s'empressaient de voir dans cette conformation singulière des traces de ressemblances avec différens animaux; de là une nouvelle source à la croyance des monstruosités.

L'hydrocéphale qui fait le sujet de cette observation est une jeune fille, nommée Thérèse, maintenant âgée de dix-neuf ans. Elle est née dans l'hospice de la Charité de Lyon. Il paraît qu'elle a apporté en naissant les germes de cette maladie qui s'est progressivement développée jusqu'à ce jour, et a fini par acquérir un volume extraordinaire. Voilà le tableau de son état physique et moral :

1°. Sa taille est peu élevée, son teint est coloré, ses yeux vifs et bien placés, mais un peu éloignés l'un de l'autre; ses traits sont réguliers, sa physionomie n'offre pas cet aspect singulier et repoussant des autres hydrocéphales, elle est en harmonie avec le développement du crâne; sa tête est branlante comme dans la vieillesse, ce qui tient à sa pesanteur. Les dimensions de la tête sont les suivantes :

La circonférence formée par une ligne qui passe par les sourcils, les tempes et l'occiput, a deux pieds huit pouces; la demi-circonférence partant de la partie inférieure de l'occiput à la bosse nasale, un pied et demi; la demi-circonférence postérieure, partant d'une apophyse mastoïde à celle du côté opposé, près de deux pieds.

Le crâne est solide, n'offre aucune indice de fontanelle ni de suture, comme on l'observe ordinairement chez les hydrocéphales.

(1) De ὑδωρ et de κεφαλή.

2°. Le moral de cette jeune fille ne paraît point altéré par cette infirmité; elle a une intelligence assez étendue, sa mémoire est facile, son jugement très-juste, et même ses réparties sont spirituelles. Elle a été peu cultivée, le mode d'instruction adopté jusqu'à ce jour ne permettant pas d'étendre beaucoup l'enseignement des orphelins: cependant elle lit couramment.

J'insiste sur ce degré d'intelligence et d'instruction, parce que je ne connais aucun exemple d'hydrocéphale de dix-neuf ans présentant ce phénomène, et que la plupart des enfans qui en sont affectés sont dans un idiotisme plus ou moins complet.

La santé de cette jeune fille est maintenant bonne; elle est souvent affectée de céphalalgie; les menstrues sont parfaitement établies. Depuis l'âge de quatorze ans, je lui donne des soins; elle a eu successivement la gale, une fièvre inflammatoire et une fièvre adynamique qui se sont heureusement terminées.

M. Roux, chirurgien en chef adjoint de la Charité de Paris, et M. Delpech, professeur à Montpellier, ont examiné avec beaucoup de soin et de curiosité cette espèce de phénomène, à leur passage à Lyon. CLAUDIUS MONTAIN.

~~~~~  
OBSERVATION d'une épilepsie sympathique, produite par la métastase d'un bubon vénérien: par M. LEMERCIER, médecin de l'hôpital et des prisons de la ville de Mayenne, médecin des épidémies de l'arrondissement.

LE nommé Pierre Sallain, demeurant arrondissement de Mayenne, âgé de trente-deux ans, de tempérament sanguin, petit, mais bien constitué, militaire depuis dix ans, ayant eu pendant ce temps différentes maladies vénériennes, pour lesquelles il fut toujours traité dans les hôpitaux militaires destinés particulièrement à ce genre d'affection, et depuis deux ans n'ayant eu aucun symptôme de cette maladie; au mois de février 1816, revenant dans sa famille avec son congé, s'exposa plusieurs fois dans la route à l'infection: Sept jours

après son arrivée dans sa famille, il sentit sur le gland une démangeaison assez vive, qui lui donna de l'inquiétude; bientôt il aperçut dans cet endroit de petits boutons rougeâtres, laissant suinter un fluide clair et âcre. Ces petits boutons furent chaque jour en augmentant de largeur et de profondeur, laissant écouler une matière purulente, qui confirma le malade dans ses soupçons qu'il avait gagné des chancres. Il ne voulut point faire l'aveu à sa famille de sa position, continua à vivre comme à l'ordinaire, et se trouva même forcé par fois de faire quelques excès en allant faire des visites à ses connaissances.

Les ulcères du gland ne tardèrent pas à se multiplier et à prendre de l'accroissement. Sallain les brûla à diverses reprises avec le nitrate d'argent, sans pouvoir les guérir. Dix jours après l'apparition des chancres, des tiraillemens avec douleur se firent sentir dans l'aîne droite; le malade y porta la main, et il s'aperçut d'une petite tumeur, dans cette partie, de la grosseur d'une noisette. Cet engorgement des glandes inguinales fut toujours en augmentant; et, au bout de six jours, la tumeur était grosse comme un œuf, rouge et douloureuse au toucher, oblongue de dehors en dedans, et large à sa base. Appelé pour donner des soins à Sallain, lorsque je me fus fait rendre compte de ce qui précède, je l'engageai à garder le lit, à se faire appliquer sur la tumeur des cataplasmes de farine de graine de lin, et à se baigner plusieurs fois le jour la verge dans de l'eau de guimauve, pour calmer l'irritation et la vive douleur des chancres; je lui conseillai pour boisson le petit-lait et la tisane de graine de lin; du bouillon et deux soupes pour toute nourriture. Le malade suivit mes conseils. Le troisième jour, se trouvant soulagé, il se leva, resta près de quatre heures dans sa chambre, sans feu; il fut saisi de froid, se remit au lit; le soir, il éprouva beaucoup de malaise, de la fièvre et un mal de tête violent. En changeant son cataplasme, on s'aperçut que la tumeur était bien diminuée. Dans la nuit, forte agitation, point de sommeil, et grande céphalalgie; le lendemain matin, la céphalalgie continua, le bubon était presque

entièrement disparu, les ulcères du gland avaient moins suppuré que de coutume. On donna dans le jour deux lavemens pour diminuer le mal de tête et rendre le ventre libre, du bouillon léger, du petit-lait et de l'eau de tilleul alternativement.

Le soir, dixième jour de la manifestation du bubon, un premier accès d'épilepsie survient; le visage du malade se gonfle, devient rouge, presque livide; les muscles de la face et les lèvres s'agitent; la mâchoire inférieure se serre contre la supérieure; il y a perte de connaissance, grincement de dents, salive écumeuse et abondante; les yeux sont fixes, et toute la tête agitée convulsivement. La poitrine et tout le tronc éprouvent de vives secousses; la respiration est convulsive et précipitée, le pouls est petit et fréquent; les cuisses, les jambes, les pieds, les bras, les mains et les doigts se meuvent brusquement et involontairement en différens sens, et de manière à exiger beaucoup de force pour empêcher le malade de se faire du mal. Cet état d'agitation et de trouble dure environ cinq minutes, puis le calme renaît; alors la respiration se fait sans peine, elle est moins précipitée, et les secousses ne sont que des spasmes. Le pouls se ralentit et se développe davantage; les convulsions des membres diminuent, cessent; le malade reprend connaissance, et l'accès se termine: mais il reste étonné, et ne conserve aucun souvenir de ce qui s'est passé; il se plaint de fatigues et d'avoir la tête pesante. Les attaques se renouvellent ordinairement ainsi trois à quatre fois de suite, en mettant tout au plus un quart d'heure d'intervalle entre chacune: ensuite Sallain est sept à huit heures sans en éprouver; pendant ce temps, il a le libre usage de ses facultés. On lui fait prendre un bain tiède d'une demi-heure, de la tisane de tilleul et de feuille d'oranger, et une potion atispasmodique par cuillerées d'heure en heure. La nuit, les accès se répètent comme dans le jour, et le sommeil est interrompu par eux. Trois jours s'étant passés sans amélioration, je pensai que le bubon avait disparu trop promptement et qu'il s'était opéré une métastase vers le cerveau; en conséquence, je crus convenable de rappeler l'irritation aux glandes

inguinales, par un vésicatoire mis sur l'endroit où était la grosseur. Je fis part de ce qu'éprouvait ce malade à mon estimable confrère et ami, M. Delivet, médecin en chef du port de Lorient, qui alors était à Mayenne, et qui partagea mon avis. Dès que le vésicatoire commença à agir, les accès diminuèrent d'intensité et de durée; quand la suppuration fut bien établie, les glandes de l'aîne s'engorgèrent de nouveau, le bubon reparut, les accès dès lors furent toujours en diminuant, et enfin cessèrent tout-à-fait. Je fis mettre sur la nouvelle tumeur des émoulliens combinés avec les stimulans, et, après vingt-cinq jours, l'engorgement se termina par suppuration. Je fis subir à Sallain un traitement anti-vénérien, par la liqueur de Van Swieten, que je terminai par douze frictions d'onguent mercuriel, de deux gros chacune; et le malade fut guéri. Depuis cette époque jusqu'à présent, 26 décembre 1816, il n'a éprouvé aucun symptôme de maladie vénérienne ni d'épilepsie: il se porte bien.

~~~~~  
Des coups portés sur les ongles.

UN des plus cruels petits accidens auxquels on soit exposé, c'est de recevoir un coup sur l'ongle. L'effet immédiat de ce coup est de produire une violente douleur qui, bien loin de diminuer promptement comme cela arrive dans les contusions des autres parties, va en augmentant durant plusieurs heures, et continue souvent pendant long-temps. Cette douleur est produite par le sang échappé des petits vaisseaux meurtris et qui, s'amassant sous l'ongle, donne lieu à ces taches noires que l'on remarque presque toujours dans ces cas. Comme ce sang amassé n'a aucun moyen de sortir, il en résulte une inflammation de l'extrémité du doigt, puis la formation d'un dépôt purulent, à la suite duquel l'ongle tombe au milieu de douleurs excessives: le plus souvent même l'ongle qui est reproduit se trouve difforme, parce que la maladie a altéré le tissu des parties qui le reproduisent.

Il existe cependant un moyen de prévenir tous ces accidens, ou du moins de les beaucoup dimi-

nuer lorsqu'il sont fort graves : ce moyen est très-simple et très-facile à mettre en usage : il consiste à donner issue au sang épanché en perçant l'ongle. Cette petite opération est tout-à-fait comparable à celle du trépan, qui sert à évacuer de l'intérieur du crâne le sang ou les autres liquides qui s'y sont amassés et compriment le cerveau.

Un chirurgien n'aurait pas besoin qu'on lui indiquât la manière de percer un ongle sous lequel serait un amas de sang ; mais je vais, pour les autres personnes, décrire le moyen le plus facile de le faire sans occasioner de grandes douleurs. Pour cela, on commence par racler doucement l'ongle, avec un morceau de verre, dans l'endroit le plus noir, et quand il est usé au point de plier et de ne former plus qu'une pellicule, on l'ouvre sans peine avec la pointe d'un canif. A l'instant, on voit sortir un jet de sang noir, et l'on se trouve soulagé. Tout le pansement nécessaire consiste à mettre sur l'ongle un peu de linge destiné à absorber la petite quantité de sang qui suinte encore. On enveloppe le doigt pour éviter de nouveaux chocs, et l'on abandonne le mal à la nature, qui seule fait les frais de la guérison.

Cependant si la contusion avait été très-forte et l'ongle entièrement décollé, il tomberait infailliblement, mais sans causer de vives douleurs : il pourrait encore arriver que, malgré le soulagement causé par l'évacuation de sang épanché, le doigt s'enflammât, alors il faudrait l'envelopper d'un cataplasme de mie de pain bouillie dans l'eau ou dans du lait, au moyen de quoi ces accidens seraient promptement dissipés.

MÉDECINE ET CHIRURGIE VÉTÉRINAIRE.

EXPÉRIENCES sur l'opération de la cataracte dans les animaux. Extrait des mémoires et observations, etc. ; par M. J.-B. GOBIER, professeur à l'école royale vétérinaire de Lyon. Tom. II.

DE toutes les opérations que l'on pratique sur les animaux, aucune n'a encore été suivie d'aussi peu de succès, du moins sur les monodactyles, que celle dont il s'agit. Aussi s'accorde-t-on

généralement aujourd'hui à regarder la cataracte dont ceux-ci sont si fréquemment affectés, comme une maladie presque toujours incurable.

Des vétérinaires et des chirurgiens (1) assurent cependant avoir réussi plusieurs fois dans cette opération par les mêmes procédés, à l'aide desquels on en triomphe si facilement sur l'homme. Quoique les essais que j'ai faits depuis environ huit ans aient toujours été infructueux, j'ai cru néanmoins qu'il convenait de les répéter encore, d'autant plus qu'il n'est pas rare d'entendre parler de guérison de la cataracte sur les animaux solipèdes, et que les occasions de pratiquer cette opération se présentent assez fréquemment parmi ceux de ces animaux qu'on achète pour servir dans cette école à l'instruction des élèves.

J'ai fait cette opération pendant le premier et le deuxième trimestre de cette année sur quatorze animaux monodactyles et sur un chien. Je l'ai pratiquée successivement par extraction, par abaissement et par division du cristallin. Je vais rapporter ici très-sommairement le précis de ces différentes expériences que je me propose de continuer, quoiqu'elles n'aient pas eu des résultats heureux ; car, s'il est vrai qu'on ait réellement obtenu des succès ailleurs, peut-être en obtiendrai-je aussi quelques-uns, puisque l'habitude de la faire me l'a rendue assez facile, malgré la grande rétraction du globe de l'œil au fond de l'orbite, à l'approche de l'instrument.

§. I^{er}. Opération de la cataracte par extraction du cristallin.

CINQ chevaux et une jument ont été opérés par ce procédé. Tous ont été pour cela abat-

(1) Voyez : *Mémoires et Observations sur l'extraction de la cataracte dans le cheval*, par M. Édouard, insérés dans le tome IV, des instructions et observations sur les maladies des animaux domestiques, troisième partie. — Lafosse, *Dictionnaire d'hippiatrique*, etc. — *Opération de la cataracte tentée infructueusement sur les chevaux, et pourquoi elle a été sans succès*, par M. Tenon. — Ce Mémoire fait partie de ceux qu'il a publiés sous le titre de *Mémoires et observations sur l'anatomie, la pathologie et la chirurgie*, pages 208. — *Considérations sur l'organisation de l'œil, et sur l'opération de la cataracte, appliquées au traitement des animaux domestiques*, par M. Beauchêne fils, etc.

tus (1). Leur tête était solidement assujettie sur une botte de paille par un aide pendant l'opération. Je me suis servi pour la faire des deux *speculum* à crochet, que M. Tenon dit avoir employés le premier pour arrêter les paupières, d'une petite érigne pour contenir le corps clignotant, et du couteau de Wenzel pour inciser la cornée supérieurement et du côté externe. Il a toujours fallu faire usage de la curette pour faire sortir le cristallin, attendu l'enfoncement du globe de l'œil dans la cavité orbitaire. Plus d'une fois cette extraction a été fort difficile, lors même que ce corps lenticulaire était déplacé, et en partie flottant au milieu de l'humeur aqueuse que contient la chambre antérieure. L'œil a été ensuite recouvert d'un bandage propre à le défendre du contact de l'air et de la lumière.

Quelquefois l'humeur vitrée s'est échappée en même temps que le cristallin, et quelquefois aussi elle n'est pas sortie. A l'un de ces six animaux on avait administré, avant de l'opérer, une demi once d'opium, et à une autre, une décoction de deux onces de belladone bien sèche, ce qui procura une dilatation un peu plus grande de la pupille, mais qui ne subsista pas long-temps.

Dès le lendemain de l'opération, la conjonctive était, dans tous très-enflammée, la cornée lucide, blanchâtre, les deux lèvres de la plaie, légèrement gonflées. Ces symptômes prirent un caractère plus grave les jours suivans, et la cornée devint beaucoup plus blanche et plus épaisse. Au milieu de la plaie se sont montrées des fongosités plus ou moins saillantes, que ni les lotions et les cataplasmes aromatiques, ni la poussière très-fine de charbon de bois, ni la cautérisation légère au moyen de la pierre infernale (nitrate d'argent fondu), etc. n'ont pu faire disparaître. L'œil a bientôt diminué sensiblement de volume, une chassie très-abondante était sécrétée et le couvrait presque entièrement. Aucun de ces animaux n'a recouvré la vue, et tous ont eu l'œil opéré beau-

(1) On peut aussi faire cette opération, l'animal étant debout, en le fixant au travail dont j'ai donné la description.

coup plus difforme après l'opération qu'avant, puisqu'il s'est ensuite atrophié complètement.

§. II. *Opération de la cataracte par abaissement ou déplacement du cristallin.*

Cinq chevaux, une ânesse et un chien ont été opérés de cette manière. Les mêmes instrumens ont été employés pour fixer les paupières et le corps clignotant. La ponction a été faite à la cornée lucide à une ligne ou deux au plus du bord de cette membrane, du côté du petit angle, avec la lance droite qu'emploient plusieurs oculistes. Cet instrument, porté ensuite par l'ouverture de la pupille sur le cristallin, l'a abaissé aisément, et en général sans hémorragie; mais il a toujours été fort difficile de le maintenir au fond de la chambre postérieure. Dès que l'on retirait la lance, il remontait plus ou moins. Sur un cheval pourtant, il ne se replaça point, et l'animal voyait assez bien quelques jours après l'opération; mais une dizaine de jours s'étaient à peine écoulés qu'il ne distinguait plus du tout les objets qui l'entouraient. Il en fut de même sur une ânesse dont la cataracte était laiteuse. La membrane du cristallin fut enlevée, la plaie faite à la cornée se cicatrisa très-promptement, et l'œil devint bientôt fort beau. Cependant cette ânesse cessa de voir au bout d'une douzaine de jours. Un cheval dont la cataracte était laiteuse, vit aussi assez pour se conduire, immédiatement après avoir été opéré; seulement il était un peu peureux; mais dès le lendemain il y avait opacité de toute la cornée, et il ne voyait plus du tout. Cette opacité ne s'est point dissipée.

La cornée lucide, sur tous ces animaux, est devenue un peu blanchâtre dès le lendemain de l'opération. Cette blancheur, quelquefois parsemée de petites taches rouges, a augmenté les jours suivans, et l'a rendue, dans presque tous, tout-à-fait opaque, sans que les collyres résolutifs aient pu faire disparaître cette opacité. Les yeux ont ensuite diminué un peu de volume, mais moins qu'à la suite de l'opération par extraction.

Il est à remarquer que lorsqu'on opère par abaissement du cristallin, l'œil, sur plusieurs che-

vaux, ne fait presque plus aucun mouvement dès que la lance a transpercé la cornée, ce qui permet de tenir ce corps opaque abaissé presque toujours aussi long-temps qu'on le veut; mais il faut, pour prévenir tout accident, prendre un point d'appui solide sur le bord de l'orbite.

§. III. *Opération de la cataracte par division du cristallin.*

Ce procédé a été tenté sur un cheval et une jument. Mais dans l'un et dans l'autre il fut impossible de briser le cristallin, soit avant, soit après son déplacement. Dans le premier cas, la lance ne produisait aucun effet propre à le rompre; dans le second, elle le faisait tourner au milieu de l'humeur aqueuse sans opérer la moindre division dans sa substance. Sur l'un de ces deux animaux, dont le cristallin était flottant au milieu de l'humeur aqueuse de la chambre antérieure (1), il y eut une assez forte hémorragie dans l'intérieur du globe, par l'effet d'un mouvement brusque que fit l'animal au moment où je retirai la lance. Le sang épanché ne fut absorbé que lentement; et il en résulta l'atrophie de l'œil. Le volume de l'œil de l'autre animal diminua moins.

Il n'est pas rare de voir des chevaux qui ont deux cataractes que l'on peut opérer; mais de quelque manière qu'on assujétisse l'animal, et quel que soit le procédé que l'on emploie, on doit bien se garder de porter l'instrument en même temps sur les deux yeux, comme on le fait quelquefois sur l'homme. Les frottemens qui ne manqueraient pas d'avoir lieu sur l'œil, le premier opéré, pendant que l'on agirait sur le second, pourraient occasioner dans son intérieur un épanchement sanguin fort considérable et

(1) Parmi les animaux dont le cristallin est déplacé, il en est qui ne voient pas, et c'est le cas où se trouvait celui-ci. Mais lorsque le cristallin cataracté reste dans le fond de la chambre postérieure, la plupart voient plus ou moins bien, comme je m'en suis convaincu plusieurs fois. La nature a fait sur les animaux, beaucoup plus que l'art ne peut faire. On doit bien se garder alors de toucher à l'œil malade.

toujours très-nuisible au succès de l'opération, ce dont nous avons vu un exemple.

REMARQUES.

Sur presque tous les animaux dont il vient d'être parlé, la membrane cristalloïde était très-opaque, en même temps que le corps lenticulaire qu'elle enveloppait. Sur quelques chevaux, on remarquait dans plusieurs endroits de la face antérieure de cette capsule divers points d'ossification, qui formaient une sorte de calotte fort épaisse. La couleur du cristallin était, sur les uns jaunâtre, et sur d'autres, d'un blanc argenté. Il est vraisemblable que la plupart de ces cataractes étaient une suite de la fluxion périodique, maladie si commune parmi les chevaux, et si difficile à guérir. Il n'y avait que deux cataractes laiteuses; cette variété n'est pas facile à reconnaître avant de porter l'instrument dans le globe.

Ce que j'ai observé dans ces diverses expériences, je l'avais déjà remarqué plusieurs fois dans les autres essais que j'avais tentés antérieurement, d'où je suis porté à croire avec plusieurs auteurs, que s'il est un moyen de guérir le cheval de la cataracte, ce ne peut être qu'en opérant par abaissement, parce qu'alors on ne donne point issue aux trois parties considérables qu'on en retire par l'extraction, c'est-à-dire l'humeur aqueuse, le cristallin, et souvent l'humeur vitrée. Mais ce procédé présentera toujours deux obstacles assez difficiles à surmonter; le premier c'est la grande rétraction du globe, au fond de l'orbite, rétraction qui est due en grande partie à la présence du septième muscle de l'œil qui, comme on le sait, n'existe pas dans l'homme. Le second, est la difficulté de diviser ou de déchirer la membrane cristalloïde, quand elle est opaque, (et elle l'est presque toujours) ce qui est cause que lorsque le cristallin est abaissé, comme elle n'a souvent été que tirillée, il remonte aussitôt que l'instrument n'agit plus dessus. Son remplacement a lieu alors d'autant plus vite que le globe par la force très-grande du muscle orbiculaire, se trouve fortement retiré et pressé au fond de l'orbite.

BIBLIOGRAPHIE.

ESSAI sur l'Hygiène militaire des Antilles. — Brochure in-8°. de 83 pages.

La lecture que nous avons faite de cet écrit, nous a convaincus que, quant à la partie théorique, l'auteur n'avance rien qui ne soit susceptible d'être avoué par un médecin éclairé.

Sous le rapport pratique, il ne suffisait pas même d'être médecin instruit pour composer un tel ouvrage, il fallait encore réunir toutes les connaissances dont l'auteur a fait preuve, sur le régime, les travaux, les mœurs et le caractère du soldat en général, et y ajouter toutes les notions que l'expérience et l'habitude des Antilles lui ont procurées sur les causes des maladies les plus meurtrières dans ces contrées, et sur les moyens les plus convenables de s'en garantir.

L'auteur de cet ouvrage est M. Moreau de Jonnés, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, attaché au ministère de la marine pour les travaux géographiques et statistiques de la direction supérieure des colonies. Il traite successivement ; 1°. du choix des troupes destinées à servir aux Antilles ; 2°. de l'embarquement des troupes ; 3°. de la traversée ; 4°. du débarquement ; 5°. des garnisons des Antilles ; 6°. des vivres des troupes ; 7°. de la discipline intérieure ; 8°. enfin, des hôpitaux des Antilles.

Le défaut d'espace ne nous permet pas d'analyser ici les différens chapitres de l'ouvrage de M. Moreau de Jonnés ; nous nous bornerons à

dire qu'il n'en est aucun qui ne présente quel que observation intéressante et des préceptes utiles.

L'auteur a encore eu soin de placer à la fin de son livre le nom des plantes vénéneuses qui croissent à la Martinique, dans l'espoir fondé de prévenir les accidens funestes qu'occasionne fréquemment l'ignorance où sont les Européens des propriétés pernicieuses de ces végétaux.

Nous ne connaissons rien d'aussi complet, d'aussi précis ni d'aussi satisfaisant sur l'hygiène militaire des Antilles, que cet ouvrage ; il est digne de faire suite aux Mémoires du maréchal de Saxe, sur les moyens de conserver la santé du soldat ; et on peut le considérer comme une sorte de manuel ou de règlement à mettre entre les mains des officiers, des administrateurs et des médecins dans les colonies (1). K, D. M.

Eau des Templiers, ou Eau de Cologne balsamée.

Les auteurs de cette composition, qui nous a paru très-agréable, nous ont présenté une approbation de MM. les membres de l'Athénée des Arts, très-propre à inspirer de la confiance, et qui nous porte à en faire mention, bien que cela soit contraire à notre usage.

(1) Sur le rapport du conseil de santé militaire, son excellence le ministre de la guerre a ordonné, par une décision du 15 juillet dernier, que l'*Essai sur l'hygiène militaire des Antilles* serait envoyé aux officiers de santé principaux et aux administrateurs des hôpitaux du département de la guerre

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1^{er}, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n°. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse ; et chez M. DE MONTEGRE, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n°. 30, faubourg S.-Germain — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas recus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IV^e. ÉPOQUE. = I^{re}. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. (Du pouls.)

Omnium itaque, quorum ad nos memoria pervenit, primum nomen pulsus Hippocrates litteris prodidit..... Pulsum enim omnem arteriarum motum sensibilem appellavit.

(GALEN. de puls. different. Lib. I. c. 2. S. IV.)

HIPPOCRATE semble avoir donné peu d'importance à l'étude des mouvemens du pouls : ses successeurs s'en occupèrent davantage, et Galien a pris soin de rassembler, dans ses divers traités sur cet objet, toutes les définitions qu'ils en ont données. Ces définitions se réduisent à peu près à dire que c'est un mouvement de dilatation et de resserrement du cœur, des artères, et des méninges ou du cerveau; car on avait déjà remarqué que le cerveau est agité de mouvemens isochrones à ceux du cœur.

Aucun médecin, même parmi les modernes, ne s'est autant occupé du pouls que Galien. Les distinctions en quelque sorte innombrables qu'il établit entre les diverses espèces, et les remarques subtiles qu'il fait à cette occasion, donnent lieu de penser qu'il a, dans ce cas, plutôt suivi l'impulsion de son imagination que les inspirations de la nature.

Je vais essayer néanmoins de donner une idée des principales particularités de sa théorie sur ce point.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 11 février au 20 inclusivement.

FIÈVRES non caractérisées.	5
Fièvres intermittentes de divers types.	40
Fièvres bilieuses ou gastriques.	32
Fièvres adynamiques ou putrides.	9
Fièvres ataxiques.	1
<i>Fièvres catarrhales.</i>	3
Phlegmasies internes ou externes.	38
Phlegmasies des org. de la respiration.	21
Phthisies pulmonaires.	9
Diarrhées et dyssenteries.	6
Ophthalmies.	10
Hydropisies et anasarques.	9
Apoplexies et paralysies récentes.	4
Coliques métalliques.	4
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	62
Galeux.	19
TOTAL GÉNÉRAL.	272

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

La température continue à s'adoucir, et le soleil, qui s'élève de plus en plus sur l'horison, ramène tout-à-fait le printemps. On dit qu'une température semblable se fait sentir dans toute l'Europe, et partout l'on rapporte que les productions de la terre se développent avec grande activité. A Paris le thermomètre de Réaumur marque le matin trois et quatre degrés, et s'élève dans le milieu du jour jusqu'à huit et neuf. Le temps est plus sec, ou plutôt moins humide qu'il n'avait été depuis un an; c'est-à-dire qu'on n'a guère que de légères averse une ou deux fois par jour, et qu'il y a parfois dans les intervalles quelques belles *éclaircies*.

Le nombre des malades est peu considérable, et l'on n'en voit pas de dangereusement affectés

par suite des influences de la saison. Les esquinancies ont à peu près disparu; les maux d'yeux diminuent, ainsi que les autres affections catarrhales.

Plusieurs enfans ont été saisis de fièvres avec douleurs et sentiment de brisement dans les membres, mais sans aucun symptôme d'embarras gastrique ou intestinal, ni d'affection des membranes musculeuses.

Ces fièvres sont continues, avec un très-fort redoublement, ayant lieu chaque jour, non loin de midi; elles durent cinq à six jours, et se terminent d'elles-mêmes sans évacuation et sans mouvement critique apparent. Je me suis contenté de faire donner aux enfans une infusion de fleurs pectorales miellée, sans aucun remède.

☉ Pleine lune, le 3.

☾ Dernier quartier, le 10.

Depuis le 20 février jusqu'au 28, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 3 l. $\frac{9}{15}$. — Le *minimum* de 27 p. 10 l. $\frac{7}{15}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 8 d. 7. — Le *minimum* de 4 d. 3.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 95 d. 5. — Le *minimum* de 83 d. 0.

CHEVALLIER, ingénieur-opticien

NOTE sur les effets du galvanisme dans le traitement de l'asthme.

Le 21 novembre dernier, le docteur Philip Wilson de Worcester a présenté à la société royale de Londres un mémoire sur l'emploi du galvanisme contre l'asthme: ce médecin, remarquant la grande ressemblance qui existe entre l'asthme et la difficulté de respirer que cause la section de la huitième paire de nerfs, jugea que l'action galvanique pourrait être utile dans un cas comme elle l'était dans l'autre, et de nombreuses expériences confirmèrent cette présomption. Parmi une trentaine d'individus soumis à ce traitement,

plusieurs furent complètement guéris, et tous les autres éprouvèrent du soulagement; mais le docteur fit une remarque importante, c'est que ce moyen n'agit avec efficacité que dans l'asthme nerveux, tandis qu'il est complètement inutile lorsque la maladie est symptomatique et sous la dépendance de quelque autre affection.

La méthode du docteur Wilson consiste à mettre en contact le fil négatif avec le creux de l'estomac, et le fil positif avec la nuque, ces deux parties étant recouvertes d'une feuille d'étain sur laquelle il recommande de promener les extrémités des deux fils. Le malade ne commence à ressentir l'action de la batterie, et à éprouver plus de liberté dans la respiration, qu'après un intervalle de cinq à dix minutes.

M. Wilson se servait de plaques de cuivre et de zinc de quatre pouces carrés: les malades n'en pouvaient supporter au plus que seize couples; quelques-uns même n'en supportaient d'abord que six ou huit, et on augmentait ou diminuait graduellement le nombre, selon les circonstances. La durée de l'opération ne doit guère dépasser un quart-d'heure, et il n'est pas avantageux de la prolonger au-delà de l'instant où la respiration s'exécute plus aisément. Les malades, au reste, supportent une action plus énergique dans les premières épreuves, que lorsqu'ils ont été déjà galvanisés plusieurs fois.

Pour s'assurer que l'imagination n'avait pas de part dans les effets obtenus, M. Wilson faisait quelquefois semblant de galvaniser ses malades, tandis que dans le fait un des fils ne communiquait point avec la cuve; mais alors ce prétendu traitement n'avait aucun résultat, tandis que la respiration devenait plus facile quand la communication était véritablement établie. De plus encore il a remarqué que chez quelques individus le fluide galvanique produisait sur la peau une inflammation, ou même des ulcères qui restaient ouverts pendant plusieurs semaines.

Les auges de la pile étaient remplies avec de l'eau chargée d'un vingtième en poids d'acide muriatique.

Exemples de réunion de parties totalement séparées du reste du corps, et réflexions sur ce point de chirurgie.

LES exemples de ces réunions commencent à se multiplier au point de diminuer l'assurance avec laquelle plusieurs chirurgiens ont d'abord déclaré que la chose était impossible, malgré les assertions les plus positives d'hommes respectables qui racontaient ce qu'ils avaient vu.

M. Lespagnol, docteur de la faculté de Paris, et médecin à, a dernièrement rendu compte à l'assemblée des professeurs d'un fait de cette nature dont il a eu connaissance.

Un ouvrier s'était coupé le doigt d'un coup de hache : l'accident était arrivé depuis plus de dix minutes quand on entreprit de replacer le doigt coupé ; le blessé, convaincu que cette tentative n'aurait aucun succès, s'y était opposé ; cependant la réunion ne tarda pas à se faire, et elle était déjà complète quand M. Lespagnol en eut connaissance plusieurs jours après : seulement, il put constater toutes les circonstances de l'évènement, interroger tous les témoins, et vérifier la section circulaire encore très-apparente, en sorte qu'il ne lui resta pas le moindre doute de la réalité du fait.

Un autre cas semblable est rapporté dans une lettre adressée au docteur W. Balfour, d'Édimbourg, par H. W. Bailey, chirurgien à Thetford, comté de Norfolk (*Journal de Médecine d'Édimbourg*, N^o. 42). Un ouvrier, en hachant de la paille avec une machine mise en mouvement par un cheval, eut la première phalange du doigt *medius* entièrement coupée sans que l'articulation fût endommagée. « Il y avait, dit le chirurgien, une heure et demie que ce doigt était séparé quand je voulus essayer si la réunion pourrait avoir lieu. Ayant nettoyé les parties, je les réappliquai exactement et les maintins par des emplâtres aglutinatifs et des morceaux de cartes en forme d'atelles. Je ne revis cet homme qu'au bout d'une semaine, et à mon grand étonnement la réunion était faite. On sentait distinctement des pulsations au bout du doigt, et la couleur en était naturelle. L'ongle,

qui avait été écrasé avant l'accident, tomba au bout de quinze jours : le blessé se plaignait de sentir son doigt engourdi. La blessure guérit par première intention, n'exigea que trois à quatre pansemens, et la réunion fut complètement achevée en cinq semaines environ. J'ai vu l'homme hier ; il n'éprouve point de douleur dans le doigt coupé, qui est aussi fort que les autres ; mais il ne peut le fléchir en même temps : l'os est parfaitement réuni. »

Réflexion du Rédacteur de la Gazette. Une remarque que personne n'a faite encore, et qui toute bizarre qu'elle paraît d'abord pourrait conduire à reconnaître la cause des succès que l'on a quelquefois obtenu dans ces tentatives de réunion, tandis que d'autres fois on a échoué, c'est que dans tous les cas, sans exception, où l'on a réussi, la réunion des parties n'a été faite qu'après un intervalle de temps plus ou moins long depuis le moment de l'accident. Dans l'exemple célèbre rapporté par Garengeot, du nez coupé avec les dents, ce nez avait été jeté dans la boue, et les deux combattans étaient restés acharnés encore assez long-temps l'un sur l'autre avant qu'on pût les séparer et s'occuper de les panser. Le doigt coupé que le docteur Balfour fit reprendre et dont l'histoire a réveillé toutes les discussions sur cet objet, avait été laissé dans le chantier où l'accident était arrivé, et le médecin l'envoya chercher lorsque le blessé se présenta à lui. Un autre a rapporté que le doigt coupé qu'on lui avait présenté était resté plusieurs minutes dans une poche avec des mies de pain et d'autres malpropretés. Des particularités semblables à celles qui précèdent se trouvent dans le récit de M. le docteur Lespagnol ; enfin M. Bailey déclare qu'il n'a tenté la réunion qu'une heure et demie après l'amputation. Ceci est bien fort ; mais quand on en diminuerait quelque chose, il n'en est pas moins très-remarquable que dans tous ces cas les praticiens qui ont réussi s'accordent à dire qu'un temps plus ou moins long s'est écoulé entre le moment de l'accident et celui de la réunion, tandis qu'au contraire ceux qui ont vainement tenté ces réunions ne manquent pas de dire que se trouvant témoins de l'accident, ils ont

essayé sur-le-champ d'y remédier, et comme ils n'ont pas réussi, quelques-uns d'entre eux ont conclu qu'ayant opéré (ainsi qu'ils le croyaient) dans les circonstances les plus favorables, le défaut de succès donnait la preuve que la chose était impossible, ce qui les réduisait à nier tous les faits que d'autres citaient.

Cependant, en s'arrêtant à la remarque que j'ai faite précédemment, on en vient à penser que la réussite a dépendu, selon toute apparence, du délai que les circonstances ont obligé à mettre involontairement au rapprochement des parties, et dès lors il n'est plus difficile d'en expliquer la cause : il suffit pour cela de rappeler ce qui se passe dans toutes les blessures un peu graves : en effet, au moment où les parties sont divisées, le sang coule avec abondance, souille tout ce qui environne la blessure, et formerait sûrement entre les portions rapprochées un caillot qui empêcherait la juxta-position, en supposant même qu'il cessât promptement de couler; les vaisseaux d'ailleurs fortement irrités seraient peut-être fort peu disposés à souffrir le contact de la partie qui viendrait alors les toucher. Il n'en est plus de même quelques minutes après l'accident : le sang s'arrête de lui-même après avoir assez coulé pour dégorger la partie et pour apaiser l'éréthisme des vaisseaux. Au lieu de sang, toutes les extrémités vasculaires béantes laissent suinter une humeur glutineuse blanchâtre, très-propre à favoriser l'adhésion des surfaces, et par conséquent à préparer la réunion définitive des parties divisées. Rien n'est plus facile alors que de maintenir les parties dans un contact parfait.

Si mes observations sont fondées, il en résulte que l'on assurera le succès des tentatives de réunion, en ne précipitant point le rapprochement des parties, mais en les laissant dégorger par l'écoulement de tout le sang que peuvent naturellement fournir les petits vaisseaux dans les circonstances ordinaires : il en résulte encore que ces délais, qui pouvaient de prime-abord sembler contraires aux principes, sont parfaitement d'accord avec ces principes mieux entendus : ce qui concourt à prouver que *la bonne théorie* n'est jamais

que l'explication des règles qui font le succès de la *pratique*. Ces observations serviraient de plus à montrer pourquoi les expériences tentées sur les animaux n'ont point réussi, et la manière dont il faudrait s'y prendre pour les voir couronnés de succès.

NOTE sur un météore tombé près de Weston, dans le Connecticut, l'une des provinces de l'Amérique septentrionale, le 14 décembre 1807.

AUCUN des corps tombés de l'atmosphère n'a encore présenté des particularités aussi extraordinaires que celui-ci : nous en empruntons les détails aux *Annales de Physique et de Chimie*, rédigées par MM. Gay-Lussac et Arago, dont les noms doivent inspirer la plus grande confiance.

Il résulte des observations faites en des lieux différens, par trois personnes qui virent ce météore pendant trente secondes, qu'il paraissait avoir en grandeur à peu près la moitié du diamètre de la lune dans son plein : qu'il répandait une lumière très-vive, formant après lui une *queue ou traînée* égale en longueur au moins à huit fois le diamètre du noyau : enfin que trente à quarante secondes après l'avoir perdu de vue, on entendit distinctement trois violentes explosions, semblables à celles d'un canon de quatre peu éloigné, lesquelles furent suivies d'explosions moins fortes qui se succédaient à de si petits intervalles qu'elles formaient un roulement continu.

Un savant américain, M. Bowditch, a calculé (*Mémoire of the American Acad. of the Arts and Scienc.* V. III. 1815.), d'après ces observations, que le météore se mouvait presque parallèlement à la surface de la terre, à une hauteur de 15,360 toises, et avec une vitesse qui n'était pas moindre que 2480 toises par seconde. Les évaluations d'après lesquelles on peut déterminer son volume présentent quelque incertitude ; mais le plus petit des diamètres qu'on puisse lui assigner, dit M. Bowditch, est de 491 pieds. Le pied cube d'un fragment de ce météore pesait

225 livres ; on déduirait de là et du diamètre précédent que son poids total devait surpasser six millions de tonneaux (le poids d'un tonneau est d'environ mille kilogrammes). Les fragmens qui furent recueillis près de Weston formaient à peine une sphère de deux pieds de diamètre : il est donc très-vraisemblable qu'il ne tomba près de ce lieu que quelques éclats isolés, et que le reste de la masse continua son chemin.

Quant à la nature particulière de ces corps, M. Bowditch remarque, en terminant sa dissertation, « qu'on les observe depuis trop peu d'années avec exactitude pour qu'il soit possible d'avoir une opinion assurée sur leur origine. La grande masse du météore de Weston ne paraît pouvoir s'accorder ni avec la supposition qu'il se serait formé dans l'atmosphère, ni avec l'idée qu'il avait été projeté par un volcan de la lune ou de la terre. D'un autre côté, l'uniformité de composition qu'ont présenté les aérolithes qui sont tombés à diverses époques et dans divers lieux, ne semble guère favorable en raisonnant par analogie à l'opinion qui a été avancée que ces corps sont des satellites de notre globe. »

L'aérolithe de Weston a été analysé par M. Warden, *Annales de Chimie*, tom. 73.

BIBLIOGRAPHIE.

PLAN D'ÉTUDES MÉDICALES, à l'usage des aspirans aux grades de Docteur en médecine, de Docteur en chirurgie, et d'officier de santé, etc. ; par J. V. F. VAIDY, médecin. Brochure in-8°. de 96 pages ; à Paris, chez Panckoncke, etc.

Voici un bon ouvrage, qui nous en fait espérer un meilleur encore, puisqu'on doit le regarder comme l'annonce d'un Traité complet sur ce sujet important.

L'auteur, familiarisé avec la littérature allemande, a suivi l'usage des écrivains de cette nation, en consacrant un premier titre de chapitre aux motifs qui l'ont décidé à écrire cet Opuscule, chose assez inutile à annoncer dogmatiquement, puisque l'explication doit en être

donnée par l'ouvrage même. Il expose ensuite la liste des qualités et des dispositions morales nécessaires au médecin ; la première de celles-ci est la probité, qui renferme presque toutes les autres.

Après avoir donné la liste des études préparatoires divisées en littéraires et scientifiques, M. Vaidy distribue les études médicales proprement dites en huit semestres, comprenant les quatre années de séjour obligé dans les écoles, en indiquant les ouvrages dont les étudiants doivent s'aider plus spécialement à chaque époque. Cette distribution est successivement appliquée aux études du médecin, du chirurgien, et de l'officier de santé ; car M. Vaidy a l'esprit trop bien fait pour ne pas reconnaître que l'existence de ces derniers est une nécessité imposée par la nature des choses, qui établit entre les hommes une inégalité dont le chef-d'œuvre de l'organisation sociale serait de faire disparaître tous les plus graves inconvéniens.

Pour rassurer les commençans qui pourraient être effrayés par l'aspect de l'immense carrière ouverte devant eux, toutes les études du médecin sont distinguées par les épithètes suivantes, qui en font sentir les divers degrés d'importance ; 1°. indispensables, 2°. nécessaires, 3°. utiles, 4°. accessoires. Je pense que dans son grand ouvrage, M. Vaidy consacra un chapitre à chacun des titres divers compris dans cette classification, en examinant successivement l'importance de l'étude en question pour les trois classes d'hommes de l'art. La brièveté de l'Opuscule qu'il voulait publier, ne lui a point permis d'adopter cette marche didactique, et il s'est contenté de discuter quelques points qu'il a jugé d'un plus grand intérêt, comme le choix d'une nomenclature anatomique, les précautions nécessaires pendant les dissections, l'ordre à suivre dans la rédaction des observations, les moyens de profiter d'un cours, ou de ses lectures. M. Vaidy a traité chacune de ces questions avec netteté et sagesse, de manière à y porter de vives lumières. Une phrase, qui lui est échappée dans son dernier chapitre, me met dans le cas néanmoins de lui demander quelques explications : il ne veut pas que l'élève

rapporte les maladies qu'il observe à une classification donnée (pag. 56); mais dans ce cas tous les objets d'observation seraient donc des individus isolés et sans terme de comparaison entre eux; et par suite, dans toutes les maladies qui se présenteraient à lui, le médecin serait donc obligé à de nouvelles études, non-seulement pour les particularités propres à chaque maladie, mais encore pour les particularités essentielles qui la caractérisent, et par conséquent pour les méthodes de traitement à employer. En un mot *l'empirisme*, ou, comme l'appelle M. Vaidy, *l'empirie*, c'est-à-dire *l'expérience*, est-elle autre chose que l'art de profiter des ressemblances ou même des analogies, perpétuellement perfectionné par le raisonnement? Les expressions de M. Vaidy me présentent des difficultés que sa note onzième ne fait point disparaître, et dont je lui demande franchement l'explication, persuadé qu'il est un des médecins les plus en état de la donner.

Très-savant en bibliographie, et spécialement en bibliographie médicale, l'auteur de l'écrit que j'annonce indique ici les ouvrages principaux que doivent consulter les étudiants en médecine; il renvoie pour de plus amples détails aux notes ajoutées à presque tous les articles du Dictionnaire des Sciences médicales, par son savant confrère le docteur Chaumeton.

EXAMEN DE LA DOCTRINE MÉDICALE GÉNÉRALEMENT ADOPTÉE, ET DES SYSTÈMES MODERNES DE NOSOLOGIE, dans lequel on détermine, par les faits et par le raisonnement, leur influence sur le traitement et sur la terminaison des maladies; suivi d'un plan d'études fondé sur l'anatomie et la physiologie, pour parvenir à la connaissance du siège et des symptômes des affections pathologiques, et à la thérapeutique la plus rationnelle: par F.-J.-V. BROUSSAIS, chevalier de la Légion d'Honneur, médecin principal d'armées, et professeur à l'hôpital militaire d'instruction de Paris. Un volume in-8°. Chez Gabon, libraire, place de l'École de Médecine.

M. le docteur Broussais acquit tout d'un coup, en 1808, une juste célébrité par la publication de

son Histoire des phlegmasies chroniques, ouvrage tout entier d'observation et qui vient d'obtenir les honneurs de la réimpression. L'ouvrage qu'il fait paraître aujourd'hui ne mérite pas moins d'attention que le premier. Le caractère d'agression qui appartient à ce nouvel écrit doit même lui donner une sorte d'intérêt que ne pouvait avoir l'autre.

Le livre de M. Broussais semble avoir été fait uniquement à l'occasion d'un *Traité du typhus ou des fièvres malignes*, de M. le docteur Hernandez, médecin de la marine; mais ce *Traité* n'est que l'occasion de celui de notre auteur, qui abandonne presque toujours son adversaire pour attaquer les opinions qu'il regarde comme dominantes dans les écoles. Nous le suivrons dans cette marche, avec l'intention spéciale de faire connaître ses opinions à nos lecteurs, mais en nous permettant quelques réflexions lorsque nous les croirons nécessaires.

Une des premières remarques à faire en lisant *l'Examen*, etc., c'est l'aversion de l'auteur contre les *nosologistes* qui, dit-il, affectent de donner une si haute importance à des dénominations qu'ils ont symétriquement encadrées et hiérarchiquement subordonnées avec les noms pédantesques de classes, d'ordres, de sous-ordres, de genres, d'espèces et de variétés.

Ces reproches s'adressent à toutes les classifications et me semblent injustes: on peut assurément en repousser une, on peut sans doute les critiquer toutes; mais je ne crois pas qu'il soit possible de s'en passer, si l'on ne veut pas se perdre au milieu des nombreux objets que doit étudier et connaître le médecin: mais l'auteur en vient bientôt à des attaques particulières; il soumet à son examen la classification de M. le professeur Pinel, et lui reproche de n'être qu'un *Brownisme*, déguisé sous les mots d'*observation*, d'*analyse*, de *philosophie*, d'*histoire naturelle*, de *médecine hippocratique*. Mais M. Broussais ne remarque pas que la plupart des mots qu'il cite ayant un sens très-précis et connu de tout le monde, ne se prêtent pas du tout à couvrir des idées fausses, ou qui leur seraient étrangères:

tout le monde , par exemple , sait que *l'observation* consiste à employer , pour éclaircir une difficulté , ses propres sens et son intelligence particulière , ce qui n'est pas propre à seconder les vues d'un faiseur d'hypothèses , à la parole duquel il faudrait croire aveuglement. M. Broussais déclare que l'on doit étudier la médecine *sans aucun système exclusif*. Mais j'oserai lui faire le reproche de n'avoir pas reconnu que tel était le caractère des méthodes modernes enseignées surtout dans la *Nosographie philosophique* , et qui seront à jamais la gloire de l'école moderne de Paris. En effet la critique reprocherait-elle à l'auteur de la *Nosographie de donner une haute importance à des dénominations* ; mais elle lui a souvent reproché le contraire , et avec plus de sujet de le faire , puisqu'il a plusieurs fois abandonné ces dénominations , en s'attachant seulement au principe qui les lui avait fait choisir , *c'est qu'elles fussent entièrement libres de toute hypothèse , et fondées uniquement sur des caractères que les sens pussent facilement saisir* ; et je prendrai pour exemple les noms mêmes que M. Broussais critique , savoir : ceux de fièvre *inflammatoire* ou *angio-ténique* , de *gastriques* ou *bilieuses* , de *adynamiques* , de *ataxiques* , etc. , qui seront éternellement vrais , quel qu'opinion que l'on se fasse de la cause dont ces maladies dépendent , puisque ces faits apparens le seront toujours dans certaines conditions données. Après cela , si vous croyez que sous un même nom on confond des maladies bien distinctes , dites-le ; mais surtout démontrez-le : et vous serez très-bien venu de tous ceux qui savent que les sciences s'enrichissent chaque jour , et qui , en accueillant leurs contemporains , ne cessent pas pour cela de rendre justice à ceux qui les ont précédés.

La partie la plus remarquable des opinions de M. Broussais , c'est celle qui le porte à regarder toutes les maladies comme le résultat d'une phlegmasie , et cette opinion d'un aussi bon observateur mérite toute l'attention des médecins , soit pour vérifier ses assertions et les confirmer par de nouveaux témoignages , soit pour les détruire en discutant les faits qu'il présente.

Il m'est impossible de suivre M. Broussais dans toutes les discussions qu'il entame ; je pourrais même lui faire le reproche de n'être point assez méthodique pour atteindre facilement le but qu'il se propose , savoir ; d'exposer clairement les opinions qu'il veut combattre , et celles qu'il entreprend de leur substituer : de plus , en professant la plus grande estime pour ses lumières et ses talens distingués , je crois devoir , en qualité d'élève de l'école moderne de Paris , protester hautement contre l'imputation qu'il nous adresse d'être *systematiques* : il est certain au contraire que nos méthodes sont tellement indépendantes des systèmes , qu'il importe peu pour les suivre qu'on soit *humoriste* ou *solidiste* , qu'on adopte jusqu'à un certain point chacune de ces hypothèses , ou enfin qu'on les repousse toutes deux , aussi-bien que toutes les autres : la base de nos systèmes étant de se régler toujours sur des caractères apparens et qui ne souffrent pas d'équivoque.

Du reste je serais bien fâché que M. Broussais ne se trompât pas quand il croit que ces opinions lui on déjà fait et lui feront encore des ennemis ardens à le décrier ; je déclare , pour mon compte , qu'il n'est point de médecin dont j'aie toujours entendu parler avec plus de considération , et je ne crois pas être suspect ici , puisqu'à la haute estime que je fais de ses talens , je me glorifie de joindre pour sa personne l'amitié la plus entière et le dévouement le plus absolu.

SUJETS DE PRIX.

Prix proposés par la Société de médecine-pratique de Montpellier. Séance du 15 décembre 1816.

I. Prix nouvellement proposé.

« LA société de médecine-pratique a cru rendre un service aussi grand à l'art de guérir en général , qu'à la ville de Montpellier en particulier , en publiant un programme en faveur du véritable restaurateur de la chirurgie en France , de Lapeyronnie. Quelques biographes ont semé de judicieuses réflexions , les notices qu'ils ont données de cet homme célèbre ; mais les mémoires de

l'ancienne académie de chirurgie de Paris, les fastes du Collège de Saint-Côme de Montpellier, sont partout empreints de son génie! Et l'on ne peut réfléchir sur les destinées de cet art, si utile à l'humanité, sans voir qu'elles ne peuvent être séparées de celles d'un philanthrope, qui a tant fait pour les étendre ou pour les assurer. C'est sans doute ce qu'exposeront, d'une manière brillante et juste, ceux qui enverront des mémoires pour concourir au prix proposé sur la question suivante :

» *Quelle a été l'influence de Lapeyronnie sur le lustre et les progrès de la chirurgie en France ?*

» Ce prix, consistant en une médaille d'or de la valeur de 300 francs, sera décerné dans la séance publique du 15 décembre 1817. Les mémoires seront envoyés, francs de port, jusques au 15 novembre exclusivement : cette condition étant de rigueur.

II. Prix remis.

» Dans la séance publique, tenue le 15 mai 1813, la société de médecine-pratique avait proposé, pour un prix consistant en une médaille d'or de la valeur de 300 francs, la question qui suit :

» *Les connaissances acquises sur les fonctions du système nerveux en général et du cerveau en particulier, peuvent-elles influencer sur celles de la nature, du caractère et du traitement de l'épilepsie ? Quels sont les résultats de ces connaissances, et comment peuvent-ils être appliqués aux méthodes curatives employées pour guérir cette maladie ?*

» L'importance de ce problème se déduit facilement de la difficulté que les praticiens trouvent à combattre l'épilepsie. La société de médecine n'a

reçu aucun mémoire sur sa solution. Les temps difficiles par lesquels nous avons passé, et qui ont été si peu propres à la culture des sciences, lui ont paru en avoir été la cause. Un délai suffisant pouvant lui faire croire que ses intentions seront remplies, elle prévient Messieurs les concurrens que ce prix ne sera adjugé que dans la séance du 15 décembre 1818.

III. Prix d'encouragement.

» DEPUIS son établissement, la société de médecine-pratique n'a pas cessé de distribuer des médailles d'encouragement aux auteurs des meilleurs mémoires envoyés sur la topographie médicale, sur les maladies épidémiques ou régnantes, ou sur divers objets importans de médecine ou de chirurgie. Attentive à répandre de plus en plus l'émulation parmi ses membres associés ou correspondans, elle se fera un devoir de décerner toutes les années, en séance publique, deux prix d'encouragement; l'un, consistant en une médaille de la valeur de 100 francs, destiné à l'auteur du meilleur mémoire sur l'un des grands objets relatifs à l'une des parties de l'art de guérir; l'autre, consistant en une médaille de la valeur de 50 fr., réservé à l'auteur qui aura envoyé, dans le cours de l'année, les observations qui auront le mieux mérité l'attention de la société.

» Les mémoires doivent être adressés, francs de port, à M. Baumes, professeur en médecine et secrétaire perpétuel de la société. »

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1^{er}, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n^o. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. DE MONTGREGRE, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n^o. 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IV^e. ÉPOQUE. = 1^{re}. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. (Du pouls.)

Nos verò dicemus actionem esse, pulsum, peculiarem præcipuè cordis, deinde arteriarum, quæ distentione et contractione moventur à facultate vitali, quò caloris nativi mediocritas retineatur. (GALEN. de differ. pulsuum. l. IV. c. 2. sect. IV.)

GALIEN dit que le pouls se compose de deux mouvemens du cœur et des artères; l'un de dilatation (*la diastole*); l'autre, de resserrement ou de contraction (*la systole*); chacun de ces mouvemens étant suivi d'un repos. Le pouls est produit par la faculté vitale, et sert à juger directement de la force ou de la faiblesse de cette faculté. On en retire par conséquent les plus assurés présages sur la vie et sur la mort. Ses usages sont d'entretenir la chaleur, d'attirer l'air froid et d'expulser les excréments fuligineux du sang.

Le lieu le plus commode pour tâter le pouls, est la partie intérieure et inférieure de l'avant-bras: le médecin doit appliquer ses quatre doigts sur l'artère, et ses doigts doivent être doués d'une sensibilité exquise pour apprécier toutes les différences que peuvent présenter les battemens.

Les différences principales du pouls sont produites par trois causes: 1^o. *la faculté vitale*, qui peut être forte, ou faible, ou médiocre; 2^o. *la disposition de l'artère*, qui peut être comprimée, obstruée, ou remplie; 3^o. *l'usage naturel du pouls*, qui est, comme je l'ai dit, de communiquer la chaleur au corps, d'éventer le sang et de le débarrasser de ses excréments.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 21 février au 28 inclusivement.

Fièvres non caractérisées.	4
Fièvres intermittentes de divers types.	50
Fièvres bilieuses ou gastriques.	14
Fièvres muqueuses.	3
Fièvres adynamiques ou putrides.	7
Fièvres catarrhales.	3
Phlegmasies internes ou externes.	29
Phlegmasies des org. de la respiration.	11
Phthisies pulmonaires.	6
Diarrhées et dyssenteries.	8
Ophthalmies.	5
Hydropisies et anasarques.	4
Apoplexies et paralysies récentes.	5
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	59
Galeux.	28
TOTAL GÉNÉRAL.	236

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

COMME tout est précoce cet année, nous jouissons déjà des tempêtes de l'équinoxe, avec des coups de vents violens précédés et suivis d'averses diluviales. Dans la nuit du 3 au 4, le vent a menacé d'enlever les maisons, tant il était furieux: dans la journée du 6, le tonnerre s'est fait entendre plusieurs fois, une grêle abondante a couvert la terre, et la température a baissé très-rapidement depuis huit à dix degrés Réaumur jusqu'à trois et quatre. La même chose s'est répétée presque chaque jour depuis.

Les maladies éruptives sont les plus communes; les enfans en sont fréquemment affectés; la rougeole en attaque un très-grand nombre: elle est généralement fort bénigne, et je n'ai pas vu un

seul cas où l'intervention active de la médecine fût nécessaire.

Plusieurs anciens militaires sujets à des rhumatismes ou guéris de blessures qui les font souffrir de temps en temps, ont remarqué qu'ils éprouvaient déjà, depuis quelque temps, les incommodités et les retours de douleurs que le printemps a coutume de leur rapporter beaucoup plus tard : ceux qui m'en ont parlé, en ont conclu que les démonstrations du printemps que nous montre le ciel ne cachent point quelque pernicieux retour d'hiver, et que nous pouvons jouir avec sécurité de ce printemps un peu prématuré : puisse-t-il en être ainsi ! mais, si cette présomption n'est pas fondée sur des certitudes, au moins est-elle fort ingénieuse ; et je la consigne ici, pour donner lieu à chacun de juger par l'événement du degré de confiance que peut mériter ce moyen de pronostic, que j'appellerai renversé ; car, au lieu de prévoir l'état de la santé par celui de l'atmosphère, on jugerait, dans ce cas, de ce qui doit se passer dans l'atmosphère par les changemens survenus dans l'état de nos corps.

☉ Nouvelle lune, le 17.

Depuis le 1^{er} mars jusqu'au 10, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 2 l. $\frac{9}{17}$. — Le *minimum* de 27 p. 4 l. $\frac{3}{17}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 9 d. 0.
— Le *minimum* de 4 d. 0.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 94 d. 5.
— Le *minimum* de 92 d. 5.

CHEVALLIER, ingénieur-opticien.

OSSIFICATION de quelques portions de muscles et des valvules aortiques, avec anévrysme de l'aorte, hydro-péricarde, hydrothorax, ascite et anasarque ; observation recueillie à l'hôpital de la Charité, dans une des salles de M. LERMINIER, par M. MARTIN BONCAMP, étudiant en médecine.

ANDRÉ HUSSON, ancien dragon, actuellement marchand de tisane, âgé de soixante-six ans, d'une constitution forte, d'un tempérament lymphatico-sanguin, atteint autrefois de syphilis et de rhuma-

tismes dont il n'a jamais été convenablement traité, contracta vers le commencement de décembre 1816, en vaquant à sa pénible profession, un rhume qu'il négligea entièrement ; mais, un mois après, sa voix devenant rauque, et une légère difficulté de respirer étant survenue, il entra à l'hôpital de la Charité le 11 janvier 1817, dans une salle de M. Lermnier.

A la visite du 12, on observa les symptômes suivans : figure infiltrée, surtout les paupières et le bas de la tête ; membres supérieurs, parois de la poitrine et du bas-ventre dans l'état naturel ; membres inférieurs infiltrés, pouls peu fréquent, inégal et intermittent : (le médecin fit alors remarquer qu'il y avait une lésion de l'organe principal de la circulation) ; langue blanchâtre, humide ; appétit assez bon, soif naturelle ; déjections alvines rares, urines peu abondantes, respiration légèrement embarrassée ; toux assez fréquente, expectoration difficile, crachats muqueux et noyés dans beaucoup de liquide mousseux. A la percussion du thorax, la région du cœur et chaque côté de la poitrine dans sa partie inférieure rendent un son mat, ce qui donne la certitude d'un épanchement dans le péricarde et entre les plèvres. En palpant l'abdomen, on ne découvre rien qui puisse y faire soupçonner quelque lésion organique, on ne sent non plus aucune fluctuation ; en tâtant les membres inférieurs œdématisés, on trouve à la face interne de la cuisse gauche, au-dessous de la peau, un corps dur, commençant à un pouce et demi ou deux pouces de l'attache supérieure d'un des muscles de la partie interne de la cuisse, et s'étendant jusqu'à sa partie moyenne. On sent aussi à la face interne de la cuisse droite un autre corps offrant la même dureté et dans la même position, mais beaucoup plus volumineux ; ces duretés, dont le malade assure ne s'être jamais aperçu, ne le gênent pas dans les mouvemens des cuisses ; une pression même assez forte ne lui cause aucune douleur.

M. Lermnier dit alors aux élèves que ces ossifications ; qui sans doute ont leur siège dans les muscles, semblaient annoncer que, puisqu'il y a évidemment une maladie du cœur, cette maladie

serait l'ossification des valvules aortiques et de quelque portion de l'aorte.

Il prescrit un traitement tout à la fois diurétique, incisif et légèrement tonique.

Le 13 et le 14 l'infiltration augmente, le médecin annonce qu'il sent une fluctuation obscure dans l'abdomen; plusieurs de nous la reconnaissent aussi.

Le 15 et le 16, la fluctuation devint sensible pour tous; d'ailleurs la poitrine percutée quand le malade est assis, rend un son plus mat intérieurement, ainsi que dans la région du cœur. On augmente la dose des diurétiques.

Les jours suivans l'infiltration diminue et semble près de disparaître; mais le 21 perte entière de l'appétit, plus grande irrégularité du pouls, dyspnée plus grande, augmentation de l'œdématic.

Les jours suivans, symptômes plus graves, décomposition des traits du visage, prostration des forces, sans cesse croissante. Enfin, à la visite du 27, râle qui persiste jusqu'à trois heures de l'après-midi, époque de la mort.

Autopsie faite le 28 janvier.

Habitude. Face et membres inférieurs très-infiltrés, tronc et membres supérieurs très-amaigris.

On dissèque les muscles des cuisses, et on trouve de chaque côté le corps dur qu'on a senti pendant la vie. A la cuisse gauche, ce corps, ayant deux pouces de long sur un de diamètre, occupe la partie inférieure du muscle moyen adducteur et réside dans son épaisseur. Il est impossible de l'isoler du muscle sans couper au travers les fibres musculaires qui en sont la continuité; sa dureté et son aspect lui donnent beaucoup d'analogie avec les os, et il est à observer qu'il se termine brusquement, c'est-à-dire, qu'au lieu de présenter à sa circonférence une substance cartilagineuse qui l'unisse aux fibres charnues, il se continue sans intermédiaire en haut avec les fibres charnues, et en bas avec les fibres tendineuses.

A la cuisse droite, l'ossification du premier adducteur est beaucoup plus considérable que la précédente; elle commence près de l'attache inférieure du muscle et se prolonge jusqu'à sa partie

moyenne; du reste elle est parsemée, comme la première, de petits trous analogues aux trous nourriciers des os, et dans son intérieur elle présente aussi une espèce de réseau qui la rend parfaitement semblable aux os celluloux.

Tête. Dure-mère très-adhérente aux os du crâne, cerveau consistant; environ une once de sérosité dans chaque ventricule, deux onces dans les fosses occipitales inférieures; cervelet mou, sa surface d'un gris blanc.

Poitrine. Deux onces de sérosité sanguinolente dans le péricarde; cœur volumineux, non adhérent, recouvert, ainsi que la face interne du péricarde, de concrétions albumineuses, épaisses dans quelques endroits de plus de deux lignes: orifice de l'aorte presque entièrement circonscrit par une incrustation osseuse qui paraît appartenir plutôt à la portion charnue du cœur qu'au commencement de l'aorte; valvules de cette artère presque ossifiées, peu mobiles, ce qui en rétrécit beaucoup l'ouverture. Le lieu de l'aorte où naissent les artères sous-clavières, est le siège d'un anévrisme peu considérable qui adhère fortement aux parties voisines, qui elles-mêmes sont épaissies et durcies. Les tuniques artérielles manquent dans l'endroit anévrismatique, au moins les deux premières internes, le reste de l'aorte offre quelques points d'ossification; il en est de même des crurales et de plusieurs autres artères des membres, surtout parmi les petites.

Il y avait au moins une pinte de liquide roussâtre dans chaque cavité des plèvres; le poumon gauche était petit, refoulé en haut, adhérent supérieurement, dans une petite étendue, engoué postérieurement, crépitant inférieurement. Poumon droit libre, engoué aussi postérieurement, un peu crépitant inférieurement. Muqueuse bronchique, d'un rouge peu intense, recouverte d'un liquide mousseux.

Abdomen. Péritoine contenant deux pintes d'un liquide jaune clair; rate d'un volume ordinaire, offrant au milieu de sa surface externe une ossification superficielle, d'un pouce d'étendue, qui la fait adhérer au diaphragme. Tous les autres viscères du bas-ventre sont dans l'état naturel.

Réflexions.

CETTE observation prouve d'abord que lorsque dans l'état atonique d'un individu il se fait un épanchement dans la cavité d'une séreuse, presque toutes les autres séreuses laissent aussi former un épanchement; ensuite elle présente un état qu'on pourrait appeler *diathèse osseuse*; si cet état n'est pas rare pour le système artériel et les organes plats, il l'est extrêmement pour le système musculaire: ici ce n'est pas une simple incrustation de phosphate calcaire si souvent prise pour une ossification, c'est une véritable transformation des fibres musculaires en substance osseuse.

Quelle est en général la cause des ossifications? Les physiologistes parleront de la surabondance et de la déviation du phosphate calcaire; mais nous, qui observons sans expliquer, nous remarquerons que les ossifications des valvules aortiques et des artères se rencontrent souvent chez des sujets qui ont été atteints chroniquement de syphilis et de rhumatisme. Dès lors nous trouverons moins étonnant que notre malade, qui avait été long-temps en proie à ces deux affections mal traitées et mal guéries, nous fournisse à la fois l'exemple de l'ossification du système artériel et de quelques portions du système musculaire.

OBSERVATIONS sur une *exophthalmie* et une *cataracte*, sur des poissons. *Extrait des Mémoires et observations sur la chirurgie et la médecine vétérinaire; par J.-B. GOHIER, professeur à l'école royale vétérinaire de Lyon. Deuxième trimestre, 1816.*

« Nous possédons sur les maladies auxquelles les poissons sont sujets, quelques observations plus ou moins complètes que nous devons à des médecins, à des naturalistes et à des agriculteurs. En voici une qui mérite peut-être de trouver place à côté de celles qui ont été recueillies. Les deux affections qui en sont l'objet, ont déjà emporté un assez grand nombre de poissons; c'est ce qui m'a engagé à les étudier.

» Il y a dans le jardin de notre école un réservoir et un bassin dans lesquels on a mis, depuis environ deux ans, des poissons dorés de la Chine. Ceux du bassin prospèrent bien et n'ont encore été sujets à aucune maladie; mais ceux du réservoir qui a sa porte tournée au levant, dont le fond est sombre, et dans lequel les rayons du soleil ne pénètrent jamais, ont été atteints dès la première année d'une maladie qui en fit périr d'abord cinq ou six, maladie qui tient à la fois de l'hydrophthalmie et de l'exophthalmie, mais qui se rapproche davantage de cette dernière, puisque les yeux sont entièrement poussés hors de l'orbite. Elle en enleva huit ou dix la seconde année. Pendant les mois de janvier, février et mars de cette année il en est mort une douzaine. Mais une autre maladie s'est montrée pendant ce même trimestre, et elle ne paraît pas être moins funeste: c'est la cataracte, tantôt à un seul œil, tantôt aux deux yeux.

» Lors d'exophthalmie, ces deux organes ressemblent quelquefois à deux espèces de cornes droites et arrondies à leur bout, qui sortiraient de la cavité orbitaire. Sur quelques poissons, ils sont proéminens tous les deux au même degré; sur certains, l'un est beaucoup plus saillant que l'autre. Il y en a quelques-uns aussi sur lesquels l'œil ne paraît pas du reste malade; mais sur plusieurs la cornée est entourée de taches rouges plus ou moins larges; enfin, sur d'autres, la pupille d'un côté est très-dilatée, et l'œil fort gros, tandis que du côté opposé il est petit, et la pupille resserrée.

» Les poissons atteints de cette maladie nagent presque toujours couchés sur l'un des côtés, et c'est ordinairement sur celui qui répond à l'œil le plus malade. Quand ils changent de position, ils font aussitôt plusieurs pirouettes, portant toujours la tête en bas, jusqu'à ce qu'ils se soient remis dans la situation qui sans doute leur est la moins pénible; de sorte qu'à la distance de plusieurs pas on peut distinguer dans le réservoir les poissons qui sont malades de ceux qui ne le sont pas. Il paraît que cette affection peut durer plusieurs mois sans les tuer. Ils finissent toujours néanmoins par en périr. Leur corps se durcit

beaucoup et reste long-temps sans se décomposer; mais peut-être cette dernière circonstance tient-elle à la saison froide dans laquelle j'ai observé cette exophtalmie.

» C'est sur la fin de ce premier trimestre que la cataracte a paru, et alors on n'a plus remarqué d'exophtalmie. Elle a presque toujours attaqué les deux yeux en même temps, et elle paraît être très-dangereuse, puisque dans les premiers jours d'avril on retira du réservoir une vingtaine de petits poissons qui étaient morts depuis peu de temps. Sur tous, le cristallin était presque aussi dur qu'un gravier.

» Quelle est la cause de ces deux affections? Il paraît que c'est l'obscurité du réservoir, puisque les mêmes poissons qui se trouvent dans un bassin qui est au-dessous et au milieu du jardin en sont exempts, et que des poissons qui étaient très-attaqués de la première, mis dans un bocal placé dans une pièce éclairée, se sont en partie rétablis. J'en ai conservé deux qui paraissaient mourans lorsque je les pris, et qui ensuite ne laissaient apercevoir, du moins l'un des deux, aucune atteinte de maladie. Un de ces petits poissons est resté à la vérité borgne, mais il montrait beaucoup de vivacité; un mois après il ne nageait plus sur le côté, position qu'il prenait presque constamment quand on le retira du bassin. L'autre, à cette époque, était aussi très-vigoureux; mais on le voyait souvent encore dans un état de repos ou nageant couché sur le côté gauche, ce qui tenait, je crois, à ce que voyant cet œil très-proéminent, je m'avisai de percer la cornée avec une épingle; il n'en sortit presque rien, et dès le jour même l'œil devint rougeâtre, comme cela arrive sur les autres animaux, lorsqu'on a recours à une pareille opération et que l'on blesse l'iris. L'œil a ensuite diminué un peu de volume. Il paraît qu'il y existait toujours une forte douleur, qui vraisemblablement était la cause de la position que prenait ordinairement ce poisson. L'œil droit était devenu moins proéminent, ce qui me fait présumer que l'opération faite sur le gauche avait été plus nuisible qu'utile.

» Ces deux poissons qui sont morts tout à coup,

en quelque sorte hydropiques, après avoir été exposés plusieurs jours dans leur bocal à l'ardeur d'un soleil brûlant, se battaient quelquefois, quoiqu'ils fussent d'inégale grosseur; ils étaient presque toujours éloignés l'un de l'autre dans le bocal qui les renfermait. J'ai observé plus d'une fois qu'ils paraissaient beaucoup plus malades, et qu'ils étaient en quelque sorte dans un état soporeux lorsque le temps changeait brusquement, et surtout lorsque le vent du midi soufflait tout à coup avec violence.»

GOHIER.

Réflexions du Rédacteur de la Gazette. L'observation de M. le professeur Gohier est fort intéressante; mais il est à remarquer que plusieurs espèces de poissons rouges de la Chine ont naturellement les yeux extrêmement saillans, au point que ces animaux semblent avoir deux cornes; une de ces espèces en a même reçu le nom de *télescope*. Les peintures chinoises les représentent fort souvent, en sorte que l'on ne peut pas supposer que cette disposition se soit développée dans ces poissons depuis qu'ils sont sortis de leur pays. L'existence de ces espèces (car il en est au moins deux) aurait pu faire penser que les individus observés par M. Gohier étaient naturellement dans cet état, si la difformité qu'ils présentaient n'avait pas disparu par l'effet de leur guérison.

Il ne paraît pas qu'on doive attribuer l'origine de cette maladie à l'obscurité dans laquelle vivent ces poissons, car indépendamment de ce qu'un grand nombre d'espèces de ces animaux vivent toujours à des profondeurs où la lumière ne parvient pas, je puis citer un exemple qui se rapporte parfaitement au cas dont il s'agit. On a formé au fond des catacombes de Paris, à une profondeur de près de cent pieds sous terre, un bassin où se réunissent les eaux qui filtrent à travers les pierres: depuis environ cinq ans, on y a mis des poissons rouges de la Chine, que tous les curieux vont visiter, et qui n'ont point cessé jusqu'à présent d'être vifs et bien portans.

On a vu des poissons ou d'autres animaux aquatiques qui, vivant toujours dans des lieux

privés de lumière, finissaient par perdre entièrement les yeux; telles sont les larves de Salamandres que MM. Schreibers, de Vienne, et Scopoli ont observées dans le lac de Ckirnitz, en Carniole.

.....
Exemple singulier de claudication guérie par une fracture.

UN Romain était menacé de suffocation par un dépôt dans la poitrine; désespéré, il va chercher la mort dans les combats, et reçoit un coup de lance: le dépôt est ouvert, et le coup qui devait le tuer lui sauve la vie. Un accident avait produit une luxation cervicale à un homme de cabinet; la tête était constamment tournée d'un côté: un autre accident la détournant brusquement, la rétablit dans son état naturel. C... s'était fracturé la jambe; il avait été soigné par N..., qui lui avait laissé une affreuse difformité; déjà les os se réunissaient. Une nuit, il a un sommeil agité, dans un songe extraordinaire, il s'élance hors de son lit, la jambe se fracture de nouveau, c'est-à-dire les fragmens peu consolidés se séparent. Heureusement on ne trouve pas N..., on appelle M..., qui réduit de nouveau la fracture et fait disparaître entièrement la difformité. Voilà des circonstances où des accidens ont été favorables, combien pourrait-on encore en citer? L'observation suivante, dont le sujet et l'histoire ont été connus de plusieurs médecins de Lyon, et des élèves de la Charité, prouve encore que l'on peut tirer parti de certains accidens.

Le nommé Bernard se cassa la cuisse à vingt ans; elle fut si mal réduite, qu'il y eut un raccourcissement de près de trois pouces. Il boitait considérablement: il avait soixante ans quand il se cassa l'autre cuisse. On fit la réduction, on rétablit ce membre dans sa longueur. Quinze jours après il fut apporté dans mon hospice; je crus d'abord que c'était l'autre cuisse qui était fracturée, par rapport au raccourcissement. Ayant appris et reconnu le véritable siège de la fracture, je déterminai de nouveau la séparation des fragmens, et je raccourcis cette cuisse de trois pouces: j'appli-

quai un appareil contentif. Cet homme guérit parfaitement, et les deux membres inférieurs devinrent égaux. De sorte que cet homme a marché droit et a eu cinq pieds six pouces jusqu'à vingt ans, qu'il a boité considérablement pendant plus de quarante ans; qu'enfin au déclin de sa vie il n'a plus boité, mais a perdu trois pouces de sa taille.

CL. MONTAIN, chirurgien en chef de l'hospice de la Charité de Lyon.

.....
 BIBLIOGRAPHIE.

TRAITÉ DES MALADIES NERVEUSES OU VAPEURS, ET PARTICULIÈREMENT DE L'HYSTÉRIE ET DE L'HYPOCONDRIE; par M. LOUYER VILLERMAY, docteur médecin de la faculté de Paris, médecin de la troisième légion de la garde nationale, etc., etc. Deux vol. in-8°. Chez père Méquignon, libraire, et chez L. Colas, imprim.-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n°. 14. — Prix, 11 fr., et 13 francs par la poste.

IL me semble que si nous étions assez heureux pour posséder sur tous les genres de maladies un traité aussi complet et aussi lumineux que celui-ci, la science de la médecine serait bien plus près du degré de perfection auquel elle peut prétendre qu'on ne le croit communément. L'auteur choisit, il y a quinze ans, l'hypocondrie pour sujet d'une dissertation inaugurale, et dès lors son ouvrage obtint et méritait les plus grands succès. Il l'a sans cesse perfectionné depuis cette époque, et ce n'est pas, je l'avoue, sans quelque orgueil que je présente à l'estime publique un de ces beaux ouvrages sortis en si peu de temps de l'école où je m'honore d'avoir étudié, et dont nulle autre école, sans exception, ne peut citer un pareil nombre.

Les caractères de l'hystérie sont les suivans: « Au début de l'accès, impression sourde que la malade ressent dans la matrice, bientôt resserrement du col et de la poitrine, et sorte de compression circulaire le long des fausses côtes; sentiment d'une boule mobile qui de l'utérus se porte au larynx; souvent mouvemens convulsifs, syncope ordinairement incomplète, lésion partielle

de l'ouïe , et presque toujours de la mémoire pendant la durée des accès. »

Vient ensuite l'examen des causes , avec celui du siège et du principe de la maladie ; puis l'histoire des phénomènes qu'elle présente dans l'état de simplicité ou de complication ; enfin on passe à tous les détails du traitement , distingué en préventif et direct , et comprenant les moyens moraux et physiques , ceux qui sont dirigés contre la maladie même , ou ceux qu'on met en usage contre les accès. M. Louyer Villermay insiste spécialement sur l'importance de distinguer l'épilepsie de l'hystérie , celle-ci n'étant guère qu'une affection peu fâcheuse , assez facile à guérir , n'entraînant presque jamais de suites funestes : tandis que l'autre a des caractères tout opposés , et par le fait seul de son existence porte le désespoir dans les familles. Les différences de ces deux maladies sont exposées ici avec une grande sagacité , et de manière à laisser bien peu d'équivoque. Je signalerai à cette occasion un fait qui mérite d'être éclairci , et sur lequel je voudrais surtout appeler l'attention de M. Louyer Villermay. Ce médecin , pour détruire l'assertion de ceux qui prétendent que la mémoire est toujours suspendue dans les accès d'épilepsie , rapporte qu'il a vu plusieurs fois des épileptiques cherchant en ce moment même , dans leurs poches , des fioles où quelquefois ils portaient , soit de l'éther , soit une autre liqueur propre à les calmer. J'avais fait la même remarque , et j'en avais conclu comme M. Louyer Villermay que ces malheureux conservaient à la fois le sentiment de leur état et le souvenir des moyens qui pouvaient les calmer. Cependant M. Biett , médecin fort éclairé et très-bon observateur , qui s'occupe depuis long-temps de recherches assidues sur les épileptiques réunis pour cela dans un hôpital de Paris ; ce qui suppose à la fois un grand amour pour la science et un extrême devouement pour l'humanité , m'a rapporté , que ce mouvement automatique de fouiller dans leurs poches était commun à un grand nombre d'épileptiques qui jamais n'avaient porté sur eux de remèdes , il a même ajouté que ce symp-

tôme lui avait paru un présage infaillible d'incubation de cette triste maladie.

La seconde partie de cet ouvrage est consacrée à l'hypocondrie , maladie plus commune encore que l'hystérie , et dont les deux sexes peuvent être affectés , tandis que cette dernière est particulière aux femmes , et que le nom qu'elle porte aurait dû prévenir les fausses applications qu'en ont faites quelques médecins.

L'hypocondrie dépend , suivant notre auteur , de l'affection de l'estomac , du foie et de toutes les parties environnantes lésées dans leur système nerveux ou leurs propriétés vitales , et surtout dans leur sensibilité organique : telle est du moins l'opinion qui lui paraît la mieux prouvée ; mais je ne dois pas perdre cette occasion de faire remarquer qu'il importerait assez peu pour la guérison des malades qu'il se trompât ici , puisque le traitement dont les règles sont établies d'après l'observation n'en serait aucunement modifié , et tel est l'avantage de la pratique dégagée de toute hypothèse.

Dans le tableau des différences qui séparent l'hypocondrie des maladies qui ont avec cette affection quelques rapports , voici comment M. Louyer Villermay la distingue de l'hystérie :

« Les causes physiques de l'hypocondrie sont , pour la plupart , des causes débilitantes , l'abus des médicamens , des délayans , des purgatifs , les déperditions excessives , les leucorrhées , l'onanisme , les diarrhées , mais surtout le dérangement des hémorragies et la vie sédentaire. L'hystérie , au contraire , dérive presque toujours de la continence , cause d'excitation. Les causes morales de l'hypocondrie sont les travaux trop assidus de cabinet , les chagrins , la lecture des livres de médecine , etc. , tandis que celles de la névrose utérine sont presque toujours les peines du cœur , résultat d'un amour contrarié. Dans l'hystérie , très-souvent l'invasion est subite , etc. Tous les accidens sont , dans certains cas , portés dès le premier jour , dès la première heure , au *summum* , au plus haut degré de développement. Dans l'hypocondrie , ordinairement l'invasion est lente , de

nombreux phénomènes annoncent le désordre du système digestif, etc.

» L'hypocondrie, quoique très-susceptible de guérison, est cependant, d'après l'opinion presque unanime des auteurs, plus rebelle aux efforts de l'art que l'affection hystérique..... Le traitement des deux maladies est différent quant au choix des moyens et quant à leurs résultats : ainsi, par exemple, les sangsues à l'anus, si efficaces pour faire réparer l'écoulement hémorroïdal chez un hypocondriaque, ne seront presque jamais conseillées dans les cas d'hystérie. Ici, on prescrit les saignées au pied, les sangsues aux jambes, aux parties génitales, pour rappeler les règles ; car autant le flux hémorroïdal est utile aux hypocondriaques, autant le cours régulier des mois affaiblit le mal hystérique.

» Les terminaisons et conversions de ces deux maladies sont différentes, l'une et l'autre se terminent ordinairement par le retour à la santé ; mais dans l'hypocondrie, la solution favorable est cependant plus rare et presque toujours plus lente... L'affection hystérique ne fait périr qu'un très-petit nombre de malades, et plutôt par sa violence que par sa durée ; tandis que les hypocondriaques sont plus souvent victimes de la continuité de leur maladie, de ses mutations ou complications, que de son intensité. »

Nous ne poursuivrons pas davantage ce parallèle, étayé, comme toutes les propositions de l'auteur, sur des faits nombreux, clairement circonstanciés, et choisis avec une sage critique. Les idées singulières ou bizarres des hypocondriaques rendent quelquefois le récit de leurs folies extrêmement plaisant. « Ces malades s'occupent sérieusement des choses les plus futiles, et c'est une vérité frappante, autant qu'un trait comique, que l'inquiète incertitude de M. Argan sur sa promenade en

long ou en large, et sur le nombre de grains de sel qu'il doit mettre dans son œuf. Un particulier atteint d'hypocondrie avoit consacré un appartement tout entier à recevoir les vases où il déposoit son urine ; il en avoit une collection très-nombreuse, un pour chaque jour de la semaine, et les passait très-souvent tous en revue dans ce *muséum* d'un nouveau genre. » M. Loyer Villernay croit devoir, à la fin de son ouvrage, réclamer des lecteurs l'indulgence qu'il est d'usage d'accorder au travail opiniâtre, aux intentions droites et louables : nous sommes loin de penser que cet auteur ait besoin d'indulgence, et nous croyons ne pas trouver de contradicteurs en lui faisant l'application de cette sentence d'Horace :

Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.

EAU DE MER RENDUE POTABLE.

M. CLÉMENT, le chimiste, vient de faire préparer, à la demande de M. Freycinet, commandant de l'expédition qui va partir pour les Terres Australes, un appareil au moyen duquel on obtient, par la distillation de l'eau mer, six livres d'eau bonne à boire, en brûlant une livre de charbon de terre. Un seul alambic fournit cinq cents litres d'eau par jour, et la distillation n'est pas interrompue par les plus gros temps : il en résulte qu'on pourrait, dans le chargement des navires, remplacer six tonneaux d'eau par un seul tonneau de charbon, et réserver ainsi les cinq sixièmes de l'espace occupé par les futailles à eau, en y substituant une substance qui ne s'altère pas comme l'eau, et qui n'est exposée ni à couler ni à se perdre.

J'ai bu de l'eau retirée ainsi par la distillation de l'eau de mer ; elle conserve un goût un peu empyreumatique, que contracte dans un alambic l'eau de rivière la plus pure ; mais aucun réactif n'y décèle de corps étranger, et je protesté que jamais en mer je n'en ai bu de meilleure après quinze jours d'embarquement.

ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1^{er}, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n^o. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse ; et chez M. DE MONTEGRE, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n^o. 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits AUX adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IV. ÈPOQUE. = I. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. (Du pouls.)

Alii non genera (pulsium) appellanda, sed species; quidam qualitates; non nulli differentias.

(GALEN. de puls. differ. L. I. c. 2.)

MALGRÉ mes efforts, je n'osé me flatter d'être toujours bien compris dans l'exposition que je dois faire de toutes les subtilités de Galien sur le pouls: on doit se rappeler, pour mon excuse, que ses ouvrages sont remplis d'obscurités produites tant par le défaut de marche didactique, que parce qu'il se livre à des divagations continuelles, qu'il emploie à chaque instant des raisonnemens dont les bases sont depuis long-temps rejetées, et que d'ailleurs ses traités ont dû être singulièrement altérés ou embrouillés par les commentateurs et les copistes.

Par une première distinction, ce médecin considérait le pouls d'une manière absolue, c'est-à-dire, en lui-même, et d'une manière relative, c'est-à-dire, dans les rapports que les divers phénomènes avaient entre eux.

Le pouls absolu était ensuite simple ou composé. Il y avait cinq espèces de pouls simples dont les caractères se tiraient: 1.º de l'espace que l'artère comprend dans son mouvement; 2.º de la qualité de ce mouvement ou de sa durée totale; 3.º de la longueur du repos de l'artère; 4.º de l'effort que fait la faculté vitale dans la pulsation; 5.º enfin de la disposition où se trouve l'artère.

Dans l'article prochain, j'exposerai en détail chacune de ces différences.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 1.ºr. mars au 10 inclusivement.

FIÈVRES non caractérisées.	4
Fièvres intermittentes de divers types.	63
Fièvres bilieuses ou gastriques.	31
Fièvres muqueuses.	1
Fièvres adynamiques ou putrides.	3
Fièvres catarrhales.	4
Phlegmasies internes ou externes.	35
Phlegmasies des org. de la respiration.	31
Phthisies pulmonaires.	7
Diarrhées et dysenteries.	4
Ophthalmies.	2
Hydropisies et anasarques.	10
Apoplexies et paralysies récentes.	6
Varioles.	3
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	85
Galeux.	35
TOTAL GÉNÉRAL.	324

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

APRÈS avoir eu, dans les derniers jours de la décade précédente, des pluies excessives, puis encore quelques jours nuageux, nous jouissons enfin d'un temps superbe, et tel que nous n'en avons plus depuis un an.

L'atmosphère s'est refroidie au point que la terre est couverte de gelée blanche au lever du soleil, et que, dans la matinée du 16 et du 17 courant, le mercure du thermomètre de Réaumur est descendu à près d'un demi-degré au-dessous du terme de la congélation. Dans le milieu du jour, il remonte à cinq, six, sept et huit degrés, ce qui répond à peu près à huit, neuf et dix degrés de la division centigrade. Aujourd'hui 10, il neige.

Les maladies ne sont ni graves ni nombreuses. Beaucoup de jeunes gens ont eu des fièvres conti-

nues, avec rougeur de la face, pesanteur peu douloureuse de la tête, éclat des yeux; absence de tout signe d'embarras gastrique, mais quelquefois embarras abdominal, indiqué par des douleurs dans le ventre; soif peu vive et sans sécheresse de la langue; pouls vif et fort; chaleur halitueuse. Une limonade cuite légère, une infusion de fleurs pectorales édulcorée, du petit-lait, de l'eau de groseilles, divers autres moyens analogues, au choix des malades, ont été les seuls remèdes mis en usage, et communément au troisième jour une hémorragie nasale abondante a terminé la maladie: chez les jeunes femmes, la crise s'est faite par une éruption abondante des règles. Un jeune homme, qui souffrait du ventre, a rendu une grande quantité de sang par le fondement.

Plusieurs personnes, pour avoir négligé l'avis que nous avions donné de ne point s'exposer imprudemment au soleil quand on est resté longtemps enfermé, en ont été fortement incommodées.

C Premier quartier, le 26.

Depuis le 10 mars jusqu'au 20, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 5 l. $\frac{6}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 11 l. $\frac{9}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 9 d. 9. — Le *minimum* de 1 d. 0.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 97 d. 5. — Le *minimum* de 90 d. 0.

CHEVALLIER, ingénieur-opticien.

Emploi de l'opium dans les accidens causés par l'usage du blé ergoté.

Beaurepaire (Isère), le 1^{er} mars 1817.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous transmettre quelques observations sur l'ergotisme gangréneux; elles ont pour but de faire connaître les avantages que l'on peut retirer dans cette maladie de l'opium gommeux, auquel je crois devoir accorder la préférence sur les autres moyens de traitement que j'ai également mis en usage, mais avec moins de succès.

Pour me conformer à la méthode de Pott, qui

le premier a eu recours à l'opium dans une épidémie très-analogue à celle-ci, je l'ai administré à la dose d'un demi-grain ou d'un quart de grain toutes les trois ou quatre heures, en ayant égard à l'âge de l'individu. Comme on le verra par mes observations, j'ai ordonné tantôt une tisane délayante ou mucilagineuse, tantôt une tisane acide aiguisée avec l'émétique, à l'effet de combattre la constipation qui accompagne presque toujours ce traitement.

Première observation.

Thérèse Revol, des Olivières, âgée de cinq ans, me fut amenée le 16 septembre, ayant les orteils du pied gauche violets, la jambe et le pied étaient très-engorgés et d'un froid glacial; l'enfant ne cessait de crier depuis huit jours; depuis trois seulement la couleur livide s'était fait apercevoir. J'eus recours d'abord à l'usage du quinquina, dans la vue de borner les progrès de la gangrène; on ne put le faire prendre à l'intérieur qu'à très-petite dose et en poudre, incorporé dans des confitures; à l'extérieur, je l'employai en décoction mélangée avec un vin aromatique, auquel je joignis de l'eau-de-vie camphrée; des bains du pied malade dans le même mélange furent ordonnés; mais la douleur que fit éprouver ce moyen fut si vive qu'on ne crut pas devoir y revenir (1). Je prescrivis pour boisson de la limonade cuite. Le 18 septembre, la couleur livide s'était emparée de la moitié du pied, et marchait avec une rapidité étonnante. Cet état était accompagné de fièvre; je fis prendre à l'enfant six grains d'ipécacuanha qui procurèrent plusieurs vomissemens glaireux; j'appliquai un vésicatoire à la nuque. Me rappelant alors d'avoir lu dans les œuvres posthumes de Pott la description de l'épidémie à laquelle il donne le nom de mortification des pieds et des orteils, épidémie dont les symptômes sont semblables à ceux qui caractérisent l'ergotisme, je me crus autorisé à imiter, dans cette circonstance, la conduite de ce célèbre praticien. Je fis d'abord fomentier fré-

(1) J'ai constamment observé que les bains aromatiques exaspéraient les douleurs, ce qui rend ce moyen peu praticable.

quemment le pied et la jambe avec du lait tiède ; ces parties furent recouvertes de cataplasmes émoulliens ; et l'opium gommeux fut employé dans une potion antispasmodique. L'enfant dormit la nuit suivante, et cessa de souffrir ; le lendemain, la jambe et le pied reprirent promptement leur chaleur naturelle, l'engorgement disparut, et la couleur livide diminua au point qu'elle n'occupait plus alors que le quatrième orteil, qui ne tarda pas à tomber ; la cicatrisation a été très-prompte à obtenir.

Deuxième observation.

Rose Dupuis, de Beaurepaire, âgée de quinze ans, d'un tempérament nerveux, tomba le 21 août dans un état de démence qui avait débuté par des coliques aiguës d'estomac. Cette affection, qui était accompagnée de mouvemens convulsifs des extrémités, céda à l'usage des saignées et des narcotiques. Pendant la convalescence, la jeune fille s'est plaint constamment d'une douleur fixée aux jambes et aux pieds ; cette douleur, qui était plus vive dans le lit, a été en augmentant jusqu'au 8 octobre que je fus appelé de nouveau. La malade depuis quelques jours était privée de tout repos, elle ne pouvait s'appuyer sur la plante des pieds : l'inspection de la partie affectée ne m'offrit d'autres symptômes que celui d'un froid très-sensible au tact ; la peau était pâle et ridée, la langue saburrale, et le pouls fébrile. L'émétique administré, fut suivi d'évacuations bilieuses ; le soir, les vésicatoires furent appliqués aux cuisses, et les pieds couverts de cataplasmes émoulliens ; la nuit suivante fut moins orageuse, mais sans sommeil. Le 9 octobre, prescription de l'opium gommeux en pilules, à la dose de demi-grain, toutes les quatre heures : l'emploi de ce remède, continué pendant trois jours, procura un soulagement complet ; la malade, pour toute boisson, ne prit que de l'eau d'orge édulcorée avec le sirop de vinaigre.

Le 10 octobre, la langue étant encore saburrale, j'ordonnai un minoratif ; les symptômes de l'embaras gastrique se dissipèrent, le sommeil reparut, et le 12 la guérison fut complète.

Troisième observation.

Jean Gelos, de Boivieu, âgé de quatorze ans,

réclama mes secours le 18 novembre : cet enfant, qui venait d'avoir une variole confluyente, avait la moitié du pied droit livide et couverte de phlyctènes. Le pied et la jambe étaient froids et engorgés ; la douleur, qui prenait une nouvelle intensité par la chaleur du lit, était des plus aiguës : à ces symptômes, on ne pouvait méconnaître le caractère de cette affection que les parens avaient prise pour un dépôt de petite vérole.

L'émétique fut administré ; la partie frappée de mortification fut enveloppée de linges imbibés de décoction de quinquina, et celle qui en était menacée recouverte de cataplasmes émoulliens. Le lendemain, prescription de l'opium gommeux à la dose d'un quart de grain toutes les trois heures : ce puissant moyen, aidé des infusions de serpentaire de Virginie, et de la limonade cuite aiguisée avec un grain de tartre stibié, fut continué pendant six jours et suivi d'un succès merveilleux. Dès le début de ce traitement, la gangrène se borna, et la séparation des parties mortes d'avec celles douées de la vie ne tarda pas à se faire dans le lieu désigné pour l'amputation à la méthode de Chopart. La cicatrisation de la plaie a été très-longue à obtenir, vu l'inégalité du moignon ; néanmoins elle est achevée, et l'enfant commence à marcher.

Quatrième observation.

J'ai vu à Pact, le 21 novembre, Florence Blan, âgée de sept ans, ayant le gros orteil du pied droit livide et insensible ; le pied était très-engorgé, douloureux et froid au toucher. Cette petite malade était sans fièvre ; néanmoins je crus devoir la faire vomir, et je fis prendre le lendemain l'opium gommeux à la dose d'un cinquième de grain toutes les trois heures : les topiques cités dans les observations précédentes furent employés, et au deuxième jour de l'usage de ces moyens, la douleur s'apaisa, le pied reprit sa chaleur ordinaire, et la gangrène cessa ses progrès ; l'orteil sphacélé ne tarda pas à tomber, après quoi la guérison fut prompte à s'opérer.

Cinquième observation.

Jean Lafory, de Beaurepaire, âgé de huit ans, éprouva, dans le commencement d'octobre, des

coliques qui durèrent pendant dix jours ; à ce symptôme succédèrent de violentes douleurs fixées dans la jambe et le pied droits. Le 20 octobre, l'enfant, qui jusqu'alors avait été abandonné à la nature, fut soumis à mes soins ; l'ipécacuanha, l'opium et une tisane mucilagineuse furent employés à l'intérieur ; à l'extérieur, j'eus recours aux topiques indiqués plus haut. Le 24, les douleurs avaient cessé, le sommeil avait reparu, le membre affecté s'était réchauffé, lorsque tout à coup il s'est manifesté un petit abcès situé en dedans du gros orteil. L'ouverture s'en est faite spontanément le 26 octobre ; deux jours après, l'enfant a été guéri.

Je pourrais citer beaucoup d'autres faits sur cette épidémie dont j'ai encore quelques exemples ; mais je me borne à ce petit nombre que je crois suffisant pour venir à l'appui de ce que j'ai avancé dans ma première lettre, que vous avez eu la bonté de faire insérer dans un des derniers numéros de votre Gazette.

Agréez, Monsieur, les sentimens, etc. ;

LECOINTE, docteur médecin, ex-chirurgien interne du grand Hôtel-Dieu de Lyon.

Note du Rédacteur. Les observations de M. Lecoïnte ne présenteraient qu'un médiocre intérêt, si l'on ne les rapprochait pas des deux Mémoires lumineux qui nous ont été fournis, sur l'épidémie dont il s'agit, par M. le docteur François (Nos. du 1^{er} décembre et du 21 janvier dernier). M. Lecoïntene dit pas un mot de la cause de ces accidens, sans doute parce qu'il suppose que les lecteurs se rappelleront que M. le docteur François l'a fait connaître. Il est à remarquer encore que, suivant les termes mêmes de son rapport, M. Lecoïnte a été bien moins heureux dans ses traitemens que M. François ne l'avait été en diversifiant, avec beaucoup d'habileté, les moyens qu'il mettait en usage. En effet, par les soins de ce dernier médecin, plusieurs malades dont les membres étaient froids, livides et insensibles, en ont recouvré l'entier usage en peu de jours et sans nouvel accident ; tandis qu'aucun de ceux qu'a traités M. Lecoïnte par la méthode qu'il préconise, ne s'est tiré de cet état sans quelque *sphacèle*, ou du moins sans

un dépôt. Il en résulte, ce me semble, que l'opium ne doit être considéré que comme un moyen adjuvant ou accessoire du traitement tonique et restaurant dont l'efficacité est bien établie.

NOTE sur l'heureux emploi de la DORADILLE D'ESPAGNE dans le catarrhe de la vessie ; par M. C.-L. CADET-DE-GASSICOURT.

« Permettez-moi de vous entretenir d'un fait qui m'a paru digne de votre attention. Un nommé *Montchablon*, sexagénaire, fils d'un instituteur, et reçu depuis long-temps à l'hospice des Incubables, est venu chez moi pour me prier de lui donner, *pro Deo*, de la doradille d'Espagne (*doradille politrice. asplenium trichomanes*). « C'est » un de mes amis, m'a-t-il dit, qui m'a con- » seillé ce remède, pour guérir un catarrhe à la » vessie, qui me tourmente depuis six ans. J'ai » demandé cette plante aux médecins de l'hospice, » ils n'ont pas jugé à propos de me la donner ; mais » j'ai tant de confiance dans ce remède, que je vous » prie en grâce de me le procurer. » J'ai rempli ses désirs, croyant bien que je n'allais calmer que son imagination. Au bout de deux mois, j'ai revu cet homme, qui, les larmes aux yeux vint me remercier du service que je lui avais rendu, assurant qu'il était parfaitement guéri, et me priant de lui donner encore quelques gros de doradille, pour continuer quelques jours le remède par reconnaissance. Je lui demandai alors comment il en faisait usage. Il me dit qu'il en faisait infuser deux gros dans une pinte d'eau bouillante, et qu'il en buvait deux verres le matin, à jeun. Cet homme avait été sondé, et n'avait point de calcul dans la vessie ; mais ses urines épaisses déposaient constamment une matière blanche et muqueuse. Depuis qu'il a pris de la doradille, ses urines sont claires, et il ne souffre plus.

» Si cette cure est vraiment due à la doradille, vous conviendrez, mon cher docteur, qu'elle mérite d'être constatée ; et je vous en transmets les détails, afin que si vous jugiez l'observation digne d'être présentée au public, elle pût engager les praticiens à tenter quelques nouveaux essais.

» Je suis, etc. »

Cécité absolue occasionée par l'exaltation de la sensibilité de la rétine, guérie au bout de cinq ans.

M. le docteur Delondre a exposé le fait suivant dans un rapport adressé à l'Académie de médecine de Paris.

« Une jeune fille, âgée de 10 ans, d'une bonne constitution (dont la mère est au nombre des indigens du quartier des marchés), me fut amenée il y a 18 mois. A 5 ans, elle avait été atteinte d'une petite-vérole confluyente, et c'était à la suite de cette éruption qu'elle avait été privée de l'usage de ses yeux.

» Ses parens, d'après l'avis des hommes de l'art, avaient employé pendant près de deux ans tous les moyens les plus appropriés à son état : séton à la nuque, vésicatoire derrière les oreilles, collyres et pommades ; mais en vain : ses paupières étaient constamment fermées à la lumière ; et on était obligé de la conduire par la main.

» Après ce temps, elle fut jugée incurable ; et lorsque je la vis pour la première fois, il y avait 3 ans qu'elle était regardée comme aveugle, et que les membres du bureau de bienfaisance des Marchés cherchaient à la faire entrer à l'hospice des Quinze-Vingts.

» Tel fut le résultat de mon observation : les paupières sans inflammation, fortement repliées sur elles-mêmes, et tellement, que je parvins avec beaucoup de peine, et dans l'ombre, à les dérouler, pour explorer l'état des yeux.

» Ils n'étaient nullement injectés de sang, mais brillans et larmoyans ; la pupille n'offrait pas plus d'étendue que la tête d'une épingle, et la malade éprouvait des douleurs très-vives sur la région du front, par l'impression seule de la lumière à travers les paupières.

» J'étais fort embarrassé sur ce que j'avais à faire ; mais, réfléchissant sur le peu de succès de ce qui avait été fait avant moi, je ne tardai pas à envisager la maladie comme le résultat d'une sensibilité excessive de la rétine ; et je pensai que si l'on pouvait diminuer cette exaltation des propriétés vitales de la vue, la sensibilité et l'irri-

tabilité, l'enfant ne craindrait plus d'ouvrir les yeux, et commencerait à pouvoir envisager les objets.

» En conséquence de ce jugement, j'ordonnai une décoction de deux gros d'opium brut dans une pinte d'eau, pour en laver les yeux plusieurs fois le jour, et pour en imbiber des compresses à laisser à demeure jour et nuit.

» Au bout de 8 jours, les paupières s'ouvraient dans l'obscurité ; la pupille avait acquis une demi-ligne de diamètre ; et l'enfant commençait à entrevoir quelques corps peu lumineux.

» Je portai l'opium jusqu'à la dose d'une demi-once pour une pinte d'eau ; et le 15^e. jour du traitement, l'enfant marchait seul, et voyait parfaitement des deux yeux ; faculté qu'elle avait perdue depuis cinq ans. Voilà déjà dix-huit mois que cette cure a été opérée, et le sujet n'a éprouvé aucune rechute ».

Exemples de réunion de parties totalement séparées du reste du corps.

Chareau, près Château-Regnault, 5 mars 1817.

MONSIEUR,

Le numéro du 1^{er}. mars de votre intéressante Gazette offre deux exemples de réunion de parties totalement séparées du reste du corps. Ce phénomène physiologique est donc aujourd'hui bien constaté, et l'on peut, sans s'exposer au ridicule que l'on a si injustement versé sur Garengot, rapporter des faits analogues. Ceux dont je vais vous entretenir sont presque incroyables, sans doute, mais ils me sont attestés par un témoin oculaire, par un homme trop au-dessus du vulgaire pour se laisser tromper par des contes populaires ; par le général P...., mon beau-frère, qui a commandé en chef pendant long-temps les troupes réglées de Daoulôt-rao-Scindiah, souverain des Marattes du Bérar.

L'amputation du nez étant une punition fort en usage dans l'Inde, on a dû chercher tous les moyens de remédier à la difformité hideuse qui en résulte. Deux méthodes sont en usage pour opérer la restauration du nez coupé. La première consiste

à rabattre sur le nez une portion de la peau du front, suivant le procédé que vous avez décrit dans votre numéro du 1^{er}. septembre 1816, et qui a été employé avec tant de succès par M. Carpue, membre du collège royal des chirurgiens de Londres. La seconde méthode consiste à greffer à la place du nez coupé un morceau de peau et de tissu cellulaire subjacent pris à la fesse.

Un sous-officier de canonniers de l'armée du général P..... avait été pris en haine particulière par un de ses officiers; celui-ci profita de l'absence du général, et d'une faute légère qu'avait commise le sous-officier, pour lui faire couper le nez. Le malheureux mutilé eut recours à des Indiens connus pour opérer la restauration des nez. Voici le procédé qu'ils mirent en usage.

L'amputation du nez était déjà ancienne, et la plaie commençait à se cicatrizer: il en rafraichirent les bords, ils choisirent ensuite un endroit de la fesse qu'ils frappèrent à coups redoublés, avec une savate, jusqu'à ce que cette percussion répétée y eût produit un gonflement assez considérable. Alors ils coupèrent dans cette partie enflée un morceau de peau et de tissu cellulaire, de forme triangulaire, qu'ils portèrent sur la plaie du nez, et qu'ils y fixèrent avec des emplâtres agglutinatifs. Cette greffe animale réussit à merveille, et le général P..... a eu cet homme long-temps à son service depuis cette opération.

Voici actuellement un fait plus extraordinaire, qui me vient de la même source. Le général P....., traversant un pays ami, avait sévèrement défendu toute espèce de pillage. On lui amena un homme pris en maraude; il lui fit sur-le-champ couper une oreille. Cet homme était brame, comme le sont presque tous les écrivains attachés aux armées indiennes, et cette punition infamante excita une grande rumeur qu'on apaisa avec de l'argent. Cependant il s'agissait de remplacer l'oreille qui avait été jetée et perdue. On acheta l'oreille d'un paria, qui fut coupée et greffée à la place de l'oreille du brame, et cette greffe réussit. Il parait, pour le remarquer en passant, que, dans cette circonstance, la nécessité aura fait oublier aux brames

l'horreur que leur inspirent ordinairement les parias.

Beaucoup de tentatives ont été faites pour opérer des greffes sur des animaux; moi-même j'ai fait plusieurs expériences de ce genre sur des lapins; aucune d'elles n'a réussi. Ce défaut de succès tient probablement à la cause que vous avez indiquée. (Voyez le n^o. du 1^{er}. mars.)

H. DUTROCHET, D. M.

NOTE sur une fille qui a été près de onze ans sans prendre aucun aliment solide. — Extrait d'une lettre de M. DE VARENNES, maire de la ville de Coulomiers, à M. le professeur CHAUSSIER.

Nous publions le fait suivant sous l'autorité du savant professeur qui l'a jugé digne d'être communiqué à la Société de la faculté de médecine de Paris.

« En 1783, lorsque j'étais en garnison à Aire, j'entendis parler d'une fille nommée *Marie-Joseph Dalh*, native du village de Disouguin, à une petite lieue de la ville, et qui, depuis plusieurs années, ne prenait aucun aliment solide. Comme ce cas me parut extraordinaire, je voulus m'en assurer moi-même, et en recueillir tous les détails. J'allai donc au village, et je trouvai cette malheureuse fille, alors âgée de quarante-un ans, couchée, ou, pour parler plus exactement, accroupie, et en quelque sorte pelotonnée sur un petit lit de paille. Le tronc était courbé en avant, les membres fortement fléchis, et la tête penchée appuyait sur un des genoux, comme je l'ai représentée dans un dessin que je fis alors: une grande et grosse serviette étendue sur la paille lui servait de drap, et une autre de couverture, car elle n'avait aucun vêtement. La peau était assez blanche, et la maigreur extrême. On m'assura que, depuis dix ans, cette malheureuse fille était dans cet état d'immobilité; qu'elle n'avait ni connaissance, ni sentiment, et que pendant tout ce temps elle n'avait pris d'autre nourriture que de l'eau légèrement miellée que, dans le pays, on nomme *petit-lait*. Lors de ma visite, on ne lui en donnait que quelques gouttes deux fois par jour, et si l'on y

manquait, elle ne témoignait aucun besoin. On ajouta que depuis deux ans elle n'avait jamais changé d'elle-même sa position, et n'avait donné de signe de vie que par une respiration presque insensible, et le mouvement de la déglutition; et que, si l'on cherchait à écarter un bras du corps ou un genou de l'autre, on éprouvait la même résistance que celle d'une branche d'arbre proche du tronc, et que l'on voudrait en éloigner. La permanence de cet état m'a été attestée par quelques notables du lieu, et surtout par le curé qui me parut un homme instruit et d'un bon esprit: moi-même je l'ai visitée trois fois, mettant dans mes visites trois jours d'intervalle, pour m'assurer s'il n'y aurait point quelque changement, et je n'en ai point remarqué.

» Cet état est un effet d'un travail forcé et de l'amour. Cette fille était servante dans une ferme; elle aimait et elle était aimée d'un des fils du fermier. Le père ne voulait point consentir au mariage, parce que la fille était pauvre. Cependant un jour, au temps de la moisson, il lui dit, en plaisantant: *Marie, si d'ici à trois jours tu me coupes tout le blé de ce champ, sans te faire aider par personne, je te donnerai mon fils.* La pauvre fille le crut, se mit à l'ouvrage, travailla jour et nuit, et tomba dans une maladie qui eut cette triste fin.

» Lors de mes visites, on ne donnait à cette pauvre fille qu'environ deux cuillerées de *petit-lait* le matin, autant le soir, encore s'en perdait-il une portion; et j'ai remarqué que, quelques minutes après avoir pris cette boisson, son visage se colorait un peu; par fois aussi elle rendait, par la voie ordinaire, une matière jaunâtre, un peu moins liquide que la nourriture qu'on lui donnait; et comme les mâchoires étaient très-serrées, on lui avait cassé trois dents pour pouvoir lui introduire les boissons; et dans cette opération, ainsi que dans l'application des vésicatoires, des ventouses, et autres moyens que l'on a employés, elle n'a jamais donné aucun signe de sensibilité.

» J'étais, dans mes trois visites, accompagné de M. Gilet, chirurgien-major du régiment. Cette malheureuse fille est morte en 1784, un an après mes visites, environ onze ans après le commence-

ment de la maladie qui a amené l'immobilité de tout le corps, et cette longue abstinence. »

~~~~~  
*Séance publique annuelle, tenue à l'école royale d'économie rurale et vétérinaire de Lyon, le 5 octobre 1816, pour la distribution des prix aux élèves.*

Le procès verbal de cette séance prouve que l'école vétérinaire de Lyon ne cesse point de mériter l'honorable réputation que lui a laissée son fondateur, le célèbre Bourgelat. Le compte rendu des travaux ou des observations de l'année qui vient de s'écouler contient des faits fort curieux, parmi lesquels nous choisirons aujourd'hui les suivans :

*Chien affecté de colique de plomb.*

« La colique de plomb a été observée dans un petit chien de ferblantier: les douleurs que ce chien éprouvait étaient telles qu'il criait presque continuellement en s'étendant sur le dos et roidissant les membres. L'animal avait couché la veille dans un endroit où on avait fondu beaucoup de plomb; déjà deux fois il avait été atteint de la même colique due à une cause semblable, mais elle avait été légère et s'était dissipée seule; cette troisième fois la maladie fut beaucoup plus grave, et elle dura quatre jours. Le tartrite antimonié de potasse, donné en lavage, n'ayant produit aucun effet, on administra l'opium à la dose de 6 décigrammes (12 grains) par jour dans six verrées d'infusion de fleurs de tilleul; les symptômes se calmèrent le second jour et disparurent complètement le troisième: il y eut alors quelques évacuations alvines. »

Un second fait prouve combien il est nécessaire d'observer les réglemens de police qui prescrivent d'enfouir soigneusement tous les animaux morts de maladies contagieuses.

*Porcs attaqués du charbon pour avoir mangé une jument morte de cette maladie.*

« M. Thomas, vétérinaire à Lourmarin, département de Vaucluse, nous a adressé une observation de laquelle il résulte que vingt porcs ayant dévoré le cadavre d'une jument morte du charbon,

et que l'on avait négligé d'enfourir, dix-huit gagnèrent la maladie : sur ce nombre, quinze furent sauvés par les soins du vétérinaire. On a remarqué que les porcs qui avaient mangé de la tumeur du poitrail de la jument, eurent des tumeurs charbonneuses sur le même endroit. »

Enfin le dernier fait est fort curieux sous les rapports physiologiques, et prouve que les animaux les plus grossiers peuvent n'être pas moins vivement affectés que les hommes par les sensations que nous appelons morales.

*Exemple de canitie subite et passagère, par l'effet de la frayeur, sur un porc.*

« Nous avons reçu de M. Debeaux, vétérinaire à Montmeyran, département de la Drôme, une observation rare sur la canitie du porc. Un porc éprouve une vive frayeur par les cris de ses camarades, que le langueyeur visitait pour s'assurer de l'existence de la ladrerie : sept ou huit jours après tout son corps blanchit, soie, peau, ongles, etc. ; il resta près de deux mois dans cet état ; au bout de ce temps, quelques soies commencèrent à noircir vers leurs extrémités, d'autres à la pointe et à la base en même temps, tandis que le milieu resta blanc ; enfin quelques autres, notamment celles de la queue, redevinrent noires entièrement.

» Nous avons vu de ces soies blanches au milieu et noires aux deux extrémités. »

#### BIBLIOGRAPHIE.

INSTRUCTION SOMMAIRE SUR LA MALADIE DES BÊTES A LAINE, APPELÉE POURITURE ; par MM. HUZARD, inspecteur général des écoles royales vétérinaires, et TESSIER, inspecteur général des ber-

geries royales, membres tous les deux de l'académie royale des sciences.

PLUSIEURS départemens ont le malheur d'éprouver des mortalités considérables sur leurs bêtes à laine ; les mérinos, race si précieuse, n'en sont pas plus exempts que les autres. La maladie dont ils périssent est la *pouriture*, infiltration intérieure, avec formation d'abcès et d'hydatides, ou poches d'eau dans le mésentère et dans le foie, où se trouvent aussi des vers plats, nommés *douves*. On la reconnaît à la lenteur et à la faiblesse des mouvemens, à la pâleur des lèvres, du museau, de l'angle des paupières, et, quand le mal est arrivé au dernier terme, à un gonflement aqueux et mollassé qu'on aperçoit sous la ganache au retour des champs.

L'humidité en est la cause, soit qu'elle dépende des pâturages, de la saison, de l'heure à laquelle on les fait paître, ou de la quantité d'eau qu'on les exciterait à boire, par une surabondance d'alimens excitans, ou même de sel ; toutes les circonstances les plus fâcheuses se sont trouvées réunies, cette année, pour produire cette maladie, et l'on ne peut espérer que de la prévenir, ou tout au plus de la dissiper lorsqu'elle a fait encore peu de progrès. Pour cela, on doit mettre les animaux à l'abri de l'humidité, et, autant que possible, substituer peu à peu de la nourriture sèche à celle qui leur est nuisible. On emploiera, autant qu'on le pourra, les substances suivantes : d'abord le vin, dont on ferait boire, tous les matins, un verre à chaque bête ; on pourrait y substituer du cidre ou de la bière ; mais malheureusement ces liqueurs sont aussi chères, ainsi que le poivre, qu'on pourrait donner en nature ou en infusion dans le vin. On y substituerait les infusions de plantes et de racines aromatiques, la graine de genièvre, le fenugrec ou senegrain, le gland, les feuilles de chêne, enfin du sel et du fer, et toutes les préparations de fer, par exemple le vitriol vert, dont on met un ou deux hectogrammes dans les baquets à eau. La propreté et le grand air, même l'air froid, sont encore de puissans auxiliaires de ces moyens médicamenteux.

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n<sup>o</sup>. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse ; et chez M. DE MONTEGHE, médecin du gouvernement, Propriétaire-Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n<sup>o</sup>. 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

### HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IV<sup>e</sup>. ÉPOQUE. = 1<sup>re</sup>. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. (Du pouls. — Suite.)

*Cum ergo quis terminat pulsus pauco tempore motum, nobis, celer vocetur; et tardus, qui multo.* (GAL. de dignosc. pulsib. L. III. c. 1.)

D'APRÈS les idées de Galien, l'espace compris dans le mouvement de l'artère fournit, pour distinguer le pouls, des indications relatives aux trois dimensions de l'espace, longueur, largeur, hauteur ou profondeur; le pouls long, frappe plusieurs doigts ou les frappe tous quatre; le pouls court, au contraire. Le large est celui où l'artère s'étend en travers; dans le pouls étroit, elle se resserre. Dans le pouls élevé, l'artère frappe sensiblement le doigt; elle est à peine sentie dans le pouls bas. = La qualité ou le temps du mouvement de l'artère sert à établir la différence du pouls vite ou précipité, au pouls tardif ou lent. — La durée du repos de l'artère indique le pouls fréquent ou le pouls rare. — L'effort de la faculté vitale produit un pouls véhément ou fort, languissant ou faible. Enfin la disposition de l'artère fait la différence entre le pouls mou et le pouls dur, auxquels on pourrait encore rapporter les termes de plein et de vide. Dans chacune de ces différences, le pouls est encore grand, modéré ou petit, selon que les caractères en sont plus ou moins prononcés. — Les pouls composés étaient formés des combinaisons de tous ceux dont l'énumération précède; par exemple, le pouls grand pouvait être en même temps vite, véhément, fréquent, ou, au contraire, lent, faible, rare, etc. Galien a porté sur ce point l'exactitude jusqu'à donner des tables de toutes ces combinaisons, qu'il regarde comme pouvant exister et comme fort importantes à connaître.

*Maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins du Bureau central. Du 11 mars au 20 inclusivement.*

|                                                 |            |
|-------------------------------------------------|------------|
| Fièvres non caractérisées. . . . .              | 9          |
| Fièvres intermittentes de divers types. . . . . | 52         |
| Fièvres bilieuses ou gastriques. . . . .        | 48         |
| Fièvres muqueuses. . . . .                      | 1          |
| Fièvres adynamiques ou putrides. . . . .        | 5          |
| Fièvres ataxiques. . . . .                      | 2          |
| Fièvres catarrhales. . . . .                    | 8          |
| Phlegmasies internes ou externes. . . . .       | 43         |
| Ophthalmies. . . . .                            | 10         |
| Douleurs rhumatismales. . . . .                 | 8          |
| Diarrhées et dysenteries. . . . .               | 11         |
| Érysipèles. . . . .                             | 7          |
| Phlegmasies des org. de la respiration. . . . . | 50         |
| Phthisies pulmonaires. . . . .                  | 8          |
| Apoplexies et paralysies récentes. . . . .      | 9          |
| Hydropisies et anasarques. . . . .              | 7          |
| Varioles. . . . .                               | 2          |
| Coliques métalliques. . . . .                   | 1          |
| Maladies sporad., chron. ou accidens. . . . .   | 102        |
| Galeux. . . . .                                 | 30         |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL. . . . .</b>                   | <b>413</b> |

### CONSTITUTION MÉDICALE.

*Maladies régnantes.*

JUSQU'AU 24 courant, l'atmosphère était refroidie au point que le thermomètre centigrade indiquait le matin un degré, un degré et demi au-dessous de zéro, et que le mercure ne s'élevait guère, dans le milieu du jour, au-dessus de trois degrés. Il grêlait et neigeait plusieurs fois par jour. Depuis lors la température s'est élevée par l'effet ou du moins à la suite d'une pluie d'averse qu'il a fait le 25, et le thermomètre indique six à sept degrés le matin, et de huit à quatorze dans les autres heures du jour. C'est environ de sept à onze degrés de la division de Réaumur.

Le refroidissement de la température a produit subitement de nombreuses pleurésies, débutant par un frisson assez violent, commençant entre les épaules, suivi de rougeur vive d'un côté du visage; peu de sueur, langue rouge et humide, quoique le malade ait une sensation de sécheresse dans la

bouche ; point de côté très-vif , dont on augmente la douleur par la pression la plus légère , et surtout par la toux. Les malades se couchent à peu près indifféremment de l'un ou de l'autre côté , préférant néanmoins le côté opposé à la maladie ; ils *se ramassent en boule et se pelotonnent* dans le lit pour mettre dans un plus grand relâchement les muscles de la poitrine.

Je puis affirmer que je n'ai pas vu une seule de ces pleurésis simples qui n'ait été enlevée sur-le-champ par l'application , sur le point douloureux , de douze ou quinze sangsues , auxquelles on fait succéder un vésicatoire. La maladie alors est terminée en trente-six ou quarante-huit heures tout au plus , par d'abondantes sueurs : au lieu qu'en lui laissant suivre son cours et se contentant de la combattre par des boissons chaudes et adoucissantes , et par des saignées générales , on ne peut en avoir pour moins de quinze jours dans la supposition la plus favorable , et que cependant on court tous les risques d'une pneumonie qui s'y joint souvent , et enfin de la formation de ces dépôts qu'on nomme vulgairement *vomiques*. Mais , pour obtenir un résultat aussi heureux , il faut agir dès le début et avant que le désordre , qui est une suite nécessaire de l'inflammation , soit produit. On ne saurait , en aucune manière , comparer la saignée générale à la saignée locale par les sangsues , pour les avantages qu'on peut en retirer dans des cas analogues à ceux dont je parle. La saignée générale abat ordinairement toutes les forces , et ne diminue guère la maladie que dans la proportion de cette diminution des puissances vitales (1) , ce qui pourrait bien pour cette fois augmenter le danger au lieu de le diminuer. La saignée locale , au contraire , s'effectue lentement , par l'extrémité des petits vaisseaux ; elle produit directement le dégorgeement de la partie malade ; enfin les piqûres des sangsues , la succion et la

(1) Il faudrait bien se garder de prendre ceci d'une manière trop générale , mon intention n'étant que d'en faire l'application au cas particulier dont il s'agit : la saignée générale produit des effets nombreux et importants que ce n'est point ici le cas d'examiner.

légère douleur dont elles s'accompagnent causent sur la peau une irritation assez vive pour y appeler la fluxion qui se dirigeait vers un organe important. Je crois en définitif que la médecine française a beaucoup gagné en substituant , comme elle le fait dans un grand nombre de cas , l'application des sangsues aux saignées générales.

☉ Pleine lune , le 1.

☾ Dernier quartier , le 8.

Depuis le 20 mars jusqu'au 30 , le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 6 l.  $\frac{2}{12}$ . — Le *minimum* de 27 p. 11 l.  $\frac{4}{12}$ .

Le *maximum* du thermomètre a été de 11 d. 8. — Le *minimum* de 1 d. 6 au-dessous de glace.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 97 d. 5. — Le *minimum* de 84 d. 5.

CHEVALLIER, ingénieur-opticien.

## NOUVELLES MÉDICALES.

### *Fièvres contagieuses en Italie.*

Il existe depuis environ trois mois , dans les états de Parme , une maladie contagieuse analogue au typhus , et qui probablement même n'en diffère en rien. Elle a pris sa source dans des réunions de mendiants et de malheureux dont le nombre est très-considérable ; on l'attribue à la misère et à l'effet des mauvais alimens. La maladie fait peu de ravages , surtout depuis qu'on recueille dans les hôpitaux les pauvres qui en sont atteints. Peu de personnes en sont mortes , quoique des individus de tous les états en aient été affectés. Les médecins des hôpitaux , avant de toucher les malades , trempent leurs mains dans l'huile , et les lavent dans le vinaigre après leurs visites. On croit généralement que les personnes qui ont eu précédemment la fièvre putride ou maligne ne courent aucun risque de la contagion actuelle. Elle ne paraît point dangereuse pour les enfans ou même les adolescents. Cependant on évite , autant qu'on peut , les communications avec les maisons où se trouvent des malades.

TABLEAU des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, depuis le 1<sup>er</sup> janvier jusqu'au 31 décembre 1816, dressé d'après les relevés de MM. les membres du Bureau Central d'admission, inséré tous les dix jours dans la Gazette de Santé, rédigé par M. SARAZIN, chirurgien à Bellenglise.

| GENRES DE MALADIES.                                                | NOMBRE des malades. | MALADIES.                |                         |
|--------------------------------------------------------------------|---------------------|--------------------------|-------------------------|
|                                                                    |                     | MAXIMUM.                 | MINIMUM.                |
| Fièvres non caractérisées (1) . . . . .                            | 1,146               | Juillet, août, juin.     | Décemb., sept., nov.    |
| — intermittentes de divers types. . . . .                          | 608                 | Octob., novemb., sep.    |                         |
| — bilieuses ou gastriques. . . . .                                 | 1,822               | Juin, juillet, août.     | Décemb., nov., mars.    |
| — muqueuses ou pŕititeuses. . . . .                                | 44                  | Août, janvier, septem.   | Mai, juin, novembre.    |
| — adynamiques ou putrides. . . . .                                 | 280                 | Février, juin, janvier.  | Août, mai, décembre.    |
| — catarrhales (2). . . . .                                         | 603                 | Avril, février, mars.    | Janvier, août; mai.     |
| — ataxiques ou malignes. . . . .                                   | 7                   | Décembre.                | Février, mai, août.     |
| Phlegmasies internes ou externes. . . . .                          | 1,401               | Janvier, avril, mars.    | Décemb., octob., août.  |
| — des organes de la respiration. . . . .                           | 850                 | Janvier, février, mars.  | Août, septemb., octob.  |
| Ophthalmies (3). . . . .                                           | 296                 | Août, mars, novemb.      | Avril, février, juin.   |
| Varioles. . . . .                                                  | 36                  | Décemb., juin, juillet.  | Mars, janvier, mai.     |
| Rougeoles. . . . .                                                 | 3                   | Janvier.                 |                         |
| Diarrhées et dissenteries. . . . .                                 | 116                 | Mai, février, mars.      | Juillet, sept., décemb. |
| Phthisies pulmonaires. . . . .                                     | 360                 | Janvier, février, avril. | Août, octob., septem.   |
| Apoplexies et paralysies récentes. . . . .                         | 234                 | Février, janv., octob.   | Septembre, mai, juin.   |
| Hydropsies et anasarques. . . . .                                  | 255                 | Décemb., octob., sept.   | Mars, avril, septembre. |
| Colliques métalliques. . . . .                                     | 67                  | Septemb., déc., févr.    | Octobre, janvier, mai.  |
| Diabètes. . . . .                                                  | 3                   | Février, août, octobr.   |                         |
| Hydrophobie ou rage. . . . .                                       | 2                   | Mars, mai.               |                         |
| Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens. . . . . | 4,062               | Janvier, avril, juillet. | Décemb., sept., nov.    |
| Galeux. . . . .                                                    | 2,223               | Janvier, mars, avril.    | Nov., décemb., sept.    |
| TOTAL. . . . .                                                     | 14,503              | Janvier, avril, mars.    | Nov., décemb., sept.    |

(1) Sous ce titre, sont comprises non-seulement toutes les affections dont il est souvent impossible à un médecin de bonne foi de dire le nom, mais encore toutes celles que la briéveté nécessaire d'un premier examen ne permet pas de caractériser avec certitude.

(2) La dénomination de fièvre est conservée à ces affections, parce qu'elles sont portées sous ce nom dans le registre des admissions : nous les considérons néanmoins comme des phlegmasies, et nous pensons qu'on pourrait les associer aux autres phlegmasies des organes de la respiration.

(3) Ces maladies, ainsi que les dissenteries, les diarrhées, les érysipèles, etc., devraient sans doute être classées parmi les phlegmasies internes ou externes des diverses parties du corps, nous ne les en séparons que lorsque le nombre proportionnel de chacune d'elles est assez nombreux pour la faire considérer comme le résultat d'une épidémie : l'on observe en effet assez souvent que les inflammations d'une partie du corps règnent à peu près exclusivement à toute autre; ainsi, ce sont tantôt des ophthalmies, tantôt des otites, des odontalgies, des rhumatismes musculaires, etc.

Pour compléter ce tableau, il faudrait pouvoir y joindre l'état comparatif des guérisons et des morts avec la durée des maladies; mais ces élémens nous manquent entièrement, et l'on doit attendre qu'ils soient publiés par l'administration des hospices de Paris.

(Notes du Rédacteur de la Gazette.)

*Guérison d'un cas d'hystérie, et d'un autre d'hypochondrie, par l'usage de la teinture de colchique; observation communiquée par M. THOMAS NAYEN, élève de l'hôpital de Norfolk et Norwich.*

ON a beaucoup préconisé dernièrement, en Angleterre, la teinture alcoolique de bulbes de colchiques; on a été jusqu'à la recommander comme un spécifique de la goutte : nous présenterons à la suite de cet article l'opinion d'un médecin qui paraît fort contraire à cette assertion. Toutefois nous avons fait connaître, n°. 25 de l'année dernière, un cas de guérison de danse de Saint-Guy par ce remède. Les faits qui suivent ne manquent pas non plus d'intérêt, bien que les maladies n'y soient nullement caractérisées.

« Anne Howard, âgée de vingt-un ans, fut prise de violentes convulsions en voyant une de ses parentes à l'agonie. Comme ces convulsions revenaient chaque jour, elle entra au dispensaire de la cité, et suivit un cours régulier de remèdes, *fétides, volatils, purgatifs* ou *toniques*. Cependant, comme elle n'en retira aucun fruit, elle entra à l'hôpital, sous les soins de M. le docteur Alderson, qui, ayant été dernièrement témoin des bons effets du colchique dans la *chorée*, jugea qu'il pouvait l'administrer dans ce cas, qu'il regardait comme une hystérie. Il fit prendre en conséquence trente gouttes de teinture toutes les huit heures. Les effets de ce remède furent aussi surprenans qu'ils l'avaient été dans la *chorée*, car en peu de jours les convulsions cessèrent : elles n'ont pas reparu depuis.

» Un homme de province, âgé de trente à quarante ans, jouissant en apparence d'une excellente santé, avait fatigué deux praticiens de son voisinage, et toutes ses connaissances, par le douloureux détail de toutes ses souffrances. Étant ainsi à charge aux autres aussi-bien qu'à lui-même, il fut reçu dans l'hôpital par M. Alderson, qui s'y décida avec peine, dans la crainte de ne pouvoir le guérir en six semaines, temps accordé pour essai par les réglemens de notre hôpital. A cette époque en effet le malade se trouva plus mal : il avait pris

quantité de remèdes. Cependant le médecin, avant de le mettre au rang des incurables, voulut voir l'effet du colchique sur cette maladie; en conséquence il prescrivit de prendre, toutes les huit heures, une petite cuillerée de vin de colchique automnal, se réservant d'augmenter ou de diminuer la dose, suivant le besoin. Les trois premières cuillerées ayant fortement agi sur l'estomac et les intestins, je diminuai la dose de moitié, et le remède parut sans action. Cependant, après dix jours, le malade déclara qu'il s'en trouvait mieux que de tous ceux qu'il avait faits : qu'il se sentait un nouvel homme, et qu'il était sûr de guérir si on le lui faisait continuer durant quinze jours ou trois semaines. Sa prédiction fut en effet accomplie, et il se trouva entièrement guéri : mais il pria en grâce de le laisser inscrit sur la liste des malades du dehors, afin que si son mal revenait, il pût avoir une autre bouteille de cette teinture qui lui avait fait tant de bien. »

*BALLE trouvée dans le cœur d'un daim.*

AU mois d'août dernier, on tua, dans le parc de Bradby, un daim remarquable par son embonpoint et son état de vigueur. En l'ouvrant, on reconnut que quelques temps avant il avait reçu un coup de fusil dans le cœur; car une balle se trouva logée dans un kiste, au milieu de la substance de ce viscère, environ à deux pouces de sa pointe. La surface de ce kiste était blanchâtre. La balle pesait 292 grains; elle était aplatie. Ce qui conduisit à découvrir cette balle, fut la particularité d'une forte adhérence du cœur avec le péricarde et les côtes du côté gauche. Une des côtes adhérentes présentait les marques d'une ancienne fracture. M. Richardson, le gardien du parc, qui ouvrit l'animal et en a fait le rapport, est d'avis que la balle a frappé quelque substance dure qui l'avait aplatie avant qu'elle entrât dans le corps de l'animal. On a publié dans le 2<sup>e</sup>. volume des *Transact. Médico chirurgicales*, le cas extraordinaire d'un soldat qui survécut quarante-neuf heures après avoir reçu un coup de batonnette dans le cœur (*Voyez Gazette de Santé, 11 mai*



1815); mais cet exemple d'une blessure d'arme à feu dans le cœur, prouve jusqu'à quel point cet organe peut être affecté sans que ses fonctions soient aussitôt détruites, ou même altérées d'une façon permanente; et quoique l'exemple soit fourni par un animal d'un ordre inférieur, il ne doit rien perdre de l'importance qu'il peut avoir en physiologie. (*Édimb. Med. and. surg. Journ.*)

*Réflexions du Rédacteur de la Gazette.* Les espèces inférieures parmi les herbivores semblent être dans quelques cas, tellement dénuées de sensibilité, qu'il me semble qu'on ne saurait presque jamais rien conclure pour l'homme de ce qu'elles arrivent. J'ai moi-même ouvert une brebis de trois ans, très-grasse et de très-bonne apparence, qui mourut tout à coup en revenant des champs, où elle avait beaucoup mangé sans que le berger se fût aperçu qu'elle était malade. Je trouvai toutes les surfaces du cœur et du péricarde en suppuration, bien formée; des brides celluluses abondantes unissaient les deux parties, et prouvaient que la maladie durait depuis plusieurs jours: cependant, l'animal n'avait point souffert, et son estomac était rempli des herbes qu'il venait de brouter. J'ai bien trouvé pareillement le cœur et le péricarde dans le même état chez un homme auquel on supposait une fièvre essentielle, parce qu'il n'éprouvait aucune douleur dans la région du cœur; mais sa santé était notablement altérée, au point qu'il était entré dans un hospice pour s'y faire soigner.

PROCÉDÉ POUR NETTOYER LE BLÉ MOISI.

On a lu dernièrement, à la Société royale de Londres, un mémoire de M. Hatchett, sur les moyens d'enlever au grain l'odeur et le goût de moisi qu'il aurait contracté par le séjour dans un endroit humide. Pour cela, on met ce grain dans un vase dont il ne doit occuper qu'un tiers: on le remplit ensuite d'eau bouillante, qu'on laisse séjourner jusqu'à ce que le tout soit froid: les grains pourris et défectueux viennent à la surface; on a soin de les enlever, après quoi on laisse écouler

l'eau, et l'on en repasse un peu de froide sur le grain pour achever le lavage. Le blé ainsi traité perd absolument le goût et l'odeur de moisi, cette altération ne pénétrant guère au-delà de l'enveloppe, ou tout au plus des premières couches de la substance du grain.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Séance publique annuelle du lundi 17 mars 1817.

Prix proposés au concours, pour les années 1818 et 1819.

L'ACADÉMIE avait proposé, dans la séance publique du 9 janvier 1815, pour le sujet du prix de physique qu'elle devait adjuger cette année, le programme suivant:

« Lorsqu'un corps se refroidit dans l'air, la » perte de chaleur qu'il éprouve à chaque ins- » tant est d'autant plus grande qu'il y a plus » de différence entre sa température et celle de » l'air. Cette perte de chaleur n'est pas le résul- » tat d'une seule cause: elle est due au calorique » rayonnant que le corps lance de toutes parts, » et au calorique qui lui est enlevé par l'air envi- » ronnant: il serait donc important de déter- » miner l'influence de ces deux causes de refroi- » dissement, non-seulement par rapport à l'air, » mais même par rapport à d'autres fluides élas- » tiques, à des températures, et sous des pressions » différentes. On pourrait, pour ces recherches, » se servir du thermomètre à mercure ordinaire; » mais, comme on ne connaît pas assez exac- » tement les quantités de chaleur indiquées par » chaque degré de ce thermomètre, il serait né- » cessaire d'en constater la loi par des expé- » riences. »

En conséquence, l'Académie avait proposé pour sujet du prix de physique de déterminer, 1°. la marche du thermomètre à mercure, comparativement à la marche du thermomètre à air, depuis 20°. au-dessous de zéro jusqu'à 200°. centigrades; 2°. la loi du refroidissement dans le vide; 3°. les lois du refroidissement dans l'air, le gaz hydrogène et le gaz acide carbonique, à différens degrés

*de température , et pour différens états de rarefaction.*

Aucun des Mémoires envoyés au concours ne lui ayant paru digne du prix , elle propose de nouveau le même sujet pour l'année 1818.

Le prix sera une médaille d'or , de la valeur de 3000 francs.

Le terme du concours est fixé au 1<sup>er</sup>. janvier 1818.

Le résultat en sera publié le premier lundi de mars 1818.

L'académie royale des sciences avait encore publié en 1815 , pour un autre sujet de prix de physique qu'elle devait également adjuger dans sa séance publique de cette année , le programme suivant :

« Les fruits acquièrent des propriétés nouvelles en parvenant à la maturité , même lorsqu'on les a soustraits à la végétation : ils passent ensuite promptement à un autre état , et l'on ne connaît point encore les changemens qui se font dans leur composition , et les causes qui les produisent.

» L'académie royale des sciences avait appelé l'attention des physiciens sur un phénomène qui peut jeter un grand jour sur la théorie des combinaisons végétales , et dont le développement promettait des résultats utiles à la société. »

En conséquence , elle avait proposé pour sujet de prix ,

*De déterminer les changemens chimiques qui s'opèrent dans les fruits pendant leur maturation et au-delà de ce terme.*

*On devra , pour la solution de cette question , examiner avec soin l'influence de l'atmosphère qui environne les fruits , et les altérations qu'elle en reçoit.*

*On pourra borner ses observations à quelques fruits d'espèces différentes , pourvu qu'on puisse en tirer des conséquences assez générales.*

Les mémoires envoyés au concours n'ayant pas rempli les conditions du programme , l'aca-

démie propose de nouveau le même sujet pour l'année 1819.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 3000 francs.

Le terme de rigueur pour l'envoi des Mémoires est le 1<sup>er</sup>. janvier 1819.

L'académie royale des sciences propose pour sujet d'un autre prix de physique , qu'elle adjugera dans la séance publique du mois de mars 1819 , le programme suivant :

Les phénomènes de la diffraction , découverts par Grimaldi , ensuite étudiés par Hook et Newton , ont été , dans ces derniers temps , l'objet des recherches de plusieurs physiciens , notamment de MM. Young , Fresnel , Arago , Pouillet et Biot , etc. On a observé dans les bandes diffractées qui se forment et se propagent hors de l'ombre des corps , celles qui paraissent dans cette ombre même , lorsque les rayons passent simultanément des deux côtés d'un corps très-étroit ; et celles qui se forment par réflexion sur les surfaces d'une étendue limitée , lorsque la lumière incidente et réfléchie passe très-près de leurs bords. Mais on n'a pas encore suffisamment déterminé les mouvemens des rayons près des corps mêmes où leur inflexion s'opère. La nature de ces mouvemens offre donc aujourd'hui le point de la diffraction qu'il importe le plus d'approfondir , parce qu'il renferme le secret du mode physique par lequel les rayons sont infléchis et séparés en diverses bandes de directions et d'intensités inégales. C'est ce qui détermine l'académie à proposer cette recherche pour sujet d'un prix , en l'énonçant de la manière suivante :

1<sup>o</sup>. *Déterminer par des expériences précises , tous les effets de la diffraction des rayons lumineux directs et réfléchis , lorsqu'ils passent séparément ou simultanément près des extrémités d'un ou de plusieurs corps , d'une étendue , soit limitée , soit indéfinie , en ayant égard aux intervalles de ces corps , ainsi qu'à la distance du foyer lumineux d'où les rayons émanent.*

2<sup>o</sup>. *Conclure de ces expériences , par des inductions mathématiques , les mouvemens des rayons dans leur passage près des corps.*

Le prix sera décerné dans la séance publique de 1819 ; mais le cours sera fermé le 1<sup>er</sup> août 1818 ; et ainsi les Mémoires devront être remis avant cette époque , pour que les expériences qu'ils contiendront puissent être vérifiées.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 3000 francs.

Les mémoires devront être adressés, francs de port , au secrétariat de l'Institut , avant le terme prescrit, et porter chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée, avec le nom de l'auteur, dans un billet cacheté joint au Mémoire. Il leur en sera délivré des récépissés.

Les concurrents sont prévenus que l'académie ne rendra aucun des ouvrages qui auront été envoyés au concours ; mais les auteurs auront la liberté d'en faire prendre des copies , s'ils en ont besoin.

#### PRIX DE CHIMIE.

L'ACADÉMIE royale des sciences avait publié , dans la séance publique du 8 janvier 1816 , le programme suivant :

Feu M. Ravrio ayant eu souvent occasion d'observer combien l'art de dorer par le mercure , tel qu'on le pratique aujourd'hui presque partout , est nuisible à la santé , a fait un legs de trois mille francs en faveur de celui qui parviendra à trouver un procédé au moyen duquel on pourra employer le mercure sans aucun danger dans la dorure. Sa volonté est que le prix reste au concours pendant cinq ans , et que , si au bout de ce temps la question n'est point résolue, les trois mille francs soient remis aux indigens de son arrondissement.

Le Gouvernement, d'après l'avis de la première classe de l'Institut , ayant approuvé ce legs, l'académie a cru utile de donner une courte description de l'art pour que l'on puisse mieux saisir les divers inconvéniens dont il est accompagné.

L'espèce de cuivre que l'on dore est le laiton.

La première opération à laquelle on le soumet, consiste à le calciner ou le recuire jusqu'au rouge ; elle a pour objet de détruire les corps gras dont il pourrait être recouvert ; mais comme il s'oxide en même temps que la graisse se brûle , il faut

nécessairement le décaper , et c'est l'objet de la seconde opération ; celle-ci se fait dans l'acide nitrique ou dans l'acide sulfurique faible : après quoi , on lave le métal , et on le sèche , en le frottant avec du son ou de la sciure de bois.

Le laiton étant ainsi préparé , on se procure du nitrate de mercure par les procédés ordinaires , et de l'amalgame d'or, en chauffant dans un creuset du mercure et de l'or laminé. Alors on le mouille avec la dissolution mercurielle qui le recouvre tout à coup de mercure , et l'on applique dessus et partout de l'amalgame avec une gratte-brosse. Certains doreurs , au lieu d'employer la dissolution , ne font usage que d'amalgame mêlé d'un peu d'acide nitrique. Dans tous les cas , on chauffe ensuite progressivement la pièce pour pouvoir étendre plus facilement l'amalgame et pour vaporiser le mercure.

Au sortir du feu , les uns font bouillir la pièce dans l'eau , d'autres dans la décoction de réglisse , d'autres dans celle de farine de marron-d'Inde ; tous en même temps la frottent pour la nettoyer.

La pièce sort toujours de cette opération d'un jaune sale. On ne parvient à lui donner la couleur de l'or qu'en la couvrant d'une bouillie composée d'eau , de sel , de nitre , et d'alun , l'exposant au feu , la traitant par l'eau chaude , et l'essuyant.

Enfin , on la passe à la dent de loup , lorsqu'on veut la brunir , et on la livre au commerce.

Il est facile de voir que , parmi toutes ces opérations , celles qui offrent plus ou moins d'inconvéniens ou de dangers sont :

La préparation de la dissolution mercurielle ; la préparation de l'amalgame , et la calcination de la pièce couverte d'amalgame.

La préparation de la dissolution donne lieu à des exhalaisons de gaz nitreux , qui est l'un des gaz les plus actifs et les plus délétères ; à la vérité , il s'en produit peu , et par cette raison , ce gaz est peu à craindre.

Il se forme de la vapeur mercurielle pendant la préparation de l'amalgame ; il s'en forme surtout pendant la calcination de la pièce couverte d'amal-

game. Une partie de cette vapeur se répand dans l'atelier, si la cheminée tire mal, atteint les ouvriers, et finit par les faire périr : c'est cette dernière opération qui est de beaucoup la plus dangereuse.

Quoique ces opérations n'aient jamais été faites, du moins dans presque tous les ateliers de Paris, de manière à éviter la vapeur mercurielle, il ne faut pas croire qu'il soit difficile de les perfectionner à ce point. Il y a même si peu de difficultés à vaincre, que la section de la classe de chimie se serait bien gardée de mettre, de son propre mouvement, une semblable question au concours, surtout après les essais heureux que nous devons à M. Gosse, et à M. Robert Guedin, de Genève. Mais, consultée sur la question de savoir si le Gouvernement devait autoriser le legs de M. Ravrio, qui désirait qu'elle y fût mise; considérant d'ailleurs que l'appareil de M. Gosse, et celui de M. Robert Guedin, sont encore susceptibles de perfectionnement, elle n'a pas hésité à se décider pour l'affirmative, parce qu'elle espère que ce sera un moyen d'éveiller l'attention des maîtres doreurs sur les dangers dont leurs ouvriers sont sans cesse menacés, et qu'ils ne seront point assez insoucians pour rejeter un appareil simple qui les en préserverait, lorsqu'ils le verront en activité.

En conséquence du programme ci-dessus, et conformément au désir de M. Ravrio, autorisée par le

Gouvernement, l'académie a proposé pour sujet du prix dont cet estimable artiste a fait les fonds par son testament, la question suivante :

*Trouver un moyen simple, et peu dispendieux, de se mettre à l'abri, dans l'art de dorer sur cuivre par le mercure, de tous les dangers dont cet art est accompagné, et particulièrement de la vapeur mercurielle.*

On exige que les concurrens pratiquent à Paris, dans un atelier disposé à cet effet, les procédés qu'ils proposeront; que leurs appareils soient plus parfaits qu'aucun de ceux qui sont connus jusqu'à ce jour; et l'on désire en même temps qu'ils soient tels qu'on y puisse recueillir le mercure vaporisé.

Les mémoires envoyés au concours n'ayant pas rempli les conditions du programme, l'académie propose de nouveau le même sujet pour l'année 1818. — Le prix sera de trois mille francs.

Le terme du concours est fixé au 1<sup>er</sup> janvier 1818. — Le résultat en sera publié le premier lundi de mars 1818.

Les mémoires devront être adressés, francs de port, au secrétariat de l'Institut, avant le terme prescrit, et porter chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée, avec le nom de l'auteur, dans un billet cacheté joint au mémoire.

Les concurrens sont prévenus que l'Institut ne rendra aucun des ouvrages qui auront été envoyés au concours; mais les auteurs auront la liberté d'en faire prendre des copies, s'ils en ont besoin.

---

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n<sup>o</sup>. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. DE MONTGREG, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n<sup>o</sup>. 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

---

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

### HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IV<sup>e</sup>. ÉPOQUE. = I<sup>re</sup>. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. (Du pouls. — Suite.)

*Æqualitas et inæqualitas tum in uno pulsu fiunt, tum in pluribus*  
( GAL. de different. puls. L. I. c. 10. )

DANS l'étude du pouls RELATIF, on considérait l'égalité ou l'inégalité, l'ordre ou le désordre, et enfin le rythme ou l'irrégularité du mouvement. 1<sup>o</sup>. Les principales espèces du pouls *inégal* étaient le *myurus* (en queue de rat) dont on distinguait deux sortes, l'une où le mouvement va en s'affaiblissant jusqu'à la fin, l'autre où il reprend de temps à autre de la force : le pouls *intermittent*, dans lequel des pulsations manquent par intervalle : le pouls *interoident*, c'est celui dans lequel quelques pulsations viennent irrégulièrement sans troubler l'ordre des autres ; le pouls *défaillant* qui cesse tout-à-fait : le pouls *caprizant* (mot inventé par Hérophile, par comparaison avec le saut d'une chèvre), interrompu au milieu de son mouvement, puis l'achevant tout à coup : le pouls *dicrote* frappant deux coups pour un : le pouls *ondoyant*, *vermiculant*, *formicant*, *tremblant* et *palpitant*, et le pouls *convulsif*, dénominations dont le sens est assez facile à saisir, enfin le pouls *serrin*, ou en scie, et le pouls *dardant*, c'est-à-dire s'élevant brusquement comme un trait : telles sont les distinctions les plus essentielles fondées sur l'égalité ou l'inégalité du pouls.

*Maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins du Bureau central. Du 21 mars au 31 inclusivement.*

|                                                 |     |
|-------------------------------------------------|-----|
| FIÈVRES non caractérisées. . . . .              | 13  |
| Fièvres intermittentes de divers types. . . . . | 92  |
| Fièvres bilieuses ou gastriques. . . . .        | 43  |
| Fièvres muqueuses. . . . .                      | 0   |
| Fièvres adynamiques ou putrides. . . . .        | 10  |
| Fièvres ataxiques. . . . .                      | 2   |
| <i>Fièvres catarrhales</i> . . . . .            | 8   |
| Phlegmasies internes ou externes. . . . .       | 47  |
| Ophthalmies. . . . .                            | 16  |
| Douleurs rhumatismales. . . . .                 | 6   |
| Diarrhées et dysenteries. . . . .               | 8   |
| Érysipèles. . . . .                             | 0   |
| Phlegmasies des org. de la respiration. . . . . | 45  |
| Phthisies pulmonaires. . . . .                  | 9   |
| Apoplexies et paralysies récentes. . . . .      | 8   |
| Hydropisies et anasarques. . . . .              | 21  |
| Varioles. . . . .                               | 3   |
| Coliques métalliques. . . . .                   | 3   |
| Maladies sporad., chron. ou accidens. . . . .   | 71  |
| Galeux. . . . .                                 | 35  |
| TOTAL GÉNÉRAL. . . . .                          | 440 |

### CONSTITUTION MÉDICALE.

*Maladies régnantes.*

Depuis le commencement du mois, le temps est constamment serein et la température douce, bien que les vents régnant soient ceux du nord, avec très-peu de variations vers l'est. Le thermomètre centigrade marque le matin de 5° à 6°, et dans le milieu du jour 16° à 17°, ou même 18°, équivalant à environ 12°, 13° et 14° de la division de Réaumur.

Le changement brusque de température, et le passage sans aucune transition des froids humides à une chaleur sèche et vivifiante, ont été pour beaucoup de personnes une occasion de maladie. Les inflammations de toute espèce sont devenues fréquentes, notamment celles des organes de la respiration, c'est-à-dire les catarrhes ou rhumes violens, les esquinancies, les pleurésies et pleuro-pneumonies. Plusieurs personnes ont éprouvé des hémorragies subites, soit par les poulmons,

soit par l'utérus. Les afflux de sang au cerveau, et les accidens qui en sont la suite, apoplexies, paralysies, etc., ont été assez communs, et l'on peut remarquer que l'arrivée du beau temps a produit bien plus de maladies qu'il n'en existait pendant l'intempérie froide et humide dont nous avons été si longuement affligés.

Les personnes disposées aux accidens dont je viens de parler, doivent, pour s'en préserver, manger peu, prendre des boissons délayantes, entretenir la liberté du ventre, prendre fréquemment des bains de pieds chauds; et celles qui ont l'habitude de se faire appliquer des sangsues, doivent principalement être sur leurs gardes.

☉ Nouvelle lune, le 16.

Depuis le 1<sup>er</sup> avril jusqu'au 10, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 8 l.  $\frac{2}{3}$ . — Le *minimum* de 28 p. 1 l.  $\frac{5}{11}$ .

Le *maximum* du thermomètre a été de 14 d. 8.

— Le *minimum* de 3 d. 3.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 89 d. 5.

— Le *minimum* de 86 d. 5.

CHEVALLIER, ingénieur-opticien.

#### Au Rédacteur de la Gazette de Santé.

MONSIEUR et très-honoré confrère, l'annonce que vous avez faite de l'examen de la doctrine médicale, dans votre n<sup>o</sup>. du 1<sup>er</sup> mars, m'a fait naître une foule d'idées dont voici quelques-unes que je vous prie d'insérer dans votre Gazette, si vous les croyez dignes de quelque attention.

1<sup>o</sup>. Après vous être étonné de l'aversion de l'auteur contre les nosologies, vous ajoutez : *Je ne crois pas qu'il soit possible de s'en passer si l'on ne veut pas se perdre au milieu des nombreux objets que doit étudier et connaître le médecin.* Je suis si bien de votre avis, que, pour prévenir cette confusion, dont les nosologies admises ne sauraient nous préserver, je propose, dans la dernière partie, un plan d'étude auquel vous pouvez donner ce nom. Je vous aurais su gré d'en prévenir vos lecteurs, afin qu'ils n'aillent

pas s'imaginer que le titre de mon ouvrage, titre dont vous avez donné une copie fort exacte, est une enseigne illusoire.

2<sup>o</sup>. Vous paraissez surpris du reproche que je fais à la classification de M. Pinel, de n'être qu'un *brownisme déguisé* sous les mots d'observation, d'analyse, de philosophie, d'histoire naturelle, de médecine hippocratique..... parce que, continuez-vous, *la plupart de ces mots ayant un sens très-précis, et connu de tout le monde, ne se prêtent pas du tout à couvrir des idées fausses, et qui leur seraient étrangères.* C'est comme si vous disiez qu'on ne saurait abuser des bonnes choses, et qu'il est impossible de se tromper en employant (voici vos expressions), *pour éclaircir une difficulté, ses propres sens et son intelligence.* L'homme serait trop heureux s'il en était ainsi, car je ne crois pas qu'aucun auteur, quelque matière qu'il ait traitée, ait négligé l'emploi de ces instrumens. Mais, sans sortir de notre sujet, les innombrables observations de prétendues fièvres essentielles que l'on a publiées depuis la première édition de l'ouvrage que vous admirez, déposeront un jour contre vous quand on sera bien convaincu que les ouvertures de cadavres qu'on y rapporte ont été mal faites, que l'on n'y a point vu les phlegmasies qui s'y trouvaient, et que le traitement qu'on a suivi n'a jamais manqué de prolonger au moins la maladie, dans les cas heureux. Jugez de ce qu'il a produit dans ceux qu'on voit terminés par l'autopsie. J'ose vous prédire aussi que l'époque de cette heureuse révolution n'est pas fort éloignée pour les esprits judicieux; alors, mon cher confrère, alors, l'entêtement des gens à faux jugement, et des personnes intéressées au maintien des vieilles erreurs, et dont le rôle habituel est de s'opposer aux progrès des vérités nouvelles, vous convaincra qu'on peut faire un très-mauvais emploi de l'observation, de l'analyse et de la médecine hippocratique. En attendant cette preuve, je vous invite à en chercher d'autres dans la lecture attentive des ouvrages où la médecine clinique est rendue plus précise par l'application de l'analyse; et si vous y trouvez l'exactitude

et l'analyse appliquées à l'homme vivant ou mort, je passe condamnation sur mon examen; et je proclame avec vous, que les méthodes modernes, enseignées dans la nosographie philosophique, seront à jamais la gloire de l'école moderne de Paris.

3°. Ce qui vous paraît le plus remarquable dans mes opinions, c'est celle qui me porte à regarder toutes les maladies comme le résultat d'une phlegmasie. Convenez, mon cher confrère, qu'ici vous avez plutôt parlé d'après le dire de certaines personnes, que d'après l'ouvrage. En effet, je me suis attaché à détruire cette imputation de ne voir que phlegmasie, qui m'a été faite sur parole par des gens qui n'avaient pas pris la peine de me lire, ainsi qu'on le leur prouve dans toutes les discussions. Du reste, quand on veut savoir ce que voient les clairvoyans, on trouve fort aisément qu'ils voient des mots au lieu de choses; enfin, qu'ils ne voient que des chimères. Mais veuillez consulter l'examen, etc., aux pages 387, 440, etc., et vous y trouverez l'histoire abrégée de tous les phénomènes pathologiques, et le plan très-méthodique que j'ai continué de suivre dans mes leçons, dont les auditeurs pourront aussi répondre à cette accusation, qu'il me serait trop pénible de qualifier. Après ces renseignemens, je suis très-persuadé que vous cesserez de prêter l'oreille à un ridicule écho que l'on croit sans doute propre à tenir lieu de réfutation.

4°. Enfin, vous m'accusez de ne pas exposer clairement les opinions que je veux combattre, et celles que j'entreprends de leur substituer. C'est la première fois que je m'entends adresser le reproche d'être obscur, à moi qui, de ma vie, n'ai pu comprendre les sciences de l'homme, les nosographies, et la plupart des descriptions d'épidémies, et de constitutions médicales, parce que le langage en est trop sublime et trop abstrait. J'avouerai qu'il m'a semblé d'abord, comme à bien d'autres, que j'y entendais quelque chose; mais enfin la pratique m'a bien prouvé le contraire. Depuis ce temps, je ne parle plus que d'objets matériels et de faits

évidens, que j'essaye de rapprocher par la voie du raisonnement, et même sans employer d'artifice oratoire pour dissimuler la forme syllogistique. Peut-être que si, dans la suite, vous parvenez à votre tour à trouver inintelligibles les génies, les élémens, les forces de situation fixe, les méthodes naturelles, artificielles, agissantes, expectantes; les fièvres essentielles non définies, les fièvres bilieuses et muqueuses qui ne dépendent ni de la bile, ni de la mucosité, les fièvres gastriques où les voies gastriques ne sont point phlogosées, et les vices organiques par la volonté du destin, peut-être, dis-je, qu'alors j'aurai l'avantage d'être compris par vous; et j'en serai d'autant plus flatté, que je prise autant votre approbation pour mes ouvrages que l'amitié que vous témoignez pour ma personne, et dont je fais gloire de vous exprimer ici la sincère réciprocité.

Je suis, mon cher confrère, votre dévoué,  
BROUSSAIS.

DE L'ÉPIPHORA ou larmolement, des tumeurs et fistules lacrymales, et du procédé employé par M. le professeur DUPUYTREN pour la guérison de ces maladies.

LE MOT *Épiphora*, qui signifie afflux d'humeurs, est aujourd'hui spécialement consacré à indiquer l'écoulement habituel et involontaire des larmes sur la joue. Cette incommodité n'est pas seulement très-fatigante; elle trouble la vue, et occasionne encore fréquemment, par l'altération des larmes qui séjournent sur l'œil, des ophthalmies réitérées qui peuvent finir par faire perdre la faculté de voir.

Toutes les causes qui interceptent ou rendent difficile le passage naturel des larmes dans les narines, doivent donner naissance à l'*Épiphora*. La plus commune est l'occlusion du canal nasal, de laquelle résultent, d'abord, la tumeur, et, par suite la fistule lacrymale. Comme ce n'est point ici le cas de faire un traité complet de ces maladies, je ne m'arrêterai qu'au moyen de guérir adopté par M. Dupuytren, et je passerai rapidement sur tout le reste.

Le canal nasal, destiné à porter dans les narines le résidu des larmes qui ont humecté le globe de l'œil, étant obstrué par une cause quelconque, ces larmes qui continuent à être portées par les canaux lacrymaux dans le sac lacrymal placé au sommet du canal nasal, s'y accumulent et forment, au grand angle de l'œil, une *tumeur* plus ou moins grosse. Quand on appuie le doigt sur cette tumeur, elle disparaît, et le flot des larmes qui la formaient par leur accumulation, coule dans le nez, lorsque le trajet du canal n'est pas entièrement fermé, ou revient dans le cas contraire vers l'œil et sort par les *points* lacrymaux, petits orifices placés sur le bord libre des deux paupières.

Il arrive ordinairement que les larmes accumulées et altérées par leur séjour dans le sac lacrymal en enflamment les parois, et finissent par devenir la cause d'un abcès, par l'effet duquel la paroi antérieure de ce sac et la peau correspondante sont percées. Les larmes alors et le pus formé dans le sac s'échappent par cet orifice situé au grand angle de l'œil, et ce passage continuuel de matière en empêche la cicatrice. Cette ouverture est ce qu'on nomme une *fistule lacrymale*.

Ces trois sortes de maladies, l'*épiphora*, la *tumeur* et la *fistule lacrymale* dépendant d'une cause commune, l'occlusion du canal nasal, on a employé beaucoup de moyens, soit pour rétablir l'écoulement des larmes par le canal, soit pour leur en fournir un autre, lorsqu'on le jugeait plus facile.

De-là sont nées deux sortes de méthodes ; les premières dans lesquelles on se propose de déboucher le canal nasal pour le rendre à ses fonctions primitives, sont : 1°. Celle d'*Anel*, qui imagina de déboucher le canal nasal au moyen d'une sonde très-fine, puis d'injections portées par les conduits lacrymaux. Cette méthode, perfectionnée par *Monro* et d'autres chirurgiens, était si rarement suivie de succès, qu'elle fut bientôt abandonnée.

La deuxième fut imaginée par *Méjan*, qui, au moyen d'un stylet à aiguille, conduisait dans le nez, par les conduits lacrymaux, une soie avec

laquelle il retirait une mèche de coton destinée à dilater le canal, et dont on augmentait progressivement la grosseur.

Les procédés de *Méjan* furent perfectionnés par plusieurs hommes habiles, et surtout par *Cabanis*, de Genève, et par l'italien *Palluci*. Cependant ils furent encore abandonnés par la difficulté énorme de l'exécution, et le peu de succès qu'on en obtenait.

L'invention de la troisième méthode est attribuée à *Laforest*, quoiqu'elle ait été réclamée par *Allouel*, de Gènes, et que *Bianchi* l'eût indiquée long-temps avant eux. Elle consiste à dilater le canal nasal au moyen de la sonde, et d'injections, qu'on y introduit par le nez. Le procédé est difficile ; il suppose une habileté extrême de la part du chirurgien, et une grande patience de la part du malade. Dans des cas où l'on a pu surmonter ces deux genres de difficultés, nous avons vu le succès couronner cette méthode ; cependant, dans la pratique ordinaire, elle est presque entièrement abandonnée.

La quatrième de ces méthodes enfin, est celle de *Jean-Louis Petit* : elle consiste à introduire de haut en bas une sonde ou un séton dans le canal nasal, en y arrivant, soit par l'ouverture fistuleuse lorsqu'elle est convenablement placée, soit par une autre ouverture faite avec un bistouri qui ouvre le sac lacrymal à sa partie supérieure et antérieure. Il est de la justice de convenir que le chirurgien écossais *Monro* pratiquait cette opération en même temps que *Petit*, mais il l'avait embarrassée par des détails difficiles à employer, et qui n'avaient aucun avantage.

Les procédés de cette méthode ont été modifiés ou perfectionnés de bien des façons ; mais on doit reconnaître néanmoins qu'elle a servi de base à tous ceux que l'on a adoptés depuis.

Indépendamment des modifications qu'on a apportées dans l'étendue de l'incision que pratiquait *Petit*, des préceptes qu'on a donnés sur le lieu le plus convenable pour la pratiquer sans blesser le tendon du muscle orbiculaire, les chirurgiens ont encore différé sur les moyens qu'ils devaient employer pour dilater le canal nasal. Les uns mettent

en usage des sétons ou mèches de coton, d'autres des cordes à boyau, d'autres des bougies ou élastiques ou emplastiques; il en est enfin qui font porter à leurs malades des sondes de plomb un peu coniques, dont on augmente graduellement le diamètre; les moyens dont ils se servent pour introduire le fil et le seton dans le canal nasal, n'offrent pas moins de variété.

La méthode de Petit est incontestablement la meilleure de celles qu'on avait pratiquées, et tous les bons chirurgiens s'y sont attachés, en la modifiant plus ou moins. Cependant, il faut le dire, ils ont trop souvent à se plaindre de ne pas réussir; et l'on ne s'éloigne guère de la vérité, en disant qu'un vingtième seulement des malades sur lesquels on pratique cette opération, se trouvent radicalement guéris. Il arrive trop souvent qu'après avoir porté des sondes ou des sétons pendant quatre, six, dix, quinze, dix-huit mois et plus, ils n'ont encore rien fait pour leur guérison.

Avant de parler de la seconde sorte de méthode employée pour guérir l'épiphora, les tumeurs et fistules lacrymales, c'est-à-dire de celles dans lesquelles on cherche à frayer aux larmes un passage tout artificiel et étranger aux voies ordinaires de la nature, je dois dire un mot d'un procédé imaginé par le célèbre Pouteau, de Lyon, pour une dame qui par la crainte d'une cicatrice à l'angle de l'œil, refusait de se soumettre à la méthode de Petit.

Dans ce cas, Pouteau imagina de plonger une lancette dans le sac lacrymal, en passant derrière la paupière inférieure, entre cette paupière et la caroncule lacrymale. Il introduisit ensuite un stylet, puis un fil dans le canal nasal, par cette ouverture.

On pourrait recourir à ce procédé en employant les moyens propres à empêcher la réunion de la plaie, dans les cas d'épiphora par occlusion des points lacrymaux; mais pour les cas ordinaires, il n'a guère été mis en usage par d'autres que par son inventeur.

Pour pratiquer aux larmes une voie artificielle, lorsqu'on n'espère pas pouvoir rétablir le canal nasal, ou même lorsque l'os unguis est carié, on

a imaginé de détruire cet os ou seulement de le percer, et d'ouvrir ainsi un passage aux larmes qui tombent directement dans les fosses nasales.

Les anciens pratiquaient cette opération, et comme ils maniaient le feu avec bien plus de hardiesse que les modernes, ils se servaient ordinairement pour cela d'un fer rouge. Cependant cette opération avait été oubliée, et on attribua à Woolhouse, chirurgien du commencement du dix-huitième siècle, l'honneur de l'avoir inventée.

J. Hunter substitua au fer pointu que Woolhouse employait, un emporte-pièce soutenu par une lame de corne qu'il portait dans le haut de la narine jusqu'au point où il voulait percer. Ce procédé, qui semble assez facile, ne réussit néanmoins qu'en employant beaucoup d'habileté. Je l'ai vu employer deux fois; le chirurgien comptant sur la résistance de la lame de corne, appuya avec force, et occasiona dans les narines un assez grand désordre.

Récemment, M. Montain, chirurgien en chef de la Charité de Lyon, a présenté à l'Académie des sciences un instrument qu'il a inventé pour le substituer au trocar de Woolhouse et à l'emporte-pièce de J. Hunter. C'est une sorte de petit trépan, monté sur une tige creuse en argent, armée d'une aile qui sert à la tenir avec la main gauche appuyée sur la joue; on tourne la tête du trépan avec deux doigts de la main droite, en appuyant convenablement, et bientôt une pièce circulaire de dimension suffisante est enlevée. Cet instrument me paraît réunir tous les avantages qu'on en pouvait attendre.

( La suite au numéro prochain. )

~~~~~  
États de mortalité dans la ville de Londres, durant l'année 1816.

Abcès.	106
Aliénés.	230
Aphthes.	89
Apoplexies et morts subites.	434
Asthmes.	1,003
Cancer.	79
Chagrin (Grief).	4

Coliques ou tranchées.	6	Hydropisie de poitrine.	48
Consomption.	4,272	Jaunisse.	76
Convulsions.	3,264	Inflammations.	977
Croup.	92	Lèpre.	1
Danse de Saint-Witt.	1	Léthargie.	1
Dartres (<i>shingles</i>).	1	Maladies anciennes.	5
Dentition.	417	Mal de mâchoire.	2
Diabète.	5	Mal de gorge.	13
Douleurs et ulcères.	15	Morts nés.	734
Dyssenterie.	1	Palpitations.	11
Enflure.	2	Paralyse.	195
Engorgemens du foie.	79	Petite vérole.	653
Épilepsie.	4	Petite vérole volante.	1
Éruption particulière (<i>swine pox</i>).	1	Pleurésie.	22
Éruption , suite d'indigestion (<i>rash</i>).	1	Pustules ulcéreuses.	1
Érysipèles.	7	Refroidissemens (<i>colds</i>).	19
Esquinancies.	2	Rhumatismes.	14
Fausses couches.	7	Rougeoles.	1,106
Fièvres d'accès.	3	Scorbut.	2
Fièvres scarlatines.	2	Scrophules.	2
<i>Idem</i> de toutes espèces.	1,299	<i>Idem</i> (<i>evil</i>).	8
Fistules.	8	Squirres de l'estomac.	26
Flux de sang.	15	Spasmes.	43
Gangrènes.	327	Suites de couches.	234
Goutte.	56	Syphilis.	61
Gravelle , pierre , strangurie.	14	Tétanos (<i>cramp</i>).	2
Hémorrhagies.	30	Toux et coqueluches.	666
Hernies et ruptures.	35	Tumeurs.	3
Hernie des poumons.	1	Vers.	15
Hydrocéphales , etc. (1).	408	Vieillards.	1,913
Hydropisies.	788	<i>Morts par suite d'accidens.</i>	
		Assassinés.	8
		Asphyxiés.	2
		Pour avoir avalé une pièce de monnaie.	1
		Brûlures.	48
		Chutes ou autres accidens.	56
		Échaudés.	5
		Écrasés.	4
		Empoisonnés.	8
		Excès de boissons.	13
		Fractures des membres.	3
		Par l'effet de la frayeur.	6
		Noyés.	105
		Suffoqués.	3
		Suicides.	50

(1) L'anglais porte *headmoldshot* , *horseshothead and water in the head* : par la première de ces expressions , on désigne un état des nouveaux-nés , dans lequel les bords des os du crâne formant spécialement les sutures du coronal se portent l'un sur l'autre , de façon que les méninges sont violentées et décollées , et le cerveau comprimé : il en résulte souvent des convulsions mortelles. Ce dérangement ne peut provenir que de la compression que la tête de l'enfant aurait éprouvée dans l'accouchement , ou par les manœuvres des matrones ignorantes ; et si ce genre d'accident est fort commun à Londres , on peut assurer qu'il dépend surtout de cette dernière cause ; le second mot composé indique une maladie dont l'effet est tout contraire , c'est-à-dire que les os du crâne sont écartés l'un de l'autre : ce qui rapproche beaucoup cet état de l'hydrocéphale.

Suppliciés.	10	
Trouvés morts.	31	
Tué en se battant.	1	
TOTAL.		
Naissances.		
Mâles.	12,132.	} 23,581
Femelles.	11,449.	
Morts.		
Mâles.	10,105.	} 20,316
Femelles.	10,211.	
Excédent des naissances.	3,265	
<i>Age des décédés.</i>		
Au dessous de 2 ans.	5,400	
De 2 à 5.	1,960	
De 5 à 10.	845	
De 10 à 20.	675	
De 20 à 30.	1,464	
De 30 à 40.	1,912	
De 40 à 50.	2,123	
De 50 à 60.	1,955	
De 60 à 70.	1,720	
De 70 à 80.	1,308	
De 80 à 90.	781	
De 90 à 100.	168	
A 100 ans.	3	
A 101 ans.	0	
A 103 ans.	1	
A 104 ans.	1	

Augmentation des décès pour cette année sur l'année dernière 756.

Nota. Vingt-cinq individus ont été suppliciés à Londres ou dans le comté de Surrey, et sur ce nombre, dix seulement sont portées dans les états de mortalité.

« On doit remarquer que les deux grandes paroisses de *Marylebone* et de *Saint-Pancrace*, toutes les deux très-populeuses et situées dans le quartier le plus sain de la ville, ne sont point comprises dans cet état.

» Le nombre des morts par suite d'inflammation surpasse de 20 celui de l'an passé; il faudrait y joindre les cas de pleurésie et probablement plusieurs de ceux d'hydrocéphale.

» Les décès causés par la petite vérole ont été

moins nombreux, ce qui prouve que la maladie a été bénigne, car tous les praticiens déclarent qu'elle a été fort commune.

» La rougeole a fait un nombre effrayant de victimes, et ses ravages sont allés en croissant depuis quelques années; on en compte quatre cent de plus que dans le dernier état:

» Mais il est impossible de savoir combien de cas supposés *rougeoles* doivent être rapportés à la *fièvre scarlatine*: on peut en dire autant de cette dernière maladie comparée aux autres fièvres.

» Il est digne de remarque que la mortalité a été plus grande pour les femmes que pour les hommes; mais cela tient sans doute au nombre de ces derniers, qui avaient émigré ou étaient employés dans les armées, ou sur les flottes. »
(*London medic. and. physic. Journal.* no. 216.)

HEUREUX effet du moxa dans une affection très-grave de la poitrine.

« Étant à Paris, dans le courant de mai 1815, je fus appelé près d'un malade qui rendait par la bouche des flots de sang écumeux. Je reconnus promptement que ce sang venait des poumons violemment irrités et affectés de ce que l'on appelle communément une *phthisie aiguë*. Le malade était M. le colonel Jacquemet, né dans les montagnes du Bugey, âgé de quarante-trois ans, mais vieilli avant le temps par vingt-quatre ans d'un service militaire aussi pénible qu'honorable. Tous ses membres étaient plus ou moins mutilés par des coups de feu; une de ses jambes raccourcie de trois pouces était encore ouverte à l'endroit d'une fracture produite en Espagne, deux ans avant par un biscayen; la poitrine avait été traversée par une balle, mais la blessure était cicatrisée.

» Les premiers secours consistèrent en adoucissans de toute espèce, en pédiluves, lait d'ânesse, lichen, etc.; au moyen de quoi l'état du malade fut notablement amélioré. Je demandai alors l'assistance de deux médecins de Paris pour consulter avec eux sur les moyens à employer contre l'affection principale; et MM. les docteurs Alibert et Esparron furent convoqués. Leur opinion fut en tout conforme à la mienne sur la nature du mal. Une fièvre continue, assez semblable à la *fièvre lente ou hectique*, la maigreur extrême du malade, et l'affaiblissement auquel il se trouvait réduit, laissaient peu d'espérance; j'osai néanmoins en concevoir encore, soutenu par l'inté-

rêt qu'inspirait ce brave officier, et je proposai l'application de deux moxas sur la partie postérieure et inférieure de la poitrine, à six pouces de distance, en passant de l'un à l'autre une mèche de coton en sétou. Les consultants se rendirent à mon avis sans en espérer beaucoup de succès.

» Le colonel subit le lendemain cette opération avec sa fermeté ordinaire, et ne tarda pas à en recueillir les fruits. La suppuration était à peine formée, que la poitrine remplit mieux ses fonctions: la fièvre diminua, les douleurs s'affaiblirent, l'usage du lait d'ânesse fut continué. Bientôt des bains furent ajoutés à l'emploi du lichen d'Islande, avec quelques calmas; enfin le colonel put se mettre à la tête de son régiment à la fin du mois de juin de la même année. Le sétou fut guéri au-bout de deux mois, et, deux ans après, la santé de ce bravemilitaireétaitencore assezbonne.»

F. M., médecin français, à Bruxelles.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

PROGRAMME du concours pour la chaire de maréchal-lerie et de jurisprudence vétérinaires, à l'École royale d'économie rurale et vétérinaire d'Alfort.

Première séance. — Exercice théorique et pratique de la forge et de la ferrure, sur des pieds bien conformés et sur des pieds défectueux de chevaux, d'ânes, de mulets et de bœufs.

Deuxième séance. — Exercice théorique et pratique sur l'anatomie des pieds et des parties correspondantes dans les divers animaux domestiques susceptibles d'être ferrés.

Troisième séance. — Exercice théorique sur les maladies des pieds des animaux, auxquelles on peut remédier par la ferrure, ou qu'elle peut occasioner.

Quatrième séance. — Sur les matières premières employées par le maréchal: le fer, l'acier, le charbon, le bois, l'eau, etc.; les instrumens à forger, à ferrer; la construction des forges, l'atelier, etc.

Cinquième séance. — Examen des règles de la médecine légale appliquées aux transactions commerciales; des maladies et des vices appelés redhibitoires; de la rédaction des procès-verbaux et des rapports judiciaires.

Sixième séance. — Examen des règles de la médecine légale appliquées à l'hygiène publique et particulière des animaux; des enzooties, des épizooties, des maladies contagieuses; de la rédaction des rapports à faire aux autorités administratives, militaires et civiles.

Septième séance. — Exercice théorique sur l'anatomie et la connaissance extérieure des animaux.

Huitième séance. — Exercice théorique sur la botanique, la matière médicale et la pharmacie.

Neuvième séance. — Exercice théorique et pratique sur les maladies et les opérations chirurgicales.

Dixième séance. — Exercice théorique sur les diverses parties qui composent le second cours d'études de l'art vétérinaire, savoir: l'économie rurale, la zoologie, la physique et la chimie.

Séance de clôture. — Argumentations.

Le concours sera ouvert le 1^{er} novembre 1817.

Il aura lieu à l'École royale d'économie rurale et vétérinaire d'Alfort, en présence d'un Jury spécial, conformément à l'article 12 du décret du 15 janvier 1813.

MM. les candidats seront tenus de se faire inscrire d'avance, soit au bureau d'agriculture du ministère de l'intérieur, rue de Grenelle-Saint-Germain, n^o. 101, soit à la Direction de l'École d'Alfort.

Ils devront être Français, ou naturalisés en France.

Ils seront tenus de produire le diplôme de médecin vétérinaire, de maréchal vétérinaire, ou autres pièces de cette nature, qu'ils auront obtenus dans l'une des écoles vétérinaires d'Alfort ou de Lyon.

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1^{er}, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n^o. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. DE MONTÈGRE, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S. Guillaume, n^o. 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IV^e. ÉPOQUE. = I^{re}. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. (Du pouls. — Suite.)

Ordo et perturbatio ordinis, pluribus in pulsibus duntaxat.

(GAL. de different. puls. L. I. c. 10.)

La seconde considération à laquelle il fallait avoir égard dans l'examen du pouls RELATIF, c'était l'ordre ou le désordre.

Toutes les fois que le pouls est égal, l'ordre s'y rencontre toujours : au lieu que dans l'inégalité on remarque tantôt un ordre constant, tantôt un désordre absolu : dans la répétition de certains mouvemens, ce désordre peut encore se trouver dans les inégalités de chaque pulsation, ou bien dans la totalité des pulsations comparées entre elles.

Le 3^e. objet d'attention était le RYTHME, qui établit un rapport convenable entre la durée des divers mouvemens du pouls, et distingue naturellement le pouls d'un homme, de celui d'une femme ; celui d'un enfant de celui d'un vieillard ; celui d'un individu phlegmatique, d'un individu bilieux, etc.

Maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins du Bureau central. Du 1^{er}. avril au 10 inclusivement.

Fièvres non caractérisées.	8
Fièvres intermittentes de divers types.	61
Fièvres bilieuses ou gastriques.	37
Fièvres muqueuses.	0
Fièvres adynamiques ou putrides.	14
Fièvres ataxiques.	1
Fièvres catarrhales.	2
Phlegmasies internes ou externes.	43
Ophthalmies.	11
Douleurs rhumatismales.	12
Diarrhées et dysenteries.	12
Érysipèles.	3
Phlegmasies des org. de la respiration.	65
Phthisies pulmonaires.	18
Apoplexies et paralysies récentes.	6
Hydropisies et anasarques.	17
Varioles.	1
Coliques métalliques.	5
Maladies sporad., chron. ou accidens.	75
Galeux.	24
TOTAL GÉNÉRAL.	415

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

On avait à peine imprimé ce que je disais dans le dernier numéro, de la douceur de la température, que les choses étaient déjà totalement changées. Le temps, depuis cette époque, n'a pas cessé d'être froid et nébuleux ; les vents d'Ouest et de Nord ont soufflé constamment avec beaucoup de force ; il ne s'est presque pas passé un seul jour sans que nous n'ayons eu de la neige, en quantité insuffisante néanmoins pour se fixer sur la terre. Le mercure est descendu une fois ou deux, le matin, jusqu'à zéro ; il ne remonte guère dans le milieu du jour que jusqu'à 10° ou 12° du thermomètre centigrade (8° et 10° du thermomètre de Réaumur.)

Ce changement brusque de température a produit une foule de catarrhes pulmonaires : des maladies plus graves, telles que le croup, sur lequel l'attention des parens doit sans cesse être

éveillée, ont emporté plusieurs victimes. Je rappellerai que le croup (*angine trachéale, angine laryngée, angine suffocante, angine polypeuse ou membraneuse, etc.*) commence ordinairement par un léger mal de gorge, avec enrouement et altération particulière de la voix, et toux convulsive, dont les accès sont suivis d'un calme perfide, pendant lequel la maladie fait de rapides progrès, et se trouve promptement au-dessus de toutes les ressources de l'art.

Un autre genre d'accidens, aujourd'hui fort communs, consiste dans des hémorragies spontanées très-violentes, provenant spécialement de l'utérus ou des intestins. Les hémorroïdaires ont eu de vives atteintes de leur mal, et ce sont eux principalement qui doivent user de quelques soins hygiéniques; s'abstenir de vins étrangers, d'alimens forts, ou épicés, et de tout ce qu'ils ont remarqué qui excite les hémorroides. Ils doivent cependant user de boissons rafraichissantes froides, ou même légèrement acides comme la limonade cuite, le petit lait, etc.

C Premier quartier, le 24.

Depuis le 11 avril jusqu'au 20, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 1 4 — Le *minimum* de 27 p. 11 l. $\frac{6}{13}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 11 d.

— Le *minimum* de 0 d. $\frac{6}{13}$.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 91 d.

— Le *minimum* de 84 d.

CHEVALLIER, ingénieur-opticien.

DE L'ÉPIPHORA ou larmolement, des tumeurs et fistules lacrymales, et du procédé employé par M. le professeur DUPUYTREN pour la guérison de ces maladies.

(Suite. Voyez le numéro précédent.)

Une seconde méthode a été employée par M. Dupuytren, pour frayer aux larmes une route artificielle. Ce grand chirurgien a pratiqué des deux côtés, avec un plein succès un canal nasal, dans l'épaisseur de l'os maxillaire chez une jeune

personne; mais, comme je ne connais cette opération que par les résultats, et que je ne saurais exposer les motifs qui la rendaient indispensable, non plus que les procédés mis en usage, je me borne à cette simple indication, pour arriver enfin au moyen que le même chirurgien emploie habituellement pour guérir les fistules lacrymales.

Louis a rapporté que Foubert avait autrefois imaginé d'introduire dans le canal nasal une canulle d'or ou d'argent, sur laquelle il laissait la plaie extérieure se fermer; en sorte que cette canulle remplaçait le canal, et fournissait toujours un passage aux larmes; mais il ne rend compte de ce moyen qu'en en blâmant l'usage, ce qui fait penser que Foubert en a retiré peu de succès. La plus grande gloire d'une invention ne me semble pas appartenir à celui qui, le premier, en tire un mauvais parti: on peut lui reprocher au contraire de discréditer, par sa maladresse, une chose utile que le hasard a mise à sa portée. Le véritable inventeur de ce procédé me paraît donc être M. le professeur Dupuytren, puisque c'est lui qui en a démontré les avantages incontestables.

Pour faire juger de ces avantages, il suffira de décrire l'opération; on verra qu'elle est promptement exécutée, très-facile à faire, presque point douloureuse, qu'enfin elle n'entraîne à sa suite aucun accident grave.

On commence par faire préparer en métal inaltérable, comme l'or ou le platine, une canulle proportionnée à l'âge du malade, c'est-à-dire d'environ sept à dix lignes de long, et d'une grosseur également proportionnée au diamètre connu du canal nasal. L'extrémité supérieure de la canulle est évasée comme le pavillon d'une trompette; pour empêcher qu'elle ne s'enfoncé indéfiniment. L'extrémité inférieure est taillée en *bec de flute*, pour qu'elle ne soit pas bouchée par la membrane muqueuse du cornet inférieur des fosses nasale sur lequel elle pourrait appuyer.

Cette canulle reçoit un mandrin de fer destiné à la porter dans le canal. Le bout du mandrin sort un peu par l'extrémité de la canulle; il est arrondi et sert à frayer le passage. Cinq

ou six lignes au-dessus de la portion qui entre dans la canulle, le mandrin est recourbé à angle droit, et se termine par une tige aplatie qui sert au chirurgien à le tenir en s'appuyant sur la joue : il est inutile sans doute d'ajouter qu'un rebord du mandrin l'empêche d'entrer trop avant dans la canulle, et que l'un et l'autre sont légèrement courbés dans le même sens que le canal nasal.

Pour pratiquer l'opération, le chirurgien plonge perpendiculairement un bistouri droit dans le sac, et sur ce bistouri conduit aussitôt avec l'autre main la canulle dans le mandrin. Il enlève alors le bistouri, et la canulle étant en place, il retire le mandrin, et l'opération est terminée. On s'assure que le canal est libre en faisant souffler le malade après lui avoir fait fermer la bouche et boucher le nez; l'air sort vivement par la petite plaie à l'angle de l'œil. Cette petite plaie est ordinairement fermée au bout de douze ou quinze heures, et ne laisse aucune trace apparente.

On a fait contre cette méthode des objections que je vais examiner :

1°. La présence d'un corps étranger dans le canal nasal peut y déterminer des fluxions et des inflammations dangereuses : mais que l'on cite les cas où cela est arrivé. M. Dupuytren, à la tête de l'Hôtel-Dieu de Paris, déclare qu'il ne l'a jamais vu : d'ailleurs si l'inflammation se développait, la plaie ne se fermerait point, et rien ne s'opposerait à ce que l'on retirât la canule ;

2°. On dit que la canulle peut être bouchée par les mucosités, ce qui ferait séjourner les larmes et empêcherait la plaie de se fermer : mais il est dans tous les cas moins facile aux mucosités de s'arrêter dans un conduit métallique que dans le canal nasal, et, au surplus, il serait si aisé de désobstruer la canulle avec un stilet, que cette objection ne mérite pas qu'on s'y arrête ;

3°. La canulle, dit-on, peut tomber dans les fosses nasales, ou au contraire remonter et irriter la partie supérieure du sac, et donner lieu à un abcès.

Mais quand la canulle est faite comme celle que j'ai décrite, on comprend qu'il est impossible

qu'elle tombe, puisqu'elle aurait à traverser un canal osseux, lequel par conséquent ne prête pas à la dilatation. Quant à remonter, on ne conçoit pas quelle force ferait remonter cette canulle placée dans un canal sans mouvement, d'ailleurs la pression du doigt l'aurait bientôt remise en place.

4°. On objecte encore qu'on peut faire fausse route, et engager la canulle armée du mandrin entre la membrane muqueuse et la paroi osseuse des fosses nasales.

Mais on est moins exposé à cet accident en suivant ce procédé que dans tous les autres, puisqu'on n'emploie ni stilet, ni sonde aiguë, et que le bout du mandrin est arrondi. Cet accident arrivé à un chirurgien qui vint pour cela s'adresser à M. Dupuytren, ne peut résulter que d'une fausse manœuvre ou d'une violence que l'on ne doit jamais y mettre.

Dira-t-on que cette opération n'a pas toujours guéri l'épiphora? mais connaît-on une seule opération, même parmi les plus simples, qui soit toujours suivie du succès? l'opinion de M. le professeur Dupuytren est, que par les autres méthodes on guérit un vingtième des malades qu'on opère; tandis que par celle-ci, on en guérit les dix-neuf vingtièmes. Des succès dans une telle proportion seraient fort désirables dans les opérations les plus communes de la chirurgie.

CURE d'Épilepsie, au moyen du sucre de Saturne, par JOHN EBERLE, D. M. de Manchester, canton de Lancaster, en Pensylvanie (1).

« LE 10 août 1814, H. Mumma, âgé de 22 ans, me consulta pour des attaques d'épilepsie auxquelles il était sujet depuis plus de huit années. Il me dit que le premier accès datait de la quatorzième année de son âge; qu'à cette époque de sa vie, étant entré sans chandelle dans sa chambre à coucher, un gros chien s'élança du lit, en hurlant d'une manière épouvantable; qu'il eut une si terrible peur qu'elle fut suivie d'une violente

(1) *Medical repository published at New-York, february 1815.*

a'taque de nerfs, et que, depuis ce temps, il éprouvait des accès convulsifs à chaque pleine lune.

» Ces convulsions avaient ordinairement lieu pendant son sommeil; elles n'étaient pas continues; elles donnaient au malade cinq à six heures de relâche, et durant cet intervalle il paraissait tranquille.

» L'ancienneté et la fréquence des accès épileptiques n'avaient point altéré ses facultés intellectuelles; sa constitution était robuste, pléthorique; son pouls plein, fort et lent: il éprouvait une constipation habituelle.

» Déjà l'on avait employé, sans succès, les remèdes usités en pareilles circonstances: tels que le cuivre ammoniacal, le sulfate de zinc, le *datura stramonium*, la valériane, etc.

» Connaissant les avantages que le docteur Rush avait retirés du sucre de Saturne dans différents cas d'épilepsie qu'il avait eu occasion de traiter, je me déterminai à tenter ce remède.

» Je fis préparer dix paquets d'acétate de plomb de la dose de trois grains chaque. Je prescrivis au malade d'en prendre une dose matin et soir, trois jours avant l'époque de la pleine lune, et de continuer jusqu'à la consommation entière des dix paquets. Je recommandai d'avaler une cuillerée de bonne huile d'olive, le matin et le soir des jours où l'on prendrait les préparations de plomb. Cette précaution me paraissait nécessaire pour obvier aux accidens qui pouvaient résulter de l'emploi à l'intérieur d'un médicament aussi suspect.

» Dès la première administration de ce remède, les accès n'ont point reparu. Cependant j'en fis continuer l'usage pendant cinq périodes lunaires, afin de rompre l'habitude malade contractée, depuis plusieurs années, par le système nerveux.

» H. Mumma jouit maintenant d'une parfaite santé. Il n'a point éprouvé d'autres mauvais effets des préparations de plomb que quelques coliques légères, après les dernières doses.

» L'acétate de plomb semble convenir plus particulièrement dans le cas où les accès reviennent

régulièrement et sont accompagnés de diathèse sthénique.

» Dans un autre cas, le sucre de Saturne n'a pas donné de résultats avantageux; les circonstances paraissaient cependant les mêmes quant à la périodicité des accès, mais le sujet était faible et irritable.»

OBSERVATIONS sur des espèces de gros calculs mîsolides, trouvés dans la vessie de quelques chevaux; par J.-B. GOHIER, professeur à l'École Royale vétérinaire de Lyon.

« De tous les animaux herbivores, les monodactyles sont ceux qui sont les moins sujets aux calculs; mais il n'est pas fort rare de rencontrer dans leur vessie une matière terreuse, semblable à de la terre argileuse, à peu près de même composition que les calculs solides. Voici, à ce sujet, quelques observations qui sans doute paraîtront intéressantes. La première m'a été communiquée par M. Guinet fils, (1) vétérinaire à Lyon, et la seconde par M. Moulou, (2) aussi vétérinaire à Lyon, au moment où il l'a recueilli.

» Première observation. — Le 23 septembre 1815, il fut amené, dit M. Guinet, dans nos infirmeries (3) un cheval entier, sous poil rouen, taille de cinq pieds deux pouces, âgé de sept ans, qui depuis un mois environ avait une incontenance d'urine. Ce cheval, qui était employé au hallage, mangeait comme dans l'état de santé, et dépérissait néanmoins chaque jour. Lorsqu'il marchait ou qu'il travaillait, il s'écoulait, tous les quarts-d'heure environ, quelques gouttes ou quelques filets d'urine épaisse dont l'odeur était irritante. Les reins étaient voûtés, les testicules et les extrémités postérieures, engorgés, et le pouls, faible. Le maréchal de l'équipage lui avait placé six sétons, et lui avait fait prendre des toniques à fortes doses.

(1) Élève-répétiteur de cette école.

(2) Élève de cette école.

(3) Celle de M. Guinet père, ancien professeur de cette école.

» La marche assez précipitée que l'on avait fait faire à l'animal pendant les deux jours qui précédèrent son entrée chez nous, avait occasionné un mouvement de fièvre momentanée, et un abattement sensible, ce qui nous détermina à le mettre à un régime tempérant pendant deux ou trois jours. Des cataplasmes émolliens furent aussi placés sur la région lombaire; le cheval fut sondé, mais avec beaucoup plus de difficulté attendu qu'il était fort méchant. N'ayant rien pu découvrir, nous lui appliquâmes le feu sur les reins, le périnée et les pointes des fesses, parce que nous soupçonnions que la maladie tenait à un relâchement de la vessie ou de son col, ou bien à la paralysie de quelques-uns des muscles du pénis.

Quinze jours s'étant écoulés sans qu'il y eût d'amendement, nous fûmes obligés d'abattre le cheval, pour le fouiller et le sonder de nouveau. En le fouillant, nous reconnûmes l'existence d'une tumeur assez grosse, qui cédait à la pression du doigt, et qui tenait à la vessie, mais dont nous ne pûmes déterminer la nature. Les deux jours suivans il ne parut nullement dérangé, son appétit fut le même, et cependant il mourut dans la nuit du deuxième au troisième jour. Il est vraisemblable que la mort inattendue de ce cheval est due à la réaction qu'ont éprouvé les organes urinaires lorsqu'on l'abattit.

L'ouverture nous montra que la vessie avait un volume double de celui qu'elle aurait eu dans son état de plénitude ordinaire. Ses fibres étaient molles et blanches, et ses parois peu épaisses. Son col était dans un état de relâchement considérable, ce qui nous permit de découvrir presque le quart d'une sorte de calcul (1) du poids de sept livres et demi que renfermait cette poche. Ce calcul, qui n'affectait alors aucune forme régulière, avait son centre dur, et sa circonférence, qui était très-lisse, ressemblait beaucoup à de la terre glaise (argileuse), par sa couleur et sa con-

(1) M. Guinet a eu la complaisance de me le remettre avec cette note. Il nous a paru composé, en grande partie, de carbonate de chaux, mêlé à une matière colorante.

sistance. Les autres viscères ne nous montrèrent rien de particulier.

Deuxième observation. — Un cheval hongre, propre au trait, sous poil noir jayet, de la taille de quatre pieds neuf pouces, âgé de huit ans, qui avait été depuis environ deux mois fourbu des deux pieds postérieurs, montra presque tout à coup, en juin 1816, de la faiblesse dans la marche, avec bercement de la croupe, et une assez grande difficulté d'uriner, cependant il buvait et mangeait comme à l'ordinaire. Bientôt les parties postérieures du corps se trouvèrent paralysées, et l'animal une fois couché était dans l'impossibilité de se relever; les urines coulèrent encore plus difficilement, et il mourut.

A l'ouverture, on trouva la vessie d'une grosseur extraordinaire, et contenant, avec beaucoup d'urine, une sorte de matière argileuse, mi-solide, du poids de cinq livres et demie; (1) les reins étaient enflammés, et contenaient une grande quantité de pareille matière. Il y en avait aussi, dit M. Moulou, dans le cerveau (2); tous les autres viscères étaient comme dans l'état de santé.

Troisième observation. — Dans le courant de juillet 1816, on conduisit à M. Guinet père, déjà cité, un cheval hongre, propre au trait, bai-châtain, de la taille de quatre pieds huit pouces, âgé de huit ans, qui depuis quelques mois présentait à peu près les mêmes symptômes que celui qui fait le sujet de la première observation. M. Guinet l'ayant fouillé, reconnut que la vessie contenait une matière qui cédait sous la main. Il eut la complaisance de m'en prévenir; nous examinâmes ce cheval ensemble, et quoique la vessie ne nous parût pas être fort pleine, nous nous déterminâmes à pratiquer l'opération de la taille, afin de donner issue, si cela était possible, à la matière qu'elle contenait. L'opération faite, nous pûmes en extraire, avec une eurète très-recourbée, en-

(1) Cette matière me fut apportée fraîche; il me fut très-aisé de la pétrir, et d'en former une masse arrondie de la grosseur d'une boule à jouer.

(2) On regrette que cette dernière circonstance, qui offre un fait encore plus rare, n'ait pas été plus détaillée.

viron trois ou quatre onces. Nous injectâmes ensuite une décoction émoullissante dans la vessie.

L'animal ne parut pas souffrir beaucoup de l'opération, quoiqu'elle eût été nécessairement un peu longue; mais il maigrit un peu; le bercement de la croupe continua à avoir lieu, et les urines qui sortaient par l'ouverture faite au périnée, étaient toujours bourbeuses, et d'une âcreté telle qu'elles firent tomber tout le poil de la face interne, et un peu postérieure d'un des membres abdominaux contre lequel elles coulaient. Les diurétiques, dans lesquels nous fîmes entrer à forte dose l'essence de térébenthine, des frictions d'eau-de-vie camphrée sur la région lombaire, puis celles d'essence de térébenthine et d'eau-de-vie à parties égales, produisirent un grand bien. Le trouble des urines disparut successivement, l'animal reprit des forces et de l'embonpoint, et il fut vendu, quelques mois après, un prix assez avantageux. Il y avait cependant encore, à cette époque, une certaine faiblesse dans la région lombaire, qui vraisemblablement aurait cédé à l'application du feu sur cette partie.

Remarques. — Les espèces de calculs dont on vient de faire mention sont peut être les plus gros que l'on ait encore rencontrés dans la vessie du cheval.

On lit dans le *Dictionnaire de Chimie*, de MM. Klaproth et Wolff, art. *Calcul*: « Marschall trouva dans la vessie d'un cheval une masse molle pesant plusieurs livres, et composée de carbonate de chaux. Home possède une masse pareille du poids de quarante-cinq livres. J'ai vu dans les collections de l'école vétérinaire, à Vienne en Autriche, deux vessies urinaires qui ont été tirées de deux chevaux âgés de dix à douze ans; elles sont à moitié remplies d'une substance terreuse, jaunâtre, maintenant desséchée, mais qu'au rapport de M. Waldinger, l'on pouvait pétrir étant fraîche. »

Ne doit-on pas révoquer en doute le poids énorme de cette espèce de calcul que l'on dit que possède Home? Il serait sept à huit fois plus considérable que ceux dont il a été parlé. Or, la vessie d'un cheval pourrait-elle se dilater au point

de contenir une masse semblable avant que l'animal pérît des douleurs qui en résulteraient?

Il est certain que dans les bœufs, cette poche musculieuse acquiert quelquefois une ampleur extrême, puisque l'on a trouvé plus d'une fois, après son déchirement dû à la présence d'un calcul dans son col ou dans le canal de l'urètre, plusieurs seaux d'urine épanchée dans la cavité abdominale. Mais cette dilatation très-considérable avait eu lieu dans l'espace de peu de jours, tandis que lorsqu'il se forme un calcul du poids de celui dont il a été parlé, ce ne peut être qu'assez lentement, et toutes les fonctions doivent être alors nécessairement troublées pendant longtemps.

Des calculs aussi gros que ceux trouvés par MM. Guinet et Moulou, sont aisés à reconnaître, non-seulement par les symptômes qui ont été énumérés, mais encore, ce qui est beaucoup plus certain, par l'introduction de la main dans le rectum. Pourrait-on en triompher aussi aisément que de celui du cheval, qui fait le sujet de la troisième observation que j'ai rapportée? C'est là ce que je n'oserais affirmer. Mais je ne vois aucun inconvénient à tenter les mêmes moyens que nous avons mis en usage. Peut-être même pourrait-on joindre à la curette, des pinces semblables à celles dont on se sert pour l'opération de la lithotomie, avec lesquelles on extrairait par parties, et successivement pendant plusieurs jours, l'énorme masse terreuse qui remplirait la vessie, comme on extrait des matières à peu près semblables qui remplissent le rectum de quelques chiens.

Cette masse de terre pourrait-elle, à la longue, se durcir et former un véritable calcul solide? Cela n'est pas vraisemblable; mais son volume pouvant s'accroître en peu de temps, on conçoit dès-lors la nécessité d'agir promptement, pour en débarrasser l'animal. En temporisant, et en se fiant seulement aux effets des médicamens, on donnerait probablement à la maladie le temps de faire des progrès mortels.

Les matières sablonneuses qu'ont charrié pendant plus d'un mois les urines du cheval dont il est parlé dans la troisième observation, venaient-

elles de la vessie, ou bien ces urines, par un dérangement dans les fonctions des reins, sortaient-elles de ces viscères ainsi chargées? C'est encore là une question à résoudre. Mais je serais porté à croire qu'il y avait un trouble, un dérangement dans les fonctions des organes sécrétoires de l'urine, puisque, après l'opération, il nous parut que la vessie ne contenait plus aucune matière étrangère.

BIBLIOGRAPHIE.

RATIO INSTITUTI CLINICI ROMANI. *Travaux de l'institution clinique de Rome, depuis son établissement jusqu'au mois de septembre 1816, exposé par le professeur, A.-J. DE MATTHÆIS.* — Un vol. in-4°. , Rome 1816.

PRÈSQUE toute les grandes cités de l'Europe, et même de l'Italie, possèdent, depuis plusieurs années, des instituts cliniques dans lesquels les élèves vont apprendre à faire l'application des préceptes qu'ils ont reçus, et cependant Rome, où les premiers hôpitaux furent fondés par l'ingénieuse charité des chrétiens, en était encore privée. S. S. Pie VII, qui, plus peut-être qu'aucun autre prince reconnaît la nécessité de perfectionner graduellement toutes les parties de l'organisation sociale, vient d'enrichir Rome d'un établissement si utile, et de le confier à deux professeurs, dont le zèle et les lumières, mériteront promptement sans doute, à leurs travaux, une juste célébrité. Ces professeurs sont : MM. J. Tagliabo et J. de Matthæis; c'est à ce dernier que l'on doit le compte rendu de leurs travaux communs.

Dans la première partie de cet ouvrage, sont exposés des détails historiques sur la création des chaires de clinique, création toute moderne, puisqu'elle ne remonte pas au delà du 16^e. siècle. L'auteur décrit ensuite celle de Rome, qui ne peut être considérée que comme dans ses élémens, car elle ne renferme que quinze lits dont douze pour les hommes et seulement trois pour les femmes. Que ne peut le zèle cependant? C'est des observations faites sur un aussi petit nombre de malades, qu'est formé le recueil

dont nous avons à nous occuper; et le zèle des médecins a dans ce cas-ci suppléé à ce qui leur manquait pour l'abondance des matériaux.

Pénétrés de la sagesse de ce précepte d'Hippocrate, que pour exercer avec succès la médecine dans un lieu quelconque, il faut en étudier avec soin toutes les particularités, les auteurs donnent d'abord un aperçu topographique de la ville, des influences auxquelles sont soumis les habitans, de leur manière de vivre. Je remarquerai, que dans l'énumération des eaux dont on fait usage à Rome, les auteurs n'ont pas parlé de celles qu'on nomme *acetosa* et *aqua santa* qui sont regardées comme très-salutaires. A l'occasion des maladies les plus communes à Rome, Alexandre Petronius, dans son traité de *victu romanorum*, en compte trois qui sont plutôt des dispositions aux maladies que des maladies : 1°. *la pesanteur de tête* (*capiplenium*); 2°. *la langueur*; 3°. *la plénitude*. Il les attribue à l'air épais, humide et mou, à la fréquence des vents du midi et à une nourriture trop succulente. Maintenant les femmes et les hommes efféminés, sont très-fréquemment affectés de maladies nerveuses ou de convulsions, vulgairement nommées *tiratures*, renouvelées par la cause la plus légère et surtout par les odeurs, même les plus suaves. M. de Matthæis pense que cette maladie, inconnue aux anciens romains, est un fruit récent des recherches du luxe et surtout des écarts de l'imagination.

Un autre genre d'accidens aux quels les habitans de Rome sont encore spécialement exposés, sont les morts subites, vulgairement nommées *accidente*. Les auteurs de tous les âges font mention de cette disposition qu'on doit généralement attribuer à l'intempérance, à l'abus des échauffans et à une constitution originelle des corps, produite à la longue par les affections de l'âme et la vie sédentaire, secondée par l'état des saisons et la nature des vents habituellement régnans.

Nous ne pouvons parler ici des maladies de saison : de celles qui dépendent de l'état de l'atmosphère, et de l'insalubrité de certaines portions de la ville; nous allons passer aux observations fournies par l'école de clinique.

Ces observations sont au nombre de vingt-quatre, recueillies, sous l'inspection des deux professeurs, par de jeunes médecins. Par rapport aux malades, toutes les particularités d'âge, de constitution, de genre de vie, de patrie, d'habitation, et de maladies antérieures, sont régulièrement notées dans des colonnes d'un tableau où se trouve également rapporté jour par jour tout ce qui est relatif à la maladie, depuis le début jusqu'à la guérison ou à la mort du malade, avec la note détaillée de tous les remèdes qui ont été mis en usage. Le récit de ce que le corps a présenté, lorsque le malade a succombé, achève de compléter ces tableaux, dans lesquels on peut trouver des choses fort importantes.

Dans l'intervalle de dix mois, deux cent vingt-sept individus ont été admis dans les salles de clinique; deux cent trois sont sortis en état de convalescence, et vingt-quatre sont morts. Il faut se rappeler que les malades admis dans une institution clinique sont choisis parmi tous ceux qui se présentent dans les grands hôpitaux, et que le médecin qui les désigne s'attache aux cas les plus intéressans et les plus propres à l'instruction des élèves; en sorte qu'on ne doit tirer aucune conséquence du rapport de nombre qui se trouve entre celui des entrans et celui des morts.

J'ai oublié de dire qu'avant les observations des maladies, l'auteur a placé les tableaux météorologiques des dix mois durant lesquels se sont faites ces observations, et d'autres tableaux encore qui représentent l'état de l'atmosphère dans l'établissement lui-même.

L'espace me manque pour discuter les principes du traitement mis en usage dans chaque mala-

die. Je dois déclarer, néanmoins, à la louange des médecins qui dirigent cet établissement, que leur pratique paraît entièrement libre de ces hypothèses plus ou moins bizarres auxquelles un grand nombre de médecins italiens se sont livrés. La médecine hippocratique, fondée sur l'observation des maladies et de la marche que la nature emploie pour les guérir, est la médecine que professent les docteurs de Matthæus et Tagliabo, et c'est ainsi qu'ils justifient le choix qu'en a fait cet auguste pontife, qui après avoir montré ce que peut dans les plus grands malheurs la vertu courageuse, offre maintenant aux monarques l'exemple de tout ce qu'ils doivent faire pour les peuples qui leur sont confiés.

MARMELADE DE ZANETTI.

Cette préparation est avantageusement connue comme un remède adoucissant, propre à faciliter l'expectoration au commencement des rhumes, et à les dissiper promptement. En voici la formule, telle qu'on la trouve préparée chez M. Zanetti, pharmacien, membre du Collège de Pharmacie et de la Société académique des Sciences, rue Sainte-Marguerite, n°. 36, faub. Saint-Germain.

Formule de la marmelade.

Prenez : Manne en larmes, nouvelle.	℥ ij
Sirop d'Althea de Fernel.	℥ jβ
Casse cuite.	℥ j
Huile d'amandes douces, récente.	℥ j
Beurre de cacao récent.	℥ iv
Eau de fleur d'oranger double.	℥ iv
Kermès minéral.	℥ iv

Faites suivant les règles de l'art le mélange de toutes ces substances, ce qui demande de la part des personnes chargées de cette préparation, beaucoup de soin et d'attention. On la met dans un pot de fayence bien couvert; pour l'usage. On en prend communément trois cuillerées à café par jour, en buvant par dessus une tasse de quelque infusion pectorale.

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1^{er}, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n°. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. DE MONTGREG, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n°. 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IV^e. ÉPOQUE. = I^{re}. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. (Du pouls. — Suite.)

Causarum, quæ pulsus variant, alie generationis eorum sunt causæ, alie tantuu alterationis. (GAL. de causis puls. L. I. c. 1.)

AUX trois causes principales des variations du pouls, que j'ai indiquées précédemment, *la faculté vitale, la disposition de l'organe, et l'usage naturel du pouls*, il faut joindre des causes secondaires extrêmement multipliées. Elles sont ou naturelles ou non naturelles, ou enfin contre nature.

Les causes naturelles des variations du pouls sont le tempérament, l'âge et le sexe.

Les causes non naturelles sont : l'air, le boire et le manger, l'exercice et le repos, le sommeil et la veille ; ce qu'on retient dans le corps et ce qu'on en rejette ; enfin les passions.

Les causes contre nature, sont les maladies, leurs causes, et leurs symptômes.

Il est aisé de juger de la foule d'altérations que toutes ces causes, en se combinant, doivent produire dans le pouls : de plus, les altérations qu'elles produisent dans les humeurs, réagissent encore, par l'intermède de ces humeurs sur les mouvemens du pouls : en sorte que, suivant cette théorie, il n'était pas un mouvement du pouls, qu'on ne crût pouvoir expliquer.

Maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins du Bureau central. Du 10 avril au 20 inclusivement.

Fièvres non caractérisées.	4
Fièvres intermittentes de divers types.	38
Fièvres bilieuses ou gastriques.	41
Fièvres muqueuses.	3
Fièvres adynamiques ou putrides.	9
Fièvres ataxiques.	0
<i>Fièvres catarrhales.</i>	2
Phlegmasies internes ou externes.	81
Ophthalmies.	7
Douleurs rhumatismales.	6
Diarrhées et dyssenteries.	4
Érysipèles.	2
Phlegmasies des org. de la respiration.	00
Phthisies pulmonaires.	11
Apoplexies et paralysies récentes.	8
Hydropisies et anasarques.	17
Varioles.	2
Coliques métalliques.	1
Maladies sporad., chron. ou accidens.	72
Galeux.	16
TOTAL GÉNÉRAL.	324

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Les vents sont constamment au Nord et assez violens ; le ciel est néanmoins presque toujours brumeux : le temps est gris comme on le dit vulgairement. Le vent rend le froid pénétrant ; et contribue à dessécher la terre, qui maintenant aurait besoin de rosée : le mercure du thermomètre centigrade marque, le matin, d'un à trois ou quatre degrés, et dans le milieu du jour ne s'élève qu'à huit dix et onze degrés, ce qui répond environ à six et neuf degrés du thermomètre de Réaumur.

Les premiers froids qui sont survenus après les jours de soleil dont nous avons joui, ont causé beaucoup plus de catarrhes et d'affections aiguës de la poitrine que ceux qui règnent maintenant. On voit encore cependant un assez grand nombre de rougeoles très-intenses, mais dont la marche est régulière : toutefois les maladies les plus com-

munes sont des coliques, des dérangemens du bas-ventre de toute espèce, jusqu'à l'inflammation du péritoine : des hémorragies intestinales, des constipations, des embarras intestinaux.

Pour prévenir les inconvéniens qui résultent de cet état, qui paraît devoir se prolonger, il importe d'user d'un régime humectant, de boissons aqueuses ou légèrement acidules, de petit lait, d'alimens doux et peu nourrissans, de fruits cuits, de pruneaux, d'éviter les excès de table, et spécialement les excès de boissons spiritueuses.

▷ Dernier quartier, le 8.

Depuis le 20 avril jusqu'au 30, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 5 l. $\frac{11}{15}$. — Le *minimum* de 28 p. $\frac{1}{15}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 8 d. 7. — Le *minimum* de 4 d. 9.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 92 d. 5. — Le *minimum* de 84 d.

CHEVALLIER, ingénieur-opticien.

RÉSULTATS de la section des nerfs de la huitième paire sur des animaux, d'après des expériences tentées par M. DUPUY, professeur à l'école royale Vétérinaire d'Alfort.

« DEPUIS que les progrès immenses de la chimie ont permis d'établir la véritable théorie de la respiration et de la chaleur animale, plusieurs physiologistes se sont efforcés de l'attaquer par le raisonnement ou par l'expérience. L'objection la plus forte qui ait été faite, ou plutôt la seule qui ait paru avoir quelque fondement, était la cessation des phénomènes chimiques de la respiration par la section des nerfs de la huitième paire; cette expérience a été répétée par plusieurs anatomistes, avec des résultats contradictoires.

» M. le professeur Dupuy a continué une suite d'expériences sur cet objet important; le temps ne nous permet pas d'en rapporter ici les détails qui seront imprimés, et dont il a déjà été fait mention dans le compte rendu des travaux de l'école pour l'année dernière; voici leurs principaux résultats.

» 1°. La section, la compression et la ligature des deux nerfs de la huitième paire au milieu du cou est mortelle, et les animaux périssent en peu

d'heures, en présentant les symptômes de l'asphyxie par privation d'air, lorsqu'on n'a pas fait l'ouverture de la trachée artère.

» 2°. Cette asphyxie doit être attribuée à la paralysie des nerfs récurrents qui se distribuent aux muscles dilatateurs du larynx, comme M. Magendie l'a prouvé dans son mémoire sur l'usage de l'épiglotte dans la déglutition, et non à la suspension des phénomènes chimiques de la respiration, comme quelques auteurs l'ont avancé.

» 3°. Si l'on fait la trachéotomie avant de comprimer, lier ou couper les nerfs, l'animal ne périt que six à sept jours après la section.

» 4°. L'animal continue à boire et à manger, mais les alimens retombent bientôt après avoir été avalés, par l'ouverture de la trachée artère.

» 5°. Les physiologistes qui se sont occupés jusqu'ici de ce genre de recherches, ont tous négligé cette circonstance remarquable, que l'œsophage et l'estomac restent toujours pleins d'alimens.

» 6°. Les mouvemens de l'œsophage sont aussi paralysés par la section de ces nerfs, ce dont il est facile de s'assurer en mettant l'œsophage à découvert. Si l'on fait boire l'animal on n'aperçoit aucun mouvement dans la membrane charnue de cet organe; il se déplace seulement lorsque l'animal change la position de sa tête.

» 7°. Les animaux semblent périr par la suspension de la digestion, ce qu'annonce l'amaigrissement et le peu de matières qu'on trouve à l'ouverture dans les gros intestins et dans les intestins grêles. Les matières contenues dans l'estomac n'éprouvent pas d'altération analogue à ce qu'on observe dans la digestion; ces substances exhalent une odeur semblable à celle des excréments renfermés dans le colon du cheval. La suspension de l'action de l'estomac paraît d'ailleurs prouvée par l'expérience, puisque si l'on donne de la noix vomique à des chevaux et à des chiens auxquels on a coupé les nerfs de la huitième paire, on n'observe aucun phénomène qu'on puisse attribuer à l'effet de cette substance.

» Les expériences précédentes ont été faites sur des chevaux, des brebis et des chiens, et ont toujours présenté les mêmes résultats.»

.....
OBSERVATIONS CHIRURGICALES, par M. DE REYNAL, docteur médecin, membre du comité central de la société de médecine du département de l'Eure. (Bulletin des sciences médicales, n^o. 44).

Parmi les réunions scientifiques formées dans les départemens, il n'en est aucune qui possède plus de titres à l'estime et à la reconnaissance publiques, que la société de médecine d'Évreux. Le bulletin, dans lequel sont publiés, tous les trois mois, les résultats de ses travaux, contient toujours ou des observations curieuses, ou des dissertations instructives : et chaque numéro ajoute à l'intérêt que mérite cette collection. (1)

Les observations chirurgicales de M. de Reynal font voir jusqu'où s'étendent les ressources de la nature pour la guérison des blessures graves, et la conduite de ce chirurgien peut servir de modèle à tous les hommes de l'art qui se trouveraient dans des cas semblables.

Dans la première, il est question d'un Charretier de cinquante-cinq ans, dont la tête fut prise entre le timon de sa voiture et un poteau solide : il en résulta : 1^o. du côté droit une division transversale des tégumens et de l'oreille; 2^o. une fracture, avec brisement de l'os de la pommette et de l'arcade zygomatique; 3^o. division longitudinale du sourcil gauche; en outre, une plaie, transversale terminée à l'angle externe de l'œil, avec dilacération du tissu cellulaire, au point qu'on promenait le doigt entre la voûte orbitaire et l'œil; 4^o. en arrière, arrachement d'un lambeau du cuir chevelu, représentant un capuchon qui retombait sur la nuque, et laissait à nud toute la partie postérieure du crâne; 5^o. la lèvre inférieure était coupée verticalement à sa commissure droite; et la plaie, se continuant jusqu'aux deux tiers de la joue, formait un autre lambeau retombant sur le menton; 6^o. enfin, l'os maxillaire supérieur gauche était brisé; l'arcade alvéolaire de ce côté, et les

os palatins détachés et pendans dans la bouche, retenus seulement par le voile du palais.

L'aspect de tout ce délabrement était si horrible qu'un vieux chirurgien, qui devait aider M. de Reynal, fut d'avis d'abandonner le malade pour lequel, disait-il, il n'y avait plus de ressource. M. de Reynal, pénétré des devoirs du véritable médecin, appliqua un appareil, dans la vue de remettre en position, et de contenir toutes les parties déplacées. Il imagina même de soutenir la voûte palatine, au moyen de deux lames de fer-blanc convenablement courbées et garnies de linge; il se servit habilement de compresses graduées et de bandes pour exercer les pressions nécessaires.

On faisait prendre au malade ses boissons, par l'ouverture qu'avait laissé une dent incisive tombée anciennement. La fièvre et les accidens, résultats nécessaires d'un si grand désordre, se dissipèrent assez promptement, et le malade fut complètement guéri le cinquantième jour.

Dans un second cas, des blessures presque semblables et produites par deux violens coups de pied de cheval, présentèrent les mêmes indications, furent traitées de même, et guérirent aussi heureusement que les précédentes.

Troisième observation; *oreille presque entièrement arrachée et néanmoins promptement guérie.* Un Portefaix, en travaillant, fut atteint par une longue perche, qui en tombant le frappa obliquement au côté droit de la tête; l'oreille de ce côté fut détachée, et resta pendante sur la joue, *ne tenant que par une légère portion de tégumens, large de trois lignes au plus.*

M. de Reynal eut le bon esprit de ne pas achever la séparation de l'oreille, et, malgré les sarcasmes nombreux auxquels il fut livré, il essaya la réunion dont la tentative ne pouvait en aucun cas avoir d'inconvénient. En replaçant l'oreille, il mit beaucoup de soin à tout mettre en position convenable; un linge roulé fut introduit dans le conduit auditif pour en conserver l'intégrité, et, au grand étonnement des railleurs, la guérison fut complète au bout de treize jours.

Deux autres cas se rapportent à des guérisons de doigts *presque entièrement séparés*, l'un par

(1) Le prix de l'abonnement à ce Bulletin est de six francs par an : chez M. L. H. Delarue, pharmacien à Évreux, secrétaire de la Société.

un coup de serpe, l'autre par la pression d'une porte. On n'a jamais contesté la facilité de la réunion, quand les parties n'étaient point entièrement séparées du corps, et il est peu de cas où l'on ne doive au moins l'essayer. Les exemples qu'on a cités, depuis quelques années, de réunions obtenues après des divisions complètes, doivent, à la vérité, produire plus d'intérêt, mais n'empêchent point celui que peuvent inspirer les cas semblables à ceux que nous venons de faire connaître.

EXPÉRIENCES sur l'introduction de l'eau dans les poumons des chevaux, par M. GOHIER, professeur à l'école royale vétérinaire de Lyon.

» Deux élèves de cette école s'avisèrent, il y a peu de temps, pour tuer un cheval de taille moyenne, très-âgé, destiné aux opérations, de lui injecter de l'eau avec une seringue par une ouverture qui venait d'être faite à la trachée-artère. J'arrivai sur le moment, et je ne pus m'empêcher de dire que je trouvais mauvais que l'on se servit d'un pareil moyen pour tuer un cheval, attendu qu'il devait en éprouver de très-grandes souffrances, sans qu'une pareille expérience pût conduire à rien d'utile pour la théorie ou la pratique. Mais sur l'observation qu'on lui en avait déjà introduit ainsi au moins sept ou huit litres sans qu'il en parût bien fatigué, je permis de continuer jusqu'à ce qu'il mourût. Ce ne fut pas sans surprise que je vis qu'il fallut lui en injecter, dans l'espace d'une demi-heure, environ trente-deux litres avant qu'il tombât. On conçoit qu'après chaque injection, il en rejetait un peu par l'ouverture de la trachée, par la bouche et par le naseau. Bientôt le poulx devint petit et vite, le corps se couvrit de sueur, la marche devint mal assurée, le cheval se jeta à terre, et périt. A l'ouverture de la poitrine, on trouva les poumons très-gonflés et fort pesans. Il ne sortait des bronches presque point d'eau, mais il s'en écoulait une certaine quantité, dès que l'on avait incisé le tissu pulmonaire.

» Pareille expérience fut répétée un instant après sur un autre cheval de même taille et de

même âge. Pour celui-ci, il fallut injecter à peu près quarante-deux litres d'eau dans les bronches, avant qu'il mourût, parcequ'il en rejetait un peu plus que l'autre en toussant. Les poumons furent trouvés dans le même état que ceux du premier cheval.

» Le 4 mars 1817, quelques jours après ces deux expériences, nous fîmes la trachéotomie à un âne destiné aussi au cours d'opérations, et on fit couler dans la trachée un demi litre d'eau froide. L'animal fit beaucoup d'efforts pour rejeter ce liquide pendant qu'on le lui administrait; il en sortit seulement quelques gouttes par les naseaux et par l'ouverture faite au tube aérien. La respiration devint pénible, les mouvemens des flancs précipités, et une toux sifflante se manifesta. Tous ces symptômes diminuèrent assez promptement, et cet âne but et mangea comme à l'ordinaire le reste de la journée, tenant seulement la tête un peu basse.

» Le lendemain on fit passer dans les bronches, toujours par la même ouverture, un litre d'eau, et le troisième jour un litre et demi. On ne remarqua, dans ces deux jours, rien de plus que dans le premier.

Le 7, on y en introduisit deux litres; celle-ci était tiède. Mêmes efforts pour la rendre, et même symptômes que les jours précédens. Dans la journée la respiration resta un peu pénible, le poulx s'éleva: on entendait parfois une sorte de gargouillement dans la trachée-artère. L'animal toussa quelques fois et mangea peu. Le 8, les symptômes de la veille étaient dissipés, et l'âne mangea assez bien. Il n'éprouva rien ensuite.

Le 11, on répéta cette expérience sur un cheval très-maigre, âgé de 12 à 15 ans. On lui fit passer aussi dans le poumon, par une ouverture faite à la trachée, un litre d'eau froide. L'animal n'en parut presque point incommodé; il toussa seulement une fois.

» Le lendemain on en introduisit deux litres; l'animal fit quelques efforts et toussa deux à trois fois après cette injection. Les mouvemens des flancs furent un peu agités pendant quelques heures.

» Le 13, trois litres furent injectés. Mêmes symptômes que la veille. Mort sur le soir. Le poumon n'offrit rien de particulier, si ce n'est à sa superficie, quelques taches noirâtres qui paraissaient anciennes. Les ventricules du cœur contenaient du sang très-noir. La mort de ce cheval nous parut être l'effet de son état de faiblesse, bien plutôt que de l'expérience faite sur lui.

» Des physiologistes qui prennent toujours pour base de leurs raisonnemens des expériences faites sur les animaux vivans, tireront peut-être de celles-ci quelques inductions lumineuses sur les fonctions de l'organe pulmonaire. Mais ne pourrions nous pas en tirer aussi cette conséquence pratique, que dans quelques maladies de cet organe, surtout celles qui sont chroniques, comme ces suppurations partielles du poumon, que Lafosse a nommées *pulmonie*, et notamment la *phthisie pulmonaire tuberculeuse* des vaches, on pourrait peut-être, sinon les guérir complètement du moins en arrêter les progrès, en administrant des breuvages par une ouverture faite à la trachée-artère. Cette idée paraîtra singulière et peut-être un peu paradoxale à quelques personnes; mais avant de la rejeter, ne conviendrait-il pas de la soumettre au creuset de l'expérience? C'est là sans doute la meilleure manière de bien juger en médecine vétérinaire, comme en médecine humaine.

Note du rédacteur de la Gazette. — Ces expériences singulières rappellent le fait curieux de la respiration aqueuse du fœtus au milieu des eaux de l'amnios, démontré récemment par M. Bécclard. Elles donneront lieu sans doute à de nombreuses recherches, qui pourront conduire à la découverte de quelque vérité.

Hippocrate employait, dans sa pratique, un moyen en quelque sorte analogue à celui-ci : Quand il voulait nettoyer ou purger le poumon, particulièrement dans les cas d'empyème, il faisait tirer fortement la langue au malade, et cherchait à introduire dans le conduit aérien une liqueur irritante, telle que la décoction d'*arum*, où l'on ajoutait du miel et du sel. Quelquefois, afin de purger plus fortement, il employait la

fleur de cuivre et l'ellébore. Il faisait ensuite secouer avec violence le malade par les épaules, afin que le pus se détachât mieux. Ce remède, qui est recommandé dans deux endroits des œuvres d'Hippocrate : (*De morb. lib. 2, et de intern affectionibus* :) est attribué par Galien aux médecins Cnidiens; quoiqu'il en soit, il avait été entièrement abandonné comme trop pénible ou même trop dangereux. Il semble, d'après les expériences ci-dessus, que le but d'exciter la toux n'est point le seul que l'on puisse se proposer dans ces tentatives. Des nouvelles recherches serviront probablement à démontrer si l'irritabilité extrême de la glotte et du larynx forme le principal obstacle à l'introduction d'un liquide dans le conduit aérien : s'il serait possible d'éviter la sensibilité de ces parties en y plaçant une sonde; et enfin si cette pratique pourrait être de quelque utilité dans la médecine humaine ou vétérinaire.

BIBLIOGRAPHIE.

RECUEIL des programmes des opérations chimiques et pharmaceutiques qui ont été exécutées aux jurys médicaux, pendant les années 1815 et 1816, sous la présidence du professeur CHAUSSIER, 2 cahiers in-4^o, chez BARROIS, rue Hautefeuille; et GABON, place de l'École de Médecine.

LES deux cahiers ou volumes que nous annonçons, font suite au beau travail dont M. le professeur Chaussier a déjà publié quatre autres années.

Toute la matière médicale s'est trouvée ainsi, par la continuité de ce travail, soumise à la révision d'un des hommes les plus savans et les plus en état de juger ces matières. Dans ces nouveaux cahiers, on trouve un grand nombre de formules nouvelles ou peu connues; de préparations dont le procédé est rectifié ou varié de différentes manières pour arriver à un résultat plus précis, plus uniforme. Conformément au principe introduit par M. le professeur Chaussier, dans toutes les branches de l'art de guérir, les compositions

pharmaceutiques sont désignées par des dénominations qui en rappellent les substances principales, et quelquefois le mode de préparation : le judicieux professeur a rejeté toutes ces dénominations pompeuses, emphatiques, absurdes, fondées sur des propriétés hypothétiques, adoptées par la routine, l'irréflexion, qui ne servent qu'à cacher la véritable composition et donnent une idée fautive. Il est très-important que, dans ses prescriptions, le médecin se rappelle toujours quelles sont, dans un sirop, un électuaire, une pilule ou autre préparation pharmaceutique, les substances essentielles ou principales qui lui donnent les propriétés pour lesquelles on l'emploie. Ainsi, dans la nomenclature de M. le professeur Chaussier, le sirop antiscorbutique est nommé *sirop de raifort composé*. Les pillules hydragogues de Bontius prennent le nom de *pilules d'aloës et de camboge*; celles de cynoglosse sont nommées *pilules de myrrhe et de castoreum opiacées*; le diascordium de Fracastor, est appelé *électuaire descordium opiacés*; la confection d'hyacinthes est *l'électuaire de safran composé*; le laudanum liquide de Sydenham est *l'infusum vineux d'opium composé*; le baume d'arceus est *l'onguent d'élémi*; le basilicum est *l'onguent de poix noire*; enfin, toujours les dénominations rappellent les substances principales de la composition, et non pas des propriétés qui dépendent non-seulement des circonstances dans lesquelles se fait l'application, mais encore des doses et d'une foule d'autres conditions.

Le mode de préparation sert quelquefois à la composition du nom : ainsi M. Chaussier désigne, sous le titre *infusum*, le produit de l'infusion, c'est-à-dire ce qu'on obtient du séjour plus ou moins prolongé d'une substance quelconque dans l'eau ou tout autre fluide, sous une température qui s'élève peu au-dessus de celle de l'atmosphère. Il désigne pareillement par le mot *decoctum* les préparations obtenues par la décoction, c'est-à-dire par une ébullition plus ou moins prolongée.

Quelques personnes qui, plus d'une fois, ont profité sans mot dire des observations de M. Chau-

sier, déclament contre l'adoption de ces mots, tant parce qu'ils sont latins, que parce qu'ils sont nouveaux; mais outre qu'il importe de distinguer par des dénominations différentes l'opération, de son produit, et que ces dénominations n'existant pas, il faut bien les créer : on doit remarquer qu'il existe déjà dans notre langue beaucoup d'autres expressions latines généralement adoptées. D'ailleurs, la langue d'une science n'est point celle du peuple, et il importe qu'elle soit la même dans tous les pays, indépendamment du langage vulgaire; cette idée serait susceptible de fort grands développemens.

Parmi les formules nouvelles insérées dans les derniers cahiers de programmes, on remarquera les sirops faits avec l'huile d'amandes douces, l'huile douce de Ricin, le cacao; le sirop et les pastilles faits avec l'eau distillée d'opium; la poudre préparée avec l'albumine desséchée, que M. Chaussier avait depuis long-temps indiquée dans le dictionnaire encyclopédique. On y trouve encore diverses préparations faites avec l'absinthe marine (*arthemisia maritima*, L.), pour parvenir à connaître exactement les propriétés de cette plante trop négligée. On y trouve aussi des considérations instructives sur la graisse et sur différentes espèces de sels. Enfin, une table synoptique des principales eaux minérales de la France.

En voyant ce travail assidu poursuivi publiquement déjà pendant six années par un des professeurs et des praticiens les plus occupés de Paris, on pourrait croire que tant de déclamateurs, si zélés pour des réformes, vont être réduits au silence, si l'on ne savait trop bien que ce ne sont point des raisons qu'ils demandent, mais de l'argent, des places : or, pour en avoir, il faut persécuter et surtout expulser des hommes qui font la gloire de leur pays. A ce dernier titre, M. le professeur Chaussier ne pouvait être oublié; mais c'est un titre aussi pour que tous les admirateurs de ses grands talens, et surtout ceux qui peuvent comme moi se glorifier d'avoir été ses élèves, lui payent avec plus d'éclat leur tribut de reconnaissance et d'attachement.

PRINCIPES DE THÉRAPEUTIQUE appliquée aux maladies internes, par J.-B. ACHARD-LAVORT, médecin, de l'Hôtel-Dieu et du collège royal de Clermont-Ferrand, professeur de matière médicale, etc. Première partie contenant la Thérapeutique des fièvres dites primitives ou essentielles.

— Un gros vol. in-8°. chez GABON, place de l'École de Médecine, et L. COLAS, libraire.
— Prix : 7 francs et 9 francs par la poste.

L'AUTEUR de cet ouvrage ne bâtit point de système, ne propose point de nouvelle théorie ; il se contente d'exposer, dans un ordre simple et clair, ce que l'on connaît des maladies et des remèdes qu'on est le plus souvent dans le cas de leur appliquer : je dis le plus souvent ; car les maladies se composant d'une série de phénomènes qui se passent dans un être sensible et singulièrement mobile, on ne doit pas s'attendre à voir ces phénomènes s'enchaîner dans tous les cas de la même manière. Cependant ces changemens, à très-peu d'exceptions près, peuvent être prévus, et l'un des objets les plus importans des études médicales est de reconnaître les conditions qui doivent favoriser ces changemens, ou les faire naître.

Le volume que nous annonçons est borné aux fièvres, classées d'après la nosographie philosophique ; à chaque genre on trouve un tableau concis des symptômes de la maladie, puis l'exposition détaillée pour toutes les espèces et variétés, des moyens de traitement qui peuvent être nécessaires, avec les modifications les plus communes. L'ouvrage commence par un discours préliminaire dans lequel est indiquée, d'une manière générale, la marche de la médecine. La discussion des erreurs par lesquelles il a fallu passer, pour arriver où nous en sommes, est, je pense, un des plus sûrs moyens, pour nous guérir de celles où nous pouvons encore être plongés.

Le volume est terminé par la fièvre puerpérale et les maladies laiteuses. Ici je l'avoue, l'auteur ne me semble plus au niveau des connaissances actuelles : comment, avec un aussi bon esprit que celui dont il fait preuve dans tout son ouvrage, se

laisse-t-il aller aux préventions qui lui font regarder le transport immédiat de l'humeur laiteuse sur le péritoire, comme la cause essentielle de la maladie, tandis que cette maladie précède fréquemment la formation du lait, qu'elle n'en dérange pas toujours la sécrétion, enfin qu'elle se développe dans l'homme comme chez la femme nouvellement accouchée, avec les seules modifications que doit y porter la différence des deux états ? En effet le travail et les changemens violens qui viennent d'avoir lieu dans l'abdomen, la distention qu'ont éprouvée toutes les parties, l'affaissement subit auquel elles sont abandonnées, la facilité que le sang éprouve à se jeter avec force dans des vaisseaux où il était, quelques heures avant, fortement comprimé ; enfin l'état de sensibilité exaltée de toutes ces parties, toutes ces circonstances n'expliquent-elles pas suffisamment les accidens particuliers aux femmes en couches ?

J'aurais bien encore quelques remarques à faire sur ce que M. Achard-Lavort, dit en plusieurs endroits de son ouvrage, sur les causes prochaines et l'importance qu'il leur attribue ; ici cependant je pense qu'il suffirait d'une explication de termes et que nous serions promptement d'accord.

Cet ouvrage me paraît, en général, fait d'après d'excellens principes, et de manière à pouvoir être fort utile à tous les médecins, et surtout aux jeunes praticiens.

NOUVELLE THÉRAPEUTIQUE DES FIÈVRES INTERMITTENTES exposée dans trois mémoires. I volume in-8°. par M. AUDOUARD, ancien médecin en chef d'hôpitaux militaires, etc.

IL me semble qu'au lieu de nouvelle thérapeutique, ce qui suppose un changement total dans le traitement des fièvres, il aurait été plus conforme à ce que contient l'ouvrage, que le titre portât : *Nouveaux moyens thérapeutiques contre les fièvres intermittentes.*

En effet, le premier des trois mémoires fait connaître une préparation employée par M. Audouard avec beaucoup de succès contre des fièvres intermittentes qui avaient résisté à de fortes doses de

quinquina. Voici cette préparation dont plus d'un médecin sera disposé sans doute à essayer l'efficacité. Prenez

« Opium brut mondé de parties ligneuses ,
un gros ;

Camphre ,
Aloës soccotrin , } de chaque, demi gros.

» Triturer ensemble et ajouter, d'une conserve ou d'un sirop simple, la quantité nécessaire pour faire une masse que l'on divisera en soixante pilules.

» On fait prendre ces pilules une à une, à la distance de deux heures, entre les accès; la dose est de quatre à huit ou dix, en un jour. Elle est réglée par le médecin selon la force des accès et l'état du malade. Chaque bol peut être considéré comme remplaçant un gros environ de quinquina. Immédiatement après l'avoir avalé, on fait boire un demi-verre d'une infusion aromatique, ou simplement d'eau et de vin. »

M. Audouard rapporte de nombreuses observations qui prouvent les succès de ce remède. Malheureusement il ne cite pas un seul exemple de fièvres pernicieuses, et ce cas seul m'eût paru concluant; car je ne regarde pas le quinquina comme un remède indispensable dans les autres. Toutefois ce qui doit faire bien augurer de ce remède, c'est qu'il a guéri promptement une de ces céphalalgies périodiques que l'on guérit ordinairement si bien avec le quinquina, ainsi que j'en ai rapporté divers exemples.

Le second mémoire a pour but de démontrer l'utilité des sinapismes pour la guérison des fièvres intermittentes rebelles. Ce moyen très-médical est

connu du peuple de plusieurs de nos provinces; où l'on s'applique notamment sur les poignets un emplâtre d'ail pilé pour se guérir de la fièvre quarte. L'auteur appuie encore ses opinions de faits qu'il a lui-même observés, et qui sont très-concluans.

Le troisième mémoire traite des céphalalgies périodiques déterminées par l'insolation et de leur analogie avec les fièvres intermittentes.

Je ne rapporterai pas les raisonnemens de M. Audouard, parcequ'ils ne me semblent pas concluans, et que l'espace me manque pour les combattre; mais j'applaudirai à sa pratique qui consiste à traiter ces céphalalgies par le quinquina. J'irai même plus loin qu'il ne va, en déclarant que j'ai plusieurs fois, comme lui, guéri avec le quinquina de ces douleurs de tête, qui certainement ne dépendaient pas de l'insolation: j'en ai rapporté plusieurs exemples dans la gazette de santé.

Si tous les médecins ne goûtent pas les explications de de M. Audouard sur le principe et la nature des fièvres intermittentes, sur *l'élément ou l'acre fébrile*, etc., ils approuveront du moins sa pratique, et pourront profiter de son expérience.

.....
Cours élémentaire de Matière médicale, suivi d'un précis de l'art de formuler, de Desbois de Rochefort. Nouvelle édition, avec augmentations, corrections, etc. Par A. L. M. Lullier Winslow. Deux vol. in-8°. Prix, 13 fr., et 16 fr. 50 c. franc de port. Chez Méquignon l'aîné, rue de l'École-de-Médecine, et chez L. Colas, imprimeur-libraire.

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1^{er}, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n^o. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. DE MONTGREGRE, médecin du gouvernement Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n^o. 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IV^e. ÉPOQUE. — I^{re}. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. (Du pouls. — Suite.)

Rarum in singulis est, quas memoravi, communitatibus, quod non assimile multis sit.
(GAL. de pulsib. libellus c. 9.)

On doit, au milieu même des idées systématiques de Galien, reconnaître les fruits d'une observation assidue et prodigieusement étendue. Voici ses remarques sur l'action des causes naturelles.

Sexes. « Les hommes ont le pouls plus grand, plus fort, un peu plus lent et plus rare que les femmes.

Tempérament. « Ceux d'une nature chaude (*calidi*) l'ont beaucoup plus grand, plus vite, plus fréquent; mais seulement un peu plus véhément que les autres.

Constitution. « Les personnes maigres l'ont beaucoup plus grand et plus rare; un peu plus véhément.

Age. « Le pouls de l'enfant est très-fréquent, celui du vieillard très-rare: dans les autres époques de la vie, il est proportionné à l'éloignement où l'on se trouve de ces deux extrêmes.

Saisons. « Au milieu du printemps, le pouls est grand et véhément; en été, languissant, petit, vite et fréquent; l'automne dans ses progrès diminue encore la grandeur, la véhémence, la célérité, la fréquence, en sorte qu'à l'arrivée de l'hiver, il est devenu petit, faible, lent et rare: au passage d'une saison à l'autre, les caractères du pouls de chacune se combinent; de façon que le commencement du printemps correspond à la fin de l'automne, et le commencement de l'été à la fin de l'hiver, etc.

Climats. « Comme pour les saisons; les plus chauds répondant au milieu de l'été, les plus froids au milieu de l'hiver, et les tempérés au milieu du printemps. »

Maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins du Bureau central. Du 20 avril au 30 inclusivement.

Fièvres non caractérisées.	10
Fièvres intermittentes de divers types.	72
Fièvres bilieuses ou gastriques.	54
Fièvres adynamiques ou putrides.	6
Phlegmasies internes ou externes.	145
Ophthalmies.	9
Douleurs rhumatismales.	8
Diarrhées et dysenteries.	4
Érysipèles.	1
Phlegmasies des org. de la respiration.	00
Phthisies pulmonaires.	8
Apoplexies et paralysies récentes.	7
Hydropisies et anasarques.	10
Varioles.	1
Coliques métalliques.	5
Maladies sporad., chron. ou accidens.	77
Galeux.	36
TOTAL GÉNÉRAL.	453

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

DEPUIS quelques jours nous sommes entrés brusquement dans l'été: le vent du Nord a cessé; mais la sécheresse continue, et la terre altérée demande en vain l'humidité si nécessaire en cette saison. Je ne sais comment l'ingénieur M. Azais pourrait établir une compensation entre les pluies diluviales dont nous avons été noyés l'an passé, et la sécheresse brûlante qui ne nous afflige pas moins aujourd'hui: une calamité pourrait-elle être la compensation d'une autre? C'est une témérité sans doute à moi de reprendre quelque chose aux opinions de M. Azais: mais, puisque cet écrivain disserte sur la médecine, il me sera permis peut-être aussi, de toucher en passant à son système.

Depuis que ceci est écrit (le 9), nous avons eu une averse, et le temps tourne à la pluie.

Les accidens dont nous avons parlé dans notre dernier numéro se sont multipliés. Nous recevons de plusieurs départemens l'avis qu'on y est affligé de maladies inflammatoires, ayant presque toujours un caractère muqueux, c'est-à-dire (car il faut expliquer ces mots employés par nos correspondans), qu'elles affectent surtout les membranes muqueuses de la poitrine et du bas-ventre.

Nous revenons sur les conseils que nous avons déjà donnés d'éviter les excès, d'user de boissons délayantes, de manger peu, de faire un exercice modéré, d'éviter l'action du soleil long-temps prolongée; ceci s'adresse surtout aux personnes délicates ou qui sont habituellement renfermées, car pour les autres, je leur rappellerai cette admirable sentence de Celse : *sanus homo, qui et bene valet, et suæ spontis est, nullis obligare se legibus debet, ac neque medico, neque Iatralipta egere.*

☉ Nouvelle lune, le 16.

Depuis le 1^{er} mai jusqu'au 10, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 3 l. $\frac{10}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 10 l. $\frac{6}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 19 d. 4. — Le *minimum* de 6 d. 2.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 90 d. 5. — Le *minimum* de 86 d.

CHEVALLIER, ingénieur-opticien.

Guérison d'une intumescence de la langue, avec prolongement hors de la bouche, par M. FRÉTEAU, médecin à Nantes.

UNE femme de vingt-quatre ans fut amenée, d'une petite ville voisine, à M. Fréteau, pour être traitée d'un engorgement considérable de la langue, qui paraissait carcinomateuse et faisait saillie hors de la bouche d'environ quatre pouces de long sur trois de largeur et un d'épaisseur. Une sanie infecte décollait continuellement, avec la salive, de toute la bouche, et la malade extrêmement affaiblie ne pouvait prendre d'autres

alimens que du bouillon et du lait, qu'elle avalait au moyen d'un chalumeau. Cet état durait depuis quarante jours.

Un grand nombre de sangsues avaient été appliquées autour du cou et sur la langue même, des scarifications profondes avaient été faites de la base à la pointe de cet organe; on y avait associé des vésicatoires et les moyens révulsifs et dérivatifs; mais le tout sans succès.

Les hommes de l'art consultés étaient généralement d'avis que les moyens les plus efficaces, et notamment les scarifications profondes, n'ayant produit aucune amélioration, il ne restait de ressource que dans l'amputation. Toutefois M. Fréteau voulut tenter tous les moyens d'éviter une semblable opération; il lui parut nécessaire de faire d'abord cesser l'action irritante des dents inférieures sur la langue, et d'empêcher l'étranglement qu'elle éprouvait par la pression des mâchoires. Il fit en conséquence arracher les quatre incisives inférieures, renversées, déracinées et fichées dans la langue qui en était continuellement irritée: après quoi, serrant dans sa main pendant quelques minutes cette masse de chair, il parvint à lui rendre un peu de rondeur et de souplesse. « Je la cernai alors, dit-il, le plus près possible de l'ouverture de la bouche par quelques tours d'un petit tissu de soie plat et élastique: j'en employai d'abord cinq aunes, et en assujettissant chaque tour par un point d'aiguille, je parvins à recouvrir entièrement la langue; il me semblait serrer une éponge: aussi lorsque cette première enveloppe fut faite, la portion sortie, déjà réduite par la compression, parut visiblement diminuée de volume. » Trois plaques de gomme élastique furent placées dessus, et aux côtés de la langue, pour la défendre de l'action des dents; elles étaient affermies par de nouveaux tours de tissu de soie. La langue fut soutenue par une compresse longue, fixée à la partie postérieure et supérieure de la tête. La malade se trouva soulagée par la seule application de cet appareil.

Au bout de quarante-huit heures, le bandage très-relâché fut enlevé tout à la fois. La langue était souple, molle et diminuée de moitié. Elle

rentra dans la bouche sans la moindre difficulté; mais, prenant en largeur ce qu'elle perdait en longueur, elle venait d'abord s'engager entre les dents. Cependant, à l'aide de gargarismes toniques et incisifs, elle diminua encore de volume et prit de la mobilité.

On reconnut alors qu'une dureté douloureuse qui s'y trouvait du côté droit, était causée par une dent remplie d'aspérités qui s'y enfonçait profondément et qu'on fit arracher. Dès le troisième jour de l'arrivée de la malade, la langue était entièrement rentrée; le cinquième, elle put avaler de la soupe et abandonner le chalumeau pour boire avec un verre; le huitième, elle cessa de porter une mentonnière, qui avait servi à retenir la lèvre et la mâchoire inférieure; le douzième, elle put exécuter tous les mouvemens de mastication; le quinzième, elle repartit pour son pays dans un état de santé parfaite.

M. Freteau mérite de grands éloges pour l'habileté qu'il a montrée dans cette cure: on voit qu'il a dû principalement le succès aux soins qu'il s'est donnés pour éviter l'opération. Cet exemple doit rappeler à tous les chirurgiens qu'il est bien plus de leur devoir de rendre une opération inutile que de la faire avec dextérité.

TRAVAIL de l'enfantement déclaré avant terme, arrêté au moyen du quinquina, etc.

Bellenglise, le 20 avril 1817.

LA femme du nommé Ardoin, ex-militaire, âgée de vingt-neuf ans, au septième mois de sa troisième grossesse, tomba d'un tas de fagots: aussitôt, évanouissement, douleurs d'abord légères, puis augmentant graduellement, et se rapprochant en raison de leur intensité. Régime, saignée, boisson antispasmodique. Les douleurs s'apaisent un peu: *potion calmante* le soir. La nuit se passe sans sommeil, mais d'une manière assez tranquille.

Le lendemain à l'heure de la chute (dans l'après midi), les douleurs reviennent avec plus d'intensité. Même prescription que la veille, excepté la

saignée. Les douleurs s'apaisent vers minuit; sommeil tranquille après jusqu'au jour.

Le troisième jour, les douleurs reparaisent à la même heure, mais avec encore plus d'intensité que les jours précédens: on continue le régime et les médicamens. A huit heures du soir, on vient m'annoncer que les douleurs sont des plus vives. Le toucher me fait reconnaître une dilatation assez sensible du col de l'utérus, malgré sa dureté et son épaisseur: je pronostique que l'accouchement n'aura pas lieu durant la nuit.

Le lendemain matin, quatrième jour de ce travail intermittent, je fais prendre toutes les heures deux scrupules de quinquina rouge. Elle en consuma une once dans la journée. Point de douleurs; elle n'en a même plus eu à son terme deux mois après.

Reflexions. Déjà plusieurs fois nous avons employé avec succès le quinquina dans des cas analogues: mais incertain si c'était à la nature ou à l'art qu'était dû le succès, nous avons eu la hardiesse d'attendre ici un quatrième jour pour placer le remède. Nous sommes loin de vouloir inférer de ce fait que le quinquina peut, dans tous les cas, arrêter un travail accidentel, ce serait démentir notre propre pratique; car, tout récemment encore, nous avons produit le même effet, sur une femme épileptique, avec le sucre de *valériane* (1), et nous possédons des faits qui prouvent évidemment que la médication mal appliquée a souvent produit le mal qu'on voulait éviter. Par exemple, nous fûmes appelé pour donner des conseils à une femme de trente-six ans, qui avait eu cinq avortemens successifs à six mois et demi de gestation: le premier avait eu pour cause une chute, les autres avaient été provoqués par des médicamens donnés sans choix par divers praticiens. Un demi-verre de bon vin, matin et soir, et, pour contenter son imagination, deux bols faits avec de la mie de pain, l'ont conduit sans en-

(1) Médicament précieux, qui se prépare en extrayant par l'eau et l'alcool les principes gommeux et résineux de cette racine, et en remplaçant la partie ligneuse par du sucre.

combré au terme voulu par la nature. Que conclure de là ?

Qu'il s'agissait, dans le cas ci-dessus, de mouvemens périodiques dont le quinquina peut arrêter le cours sans que l'on sache comment il agit : et qu'au surplus ce n'est que par une analyse rigoureuse des faits qu'on peut les distinguer, et employer utilement les règles que fournit l'analogie.

J.-L. SARAZIN, chirurgien-accoucheur.

Empoisonnement d'un chien par un crapaud, avec perforation de l'estomac. Observation publiée par M. J.-B. GOHIER, professeur à l'École royale vétérinaire de Lyon. (1816, quatrième trimestre.)

« Un chien barbet, âgé de six ans, appartenant à un fermier, était dans un pré que l'on fauchait, où il s'amusa à prendre des grenouilles. Il se jeta aussi sur un crapaud qu'il mâcha, et, à ce que l'on croit, qu'il avala ensuite. Le soir du même jour, la gueule parut enflammée, et l'animal était moins gai qu'à l'ordinaire. Le lendemain il parut très-malade. On ne lui fit rien. Le troisième jour, 1^{er} octobre, on nous l'amena. On remarquait alors les symptômes suivans : gueule très-ouverte et remplie de bave écumeuse mêlée de terre ; nausées fréquentes, membrane buccale très-enflammée et brunâtre, yeux hagards, respiration pénible. L'animal, qui pouvait à peine se tenir, et qui portait fréquemment ses pattes de devant à sa gueule, qu'il fourrait souvent sous sa litière, paraissait éprouver les plus vives douleurs. Il refusait toute espèce d'alimens.

» Dans cet état désespéré, et connaissant la cause qui y avait donné lieu, je fis laver fréquemment la gueule avec de l'eau fraîche, dans laquelle on ajouta de l'alcali volatil fluor, dans la proportion de deux gros de cette liqueur sur un litre d'eau. Mais le lendemain au matin l'animal mourut.

» L'ouverture fit voir que l'inflammation que l'on avait remarquée à la membrane muqueuse de

la gueule, se prolongeait dans le larynx, la trachée-artère, le pharynx et dans tout le tube digestif. L'estomac était perforé vers son sac gauche. Le trou, qui était assez irrégulier, avait environ deux pouces de diamètre. Il était en partie bouché par un tampon de paille que le chien avait mangé. Ses bords étaient amincis, frangés et blanchâtres. Aucune parcelle du crapaud ne fut trouvée ni dans ce viscère ni dans l'intestin.

» J'ai rapporté dans le tome premier de cet ouvrage, pag. 185 et 187, deux exemples de la perforation de l'estomac sur des chiens. Mais la cause en fut absolument ignorée. Il en eût été de même, sans doute, du cas dont il est question, si l'on n'eût pas vu le chien manger l'animal venimeux qui l'empoisonna si promptement. M. Cuvier observe que l'on a accusé mal à propos ce reptile dégoûtant d'être venimeux par sa salive, sa morsure, son urine et l'humeur qu'il rejette par la transpiration. Mais le fait que je viens de rapporter, prouve que, mâché par un chien, il peut donner lieu aux accidens les plus funestes. Ce fait vient, au reste, à l'appui de ce que dit M. de Lacépède, que l'humeur laiteuse qui transsude de tout le corps du crapaud, la bave qui coule de sa bouche, peuvent infecter les herbes et les fruits sur lesquels il passe, de manière à incommoder ceux qui en mangent sans les laver. »

Réflexions du Rédacteur de la Gazette. On a déjà publié plusieurs faits analogues à celui-ci, lesquels ont inspiré plus ou moins de confiance aux hommes instruits. On lit dans le *Traité d'opérations chirurgicales* de Lassus, qu'un paysan ayant mis, par suite d'un pari, un crapaud dans sa bouche, éprouva bientôt une inflammation terrible, avec gangrène d'une portion de la langue, etc. J'ai entendu rapporter à M. Mesnard de la Groye, minéralogiste distingué, et présenté récemment comme correspondant de l'académie des sciences, que s'amusant dans son enfance à cacher dans sa bouche des grenouilles vivantes, qu'il feignait d'avalier, il lui arriva d'y mettre une de celles qu'on nomme *temporaires*, sorte de grenouille grise noirâtre, à grandes moustaches, qu'on voit sauter dans les prés humides, il en

éprouva au bout de quelques heures une inflammation assez forte, qui n'eut cependant pas de suites fâcheuses. Il est à remarquer que cette grenouille ne vit pas dans l'eau, et qu'elle a, comme le crapaud, mais moins que lui, la peau couverte d'un enduit gluant destiné à la préserver de l'action desséchante de l'air.

Je n'aurais point rapporté l'aventure publiée par M. Gohier, si quelques récits semblables déjà connus n'avaient prêté au sien leur appui. J'oserai lui reprocher de n'avoir pas soumis cette observation à une critique suffisamment rigoureuse : il s'agissait d'un fait extraordinaire, d'une opinion contestée, de plus son suffrage est d'un grand poids ; il était donc important de s'entourer de preuves irrécusables : or il n'en présente pas de suffisantes. Des villageois qui fauchent ne peuvent guère voir si leur chien mange un crapaud plutôt qu'une grenouille. Est-il sûr même que, d'après les préventions dont se trouvent remplis beaucoup de nos villageois, ils fussent en état de distinguer l'un de l'autre ? puis quelle espèce de crapaud se trouvait dans un pré mêlé avec des grenouilles ? Certainement les spectateurs ont regardé avec bien peu d'attention, puisqu'ils n'ont pu savoir si le chien avait avalé l'animal. Cependant M. Gohier ne balance pas à admettre la vérité de leurs assertions. La perforation de l'estomac, résultat d'une inflammation gangréneuse, est un fait bien étrange toutefois, puisqu'il n'est pas possible d'admettre que le crapaud ait été avalé, attendu qu'on n'en a rien trouvé dans le corps du chien, et que dans de telles conditions il n'aurait pas pu être digéré en entier si promptement : comment cependant les effets de l'inflammation auraient-ils été beaucoup plus forts dans l'estomac que dans la gueule de l'animal, où le poison avait été seulement appliqué ? etc., etc.

Après tant de reproches qui ne peuvent altérer en rien la haute estime que méritent les talents et les nombreux travaux de M. Gohier, je vais avouer ce qui m'engage à les lui adresser ; c'est le désir d'engager cet habile professeur à faire des expériences directes sur les propriétés vénéneuses réelles ou prétendues du crapaud, ou

plutôt des diverses espèces de crapauds ; personne n'est plus à portée que lui de décider cette question intéressante sous plus d'un rapport.

Puisque nous parlons de crapauds, je demande la permission de rapporter une des plus étranges imaginations qui aient pu se fourrer dans une tête humaine, on en trouve le récit dans un ouvrage intitulé : *Secrets et remèdes éprouvés, dont les préparations ont été faites au Louvre, de l'ordre du roi, par défunt M. l'abbé ROUSSEAU, ci-devant capucin, et médecin de Sa Majesté. Deuxième édition, corrigée et augmentée.* — Paris, Jomber, 1708. In-12.

« A l'occasion des crapauds, il me souvient d'en avoir fait une expérience aussi rare que curieuse, qu'on ne sera pas fâché de savoir. Van Helmont dit que, si on en met un dans un vaisseau assez profond pour qu'il ne puisse pas en sortir, et qu'on le regarde fixement, cet animal ayant fait tous ses efforts pour sortir hors du vaisseau et fuir, il se retourne, vous regarde fixement, et peu de momens après tombe mort. Van Helmont attribue cet effet à une idée de peur horrible que le crapaud conçoit à la vue de l'homme, laquelle, par l'attention assidue l'excite et l'exalte jusqu'au point que l'animal en est suffoqué. Je l'ai donc fait par quatre fois, et j'ai trouvé que Van Helmont avait dit la vérité. A l'occasion de quoi un Turc qui était présent en Égypte où j'ai fait cette expérience pour la troisième fois, se récria que j'étais un saint d'avoir tué de ma vue une bête qu'ils croient être produite par le diable, selon le principe erroné des manichéens qui règne encore parmi ces peuples ignorans. Une autre fois je l'ai fait tout de même et le crapaud n'en mourut pas, et je n'en fus point incommodé.

» Mais ayant voulu faire pour la dernière fois la même chose à Lyon, revenant des pays orientaux, bien loin que le crapaud mourût, j'en pensai mourir moi-même. Cet animal, après avoir tenté inutilement de sortir, se tourna vers moi et s'enfla extraordinairement, et s'élevant sur les quatre pieds, il soufflait impétueusement, sans remuer de sa place, et me regardait ainsi sans varier les yeux, que je voyais sensiblement rougir

et s'enflammer. Il me prit à l'instant une faiblesse universelle qui alla tout d'un coup jusqu'à l'évanouissement, accompagné d'une sueur froide et d'un relâchement par les selles et par les urines, de sorte qu'on me crut mort. Je n'avais rien pour lors de plus présent que du thériaque et de la poudre de vipères dont on me donna une grande dose qui me fit revenir, et je continuai d'en prendre soir et matin pendant huit jours que la faiblesse me dura. C'est peut-être le basilic de quelques auteurs qu'on prétend qui tue de sa vue; ou du moins il a la même vertu. Il ne m'est pas permis de révéler tous les effets insignes dont je sais que cet horrible animal est capable. »

Nihil tam absurdum, quod non scriptum fuerit.

BIBLIOGRAPHIE.

DISSERTATIONS françaises et latines sur les points les plus importants de l'art de guérir, divisées en deux livres; ouvrage très-utile aux jeunes médecins et chirurgiens; par M. BILLARD, docteur en médecine, à Vesoul (Haute-Saône). Un vol. in-8°. — A Vesoul, et à Paris, chez Crochard, libraire.

Omne tulit punctum, qui miscuit utile dulci.
Il me semble qu'on serait injuste en critiquant avec sévérité l'écrit que rédige, à ses momens de loisir, un praticien recommandable, dans la vue de rendre plus facile pour les commençans la route dont il a déjà parcouru quelques portions. Le but de l'auteur, la pureté de ses intentions servent de passe-port à son ouvrage, et l'on ne va point relever avec amertume des inexactitudes ou même des erreurs peu dangereuses en elles-mêmes.

Le livre que nous annonçons se recommande surtout par la droiture des intentions de son auteur. « Je n'ai d'autre ambition, dit M. Billard, que d'être utile aux jeunes médecins et chirurgiens qui débutent dans une carrière dont l'entrée est toujours entourée d'écueils. »

« Avant d'entrer en matière, ajoute-t-il, je commence par quelques généralités : » Ces généra-

lités sont trente-neuf apophthegmes ou aphorismes sur les maladies, dans lesquels on pourrait, comme dans ceux du père de la médecine, trouver sujet à de grandes discussions. M. Billard a placé, en tête de son ouvrage, une analyse du *Traité de l'Expérience*, par Zimmerman, et c'est annoncer d'abord ses dispositions à ne chercher de règles de conduite que dans la seule expérience, principe excellent qui donne à la médecine le même caractère de certitude que possèdent tous les autres arts dont l'homme est l'objet immédiat.

La plus importante des dissertations qui composent le premier livre nous paraît être : *l'Instruction sur la manière de prévenir et de traiter les maladies épidémiques dans les campagnes, précédée de l'histoire abrégée de la médecine et de celle des maladies épidémiques qui ont régné en Europe depuis plusieurs siècles.* On remarque dans le second livre celle qui a pour titre : *De pleurite et peripneumoniâ*; une deuxième, *de cauteriis*; et une troisième, *de moxa*; toutes les deux terminées en français; enfin une dernière intitulée : *De cucurbitis*. Ce que nous avons dit prouve à quel point est louable l'ouvrage de M. Billard, et qu'on peut, à juste titre; lui faire l'application de cette sentence par laquelle nous avons commencé cet article : *Omne tulit*, etc.

MANUEL DE SYPHILIXIE, ou notice sur le virus, les effets, la contagion, le traitement, les préservatifs et les erreurs populaires de la maladie vénérienne, enrichi de tableaux; par M. L. FOURNIER, docteur médecin. — Brochure de 112 pages in-8°. Prix, 3 fr., et 3 fr. 50 c. francs de port.

Pourquoi un mot nouveau quand déjà nous en avons un; ensuite pourquoi *sypphilixie* au lieu de *sypphilie*; enfin pourquoi le nom de manuel à un ouvrage qui se compose plutôt de discussions scientifiques que de préceptes susceptibles d'application immédiate? Voilà des difficultés qui m'arrêtent dès le titre de l'ouvrage, et auxquelles cependant je ne m'attacherais pas si l'ouvrage ne m'inspirait de l'estime. L'auteur commence

son avant-propos par une définition également vicieuse. *La syphilis*, dit-il, *est une maladie qui est contagieuse le plus ordinairement par l'union des sexes, et qui en général produit d'abord des effets locaux, puis se porte dans la masse des humeurs, et détermine d'autres effets particuliers dans diverses parties du corps.* Cette définition conviendrait très-bien au principe ou, si l'on veut, au virus vénérien, mais non point du tout à la collection nombreuse des maladies que ce principe peut faire éclore.

M. Fournier, convaincu des dangers de la médecine populaire, ou de celle qui a pour but d'enseigner aux gens du monde à se traiter eux-mêmes, se propose, dans son livre, « de donner aux malades les connaissances et les instructions nécessaires pour qu'ils aient la prudence réfléchie et l'attention sage de ne se livrer qu'aux mains d'hommes vraiment instruits; pour qu'ils puissent apprécier, autant qu'il est possible, le mérite de la personne à laquelle ils se confient: enfin son but est d'arrêter les progrès d'un incendie entretenu par les alimens que lui fournissent l'ignorance, le mensonge et l'erreur. » Ce but est bien louable sans doute; mais je ne le crois pas susceptible d'être atteint: au demeurant, c'est ce qui a porté l'auteur à désirer que son ouvrage fût un manuel.

L'histoire de la maladie, ce qui est relatif à la transmission du virus, au développement des accidens, au pronostic, aux divers modes de traitement, aux préservatifs réels ou prétendus, etc., sont le sujet d'autant de chapitres, où l'on reconnaît un homme instruit et pénétré des meilleures doctrines. L'utilité et l'intérêt en sont encore augmentés par l'addition de deux tableaux où l'auteur a rangés, dans un ordre systématique, tous les effets du virus syphilitique; et d'un troisième où sont disposés les médicamens, et les méthodes antivénériennes principales. Cet ouvrage annonce un homme qui sait beaucoup, et qui a déjà profondément réfléchi sur l'objet de ses études: mais s'il retouche à son livre, il faudra en changer au moins le titre, sur lequel je n'ai pas même tout dit; témoin *les erreurs populaires de la maladie vénérienne.*

MANUEL DE L'ESSAYEUR; par M. VAUQUELIN, essayeur du bureau de garantie du département, membre de l'académie des sciences, etc.; approuvé en l'an VII par l'administration des monnaies sur le rapport de M. D'ARCEY. — On y a joint la description d'un petit fourneau à coupelle, au moyen duquel on peut faire, à peu de frais, les essais des matières d'or et d'argent, etc., par MM. ANFRYE et D'ARCEY. — Un vol. in-8°, avec trois planches en taille-douce. — Prix, 3 fr., et 3 fr. 75 cent. par la poste.

L'AUTEUR du Manuel expose d'abord: 1°. l'ordre à observer dans les laboratoires des bureaux de garantie; viennent ensuite les articles; 2°. de la balance d'essai et de ses dépendances; 3°. des poids; 4°. de la conversion des grammes en deniers et karats *et vice versa*; 5°. des fourneaux de coupelle; 6°. des mouffles; 7°. des coupelles; 8°. de la purification des eaux fortes ou acide nitrique; 9°. de la préparation de l'acide pour le toucheau dans les bureaux de garantie; 10°. de la coupellation en général; 11°. de celle de l'argent et de l'or en particulier; 12°. de l'essai des lingots de doré et d'or chargés d'argent; 13°. de l'opération du toucheau; 14°. enfin des articles sur l'essai des monnaies de billon, et les moyens de reconnaître l'alliage frauduleux du platine avec l'or et l'argent, etc. On reconnaît à cet art de renfermer tant de choses dans un si petit espace, le savant chimiste et le professeur habile à qui la science doit beaucoup de découvertes et une grande partie de ses progrès.

RECHERCHES sur l'état actuel de la distillation du vin en France, et sur les moyens d'améliorer la distillation des eaux-de-vie de tous les pays; par M. A. S. DUPORTAL, docteur en médecine, professeur de physique et de chimie à l'académie de Montpellier, etc., lu à la première classe de l'Institut. — Un vol. in-8°, avec 5 planches en taille-douce. — Chez Méquignon Marvis,

libraire, rue de l'École de Médecine. — Prix, 3 fr., et 3 fr. 75 c. franc de port.

Ce mémoire, publié depuis long-temps, a été accueilli très-favorablement par la première classe de l'Institut. Cette réunion savante en fit le sujet d'un rapport, signé Berthollet, Gay-Lussac et Chaptal; en voici les conclusions :

« Le mémoire de M. Duportal présente des faits importants; il contient des vues utiles qui lui sont propres; il offre un ensemble de résultats sur la distillation, qui intéresse les sciences et le commerce. »

JARDIN BOTANIQUE de l'École de médecine de Paris, ou description abrégée des plantes qui y sont cultivées; par A. POTTEAU, botaniste, jardinier en chef dudit jardin. — Un vol. in-12. Chez Méquignon-Marvis, libraire, rue de l'École de Médecine. — Prix, 2 fr. 95 c., et 3 fr. 50 c. franc de port.

Voici l'avertissement qui fait connaître le plan et l'objet de cet ouvrage :

« Le catalogue du Jardin botanique de l'École de médecine de Paris, publié par mon prédécesseur en 1799, étant épuisé depuis long-temps, j'ai pensé qu'il serait agréable à MM. les élèves qu'au lieu d'une seconde édition de ce catalogue, on leur offrît un petit ouvrage-manuel contenant la description abrégée des genres et espèces de plantes que contient le jardin, et la clef du système de classification que M. le professeur Richard y a établi. »

Cette clef, ou l'exposition des caractères d'après

lesquels est établie la classification, fait le sujet d'une table synoptique placée à la fin du volume.

VIN CORDIAL DE MONBET,

Pharmacien, rue Saint-Honoré, N^o. 254.

Kina loxa, (delgadilla Ruix et Pavon). . .	℥iix
Cardamomum (amomum cardamomum L.).	} āā ℥iij
R. d'angelique, (angelica archangelica L.).	
Calamus aromat. (acorus calamus). . . .	
Myrthe.	
Vin de Xerez de la Frontexa.	100 pintes.

Toutes ces substances préparées, on en fait le mélange; après un mois, on décante le vin, on ajoute sur le marc douze pintes d'alcool à 22°; au bout de quinze jours, on le décante de même, et on l'unit au vin; huit jours après on le filtre, et on le met dans des bouteilles qui bouchent bien.

Ce vin est employé avec succès dans les fièvres intermittentes, à la dose d'un verre à liqueur, de deux heures en deux heures, durant l'intervalle des accès. Il convient également dans les cas où il y a défaut de ton; dans les faiblesses d'estomac; les digestions laborieuses; pour les enfans affectés des maladies scrophuleuses; pour les vieillards.

Dans ces cas, on en prend depuis un verre à liqueur jusqu'à trois dans le courant de la journée.

Cette composition dont le temps n'altère point les vertus, convient parfaitement aux marins, et à tous ceux qui entreprennent des voyages de long cours. C'est un des plus sûrs préservatifs du scorbut.

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1^{er}, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n^o. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. DE MONTGREG, médecin du gouvernement Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n^o. 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IV^e. ÉPOQUE. — I^{re}. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. (Du pouls. — Suite.)

Qui probe commune tenet, raro à vero aberrat.

(GAL. de pulsib. libellus c. g.)

Je continuerai à faire connaître les observations particulières de Galien sur le pouls, parce qu'elles sont non-seulement fort curieuses, mais qu'elles peuvent être pour la plupart fort utiles. Que d'ailleurs, ce sera pour quelques lecteurs une invitation à les vérifier.

Grossesse. « Le pouls des femmes enceintes est plus grand, plus fréquent et plus accéléré.

Sommeil. « Au commencement, le pouls est très-petit, très-languissant et très-rare; ensuite la lenteur et la rareté augmentent, surtout quand on a mangé: mais il est plus grand et plus véhément. Enfin il redevient faible et petit, en demeurant lent et rare.

Réveil. « Au moment où l'on s'éveille, le pouls est grand, véhément, rapide, fréquent, légèrement vibrant: il devient ensuite modéré.

« Les changemens de constitution du corps produisent dans le pouls des changemens analogues. Il en est de même des tempéramens. »

Maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins du Bureau central. Du 1^{er}. au 10 mai inclusivement.

FIÈVRES non caractérisées.	13
Fièvres intermittentes de divers types.	63
Fièvres bilieuses ou gastriques.	52
Fièvres adynamiques ou putrides.	6
Phlegmasies internes ou externes.	48
Ophthalmies.	6
Douleurs rhumatismales.	7
Diarrhées et dyssenteries.	5
Érysipèles.	3
Phlegmasies des org. de la respiration.	67
Phthisies pulmonaires.	8
Apoplexies et paralysies récentes.	6
Hydropisies et anasarques.	12
Varioles.	2
Coliques métalliques.	4
Maladies sporad., chron. ou accidens.	78
Galeux.	33
TOTAL GÉNÉRAL.	413

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

UNE température douce et convenable à la saison a remplacé celle dont nous nous plaignions dans le dernier numéro. Des pluies fécondantes sont enfin venues ranimer les campagnes et rassurer tout le monde. Le thermomètre centigrade marque habituellement quinze, dix-huit et vingt degrés dans le milieu du jour: le matin il ne descend guère au-dessous de huit à dix.

Les maladies continuent à être inflammatoires, quelquefois avec une intensité extrême; des péripneumonies ont été assez violentes pour faire périr les malades en douze ou quinze heures. Il est remarquable que toutes les maladies actuelles sont accompagnées d'une tendance aux affections cérébrales, qui doit rendre fort circonspect sur

les moyens de traitement. On doit surtout insister sur les saignées dans les parties inférieures du corps, celle du pied, ou mieux encore des saignées à l'anus. Ces évacuations sanguines doivent être faites plutôt comme *dérivatives* que comme *déplétives*, et des congestions au cerveau sont arrivées pour n'avoir pas eu cette attention. Des praticiens habiles ont jugé nécessaire d'associer l'administration de quelques excitans *diffusifs* et antispasmodiques, tels que le camphre, l'éther, la valériane, etc., aux saignées, dans des cas d'inflammation violente.

Les femmes en couches ont été plus souvent affectées de pleurésies, ou même d'inflammation des méninges, que de péritonites : les personnes qui ne sont pas au courant de ce point délicat de la science, ne comprennent rien à la marche de ces maladies, crient que les *fièvres puerpérales* sont des *maladies essentielles*; qu'il n'y a pas de péritonite, etc.; les médecins instruits, savent que les femmes en couches sont très-exposées aux inflammations des membranes séreuses, et spécialement à celle du péritoine, qui avait été nommée *fièvre puerpérale*, avant que l'on reconnût, au moyen de l'anatomie pathologique, l'affection locale : mais ils savent de plus que ces maladies, toujours plus ou moins modifiées par les circonstances où se trouvent les femmes, ne se bornent pas toujours au péritoine, mais souvent s'étendent à la plèvre, aux méninges, ou même comme la chose existe maintenant, attaquent primitivement ces dernières membranes; ce qui dépend de causes qu'on ne saurait toujours déterminer.

1. Premier quartier, le 24.

Depuis le 10 mai jusqu'au 20, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 1. $\frac{6}{17}$. — Le *minimum* de 27 p. 1. 8 $\frac{4}{15}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 15 d. 6.

— Le *minimum* de 8 d. 5.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 99 d. 5.

— Le *minimum* de 86 d. 5.

CHEVALLIER, ingénieur-opticien.

CORRESPONDANCE MÉDICALE.

Notice sur une épidémie de scorbut et de fièvre muqueuse avec phlegmasie intestinale; par M. CL. MONTAIN, chirurgien en chef de l'hospice de la Charité de Lyon.

Lyon, le 3 mai 1817.

EN arrivant dans mon hospice, où j'ai pris de suite le service, j'ai trouvé bien de l'ouvrage : une épidémie de *scorbut* faisait beaucoup de ravages chez les enfans. J'ai suivi une méthode toute opposée à celle que l'on suivait avant moi; j'ai employé les boissons mucilagineuses, les gargarismes émoulliens, les dérivatifs phlegmasiques sur la peau : le seul tonique que j'aie employé est le charbon de bois porphyrisé, que je faisais appliquer deux ou trois fois par jour sur les dents et les gencives. Ces moyens m'ont si bien réussi, que le scorbut est maintenant complètement détruit dans la Charité. Cet hospice est encombré : la misère force les paysans du Bugey, de la Bresse, etc. de renvoyer les enfans; le grand nombre et le changement de régime influent beaucoup sur leur santé.

Nous avons maintenant dans la ville et les hospices une grande quantité de *fièvres muqueuses* ou *phlegmasies muqueuses*. L'autopsie m'a démontré la vérité de cette dernière dénomination; j'ai constamment trouvé, dans les ouvertures de cadavres, la muqueuse intestinale enflammée, même comme gangrenée, surtout dans l'intestin grêle. Les anciens patriarches de la médecine ont éprouvé de grandes catastrophes en cherchant à couper les *accès ataxiques* de ces phlegmasies. Cette maladie règne épidémiquement dans la Charité, surtout chez les enfans; nous en avons maintenant près de cent cinquante exemples (au lit); elle a pris un caractère alarmant depuis quelques jours; trois se sont terminées par le charbon à la face, et un par une parotide. Dans les premiers, le charbon s'est manifesté par l'enflure des lèvres, des joues; une pustulle le matin; le soir une escarre noire qui, en vingt-quatre heures

ou quarante-huit heures, a envahi toute la face. Deux de ces enfans existent encore; l'un d'eux offre une horrible escarre gangreneuse qui occupe tout un côté de la tête. Le siège du mal, sa rapidité, le ravage qu'il fait dans l'intérieur de la bouche, m'ont empêché d'y porter le cautère actuel; cependant, si j'en trouve encore des exemples, je l'essayerai. Si vous désiriez quelques détails sur ces objets, je me ferais un plaisir de vous les transmettre, d'après votre demande. J'espère que le changement de température (nous venons de quitter le vent du Nord), les fumigations, etc., pourront arrêter cette épidémie; j'emploie tous les moyens pour en triompher.

NOTE sur l'emploi de la DORADILLE D'ESPAGNE.

Nous avons rapporté, dans le n°. IX de cette année, l'exemple d'une guérison de catarrhe de la vessie, par l'usage de la doradille; voici de nouveaux détails publiés sur cette cure par M. C. L. Cadet de Gassicourt (Journal de Pharmacie, mars 1817). On nous pardonnera sans doute de revenir sur un sujet aussi important et qui mérite, à tel point, d'être mis à l'épreuve des expériences répétées.

« La doradille (*asplenium cétérach*), ou scolopendre vraie des montagnes d'Andalousie, de Castille, d'Aragon, de Catalogne et de Valence, est employée, depuis long-temps, en médecine, comme pectorale, incisive et diurétique. Ce sont les Arabes qui ont fait connaître ses propriétés, et qui lui ont donné le nom de *cétérach*. M. Morand, chirurgien-major des invalides, publia plusieurs observations sur les vertus de la doradille dans les maladies des voies urinaires et dans les coliques néphrétiques. La confiance qu'inspirait cet habile praticien engagea les médecins à prescrire cette plante dans les mêmes affections, et bientôt les journaux furent remplis de cures faites par la doradille à Paris, à Verdun, à Grenoble, etc. On cita surtout la guérison complète de M. le comte d'Anteuil, chef d'escadre des armées navales d'Espagne, qui, depuis plusieurs années, avait la gravelle, et était au moment de se faire opérer.

Malgré des succès multipliés et si bien constatés, la doradille qui, sans doute, ne guérit pas toute les maladies de vessie et qui n'a pas la propriété de dissoudre les calculs, fut négligée par les médecins et presque abandonnée; cependant elle mérite l'attention des chimistes et des praticiens. Nous pouvons attester les faits suivans :

M. Bouillon la Grange a obtenu un succès certain sur trois malades atteints de rétention d'urine, de catarrhe de vessie et de gravelle.

Il existe en ce moment, à l'hospice des vieillards de Paris, dans la salle Saint-Pierre, un nommé Monchablon, âgé de 68 ans, qui souffrait depuis six ans d'un catarrhe de vessie. Les remèdes qu'on lui prescrivait à l'hospice calmaient faiblement ses douleurs, et ses urines déposaient un peu de sable (urate de chaux) avec une assez grande quantité de mucosités. Il maigrissait et dépérissait, lorsqu'un de ses amis l'engagea à boire une infusion de doradille. Il en demanda à l'hospice, mais on ne crut pas devoir lui en donner. Il sortit et s'adressa à nous, en nous disant que son ami avait été guéri de la gravelle par cette plante, et que si nous lui en donnions, il était persuadé que nous lui sauverions la vie. Nous en remîmes une certaine quantité à ce vieillard, en le priant de nous faire connaître les effets qu'il en éprouverait. Deux mois après il est revenu nous dire, avec les expressions de la plus vive reconnaissance, qu'il avait rendu considérablement de gravier, que ses urines ne déposaient plus, qu'il n'éprouvait aucune douleur, et qu'il se croyait entièrement guéri. Il prenait matin et soir deux verres d'une infusion faite avec une oncé de doradille dans une pinte d'eau bouillante. C. L. C.

Exemple singulier de grossesse présumée, observé par M. KLEIN, médecin du roi de Wurtemberg. (Journal de médecine et chirurgie pratique, par MM. HUFELAND et HIMLY.)

Mad. *, âgée de quarante-trois ans, mère de treize enfans, était très-hystérique. Elle n'avait

amais manqué dans le temps de ses accouchemens précédens , d'en prédire à jour fixe l'époque. Elle avait toujours eu des convulsions. Ayant éprouvé tous les symptômes de la gestation , elle crut , ainsi que son médecin , qu'elle était enceinte pour la quatorzième fois ; elle prédit qu'elle accoucherait le 15 mai , et ce jour les douleurs et les convulsions se déclarèrent. Cependant M. Klein et un autre accoucheur ayant examiné la malade , reconnurent qu'il n'existait ni fœtus ni autre corps étranger dans l'utérus , et ils en donnèrent l'assurance à la malade. Celle-ci alors reconnaît que son imagination l'avait induite en erreur : aussitôt les douleurs cessent , et elle recouvre la santé.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Mémoire sur l'opération de la cataracte.

M. PHILIB. ROUX, chirurgien en second de l'hospice de la Charité, a lu dernièrement à l'Académie des Sciences un mémoire et des observations sur l'opération de la cataracte par extraction. L'Académie a nommé MM. Percy et Deschamps pour lui faire un rapport sur ce travail. M. Roux, se fondant sur une très-grande expérience, puisqu'il a pratiqué plus de six cents fois cette opération, croit devoir donner la préférence à la méthode par extraction sur celle de l'abaissement. Nous n'anticiperons point sur le jugement de MM. les commissaires : nous dirons seulement qu'en général il résulte des faits exposés par M. Roux, que le nombre des guérisons obtenues par l'extraction forme environ les quatre cinquièmes des opérés, tandis que pour la méthode par abaissement ce n'est guères que les deux tiers.

Dans un sujet qui semblait épuisé, M. Roux a su faire des remarques qui avaient échappé à tous les observateurs : par exemple, il a vu que bien que les mouvemens de l'iris s'accomplissent sur des yeux cataractés avec une plus grande prestesse que dans l'état d'intégrité de l'œil, ces mouvemens sont ensuite entièrement et pour toujours abolis chez la plupart des individus qui ont subi

l'opération par l'une des deux méthodes. Il pense que cette fixité de l'iris est due aux adhérences que contracte cette membrane avec la capsule du corps vitré ou avec la membrane du cristallin. Il a reconnu encore que toutes choses égales d'ailleurs, les chances de succès pour l'opération sont plus nombreuses pour les yeux de couleurs claires que pour les autres, singularité qu'il rapproche de ce fait connu, savoir : « Que l'on observe bien plus souvent sur des yeux bruns, petits et un peu enfoncés dans l'orbite, que sur des yeux de couleur claire et à fleur de tête, des cataractes de mauvaise nature, et surtout des cataractes compliquées d'amaurosis ou de paralysie, et pour lesquelles on doit s'abstenir de toute opération. »

*Analyse du Seigle ergoté du bois de Boulogne ;
par M. VAUQUELIN.*

Propriétés physiques de l'Ergot.

SA partie moyenne est cylindrique, ses extrémités sont effilées et courbées en croissant; il porte un sillon sur la partie concave et la partie convexe. Il est violacé à l'extérieur et blanc dans l'intérieur. Au microscope, il paraît formé de petits grains brillans. Sa saveur ne devient sensible qu'à la longue; elle est âcre et désagréable.

Composition chimique de l'ergot.

M. Vauquelin a trouvé dans l'ergot les substances suivantes :

1°. Une matière colorante, jaune-fauve, soluble dans l'alcool, ayant une saveur semblable à celle de l'huile de poisson;

2°. Une matière huileuse, blanche, d'une saveur douce; elle est assez abondante dans l'ergot pour avoir fait penser à M. Vauquelin que M. Cornette avait pu l'en séparer par la simple pression;

3°. Une matière violette, soluble dans l'eau, ayant la couleur de l'orseille, mais différant de celle-ci par son insolubilité dans l'alcool. Cette matière s'applique sur la soie et surtout sur la laine qui ont été alunées;

4°. Un acide libre, que M. Vauquelin n'a pas déterminé d'une manière précise, mais qu'il soupçonne phosphorique, parce qu'il est fixe, et qu'il précipite les eaux de chaux, de baryte et l'acétate de plomb ;

5°. Une matière azotée très-abondante, très-altérable, et qui donne à la distillation beaucoup d'huile épaisse et d'ammoniaque ;

6°. Un peu d'ammoniaque libre, qui se dégage à la température de 100 degrés.

D'après l'analyse chimique et les propriétés physiques de l'ergot, M. Vauquelin pense qu'il est plus naturel de considérer cette substance comme un grain de seigle altéré que comme un végétal du genre *sclerotium*. En conséquence, ce chimiste est disposé à croire que dans la production de l'ergot, l'amidon s'est changé en une matière muqueuse, et que le gluten a donné naissance à de l'huile épaisse et à de l'ammoniaque. M. Vauquelin attribue l'action délétère que l'ergot exerce sur l'économie animale, à la matière âcre et à la substance azotée, qui a une grande tendance à se putréfier.

EAUX THERMALES.

Gratius ex ipso fonte bibuntur aque.

OVID. III de pont.

Saison des bains.

Le soleil, en jetant sur nous des rayons moins obliques, a réchauffé la terre : le sein de cette mère féconde, pénétré d'une douce chaleur, enfante de tous côtés et sans effort ; sa surface entière redevient animée. Par des combinaisons profondes et que le savoir des hommes à peine sait reconnaître, des sources bouillonnantes jaillissent chargées de principes salutaires propres à guérir nos maux les plus cruels. Ici le soufre, ordinairement insoluble, a reçu dans une préparation mystérieuse, le pouvoir de se mêler à l'eau : ailleurs un fluide aérien reste emprisonné dans les ondes qu'il soulève et rend écumeuses : plus loin des sels vivi-

fians ; le fer, symbole à la fois et principe de force, pénètrent sans le troubler le cristal des fontaines : La nature remplit ses piscines miraculeuses où le malade n'a qu'à se plonger pour reprendre la santé. C'est là que vont se rendre, par des chemins divers, le héros mutilé qui versa son sang pour la patrie ; la jeune épouse, affaiblie par les douleurs de la maternité ; le débile adolescent, fruit avorté d'un germe sans vigueur ; le vieillard et l'écrivain, qui tous les deux ont épuisé les sources de la vie ; le premier, par de longues jouissances, le second, par de laborieuses veilles : tous, vont ranimer à la chaleur de ces bains les feux presque éteints de leur existence. Derrière eux se font traîner encore, l'imprudent, qui trop de fois s'éleva du doux poison de la volupté ; le dissolu, qui changeant le but de la vie, fit de ses entrailles un vaste sépulcre, où se forment aujourd'hui la corruption et la fétidité. Mille autres viennent à la suite, ou malheureux ou coupables : tous sont accueillis, car la nature est inépuisable dans ses bontés ; ses dons ne connaissent de terme que ceux de nos besoins, et les autels d'Hygie sont accessibles à tous les vœux.

Ne pensez pas que ces puissans secours soient accordés sans grâce, et comme à regret : la nature n'est jamais plus belle qu'en prodiguant ses bienfaits : c'est toujours dans des pays variés ; dans des sites pittoresques qu'elle a placé ces eaux propices. La beauté du lieu seule attirerait quand d'aussi grands trésors n'y seraient pas enfermés. L'œil qui parcourt de riantes et fraîches prairies se porte avec curiosité sur des rochers hardis, élevés en pyramides, taillés en blocs, étendus en tables ; déchirés, renversés de mille manières bizarres ; laissant apercevoir des touffes de verdure, où l'on entend murmurer l'onde bienfaisante : un vallon au bas s'enrichit de cette onde ; borné par un coteau, que domine encore une majestueuse forêt, dont l'épais manteau s'étend aux bords de l'horizon. C'est là qu'au milieu du mouvement des champs, à l'éclat de l'aurore, ou sous les feux adoucis du soleil couchant, on doit aller boire et respirer la vie, loin du bruit, de la poussière, et des tracasseries de Babylone.

Nota. Nous annonçons spécialement aux lecteurs l'ouverture des eaux de BAGNOLES, département de l'Orne, route de Paris à Rennes.—Les eaux en sont chaudes et sulfureuses. Le propriétaire actuel y a réuni tout ce qui peut en rendre le séjour agréable aux baigneurs.

2°. Celles de Nérès, auprès de Montluçon (Allier) chaudes et salines. M. le docteur Boirot-Desserviers, inspecteur de cet établissement, vient de publier une brochure de 150 pages, dont l'objet est de faire connaître l'histoire du lieu, les avantages dont on y peut jouir; et des observations sur les maladies qu'on y traite avec le plus de succès.

Ces avantages, d'ailleurs, ne sont point trop chèrement payés, puisque dans l'un et l'autre établissement on peut vivre d'une manière honorable pour 6 francs par jour.

BIBLIOGRAPHIE.

NOUVEAUX ÉLÉMENTS DE LA SCIENCE ET DE L'ART DES ACCOUCHEMENS; seconde édition, revue, corrigée, et augmentée du Traité des Maladies des Femmes et des Enfans; par J. P. MAYGRIER, docteur en médecine, de la faculté de Paris, professeur d'anatomie, de physiologie, d'accouchemens, etc. — 2 vol. in-8. Chez De Pelafol, libraire, rue des Grands-Augustins, n°. 21.

M. le docteur Maygrier s'est acquis par sa conduite et ses travaux, l'honorable réputation d'un esprit droit et judicieux, aussi-bien que celle de professeur habile et de praticien distingué. En publiant une seconde édition de ses *Éléments d'accouchemens*; il y a joint le *Traité des maladies des femmes et des enfans*, constamment demandé par ses élèves, et désiré par le public. Ce traité, comme l'annonce le titre, forme l'objet du second volume, et les troisième, quatrième et cinquième parties de l'ouvrage. La première est consacrée à tout ce qui se rapporte à l'accouchement naturel; et d'abord description des parties

de la mère, et des fonctions de chacune; puis description du produit de la conception et de ses dépendances; histoire du développement de ce produit, qui est le fœtus: enfin, exposition de toutes les particularités de l'accouchement naturel, avec toutes les modifications qui peuvent se présenter. La seconde partie traite des accouchemens *prétendus contre nature artificiels*; il est facile de donner tout de suite une idée précise de ce qui fait distinguer, dans cette fonction si naturelle, *des cas contre nature*.

« L'enfant dans le sein de sa mère est comme une olive dans une bouteille: pour en franchir le goulot, il faut que l'olive s'engage par l'une de ses extrémités: c'est ce qui se passe dans l'accouchement naturel. Si au contraire elle se présente en travers, cela donne l'idée de l'accouchement appelé contre-nature. » Cette comparaison, si naïve et si juste en même temps, est du père de la médecine, d'Hippocrate lui-même, dont elle manifeste les hautes connaissances dans l'art des accouchemens, aussi-bien que la disposition à rapporter à des règles générales tous les faits dont se compose une science.

Les maladies particulières aux femmes et aux enfans pourraient servir de texte à des ouvrages très-volumineux; aussi notre auteur, qui le sait mieux que personne, déclare dans son Introduction: « Que cette matière est trop vaste pour être complètement traitée dans un ouvrage aussi peu étendu; la resserrer ainsi, c'est l'étrangler. C'est pour cette raison, continue-t-il, que j'ai cru ne devoir parler que des maladies de la grossesse proprement dite, et de celles qui se manifestent après l'accouchement, mais qui appartiennent essentiellement aux suites de cette fonction pénible: quant aux maladies des enfans, elles sont exposées très-succinctement, etc. » On doit se rappeler en effet que, ces ouvrages étant destinés à des hommes qui connaissent ou doivent connaître toutes les généralités de la médecine, il n'est pas nécessaire d'y faire entrer une foule de choses seulement nécessaires à ceux qui en seraient encore aux élémens de la science.

Il est impossible seulement d'énumérer ici les

maladies différentes dont l'auteur fait une mention détaillée. Mais on doit reconnaître qu'il fait preuve partout d'un savoir profond et bien propre à conserver à son ouvrage l'estime qui, dans un si bref délai, lui a permis de faire une seconde édition des deux premières parties.

Dans l'Introduction qui est en tête du premier volume, M. Maygrier a tracé une rapide esquisse des progrès de la science des accouchemens depuis Hippocrate jusqu'à nous. Il divise toute cette période de temps en huit époques; il eût été à désirer qu'il se fût attaché à caractériser chaque époque, par les opinions qui dominaient alors en général sur les accouchemens. Cette manière de faire montre tout de suite les diverses révolutions que peut avoir éprouvées la science, et les détours plus ou moins multipliés, par lesquels elle a passé pour arriver au point où nous en sommes.

Comme l'ouvrage de M. Maygrier aura sûrement d'autres éditions, je crois devoir l'avertir d'une erreur dans laquelle il est tombé; c'est d'attribuer à Marie de Médicis, femme d'Henri V, ce que l'on raconte de Catherine de Médicis femme de Henri II; que ce fut aux conseils du célèbre Fernel qu'elle dut de devenir féconde. En supposant que ce fait, qui n'est rapporté par aucun historien contemporain, soit véritable, il ne saurait s'appliquer à une femme d'Henri IV; car ce prince, né en 1553, n'avait que quatre à cinq ans, à la mort de Fernel, arrivée en 1558. Quant à Catherine de Médicis, mariée en 1533 au jeune duc d'Orléans, qui devint depuis roi de France, sous le nom d'Henri II, elle fut dix ans sans avoir d'enfans; après quoi elle eut cette lignée d'odieuse mémoire, François II, Charles IX, Henri III, le duc d'Alençon, mort avant de parvenir au trône, et enfin Marguerite de Valois, première femme d'Henri IV.

TRAITÉ DES MALADIES CHIRURGICALES *et des Opérations qui leur conviennent*; par M. le baron BOYER, membre de la Légion d'Honneur, pro-

fesseur de chirurgie-pratique à la Faculté, chirurgien en chef adjoint de l'hôpital de la Charité, etc. (Tomé cinquième.)

A ce cinquième volume commence la partie de l'ouvrage de M. le baron Boyer plus spécialement consacrée aux opérations. « On entend par opération une action méthodique de la main du chirurgien, seule ou armée d'un instrument, sur le corps humain pour guérir, pallier ou prévenir une maladie, ou faire disparaître une difformité. » On a classé toutes ces actions de la main sous quatre dénominations différentes: la *synthèse*, ou réunion; la *diérèse*, ou division; l'*exérèse*, ou extraction; et la *prothèse*, ou addition. Ces distinctions, purement scolastiques, présentent peu d'intérêt: M. Boyer en met beaucoup dans l'exposition des règles générales que doit observer le chirurgien dans l'exercice de cette importante partie de son art.

« Avant d'entreprendre une opération, le chirurgien doit savoir: 1°. en quoi consiste cette opération; 2°. pourquoi il la pratique; 3°. si elle est nécessaire et possible; 4°. quelle est la meilleure manière de la pratiquer. »

« 1°. On sait en quoi consiste une opération, quand on connaît bien la structure de la partie sur laquelle elle doit être pratiquée, les changemens que la maladie a fait éprouver à cette partie; et qu'après la lecture attentive des bons traités d'opérations, on l'a vu pratiquer par les maîtres de l'art. (Il faudrait, ce me semble, ajouter, et qu'on l'a répétée sur le cadavre assez de fois pour que le manuel en soit devenu facile.)

» 2°. Les motifs pour lesquels on est déterminé à une opération sont puisés dans la connaissance de la nature, des causes, des symptômes et des indications de la maladie.

» 3°. On juge si l'opération est nécessaire et praticable, en considérant l'étendue de la maladie, ses suites et leur danger, le danger et les suites de l'opération, le tempérament du malade, ses forces, l'état général de sa santé.

» 4°. On connaît quelle est la meilleure manière de pratiquer une opération, en comparant

entre eux les procédés connus, en examinant attentivement la structure de la partie et la nature de la maladie.

» Lorsqu'on est décidé à opérer, il faut savoir ce qui doit être fait avant, pendant et après l'opération.

» Avant l'opération, on déterminera le temps et le lieu où elle doit être pratiquée. On préparera le malade; on disposera l'appareil convenable; enfin, on prévoira toutes les choses nécessaires à l'exécution et au succès de l'opération.

» Il y a deux temps pour opérer : le temps d'élection et le temps de nécessité. Le temps d'élection est celui qui est au choix du chirurgien. Toutes les opérations ne sont pas des secours urgens; et quoique reconnues indispensables, il en est beaucoup qui permettent des délais, et laissent au chirurgien le choix d'une saison favorable. Le printemps et l'automne sont celles qui, dans ces cas, conviennent le mieux: toutefois, on doit avoir égard aux maladies régnantes, et ne point entreprendre une opération lorsque ces maladies sont contagieuses ou épidémiques.

Le choix de la partie du corps où l'opération doit être faite, et les moyens de calmer l'irritation générale sont encore des considérations à avoir. Parmi les préparations, celles qui regardent le moral ne doivent pas être négligées. Il est des malades qu'on doit prévenir du jour et de l'heure de l'opération, afin qu'ils ne soient pas effrayés et saisis de terreur au moment où ils voyent le chirurgien. Malgré cette précaution, si, dans l'instant où l'opération

va être pratiquée, le malade était saisi d'horripilations et d'un spasme violent, effets de la crainte, il serait très-prudent, si la nature de la maladie le permettait, de remettre l'opération à un autre jour.

On peut juger aux passages dont nous avons transcrit plusieurs textuellement, quelle plénitude de savoir et de raison se trouvent dans un semblable ouvrage.

Ce volume traite des maladies de la tête et de la face. Dans la première classe sont les plaies avec ou sans fracture ou lésion de cerveau. On trouve des discussions fort instructives sur la douleur fixe qui succède à une contusion du crâne; sur l'épilepsie qui reconnaît la même cause; sur les abcès du foie si communs dans les cas de lésions du cerveau.

Après les plaies viennent les tumeurs diverses de la tête dont la série est terminée par l'hydrorachis ou *spina-bifida*.

La teigne termine les maladies de la tête.

Des maladies de la face. — Ce volume ne contient que celles des yeux et des parties qui concourent à la vision, comme les sourcils, paupières, cils, caroncules et glandes lacrymales, etc. Viennent ensuite celles des membranes de l'œil, de la cornée, de l'iris, des humeurs de l'œil, et enfin celles de la totalité du globe.

On doit attendre avec impatience que M. le professeur Boyer ait achevé de publier ce bel ouvrage, qui sera un monument honorable non-seulement pour son auteur, mais pour la chirurgie française tout entière.

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1^{er}, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n^o. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. DE MONTÉGRE, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S. Guillaume, n^o. 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnements faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IV^e. ÉPOQUE. = I^{re}. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. (Du pouls. — Suite.)*Neque causam propè ullam reperies, quin pulsus immutet.*

(GAL. de pulsib. ad tyron. c. 9.)

Voici maintenant les changemens du pouls qui dépendent des causes non naturelles.

Les exercices modérés rendent le pouls véhément, grand, prompt, fréquent. S'ils dépassent les forces, ils le rendent à la fin petit, languissant, prompt et fréquent.

Si les forces sont tout à fait épuisées, le pouls devient extrêmement petit, languissant, lent et rare.

Les bains modérément chauds rendent le pouls grand, rapide, fréquent et véhément.

Si la chaleur est immodérée, le pouls est petit, languissant, mais en même temps rapide et fréquent. A la longue il devient encore lent et rare.

Les bains froids rendent d'abord le pouls petit, languissant, tardif et rare : mais ensuite, selon les personnes, ils produisent de la torpeur et du froid, ou de la vigueur et de la chaleur. Dans le premier cas, le pouls est petit, languissant et rare. Dans le second au contraire, il est grand, véhément, modéré en fréquence et en promptitude.

(Le tableau des malades admis dans les hôpitaux ne nous est pas encore arrivé; nous le donnerons au N^o. prochain.)

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

LA température est douce, la chaleur est le matin à quatre, cinq ou six degrés; dans le milieu du jour elle s'élève à seize, dix-sept et dix-huit (thermomètre centigrade); mais par malheur la pluie continue : il ne se passe pas un jour sans de fréquentes averses. *Di, meliora!*

L'établissement d'une constitution molle et humide a donné subitement lieu à de nombreuses maladies gastriques ou bilieuses. J'ai été singulièrement frappé de voir tous les malades chez les-

quels j'étais appelé le même jour, avoir la même maladie.

Quelques-unes de ces affections ne sont que de simples embarras gastriques, que l'on dissipe par un vomitif.

J'en ai vu de compliquées par d'anciens catarrhes pulmonaires. Sur les organisations faibles et nerveuses on doit alors modérer l'action du vomitif : j'ai coutume d'employer dans les cas analogues la décoction d'un gros d'ipécacuanha concassé, dans cinq à six onces d'eau; on passe au travers d'un linge, en exprimant le marc. On y ajoute, si l'on veut, du sucre ou une once de sirop simple; et la décoction est ensuite divisée en trois doses.

On administre successivement ces trois doses au malade, en s'arrêtant toutefois si les premières ont produit assez d'évacuations.

Quelques heures après l'effet du vomitif, on fait prendre par cuillerées, et de demi-heure en demi-heure, une potion calmante composée comme il suit :

Sirop de coquelicots,	} à une demi-once.
Sirop de capillaire,	
Eau distillée de laitue,	
Eau de fleurs d'oranger,	quatre gros.

A l'aide de ces précautions, le vomitif n'irrite point ; il accélère au contraire la solution du catarrhe, et les malades sont plus promptement rétablis.

Rarement on peut se dispenser d'administrer à la suite un ou deux purgatifs : la complication du catarrhe avec l'amas saburral en rend la nécessité plus urgente.

☾ Dernier quartier, le 6.

Depuis le 20 mai jusqu'au 30, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. o l. $\frac{5}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 5 l. $\frac{1}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 14 d. 8. — Le *minimum* de 8 d. 2.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 91 d. 5. — Le *minimum* de 87 d. 5.

CHEVALLIER, ingénieur-opticien.

AU RÉDACTEUR DE LA GAZETTE DE SANTÉ.

Réflexions sur les causes du suicide.

« DEPUIS le 9 mai matin jusqu'au 12 au soir, quatre personnes se sont jetées dans la Seine, avec toute l'apparence d'un projet de se noyer. Si cet événement, qui s'est passé dans l'espace compris entre le Pont-Royal et le pont Louis-Seize, n'était qu'une proportion de ce qui se passerait ailleurs relativement à l'étendue de l'immense population de Paris, cette nouvelle calamité serait des plus alarmantes.

» Le désespoir n'est pas si souvent la cause du suicide qu'on le croit communément : ceux qui s'y livrent avaient souvent surmonté le poids des

plus grands chagrins, et c'est presque toujours dans un calme apparent que se commettent les suicides. En observant cela, les médecins n'y ont vu qu'une maladie qui n'est pas hors de la portée de leurs moyens. Le gouvernement doit donc y appeler leur attention ; les observations météorologiques et les analogies des maladies régnantes dont ils sont constamment occupés, leur fournissent des données sur lesquelles ils peuvent parvenir à faire remarquer, et à traiter avec succès cette sorte de morosité dont l'homme le plus sage, livré à lui-même, ne peut toujours se défendre.

» Un de mes amis, qui a déjà plusieurs fois éprouvé cette noire affection, m'a confié depuis peu de jours qu'il avait été obligé de se dispenser de se raser lui-même, à cause de l'inclination qu'il avait sentie de se couper la gorge lorsqu'il se rasait. Il convenait en même temps qu'il n'avait aucun motif de chagrin personnel, excepté celui de croire qu'un peu d'intensité dans l'affection dont il se sentait pris, le mènerait aux plus funestes conséquences.

» Dans une île de la Méditerranée (Malte), en moins de trois mois, treize soldats se suicidèrent. Le général avait en vain tenté d'employer les lois contre ce délit. Le chirurgien major de l'un des corps qui en était le plus infecté, observa que des hommes qui avaient été surpris dans des dispositions de se suicider, se trouvaient avoir des signes de maladies qui dans toute autre circonstance auraient pu échapper à l'observation la plus attentive. Sur le compte qu'il rendit à son inspecteur, son exposé fut vérifié ; et tous ceux de ce régiment qui furent envoyés à l'hôpital survécurent à cette mélancolie. On a fait l'importante remarque que l'intérêt dont ces malades voyaient qu'on était pénétré pour eux, était déjà un grand remède à leur mal.

» Il y en eut deux autres dans le même temps que leur indocilité fit traiter différemment : ils furent confinés dans un lieu sombre et mis à un régime maigre et sans vin. Ils ont parfaitement guéri.

» Un très-brave soldat était périodiquement af-

fecté de cette maladie, qui le faisait désertir tous les ans; la loi à son égard avait enfin cédé à la pitié, et la peine de ce délit lui avait été plusieurs fois épargnée. S'apercevant qu'il méditait une nouvelle fugue, on l'enferma avec ceux qui l'étaient pour des fautes légères. Ses camarades furent fort surpris de voir, lorsqu'ils s'éveillèrent, que le pauvre mélancolique s'était pendu dans un coin de la chambre.

» Une translation de cet homme dans un autre lieu que celui qui lui était insupportable, lui aurait vraisemblablement sauvé la vie.

» On pourrait citer une longue série d'exemples de la nature de ceux-ci, mais il n'en faut pas davantage pour prouver que le suicide n'est le plus souvent que la terminaison mortelle d'une maladie, que la médecine peut traiter avec autant de succès que la plupart de celles qui ont donné confiance en elle.

» C'est vers le solstice d'été ou vers les équinoxes que les suicides sont plus communs. Une grande débilité à la suite d'un orgasme; une forte et prompt transition de chaleur après une longue température beaucoup moins chaude, et l'insolation excessive à laquelle le soldat est quelquefois exposé dans de certains postes, ont paru être les causes dépendantes de la constitution atmosphérique dans les climats où ceux dont il s'agit se trouvaient transportés.

» La nostalgie, à un haut degré, prend sans doute le premier rang parmi les causes déterminantes du suicide; l'abus de l'eau-de-vie ou des vins spiritueux dans la soirée et au moment du sommeil, fut mis au second rang des mêmes causes, à l'égard des soldats dont on parle. Cet usage de boire à l'entrée de la nuit avait pour but d'échapper à la discipline qui punissait l'ivresse pendant le jour. On avait déjà remarqué que cette sorte d'ivrognerie, qui rendait le sommeil comateux, produisait communément la stupidité et la diminution du courage chez ceux qui s'y livraient.

» A l'époque où les suicides furent si fréquents dans l'île que j'ai citée, on a remarqué dans quelques-uns de ceux qui s'y livrèrent, et dans ceux qui n'en eurent que les dispositions et furent

traités à l'hôpital; on a remarqué, dis-je, que ces malades étaient tombés dans un état d'atonie physique et moral; de sorte qu'avec la lassitude de leur devoir, ils n'éprouvaient plus que de l'embarras et même du dégoût pour les choses qui faisaient auparavant l'objet de leurs plus chères jouissances. On ne doit plus s'étonner d'après cela que de tels aliénés recherchent le repos dans l'insensibilité de la mort, qu'ils se persuadaient n'être que le néant.

Je n'énumérerai pas les nombreuses sources où la médecine peut puiser ses remèdes; les progrès récents qu'elle a faits en ce genre ont fixé ma confiance, au point de me persuader que ceux des médecins qui auraient négligé de repousser l'épithète de matérialiste comme une injure, ne négligeront pas dans un tel cas d'appeler à l'appui de leurs moyens ceux de la religion, qu'on voit si souvent réussir à faire supporter la vie jusque dans les supplices.

» Veuillez bien, Monsieur, publier ces rapports et ces réflexions: elles n'auront que l'avantage d'une voix de plus dans une alerte salutaire; mais ce sera beaucoup pour ma satisfaction, pour peu qu'elle puisse être utile. »

J'ai l'honneur d'être, etc.

Note du Rédacteur. Ce que contient cette lettre me semble fort curieux: il peut être utile de recueillir de semblables faits en notant soigneusement toutes les circonstances dans lesquelles ils sont arrivés; car c'est un moyen d'en venir à connaître une des plus funestes maladies dont les hommes puissent être atteints. Il n'est pas douteux qu'un grand nombre de personnes ne soient poussées à se donner la mort par une impulsion irréfléchie et en quelque sorte automatique: tel paraît avoir été le cas de plusieurs des soldats dont il est ici question. C'est encore ce que l'on voit chez les Anglais affectés du *spleen*, qui se tuent surtout lorsque règne le vent de nord-est, nommé pour cette raison dans leur île *vent des pendus*. Mais aussi beaucoup de suicides sont les résultats de fausses sensations, ainsi que l'a fort bien démontré M. le docteur Esquirol dans son *Mémoire*

sur les *hallucinations*. De ces malheureux, les uns croient entendre des voix qui les poussent à se tuer, d'autres ont toujours sous les yeux des spectacles horribles, etc.; d'où il suit, 1°. que leur raison n'est point altérée, mais seulement que leur jugement s'exerce sur des sensations fausses ou du moins dont les causes n'existent qu'en eux-mêmes; 2°. que, pour les guérir, il faut détruire la disposition de l'organe qui lui fait percevoir des sensations erronées. J'ai rapporté plusieurs exemples bien remarquables de cet état, notamment dans les numéros 31 et 33 de l'année 1814.

Enfin il n'est pas moins vrai non plus que le malheur, la misère surtout, ne soient des causes fréquentes de suicide. Ces tristes événements ne sont jamais plus communs que dans les temps de grandes calamités publiques. Ce que dit l'auteur de la lettre précédente, que plusieurs de ceux qui se tuent avaient supporté de plus grands malheurs, ne prouve pas que les nouveaux chagrins qu'éprouvent ces malheureux ne soient la cause qui les décide: à la longue, le courage s'affaiblit, les forces s'épuisent. Quand un homme est surchargé, quelques onces de plus suffisent pour l'accabler; quand l'équilibre est exact, un atôme suffit pour le rompre.

.....
 AU MÊME.

Paris, le 27 mai 1817.

MONSIEUR,

Vous avez eu la bonté de donner, dans la *Gazette de Santé* du 1^{er} de ce mois, une courte analyse de ma *Nouvelle thérapeutique des fièvres intermittentes*, mais vous avez omis d'en indiquer la date (1). Je vous prie de réparer cette omission, afin que vos lecteurs ne confondent pas cet ouvrage avec celui que les journaux ont annoncé, il y a deux mois, comme devant paraître prochainement, et auquel je donnerai pour titre, *Re-*

(1) *Nouvelle thérapeutique des fièvres intermittentes*, etc. Un vol. in-8°. Paris, 1812. Chez Méquignon-Marvis, libraire, rue de l'École-de-Médecine.

cherches sur la contagion des fièvres intermittentes.

Permettez-moi, en outre, de vous adresser d'abord des remerciemens, et ensuite quelques réflexions sur l'analyse que vous avez faite de ma *Nouvelle thérapeutique*, etc. Vous en imputez le titre; je suis de votre avis là-dessus, et vous auriez pu vous en convaincre en lisant le dernier paragraphe de l'avant-propos. J'ai été sensible aux éloges que vous donnez à mes deux premiers mémoires; mais j'aurais été bien aise que vous eussiez dit un mot des réfutations dont vous croyez que le troisième est susceptible, par rapport à la théorie sur la nature et les causes des *céphalalgies périodiques*. Je trouve que c'est passer légèrement sur un point essentiel que vous n'approuvez pas. Vos lecteurs désirent connaître vos raisons pour nous juger, et moi-même j'attendais des avis qui m'auraient été profitables sans doute. Toutefois je vous prie de croire, Monsieur, que, sans préjudice du mérite particulier de votre analyse, je prise en elle l'occasion qu'elle me fournit de m'entretenir avec vous; et je rendrai cette occasion également profitable en vous communiquant une nouvelle observation de *céphalalgie périodique*, avec quelques réflexions conformes à ma manière de penser sur la nature de cette maladie. Je désire qu'elles puissent trouver place dans votre journal.

Je vous prie d'agréer l'assurance, etc.

AUDOUARD, M.-M.

.....
Céphalalgie périodique. Observation communiquée par M. AUDOUARD, docteur de la Faculté de Montpellier, ancien médecin des armées.

DANS le courant du mois de mars dernier, M. L....., sous-inspecteur aux revues, logé rue Miroménil, n°. 1, à Paris, me fit appeler pour son fils âgé de 15 ans, qui, étant malade, avait dû quitter une maison d'éducation où il était, et rentrer dans sa famille. Le récit que l'on me fit de ce qui s'était passé, l'état présent du malade et son tempérament très-bilieux, me portèrent à conseiller un léger vomitif pour le lendemain, et un

sel neutre à prendre le surlendemain dans une décoction de chicorée. Cette maladie me paraissant fort légère, je ne crus pas devoir réitérer mes visites. Mais, au bout de trois jours, je fus informé par M. L..... que la maladie de son fils revenait tous les matins sous la forme d'un violent mal de tête. Je me rendis auprès du malade, et je fus convaincu qu'il avait une céphalalgie périodique qui revenait tous les jours de sept à huit heures du matin, et finissait après-midi. Alors M. L....., qui réunit à des connaissances variées beaucoup de finesse de jugement, me dit : Monsieur le docteur, vous allez sans doute prescrire le quinquina ? j'en juge d'après ce que vous avez écrit ; et, prenant dans sa bibliothèque un exemplaire de ma *Nouvelle thérapeutique*, etc., il lut à sa famille réunie, le malade présent, la première observation que j'ai rapportée dans mon Mémoire sur les *céphalalgies périodiques*. Il n'y eut qu'une seule voix sur la conformité de cette observation avec la maladie du jeune L..... ; en conséquence, je prescrivis le quinquina à prendre ainsi qu'on le trouve indiqué dans mon Mémoire. La préparation en fut faite par M. Marcotté, pharmacien, rue du faubourg Saint-Honoré. La guérison se fit en deux temps, comme dans l'observation dont on avait fait lecture. Le jeune L..... rentra dans la maison d'éducation peu de jours après ; et, depuis cette époque, sa santé n'a éprouvé aucune altération.

Je saisisrai cette occasion pour répéter ce que j'ai déjà publié sur la nature et les causes de cette migraine ou céphalalgie périodique. J'ai part devers moi un bon nombre d'observations de cette maladie, et j'ai remarqué constamment, 1°. qu'elle revient le matin deux heures après le lever du soleil, et qu'elle finit après-midi ; 2°. qu'elle se montre dans les circonstances qui donnent lieu à la fièvre intermittente ; ce qui m'a porté à la considérer, 1. comme reconnaissant l'influence solaire ; 2°. comme étant une fièvre intermittente limitée au cerveau, de même que j'ai vu à Rome une douleur sciatique intermittente tierce qui céda au quinquina. On trouvera cette observation dans ma *Nouvelle thérapeutique*. Les céphalalgies

périodiques que j'observai à Rome venaient manifestement des émanations marécageuses ; celle que je donnai à la *Gazette de Santé*, l'an dernier, avait une origine pareille ; et il en est de même de celle que je viens de rapporter. Pour cela il suffit de savoir que la maison d'éducation où se trouve le jeune L..... est située aux Champs-Élysées, non loin d'une brasserie, et que les Champs-Élysées sont très-humides, et répandent une odeur très-marécageuse dans la partie qui est entre l'allée des Veuves et le coteau de l'Etoile. Pour s'en convaincre, on n'aura qu'à s'y promener au coucher du soleil après un jour un peu chaud.

BIBLIOGRAPHIE.

RECHERCHES SUR LA CONSTRUCTION DU SABOT DU CHEVAL, et suite d'expériences sur les effets de la ferrure, avec une dissertation sur quelques moyens que les anciens employaient pour protéger les pieds de leurs chevaux, et sur l'origine de la ferrure actuelle ; par M. BRACY CLARK, vétérinaire correspondant de l'Académie des Sciences. Traduit de l'anglais. Un vol. in-8°, avec huit planches. A Paris, chez madame Huzard, rue de l'Eperon-Saint-André-des-Arcs, n°. 7. Prix, 4 fr., et 4 fr. 80 c. franc de port.

CET ouvrage est divisé en quatre parties. Dans les trois premières, l'auteur indique les inconvénients graves qui résultent de l'usage de ferrer les chevaux comme on le fait maintenant. Ces inconvénients sont tels, que parmi les chevaux qu'on est réduit à tuer, parce qu'ils ne peuvent rendre aucun service par suite de la déformation de leurs pieds, M. Bracy Clark dit que six sur sept n'ont pas atteint la quatorzième année de leur vie, tandis que le terme ordinaire en est de trente-deux à quarante ans.

Les conclusions déduites de ces trois premières parties sont :

« 1°. Que les pieds qui sont soumis à la ferrure, privés par le fait du fer des mouvemens que la nature les avait destinés à remplir, se serrent, s'atrophient en partie, pour ainsi dire, et se détériorent de différentes manières ;

» 2°. Que, dans les pieds détériorés depuis quelques années par la ferrure, tout moyen de les ramener à leur état premier est inutile ;

» 3°. Que les changemens remarquables survenus dans les parties internes du pied, donnent raison de la non-possibilité de réussite dans les tentatives de guérison ;

» 4°. Enfin, qu'on doit par conséquent laisser plutôt le mal faire des progrès lents, en diminuant toutes les causes qui pourraient les accélérer, que de chercher à les guérir par des mesures qui ne font que l'augmenter. »

La quatrième partie de l'ouvrage contient des recherches desquelles il résulte que les anciens ne ferraient point leurs chevaux, et que l'on ne connaît point encore les moyens qu'ils mettaient en usage pour protéger les pieds de ces nobles animaux.

Je ne puis en aucune manière apprécier les assertions de M. Bracy Clark et les jugemens qu'il porte : mais une forte présomption à mes yeux en faveur de l'ouvrage, c'est l'estime que parait en faire notre savant professeur M. Huzard, juge souverain dans toutes ces matières. M. Huzard fils, qui marche dignement sur les traces de son père, en a fait la traduction sous les yeux de l'auteur, qui l'a revue ensuite avec soin.

NOUVEAU VOYAGE DANS L'EMPIRE DE FLORE, ou *Principes élémentaires de botanique*; par J. L. A. Loiseleur-Deslongchamps, docteur-médecin de la Faculté de Paris, etc., etc. Un vol. in-8. Prix, 7 fr. 50 c., et 9 fr. 50 c. franc de port. Chez Méquignon l'ainé, père, rue de l'Ecole de-Médecine.

Un ouvrage fut publié sous ce titre il y a quelques années : bien que défectueux en divers points, il fut rapidement vendu, et plusieurs éditions se succédèrent. M. Loiseleur-Deslongchamps était plus que personne en état d'ajouter ce qui manquait à ce premier ouvrage, de le corriger partout où cela était nécessaire, et de le mettre en état de servir de guide aux amateurs de botanique.

Son livre est divisé en deux parties : la première contient la physiologie végétale, la terminologie et l'exposition des méthodes générales ; la seconde renferme l'exposition des familles et des genres de plantes cultivées dans les jardins de botanique de Paris, suivant la méthode du jardin du Roi. La pagination de ces deux parties n'étant pas la même, il est facile de séparer la dernière, de façon que l'amateur puisse la porter dans ses excursions sans être surchargé du poids de la première, qui lui serait momentanément inutile. Faire l'éloge de cet ouvrage, ce serait faire celui de cet établissement célèbre, qu'on ne peut comparer à nul autre, et celui des professeurs, à chacun desquels on chercherait en vain un rival ailleurs que parmi ses collègues.

Nouveau projet de réorganisation de la médecine, de la chirurgie et de la pharmacie en France. Brochure d'environ cent pages in-8°. A Paris, chez Méquignon-Marvis, libraire, rue de l'Ecole-de-Médecine. Prix, 1 fr. 80 c., et 2 fr. 10 c. franc de port.

Nous rendrons compte incessamment de cet ouvrage, dont l'auteur se recommande par de grandes lumières, et le ton de décence convenable au sujet.

Le tome dix-neuvième du *Dictionnaire des Sciences Médicales* vient de paraître ; ce volume termine la lettre G, septième lettre de l'alphabet ; il reste donc dix-sept lettres à publier, mais sur ce nombre, les onze lettres, I, K, N, O, Q, R, T, V, X, Y, Z, ne doivent pas former ensemble plus de deux volumes ; il reste donc six lettres qui peuvent être comprises chacune en deux volumes : on doit donc espérer que ce grand ouvrage est à plus de moitié, et sera terminé avec 12 ou 15 volumes. Les principaux articles du tome 19 sont : goût pour la médecine, par M. le professeur Pinel ; goût, gustation, par MM. Chaussier et Adelon ; gymnastique, par M. Barbier ; grassaiement, par M. Fournier ; guy et gutte, par M. Guersent ;

goutte sereine, par M. Jourdan; grossesse, par M. Murat, et sous le rapport de la médecine légale, par M. Marc; guérison, par M. de Montègre; gorgeret, par MM. Rullier et Jourdan; gorge, gosier; gourme, par M. Petit; graisse, par M. Virey; goudron; guimauve, gratiolo, par M. Vaidy; et goutte: cet article offre sans doute le traité le plus complet sur cette cruelle maladie; il est dû à M. Guilbert, qui dans son travail a été souvent dirigé par M. le professeur Hallé (1).

Notice sur feu le docteur Valli.

Nous nous empressons de publier la lettre suivante, écrite par un de nos médecins militaires les plus recommandables: c'est à lui surtout qu'il appartient de rendre justice à l'homme courageux dont il a partagé les travaux et le dévouement. Nous le remercions toutefois de nous avoir mis en état de réparer un tort bien involontaire.

MON CHER ET TRÈS-HONORÉ CONFRÈRE,

« LA mort du docteur Valli intéresse à la fois la France, par les services que ce médecin a rendus à nos soldats pendant la dernière guerre, soit à l'armée d'Italie, soit à celle d'Espagne, dont il fut successivement médecin ordinaire; et l'Europe, par les expériences importantes et les hautes recherches qu'il avait entreprises depuis long-temps sur les deux maladies les plus redoutables et les plus terribles de l'espèce humaine, la peste et la fièvre jaune. Cependant, victime de son zèle pour les progrès des connaissances utiles, et de son dévouement héroïque à la cause sacrée de l'humanité, ce médecin courageux et philanthrope a terminé sa glorieuse carrière depuis six mois, sans qu'aucun journal de médecine français, à ma connaissance, ait annoncé cet événement.

» Tous les savans connaissent les résultats des

(1) Un vol. in-8., avec deux planches, prix, 9 fr., et 11 fr. franc de port. Chez C. L. F. Panckoucke, éditeur des *Victoires et Conquêtes des Français de 1792 à 1815*, rue et hôtel Serpente, n. 16.

MM. les souscripteurs sont priés d'envoyer chercher le tome 19 du Dictionnaire, et la trente-quatrième livraison de la Flore.

expériences hardies autant que dangereuses, auxquelles cet homme intrépide se livra il y a environ douze ans, à Constantinople, pendant une de ces épidémies meurtrières qui désolent et dépeuplent par fois les belles contrées de l'Orient, afin de découvrir si le virus pestilentiel pouvait être neutralisé, affaibli ou modifié d'une manière quelconque par son mélange avec différentes substances, et pour déterminer quels sont les changemens ou les modifications que ces mélanges sont susceptibles d'introduire dans le caractère et la marche de la peste inoculée avec un virus ainsi mélangé.

» Valli avait dès lors conçu le projet de se livrer à de semblables recherches sur la fièvre jaune; mais, pendant son séjour à l'armée d'Espagne, des difficultés insurmontables et inséparables de l'état de guerre n'ayant pu lui permettre d'entreprendre aucune expérience suivie sur les différens points de l'Andalousie où cette maladie se manifesta en 1811 et 1812, il sentit la nécessité d'aller observer ce fléau endémique du Nouveau-Monde, sur son sol natal, au milieu des conditions qui lui donnent naissance, et sur les plages où il exerce sa redoutable influence avec le plus d'énergie. A l'évacuation de l'Espagne par l'armée française, ses soins ayant cessé d'être nécessaires à nos troupes, il résolut de donner un libre cours à ses périlleuses expériences, et il s'embarqua pour l'Amérique, dans le noble dessein de s'y livrer à ce nouveau genre d'investigation.

» Valli arriva à la Havane le 7 septembre 1816, et il commença de suite ses observations et ses expériences, sans prendre d'autres précautions personnelles que celle de vivre sobrement. Tous ses essais réussissant au gré de ses desirs, son audace s'en accrut.

» Le 21 septembre, il fit dépouiller de sa chemise un matelot qui venait de mourir de la fièvre jaune, et qui n'avait pas eu d'autre linge pendant toute sa maladie. Il roula cette chemise, s'en frotta le visage et tout le corps, la flaira, et mit ensuite son corps à nu en contact avec celui du matelot décédé. Extrêmement satisfait de toutes ces opérations, il alla dîner chez son hôte don Gonsalez,

et y parut d'une grande gaieté pendant le repas, se plaignant seulement d'un peu de lassitude, qu'il attribuait à des courses qu'il avait faites le matin. Il demanda ensuite un verre de vin, et dit qu'il allait enfin voir si la contagion avait prise sur lui. Mais bientôt il se trouva plus mal et se mit au lit. Vers le soir, son état empira. Le docteur Cameron vint le voir le lendemain, et lui administra quelques remèdes insignifiants. Valli annonça lui-même qu'il était atteint de la fièvre jaune, et qu'il n'en reviendrait pas.

»Le 23, il vit encore plusieurs de ses amis, qu'il reconnut, quoique déjà entièrement accablé par la maladie; et le 24 il expira sans convulsions ni douleur apparente.»

Si ces détails, que je transcris d'un journal étranger, ne vous sont pas connus, et quoique peu médicaux, s'ils vous paraissent de nature à intéresser vos lecteurs, je serais charmé qu'ils pussent contribuer à faire connaître la mort glorieuse d'un de nos médecins militaires les plus distingués. Valli a publié plusieurs ouvrages en italien, mais je me borne ici à vous transmettre cette note sur les derniers momens d'un camarade dont j'ai su apprécier le dévouement et la grandeur d'âme, en attendant que les médecins d'Italie, ses compatriotes, payent au savant et au philanthrope le juste tribut d'éloges dus à son caractère et à ses travaux.

Honneur, honneur aux hommes qui consacrent ainsi leurs talens et leur vie à la cause sacrée de l'humanité!

Agrérez, etc.

CHAMBERET.

Lille, 24 mai 1817.

Source ferrugineuse découverte à Bagnères de Bigorre.

M. Ganderax, docteur-médecin, inspecteur des eaux thermales de Bagnères, chevalier de la Légion-d'Honneur, nous fait passer un rapport qu'il a adressé sur l'eau de cette source au préfet de son département: il résulte de l'analyse qu'en a faite M. Vanquelin: « Que cette eau minérale appartient essentiellement à la classe des eaux ferrugineuses; les muriate et carbonate de potasse qu'elle contient peuvent encore ajouter à ses propriétés médicinales. »

On administre avec avantage cette eau lorsqu'il y a débilité générale ou partielle, et principalement lorsque l'estomac est dans l'atonie; elle convient encore dans les cas d'œmenorrhée suivie de chlorose, quand tout annonce le défaut de vitalité, etc.

Note sur la petite vérole volante.

Pour confirmer ce qui est dit dans la *Gazette de Santé*, 21 janvier 1817, p. 19, concernant la non-contagion de la variole bâtarde, ou petite vérole volante, on peut consulter le *Journal général de Médecine*, tome 13, où se trouvent consignées les expériences du docteur Louis-Valentin, en outre son *Traité historique et pratique de l'inoculation*, au chapitre des petites véroles volantes. On doit remarquer dans ce chapitre qu'au lieu de sixième siècle il faut lire seizième. Quelques exemplaires de cet ouvrage se trouvent encore chez Gabon, libraire à Paris.

Dans le même n°. de la *Gazette* on a parlé du *Mémoire sur les fluxions de poitrine*, par Louis-Valentin; mais on a oublié de dire qu'il se vend chez Gabon, ainsi que celui sur l'ustion à la tête.

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1^{er}, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n°. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. DE MONTGORE, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n°. 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IV^e. ÉPOQUE. — I^{re}. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. (Du pouls. — Suite.)

Ad hunc modum pulsus, ex causis, quæ non naturales appellantur, mutantur.
(GAL. de pulsib. ad tyron. libel. c. 1.)

L'alimentation abondante, si elle gêne la faculté vitale, rend le pouls inégal et désordonné. Archigène prétend qu'il est alors plus vite que fréquent.

L'alimentation modérée le rend grand, véhément, vite et fréquent. Celle qui est insuffisante l'excite moins : mais les changemens provenant de ces causes sont peu marqués et ne durent pas long-temps.

Le vin produit dans le pouls un changement subit, qui s'efface plus promptement que ceux qui sont produits par les alimens solides : au demeurant, il en augmente la vitesse, la grandeur, la véhémence, la fréquence.

L'eau occasionne des changemens dans le pouls, mais moindres que tous les autres alimens solides, ou liquides.

Les autres causes non naturelles modifient d'autant plus le mouvement des artères, qu'elles sont plus capables de nourrir, d'échauffer ou de refroidir.

Maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins du Bureau central. Du 11 au 31 mai inclusivement.

FIÈVRES non caractérisées.	22
Fièvres intermittentes de divers types.	185
Fièvres bilieuses ou gastriques.	98
Fièvres adynamiques ou putrides.	11
<i>Fièvres catarrhales.</i>	4
Phlegmasies internes ou externes.	84
Ophthalmies.	26
Douleurs rhumatismales.	15
Diarrhées et dysenteries.	16
Érysipèles.	4
Phlegmasies des org. de la respiration.	105
Phthisies pulmonaires.	39
Apoplexies et paralysies récentes.	14
Hydropisies et anasarques.	29
Varioles.	7
Coliques métalliques.	7
Maladies sporad., chron. ou accidens.	149
Galeux.	74
TOTAL GÉNÉRAL.	889

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

DEPUIS quelque temps, il n'a guère manqué d'arriver que, lorsque nous parlions de la température, qui paraissait solidement établie, dès le lendemain tout était changé, en sorte qu'au moment où la Gazette paraissait, les choses étaient tout à fait contraire à ce que nous annoncions ; au lieu de chaleur, le vent du nord s'était élevé, et l'on avait un froid glacial ; nous parlions d'un temps superbe, et la pluie tombait par torrens. Ces contradictions sont un de ces malheurs auxquels il faut bien se résigner quand on fait imprimer tous les jours : je ne pense pas que personne veuille nous les reprocher.

Quoi qu'il en soit, le temps a été constamment beau depuis dix jours ; le ciel néanmoins n'était

jamais dépouillé de nuages. Dans la journée du 7, la chaleur a été toute la journée à 26° centigrade (équivalant environ à 21°, Réaumur); sur le soir, elle était étouffante: une averse énorme, accompagnée de tonnerre et d'éclairs, a fondu sur Paris vers les onze heures du soir. Aujourd'hui 8, jour de Saint-Médard, une pluie, également d'averse, a duré environ une heure dans le milieu du jour; le temps s'est ensuite remis au beau, et le baromètre a plutôt monté que descendu.

Les maladies les plus nombreuses et les plus remarquables, depuis nos dernières observations, sont des *courbatures*, c'est-à-dire des douleurs contusives dans tous les membres, avec douleur ou pesanteur de tête, bouche pâteuse, langue blanche et muqueuse; et des fièvres intermittentes de tous les types. Ces deux genres de maladies paraissent dépendre de la même cause; la diète, les boissons délayantes, légèrement acides, quelquefois un émétique, suivi de l'usage des boissons amères, continué durant quelques jours, sont les remèdes les plus convenables.

Je vois maintenant un exemple bien remarquable des mauvais effets que peut produire l'emploi inopportun du quinquina et des autres moyens de couper une fièvre intermittente. Un homme de quarante-cinq ans, très-vigoureux, livré à des travaux pénibles, habitant un logement obscur et humide, est pris d'une fièvre intermittente tierce; après plusieurs accès, un médecin veut couper cette fièvre, et lui fait prendre du quinquina en substance; la fièvre passe, mais le malade est pris en échange d'une douleur des pieds, qui lui permet à peine de les appuyer à terre; le médecin assure que cette douleur disparaîtra bientôt; cependant elle persiste durant un mois, après quoi la fièvre revient et la douleur disparaît; le même médecin fait prendre encore du quinquina; la fièvre est supprimée de nouveau, mais la douleur des pieds est revenue, et depuis environ trois mois empêche cet homme de se tenir debout. Cet homme vient de s'adresser à moi: les antispasmodiques n'ont pro-

curé qu'un soulagement momentané. Il me semble que ce malheureux, menacé par les progrès du mal de devenir impotent, guérirait si l'on pouvait lui redonner la fièvre. Mais comment faire pour cela?

☾ Dernier quartier, le 6.

Depuis le 1^{er} juin jusqu'au 10, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 4 l. $\frac{9}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 11 l. $\frac{3}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 22 d. 0. — Le *minimum* de 11 d. 7.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 91 d. 5. — Le *minimum* de 87 d. 0.

CHEVALLIER, ingénieur-opticien.

ANALYSE du Gaz trouvé dans l'abdomen de l'éléphant mort au Muséum d'histoire naturelle, la nuit du 14 au 15 mars 1817; par M. VAUQUELIN.

VINGT-QUATRE heures après sa mort, cet animal était extrêmement météorisé, ce qui semble annoncer qu'une tympanite a été la cause de sa mort.

1°. Ce gaz avait une odeur très-fétide de matière animale pourrie, mêlée de celle de l'hydrogène sulfuré.

2°. Mis en contact avec la potasse caustique en liqueur, il a diminué d'un peu plus de moitié de son volume, 55 centièmes environ; la potasse s'est colorée en jaune, et a acquis la propriété de faire effervescence avec les acides; elle n'a pris qu'une odeur fade et désagréable, mais pas aussi fétide que celle du gaz; elle précipitait l'acétate de plomb en une substance blanche, soluble en entier dans l'acide nitrique avec effervescence.

3°. L'on voyait, dans la solution alcaline qui avait été en contact avec le gaz, une poussière noire qui, dissoute dans le chlore liquide, a légèrement précipité le muriate de baryte, ce qui annonce que du sulfure de mercure s'était formé, et que, conséquemment, le gaz contenait du soufre. En effet, la surface du mercure avec lequel

ce gaz a séjourné pendant quelque temps, devient très-noire.

4°. Le gaz, qui n'a pas été absorbé par l'alcali, a été divisé en deux portions : dans l'une, l'on a plongé une bougie qui s'y est éteinte aussitôt sans produire d'inflammation, et dans l'autre, l'on a mis un bâton de phosphore qui a produit quelques légères vapeurs blanches, mais qui ont bientôt cessé : le volume de ce gaz n'a pas sensiblement diminué.

Il paraît, d'après ces expériences, que le gaz trouvé dans l'abdomen de l'éléphant est composé principalement d'acide carbonique, de gaz azote, d'une petite quantité d'hydrogène sulfuré, et d'une matière animale en putréfaction extrêmement fétide.

Analyse du Gaz intestinal de l'éléphant.

1°. Son odeur était extrêmement fétide, ayant quelque analogie avec celle de l'hydrogène sulfuré.

2°. Les trois quarts environ de ce gaz sont absorbés par la solution de potasse : celle-ci devient jaune, précipite en blanc l'acétate de plomb, et fait une vive effervescence avec les acides.

3°. La surface du mercure sur lequel le gaz intestinal reposait est devenue noire, et formait une pellicule qui se détachait du reste.

4°. Cent mesures de la portion de ce gaz non-absorbable par l'alcali, mêlées avec 195 mesures de gaz oxygène, ont été brûlées au moyen de l'eudiomètre à mercure : après la détonation, les 295 mesures n'en occupaient plus que 115 ; ces dernières, mises en contact avec la potasse, ont diminué de 75, et les 40 existantes étaient du gaz oxygène, probablement mêlé d'une petite quantité de gaz azote ; au moins il ne brûlait pas les corps avec autant d'énergie que quand il est pur. Il y a donc eu, par la détonation, une absorption de 180 mesures.

5°. Le gaz intestinal entier éteignait les bougies qu'on y plongeait, sans qu'il y eût d'inflammation ; mais quand l'acide carbonique avait été séparé par l'alcali, il brûlait sans détonation, en produisant une lumière blanche bleuâtre.

6°. Il résulte des expériences ci-dessus, que la portion de gaz intestinal insoluble dans la potasse, a besoin, pour brûler, d'une fois et demie son volume de gaz oxygène, et qu'il fournit, par cette combustion, les trois quarts de son volume d'acide carbonique. Ainsi, 100 parties de ce gaz ont absorbé 155 de gaz oxygène en brûlant, et il en est résulté 75 d'acide carbonique et de l'eau, dans laquelle il est entré 80 parties d'oxygène en volume ; d'où l'on peut conclure que ce gaz est composé de 75 mesures de vapeur de charbon et 160 d'hydrogène, dont le total 235 est réduit à 100 par l'affinité de combinaison ; de là il suit encore que, dans ce gaz, le poids de l'hydrogène est à celui du charbon, comme 5,5 est à 21,4, ou, en termes plus simples, comme environ 1 à 4.

Les quantités de carbone et d'hydrogène dans ce gaz, n'étant pas conformes à celles des trois espèces de gaz hydrogène carboné connues, il faut que ce soit une espèce nouvelle ou un mélange des deux premières.

Ce gaz inflammable doit peser environ 45 centigrammes le litre.

C'est une chose très-remarquable, que les deux gaz dont nous venons de parler soient aussi différens entre eux. Il semblerait naturel, en effet, de penser que celui qui était répandu dans la cavité abdominale, était venu primitivement des intestins, à travers lesquels il aurait, pour ainsi dire, filtré. S'il en était ainsi, il faudrait admettre que le gaz intestinal aurait changé de nature avec le temps, ce qui n'est pas impossible. Il n'est pas douteux, par exemple, que l'énorme quantité d'acide carbonique qui composait la plus grande partie de ce gaz, ne provienne de la première période de la décomposition des alimens pris par l'animal peu de temps avant sa mort. Or, n'est-il pas possible qu'une fois les intestins pleins de gaz, ils l'aient forcé, par leur résistance, à se rendre dans l'abdomen, et que celui-ci, plein à son tour, n'ait pas permis au gaz de la deuxième période de la fermentation de s'y introduire ? L'on sait que le gaz de la deuxième période de la fermentation végétale contient du gaz hydrogène carboné.

Cette hypothèse paraît d'autant plus vraisemblable, que le gaz abdominal contenait du gaz azote, et encore quelques restes d'air atmosphérique non décomposé, tandis que celui des intestins n'en contenait plus, au moins en quantité appréciable. Quoi qu'il en soit, le développement si rapide d'un si grand volume de gaz dans le corps de l'éléphant, n'en est pas moins étonnant. Ce gaz avait acquis un tel ressort, par la résistance des parois de l'abdomen, qu'au moment où l'on a coupé la peau, il a déchiré les membranes et les aponévroses sous-jacentes pour se faire un jour au-dehors. Nous avons pu juger aussi de cette élasticité énorme par la vitesse avec laquelle des vessies se sont remplies de ce gaz, lorsque nous avons introduit dans le ventre de l'animal les tuyaux de cuivre à robinet dont elles étaient garnies : elles étaient tellement tendues, que si nous ne les avions pas fermées aussitôt, elles auraient peut-être crevé.

~~~~~  
 LETTRE à M. PLANCHE, pharmacien à Paris, sur la liqueur anti-goutteuse de M. VILLETTE (Extrait du Journal de Pharmacie. Mai 1817.)

Monsieur et cher confrère,

Je vous remets deux petits flacons contenant, le premier, la liqueur anti-goutteuse de M. Villette, préparée et vendue par l'auteur, avenue des Champs-Élysées; et le deuxième, celle composée à la pharmacie centrale, d'après une recette remise par M. Villette à la commission des remèdes secrets.

Comme j'ai trouvé une différence très-sensible entre ces deux liqueurs; que la première est débitée au public comme le remède approuvé par la commission des remèdes secrets; et que les pharmaciens, en suivant la recette imprimée dans le Bulletin de Pharmacie, tome 5, page 298 (1813), n'obtiendront pas un médicament semblable à celui que débite M. Villette : je vous prie d'examiner ces liqueurs, et, si vous le jugez convenable, de publier, par la voie du Journal de Pharmacie, la note ci-jointe.

*Observation sur la liqueur de M. VILLETTE.*

M. Villette remit à la commission des remèdes secrets en 1811 la formule d'un élixir anti-goutteux, sous le nom d'*élixir de Gayac dulcifié*. La commission fit préparer le remède à la pharmacie centrale : il fut donné par plusieurs de ses membres à des malades atteints d'affections goutteuses et rhumatismales; et, d'après un Rapport fait dans la séance du 27 décembre 1811, on proposa au gouvernement d'accorder à l'auteur une gratification de *deux mille cinq cents francs*. En 1813, le Bulletin de Pharmacie publia la formule, qui lui fut transmise par le secrétaire de la commission des remèdes secrets.

Un membre du conseil général des hôpitaux de Paris, M. le baron Richard d'Aubigny, m'ayant invité à examiner une liqueur qu'il avait achetée chez M. Villette, avenue des Champs-Élysées, j'avoue que je n'ai pas reconnu le remède qui fut préparé à la pharmacie centrale.

Voici ce que j'ai fait pour m'en assurer, et le résultat de mes expériences :

*Liqueur de M. VILLETTE.*

*Caractères.* — Couleur rouge légèrement violette, saveur sucrée agréable, alcoolique, laissant dans la bouche l'arôme des fleurs d'œillets, s'unissant très-bien à l'eau sans la troubler, rougissant la teinture de tournesol.

*Analyse.* — Cent grammes de cette liqueur, évaporés au bain-marie dans une capsule de porcelaine, ont donné 36 grains d'une substance molle, visqueuse, colorée et transparente, qui, traitée par 100 grammes d'alcool à 36 degrés, a coloré ce dernier en rouge très-clair. En faisant bouillir l'alcool, on est parvenu à le dissoudre; mais, par le refroidissement, il s'est précipité une poudre blanche grenue, très-soluble dans l'eau, d'une saveur sucrée; la liqueur surnageante ne précipitait pas avec l'eau; évaporée de nouveau, elle a laissé, pour résidu, dix grammes d'une substance visqueuse, peu colorée, entièrement soluble dans l'eau, insoluble dans l'alcool et dans l'éther sulfurique.

*Liqueur préparée à la pharmacie centrale sur la formule de M. VILLETTE, envoyée à la commission des remèdes secrets.*

*Caractères.*—Liqueur visqueuse d'une couleur ambrée, d'une saveur sucrée, alcoolique, laissant dans la gorge une impression très-remarquable d'âcreté due à la résine de gayac, troublant l'eau, et rougissant la teinture de tournesol.

*Analyse.*—Cent grammes évaporés ont laissé, pour résidu, 36 grains d'une substance jaunâtre, molle, visqueuse, contenant beaucoup de petits cristaux sucrés, colorée par une matière extractive. Cent grammes d'alcool à 36 degrés, mis en macération sur ce résidu, ont été colorés en jaune brun; par l'ébullition, cette matière s'est dissoute entièrement dans l'alcool; mais, par le refroidissement, il s'est précipité une infinité de cristaux semblables au sucre terré: ces cristaux étaient très-solubles dans l'eau. La liqueur surnageante, évaporée de nouveau, a donné 8 grammes d'une substance résineuse insoluble dans l'eau, et entièrement soluble dans l'alcool, soluble dans l'éther sulfurique en très-petite quantité.

D'après cette légère analyse, je crois pouvoir conclure que la liqueur que j'ai examinée ne contient pas de résine de gayac, et qu'elle n'a pas été préparée suivant la formule remise à la commission des remèdes secrets, dont le gouvernement a fait l'acquisition. Il n'y a pas de doute que le sieur Villette n'ait voulu faire une liqueur très-agréable pour flatter le goût des personnes qui en font usage.

Il serait très-avantageux pour le public que les remèdes particuliers, débités, je ne sais pourquoi, par leurs auteurs, fussent soumis aux visites de la Faculté de médecine et de l'École de pharmacie, et qu'on arrêât le débit de ceux qui ne seraient pas préparés suivant les formules acquises par le gouvernement.

Recevez, etc.

HENRY,  
chef de la pharmacie centrale  
des hôpitaux de Paris.

*Quérison d'une névralgie sous-orbitaire, par l'usage extérieur de l'éther acétique.*

Un menuisier-ébéniste, âgé de 27 à 28 ans, de courte stature, d'un tempérament sanguin, sobre et fort ouvrier, travaillant habituellement à l'exposition d'un courant d'air, établi entre une cour petite, profonde, obscure, située au nord-ouest, et une porte cochère dans une direction opposée, n'avait jamais éprouvé d'affection rhumatismale.

Au commencement d'avril dernier, il se plaignit de vertiges, d'étourdissemens, et de propension à la somnolence. La face était vultueuse, les conjonctives injectées, le pouls fort et plein: le sujet m'étant bien connu, je crus devoir lui faire une saignée; ce qui parut le soulager.

Les accidens reparurent peu après; les pédiluyes sinapisés ou d'oxicrat; les infusions de tilleul, de menthe, de mélisse, ou de feuilles d'orangers, ne changèrent rien à son état: je mis un vésicatoire à la nuque, et fis mordre quelques sangsues aux tempes; la tête parut se dégager, mais bientôt survint, du côté droit, une névralgie sous-orbitaire, que je combattis sans succès par tous les moyens connus, avant d'en venir à la cautérisation ou à la section du nerf, dont le danger consécutif est à redouter.

Le neuvième jour, enfin, je prescrivis l'éther acétique extérieurement: le succès a tellement outre-passé mes espérances, qu'une seule friction a suffi pour faire disparaître sans retour une douleur atroce, qui réduisait au désespoir un père de famille intéressant sous tous les rapports; il est rendu depuis à ses travaux habituels.

Le 14 mai 1817.

MEYNIER, C.-D.-M.

*Congélation dans le vide, au moyen de substances pierreuses pulvérisées.*

On sait que M. Leslie a découvert le moyen de réduire presque instantanément de l'eau en glace, en la plaçant dans le récipient d'une machine

pneumatique avec un vase plein d'acide sulfurique concentré, destiné à absorber la vapeur aqueuse qui se forme à mesure que l'on fait le vide.

Ce savant vient d'ajouter à sa belle découverte un fait nouveau qui en rend les applications beaucoup plus faciles.

Lors de ses premières expériences, il s'était assuré que certaines substances pierreuses, qui se décomposent par leur exposition à l'atmosphère, possédaient, après avoir été pulvérisées et fortement desséchées, la propriété d'absorber l'humidité dans un degré à peine inférieur à celui de l'acide sulfurique lui-même; c'est ce qu'il vient de mettre hors de doute.

Après avoir pulvérisé des fragmens de trapp porphyrique, devenu friable par sa décomposition spontanée, il a fait dessécher cette poudre dans un four. Il s'en est servi, au lieu d'acide sulfurique, pour opérer la congélation de l'eau dans le vide. A cet effet, il en mit dans une soucoupe de 7 pouces de diamètre; puis il plaça un  $\frac{1}{2}$  pouce au-dessus un petit vase de terre peu profond, de 3 pouces de diamètre, rempli d'eau. Il couvrit le tout d'un récipient peu élevé. Ayant fait le vide jusqu'à ce que le mercure ne s'élevât plus sous le récipient qu'à  $\frac{3}{10}$  de pouce, l'eau fut en très-peu de minutes convertie en glace.

Il paraît que cette poudre peut absorber un centième de son poids d'eau sans perdre sensiblement de sa propriété. L'absorption totale peut aller même jusqu'au dixième. On conclut de là que cette même substance est capable de convertir en glace la huitième partie de son poids d'eau.

Dans les pays chauds, la dessiccation du solide absorbant s'opérera au soleil. On pourra donc se procurer de la glace sous les tropiques, et même sur mer, avec beaucoup plus de facilité que si l'on employait l'acide sulfurique.

#### BIBLIOGRAPHIE.

COURS ÉLÉMENTAIRE DE MATIÈRE MÉDICALE, *suivi d'un précis de l'art de formuler*, de Desbois de Rochefort, docteur régent de la Faculté de

Médecine de Paris, etc., écuyer, etc. Nouvelle édition avec augmentations, corrections et les changemens qu'exige l'état actuel des sciences physiques et médicales, par A.-L.-M. LULLIER-WINSLOW, docteur de la faculté de Paris, médecin de la légation de Danemarck, chevalier de la légion d'honneur, etc. — 2 vol. in-8°, à Paris, chez Méquignon l'ainé, père, libraire de la Faculté, rue de l'École de Médecine. Prix, 13 fr. et 16 fr. 50 c. par la poste.

Je ne suis pas éloigné de croire que pour l'exposition des substances médicamenteuses employées par la médecine, l'ordre naturel, c'est-à-dire, celui qui se rapporte à la nature des corps et à la place qu'ils occupent dans les trois grands règnes ne soit le plus convenable : en effet, si l'on veut, pour les classer, avoir égard à leurs propriétés médicamenteuses, on s'engage dans des redites continues; car il n'est pas un médicament qui ne change de propriétés, ou plutôt dont les propriétés ne puissent modifier diversement le corps humain suivant la dose à laquelle on l'administre, ou les circonstances dans lesquelles on en fait usage. Ainsi, en prenant le *tartrate de potasse antimonié* pour exemple, on aura tantôt un vomitif, tantôt un purgatif, tantôt un fondant ou altérant, tantôt même un sudorifique, et s'il en faut croire quelques médecins italiens, un puissant *discussif*, ou un moyen propre à dissiper très-promptement les congestions les plus violentes : au sujet de quoi, je suis étonné que M. Lullier-Winslow n'ait pas dit un mot de l'usage d'administrer le tartre émétique, à la dose d'un ou même de plusieurs gros par jour. Si l'on pense que la théorie des contro-stimulistes ne mérite pas les honneurs d'une discussion, on ne saurait nier du moins que leurs expériences ne soient fort curieuses.

La matière médicale de Desbois de Rochefort jouissait, il y a vingt ans, d'une grande estime, mais il faut convenir que, pour la lui conserver aujourd'hui, son éditeur aurait pu user plus largement des droits de réformer, d'augmenter ou de changer. Comme M. Lullier n'a presque jamais indiqué ce qui lui appartient dans cette nou-

velle édition, il s'expose à encourir des reproches mérités par l'auteur original, mais que celui-ci rachetait par le mérite de la première composition.

Voici l'ordre suivi par Desbois de Rochefort ; je le laisse parler lui-même : « Nous avons divisé les médicamens en trois règnes : dans le règne minéral, nous avons procédé des substances les plus simples aux plus composées, ensuite nous avons examiné chaque substance sous les rapports naturels, chimiques et pratiques ; dans le règne végétal, avons divisé les médicamens en évacuans et en altérans, quoique cet ordre soit fautif ; enfin, dans le règne animal, nous avons examiné, 1°. les substances qui nous servent dans leur totalité, 2°. celles qui ne servent que dans quelques-unes de leurs parties. Mais avant tout, nous nous occuperons de certaines substances impondérables bien étudiées par les physiciens et les chimistes, qui, plus ou moins universellement répandues sur les corps de la nature, exercent sur eux, ou quelques-uns d'eux, une influence plus ou moins générale, plus ou moins constante, et dont l'action, spécialement dirigée sur l'homme malade et convenablement appliquée, est devenue un moyen, souvent efficace, de guérison ; tels sont l'électricité, le galvanisme, l'aimant ou magnétisme minéral, le magnétisme animal, le calorique, etc. Nous nous occuperons aussi de l'air et des gaz. »

On voit par cette exposition que le magnétisme animal figure parmi les moyens médicamenteux de cette nouvelle matière médicale. Desbois de Rochefort en avait fait mention aussi ; mais pour déclarer que c'était l'œuvre du charlatanisme et de l'ignorance enthousiaste. M. Lullier-Winslow en pense autrement : « Dans l'état actuel de nos connaissances, dit-il, il reste évident que le magnétisme animal est un principe essentiellement inconnu dans ses élémens, mais très-évident dans ses étonnans effets : au moyen d'un développement incompréhensible, inexprimable de la sensibilité générale, les somnambules magnétiques non-seulement parviennent sans le concours des sens à la connaissance des objets qui les environ-

nent, mais encore acquièrent la faculté de connaître des objets placés à certaines distances, ou placés (relativement au somnambule) au-delà de corps bien reconnus opaques ; et par suite, de reconnaître le jeu et le mouvement de leur propre organisation, ou de celle des individus qui leur sont présentés. Les faits les plus positifs, les plus avérés, les plus irrécusables, justifient, assurent, garantissent tous ces phénomènes. » (Page 77 et suiv.) L'éditeur avait déclaré, dans sa préface, qu'il ne parlait point d'après ce qu'il avait lu ou cru voir ; mais qu'il présentait ce qu'il avait obtenu lui-même. Je ne veux pas chicaner M. Lullier, en lui faisant observer que nous sommes réduits à voir ce qui se passe dans les autres, que nous n'avons aucun autre moyen d'en prendre une connaissance personnelle, et que voir ou croire voir sont en résultat tout-à-fait la même chose. Au reste, ajoute ce médecin, on saura que j'ai adopté cette devise du philosophe de Genève : *vitam impendere vero*. Heureusement cette devise n'a jamais valu à M. Lullier-Winslow de persécutions, n'a point empêché ses succès, et n'empêchera point ceux qu'il peut encore se promettre.

Indépendamment du magnétisme animal, et sans le compter, la médecine d'observation s'est enrichie de beaucoup de faits importans ou curieux, qui se rattachent à la matière médicale. Telles sont les propriétés de plusieurs gaz, notamment de l'oxidule d'azote ou gaz hilarant ; celles des éthers nitrique, muriatique, acétique, inconnus à Desbois de Rochefort : les qualités délétères du nitrate de potasse à haute dose. Des recherches exactes ont prouvé que la matière colorante du sang ne contenait pas un atome de fer, et conséquemment que ce n'est pas au fer que ce liquide doit sa couleur. Des observations médicales ont pareillement fait voir que la gratiole (pour passer à un autre règne) employée en lavemens, est un médicament très-dangereux, puisqu'il a donné lieu plusieurs fois à des fureurs utérines épouvantables ; que le pied d'Élan, (pour parler des trois règnes) est un remède ridicule, etc.

Il est une foule de particularités semblables qui peuvent beaucoup augmenter la valeur d'un ou-

vrage estimable mais suranné. Toutefois je préférerais que dans une autre édition, M. Lullier-Winslow refondit entièrement Desbois de Rochefort, et le mit ainsi plus complètement à la hauteur des sciences physiques, naturelles, et surtout médicales.

NOTICE nécrologique sur M. le docteur CORONA.

Le docteur Corona vient de succomber à une attaque de goutte remontée. Il est mort âgé d'environ soixante-dix ans, chez M. Haller, dont il était le médecin et l'ami. Quoiqu'il se regardât comme Romain, parce que effectivement depuis sa plus tendre jeunesse il était allé à Rome pour suivre ses études en médecine et s'y fixer, il était né cependant à *Sora*, jolie petite ville sur la frontière du royaume de Naples, du côté de l'état romain, et précisément à l'endroit où Cicéron avait sa maison de campagne paternelle : *inter Iyrin et fibrenum*, comme il le dit quelque part, dans ses lettres à Atticus.

Le docteur Corona demeurait à Paris depuis le commencement du siècle. Il y était venu avec l'armée française, lorsque, par suite des événements de la guerre dans la haute Italie, il fut obligé d'évacuer le royaume de Naples ainsi que l'état romain. Ce n'est pas qu'il eut quelque chose à se reprocher contre son pays : il l'avait quitté parce qu'il craignait les haines et les vengeances de certaines gens (les mêmes en tous lieux), qui regardent comme un crime les désirs que forment tous les hommes bien pensans, de voir

améliorer la forme des gouvernemens surannés. Non-seulement M. Corona était un très-savant médecin, mais tous ceux qui l'ont connu, ont pu s'assurer que ses connaissances étaient très-étendues presque en tout, et surtout en littérature. Il passait tout son temps à lire, et on peut affirmer qu'il n'y a presque pas de livres un peu célèbres, soit en latin, soit en italien, soit en français qu'il ne connut. Et ce n'est pas tout d'avoir beaucoup lu, ce qui était plus étonnant en lui, c'est qu'ayant une prodigieuse mémoire, il se rappelait tout ce qu'il avait lu, et avec une grande précision. C'est pourquoi sa conversation était très-instructive et très-amusante. Il avait d'ailleurs beaucoup d'amabilité et de douceur naturelle. Aussi était-il aimé et très-estimé à Paris. Beaucoup de médecins parmi les plus considérés de la capitale, avaient pour lui une estime toute particulière. Il était chéri et souvent visité par ses compatriotes, desquels il est extrêmement regretté.

Nous ne connaissons aucun ouvrage qu'il ait publié : mais les personnes qu'il a soulagées, mais ses amis, conserveront de lui d'honorables souvenirs et s'uniront à nous pour rendre hommage à sa mémoire.

A.

AVIS AUX SOUSCRIPTEURS.

Les personnes dont l'abonnement finit au mois de juillet, sont priées de le renouveler, pour ne pas éprouver d'interruption.

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n<sup>o</sup>. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. DE MONTÈGRE, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n<sup>o</sup>. 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

### HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IV<sup>e</sup>. ÉPOQUE. — I<sup>re</sup>. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. (Du pouls, — Suite.)

*Nunc mutationes ex causis præter naturam exponamus.*

(GAL. de pulsib. ad tyron. libel. c. 1.)

LES causes *contre nature* sont innombrables, car il faut ajouter à toutes celles qui le sont par elles-mêmes, toutes les causes *naturelles* et *non naturelles* en excès : on peut en voir un exemple dans les grands désordres qu'entraînent l'excès ou le manque absolu de nourriture, et celui-là est si clair, qu'il nous dispensera d'en rapporter d'autres. Ainsi, lorsque la faculté vitale est détruite (*dissoluta*) par l'abstinence, le pouls est d'abord languissant, petit, prompt et fréquent ; il devient ensuite languissant, petit, lent, rare : à la fin, il est petit, languissant et fréquent, prenant une fausse apparence de vitesse : c'est celui-là qu'on appelle *formicant*, il diffère du *vermiculant*, en ce que dans celui-ci quelque chose se relève encore, et il est moins lent et moins petit. C'est pourquoi, dans les syncopes produites par les fièvres aiguës et mortelles, le pouls n'est pas vermiculant : du reste, ce caractère du pouls accompagne toutes les autres *dissolutions* de la faculté vitale, surtout si elles ne sont pas jointes à des fièvres, ou qu'il y en ait très-peu : c'est encore pourquoi, dans les syncopes cardiaques, le pouls est formicant ; au contraire, il est vermiculant dans les flux de bile et du ventre, dans les flux de sang, dans celui des femmes, et dans toutes les grandes évacuations : à la fin cependant, il devient formicant ; enfin toutes les fois que la fièvre manque, le pouls est en général vermiculant, soit d'une manière très-apparente, soit par son caractère habituel.

*Maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins du Bureau central. Du 10 au, 20 juin inclusivement.*

|                                                 |            |
|-------------------------------------------------|------------|
| FIÈVRES non caractérisées. . . . .              | 8          |
| Fièvres intermittentes de divers types. . . . . | 77         |
| Fièvres bilieuses ou gastriques. . . . .        | 60         |
| Fièvres adynamiques ou putrides. . . . .        | 9          |
| Fièvres catarrhales. . . . .                    | 4          |
| Phlegmasies internes ou externes. . . . .       | 26         |
| Ophthalmies. . . . .                            | 11         |
| Douleurs rhumatismales. . . . .                 | 6          |
| Diarrhées et dyssenteries. . . . .              | 7          |
| Érysipèles. . . . .                             | 0          |
| Phlegmasies des org. de la respiration. . . . . | 27         |
| Phthisies pulmonaires. . . . .                  | 23         |
| Apoplexies et paralysies récentes. . . . .      | 7          |
| Hydropisies et anasarques. . . . .              | 24         |
| Varioles. . . . .                               | 1          |
| Coliques métalliques. . . . .                   | 4          |
| Maladies sporad., chron. ou accidens. . . . .   | 84         |
| Galeux. . . . .                                 | 28         |
| TOTAL GÉNÉRAL. . . . .                          | <u>406</u> |

### CONSTITUTION MÉDICALE.

*Maladies régnantes.*

TEMPS constamment beau, ciel quelquefois orageux, chaleur extrême, surtout les jours qu'elle n'a pas été tempérée par du vent. Elle a été ces jours là, de 28, 29 et 30°. centigrades, répondant à peu près à 21, 22 et 23°. Réaumur. Cette température favorable accélère la floraison et la formation des grains et fait entrevoir un terme prochain aux calamités publiques.

*Ille seges demum votis respondet avari*

*Agricolæ. . . . .*

*Illius immensæ ruperunt horrea messes.*

Jusques aux jours derniers on a remarqué une quantité prodigieuse d'inflammations des yeux qui résistaient à tous les remèdes locaux et s'éternisaient si l'on ne recourait enfin à l'application de sangsues à l'anus.

La chaleur a ramené les fièvres bilieuses et les dérangemens gastriques et intestinaux, les personnes valétudinaires et nerveuses, ont été les premières qui en ont offert des exemples; je n'en ai pas encore vu chez lesquelles l'affection gastrique se soit présentée sous l'aspect inflammatoire qu'elle revêt fort souvent dans le principe. J'ai toujours été obligé, dans ces cas-ci, d'employer des amers, des aromatiques ou des boissons vineuses immédiatement après l'action du vomitif. Il est vrai, je le répète, je n'ai eu de ces affections à traiter depuis le retour du beau temps, que chez des personnes délicates, nerveuses et habituellement valétudinaires.

☉ Premier quartier, le 22.

☾ Pleine lune, le 28.

Depuis le 10 juin jusqu'au 20, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 5 l.  $\frac{6}{12}$ . — Le *minimum* de 27 p. 8 l.  $\frac{2}{12}$ .

Le *maximum* du thermomètre a été de 22 d. 6. — Le *minimum* de 8 d. 8.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 91 d. 0. — Le *minimum* de 86 d. 0.

CHEVALLIER, ingénieur-opticien.

*Emploi de l'hydrochlore ou chlore aqueux (acide muriatique oxygéné), comme préservatif et remède de l'hydrophobie, par M. le professeur BRUGNATELLI. (Journal de physique et de chimie, par Brugnatelli, tom. 9.)*

« L'HYDROPHOBIE, ou plutôt la rage, dont la première n'est qu'un symptôme, est une maladie si affreuse, qu'on saisit avec empressement l'espérance d'y trouver un remède: quelques expériences publiées par M. Brugnatelli peuvent donner des espérances, mais ne sont point encore de nature à porter la conviction dans l'esprit des médecins instruits. Je vais d'abord exposer les faits, je les ferai suivre de quelques réflexions.

« Le 7 juillet 1816, cinq enfans furent mordus par un chien qu'on avait lieu de croire enragé. Le médecin du lieu employa d'abord quelques re-

mèdes ordinairement usités en pareil cas, et ils furent amenés deux jours après à l'hôpital de Milan. Alors seulement on lava leurs plaies avec de l'hydrochlore concentré; elles furent ensuite recouvertes de charpie imbibée de ce liquide, et on en fit prendre à l'intérieur, au moyen de pilules de mie de pain qu'on faisait avaler, après les y avoir laissé séjourner plus ou moins long-temps, suivant l'âge des malades.

» Le même jour, deux autres enfans furent mordus dans un village voisin par le même chien. L'un des deux était fort maltraité, il avait plusieurs morsures au visage; quelques-unes pénétraient dans la bouche. Il fut traité par les scarifications; par des lotions avec l'eau de savon, les frictions mercurielles, et ne fit aucun usage du chlore: il mourut hydrophobe le vingt-septième jour. L'autre, qui n'avait que deux blessures à l'avant-bras, fut traité seulement au bout de quelques jours par ce moyen employé intérieurement et extérieurement. Il avait déjà, dit M. Brugnatelli, quelques signes d'hydrophobie qui se dissipèrent en peu de jours. Il guérit parfaitement, aussi bien que les cinq autres, qui ne présentaient aucun signe de maladie au bout de soixante-quinze jours, quand l'auteur publia cette observation.

» Le 12 août, une petite fille fut mordue en divers endroits par un gros chien: les plaies furent lavées sans délai avec de l'hydrochlore, et recouvertes de charpie qui en était imprégnée. Le 29 du même mois, l'enfant était en très-bon état, cependant, eu égard au grand nombre et à la profondeur des morsures, on jugea convenable de lui faire prendre une fois la semaine six pilules de mie de pain, imbibées d'hydrochlore.

» Un petit garçon de sept ans reçut encore d'un autre chien deux morsures au bras droit. Les plaies furent lavées avec de l'hydrochlore, on fit prendre un bain et on prescrivit des frictions mercurielles avec quelques légers purgatifs et de l'extrait de belladone: il fallut bientôt cesser ce dernier remède qui produisait des effets nuisibles. L'enfant sortit guéri de l'hôpital le 29 septembre.

» Enfin un père et ses deux fils furent mordus par un chat soupçonné d'hydrophobie; tous les

trois guérirent , sans qu'ils eussent employé d'autre remède que l'hydrochlore à l'intérieur et à l'extérieur.

» Pour éviter l'inconvénient des remèdes liquides chez les hydrophobes , M. Brugnatelli a imaginé d'administrer l'hydrochlore dans des boulettes de mie de pain qu'on y fait séjourner : il en administre à un enfant de huit ans une dose de deux gros répétée quatre à cinq fois par jour : on peut augmenter graduellement cette dose, pour les sujets plus avancés en âge : on évite l'odeur désagréable que répandent ces pillules , en les enveloppant dans un pain enchanté.

» Une reconnaissance louable sans doute , mais qui pouvait n'être pas suffisamment éclairée , s'est empressée de consacrer par une inscription le bienfait que l'on pensait avoir reçu de M. Brugnatelli : puisse-t-il être réel et ne jamais se démentir ! Voici cependant cette inscription , un peu longue pour être en style lapidaire :

DEO. OMNIPOTENTI. MAXIMO  
 BONORUM. OMNIUM. LARGITORI  
 OCTO. FAMILIÆ. INSUBRICÆ  
 PRO. SUI  
 EX. HYDROPHOBICO. VENENO  
 SERVATIS. PUEBIS  
 GRATES. SOLEMNES. AGUNT  
 ARTI. MEDICÆ  
 NUPER. INVENTO. ALEXITERIO. AUCTÆ  
 GRATULANTUR  
 ET ALOISIO. BRUGNATELLIO  
 NOVI. AUXILII  
 ABSERTORI. AC. PROPAGATORI. BENEMERENTISS.  
 FAUSTA. QUÆQUE  
 ADPRECANTUR.

---

ANN. CHR. M. D. CCC. XVI.

Je ferai sur ce qu'on vient de lire les remarques suivantes :

Rien n'est plus difficile à faire que des expériences concluantes sur un remède contre la rage, 1°. parce qu'il est souvent impossible de constater si l'animal est enragé ; 2°. que des personnes

mordues par des animaux bien portans ou même par des hommes dont la santé ne s'est dérangée ni avant ni après l'accident , n'ont pas laissé de devenir hydrophobes ( comme j'en ai cité des exemples. ) 3°. Que d'autres personnes , au contraire , très-grièvement blessées par des animaux bien décidément enragés , n'ont cependant éprouvé aucun accident , quoiqu'elles n'aient pris ni précautions ni remèdes. 4°. Que cette dernière particularité dépend de ce que , tantôt les vêtements du blessé ont netoyé les dents avant qu'elles arrivassent à la chair , tantôt la bave venimeuse a été entraînée par le sang ou par quelque frottement , tantôt enfin les personnes ne sont point susceptibles de ce genre d'infection , comme était un chien que j'ai cité. ( N°. XXII , année 1815. )

Si tant de circonstances peuvent empêcher une morsure venimeuse d'avoir aucun effet fâcheux , il en résulte qu'on ne doit rien conclure d'expériences qui ne seraient ni très-nombreuses ni répétées dans toutes sortes de conditions : cependant ce n'est point encore là toutes les difficultés qui se rencontrent dans ce sujet.

L'application du cautère actuel étant un préservatif certain de l'hydrophobie , un homme de l'art serait très-coupable de ne pas l'employer et de recourir à un moyen encore incertain qui expose par conséquent les blessés à une mort horrible. On peut tout au plus le mettre en usage lorsque les blessures sont de nature à ne pouvoir être cautérisées , en raison de l'importance et de la nature des parties intéressées ; et qu'on ne peut pas faire l'amputation. Hors de cela , on doit , sous peine d'un crime envers l'humanité , employer largement le cautère actuel toutes les fois qu'on peut concevoir quelque espérance de succès. Il ne reste en conséquence que la ressource des expériences sur les animaux : mais avec les données que l'on possède déjà , on pourrait conclure avec beaucoup d'assurance , que si le remède était efficace sur eux , il le serait pareillement sur les hommes. Il faut donc engager les physiologistes voués à ce genre de recherches , à tourner leurs regards vers ce point important. Nous croyons , en attendant , qu'on doit suspendre tout jugement définitif , car

aucune des expériences de M. Brugnatelli n'est entièrement satisfaisante. Dans le premier cas, on n'a pas de preuve suffisante que le chien fut enragé. Un des enfans, dit-on, est mort hydrophobe, mais il était très-grièvement blessé, et comme je l'ai dit, en supposant qu'il fût réellement affecté d'hydrophobie, et non d'une violente inflammation de l'arrière-bouche, occasionnée par les blessures situées dans le voisinage, on a vu des personnes mordues par des hommes ou des animaux bien portans, mourir d'hydrophobie.

L'auteur rapporte qu'on lui avait affirmé que le second enfant avait eu déjà des symptômes d'hydrophobie, mais il n'a pu vérifier ce fait, et cet enfant, mordu au bras à travers ses vêtemens, pouvait fort bien ne l'être pas dangereusement.

On n'a point su si les chiens qui avaient mordu les enfans, dont il est fait mention en troisième et quatrième lieu, étaient enragés. Il en est de même du chat qui mordit trois personnes : il me paraît donc que l'on doit encore suspendre son jugement sur ce point important de médecine.

~~~~~

Etablissement d'une quarantaine pour les chiens suspects de rage, à Vienne en Autriche.

Les détails que contient cette lettre viennent fort à propos à la suite de cet article sur un remède réel ou prétendu de la rage : je ne saurais mieux témoigner ma reconnaissance au savant médecin qui me les a adressés, qu'en secondant autant qu'il est en moi ses intentions philanthropiques auxquelles j'associe tous mes vœux.

Vienne, 8 mai 1817.

Monsieur et très-honoré confrère,

« Je réponds avec un vrai plaisir aux questions que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 21 avril, sur l'établissement de quarantaine à laquelle les chiens suspects ou vraiment enragés sont soumis à Vienne, ainsi que vous l'avez vu par ma traduction du mémoire de M. le professeur Baldinger, insérée dans le cahier de mai 1816 de la *Bibliothèque universelle*, publiée à Genève.

Exciter la curiosité et l'intérêt des gouvernemens, des facultés de médecine, des écoles vétérinaires, furent les principaux motifs de mon travail, et feu M. le docteur Odier, l'un des rédacteurs du *Recueil* sus-mentionné, appuya fortement sur l'importance de ce mémoire et sur la nécessité de suivre ailleurs le bon exemple donné à Vienne, dans une note qu'il ajouta à ma traduction.

» Permettez-moi de commencer par rectifier une erreur dans laquelle vous paraissez être à mon égard. Je n'occupe aucune place à l'école vétérinaire, ni dans aucune institution publique d'enseignement. Le mémoire est de M. le docteur Baldinger, l'un des professeurs de l'école vétérinaire, je n'y ai d'autre part que celle d'en avoir fait connaître l'importance en le traduisant.

» Le local destiné à surveiller les chiens suspects n'est autre chose qu'une écurie ou plutôt une cabane, contenant cinq cages à barreaux de fer, qui servent à enfermer dix chiens. La double cage est séparée par une plaque de fer entre les deux chiens. Les cages sont sur la terre, et élevées sur des briques, aux quatre coins, pour donner écoulement aux urines et faciliter la propreté. Lorsqu'un chien y meurt enragé, on en revernit chaque fois les barreaux avec un vernis de poudre de charbon.

» 2°. Cette écurie est dans un coin du jardin de l'école vétérinaire, bâtiment considérable, situé au faubourg de *Landstrasse*, à quelques minutes de ce qu'on appelle proprement *la ville*.

» 3°. On n'y reçoit pas de malades mordus par des chiens suspects ou enragés, parce que cet établissement n'est fait que pour des animaux, et que le traitement médical des personnes mordues appartient aux hôpitaux.

» 4°. Le professeur Baldinger, ou son co-répétiteur, observent les chiens suspects, et un valet leur donne à boire et à manger trois fois par jour, s'ils ne refusent pas les alimens et la boisson, et tient le local propre comme il doit l'être.

» 5°. Cet établissement de quarantaine subsiste depuis douze ans. Ses avantages sont la sûreté publique, l'étude des phénomènes d'une maladie

fort négligée jusqu'à présent, et la vérification de l'état des chiens suspects.

» 6°. Cette administration est trop simple pour avoir des réglemens, et ne forme qu'une branche de l'école vétérinaire.

» 7°. Le protocole des chiens malades est tenu avec beaucoup de soin, et indique le numéro, le jour de la réception, le bureau de police ou le nom du propriétaire qui a amené le chien, la description de l'animal, l'état de sa santé en entrant : s'il se guérit d'une maladie quelconque, il est renvoyé au propriétaire, avec l'injonction de le tenir à la chaîne ou en liberté, suivant les cas ; s'il mord on l'assomme : tant qu'il est suspect, on le tient enfermé et on l'observe ; quand la rage se manifeste, les chiens ne vivent guères au-delà du quatrième jour.

» Il me semble, Monsieur, qu'il serait impardonnable de ne pas imiter partout le système de quarantaine, si simple, si peu coûteux et si tranquillisant, dont Vienne a donné le bon exemple. Des observations multipliées et comparatives jetteraient certainement du jour sur une maladie aussi dangereuse et aussi alarmante.

» J'oubliais de vous dire qu'on se sert d'une espèce de longues tenailles, dont on entoure le col du chien, pour le faire entrer ou sortir de sa cage, et qui mettent le valet à l'abri de tout danger. Il est inutile de décrire cet instrument, qui est adapté à un gros bâton, et dont l'un des demi-cercles, en forme de faucilles non tranchantes, se serre sur le col du chien, au moyen d'une corde qu'on tire.

» Si ces détails vous paraissent intéressans, veuillez les publier dans votre *Gazette de Santé*

Agrérez, Monsieur et très-honoré confrère, l'assurance de ma considération très-distinguée,

JEAN DE CARRO, D.-M.

Note du Rédacteur. — Les usages que l'on suit à Paris s'éloignent peu de ce que rapporte M. le docteur de Carro. Dès qu'un chien est suspect, le commissaire de police du quartier oblige le maître de le tenir renfermé, ou de le conduire à

l'école vétérinaire d'Alfort. Dans cette école, ils sont gardés et observés comme à Vienne. Quant aux chiens errans, on emploie la ressource de la noix vomique, qui en fait périr un grand nombre : mais la preuve qu'il n'y a pas d'ordonnance fixe à ce sujet, c'est que lorsqu'il est arrivé des accidens on avertit qu'on les assommera. Il serait sans doute fort désirable qu'un semblable réglemant fut en tout temps observé avec rigueur, et qu'on fut obligé de conduire à la quarantaine tous les chiens suspects dont le nombre serait beaucoup diminué.

Si j'ose le dire, j'ai plus d'une fois été surpris que la police fit arrêter, et que les tribunaux condamnassent des voleurs de chiens : il me semble, au contraire, que de tels gens mériteraient une récompense, car non-seulement ils diminueraient le nombre des chiens errans et dangereux, mais ils obligeraient les personnes qui mettent quelque prix à ceux qu'elles possèdent, à les tenir à l'attache, ou du moins à les surveiller assez pour qu'ils ne pussent jamais nuire.

J'ai fait connaître dans une suite d'articles imprimés dans la *Gazette*, année 1815, les mesures qui donneraient le plus d'espoir d'arriver à un remède spécifique, ou autre, contre la rage communiquée. J'ai fait voir que parmi ces mesures la formation d'un hospice spécial serait probablement la plus efficace. (N°. 23, année 1815.)

~~~~~  
*Serpent trouvé dans un bloc de charbon de terre.*

(Philosoph. Magas.)

Dans le n°. de décembre 1816 du *Philosophical Magazine*, on a donné la relation de deux lézards trouvés dans un lit de craie, à 60 pieds au-dessous de la surface de la terre. Le *Philosophical Magazine* du mois de mars 1817 donne celle d'une autre découverte du même genre.

Deux ouvriers, il y a peu d'années, travaillaient dans une mine de charbon de terre située à Lipton, dans le comté de Strafford. En perçant un lit de houille épais d'environ 4 pieds, et situé à 50 pieds de profondeur, ils découvrirent un reptile

vivant : c'était une espèce de serpent ou de couleuvre. Il était roulé sur lui-même au fond d'une petite cavité, creusée dans un bloc de houille qui pouvait peser 20 tonnes. Au moment qu'il fut découvert, le reptile se remua d'une manière sensible, après quoi il sortit du trou en rampant; mais il ne vécut pas plus de 10 minutes en plein air; sa mort fut naturelle et sans que l'animal eût été blessé. Tandis qu'on perçait et qu'on brisait le bloc de houille, dont l'épaisseur et la solidité avaient dû le garantir auparavant de tout accès de l'air, le trou assez peu considérable qui avait servi de retraite au reptile, fut entrouvert et partagé en deux par un coin de fer. Il y avait beaucoup d'humidité au fond, mais point d'eau liquide. Le reptile avait environ 9 pouces de long; il était d'une couleur cendrée, tirant sur le noir, et marquetée.

Tous ces détails sont certifiés et affirmés sous serment par les deux ouvriers, en présence d'un magistrat.

Il est vrai que le témoignage oculaire de deux naturalistes nous paraîtrait beaucoup plus concluant.

*Réflexions sur les avantages que présenterait la macération substituée à la décoction et à l'infusion dans la préparation des boissons médicamenteuses.*

L'EAU qui sert de véhicule aux boissons ordinaires qu'on prescrit aux malades, est un liquide qui, pour être salubre, doit tenir une certaine quantité d'air en dissolution, et cependant toutes les tisanes que prescrivent les médecins sont faites ou par infusion ou par décoction, c'est-à-dire, de manière à dégager par l'ébullition la majeure partie de l'air qui s'y trouvait, de sorte que pour charger le véhicule de la propriété des substances médicamenteuses, on est toujours forcé de le dénaturer lui-même. Ne voyons-nous pas, en effet, tous les jours, l'eau chaude, sans le secours d'aucun vomitif, suffire pour faire vomir efficacement? Or, il ne faut pas une grande pénétration

pour voir que cela ne tient qu'à ce que le liquide s'altère par l'ébullition.

Je crois cet inconvénient assez grave pour mériter l'attention des chimistes, et je proposerai, en attendant, d'y obvier, en faisant les tisanes par macération.

La macération plus ou moins prolongée, suivant la nature des substances qu'on y soumet, produit à peu près sur elles les mêmes résultats que l'ébullition, à la différence que par cette dernière, l'eau se charge, non-seulement de leur matière gommeuse et extractive, mais encore d'une portion de leur partie fibreuse, de sorte que ce résultat ne démontre jusques là qu'une macération exagérée; mais il se joint à cela un inconvénient majeur, c'est celui du dégagement de la partie aromatique et de l'huile essentielle (qui peut-être ne sont qu'une même chose), dans lesquelles résident les principales vertus des plantes. Par la macération, on n'a point à craindre ce résultat, et l'on est certain de charger l'eau de toute la matière qu'elle peut dissoudre sans aucun dégagement.

Je crois donc que toutes les fois qu'on se propose de faire passer dans un liquide les propriétés médicamenteuses d'une substance végétale quelconque, la macération remplacerait efficacement la décoction ou l'infusion, en prolongeant plus ou moins la première, selon qu'elle devrait remplacer l'une ou l'autre des dernières: mais lorsqu'il s'agirait d'une préparation dans laquelle devraient entrer à la fois des substances ligneuses, corticales et herbacées, chacune d'elles étant soluble à des degrés différens, on mettrait d'abord en macération les substances dures et ligneuses, telles que les racines, les bois, les écorces, ensuite les plantes herbacées sèches, puis les vertes, et enfin les fleurs.

Si l'on mettait toutes ces substances en macération dans le même instant, le dissolvant se chargerait d'abord des matières les plus solubles, et en étant saturé il n'aurait plus d'action sur les substances plus difficiles à être attaquées; il faudrait donc avoir soin de diviser, comme on le fait pour toutes les préparations officinales, les subs-

ances les plus compactes pour leur faire présenter plus de surface, et que le liquide agit sur toutes leurs molécules.

HÉBERT, pharmacien à Paris.

*Note du Rédacteur.* — Les réflexions de M. Hébert sont très-justes : elles annoncent un homme instruit, et qui sait méditer avec fruit sur ses travaux habituels. Il est certain que l'eau privée d'air par l'ébullition ou la distillation, est en général lourde et moins facile à digérer que celle qui en contient, cependant il est des préparations telles que la limonade, qui passent mieux cuites que crues : d'ailleurs nous sommes loin de croire, comme semble le faire M. Hébert, que ce soit parce qu'elle est altérée, que l'eau chaude fait vomir. D'abord l'eau chaude ne fait pas vomir, mais l'eau tiède, ce qui est bien différent ; ensuite nous pensons qu'elle agit ainsi sur l'estomac, en vertu de la température à laquelle elle se trouve, et non par ses qualités propres.

Quant à la pensée de substituer la macération à la décoction et à l'infusion dans la préparation des tisanes, il résulterait peut-être quelque chose de mieux de ce que l'eau contiendrait plus d'air, mais il y a lieu de craindre que ce mieux ne fût l'ennemi du bien. Voici quelques inconvéniens qui nous frappent d'abord :

1°. Il est beaucoup de maladies dans lesquelles il convient que les boissons soient chaudes.

2°. La plus grande partie des principes les plus actifs des végétaux ne se dissolvent qu'à la chaleur de l'eau bouillante, et ils se dissolvent tous alors en de bien plus fortes proportions qu'ils ne feraient sans cela.

3°. Il faudrait en général une quantité immense de substance médicamenteuse, pour que l'eau ou les autres liqueurs froides pussent en retirer une assez grande quantité de principes véritablement actifs.

4°. Enfin, pour préparer les boissons par macération, il faudrait un temps qu'on n'a presque jamais dans les maladies aiguës. Peut-être la pression, comme celle que fait éprouver aux substances en macération le *filtre-pressé* de M. Réal

que nous avons fait connaître, (n°. xi, 1816) pourrait-il faciliter ces préparations : mais le filtre-pressé ne prive-t-il point l'eau de son air ? et puis on ne peut avoir dans chaque maison un semblable appareil, or les tisanes doivent être préparées chez le malade lui-même.

Quoi qu'il en soit, ces réflexions nous semblent judicieuses, et plus d'un praticien en profitera sans doute dans quelques cas particuliers.

#### BIBLIOGRAPHIE.

MÉMOIRE SUR L'ANGINE DE POITRINE qui a remporté le prix au concours ouvert par la Société de Médecine de Paris en 1813 ; par L. S. JURINE, correspondant de l'Institut national, ex-chirurgien en chef de l'hôpital général de Genève, professeur d'anatomie, chirurgie et accouchemens, etc., etc., etc. 1 vol. in-8°. chez Paschoud, rue Mazarine, à Paris : et à Genève. Prix : 5 fr., et 6 fr. 25 par la poste.

J'ai rendu compte de bien des ouvrages qui ne valaient pas celui-ci depuis qu'il est publié, et pour ne pas aggraver des torts involontaires, je ne renverrai point à un autre jour ce que je dois en dire.

« L'angine de poitrine est une constriction douloureuse et angoissante qui se fait sentir en travers de la poitrine, qui vient en marchant, se dissipe promptement par le repos, et qui n'est accompagnée ni de palpitations, ni d'irrégularité dans les pulsations du pouls, ni d'oppression ; mais seulement d'un peu de gêne dans la respiration. »

Cette maladie, dit M. Jurine, ne peut être attribuée qu'à une affection nerveuse du poumon ; elle est d'autant plus fâcheuse qu'elle a duré plus long-temps, et que les accès en sont forts et plus fréquens.

Le traitement proposé par ce praticien est d'accord avec la théorie qu'il adopte : c'est principalement du quinquina, de la racine de valériane et des antispasmodiques, et l'inspiration d'un air plus oxigéné. L'auteur conseille à ce sujet de mettre, dans une large vessie, moitié de gaz oxigène, et de l'emplir d'air atmosphérique.

La plus grande partie de ce livre est remplie par des observations d'angines de poitrine, tirées soit des écrits les plus estimés, soit de la pratique de l'auteur lui-même. On y trouve des motifs de partager toutes ses opinions sur la nature et le traitement de la maladie, et l'on applaudit au jugement de la Société de Médecine qui lui décerna le prix du concours qu'elle avait proposé.

Cet ouvrage, en un mot, est une excellente monographie d'une maladie peu connue, bien qu'elle soit très-fréquente, et contre laquelle les médecins obtiendront de plus fréquens succès, en suivant les avis de M. Jurine.

A la suite de son mémoire, M. Jurine a donné une analyse critique des relations publiées par les voyageurs qui se sont élevés à de plus grandes hauteurs : MM. Gay-Lussac, de Humboldt, de Saussure, de Luc, Meyer. Après avoir discuté les différentes causes auxquelles on doit attribuer l'altération de la circulation et de la respiration, il tire les conclusions suivantes :

1°. Dans les limites de hauteurs qu'il est au pouvoir de l'homme d'atteindre, il existe une série de symptômes au nombre desquels on peut compter surtout l'accélération de la respiration, et de la circulation qui sont dus à la rareté de l'air.

2°. Les symptômes en question surviennent tout à coup à différentes hauteurs absolues, suivant les tempéramens et les constitutions individuelles.

CONSEILS AUX FEMMES DE QUARANTE-CINQ A CINQUANTE ANS, ou conduite à tenir lors de la cessation des règles, par le célèbre praticien de Londres, le docteur FOTHERGILL, traduits par le docteur PETIT-RADEL, professeur à la

Faculté de Médecine de Paris; troisième édition, chez Méquignon-Marvis, rue de l'École de Médecine. — Brochure in-12; prix : 1 f. 25 et 1 fr. 50 par la poste.

L'époque de la cessation des règles est pour les femmes un temps de douleurs et de dangers; et ce n'est pas sans raison qu'on l'a nommée *temps critique*. Le plus souvent néanmoins des soins bien entendus, quelques remèdes convenablement choisis, suffisent pour prévenir ou pour dissiper les accidens qui paraissent devoir être funestes, et pour assurer ensuite aux femmes une nouvelle vie plus assurée et moins souvent troublée par des maladies que celle qu'elles ont menée jusque-là; trop juste compensation des pertes qu'elles ont faites dans ce passage périlleux. Le praticien habile qui veut leur rendre profitables les fruits de sa longue expérience, leur apprend d'abord que ce n'est point à la qualité du sang des règles que sont dus les accidens produits par les suppressions; il leur montre ensuite le danger des médications trop actives, et surtout de l'usage des purgatifs âcres tels que l'aloès. Si ces conseils ne sont pas toujours de nature à être compris par les femmes qui pourraient y jeter les yeux, du moins ils leur inspireront la crainte salutaire des commères et des charlatans plus dangereux alors que jamais, et leur feront sentir la nécessité de se confier aux avis d'un médecin digne de ce beau nom.

#### AVIS AUX SOUSCRIPTEURS.

Les personnes dont l'abonnement finit au mois de juillet, sont priées de le renouveler, pour ne pas éprouver d'interruption.

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n°. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. DE MONTGREG, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S. Guillaume, n°. 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.



# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

### HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IV<sup>e</sup>. ÉPOQUE. — I<sup>re</sup>. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. (Du pouls. — Suite.)

*Nunc, speciatim, causas præter naturam explicabimus.*

(GAL. de Pulsib. ad Tyron. libel. c. II.)

Le pouls de la colère est grand, véhément, rapide, fréquent.

De la joie, grand, rare, tardif et aussi véhément.

De la tristesse, petit, languissant, lent et rare.

De la crainte extrême et récente, rapide, vibrant, désordonné, inégal.

De la crainte prolongée, semblable à celui de la tristesse.

Toutes ces causes, si elles agissent très-long-temps, ou avec beaucoup de force, rendent le pouls comme celui de l'épuisement de la faculté vitale; car elles épuisent la faculté, à l'instant si elles sont violentes, ou à la longue si elles sont prolongées.

(Devant tomber, en quittant Galien, dans les ténèbres du moyen âge, on me pardonnera, j'espère, de m'arrêter aussi longuement à la doctrine de cet homme célèbre. En laissant un pays fécond et varié, pour s'enfoncer dans des déserts arides, il est naturel de tourner encore long-temps ses regards en arrière. D'ailleurs, des commentaires sur la doctrine de Galien formant presque toute la science de ces temps, le lecteur sera mieux en état de reconnaître les modifications qu'on aura fait subir à chaque point de cette doctrine.)

(Le tableau des malades admis dans les hôpitaux ne nous est pas encore arrivé; nous le donnerons au N<sup>o</sup>. prochain.)

### CONSTITUTION MÉDICALE.

#### Maladies régnantes.

La chaleur se soutient. Elle est assez régulièrement de 26, 27, 28 et 29<sup>o</sup>. du thermomètre centigrade, équivalant environ à 20, 21, 22 et 23<sup>o</sup>. de la division de Réaumur. Quelques orages suivis d'averses énormes ont refroidi l'atmosphère de quelques degrés; mais le baromètre continue à promettre du beau temps: tout fait espérer une prochaine et abondante moisson.

.. Io! menses! et bona vina date!

Un beau soleil, comme il semble que nous n'en avons pas vu depuis plusieurs années, jaunit les épis qui couvrent nos campagnes; la blonde Cérès, armée d'une faucille, parcourt déjà nos provinces méridionales, et s'avance au milieu de joyeux moissonneurs. La pâle famine et le funeste désordre sur lequel on n'a que des larmes à répandre, s'évanouissent à leur aspect.

*Flava Ceres! tibi sit nostro de rure corona  
Spicea, quæ templi pendeat ante fores.*

Je parlais, dans mon dernier numéro, d'ophtalmies qui ont résisté à tout autre moyen qu'à l'application de sangsues à l'anus. J'ai vu depuis ce temps-là plusieurs personnes chez lesquelles le besoin d'une fluxion sanguine n'ayant point été satisfait, des maladies plus ou moins graves se sont manifestées.

Je dis d'une fluxion et non d'une évacuation sanguine, parce que l'écoulement de sang ne me paraît ici qu'une chose secondaire. Il est bien évident, par exemple, que ce n'est pas un sang surabondant qui se porte aux yeux, où à peine dix gouttes pourraient se ramasser sans en causer la perte; mais les yeux deviennent alors le centre de mouvemens fluxionnaires, d'une vitalité excessive, en vertu de laquelle le sang y est attiré plus que de coutume; il s'établit en un mot dans les parties ainsi affectées, une sorte de nouvel organe où s'épuise un excès de vie. Les causes qui renouvellent ce besoin de mouvemens fluxionnaires, les signes auxquels on peut reconnaître ce besoin, et les moyens enfin de l'épuiser seraient le sujet d'un ouvrage aussi curieux qu'important pour la pratique médicale; car il ne faut pas croire que ces vues restent sans application; les médecins habiles (*pauci quos æquus amavit Jupiter*) en tirent le plus grand parti pour prévenir ou dissiper des maladies très-fâcheuses. La théorie de l'emploi médical des irritations de la peau ou des intestins, des vésicatoires, cautères, moxas, de l'acuponcture, etc., n'a pas d'autres fondemens.

Les affections bilieuses et gastriques sont encore très-communes; ce qui dépend, surtout chez les personnes du peuple, de la mauvaise nourriture. Si on insiste trop sur les purgatifs, ou qu'on n'arrête pas les dévoiemens séreux, qui surviennent souvent, la bouche se dessèche, la langue et les dents se couvrent d'une croûte noire, et l'on voit se développer tous les symptômes des fièvres putrides ou adynamiques. Les malades se sont fort bien trouvés de l'usage des boissons amères, immédiatement après les purgatifs, quand toutefois il n'y avait pas d'irritation trop marquée.

☉ Dernier quartier, le 6.

Depuis le 20 juin jusqu'au 30, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 2. l.  $\frac{5}{12}$  — Le *minimum* de 27 p. 9 l.  $\frac{11}{12}$ .

Le *maximum* du thermomètre a été de 23 d. 5. — Le *minimum* de 14 d. 1.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 94 d. 0. — Le *minimum* de 82 d. 5.

CHEVALLIEB, ingénieur-opticien.

.....  
AU RÉDACTEUR DE LA GAZETTE DE SANTÉ.

Baurepaire, département de l'Isère, 17 mai 1817.

MONSIEUR,

J'AI l'honneur de vous adresser une note sur les maladies qui ont régné dans le canton de Baurepaire, pendant le mois dernier; je crois qu'elle pourra trouver place dans le rapport que vous donnez sur les maladies régnantes, au commencement de chacune de vos feuilles.

Au printemps de cette année, le vent du nord-est a régné constamment dans la vallée de Baurepaire; l'air était sec et froid, malgré la présence du soleil; les douleurs rhumatismales ont été exaspérées et opiniâtres; les paroxysmes d'asthme plus violens; les péripneumonies bilieuses ont été prédominantes par leur nombre et leur gravité; toutes étaient accompagnées de symptômes adynamiques plus ou moins prononcés, et souvent de pétéchies, chez le paysan exposé cette année à tant de privations, surtout à celle du vin (1). J'ai vu une éruption pourprée vésiculaire qui a duré jusqu'à l'entier rétablissement du malade. J'ai presque toujours été forcé d'employer la décoction de quinquina, animée d'un peu de vin, pour combattre l'adynamie; ce qui n'a nullement contrarié l'expectoration. Une seule fois, j'ai eu occasion d'appliquer des sangsues à un sujet jeune et pléthorique. La crise avait lieu le septième jour par une sueur abondante de plusieurs heures, qui se renouvelait tous les jours jusqu'au quatorzième; elle était annoncée le cinquième jour par une sueur grasse, fétide, qui ne soulageait pas. Pendant la convalescence, c'est-à-dire après le quatorzième jour, les sueurs reparaissaient encore, mais moins copieuses, dès que les malades se mettaient au lit, et étaient suivies d'éruption de petits boutons très-prurigineux. Ces sueurs étaient plus fortes à la tête, chez ceux qui avaient éprouvé du délire ou un état comateux. Un peu

(1) Depuis six mois, je n'ai pas rencontré une seule maladie qui ne fût compliquée par la présence des vers, chez les individus privés de vin.

de toux et l'émission de crachats rouillés avait lieu jusqu'au vingt-unième jour. Les convalescences ont été longues et pénibles. Aucune des maladies de cette espèce que j'ai eu à traiter, n'a eu de suite fâcheuse, malgré l'appareil de plusieurs symptômes alarmans. Le traitement que j'ai employé consistait, dans un vomitif au début, l'application plus ou moins réitérée de vésicatoires et de sinapismes, une boisson laxative avec le tamarin, la décoction de pommes, le miel et le sel d'epsom, des looks avec le kermès ou l'oxymel scillitique, et souvent la décoction de quinquina, animée par un peu de vin vieux.

Dès le 1<sup>er</sup> mai le vent tourna au sud-est, puis au sud-ouest; il y a eu des pluies, des chaleurs assez vives, la maladie a cessé.

J'ai l'honneur d'être, etc.

A. FRANÇOIS, *docteur en médecine,*  
*ancien médecin des armées, chevalier de*  
*la Légion-d'Honneur.*

Observation sur un étranglement de l'intestin grêle, terminé par la gangrène et la mort; par M. BOUGON, chirurgien de S. A. R. Monsieur. (Société de la Faculté de médecine.)

Les annales de la médecine ne présentent pas d'exemple d'accident pareil à celui-ci : non qu'il ne puisse se rencontrer assez fréquemment, mais c'est que les symptômes qu'il occasionne sont communs à presque toutes les maladies du bas-ventre, et que des recherches soigneuses faites après la mort peuvent seules en faire connaître la cause : or il y a peu de temps qu'on a généralement compris l'importance des recherches cadavériques; et d'ailleurs les médecins n'ont pas toujours la possibilité de les faire.

« Le 13 décembre 1816, le nommé Augustin-Hippolyte Mallet, palfrenier, âgé de dix-neuf ans, ayant toujours joui d'une assez bonne santé, obligé de monter toute la journée derrière un cabriolet, ressentit une légère colique, qui s'aggrava dans la soirée; les douleurs augmentèrent un peu

pendant la nuit, la matinée du 14; et à quatre heures et demie de l'après-midi, M. Regnault, médecin consultant du roi, fut appelé auprès du malade.

» Alors, colique, pas très-violente, abdomen peu douloureux au toucher, pouls très-accélééré, plein, régulier, fièvre aiguë, face et œil animés.

» Des fomentations émollientes sur le ventre, une infusion de tilleul pour boisson, des lavemens avec la décoction de graine de lin et l'huile furent prescrits, mais employés sans aucun soulagement; et bientôt après des envies de vomir se manifestèrent, des vomissemens érugineux eurent lieu, et la nuit fut très-mauvaise.

» Le 15, à onze heures du matin, ayant visité le malade en l'absence de M. Regnault, nous trouvâmes la face hypocritique, le pouls concentré, irrégulier, intermittent, le ventre météorisé, très-douloureux à l'ombilic, et les extrémités froides et livides; enfin, quelques instans après, le malade expira en vomissant avec abondance une sérosité verdâtre très-foncée, d'une odeur extrêmement fétide, et cet écoulement continua même encore quelque temps après la mort.

» Le 16, à dix heures du matin, nous procédâmes, avec notre confrère M. Le Blanc, médecin du premier arrondissement, et en présence de M. le docteur Regnault, à l'ouverture du cadavre, qui ne nous offrit d'altérations appréciables que dans la cavité abdominale; elles étaient les suivantes :

1°. Météorisme considérable de cette cavité, qui était distendue par des gaz très-infects; 2°. épanchement de plusieurs pintes de sérosité noirâtre, très-fétide, dans la cavité péritonéale; 3°. plusieurs points gangréneux à différentes parties du péritoine, et principalement à l'épiploon gastro-colique; 4°. la presque totalité des intestins grêles enflammée et en partie gangrénée; 5°. ce dernier genre d'altération plus prononcé encore aux anses de l'iléon et à l'espèce d'appendice digital compris dans l'étranglement extraordinaire qui forme la pièce que nous avons déta-

chée avec soin, et que nous avons cru devoir soumettre à l'examen de la Faculté. Les parties profondément altérées étaient logées dans le côté droit de l'hypogastre, en avant et en arrière du psoas; 6°. le cœcum, l'appendice cœcal, le colon et le rectum participaient très-peu à l'inflammation des autres parties du tube intestinal, et la membrane interne de l'estomac en était complètement exempte.

*Description de la pièce d'anatomie pathologique relative à l'observation précédente; par MM. A. BÉCLARD, chef des travaux anatomiques, et JULES CLOQUET, prosecteur.*

Nous avons eu d'abord assez de peine à reconnaître la disposition des parties intéressées dans cet étranglement, vu le degré de constriction du nœud qui le formait, et le gonflement de l'intestin. Cependant nous sommes parvenus à desserrer ce nœud, et nous avons trouvé : que l'intestin iléon donnait naissance à un appendice pédiculé long de six pouces, très-mobile, et qui causait l'étranglement en faisant un nœud autour d'une anse du même intestin. A l'endroit où l'appendice se détachait de l'intestin, le calibre de celui-ci était un peu rétréci. L'anse d'intestin étranglée par cet appendice avait un pied et demi de long. Cet appendice s'était porté derrière l'intestin; et ensuite réfléchi sur lui-même, il était venu se croiser, en passant sous lui-même, et près de la naissance de l'intestin. De cette manière, il formait un véritable nœud qui embrassait l'anse intestinale et son mésentère. Des deux bouts de l'intestin, situés au-dessus du nœud de l'appendice, l'un, supérieur, était rouge, enflammé et très-dilaté; l'autre, inférieur, était pâle, rétréci, et n'offrait aucune trace d'inflammation. L'intestin étranglé était rouge, très-dilaté, et rempli par une pinte environ d'un sang noir, fétide, très-fluide. L'appendice était plein d'un semblable liquide, mais qui ne pouvait refluer dans l'intestin, même par une forte pression, parce que le nœud qu'il formait s'opposait à ce passage. Les membranes de l'intestin étaient rouges et

comme infiltrées de sang. Le nœud de l'appendice devait être récent, car il n'avait fait aucune empreinte sur l'intestin, qui reprit son calibre dès que nous eûmes défait cette espèce de ligature accidentelle.

*Recherches chimiques et physiologiques sur l'ipécacuanha; par MM. Magendie et Pelletier.*

M. Pelletier a lu à l'Académie des Sciences le travail dont nous allons rendre compte, le 25 février dernier. Il a soumis à ses recherches les trois espèces d'ipécacuanha les plus communes, ce sont, 1°. l'ipécacuanha brun (*psychotria emetica*); 2°. le gris (*calicocca ipécacuanha*); et 3°. le blanc (*viola emetica*).

La poudre de ces trois espèces, soumise successivement à l'action de l'éther sulfurique froid et chaud, de l'alcool rectifié, enfin de l'eau distillée, a fourni en diverses proportions plusieurs principes, dont le plus remarquable est une matière qui, lorsqu'elle est desséchée, se présente sous forme d'écailles transparentes, de couleur brune rougeâtre. Elle a un peu l'odeur de caramel, la saveur amère un peu âcre, nullement nauséabonde : l'eau bouillante ne l'altère pas du tout. La manière la plus simple de l'obtenir, est de traiter l'ipécacuanha en poudre par l'éther à 60 degrés, afin d'enlever une matière grasse odorante qui s'y trouve mêlée. Lorsque l'ipécacuanha ne cède plus rien à l'éther, on l'épuise par l'alcool; les teintures alcooliques doivent être évaporées au bain-marie, et la matière redissoute dans de l'eau froide; elle abandonne alors la cire et un peu de matière grasse qu'elle contenait : mise en macération sur du carbonate de baryte, elle perd son acide gallique; reprise par l'alcool, et évaporée à siccité, elle est à l'état de pureté.

Cette matière, que M. Pelletier a retrouvée dans des plantes vomitives de familles différentes, lui paraît devoir être placée parmi les principes immédiats des végétaux, sous le nom d'émétine.

qui indique sa propriété la plus remarquable, et rappelle la plante où d'abord il l'a trouvée.

L'émétine possède effectivement à un très-haut degré la propriété d'exciter le vomissement, et peut mériter en plus d'un cas la préférence sur l'ipécacuanha en substance, n'ayant ni odeur, ni saveur nauséabonde, et se trouvant parfaitement soluble dans l'eau. A la dose de deux à quatre grains pris en deux ou trois fois, elle peut en effet tenir lieu de vomitif; mais il n'est pas indifférent de la donner à plus forte dose, comme on pensait que cela fut pour l'ipécacuanha en substance: dix grains donnés à des chiens les ont fait périr, en leur causant d'abord des vomissemens prolongés, des déjections alvines, et enfin un assoupissement mortel. On trouvait après la mort, une inflammation du poumon et de la membrane muqueuse du canal intestinal. Au demeurant, on arrête brusquement les effets de cette substance, en faisant avaler une dissolution aqueuse de noix de galle, qui se combine aussitôt avec elle. Les auteurs de ce mémoire pensent qu'on peut préparer avec l'émétine des pastilles qui remplaceraient avantageusement l'ipécacuanha. Voici leurs conclusions :

« 1<sup>o</sup>. Il existe dans les trois variétés d'ipécacuanha les plus usitées une substance particulière que nous avons nommée *émétine*, à laquelle ces racines doivent leurs propriétés médicales ;

» 2<sup>o</sup>. Cette matière est vomitive et purgative, elle a une action spéciale sur le poumon et la membrane muqueuse du canal intestinal ; de plus, elle a une propriété narcotique marquée ;

» 3<sup>o</sup>. L'émétine peut remplacer l'ipécacuanha dans toutes les circonstances où l'on emploie ce médicament avec d'autant plus de raison, que cette substance, à dose déterminée, a des propriétés constantes, ce qu'on ne rencontre pas dans les divers ipécacuanha du commerce : son peu de saveur et d'odeur lui donnent encore un avantage marqué comme médicament. »

Cent parties de poudre corticale des trois espèces d'ipécacuanha ont donné les produits suivans :

*Psychotria emetica*, ou ipécacuanha brun.

|                                  |             |
|----------------------------------|-------------|
| Matière grasse huileuse. . . . . | 2           |
| Matière vomitive. . . . .        | 16          |
| Cire végétale. . . . .           | 6           |
| Gomme. . . . .                   | 10          |
| Amidon. . . . .                  | 42          |
| Ligneux. . . . .                 | 20          |
| Acide gallique. . . . .          | des traces. |
| Perte. . . . .                   | 4           |
|                                  | <hr/>       |
|                                  | 100         |

*Calicocca ipecac.* Ipécacuanha gris.

|                         |       |
|-------------------------|-------|
| Émétine. . . . .        | 14    |
| Matière grasse. . . . . | 2     |
| Gomme. . . . .          | 16    |
| Amidon. . . . .         | 18    |
| Ligneux. . . . .        | 48    |
| Perte. . . . .          | 2     |
|                         | <hr/> |
|                         | 100   |

*Viola emetica.* Ipécacuanha blanc.

|                                 |       |
|---------------------------------|-------|
| Émétine. . . . .                | 5     |
| Gomme. . . . .                  | 35    |
| Matière végeto-animale. . . . . | 1     |
| Ligneux. . . . .                | 57    |
| Perte. . . . .                  | 3     |
|                                 | <hr/> |
|                                 | 100   |

La partie ligneuse de l'ipécacuanha brun a donné :

|                                             |             |
|---------------------------------------------|-------------|
| Matière vomitive. . . . .                   | 1,15        |
| Matière extractive ou non vomitive. . . . . | 2,45        |
| Gomme. . . . .                              | 5           |
| Amidon. . . . .                             | 20          |
| Ligneux. . . . .                            | 66,60       |
| Acide gallique et matière grasse. . . . .   | des traces. |
| Perte. . . . .                              | 4,80        |
|                                             | <hr/>       |
|                                             | 100         |

Il résulte de ces analyses que l'ipécacuanha brun contient le plus d'émétine, c'est aussi le plus actif; que la partie ligneuse de l'ipécacuanha

en contient si peu, qu'on a raison de la rejeter dans les préparations qu'on fait de ce médicament.

M. Pelletier, comme on voit, soutient avec honneur la réputation que son père avait acquise dans la chimie expérimentale, et semble fait pour l'accroître encore. Les amis des sciences ne peuvent manquer de prendre un vif intérêt aux travaux de ce jeune chimiste.

~~~~~  
Description du nouvel hygromètre de WILSON, tirée d'une lettre du professeur SCHWEIGGER au professeur DOBEREINER. (Biblioth. univers., avril 1817.)

Londres, 12 septembre 1816.

On a adapté la vessie d'une souris à un tube de thermomètre d'un calibre moyen; on ne l'attache pas tout-à-fait serrée, en sorte que l'air peut encore se faire jour d'un côté. On ajuste au haut du tube un entonnoir de papier, ou bien on en soufifle un de verre, comme pour les thermomètres ordinaires. Le mercure versé dans l'entonnoir coule dans le tuyau et remplit la vessie, pendant que l'air se dégage de côté par la sortie ménagée, comme on vient de le dire; on ne ferme celle-ci que lorsque tout est plein. Cet hygromètre est si sensible, que seulement à l'approche de la main, quoique sèche en apparence le mercure descend considérablement, aussitôt que la vessie se trouve dans la sphère de la vapeur. Le mécanicien de Londres, M. Jones, dans Charing-cross, a déjà construit un nombre considérable de ces hygromètres, dont Wilson lui a donné l'idée à Dublin.

Mais où prend-on tant de vessies de souris? demandai-je à M. Wilson, dont j'ai fait la connaissance chez le docteur Thomson? Il me répondit qu'elles étaient fournies par les preneurs de rats, qui attrapent ces animaux par centaines. Dans le fait, il existe en Angleterre une classe d'individus qui ne vivent que de cette industrie, et qui parcourent la campagne pour l'exercer. Ils sont si sûrs de leur fait que, le jour même de leur arrivée dans une maison, est celui de la destruction pour tous les habitans des trous de souris; ils en sortent pour entrer, comme forcés

par un charme, dans les souricières. Le gouvernement, à ce que me disait Wilson, a donné à un preneur de souris, particulièrement habile, une forte somme, pour qu'il enseignât le secret au moyen duquel il attire ces animaux si promptement et en si grand nombre dans ses pièges. On a appris qu'il s'enduisait la main d'huile d'anis ou de cumin, et qu'il en frotte quelques brins de paille, qu'il introduit dans sa souricière. Cette huile volatile a, dit-on, un effet si attrayant et en même temps si étourdissant sur ces animaux, qu'ils sortent en grand nombre de leurs cachettes, même de jour, et qu'ils se logent sous la paille imprégnée de l'odeur de cette huile: lorsqu'ils y sont réunis en grand nombre, le preneur de rats, caché, fait alors tomber la porte de sa souricière, et les prend tous ensemble. Il en forme ensuite une chaîne ou cordon dont il se décore; et une seule de ces décorations peut suffire à beaucoup de ces hygromètres, qui se recommandent, non-seulement par leur sensibilité extrême, mais aussi parce que, d'après l'assertion de Wilson, ils forment des instrumens comparables, avantage jusqu'à présent refusé à toutes les espèces d'hygromètres (1). M. Wilson détermine le point d'humidité extrême en plongeant l'instrument dans de l'eau d'une certaine température, et celui de la sécheresse extrême, en suspendant l'hygromètre dans un vase fermé au-dessus de l'acide sulfurique concentré. On divise l'intervalle en un nombre arbitraire de parties égales.

~~~~~  
 BIBLIOGRAPHIE.

NOUVELLES RECHERCHES SUR LES MALADIES DE L'ESPRIT, précédées de considérations sur les difficultés de l'art de guérir; par ANDRÉ MATTHEY,

(1) Il paraît que l'auteur n'a pas eu connaissance de l'hygromètre à cheveu de De Saussure, ou qu'il n'en a employé que de mal construits, car une bien longue expérience nous a appris que cet instrument joint à ses autres qualités, et en particulier à une sensibilité fort précieuse dans des expériences délicates, la propriété d'être comparable, sinon avec toute la rigueur qu'on exige d'un thermomètre, du moins dans des limites d'incertitude peu distantes. ( R. )

de Genève, D.-M.-P., médecin du bureau de bienfaisance; médecin suppléant de l'hospice civil, secrétaire de la Société de médecine de Genève, etc. Un vol. in-8°. A Paris, chez Paschoud, libraire, rue Mazarine, n°. 22, et à Genève. Prix, 5 fr. 50 c., et 6 fr. 50 c. franc de port.

Le corps des médecins de la ville de Genève a toujours su mériter une grande estime dans toute l'Europe. M. le docteur Matthey soutient dignement la gloire de ses prédécesseurs et la concurrence de ses savans rivaux. Sorti de l'école moderne de Paris, il a dû montrer à ceux-ci le caractère de la médecine qu'on y enseigne, et les aura sans doute fait revenir de préventions dont j'ai plus d'une fois trouvé des preuves dans leurs écrits. Ce sont en effet les principes sur lesquels l'enseignement est basé à Paris, que M. Matthey développe dans les considérations par lesquelles il commence son ouvrage : son but est de démontrer la nature des difficultés qui arrêtent les progrès de l'art médical ; mais il ne les montre point à la manière de ceux qui osent pratiquer la médecine sans y croire, et qui ont assez d'impudence pour en convenir ; il fait voir qu'elles dépendent d'une part de la nature complexe et du grand nombre des objets dont il faudrait avoir connaissance, de l'autre, de l'imperfection de nos moyens de recherche et d'étude, imperfection que le but des méthodes et même des systèmes, doit être de diminuer sans cesse. C'est ainsi qu'un médecin véritablement instruit ne craint pas de faire des concessions, parce qu'il connaît d'ailleurs tous ses avantages, et qu'en parlant toujours le langage de la raison, il s'embarrasse peu d'éblouir le vulgaire, dont le suffrage ne pourrait le préserver du mépris des hommes raisonnables. Le reste de l'ouvrage, ce qui en fait la partie principale, est, comme l'annonce le titre, consacré à des recherches sur les maladies de l'esprit. Le tout est divisé en trois parties : première, *distinction des diverses espèces d'aliénation mentale* ; la seconde partie traite de *la nature et du siège des diverses espèces d'alié-*

*nation* ; la troisième est consacrée à l'exposition des *causes prédisposantes et occasionnelles des diverses espèces d'aliénation*.

Il ne me semble pas que dans la détermination des espèces, notre auteur ait cherché à les rapprocher par des analogies, de manière à en former un système plus ou moins complet ; il se contente de les dénommer et de les caractériser isolément. Voici les diverses espèces qu'il admet : *mélancolie suicide, nostalgie, zoanthropie, démonomanie, manie, fureur sans délire, démence, idiotisme, antipathie pour ses enfans, penchant au vol*.

Il me semble qu'on pourrait faire de nombreuses objections contre cette classification relative aux objets du délire, plutôt qu'à la modification générale de l'intelligence : mais dans l'impossibilité de donner à cette discussion tout le développement dont elle aurait besoin, je me contenterai de faire connaître les idées de l'auteur.

M. Matthey, dans la seconde partie de son traité, se propose la question suivante : *le siège primitif de l'aliénation est-il quelquefois dans les modifications morbides des organes des sens ?* Il y répond affirmativement, et ses solutions se trouvent fondées sur des faits dont il rapporte les circonstances. C'est sur ce genre particulier d'aliénation, qu'il nomme *hallucination*, que M. le docteur Esquirol vient de publier un mémoire du plus haut intérêt. Les exemples rapportés par M. Matthey concourent parfaitement avec ceux qu'il a publiés : tel est le cas de cette dame, qui voyait de temps en temps un voleur entrer dans sa chambre et se cacher sous son lit. Elle en était saisie d'effroi, éprouvait de violentes palpitations et des tremblemens universels. Cependant, restant assez maîtresse d'elle-même pour combattre cette étrange illusion de la vue, elle s'abstenait de crier au secours, et après quelques minutes de combat intérieur, sa raison prenant le dessus, elle s'approchait du lit, l'examinait avec soin, et sentait sa crainte s'évanouir ; reconnaissant d'ailleurs que c'était une illusion, elle en parlait de sang-froid à son médecin, et n'en parlait qu'à lui seul.

Voici comment notre auteur conclut après l'exposition de cette partie de ses recherches, « en résumant tout ce que nous avons dit sur la nature et le siège des diverses aliénations mentales, nous serons en droit d'établir trois grandes divisions de ces désordres, en suivant les déductions les plus immédiates des faits observés.

« La première division comprendra les aliénations dont le siège primitif ou la cause prochaine est une modification inconnue opérée dans le sein même du centre nerveux.

» Dans la seconde, le siège primitif se trouve dans les extrémités nerveuses internes, dans les modifications organiques de quelque viscère abdominal ou thorachique; soit une lésion inapercevable des sens ou purement nerveuse, un dérangement simple dans les fonctions des parties, comme dans l'embarras gastrique ou intestinal.

» Enfin la troisième division comprendra les cas d'aliénation dont le siège est essentiellement dans un vice organique de la tête ou du cerveau. »

Quoique l'on puisse penser de cette division, à laquelle notre auteur ajoute des embranchemens, les faits exposés dans son ouvrage sont à la fois très-curieux et très-intéressans. Ils peuvent servir dans toutes les hypothèses possibles à fonder d'excellens principes, et M. Matthey aura contribué, pour sa part, à perfectionner les théories *des maladies de l'esprit*, qui sont aujourd'hui l'objet des travaux d'une multitude d'hommes éclairés.

LE DENTISTE DE LA JEUNESSE, ou *Moyens d'avoir les dents belles et bonnes*, précédé des conseils

des poètes anciens, sur la conservation des dents : ouvrage destiné aux jeunes gens, aux pères et mères, et à toutes les personnes chargées de l'éducation des enfans; par J.-R. DUVAL, dentiste, membre des anciens collège et académie royale de chirurgie, associé adjoint de la société de la faculté, etc., etc. — Nouvelle édition considérablement augmentée. Un vol. in-8°, chez Méquignon-Marvis, rue de l'École-de-Médecine n°. 9 et 3. — Prix, 3 fr. 25 c., et 4 fr. par la poste.

Nous donnerons une notice détaillée sur cet intéressant ouvrage.

Explosion dans une pharmacie.

LE 12 février dernier, chez un pharmacien, à Munich, on pilait dans un mortier de porphyre un mélange d'oxi-muriate de potasse (muriate sur-oxigéné de potasse), de soufre, de sucre et de cinabre, pour en faire des mèches chimiques : ce mélange fit tout à coup une explosion terrible, qui mit le mortier en pièces, tua l'homme qui faisait le mélange, blessa le maître de la maison, qui entra à l'instant, et brisa tout ce qui se trouvait dans le laboratoire.

ÉLÉMENTS DE PATHOLOGIE GÉNÉRALE, par A. F. CHOMEL, docteur en médecine, etc. Un vol. in-8. A Paris, chez Crochard et Gabon. Prix, 7 fr., et 8 fr. 80 c. franc de port.

AVIS AUX SOUSCRIPTEURS.

Les personnes dont l'abonnement finit au mois de juillet, sont priées de le renouveler, pour ne pas éprouver d'interruption.

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n°. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. DE MONTEGUE, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n°. 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

### HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IV.º. ÉPOQUE. = I.º. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. (Du pouls. — Suite.)

*Variat autem pulsus, ingens dolor, aut qui principes partes tenet, ut et inflammatio.*

( GAL. de Pulsib. ad Tyron. libel. c. II. )

La douleur faible et commençante rend le pouls grand, plus véhément, plus vite, plus fréquent : quand elle augmente au point d'offenser la faculté vitale, elle le rend petit, plus languissant, vite et fréquent : si elle dure très-long-temps ou devient très-forte, chacun de ces premiers caractères s'accroît : enfin si elle est au point de détruire la faculté vitale, tous ces caractères se réduisent à la mollesse, à la petitesse, avec une fausse espèce de vitesse et une excessive fréquence.

### AVIS IMPORTANT,

Le bureau de la Gazette de Santé est maintenant, ainsi que la demeure du rédacteur-général, rue du Cherche-Midi, n.º. 23 : c'est à cette adresse qu'il faut envoyer tout ce qui concerne la Gazette. On doit rappeler la nécessité d'affranchir les lettres ou paquets, afin qu'ils soient reçus : la disposition des lieux ne permettant pas au rédacteur-général de voir les paquets non affranchis, qui se trouveront rejetés par une mesure générale, et ne lui seront même pas présentés.

Maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins du Bureau central. Du 11 au 30 juin inclusivement.

|                                                 |     |
|-------------------------------------------------|-----|
| Fièvres non caractérisées. . . . .              | 17  |
| Fièvres intermittentes de divers types. . . . . | 136 |
| Fièvres bilieuses ou gastriques. . . . .        | 162 |
| Fièvres adynamiques ou putrides. . . . .        | 10  |
| Fièvres catarrhales. . . . .                    | 4   |
| Phlegmasies internes ou externes. . . . .       | 48  |
| Ophthalmies. . . . .                            | 26  |
| Douleurs rhumatismales. . . . .                 | 9   |
| Diarrhées et dysenteries. . . . .               | 11  |
| Érysipèles. . . . .                             | 4   |
| Phlegmasies des org. de la respiration. . . . . | 72  |
| Phthisies pulmonaires. . . . .                  | 21  |
| Apoplexies et paralysies récentes. . . . .      | 17  |
| Hydropisies et anasarques. . . . .              | 33  |
| Varioles. . . . .                               | 4   |
| Coliques métalliques. . . . .                   | 10  |
| Maladies sporad., chron. ou accidens. . . . .   | 166 |
| Galeux. . . . .                                 | 49  |
| TOTAL GÉNÉRAL. . . . .                          | 799 |

### CONSTITUTION MÉDICALE.

*Maladies régnantes.*

Le temps n'a presque pas cessé depuis dix jours d'être pluvieux, quelquefois avec des averses épouvantables. La température a baissé, mais est encore convenable à la saison, puisque de 9 ou 10° qu'il marque au matin, le thermomètre de Réaumur s'élève encore, dans le milieu du jour, à 15° 16 et 17°, ce qui correspond à 12 ou 13° et de 19 à 21° du thermomètre centigrade.

Les affections les plus communes ont été des coliques subites, avec des tranchées violentes, quelquefois accompagnées de diarrhées séreuses extrêmement abondantes, jettant promptement dans un affaiblissement extrême : les douleurs étaient rapportées au creux de l'estomac, ou plus exactement dans le trajet de l'arc transverse du

colon. En général, la sensibilité de l'abdomen était augmentée, sans être portée cependant au point qui indique une inflammation; le pouls était vif, serré, éminemment nerveux: je ne tiens pas compte des symptômes consécutifs, tels que la sécheresse et l'amertume de la bouche, éblouissemens, défaillances, cardialgies, accidens dépendans tous de l'affaiblissement rapide causé par des évacuations répétées quelquefois au nombre de quarante à cinquante en douze heures.

Le traitement qui a promptement réussi, se compose d'adoucissans, de boissons émulsionnées légèrement nitrées, de potions ou un peu de sirop d'ipécacuanha était mêlé au double de sirop de diacode, le tout étendu dans une eau légèrement spiritueuse; des lavemens avec la décoction de racine de guimauve et deux têtes de pavots. J'ai employé une seule fois la décoction d'écorce de simarouba à deux ou trois reprises dans la journée. Les malades qui ont voulu se soumettre à ce régime, n'ont éprouvé aucune suite fâcheuse d'une indisposition qui s'annonçait avec des caractères assez alarmans.

☉ Nouvelle lune, le 14.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet jusqu'au 10, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 2 l.  $\frac{2}{15}$ . Le *minimum* de 27 p. 11 l.  $\frac{6}{15}$ .

Le *maximum* du thermomètre a été de 20 d. o.  
— Le *minimum* de 12 d. 9.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 97 d. 2  
— Le *minimum* de 84 d. o.

CHEVALLIER, ingénieur-opticien.

## NOUVELLES MÉDICALES.

Parme, le 20 juin.

« La chaleur augmente les ravages du typhus: on périt en six jours. Quand on passe le treizième les médecins espèrent beaucoup. Nous avons trois hôpitaux, un aux *Eremitani* pour les plus malades, et pour les convalescens du typhus qu'on y conduit sans précaution, et qui viennent apporter la

peste du grand hôpital d'où on les amène. Le grand hôpital, de l'autre côté de l'eau; et l'hôpital des Moulins *bassi* hors la ville. Ce dernier est réputé le meilleur.

» Il y a une entreprise pour l'enlèvement des morts; un grand caisson à tiroir, dans la forme de ceux de notre artillerie, attelé de deux chevaux, va prendre les morts de la ville. Jusqu'à présent, ceux qui meurent de maladies ordinaires sont déposés dans une chambre de chaque paroisse, en attendant la voiture. Ceux qui sont morts de la maladie attendent chez eux l'enlèvement qui se fait vers minuit. Il meurt beaucoup de monde. La chaleur et quelques imprudences donnent de l'activité à ce fléau qui a vraiment un caractère de la peste et de la fièvre jaune (1). Des malades deviennent frénétiques, d'autres sont pris d'inflammation du bas-ventre ou de la poitrine, et conservent jusqu'au bout toute leur présence d'esprit. On ne reprend plus la maladie après en avoir été guéri.

» Un convalescent donne la maladie par son haleine; le contact produit le même effet. Un enfant de douze ans étant placé aux *Eremitani* pour guérir de la teigne; un convalescent rentre revenant du grand hôpital, vient auprès de son lit lui emprunter quelque chose, et lui donne le typhus par son souffle; l'enfant est porté au grand hôpital où il est mort hier, après quatre jours de maladie.

» Le curé de *San Vitale* de la grande rue, paroisse des élégantes, communique une femme de campagne: il est suffoqué par son souffle. Rentré à la sacristie il se sent mal et meurt du typhus peu de jours après. Assali, apothicaire, qui a succédé à Magnani, dans la grande rue, fait un voyage à Borgo San Donino, rencontre un de ses amis, médecin, sortant de chez un malade du typhus, Assali l'embrasse, est pris du typhus et vient expirer à Parme au bout de six jours.

» Il faut avoir des dispositions dans les humeurs

(1) Notre correspondant n'est pas médecin, et l'on doit chercher dans ces paroles un témoignage du mauvais caractère de la maladie, plutôt que la détermination de sa nature particulière.

pour prendre cette maladie ; la comtesse Cantelli soigne son mari et ne prend pas le typhus. La comtesse Costerbosa , la même chose. Le comte Musi soigne sa femme et ne prend rien. Il faut en conclure quoi ? qu'on ne doit pas cesser d'avoir des précautions ; et que souvent les imprudences sont sans danger. »

LETTRE à M. le docteur VIREY, sur un empoisonnement des bestiaux par le pain d'amandes du prunier des Alpes, et sur son contre-poison.

MONSIEUR,

Les substances qui contiennent de l'acide prussique ont, dans l'économie animale, des effets délétères si reconnus, qu'on ne saurait trop recommander d'en proscrire l'usage. Rien ne pouvant mieux remplir ce but que de donner de la publicité aux accidens qui sont toujours le résultat de leur emploi, je prends la liberté de vous faire part d'un de ces accidens dont j'ai été témoin il y a peu de temps, et du moyen que j'ai employé pour le combattre.

On obtient dans mon pays, par expression, de l'amande du prunier des Alpes, une huile douce très-estimée pour la table, et un gâteau légèrement amer, qui contient beaucoup d'acide prussique : le vulgaire lui attribue la propriété d'engraisser très-prompement les animaux, si on le leur donne en petite quantité. Une poignée de ce résidu mis en poudre, et délayé dans de l'eau, avait été donnée dans cette intention à deux vaches; elles éprouvèrent aussitôt d'affreuses convulsions; leur ventre devint très-tendu et volumineux, la rumination cessa, et une périt en peu de temps, malgré les soins des artistes vétérinaires; l'autre était près de succomber, lorsque je m'avisai de lui faire avaler une légère dissolution de sulfate de fer, dans l'idée d'absorber cette grande quantité d'acide prussique développé par la chaleur, et dont une portion était poussée au-dehors par les expirations, qui n'avaient lieu que très-difficilement et à de longs intervalles. Aussi-

tôt que ce remède fut parvenu dans le premier estomac, la respiration devint plus facile; la vache se mit sur le ventre, position qu'elle garda sept à huit minutes; après quoi les convulsions la reprirent; et, renversée sur le dos, elle agitait vivement ses jambes. Je lui fis prendre une nouvelle dissolution de sulfate de fer, qui fit cesser sur-le-champ les convulsions, tellement qu'elle put se lever et manger librement. Cet étonnant résultat me fait croire que le sulfate de fer serait également, pour l'homme incommodé par les diabolins, les amandes amères (même empoisonné par l'acide prussique pris à l'intérieur), l'antidote le plus souverain. Ce n'est qu'à vous, Monsieur, et aux habiles praticiens vos confrères, qu'il appartient de juger du mérite de cette application; et, si vous croyez convenable de publier la communication que j'ai l'honneur de vous en faire, je la sou mets à vos lumières et au zèle que vous montrez pour tout ce qui intéresse l'utilité publique.

J'ai l'honneur, etc.

J.-J.-L. CHANCEL, pharmacien à Briançon.

*Fœtus à tête et à cœur doubles.* (Giorn. della Soc. medic. chirurg. di Parma, tom. XV.)

Une des dernières observations de l'illustre anatomiste Paul Mascagni, que vient de perdre l'Italie et le monde savant, est relative à un fœtus masculin double dans sa partie supérieure, et réuni par le bas. Un seul péricarde contenait deux cœurs, dont chacun avait deux poumons, deux artères aortes, deux veines caves supérieures, mais une seule veine cave inférieure, qui après avoir traversé le diaphragme, se divisait en deux branches, dont l'une serpentait à droite et l'autre à gauche. Il existait deux canaux thorachiques, suivant chacun une colonne vertébrale entre la veine azygos et l'aorte, et se rendant comme de coutume dans l'angle des veines sous-clavière et jugulaire interne; il n'y avait qu'un seul foie, mais deux rates, deux estomacs avec leurs intestins, qui vers le colon se réunissaient en un seul

canal. Ce fœtus singulier avait deux têtes et deux colonnes vertébrales bien conformées en tout, on remarquait les vaisseaux et les nerfs d'une grosseur proportionnée aux parties qu'ils devaient fournir de sang.

Ce fœtus était né dans la commune de Pilago.

Après avoir remarqué ce qu'il y a de singulier dans l'ordre que la nature suit jusques dans ses aberrations, comme s'il ne lui était permis de s'égarer que dans de certaines limites, il faut cependant ajouter qu'il est moins étonnant qu'on ne serait d'abord disposé à le croire, de trouver cet arrangement régulier dans les monstres, il est évident en effet que toutes les fois que ces dérangemens sont portés trop loin, les conditions de la vie n'existant plus, l'assemblage qui en résulte est aussitôt détruit, en sorte qu'on ne peut l'observer. Tous ceux qui survivent plus ou moins, sont toutefois des sujets bien curieux d'observation, et serviront peut-être un jour à dévoiler le mécanisme physiologique de la formation des êtres vivans.

*Expériences sur le goudron bouillant; par M. R. DAVENPORT. (Extr. du Philosoph. Magazine. Janvier 1817.)*

M. Davenport se trouvant dans l'arsenal de Chatam au moment où l'on faisait chauffer du goudron pour enduire des cordages, des ouvriers lui assurèrent que l'on pouvait impunément plonger la main nue dans ce liquide même bouillant; M. Davenport tenta pendant quelques instans cette épreuve, et n'éprouva en effet aucun accident, ni même aucun sentiment de douleur. Cependant un thermomètre plongé dans le liquide indiquait une température de 102°, 2 centig. Cette propriété singulière viendrait-elle de ce que le goudron aurait une chaleur spécifique très-faible, ou seulement de ce que ce liquide, dont les particules se meuvent difficilement les unes parmi les autres, serait par cela même mauvais conducteur du calorique.

Les ouvriers de l'arsenal assurèrent aussi à M. Davenport que le sentiment de la chaleur

devenait beaucoup plus vif, si la main, au lieu d'être nue, était vêtue d'un gant, et que même ce sentiment allait jusqu'à brûler; mais M. Davenport n'a pas jugé à propos de tenter cette épreuve.

On a depuis long-temps observé un phénomène qui paraît avoir du rapport avec celui-ci.

Si l'on enveloppe une balle de plomb avec du papier bien lisse, et qu'on expose ensuite le papier au-dessus de la flamme d'une bougie, il ne s'enflamme pas tant que le plomb reste solide, et l'influence préservative de ce métal ne cesse que lorsqu'il est fondu. Il paraît que, dans cette expérience, le papier est constamment refroidi par le contact du plomb, et se trouve ainsi continuellement ramené au-dessous de la température à laquelle il s'enflammerait. Cet effet cesse d'avoir lieu quand le plomb est complètement fondu, et alors le papier n'étant plus préservé, s'enflamme. L'expérience réussit de même quand, au lieu de papier, on emploie une enveloppe de mousseline ou de toile; mais il faut toujours que l'enveloppe soit exactement appliquée sur le métal, sans quoi la communication de la chaleur étant interrompue, la température de l'enveloppe s'élèverait jusqu'à l'inflammation.

#### BIBLIOGRAPHIE.

PRONOSTICS ET PROPHÉTIQUES D'HIPPOCRATE, *latin-français*, par E. PARISET, Docteur en médecine de la faculté de Paris, médecin des épidémies pour l'arrondissement de Sceaux, membre du conseil de la salubrité, médecin de la maison royale de Bicêtre, professeur à l'Athénée de Paris, etc., 2 vol. in-12; prix 4 et 4 fr. 75 c. par la poste.—Chez Méquignon-Marvis, rue de l'École de Médecine, n°. 9 et 3.

L'art du pronostic est la pierre de touche du savoir médical. Rien ne prouve mieux, en effet, qu'un médecin connaît une maladie, que de lui voir annoncer à jour fixe chacun des événemens futurs aussi-bien qu'il parle de ceux qui se sont passés; indiquer une crise, en déterminer la nature, décider si elle sera heureuse ou funeste, et

non-seulement déclarer quelle sera l'issue de la maladie, mais encore en assigner le terme fixe. Le pronostic, en un mot, est le seul moyen que les personnes étrangères à la médecine aient de juger le savoir du véritable médecin, et d'apprécier le verbiage de ces docteurs qui parlent de tout avec assurance, parce qu'ils ne se doutent de rien. En effet, on ne devine pas, non plus qu'on n'apprend pas dans des livres ce qui doit suivre les premiers phénomènes d'une maladie, quels sont les dangers que l'on peut avoir à craindre, et l'époque à laquelle ils doivent survenir. Ce n'est que par l'observation constante des maladies qu'on parvient à les connaître dans leurs particularités, à distinguer les cas simples et les complications, et qu'on trouve enfin un fil pour se diriger dans ce labyrinthe obscur, où chaque mouvement peut entraîner de grandes conséquences, où l'attente même est périlleuse.

Le livre des pronostics *Πρόγνωση* que les interprètes latins nomment tantôt *liber prænotionum*, et tantôt *prænotiones Hippocratis*, est un des ouvrages où l'on trouve cette empreinte du génie qui a valu à son auteur le titre de père de la médecine, et la haute considération que quatre ou cinq hommes de l'antiquité partagent seuls avec lui.

Ce qui rend surtout Hippocrate un modèle à jamais inimitable, quels que soient dans l'avenir les progrès de la médecine, c'est la sagesse avec laquelle il a séparé ses observations de toute opinion hypothétique. En effet, tant que la nature humaine ne sera pas changée, les phénomènes qu'elle présente dans des conditions données, seront toujours les mêmes. Il s'agit donc de déterminer avec habileté ces circonstances, et de décrire ensuite fidèlement les objets tels qu'ils se montrent à des yeux exercés. Or les tableaux laissés par Hippocrate frappent tous les yeux par une ressemblance à laquelle plus de vingt siècles n'ont rien ôté de son exactitude. Je citerai, comme un modèle achevé, ce portrait d'un mourant devenu célèbre, et qu'on a nommé dans le langage médical *face hippocratique* (*facies hippocratica*), « un nez effilé, des yeux creux, des tempes affaissées, des oreilles froides

» et repliées, avec des lobes distors, la peau du front dure, tendue, sèche, la couleur de tout le visage pâle ou noire, livide ou plombée. »

Monsieur le docteur Pariset est trop connu comme excellent écrivain, pour que je me permette de le louer, quand les sentimens qui m'attachent si fortement à lui ne rendraient pas mes éloges suspects : il est aisé de remarquer cependant que partout il l'a emporté dans sa traduction française, pour la brièveté sur la traduction latine qui se trouve en regard ; avantage d'un écrivain maître de ses expressions, et qui sait varier les formes du langage. C'est dans un ouvrage comme celui-ci surtout qu'il convient que l'expression de la pensée soit nette et précise pour qu'elle se grave dans l'esprit d'une manière indélébile. Le succès des traductions et des petites éditions qu'a déjà données ce laborieux et savant médecin, doit l'engager à poursuivre une entreprise si avantageuse aux hommes de l'art et à la science, et si honorable pour lui-même.

LE DENTISTE DE LA JEUNESSE, ou *Moyens d'avoir les dents belles et bonnes*, précédé des conseils des poètes anciens, sur la conservation des dents : ouvrage destiné aux jeunes gens, aux pères et mères, et à toutes les personnes chargées de l'éducation des enfans ; par J.-R. DUVAL, dentiste, membre des anciens collège et académie royale de chirurgie, associé adjoint de la société de la faculté, etc., etc. — Nouvelle édition considérablement augmentée. Un vol. in-8°. chez Méquignon-Marvis, rue de l'École-de-Médecine n°. 9 et 3. — Prix, 3 fr. 25 c. ; et 4 fr. par la poste.

On doit ensucrer les viandes salubres de l'enfant, dit monsieur Duval, d'après Montaigne ; et fidèle à ce précepte, il a parsemé son ouvrage de toutes les fleurs dont la poésie avait autrefois orné ce sujet. Il est impossible, en effet, de rassembler plus de passages gracieux ou piquans, dont les dents sont l'objet, que ne l'a fait M. Duval, depuis l'auteur du Cantique des Cantiques, Salomon ou

un autre, qui compare les dents de sa bien-aimée à des brebis nouvellement tondues qui sortent du lavoir : jusqu'à l'épigramme où se trouve rapporté le repoussant dentifrice des Celtibériens (*quod quisque minxit*).

Ces citations aimables ne sont au demeurant que l'emmiellure du remède, et leur recueil forme l'introduction de huit chapitres où l'auteur traite successivement, 1°. des dents en général; 2°. de la première dentition ou des dents de lait; 3°. de la seconde dentition ou des dents de remplacement, et des dents permanentes; 4°. de la propreté de la bouche; 5°. de ce qui est nuisible aux dents; 6°. de quelques maladies des dents, et des parties qui en dépendent; 7°. des opérations relatives aux dents; 8°. et dernier, de quelques préjugés sur les soins qu'il convient de donner aux dents.

Chacun de ces chapitres est traité avec la plénitude de savoir, par laquelle on distingue un homme qui ne s'est attaché spécialement à la pratique d'une portion restreinte de l'art, qu'après en avoir soigneusement étudié toutes les autres; et tel est en effet M. Duval, à tous égards l'un des plus savans praticiens de Paris. Aux anecdotes qu'il rapporte sur l'abus que l'on a quelquefois fait de ses dents, je lui demande la permission d'en ajouter une : j'ai connu un hobereau Périgourdin qui, tourmenté de la passion du jeu, avait imaginé de promettre à son fils, déjà grandet et en état d'apprécier les résultats de la conduite de son père, qu'il se ferait arracher une dent chaque fois qu'il se laisserait entraîner au jeu. L'occasion de pécher ne se présentait guère qu'une fois l'an quand il fallait aller faire figure à la grande foire du chef-lieu. Or, il se passait peu d'année que mon homme n'arrivât chez lui l'oreille basse, la bourse vide, mais une dent de moins à la bouche, car il était exact observateur de sa parole, et c'était bien quelque chose. Je ne sais point comment tout cela s'est terminé, il me semble cependant que les écus ont fini plutôt encore que les dents, et que celles qui restaient à la bouche de ce beau joueur ont eu le temps de devenir bien longues.

Parmi les causes de l'altération des dents, M. Duval cite avec raison le froid humide aux pieds et à la tête, ce qui doit faire bannir le lavage des cheveux qui séchent ensuite avec tant de difficulté. Je ne trouve point rappelée, dans l'intéressant ouvrage de M. Duval, une remarque qui m'a souvent frappé, c'est que nulle dent ne manque aussi souvent que les petites molaires, spécialement celles de la mâchoire supérieure: ce sont celles-là surtout dont la perle est décélée par le rire que le malin Ovide conseille d'exciter pour se dégouter d'une femme édentée. Rien n'est si commun que de jolies bouches où l'on aperçoit une brèche lorsque les lèvres sont retirées; je ne me contenterai pas de citer le fait, je crois pouvoir en dire la raison, et ne sachant si quelqu'un l'a déjà fait connaître, je m'en rapporterai à M. Duval lui-même pour décider si l'honneur de cette découverte m'appartient; je dis l'honneur très-sérieusement, car il est si rare de découvrir quelque chose, que cela même doit sembler de quelque prix. La cause donc qui fait perdre les petites molaires plus souvent encore que les incisives, quoique celles-ci soient tout autrement exposées aux accidens, à l'impression de l'air, à l'action première des alimens et des boissons de toutes espèces, c'est qu'elles supportent habituellement presque tout le choc des deux mâchoires dans leur position ordinaire; les incisives inférieures alors viennent se placer derrière les supérieures, qui les recouvrent en entier par l'effet d'un croisement dans lequel les petites molaires des deux mâchoires sont presque les seules dents qui se touchent exactement. Je ne décrirai pas plus longuement un état de choses que chacun peut apprécier sur lui-même, pourvu qu'il n'ait pas, comme on dit, *le menton de galoche*, c'est-à-dire la mâchoire inférieure saillante au point que les incisives inférieures rencontrent les supérieures, ou même passent en devant. Cet état n'est point celui qui existe ordinairement, et ce que je viens de dire n'y peut être appliqué; mais suivant la disposition la plus commune des mâchoires, il doit arriver que les petites molaires sans cesse fatiguées par les chocs qu'elles reçoivent

vent toutes les fois qu'on ouvre la bouche soit pour parler, soit pour tout autre sujet, il doit arriver, dis-je, qu'elles soient plus exposées aux fluxions, à la carie et à tous les accidens qui peuvent en entraîner la perte. Je ne dois pas omettre de dire aussi que plus fréquemment que les autres dents, les petites molaires n'étant pas remplacées à la seconde dentition, celles qui restent des dents de lait doivent être plus en danger de manquer que les autres.

Il est temps de terminer cette longue dissertation dans laquelle je me suis engagé volontiers, assuré que si je m'égarais je serais promptement remis sur la voie par M. Duval, et qu'il n'est personne dont je puisse apprendre plus de bonnes choses.

ANNONCES DE PRIX.

La Société royale des sciences de Copenhague a proposé pour sujet d'un prix, consistant en une médaille d'or de la valeur de 36 ducats, la question suivante :

« La perforation artificielle de la membrane du tympan peut-elle être tolérée. »

La Société des sciences de Varsovie propose un prix de 50 ducats (600 francs), pour un livre populaire sur l'art de conserver la santé. Le prix sera décerné au mois d'août prochain.

PROGRAMME DE LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS, POUR L'AN 1818.

La Société de Pharmacie mettant le plus grand intérêt à la solution de la question sur l'extractif, et demeurant bien convaincue qu'on ne pourra y arriver qu'en s'étayant sur un grand nombre d'analyses exactes et rigoureuses, décernera, en janvier 1818, le prix fondé par M. Parmentier, à celui qui présentera une ou plusieurs analyses végétales, faites avec un tel degré de perfection, que chacun des principes se trouvera complètement isolé de tous les autres, et qu'on en aura déterminé les principales propriétés physiques et chimiques.

Comme il arrive très-souvent, dans les expériences de ce genre, que la différence des méthodes d'analyses fait varier les résultats et conduit à acquérir une idée plus nette de la composition des corps, la Société engage les concurrens à faire l'analyse de chaque substance de plusieurs manières différentes.

L'intention de la Société étant que tous ces travaux tournent, le plus possible, à l'avantage de la pharmacie, elle recommande particulièrement de choisir, pour sujet de ces analyses, des substances végétales médicamenteuses.

Les membres résidans de la Société sont seuls exceptés du concours.

Le premier prix, celui fondé par M. Parmentier, est de 600 francs; la Société en décernera un deuxième de 300 francs.

Les mémoires, portant le nom et l'adresse cachetés de chaque concurrent, devront être adressés au 1<sup>er</sup> janvier 1818 (terme de rigueur), à M. Robiquet, secrétaire-général de la Société, rue de la Monnaie, n<sup>o</sup>. 9.

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE PRATIQUE DE MONTPELLIER.

Prix nouvellement proposé.

« QUELLE a été l'influence de Lapeyronie sur le lustre et les progrès de la chirurgie en France ? »

Ce prix, consistant en une médaille d'or de la valeur de 300 francs, sera décerné dans la séance publique du 15 décembre 1817. Les mémoires seront envoyés francs de port jusques au 15 novembre exclusivement : cette condition est de rigueur.

Prix remis.

Dans la séance publique, tenue le mardi 15 mai 1813, la Société de Médecine-pratique avait proposé, pour un prix consistant en une médaille d'or de la valeur de 300 francs, la question qui suit :

« Les connaissances acquises sur les fonctions du système nerveux en général, et du système

» nerveux en particulier, peuvent-elles influer  
 » sur celle de la nature, du caractère et du trai-  
 » tement de l'épilepsie? Quels sont les résultats  
 » de ces connaissances, et comment peuvent-ils  
 » être appliqués aux méthodes curatives em-  
 » ployées pour guérir cette maladie? »

L'importance de ce problème se déduit facile-  
 ment de la difficulté que les praticiens trouvent à  
 combattre l'épilepsie. La Société de médecine n'a  
 reçu aucun mémoire sur sa solution. Les temps  
 difficiles par lesquels nous avons passé, et qui ont  
 été si peu propres à la culture des sciences, lui  
 ont paru en avoir été la cause. Un délai suffisant  
 pouvant lui faire croire que ses intentions seront  
 remplies, elle prévient Messieurs les concurrens,  
 que ce prix ne sera adjugé que dans la séance pu-  
 blique du 15 décembre 1818.

*Prix d'encouragement.*

Depuis son établissement, la Société de méde-  
 cine-pratique n'a pas cessé de distribuer des mé-  
 dailles d'encouragement aux meilleurs mémoires  
 envoyés sur la topographie médicale, sur les ma-  
 ladies épidémiques ou régnantes, ou sur divers  
 objets importans de médecine ou de chirurgie.  
 Attentive à répandre de plus en plus l'émulation  
 parmi ses membres associés ou correspondans,  
 elle se fera un devoir de décerner toutes les an-  
 nées, en séance publique, deux prix d'encoura-  
 gement: l'un, consistant en une médaille de la  
 valeur de 100 francs, destinée à l'auteur du  
 meilleur mémoire sur l'un des grands objets re-  
 latifs à l'une des parties de l'art de guérir; l'autre,  
 consistant en une médaille de la valeur de 50 fr.,  
 réservée à l'auteur qui aura envoyé dans le cours

de l'année les observations qui auront le mieux  
 mérité l'attention de la Société.

Les mémoires devront être adressés, francs de  
 port, à M. Baumé, secrétaire perpétuel de la So-  
 ciété, rue de la Vieille-Intendance.

ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-  
 LETTRES DE DIJON.

*Programme.*

L'ACADÉMIE propose, pour sujet du prix à dis-  
 tribuer en 1818, de déterminer, d'après des ob-  
 servations exactes:

« Quelles sont la nature et les causes de l'hy-  
 » drocéphale interne ou hydropisie aigüe des ven-  
 » tricules du cerveau? »

» En quoi cette maladie diffère des autres af-  
 » fections du même organe, et quels en sont les  
 » signes caractéristiques? »

» Quel est le traitement qu'il convient d'appli-  
 » quer, tant à cette espèce d'hydropisie, qu'aux  
 » variétés qu'elle peut offrir? »

Le prix est une médaille d'or de la valeur de  
 300 francs.

Les mémoires pourront être écrits en français  
 ou en latin, et seront adressés francs de port au  
 secrétaire de l'Académie, avant le 1<sup>er</sup> avril 1818,  
 terme de rigueur.

Les concurrens inscriront leurs noms dans un  
 billet cacheté, et y joindront la même épigraphe  
 que celle mise en tête du mémoire.

Les membres résidens de l'Académie sont seuls  
 exclus du concours.

BERTHOT, président.

VALLOT, D.-M., secrétaire.

**AVIS ESSENTIEL.** — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n<sup>o</sup> 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. DE MONTGEBE, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue du Cherche-Midi, n<sup>o</sup> 23, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnements faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas recus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.



# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

### HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IV<sup>e</sup>. ÉPOQUE. = I<sup>re</sup>. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. (Du pouls. — Suite.)

*Hæc habet inflammatio quæ pulsum per totum corpus immutat, vel quia magna est, vel quia principem partem insidet.* ( GAL. de Pulsib. ad Tyron. libel. c. II. )

Toute inflammation rend le pouls serrin, comme si chaque partie de l'artère ne se mouvait pas à la fois et se trouvait plus ou moins résistante. Il a aussi quelque vibration. Il est prompt et fréquent sans être toujours grand : ce qui est encore commun à toutes les inflammations, c'est que lorsqu'elles naissent, le pouls est plus grand, plus véhément, plus vite et plus fréquent qu'il ne convient. Tous ces signes croissent à mesure qu'elles augmentent, le pouls paraît évidemment plus dur et plus vibrant; ces caractères se prononcent de plus en plus, mais il devient plus petit sans s'affaiblir, à moins que la faculté vitale ne soit atteinte. Il devient enfin très-fréquent et rapide. Si l'inflammation dure fort long-temps, et se termine par induration, le pouls alors est grêle et dur.

Si l'inflammation n'affecte pas tout le corps, le pouls n'aura les caractères indiqués que dans la partie enflammée : ils seront d'ailleurs plus ou moins prononcés, suivant l'intensité de l'inflammation ou la nature de la partie malade.

*Maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins du Bureau central. Du 11 au 30 juin inclusivement.*

|                                                 |     |
|-------------------------------------------------|-----|
| Fièvres non caractérisées. . . . .              | 13  |
| Fièvres intermittentes de divers types. . . . . | 68  |
| Fièvres bilieuses ou gastriques. . . . .        | 70  |
| Fièvres adynamiques ou putrides. . . . .        | 2   |
| Fièvres catarrhales. . . . .                    | 3   |
| Phlegmasies internes ou externes. . . . .       | 25  |
| Ophthalmies. . . . .                            | 4   |
| Douleurs rhumatismales. . . . .                 | 11  |
| Diarrhées et dysenteries. . . . .               | 4   |
| Érysipèles. . . . .                             | 4   |
| Phlegmasies des org. de la respiration. . . . . | 27  |
| Phthisies pulmonaires. . . . .                  | 12  |
| Apoplexies et paralysies récentes. . . . .      | 3   |
| Hydropisies et anasarques. . . . .              | 21  |
| Varioles. . . . .                               | 4   |
| Coliques métalliques. . . . .                   | 2   |
| Maladies sporad., chron. ou accidens. . . . .   | 61  |
| Galeux. . . . .                                 | 15  |
| TOTAL GÉNÉRAL. . . . .                          | 349 |

### AVIS IMPORTANT.

*Le bureau de la Gazette de Santé est maintenant, ainsi que la demeure du rédacteur général, rue du Cherche-Midi, n<sup>o</sup>. 23 : c'est à cette adresse qu'il faut envoyer tout ce qui concerne la Gazette. On doit rappeler la nécessité d'affranchir les lettres ou paquets, afin qu'ils soient reçus : la disposition des lieux ne permettant pas au rédacteur général de voir les paquets non affranchis, qui se trouveront rejetés par une mesure générale, et ne lui seront même pas présentés.*

### CONSTITUTION MÉDICALE.

*Maladies régnantes.*

LE temps est complètement dérangé; les vents, qui depuis le commencement de l'année avaient

oufflé du nord, ou qui du moins paraissent toujours disposés à s'y remettre, ont tourné sans combat à l'ouest et au sud. Ce ne sont plus des orages menaçans, mais passagers, dont nous avons à nous plaindre; ce sont des pluies abondantes, et sans lesquelles nous avons à peine passé trois jours depuis notre dernier numéro. La température se soutient néanmoins de 9° à 10° Réaumur, au matin; elle s'élève à 16°, 17° et 18° dans le milieu du jour.

Les affections gastriques de toute espèce sont très-communes, soit qu'elles aient la forme de celles que j'ai décrites dans le précédent numéro, soit qu'elles prennent un caractère fébrile. Ce serait une chose fort curieuse que la recherche des modifications de la constitution en vertu desquelles les personnes soumises aux mêmes influences en éprouvent des effets si divers. On ne possède encore que des données fort générales sur ce point, qui doit être assimilé aux plus hautes considérations médicales.

Quoi qu'il en soit, je me suis fort bien trouvé de faire vomir les malades qui se sont présentés à moi dans ces conditions; et les femmes les plus irritables et les plus nerveuses n'ont pas moins retiré d'avantages de ce moyen que les autres. Voici la manière que j'emploie depuis bien des années pour faire vomir ces personnes délicates, auxquelles tant de ménagemens sont nécessaires. J'en ai déjà parlé dans la *Gazette* avant que les analyses de M. Pelletier fussent faites, et n'eussent démontré que j'étais dans les principes :

On fait bouillir durant un quart d'heure un gros d'ipécaeuana concassé, dans une chopine ou une livre d'eau; on passe la liqueur à travers un linge, on l'édulcore avec du sucre ou du sirop simple, et on la fait prendre en trois ou quatre doses. Par ce moyen on n'excite le vomissement qu'autant qu'on le désire, et on l'arrête aussitôt que cela convient. On ne doit point aromatiser cette potion, à cause de la répugnance qui pourrait en rester au malade pour l'odeur ou la saveur qui se trouverait mêlée aux matières du vomissement.

C Premier quartier, le 21.

☉ Pleine lune, le 28.

Depuis le 10 juillet jusqu'au 20, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 2 l.  $\frac{2}{3}$ . Le *minimum* de 27 p. 7 l.  $\frac{2}{3}$ .

Le *maximum* du thermomètre a été de 19 d. o.

— Le *minimum* de 10 d. o.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 98 d. o.

— Le *minimum* de 87 d. o.

CHEVALLIER, ingénieur-opticien.

OBSERVATION sur une induration du tissu cellulaire chez un enfant nouveau-né, présentée au Cercle médical, par M. HERVEZ, D.-M.

DANS le mois de mai 1817, j'accouchai de son premier enfant une femme de trente-cinq ans, grande, d'une mauvaise constitution, d'un teint plombé, et portant au cou de nombreuses cicatrices.

Le sixième jour de sa naissance, l'enfant, qui était délicat et du sexe féminin, fut pris d'un gonflement du pied droit avec rougeur de la peau. On vint me chercher pour le voir, en m'annonçant qu'il avait un érysipèle. J'avoue que je le crus également, et je fis continuer les compresses trempées dans l'eau de surcraut. Le surlendemain, je trouvai le pied dur, gonflé, livide, avec une phlicte bleuâtre. La jambe était déjà endurcie dans toute son étendue, et le membre inférieur gauche commençait aussi à participer à la maladie qui s'étendait de proche en proche jusqu'aux fesses, où il se forma le cinquième jour une tumeur d'apparence furonculaire; le sixième jour l'enfant succomba.

Durant le cours de la maladie, il avait eu la diarrhée, mais n'avait jamais cessé de téter. Son corps maigrissait à vue d'œil, et sa figure s'altérait singulièrement. Quelques jours après sa naissance, cet enfant avait eu une rétention d'urine pendant une journée presque entière. Une pression faite sur la région de la vessie, avec ménagement, en avait triomphé, et elle n'avait point reparu.

Le traitement se borna à quelques cuillerées à café d'une potion un peu stimulante, avec l'eau de menthe, et le sirop de fleurs d'orangers. Je fis aussi prendre quelques demi-bains dans une décoction de sauge.

A la suite de cette observation, je crois devoir en rapporter une autre qui me semble présenter avec elle quelque analogie. Le siège était à peu près le même, l'issue a été également funeste, la marche a été différente.

Une fille de vingt-deux ans, brune, bien constituée, accoucha dans le mois d'octobre 1816. Les suites de ses couches n'eurent rien de particulier. Seulement ses règles ne reparurent plus. Vers le mois d'avril elle sentit ses jambes et ses bras devenir plus gros et plus durs, sans lui causer de douleurs. Elle prit des bains sulfureux qui ne produisirent aucun changement dans sa maladie. Enfin elle vint à la Charité.

Cette fille présentait un aspect singulier, la face était tuméfiée, les lèvres livides, poussées en avant : les yeux saillans, à peu près comme dans un individu frappé d'apoplexie. Les membres supérieurs et inférieurs étaient durs, tendus, élastiques ; le doigt s'y enfonçait avec peine, l'impression n'y restait pas ou disparaissait sur-le-champ ; la peau conservait sa couleur naturelle ; la malade n'avait point de fièvre ; il n'y avait presque aucun dérangement dans les fonctions, seulement les urines étaient plus rares : la diète qu'observait cette femme l'avait affaiblie.

On commença par lui administrer quelques purgatifs qui produisirent une diminution marquée. On voulut essayer quelques bains tièdes. Les jours suivans, la tension reparut, la fièvre survint, la respiration devint gênée, avec douleur au côté droit de la poitrine. La percussion ne produisait qu'un son mat.

La malade s'affaiblissait de jour en jour. Elle succomba le 8 juin.

#### *Ouverture.*

La face était beaucoup moins tuméfiée, la peau n'était point du tout infiltrée, elle avait son épaisseur ordinaire. Au-dessous de la peau existait une

couche de tissu cellulaire graisseux et jaunâtre, qui n'avait rien de particulier. Entre cette couche de graisse et les aponévroses des membres, se trouvait une autre couche de tissu cellulaire lamelleux, rempli d'un fluide transparent. Il en résultait une masse gélatineuse, tremblante, élastique, de l'épaisseur de plus d'un demi-pouce. C'était là le véritable siège de la maladie. Le poumon droit était engorgé et d'un rouge livide.

*Note du Rédacteur de la Gazette.* — L'endurcissement du tissu cellulaire est une maladie commune et très-meurtrière chez les enfans nouvellement rassemblés dans les hospices : elle n'est bien connue que depuis un mémoire de M. Auvity, couronné par la Société royale de médecine, et inséré en 1788 dans le recueil de cette Société. Ce praticien l'attribuoit spécialement à l'air malsain, au froid humide, au défaut de soins bien entendus ; il avait remarqué que les enfans des riches en étaient rarement affectés, et qu'elle ne se déclarait presque jamais en été. La maladie se manifeste en général dix ou douze heures après la naissance, et au plus tard quatre ou cinq jours après.

Cet engorgement s'empare de toutes les parties, et spécialement des membres. On ne l'a jamais vu sur la poitrine. Il est facile à reconnaître : la dureté, la rénitence du tissu cellulaire, devenu compact sans élasticité, au point que le doigt ne marque point et ne produit pas d'enfoncement, sont des caractères qui distinguent cette affection de l'érysipèle.

Quand il survient au visage, l'enfant est bien coloré, sa figure peu changée, mais la dureté est manifeste : souvent il y a grande difficulté, ou même impossibilité, d'écarter les mâchoires, et l'enfant ne peut ni têter, ni même crier facilement.

L'engorgement, lorsqu'il commence à un membre, le rend rouge ou violet, le fait paraître dur et violemment tendu, et quelquefois y produit des mouvemens convulsifs. Cet état gagne le ventre et le scrotum, qui deviennent pareillement

rouges et durs; la rougeur et le gonflement distinguent cette maladie du tétanos.

Un autre caractère particulier à l'endurcissement du tissu cellulaire des nouveau-nés, c'est le froid extrême qui s'empare de toutes les parties affectées. Quand on les approche du feu, ces parties acquièrent, à la manière des corps inanimés, quelque peu de chaleur, qu'elles reperdent bientôt.

Tous les enfans atteints de la maladie ne le sont pas au même degré : les plus robustes, et ceux qui reçoivent promptement des secours convenables, en réchappent pour l'ordinaire, mais elle est le plus souvent funeste pour ceux qui sont foibles, débiles, nés avant terme : ou lorsqu'elle attaque des parties fort importantes.

La complication d'une autre maladie comme le millet, etc. rend celle-ci promptement, et presque toujours mortelle. Du reste, lorsqu'elle est simple, il n'y a ni vomissemens, ni diarrhée, ni aucun dérangement apparent des fonctions.

En général, lorsque les enfans ne reçoivent pas des soins suffisans, ils périssent le troisième ou quatrième jour, au plus tard le septième. Quelquefois ils rendent du sang par le nez et par la bouche.

Après la mort, tout le corps est ecchymosé. Lorsqu'on fait des incisions dans le tissu cellulaire, on le trouve compact, dur, serré, et comme desséché. Il en coule néanmoins une albumine jaunâtre. La graisse sous-cutanée est grenue. Tous les vaisseaux du cerveau sont remplis d'un sang très-noir, et l'on a plus d'une fois trouvé des épanchemens dans le crâne.

Les poumons sont de même gorgés de sang, tantôt contenant une prodigieuse quantité d'air, tantôt, au contraire, noirs, flétris et gangrénés. On trouve alors un épanchement dans le thorax.

Les intestins, tantôt vides, tantôt distendus par des gaz, d'autres fois flétris et couverts de taches gangréneuses. Le foie est engorgé, et teint en brun, la vésicule pleine de bile de couleur obscure, tous les vaisseaux abdominaux gonflés par un sang très-noir.

Le traitement a pour but de rendre aux parties la souplesse et la chaleur, d'y rétablir la circulation.

On y parvient par des fomentations, des fumigations, des bains, des frictions, des vésicatoires.

Ces moyens réussissent promptement quand l'induration est commençante et superficielle : mais si le mal continue, on les emploie avec plus d'activité, on y joint les fumigations aqueuses, que l'on rend aromatiques lorsque les parties sont ramollies.

Les vésicatoires conviennent à la fin du traitement, lorsqu'il reste de l'empatement et de la roideur.

Aussitôt que l'enfant peut avaler, on lui donne une bonne nourrice, et, selon le besoin, des cordiaux convenablement choisis.

M. le docteur Naudeau de Saint-Étienne, qui avait envoyé à la Société royale un mémoire sur cette maladie, pense que l'on doit dans le traitement insister sur les lotions de vin chaud et sur l'usage des légers purgatifs.

M. Hulme, médecin des enfans trouvés de Londres, était d'avis que les enfans les plus faibles, ou qu'on nourrissait artificiellement, n'étaient pas plus sujets à cet endurcissement du tissu cellulaire que les autres : que la maladie ne survenait pas plus fréquemment dans une saison que dans l'autre; enfin la regardant comme une inflammation du poumon, il voulait qu'on donnât l'ipécacuanha, puis les purgatifs, tels que la rhubarbe, le calomel, etc. Selon lui, les enfans ne meurent que vers le dix-septième jour.

~~~~~  
Rupture simultanée des deux muscles ilio-rotuliens; par M. Barbieux, médecin à Carcassonne.

Nous avons rapporté dans le N^o. du 11 novembre dernier, d'après M. le professeur Dupuytren, une première observation de rupture des ligamens supérieurs des deux rotules. Cette annonce a porté M. le docteur Barbieux à en faire insérer une seconde tout-à-fait analogue dans les *Annales cliniques* de Montpellier, 2 janvier 1817 (1). Nous

(1) Les *Annales cliniques* publiées au nom de la Société de médecine-pratique de Montpellier, continuent à paraître par cahier publié chaque mois, sous la direction de M. Baa

royons plus convenable d'employer l'expression *ligamens supérieurs de la rotule*, que celle de tendons des muscles *ilio-rotuliens* (*droits antérieurs de la cuisse*), parce que, dans les deux cas dont il s'agit, la rupture ayant été complète, il est à présumer que le tendon du triceps fémoral (*trifémoro-rotulien*), qui concourt avec celui du précédent à former ce ligament supérieur de la rotule, était également rompu.

« M. Antoine-Joseph Delarsille, de Reims, âgé de cinquante-sept ans, négociant, descendant assez vite de sa maison, le 11 avril 1816, se trouvait encore sur les premières marches de son escalier, lorsque, pour aider les mouvemens de progression, inclinant le tronc en avant, et déplaçant par conséquent le centre de gravité, il ne put détacher l'extrémité inférieure qui devoit le soutenir (2). Sentant qu'il allait faire une chute, il voulut, par un mouvement aussi violent que brusque, ramener le poids du corps en arrière; et c'est dans ce moment qu'eut lieu la rupture des tendons ilio-rotuliens. Les gens de l'art qui furent appelés sur-le-champ méconnurent la maladie, et n'assignèrent d'autre traitement que l'emploi des résolutifs, tels que le baume opodeldoch, le vin aromatique, etc., etc. Appelé deux mois après l'accident, il nous fut facile de reconnaître la maladie par le seul récit que nous fit le malade, et en voyant la gouttière transversale qui existait au-dessus des deux rotules. Notre diagnostic fut confirmé par la douloureuse difficulté que le malade éprouvait à étendre la jambe sur la cuisse, et par les tumeurs légèrement sensibles formées par l'extrémité des tendons.

Nous présumâmes qu'il était trop tard pour tenter la réunion des fragmens tendineux, et nous ne cherchâmes plus qu'à procurer à M. Delarsille les moyens de station et de progression de-

mes, conseiller et médecin du roi, docteur et professeur de médecine, rue de la Cure, à Montpellier, et à Paris, chez Méquignon-Marvis, rue de l'École-de-Médecine. Le prix de l'abonnement annuel est de 25 fr. pour toute la France, et 30 fr. pour les pays étrangers.

(1) Un des clous de sa botte était accroché à une fente de la planche.

venues impossibles. Le malade, à l'époque où il demanda nos conseils, avait senti très-souvent ses genoux fléchir tout à coup involontairement, ce qui avait été cause de fréquentes chutes.

Nous crûmes remplir cette indication par un bandage qui consiste, 1°. en deux fortes genouillères en peau de veau, bouclées sur la partie externe de l'extrémité inférieure, embrassant le tiers supérieur de la jambe, et le tiers inférieur de la cuisse;

2°. En une courroie représentant la largeur des muscles ilio-rotuliens, fixée, 1°. immédiatement à l'endroit des genouillères qui correspond à l'extrémité inférieure de la rotule; 2°. au bord inférieur d'une ceinture;

3°. En une forte ceinture soutenue par de bonnes bretelles.

En conseillant ce moyen mécanique au malade, nous lui avons recommandé de tenir le tronc étendu. Par ce secours, il marche bien. Il y a loin sans doute de la lenteur de ses mouvemens, d'ailleurs craintifs, à l'activité infatigable qui fut toujours un des points saillans de son genre de vie. »

Affection spasmodique occasionée par l'écartement des mâchoires long-temps prolongé; par M. FERRIER, docteur en médecine à Arles.

L'EXTRACTION d'une dent molaire avait été suivie d'une légère hémorragie que des astringens ne pouvaient calmer. M. Ferrier introduisit dans l'alvéole un bourdonnet de charpie, imbibé d'alcool sulfurique, puis il le comprima au moyen d'un bouchon placé entre les deux arcades dentaires. Un quart d'heure s'était à peine écoulé, que le malade, levant les yeux et les mains au ciel, se mit à frapper du pied, en manifestant la plus vive inquiétude. Une heure après, l'auteur de cette observation la trouva couchée sur le côté, les membres appliqués contre le tronc; elle tremblait, sa peau était froide, mais couverte de sueur; le pouls effacé, la respiration courte et suffocante, le cou gonflé comme dans certaines affections histériques; sa figure exprimait l'effroi. » Le bouchon fut aussitôt enlevé, et en moins de trois mi-

nutes, tous les symptômes avaient cessé. Ce fait parut à notre auteur confirmer jusqu'à un certain point la justesse du pronostic d'Hippocrate : *utraq;e maxillæ parte prolapsâ, nisi statim repõsita fuerit, hi intra decimum diem ferè, ex febre assiduâ et segni sopore moriuntur.*

M. de Lens, qui fait l'extrait de cette observation dans la Bibliothèque Médicale, tome 55, 3^e. cahier, ajoute :

« Je rapprocherai de cette observation celle d'une personne à qui je donne des soins, et qui est sujette, lorsqu'elle écarte fortement les mâchoires, à une sorte de crampe des muscles, d'où résulte une angoisse forte et subite, avec menace de suffocation. Ce phénomène, qui ne dure que quelques secondes, s'est plusieurs fois renouvelé en ma présence, quand je cherchais à examiner l'arrière-bouche de ce malade. Il n'a rien de commun avec les contractions spasmodiques qui sont la suite ordinaire de ce genre de recherches. »

A notre tour, nous rapporterons quelques faits qui se lient plus ou moins avec celui qui fait l'objet principal de cette notice.

M. le professeur Dupuytren, lorsqu'il pratiquait pour la première fois cette opération, qu'il a renouvelée depuis avec le même succès, et qui consistait à scier des deux côtés la mâchoire inférieure, pour enlever le menton affecté de cancer, observa que, dès que la partie antérieure de la mâchoire fut enlevée, et par conséquent l'orifice de la bouche agrandi par cette terrible échancre, le malade fut pris de suffocation, et qu'on ne le délivra de ce tourment qu'en bouchant cette ouverture.

On sait encore qu'on fait périr de suffocation les grenouilles, quand on leur tient par force la bouche ouverte.

Comment, d'un autre côté, concilier ces faits avec la nécessité qu'on éprouve de porter l'ouverture de la bouche aussi loin que possible, pour éprouver le sentiment de soulagement qui termine le bâillement. Il serait curieux sous ce rapport de savoir ce que le malade de M. de Lens éprouve dans le bâillement.

Remède terrible contre la diarrhée.

Tel est le titre passablement bizarre sous lequel les éditeurs du *London medical repository*, MM. G.-M. Burrows et A.-T. Thomson, ont rapporté le fait suivant, extrait d'une lettre de Bryan Mac Laughlin esq. chirurgien de l'hôpital de Greenwich, à John Dyer Esq.

Philippe Nelson, matelot invalide, âgé de quarante-neuf ans, pour arrêter une diarrhée dont il était incommodé depuis plusieurs jours, s'introduisit dans le rectum un morceau de bois long de deux pouces trois quarts, ayant deux pouces et demi de diamètre. Un cordon qui tenait ce bouchon devait servir à le retirer; mais Nelson étant tombé en arrière sur l'angle d'un tabouret, le morceau de bois fut enfoncé si avant qu'il ne put plus le retirer, et que le cordon cassa dans les efforts qu'il fit. Ce ne fut qu'au bout de huit jours que les douleurs excessives que souffrait cet homme purent l'engager à demander des secours à M. Laughlin. Ce chirurgien essaya d'abord inutilement de retirer ce corps étranger à l'aide de divers instrumens, et n'y pouvant réussir il fit fabriquer des pinces en tenettes avec des pointes, portant sur leur manche un écrou destiné à les assujettir lorsque le morceau de bois serait saisi. Cet instrument ne put être prêt que le lendemain, mais M. Laughlin s'en servit assez heureusement pour retirer le corps étranger après des recherches qui durèrent vingt minutes. L'opérateur prétend qu'il eut besoin d'employer toutes ses forces pour l'extraire, tandis que le patient était retenu par deux autres chirurgiens.

Ce qui peut ajouter plus d'intérêt à cette observation, c'est que le matelot a raconté que toutes les fois qu'il avait le dévoiement il l'arrêtait en se bouchant l'anus avec un bouchon de liège, et qu'il a ajouté que ce moyen était habituellement employé pour cette affection dans son pays : il est né dans le Brabant.

Au demeurant, cette observation est loin d'être unique dans les fastes de l'art : on en trouve des exemples analogues dans plusieurs recueils, no-

tamment dans les Mémoires de l'académie de chirurgie, troisième volume. Nous croyons avoir rapporté, sans pouvoir en retrouver le lieu, celui d'un étranger qui se trouvait dans le cas de ce matelot pour s'être introduit dans l'anus une longue canule en gomme élastique dans un dessein tout contraire, puisque c'était pour remédier à une constipation habituelle. L'extraction de cette canule coûta pareillement beaucoup de peines et d'efforts au chirurgien.

BIBLIOGRAPHIE.

VADÉ-MECUM DU JEUNE MÉDECIN, contenant, 1°. un Précis de nosographie médicale; 2°. un Abrégé de Pharmacologie; 3°. une liste des médicamens rangés d'après leurs propriétés médicinales; par F.-T. BOURGEOISE, docteur-médecin de la Faculté de Paris, chirurgien major du 4°. bataillon de la troisième légion de la garde nationale, etc. — 1 vol. in-12, chez Méquignon-Marvis, libraire, rue de l'École-de-Médecine, n°. 9; et chez Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n°. 14.

Un véritable *vade-mecum* doit être un ouvrage où l'on trouve tout ce qui peut rappeler ce que l'on sait très-bien, mais dont le souvenir ne se présente pas à l'esprit aussi promptement qu'on le désirerait. Ainsi en général il suffit à un médecin de lire le nom d'une maladie, pour que l'ensemble des symptômes dont elle est composée lui reviennent à la mémoire : il est, à la vérité, bien plus certain encore que dès qu'il aura pris l'habitude de voir des malades et d'en apprécier les divers états, l'aspect de ces objets lui rappellera d'une manière tout autrement utile, et le caractère du mal, et l'espèce de secours qu'il y doit appliquer; mais alors il sera praticien, et ce n'est guère pour le praticien que sont faits les *vade-mecum*, à moins qu'ils ne se bornent à indiquer des choses essentiellement fugitives, comme les doses des remèdes, et sous ce rapport le petit ouvrage de *Parenti*, intitulé *de dosibus medicamentorum*, me paraît préférable à tous les autres.

Tous les médicamens y sont rangés par ordre alphabétique, divisés en deux séries, les *simples* et les *composés*. Trois signes ajoutés au nom de chacun, indiquent la dose à laquelle on doit l'administrer à l'enfant, au jeune homme, à l'adulte : c'est là tout l'ouvrage, et l'on y trouve tout ce qu'il importe au praticien d'y trouver.

L'ouvrage de M. Bourgeoise comprend plus d'objets, et l'auteur, qui se proposait un autre but, paraît l'avoir parfaitement rempli : « Je propose cet Abrégé, dit-il, aux jeunes médecins, comme un *memento*, ou plutôt comme un résumé de ce qu'ils ont appris. »

Le précis de nosographie, qui en forme la première partie, est imité de celui de Schwilgué, mais il est plus complet; c'est un précis très-succinct de la nosographie philosophique, destiné à rappeler en quelques mots les causes, les signes caractéristiques, la marche naturelle et le traitement de chaque maladie.

La deuxième partie, qui forme plus spécialement l'ouvrage de M. Bourgeoise, est un abrégé de pharmacologie divisé en trois sections. La première comprend les médicamens simples, la deuxième les médicamens composés officinaux ou magistraux, la troisième section enfin est formée de séries alphabétiques des principaux médicamens considérés sous le rapport de leurs propriétés médicinales.

M. Bourgeoise s'est servi, pour indiquer les doses des médicamens, des signes anciens, qui ont le grave inconvénient de rendre les méprises beaucoup plus faciles à commettre, et beaucoup moins faciles à reconnaître; aussi l'on peut voir à l'*errata* qui se trouve à la fin, que cette cause lui en a fait commettre un assez grand nombre, et il en est qui peuvent être fort dangereuses. Comme un ouvrage de la nature de celui-ci doit être toujours amélioré, j'indiquerai à l'auteur quelques additions qu'il doit y faire dans une prochaine édition. Ainsi, par exemple, il faudrait indiquer, en parlant de quelques substances fort usitées, qu'elles sont vénéneuses à un très-haut degré lorsqu'on les donne à forte dose; tel est l'acide oxalique; tel est encore le nitrate de potasse, dont

on ne prendrait peut-être pas impunément beaucoup plus d'un gros à la fois, quoique l'auteur indique qu'on en peut prendre jusqu'à *une once* comme purgatif. Or le nitrate de potasse ne purge point, mais à cette dose il occasionerait probablement une mort prompte et très-douloureuse, ce qui a été démontré par M. Orfila. Il est encore des substances qui produisent des effets plus ou moins fâcheux, suivant le mode d'administration qu'on emploie : ainsi la gratiole en lavemens a produit des nymphomanies affreuses, ce qu'il est bien nécessaire de rappeler aux jeunes médecins. Enfin j'ai cherché vainement dans le *vade-mecum* de M. Bourgeoise les contre-poisons connus de quelques substances très-actives, comme le sucre pour le vert-de-gris, l'albumine ou le blanc-d'œuf pour le sublimé, la noix de galle pour l'émétique; toutes ces indications sont néanmoins de la plus grande importance.

.....

TRAITÉ DU DÉLIRE, *appliqué à la médecine, à la morale et à la législation*; par F. E. FODERÉ, professeur de médecine légale et de police médicale à la Faculté de Médecine de Strasbourg, et médecin du Collège royal de la même ville. Avec cette épigraphe :

Vix bonum absque malo : mentis humanae est vigilare, indagare, praevidere, et cuique medicinam apponere.

Deux vol. in-8°. Prix, 14 fr., et 18 fr. franc de port. Chez Croullebois, libraire, rue des Mathurins, n°. 17, et chez L. Colas, imprimeur-

libraire, rue du Petit Bourbon-Saint-Sulpice; n°. 14.

Nous rendrons très-prochainement compte de cet important ouvrage.

.....

Taffetas vegeto-épispastique pour entretenir les vésicatoires.

M. Mauvage nous a présenté un taffetas destiné à remplacer les pommades épispastiques, au moyen desquelles on entretient les vésicatoires. Il affirme que les cantharides n'entrent pour rien dans la composition dont il se réserve le secret.

Nous avons vu entre les mains de l'auteur les attestations de plusieurs hommes de l'art très-distingués qui ont employé ce taffetas avec succès. Nous l'avons employé nous-mêmes, et l'excoriation d'un vésicatoire déjà ancien en a été vivement irritée. Au reste, M. Mauvage en prépare de trois espèces, proportionnées à la sensibilité des parties.

Ce taffetas ne coûte pas plus cher que les pommades qu'on emploie aujourd'hui; l'usage en est plus commode, moins sujet à la malpropreté. Il est donc à désirer qu'il puisse remplir tous les vœux des praticiens à cet égard. Nous n'en saurions dire davantage d'une substance dont nous ne connaissons pas la composition, et sur laquelle nous n'avons pu faire un assez grand nombre d'expériences.

On le trouve tout préparé, et en boîtes de 30 feuillets, rue Michel-le-Comte, n°. 1.

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1^{er}, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n°. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. DE MONTEGRE, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue du Cherche-Midi, n°. 23, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IV^e. ÉPOQUE. = I^{re}. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. (Du pouls. — Suite.)

Crescunt autem, quæ commemoravimus singula, diminunturque, aut pro inflammationis quantitate, aut pro ipsius instrumenti naturâ inflammati.

(GAL. de Pulsib. ad Tyron. libel. c. II.)

L'inflammation des parties les plus nerveuses rend le pouls plus dur, plus petit et plus serrin; celles qui sont plus fournies de veines et d'artères le changent moins: et parmi toutes ces modifications, c'est dans les parties excessivement remplies d'artères (*arteriosiores*), qu'il est le plus fort, et qu'il devient plus facilement inégal et désordonné.

On peut conclure de là quel doit être le pouls des personnes dont le foie, la rate, les reins, la vessie, le colon, l'estomac sont enflammés; de celles qui sont affectées de pleurésie, de péripneumonie et des autres inflammations auxquelles se joint la fièvre. Il ne faut pas oublier non plus les symptômes qui se joignent plus spécialement à l'inflammation d'une partie: ainsi les convulsions sont communes dans l'inflammation du diaphragme; les suffocations dans celles du poumon; les syncopes dans celles de l'orifice de l'estomac; l'atrophie dans celles du foie; les renvois dans celles du ventricule; la suppression d'urine dans celles des reins.

Maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins du Bureau central. Du 11 au 20 juillet inclusivement.

FIÈVRES non caractérisées.	7
Fièvres intermittentes de divers types.	54
Fièvres bilieuses ou gastriques.	77
Fièvres adynamiques ou putrides.	6
Fièvres catarrhales.	3
Phlegmasies internes ou externes.	21
Ophthalmies.	12
Douleurs rhumatismales.	10
Diarrhées et dysenteries.	9
Érysipèles.	4
Phlegmasies des org. de la respiration.	25
Phthisies pulmonaires.	13
Apoplexies et paralysies récentes.	3
Hydropisies et anasarques.	10
Varioles.	2
Coliques métalliques.	5
Maladies sporad., chron. ou accidens.	60
Galeux.	22
TOTAL GÉNÉRAL.	343

AVIS IMPORTANT.

Le bureau de la Gazette de Santé est maintenant, ainsi que la demeure du rédacteur général, rue du Cherche-Midi, n°. 23 : c'est à cette adresse qu'il faut envoyer tout ce qui concerne la Gazette. On doit rappeler la nécessité d'affranchir les lettres ou paquets, afin qu'ils soient reçus : la disposition des lieux ne permettant pas au rédacteur général de voir les paquets non affranchis, qui se trouveront rejetés par une mesure générale, et ne lui seront même pas présentés.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Nos rapports décadaires sur l'état du ciel présentent d'extrêmes variations, et bien rarement

il est arrivé, depuis plusieurs années, que dans trois numéros consécutifs nous ayons pu annoncer une température convenable à la saison où nous étions. En revanche, il n'est presque pas un de ces bulletins qui, durant l'année dernière, ait pu parler d'autre chose que de pluies *diluviales* et d'autres calamités. Maintenant le temps est superbe, et tout semble admirablement disposé pour achever les moissons. Le thermomètre de Réaumur s'élève dans le milieu du jour à 19° et 20°, équivalant à 24° et 25° de la division centigrade.

Les maladies les plus nombreuses parmi celles que l'on admet dans les hôpitaux sont les fièvres gastriques ou bilieuses; néanmoins depuis quelques jours il s'est présenté à moi plusieurs cas qui nécessitaient des évacuations sanguines, et cela chez des personnes avancées en âge, et vivant dans l'indigence. C'était des étouffemens des céphalalgies, avec des éblouissemens et des vertiges. Tous ces accidens augmentaient à la moindre fatigue, et surtout quand les malades montaient des escaliers. Six, huit ou dix sang-sues appliquées à temps ont dissipé à peu près tous ces accidens.

☉ Dernier quartier, le 21.

Depuis le 20 juillet jusqu'au 30, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 3 l. $\frac{7}{12}$. Le *minimum* de 28 p. 0 l. $\frac{4}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 21 d. 9.
— Le *minimum* de 10 d. 0.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 91 d. 0.
— Le *minimum* de 87 d. 0.

CHEVALLIER, ingénieur-opticien.

OBSERVATION sur la maladie et la mort de madame la baronne DE STAËL.

Cette observation, rapportée au Cercle médical, par M. Portal, a été recueillie par M. Chardel, secrétaire-général de cette société, et transmise d'après sa décision, à l'auteur de la *Gazette de Santé*.

Madame la baronne Staël, fille du célèbre

M. Necker, dernier ministre des finances du malheureux Louis XVI, et aussi célèbre elle-même par ses écrits également estimés, que par ses opinions politiques qui lui avaient attiré l'exil de la France, sa patrie, pendant la révolution, et mérité l'accueil des principaux princes de l'Europe; madame de Staël, dont j'avais été le médecin dès sa première jeunesse ainsi que de son père (1), m'a consulté à son retour à Paris, pour un enflure oedémateuse aux jambes, qu'elle portait depuis quelque temps et qui avait fait des progrès. Son teint, naturellement, brun, s'était encore plus rembruni et ses yeux même avaient une couleur jaune. Ses digestions étaient pénibles, elle éprouvait des insomnies fatigantes qu'elle ne pouvait diminuer depuis long-temps que par l'usage d'un ou deux grains d'opium gommeux qu'elle prenait tous les soirs. (2)

Madame de Staël n'avait cessé d'être réglée que depuis peu de temps, quoiqu'elle fut âgée d'environ cinquante-trois ans.

Je crus devoir lui prescrire quelques apéritifs légèrement diurétiques; des pilules avec le savon médicinal; les extraits de saponaire, de houblon, de gentiane, par parties égales, incorporés avec le fiel de bœuf. Quatre de ces pilules, de quatre grains chacune, furent données le matin à jeun en deux prises, à une heure de distance, et deux tasses d'une tisane faite avec les racines de patience, de chiendent, les feuilles de scolopendre, dans laquelle on faisait infuser une pincée de cerfeuil et on ajoutait dix grains de sel de nitre.

Ce simple traitement rappella, en peu de jours les urines et diminua l'oedématie. Cependant madame de Staël, ayant éprouvé quelques légères évacuations alvines et se ressouvenant qu'elle avait, quelque temps auparavant, été affectée d'un dévoiement contre lequel des toniques divers lui avaient été enfin utilement prescrits avec un peu plus d'opium qu'elle ne prenait habituel-

(1) J'ai donné dans mon ouvrage sur les maladies du foie, l'histoire d'une colique hépatique avec jaunisse et hydropisie anasarque, dont M. Necker fut atteint et guéri, page 443.

(2) Dont elle n'a pas suspendu l'usage pendant sa maladie, quelques observations que je lui aie faites à cet égard.

lement le soir : elle crut devoir, non-seulement suspendre le traitement que je lui avais conseillé, mais encore consulter un médecin, M. **, qui lui prescrivit des poudres très-irritantes, lesquelles firent bientôt cesser les évacuations alvines. Madame de Staël profita de quelques jours d'intervalle, pour faire des visites dans Paris et recevoir la très-grande société chez elle ; mais l'œdématie des jambes s'étant renouvelée et même ayant augmenté et la couleur du visage ayant acquis une teinte plus jaune encore, je fus appelé pour de nouveaux avis. Je prescrivis le même traitement que j'avais déjà conseillé, en observant à la malade qu'il lui était nécessaire, pour rappeler les urines et pour faciliter les digestions et les selles ; je lui fis remarquer, en outre, que je comptais sur les effets de ces remèdes, non-seulement pour diminuer l'œdématie existante, mais encore pour en empêcher l'augmentation qui pourrait facilement devenir trop considérable. Ma prescription eut un prompt succès ; mais la malade fut encore effrayée de quelques légères évacuations bilieuses, quoique nécessaires, que le traitement produisit ; elle l'abandonna et consulta un autre médecin, M. ***, qui lui conseilla de prendre une plus grande dose d'opium que celle qu'elle prenait habituellement tous les soirs ; les selles furent bientôt supprimées, les urines diminuèrent considérablement, la peau reprit la couleur d'un jaune plus foncé que jamais, et madame de Staël fut dans un assoupissement si profond et si long qu'on en fut effrayé. Je fus encore appelé pour la traiter, je trouvai dans le pouls un mouvement de fièvre non équivoque, les urines étaient peu abondantes et très-rouges, laissant déposer un sédiment plus rouge encore ; la langue était rouge, les joues et les lèvres étaient aussi de la même couleur ; le reste du visage était très-jaune, un peu bouffi, et les mains et les pieds surtout étaient œdématisés. Je prescrivis une limonade un peu forte, et à laquelle on ajoutait, dans chaque verre, quelques gouttes d'éther nitreux. On donna aussi à la malade quelques lavemens légèrement purgatifs : elle sortit de sa somnolence, mais la fièvre fut prononcée. Il y eut un redoublement tous les soirs,

bien marqué ; les urines peu abondantes continuaient d'être rouges et épaisses.

Cette maladie me parut être une vraie fièvre bilieuse, d'autant plus qu'on reconnaissait au tact un gonflement avec rénitence dans l'hypochondre droit. Je fus persuadé que le traitement devait consister en de doux relâchans, l'irritation étant extrême, réunis aux apéritifs. La malade diminua la quantité de la limonade pour boire de temps en temps de l'eau de poulet légèrement nitrée, et d'une tisane de chiendent et de cerfeuil aussi nitrée, édulcorée avec du sirop des cinq racines apéritives. Ce traitement fut secondé par quelques lavemens émolliens. Il y eut un véritable amendement de la maladie. Vers le sixième au septième jour, je conseillai d'y réunir la boisson des eaux de Vichy, d'abord coupées avec l'eau de poulet, pour les donner ensuite pures, et sur la fin de la maladie, y ajouter de la terre foliée de tartre (acétite de potasse).

Ce traitement eut un heureux succès, puisque la fièvre déclina journellement et qu'elle termina vers le quatorzième jour. Les urines étaient progressivement devenues abondantes et claires, et les excréations alvines avaient acquis proportionnellement une couleur plus jaune, bilieuse, au lieu de la couleur grisâtre qu'elles avaient auparavant. La bouffissure du visage et l'œdématie des mains et des pieds, étaient aussi considérablement diminuées. La région du foie n'était plus ni aussi proéminente ni aussi dure ; celle de la rate cependant resta un peu tuméfiée.

C'est vers le déclin de cette fièvre bilieuse qu'un médecin, qui jouit d'une réputation bien méritée, M. Lucas, fut appelé. Il jugea à propos de continuer le traitement que j'avais conseillé, et m'appuya dans la prescription que je voulais faire de réunir aux eaux de Vichy de la terre foliée de tartre. Il jugea le moment favorable. On n'en prescrivait d'abord qu'un demi-gros pour les deux verres que la malade prenait le matin, et dans peu on en augmenta la dose jusqu'à un gros dans chaque tasse ; les selles continuèrent d'être bilieuses sans être trop abondantes.

Madame de Staël parut aller de mieux en mieux.

On lui conseilla de se lever ; mais ayant éprouvé de la difficulté à se tenir debout, et encore plus à marcher, elle fut bientôt forcée de se remettre au lit ; pendant long-temps elle se plaignit de douleurs et de spasmes dans les extrémités inférieures ; les urines diminuèrent en quantité, la peau reprit la couleur jaunâtre, il y eut des borborigmes, de l'élevation dans le bas-ventre sans tension ; l'œdème des extrémités inférieures fut bientôt très-considérable ; celle des mains, des bras même, fut aussi remarquable.

Les diurétiques éprouvés furent prescrits, tels que la tisane avec les cinq racines apéritives, dans laquelle on faisait infuser du cerfeuil, et on ajoutait de l'oximel scillitique ; quelques lavemens légèrement purgatifs furent aussi conseillés ; les urines augmentèrent en quantité. Cependant l'œdème, ou plutôt l'anasarque qui survenait, nous parut indiquer l'application des vésicatoires aux jambes. Nous nous y déterminâmes d'autant plus facilement, que la malade avait eu pendant plusieurs années au visage une éruption de nature dartreuse, qui n'existait plus depuis long-temps, mais qui parut cependant devoir être prise en considération.

Les eaux de Vichy furent suspendues et remplacées par les sucres des plantes, le cresson, la bourrache, le pissenlit, le cerfeuil, le trèfle d'eau, les cloportes écrasées en vie, en grande quantité. Ces sucres bien dépurés, avec addition de l'oximel scillitique, furent donnés, dans la matinée, à la dose de cinq à six onces en deux fois. La malade prenait encore dans la journée quelques tasses d'infusion de houblon et de cerfeuil, avec de l'éther nitreux et de la teinture de digitale, qu'on employa aussi en frictions en poudre dans une liqueur mucilagineuse.

Ce traitement eut le succès le plus efficace et tel, que madame de Stael se rétablit assez pour pouvoir sortir en voiture, le temps d'ailleurs paraissant favorable, elle sortit même plusieurs fois, mais ce bon état ne se soutint pas ; elle se plaignit un jour, en rentrant de sa promenade, qu'en la montant dans sa calèche elle avait été froissée à une de ses extrémités inférieures ; que ses

douleurs étaient redoublées, et qu'elle ne pouvait plus absolument faire deux pas, ni se tenir debout, éprouvant un engourdissement considérable et une faiblesse extrême dans les extrémités supérieures, et encore plus dans les inférieures, quoique par intervalles très-douloureuses.

Un savant médecin appelé, croyant toujours le siège de la maladie dans le foie, conseilla l'usage du mercure dans un excipient gommeux, à l'usage duquel je ne pus souscrire, ne pensant pas que la cause des symptômes actuels de la maladie provenait uniquement du foie, et le mercure ne me paraissant pas indiqué dans cette circonstance, d'autant plus qu'il y avait quelques aphthes à la langue et dans le reste de la bouche. Ce traitement fut cependant commencé, mais bientôt interrompu, la maladie ayant paru faire d'ultérieurs progrès.

Je voulus qu'on s'assurât de l'état de la matrice, la malade ayant cessé d'être réglée il y avait peu de temps, comme je l'ai déjà dit. Un accoucheur célèbre, qu'on fit appeler, crut y reconnaître une augmentation de volume, ce qui fut contredit par un très-habile chirurgien, qui décida que cet organe n'était nullement altéré, mais qu'il croyait que la maladie résidait dans la moëlle épinière, et qu'il y avait un épanchement dans le canal vertébral, opinion que je ne partageai pas avec lui. Il jugea que des vésicatoires apposés le long de la colonne vertébrale seraient utiles, et il recommanda un liniment tonique pour les extrémités, et même sur la colonne épinière. Ce dernier article fut seul exactement suivi.

D'ultérieures et nombreuses consultations ont encore eu lieu, et dans toutes on a recommandé des remèdes à peu près pareils et sans succès. Une friction avec la teinture phosphorique qui fut proposée par un consultant, n'eut pas le succès qu'on en attendait. La difficulté des mouvements des extrémités inférieures fut plus grande, lors même que les supérieures parurent, au contraire, avoir pris un peu plus de mobilité, dans les doigts particulièrement. Cependant madame de Stael se plaignait d'un resserrement dans la partie supérieure de la poitrine, sur laquelle un médecin

nouvellement appelé fit mettre un large vésicatoire. Un autre médecin consulté, bien connu, crut reconnaître un commencement d'hydrothorax, et même entendre dans cette cavité une espèce d'ondulation, moyennant un cornet de papier dont il posa la base sur une partie du thorax, et dont il introduisit la pointe dans l'une de ses oreilles. On juge bien que je dus trouver cette méthode de reconnaître l'intérieur de la poitrine bien étrange, et que je ne partageai pas l'opinion de ce médecin, quelque considération que je puisse avoir pour lui, la malade étant presque désenflée, ses urines étant bien rétablies, et se tenant couchée horizontalement dans son lit presque toute la journée. Mais comme le spasme paraissait dominer, ce médecin voulut qu'on le combattît par l'application de deux plaques aimantées sur la poitrine. L'insuffisance de ce remède contre un aussi grand mal, fut bientôt reconnue.

Pendant madame de Staël continuait de maigrir et d'éprouver de l'engourdissement dans les extrémités, et une impossibilité de marcher. On continuait les traitemens, tantôt avec les excitans, et tantôt avec les calmans, quand les douleurs étaient extrêmes.

Un médecin de Genève, justement célèbre, a été appelé pour se réunir aux médecins de Paris, qui voyaient madame de Staël habituellement et qui n'étaient pas tous du même avis sur la nature de la maladie, surtout le médecin ordinaire. Il proposa l'usage interne de la moutarde pour ranimer le système nerveux et des onctions stimulantes sur la colonne vertébrale, ce qui fut fait pendant quelques jours, concurremment à la boisson de l'infusion de quinquina que je prescrivais depuis quelque temps. Mais déjà il y avait une impression gangréneuse sur la région du coccyx, et deux ou trois taches de cette mauvaise nature sur l'extrémité inférieure gauche, que j'avais bien remarquées, ce qui nous déterminâ de prescrire à très-haute dose ce remède anti-septique, si souvent heureusement éprouvé. Mais les progrès de cette gangrène ont été si rapides que tous les secours de l'art ont été superflus. Madame de Staël est morte le 14 juillet,

à 4 heures du matin, après une maladie de plus de quatre mois.

Son corps a été ouvert et embaumé, pour être transporté à Coppet (en Suisse), terre de madame de Staël. Je n'ai pas été appelé à cette opération; mais j'ai appris de M. Jurine, qui y avait assisté, qu'on n'avait reconnu ni hydropisie de poitrine, ni aucune altération dans la moëlle allongée, ni dans la moëlle épinière, ni dans le canal vertébral, dans lequel il n'y avait aucun épanchement. Les viscères étaient en bon état, le foie a seulement paru endurci dans quelques endroits de son étendue, mais on n'a pu reconnaître dans cette légère altération, la cause d'une aussi grande maladie. Je crois que le traitement administré avait produit d'utiles effets.

N'a-t-on pas à se reprocher dans ce traitement, d'avoir abusé des remèdes et d'en avoir employé de contraires? le médecin ordinaire n'avait-il pas bien vu la maladie et les succès qu'il avait déjà obtenus n'eussent-ils pas dû lui mériter une confiance entière, tant de la part de la malade que de ceux qui prenaient à elle le plus grand intérêt. Il existait évidemment chez madame de Staël une cachexie ou une mauvaise disposition que la fièvre bilieuse avait encore augmentée; et cette dernière maladie elle-même était-elle bien finie? Ne sait-on pas qu'elle est souvent suivie d'hydropisie et quelquefois de la stupeur et de la paralysie même des extrémités inférieures (1). J'en ai vu d'autres exemples.

La continuation des sucres des plantes diurétiques et anti-scorbutiques, que j'avais commencé de prescrire et avec succès, auxquels on eût réuni l'usage des dépuratifs reconnus, n'était-elle pas préférable à tant d'autres remèdes qui ont été donnés; d'autant plus que la maladie a été, plusieurs semaines, stationnaire, nonobstant l'usage des stimulans qu'on prescrivait d'une part, et de l'autre celui des calmans opiacés qu'on a voulu même une fois remplacer par l'extrait de jusquiame.

(1) *Sæpè flava bilis hanc infligit. Fernel*, Pathol. lib. v, cap. ii. Voyez aussi, Sauvages, *Nosol.* classe vi, paralysis biliosa, art. 9.

Un tel traitement suivi plusieurs mois n'a-t-il pas pu produire, ou du moins concourir, à la gangrène, qui est survenue et qui a été promptement suivie de la mort de madame la baronne de Staël.

PORTAL.

Observation sur une angine membraneuse, pour laquelle on a pratiqué infructueusement l'opération de la trachéotomie.

DEPUIS deux jours, je voyais une petite fille de six ans, affectée d'une angine membraneuse, avec gonflement considérable des glandes sous maxillaires et des amygdales. Il y avait déjà douze jours que cette enfant était malade quand je la vis pour la première fois. Elle était singulièrement abattue, pâle, la respiration n'était pas très-génée; l'embarras du passage de l'air paraissait plutôt exister dans l'arrière gorge que dans le larinx. En effet, en ouvrant la bouche, on voyait les amygdales très-grosses, recouvertes d'un enduit blanchâtre et présentant un point altéré qui donnait lieu sans doute à l'odeur infecte de l'haleine. La toux était très-rare, je ne l'entendis qu'une fois, son caractère ne me laissa aucun doute sur l'affection du larinx, je ne jugeai point à propos d'appliquer des sangsues. J'ordonnai de l'émétique à doses vomitives, des sinapismes aux deux jambes et un vésicatoire à la nuque. Le lendemain j'en ordonnai un autre à la partie antérieure du cou, quoique les choses n'eussent pas empiré. La malade prenait de la limonade vineuse et du bouillon qui passaient avec difficulté. Le lendemain matin à cinq heures, (11 juillet), la mère vint chez moi toute effrayée, me suppliant de me rendre sur le champ chez elle pour voir sa fille qui étouffait. Je la trouvai en effet, la figure livide, la respiration aussi fréquente que le pouls qui était très faible et à la vérité, offrait une lenteur remarquable. Il était plus fort que la veille. J'annonçai aux parens que leur enfant était dans le plus grand danger, qu'il ne restait plus d'espoir que dans une opération, dont j'étais loin de garantir le succès. Je priai M. Chomel de venir et de donner son avis dans cette circonstance épineuse. Il proposa

d'abord d'insister sur les moyens généraux. Pendant qu'on alla chercher un vésicatoire, et du sulfure de potasse, les symptômes devinrent si pressans que M. Chomel pensa qu'il ne fallait plus balancer sur l'opération et je le pratiquai sur le champ.

Avant d'arriver à la trachée artère, une petite artériole et deux ou trois petites veines furent ouvertes. Je les liai exactement, à mesure qu'elles donnaient. Je tombai sur l'espace membraneux qui sépare le deuxième du troisième demi-cerceau cartilagineux, que j'incisai assez grandement. L'air s'échappa aussitôt en bouillonnant et entraînant avec lui une écume rougeâtre. Nous fîmes mettre la malade sur le côté, la tête un peu basse, sa respiration devint plus facile et nous nous félicitâmes déjà de notre entreprise, quand tout à coup, l'air cessa de passer par l'ouverture. Je la rendis plus grande en fendant verticalement le troisième anneau cartilagineux, l'air sortit de nouveau par la plaie, puis tout à coup il s'arrêta; et quoique nous ayons pu faire, à l'aide d'une sonde de femme et d'un tuyau, son cours n'a pas été rétabli, et l'enfant a succombé peu d'instans après.

Durant cette opération, le sang nous a plus d'une fois incommodé, nous avons cru qu'il en était entré un peu dans la trachée; l'ouverture du cadavre nous a fait voir le contraire, mais par le soin de lier les moindres vaisseaux, même avant de les avoir ouverts, quand on les aperçoit, et par l'attention de placer convenablement le malade; ce n'est point cette circonstance qui peut s'opposer au succès de l'opération.

Ouverture du cadavre.

Tout le pharynx, la partie postérieure du voile du palais, les amygdales, offraient une fausse membrane blanche, épaisse, et qui se détachait assez facilement. L'amygdale gauche offrait un point gangrené.

La cavité intérieure du larinx était presque effacée par le gonflement du tissu cellulaire sous muqueux. La fausse membrane était très-marquée, et se détachait facilement. Elle n'était pas

si épaisse que celle du pharynx, et se terminait à l'endroit où nous avons fait l'ouverture. C'était elle qui, en se roulant sur elle-même, était venue boucher le passage nouveau. Une chose bien digne de remarque, c'est que la trachée-artère et les bronches qui offraient une rougeur assez vive, ne présentaient pas la moindre trace de fausse membrane. Ainsi dans ce cas, l'opération se trouvait indiquée.

HERVEZ, D.-M.

~~~~~

*Hoquets chroniques guéris par l'application du feu.*

L'observation dont il s'agit est rapportée dans une dissertation présentée à la faculté de Paris l'année dernière, sous ce titre : *Essai sur l'emploi des dérivatifs externes.*

DANS le courant de l'année 1812, une jeune fille se présenta à la consultation de M. le professeur Dupuytren. Depuis six mois elle était tourmentée par des hoquets qui la quittaient à peine pour quelques instans. Cette affection nerveuse était constamment supprimée pendant la déglutition, mais reparaisait bientôt. Le sommeil était fréquemment troublé. Les anti-spasmodiques et les bains avaient été employés, mais inutilement. M. Dupuytren proposa à la malade l'application du cautère actuel sur le point qui correspond au centre phrénique. Ce moyen fut adopté. Immédiatement après l'application d'un cautère chauffé à blanc, le hoquet disparut, et la jeune fille fut ainsi délivrée d'une affection qui avait résisté à une foule de médicamens internes.

~~~~~

Baromètre thermométrique.

Le 6 mars 1817, M. Hyde Wollaston lut, à la Société royale, un mémoire dans lequel il décrivait un thermomètre qu'il vient d'inventer pour déterminer la hauteur des montagnes, au lieu du baromètre. C'est un fait bien connu que la température à laquelle l'eau bout, diminue à mesure qu'augmente la hauteur du lieu où se fait l'expérience. Cette diminution fut suggérée d'abord par

Fahrenheit et ensuite par Cavendish, comme un moyen d'évaluer la hauteur d'un lieu au-dessus de la mer. Le thermomètre de M. Wollaston est aussi sensible que le baromètre ordinaire de montagne. Chaque degré de Fahrenheit y occupe un pouce anglais de longueur, et par conséquent un degré centigrade y occuperait environ 45 millimètres et demi. Le thermomètre avec la lampe et le vase pour faire bouillir l'eau, renfermé dans une caisse, pèse environ une livre et un quart. Il est beaucoup plus portatif et plus commode que le baromètre ordinaire de montagne. Il est assez sensible pour montrer la différence de la hauteur entre le pied et le dessus d'une table ordinaire.

M. Wollaston a donné les résultats de deux essais faits avec cet instrument. Ils s'accordent à moins de deux pieds avec les mêmes hauteurs mesurées par le général Roy, au moyen du baromètre. L'une de ces hauteurs était celle du dôme de Saint-Paul de Londres. Cette hauteur est de 319 pieds français, ou 103^m 62 suivant Lalande.

~~~~~

BIBLIOGRAPHIE.

ESSAI SUR L'ATTITUDE ET LA POSITION, *présenté et soutenu à la Faculté de médecine de Paris, le 16 mars 1816, par Jean-Baptiste ARBEY, de Boux (Côte-d'Or), docteur en médecine.*

LE choix d'un pareil sujet de dissertation suffit pour indiquer l'influence d'un esprit distingué qui sent le besoin de sortir des routes battues pour parcourir des régions nouvelles. Cet écrit est effectivement d'un élève de M. Chaussier, et l'on y retrouve les principes et la doctrine de ce savant professeur.

Voici le plan, qui est tracé avec une sagesse parfaite, et doit faire beaucoup d'honneur à l'élève, si c'est lui qui l'a conçu : « Cet essai, dit-il, est divisé en trois parties; dans la première j'expose quelles sont les maladies auxquelles donnent lieu certaines attitudes, certaines positions négligées ou forcées, et comment elles causent souvent une quantité d'inconvéniens, d'incommodités, et même d'affections graves. Dans la se-

conde, je parle de l'attitude et de la position, relativement au diagnostic des maladies. C'est une des premières choses en effet qui frappe le médecin; c'est aussi ce qu'Hippocrate et la plupart des bons auteurs recommandent d'examiner avant tout. Dans la troisième enfin, je termine par l'application de la position et de l'attitude à la thérapeutique. »

Un plan si bien ordonné rendoit l'ouvrage facile, et l'auteur en a rempli les divisions aussi bien que le permettait la concision obligée d'une dissertation; mais il faut espérer qu'un jour il reviendra sur ce beau sujet; et, qu'éclairé par la pratique de son art et par des études plus générales, il le pourra traiter avec tous les développemens nécessaires. Une source de recherches que je me permettrai de lui indiquer; c'est la considération des avantages qu'ont procuré dans de graves maladies des positions prises par un hasard que l'homme habile peut quelquefois imiter. Ainsi un Anglais, réduit à toute extrémité par une phthisie pulmonaire dont il paraissait dévoré depuis trois ans, s'agitant sur son lit, dans les angoisses d'une toux continuelle, se pencha en dehors de manière à mettre la tête beaucoup plus bas que le corps; aussitôt il sentit tomber dans sa gorge un corps pesant qui vint rouler avec bruit sur le plancher. C'était un de ces grains de plomb qui servent à rincer les bouteilles. Quelques années avant, ce grain de plomb se trouvant dans du vin, était tombé dans la gorge de l'Anglais sans qu'il s'en doutât, et avait donné lieu à tous les accidens de la phthisie; car, à peine cet homme en fût-il délivré, que tous les symptômes

s'évanouirent, et qu'il reprit en peu de jours sa santé. J'ai songé souvent qu'un semblable moyen pourrait être fort utile dans le cas d'introduction d'un corps pesant dans le larinx; car, après l'avoir ainsi amené jusqu'à l'orifice de ce conduit, une forte toux pourrait tout d'un coup le chasser au-dehors.

Une autre source de recherches curieuses sur l'utilité de l'attitude et de la position; c'est la méthode de médecine que les Chinois nomment *Cong-fou*. Elle est pratiquée par des bonzes qu'on nomme *Tao-sée*, sectateurs d'un fameux prophète appelé *Tao-Tsée*. Ces bonzes préviennent et guérissent, dit-on, toutes les maladies, même les plus anciennes et les plus graves, en faisant prendre aux personnes qu'ils traitent des attitudes soumises à des règles fort circonstanciées. Les missionnaires racontent des choses merveilleuses de ces pratiques, qui ne sont, à mon avis, qu'un des mille moyens de magnétisme, ou de l'art d'agir sur nous et sur nos semblables. On peut consulter à ce sujet le quatrième volume des Mémoires sur la Chine (en 15 vol. in-4°.); on y trouvera, je pense, de qui éveiller la curiosité et le désir de recueillir à ce sujet de plus amples renseignemens.

ÉLÉMENTS DE PATHOLOGIE GÉNÉRALE, par A. F. CHOMEL, docteur en médecine, attaché au service de l'hôpital de la Charité, professeur particulier de pathologie interne, etc. Un vol. in-8°. Prix, 7 fr., et 8 fr. 80 c. franc de port. Chez L. Colas, rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, N° 14.

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, n° 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. DE MONTÉGRE, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue du Cherche-Midi, n° 23, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.



# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

### HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IV°. ÉPOQUE. = I°. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. (Du pouls. — Suite.)

*Admonco, ut in experiendo pulsum valeat tactus cognoscere, non discernere solum ratione.*

( GAL. de Pulsib. ad Tyron. libel. c. II. )

Le pouls des *pleurétiques* est rapide et fréquent, sans être grand; il n'est pas languissant, et cependant n'est point aussi véhément qu'il semblerait convenir à la maladie. Ce pouls, qui a de la *dureté*, peut servir à distinguer cette qualité de la *véhémence*, chose que le vulgaire des médecins ne sait point reconnaître.

Galien entre ensuite dans des détails minutieux et très-subtils sur tous les différens caractères que chaque état ou chaque tendance particulière de la pleurésie peuvent donner au pouls. Ainsi, dans le cas où le mal tendrait à devenir une péripneumonie, dans celui où surviendrait une syncope, le pouls est modifié d'une façon distincte; la crudité ou la maturation du mal, la suppuration, tous les phénomènes accessoires; en un mot, impriment au pouls des modifications en rapport avec ces phénomènes.

Le pouls de la *suppuration* au commencement, est le même que celui de l'inflammation: assez souvent il est inégal et irrégulier, mais toujours peu changeant (*hecticus*). Quand le pus approche de la maturité, le pouls devient plus égal, mais il est plus languissant, plus mou, plus lent, et plus rare, quand l'abcès crève.

*Maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins du Bureau central. Du 21 au 30 juillet inclusivement.*

|                                                 |     |
|-------------------------------------------------|-----|
| FIÈVRES non caractérisées. . . . .              | 7   |
| Fièvres intermittentes de divers types. . . . . | 84  |
| Fièvres bilieuses ou gastriques. . . . .        | 96  |
| Fièvres adynamiques ou putrides. . . . .        | 2   |
| Fièvres catarrhales. . . . .                    | 3   |
| Phlegmasies internes ou externes. . . . .       | 34  |
| Ophthalmies. . . . .                            | 7   |
| Douleurs rhumatismales. . . . .                 | 11  |
| Diarrhées et dysenteries. . . . .               | 0   |
| Érysipèles. . . . .                             | 5   |
| Phlegmasies des org. de la respiration. . . . . | 27  |
| Phthisies pulmonaires. . . . .                  | 11  |
| Apoplexies et paralysies récentes. . . . .      | 10  |
| Hydropisies et anasarques. . . . .              | 12  |
| Varioles. . . . .                               | 8   |
| Coliques métalliques. . . . .                   | 3   |
| Maladies sporad., chron. ou accidens. . . . .   | 97  |
| Galeux. . . . .                                 | 42  |
| TOTAL GÉNÉRAL. . . . .                          | 459 |

### AVIS IMPORTANT.

*Le bureau de la Gazette de Santé est maintenant, ainsi que la demeure du rédacteur général, rue du Cherche-Midi, n°. 23 : c'est à cette adresse qu'il faut envoyer tout ce qui concerne la Gazette. On doit rappeler la nécessité d'affranchir les lettres ou paquets, afin qu'ils soient reçus : la disposition des lieux ne permettant pas au rédacteur général de voir les paquets non affranchis, qui se trouveront rejetés par une mesure générale, et ne lui seront même pas présentés.*

### CONSTITUTION MÉDICALE.

*Maladies régnantes.*

Le beau temps a continué depuis la publication de notre dernier numéro; la chaleur, sans être

excessive, convient du moins à la saison et aux besoins de la récolte. Elle est assez habituellement de 8, 10 ou 12 degrés le matin, et de 15 et 16 degrés Réaumur dans le milieu du jour. Ce qui représente pour le matin de 10 à 15°, et dans le milieu du jour, de 20 à 21° du thermomètre centigrade. Le ciel se rembrunit cependant depuis deux jours, et le temps semble prêt à changer.

Je parlais dans mon dernier numéro de nombreuses congestions sanguines que j'avais observées. Les suites malheureuses de cette disposition sont des inflammations, graves surtout quand elles affectent les organes intérieurs. Le concours de cette tendance aux inflammations, avec une chaleur soutenue, expose principalement les organes abdominaux à être attaqués; et en effet, depuis quatre à cinq jours, j'ai eu deux inflammations du bas-ventre à traiter. La première a été funeste, il s'agissait d'un homme épuisé de toutes les manières, ayant depuis long-temps presque tous les viscères malades ou engorgés; le second cas me donne beaucoup d'inquiétude: c'est un enfant de treize à quatorze ans; rien n'a pu calmer l'inflammation et l'empêcher d'envahir tout le côté droit de l'abdomen. Je rendrai plus tard un compte détaillé de cette maladie.

▷ Premier quartier, le 19.

Depuis le 1<sup>er</sup> août jusqu'au 10, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 2 l.  $\frac{4}{11}$ . Le *minimum* de 27 p. 10 l.  $\frac{6}{11}$ .

Le *maximum* du thermomètre a été de 19 d. 8.  
— Le *minimum* de 10 d. 0.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 92 d. 8.  
— Le *minimum* de 86 d. 0.

CHEVALLIER, ingénieur-opticien.

#### PÉDIONALGIE.

##### *Maladie spasmodique de la plante des pieds.*

Le docteur Marino, de Savigliano en Piémont, est lui-même le sujet de cette observation. Sa stature était élevée, son tempérament sanguin-bi-

lieux, sa fibre très-sensible; il avait souffert dans sa jeunesse plusieurs attaques de lumbago. A l'âge de vingt-cinq ans environ, il fut atteint d'une sciatique nerveuse à la partie postérieure de la cuisse droite. Comme aucun remède ne pouvait en calmer les vives douleurs, on lui conseilla un topique composé d'herbes aromatiques cuites avec du miel et du vin, qu'il appliqua chaud sur la partie malade, depuis la hanche jusqu'à l'articulation du pied. Ces parties restèrent enveloppées et couvertes de ces médicamens durant quarante jours. Et déjà, au bout de quelques jours, la douleur commençait à diminuer, et le malade pouvait faire quelques mouvemens. Mais bientôt il s'aperçut d'une insensibilité dans le pied opposé. Cette partie était sans chaleur, privée de mouvement, avec tendance à l'atrophie. On eut aussitôt recours aux fomentations et aux frictions, mais elles furent inutiles. Enfin, après des bains de vapeurs long-temps continués, le sentiment reparut. Le tissu cellulaire qui recouvre le tarse se tuméfia, et se couvrit d'une rougeur érysipélateuse. Il survint de la chaleur, mais le mouvement resta très-imparfait. Au printemps, le malade se détermina à aller prendre les eaux minérales de Vivadio, qu'il employa en boisson et en douches. Il en prit aussi les boues pendant un mois avec un tel succès que la douleur sciatique disparut, et que le sentiment, la chaleur et le mouvement se rétablirent presque entièrement au pied. Quatre ongles des doigts de ce même pied tombèrent et se renouvelèrent: il ne restait plus qu'une espèce d'engourdissement léger dans la partie; lors des variations de température, il survenait encore une douleur sciatique tolérable, qui descendait de la cuisse au péroné. Au bout d'un an, cette douleur se fixa sur ce point, et s'y fit sentir vivement. Le malade eut recours une seconde fois aux bains de Vivadio, qui la firent encore disparaître; mais peu à peu, et par intervalles, la partie externe du pied affecté commença à éprouver une nouvelle espèce de douleur spasmodique, lancinante et vibrante. Dans les premiers paroxysmes elle n'était pas très-intense, mais elle revenait par intervalles, surtout lorsque les vents du midi ou du nord soufflaient

avec quelque force. Elle durait de deux à quatre heures; ensuite elle se dissipait, soit pendant les repas, soit par la chaleur du lit ou par le repos, ou bien par quelque tension subite de l'esprit. Dans la suite, elle devint plus constante, et ne céda plus aux moyens curatifs qu'on lui avait opposés avec fruit jusqu'alors, et parmi lesquels la constriction du pied au moyen d'un bandage serré était le plus efficace. Cet état continua ainsi pendant deux ans; mais la troisième année, après divers paroxysmes violens, la douleur reparut d'une manière si vive et si subite, que le malade tomba par terre à l'instant. On le rapporta chez lui, où, à peine dans le lit, il fut saisi d'une convulsion clonique universelle, qui dura dix-huit heures.

Depuis lors, exsiccation du pied avec corruvation de la peau, dureté et chaleur de la partie latérale postérieure. La formication précédait parfois le paroxysme de la douleur, qui d'autres fois, débutait brusquement et sans prélude. Elle était brûlante, lancinante, vibrante; elle cessait subitement, comme le coup de l'étincelle électrique, et elle revenait avec un spasme universel des muscles. Le pouls était alors accéléré, petit et faible; les urines très-légères; leur excretion fréquente, mais en petite quantité. Constipation opiniâtre.

La douleur n'attaquait absolument que la partie du pied qui n'avait point été recouverte par les cataplasmes. Tantôt elle affectait les muscles postérieurs du pied; tantôt seulement le milieu de la plante, avec une sensation semblable à la piqure d'un instrument aigu qu'on y aurait enfoncé; d'autres fois elle se faisait sentir seulement sous la première ou seconde phalange d'un ou de deux doigts, ou bien elle les attaquait tous, excepté l'orteil; et cela comme par un coup de foudre simultané; alors il survenait des soubresauts aux tendons du pied, et les muscles poplités palpaient. Le paroxysme durait ainsi 12, 15, 20 et même 30 heures; ensuite ces sortes de fulminations diminuaient par degrés insensibles, pour revenir à de plus longs intervalles. Au déclin de l'accès, le pouls rede-

venait plus mou, plus lent, et se relevait; les urines étaient plus colorées; le pied reprenait une chaleur douce, et se couvrait de moiteur; enfin, un sommeil long et paisible succédait aux angoisses; et le lendemain il ne restait plus de spasme, ni de débilité, ni de douleur, mais seulement une espèce d'engourdissement ou de stupeur de la peau de la partie affectée. Une légère pression, ou un frottement modéré, y occasionait une sensation désagréable; une forte compression sous la plante du pied y provoquait une chaleur très-aiguë.

Quelquefois la douleur cessait pendant une année entière, et même plus; d'autres fois, les paroxysmes ne mettaient que 15 ou 30 jours d'intervalle: aucune erreur de diète ne les provoquait; il n'y avait que la gêne, la compression, ou l'ébranlement violent du pied, ou bien quelque forte passion de l'âme, qui rappelassent ces paroxysmes. Trois fois ils se joignirent aux accès d'une fièvre éphémère; une autre fois ils parurent au premier accès d'une fièvre tierce, et disparurent dans les accès consécutifs.

Il est à remarquer que, dans les paroxysmes les plus longs et les plus atroces, le malade était encore tourmenté par un fort priapisme, ou par une blénorrhée ardente. Les bains minéraux ne procurant plus de soulagement, le malade employa tour à tour tous les emplâtres, les huileux (excepté l'huile animale de Dippel), les spiritueux, les aromates, les fomentations, les frictions, les immersions dans l'eau commune, dans les décoctions émollientes, dans l'eau saturée de sel, chaude, brûlante, glacée. Les rubéfiants et les vésicatoires ne produisaient aucun effet sur la partie affectée. L'aimant, appliqué une fois, fit évanouir la douleur comme par enchantement; mais cette expérience, répétée en d'autres occasions, n'eut plus aucun résultat. Une autre fois la douleur fut suspendue par l'application de 14 sangsues: ce remède, renouvelé plus tard, fut sans succès.

Cette maladie, rebelle à tous les remèdes, se joignit à un asthme convulsif et accompagna le malade jusqu'à la mort, arrivée, il y a peu de temps, dans un âge très-avancé. On l'a nommée

pédionalgie, de deux mots grecs, qui signifient plante des pieds et douleur.

Le docteur Marino présenta en 1810, à la société de médecine de Vérone, un mémoire dans lequel il établit un parallèle entre sa maladie et la prosopalgie ou tie douloureux.

Il eût pu expérimenter encore les applications locales de l'opium, des extraits de jusquiame, et enfin le cautère actuel ou le potentiel, ou bien aussi un séton à la jambe; il ne paraît pas non plus qu'il ait essayé les effets de l'électricité, qui auraient pu lui fournir des inductions utiles sur la nature de cette douleur singulière.

*Note du Rédacteur.* — La maladie dont il s'agit est celle que M. le professeur Chaussier a nommée *névralgie plantaire*; elle est fort rare, car ce savant professeur n'en a jusqu'ici rapporté qu'un seul exemple (table synopt. des névralgies).

Parmi les remèdes que le malade aurait pu mettre en usage avec quelqu'apparence de succès, on omet d'abord le plus efficace de tous, je veux dire le moxa. On pourrait encore indiquer ceux dont plusieurs praticiens habiles ont retiré depuis quelques années de grands avantages: tel est l'oxide de zinc employé seul ou combiné avec l'extrait de jusquiame ou celui de valériane. Tel est encore l'extrait de datura stramonium, celui de belladone; enfin les applications de chlore ou acide muriatique oxigéné.

SOCIÉTÉ DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE, 1816.

*Tétanos mortel produit par une cause très-légère: observation recueillie par M. Patissier, D.-M.*

UN terrassier, âgé de vingt-huit ans, robuste et très-irascible, souvent exposé aux intempéries des saisons, travaillait avec ardeur depuis six mois à des démolitions. Dans les premiers jours de décembre 1816, un clou dans son soulier lui blesse le pied gauche: il quitte le soulier et continue ses

travaux. Le 7, douleur au dos, la blessure du pied l'empêche de marcher. Le 10, sentiment de fatigue extraordinaire après le travail: léger serrement des mâchoires. Le 12, difficulté de fléchir le cou et le tronc: l'appétit et le sommeil sont bons, douleurs au dos. Cet homme continue ses travaux; mais dès le lendemain, après une bonne nuit, il a de la peine à se lever, ne peut travailler, est forcé de se coucher, la douleur du dos augmente; l'appétit se soutenant, il mange une soupe au lait, mais dans la nuit la flexion de la tête et du corps devient plus difficile; la tête est renversée en arrière, le trismus s'accroît, les muscles sont durs et contractés, mais non douloureux quand on les comprime; les mouvemens des membres supérieurs et inférieurs sont parfaitement libres, la tête et le ventre sont sans douleurs, la langue est nette: le malade se plaint de constriction violente à la poitrine; il a la peau chaude, le pouls plein et fréquent: la déglutition des liquides s'opère avec difficulté. On pratique une saignée; six grains d'opium sont administrés successivement de quart d'heure en quart d'heure; on baigne le malade, et l'on incise crucialement la plaie du pied, d'où s'échappe un pus ichoreux et noirâtre. — Le soir, l'intensité des douleurs est accrue. Le malade prend un second bain de deux heures, et paraît soulagé. Un lavement composé de deux gros de laudanum, une demi-once d'assa-fœtida, et deux gros de camphre, lui est administré *par quart*. La nuit est mauvaise; il y a insomnie, anxiétés vives, gêne de la respiration. Le lendemain matin, le trismus est plus fort; la tête et le tronc sont d'une seule pièce, la respiration est stertoreuse, la peau couverte d'une sueur grasse. Bientôt la face et la langue se colorent en violet; la respiration devient rare, le pouls petit et fréquent: on applique au cou des sangsues, et sur la poitrine un vésicatoire; mais quelques heures après, le malade expire.

A l'ouverture du corps, la membrane interne du cœur et des gros troncs artériels et veineux a été trouvée d'un rouge intense. Il en était de même de la portion d'arachnoïde qui tapisse la dure-mère dans le canal vertébral, et des expansions mem-

braneuses dont les nerfs sont accompagnés. La substance de la moelle était très-ramollie. Quant à l'arachnoïde des ventricules cérébraux, et à celle qui recouvre la moelle épinière, elles présentaient peu de traces d'inflammation. L'auteur observe judicieusement que l'inflammation de l'arachnoïde rachidienne et des gros vaisseaux a été la cause très-probable de ce tétanos; mais qu'il ne faut pas conclure de là que cette cause soit constante, puisque, à la suite de cette maladie, tous les organes semblent souvent dans leur état naturel.

~~~~~

Analyse de la synovie de l'éléphant; par
M. VAUQUELIN.

La synovie du bœuf a été analysée avec soin par M. Margueron, pharmacien à Paris: il est résulté de son travail que cette humeur est composée, 1°. d'albumine dans un état particulier; 2°. d'albumine ordinaire; 3°. de muriate de soude; 4°. de carbonate de soude; 5°. de phosphate de chaux, et 6°. d'eau qui en fait à peu près les quatre cinquièmes. Voyez Annales de chimie, tome 14, page 123.

Les anatomistes et les physiologistes ont décrit la synovie comme une liqueur blanche, quelquefois rosée, visqueuse, douce et onctueuse au toucher, laquelle, à cause de ces diverses qualités, est destinée par la nature à lubrifier la surface des articulations, à rendre par conséquent leur mouvement plus facile, pour éviter l'échauffement de ces parties et les autres inconvéniens qui en seraient les suites.

L'éléphant mort au Jardin du Roi nous ayant fourni une assez grande quantité de synovie, nous avons cru devoir profiter de cette occasion pour comparer chimiquement cette humeur à celle du bœuf déjà analysée.

La synovie de l'éléphant a une légère couleur rouge, qu'elle doit, sans doute, à une petite quantité de matière colorante du sang; elle a une consistance filante comme une décoction de graine

de lin; elle est douce au toucher; sa saveur est fade et cependant un peu salée. Elle a déposé en quelques heures des filamens blancs qui ont l'apparence de la fibrine; mais il y en avait très-peu (1 grain environ sur 6 onces de liqueur).

D'après mes expériences, la synovie de l'éléphant ne diffère point de la synovie du bœuf; mais je crois que dans la synovie de l'éléphant, aussi-bien que dans celle du bœuf, il y a, indépendamment de l'albumine qui en fait la majeure partie, une autre matière animale qui n'est pas susceptible d'être coagulée par la chaleur ni par les acides, mais qui l'est par le tannin; à moins qu'on ne suppose que les propriétés de l'albumine n'aient été modifiées par la chaleur et la présence des sels qui se trouvent dans cette humeur.

L'existence du sel à base de potasse qu'on trouve dans la synovie ne doit point étonner, quoique personne n'en ait encore parlé; car j'en ai trouvé dans presque toutes les autres matières animales que j'ai examinées depuis quelque temps.

On a malheureusement oublié de prendre la pesanteur spécifique de la synovie, et de déterminer la quantité de matière solide qui y était dissoute.

~~~~~

*Analyse du Riz, par M. BRACONNOT, professeur*  
à Nancy.

On trouve, dans les Annales de chimie et de physique, d'avril dernier, une analyse très-détaillée du riz faite par M. Braconnot. Nous ne rapporterons pas ici le détail de ses nombreuses expériences, nous y placerons seulement les résultats de l'analyse du riz, faite en même temps par plusieurs habiles chimistes. Les produits offrent quelques différences qui tiennent surtout au point de vue sous lequel cette semence céréale a été examinée par chacun d'eux; leur comparaison laisse peu de chose à faire pour compléter l'histoire chimique de cette substance alimentaire.

| Riz de la Caroline.                                    | Riz du Piémont.                                            |
|--------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| gram.                                                  | gram.                                                      |
| Eau . . . . . 5,00                                     | 7,00                                                       |
| Amidon . . . . . 85,07                                 | 83,80                                                      |
| Parenchyme . . . . . 4,80                              | 4,80                                                       |
| Matière végétale . . . . . 3,60                        | 3,60                                                       |
| Sucres incristallisables . . . . . 0,29                | 0,05                                                       |
| Matière gommeuse voisine<br>de l'amidon . . . . . 0,71 | 0,10                                                       |
| Huile . . . . . 0,13                                   | 0,25                                                       |
| Phosphate de chaux . . . . . 0,40                      | 0,40                                                       |
| Muriate de potasse . . . . . 0,00                      | Indices.<br>{ 0,00<br>0,00<br>0,00<br>0,00<br>0,00<br>0,00 |
| Phosphate de potasse . . . . . 0,00                    |                                                            |
| Acide acétique . . . . . 0,00                          |                                                            |
| Sel végétal à base de chaux . . . . . 0,00             |                                                            |
| Sel végétal à base de potasse . . . . . 0,00           |                                                            |
| Soufre . . . . . 0,00                                  |                                                            |
| Total . . . . . 100,00                                 | 100,00                                                     |

*Résultat des analyses de la même substance; par  
M. VAUQUELIN.*

Le riz est une graine essentiellement amilacée, qui ne contient que des traces à peine perceptibles de gluten et de phosphate de chaux; elle diffère donc des autres graines céréales servant à la nourriture des hommes et des animaux, lesquelles renferment, comme on sait, beaucoup de ces deux matières; ainsi le mode suivant lequel le riz nourrit, doit être différent de celui du froment par exemple. Nous avons fait tous nos efforts pour découvrir de la matière sucrée dans le riz, mais ils ont été sans succès; il est cependant singulier que cette graine ne contienne pas de corps sucré, car l'on assure que, dans certains pays, l'on en tire de l'eau-de-vie qui est appelée *rack*.

Au reste, la pomme-de-terre, qui ne contient pas non plus de sucre, fournit cependant de l'eau-de-vie, soit qu'on l'emploie crue, soit qu'on la fasse cuire auparavant. De là il faut conclure ou qu'il y a autre chose que le sucre qui peut former de l'alcool, ou que le sucre se trouve quelquefois tellement enveloppé dans les végétaux, qu'il échappe aux moyens de la chimie.

*Sur une propriété attribuée au SAFRAN.*

(Extrait d'une Lettre écrite de Londres par M. CADEZ.)

..... Parmi les Anglais qui passaient avec moi de Calais à Douvres, un *gentleman* portait sur son estomac un sachet de safran. Je lui en demandai la raison. Je prends toujours cette précaution, me dit-il, dans mes traversées: ce sachet me préserve du mal de mer. Voici comment on a reconnu cette propriété: Un petit marchand, obligé de faire de fréquents voyages, était toujours fatigué par les vomissemens que provoquaient le roulis et le tangage du vaisseau. Un jour qu'il avait acheté une livre environ de safran, il s'embarqua portant dans sa chemise le paquet qui contenait cette substance pour la passer sans payer le droit d'entrée, qui est considérable. Il n'éprouva nulle incommodité pendant cette traversée, quoique la mer fût houleuse. Il crut devoir ce bon effet au safran, et fit part de sa conjecture à quelques personnes qui se sont empressées de répéter l'expérience, et l'ont faite avec succès. Depuis ce temps, je ne monte pas sur un paquebot sans avoir mon sachet, dont je me trouve fort bien.

Je ne sais jusqu'à quel point on peut ajouter foi à ce récit, mais il n'est pas hors de vraisemblance que le safran agisse, par son odeur, comme antispasmodique.

(Extrait du Journal de Pharmacie,  
juillet 1817.)

BIBLIOGRAPHIE.

ÉLÉMENTS DE PATHOLOGIE GÉNÉRALE, par A. F. CHOMEL, docteur en médecine attaché au service de l'hôpital de la Charité, professeur particulier de pathologie interne. Un vol. in-8°. Prix, 7 fr., et 8 fr. 50 c. franc de port. A Paris, chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, N°. 14.

La pathologie est l'histoire des maladies. Ce mot n'a pas d'analogie pour l'état de santé, car

la physiologie comprend aussi bien l'exposition des phénomènes des maladies que ceux de l'état sain : c'est comme l'anatomie ; et si l'on distingue une anatomie pathologique , on doit reconnaître pareillement une physiologie pathologique qui rend compte de la manière dont les lois ordinaires de la vie sont appliquées dans les conditions où l'homme est placé par le dérangement de la santé.

M. Chomel a parfaitement raison de dire que toutes les autres connaissances que le médecin doit acquérir ne sont qu'une introduction à la pathologie ; celle-ci n'est formée que par des conséquences fournies par celles-là , car l'on tire des unes ( l'anatomie et la physiologie ) toutes les indications comparatives sur lesquelles on apprécie le dérangement ou la maladie ; tandis que les autres ( la matière médicale et la pharmacie avec ce qui en dépend ) , mettent à la disposition du médecin les moyens de produire les phénomènes qui doivent ramener la santé ou d'éloigner ceux qui la dérangent.

Dans les phénomènes que présentent les maladies, il en est qui peuvent être communs à toutes, ou du moins à un grand nombre d'entre elles. Cette communauté comprend aussi les causes des maladies et les mouvemens par lesquels elles ont coutume de guérir. Ce sont ces choses qui peuvent se trouver dans toutes les maladies, que l'on comprend sous le nom de pathologie générale. La pathologie particulière ou spéciale est la description de chaque maladie en particulier, c'est-à-dire, le tableau fidèle de la manière dont les phénomènes que l'on a étudiés dans la pathologie générale, ont coutume d'être associés et modifiés dans certains cas déterminés.

Ces premières données reconnues, on conçoit l'immensité des objets que doit embrasser la pathologie générale. Il est plusieurs manières sans doute de les distribuer. Voici celle que M. Chomel a adoptée: *Définition, nomenclature, siège, causes, symptômes, marche et type, durée, terminaisons et crises, etc. Diagnostic, pronostic, altérations organiques, thérapeutique*, avec tout ce qui s'y attache, c'est-à-dire, les indications curatives et les moyens de les remplir. Trois der-

niers chapitres accessoires ont pour objet, 1°. la nature ou l'essence des maladies : l'auteur, après avoir également combattu l'*humorisme* et le *solidisme* exclusifs, déclare que nous ne pouvons point connaître la nature intime des maladies ; 2°. la classification, qui ne doit être considérée que comme un moyen de faciliter l'étude des maladies ; 3°. enfin, une notice sur les principaux ouvrages de pathologie générale. Telles sont les principales divisions du plan de cet ouvrage, et le plus souvent l'auteur les a remplies avec une sagesse et une droiture de jugement qui lui font beaucoup d'honneur. Je serais honteux, je l'avoue, d'éplucher un ouvrage de cette importance ( car, c'est assurément un ouvrage d'importance ), pour y reprendre des déficiences, des inexactitudes, peut-être même quelques erreurs, que l'auteur saura fort bien corriger dans les éditions subséquentes que son livre ne manquera pas d'avoir. Je ferai toutefois une remarque sur ce qu'il dit du mot affection. Il suppose à tort ce mot synonyme de maladie ; blâme avec raison ceux qui ont pensé qu'il devait être appliqué exclusivement aux cas de chirurgie, ou bien qu'on devait l'entendre des phénomènes sensibles qui résultent de ce qu'on appelle maladie : Mais, en rejetant ces distinctions, il ne définit pas ce mot, qui l'avait été de toute antiquité, et qu'il faut conserver dans son acception véritable, parce qu'il est nécessaire. Or, la voici : les latins employaient les mots *affectus*, *affectio*, *ab afficiendo*, *vel ad faciendo* ( agissant en dedans ), et leur donnaient le sens que nous donnons aux mots *manière d'être*, expression générale qui comprend non-seulement les maladies, mais encore tous les états divers du corps et de l'esprit. Ainsi Cicéron dit en ce sens : *Firma corporis affectio* ( bonne constitution du corps ). Celse, dont l'autorité est au moins aussi grande pour un médecin, écrit : *Affectum malis medicamentis corpus* ( un corps affecté par de méchants remèdes ). Mais voici un exemple bien plus remarquable encore, car il présente diverses espèces d'affections ; il est tiré du même auteur : ( *Lib. I, præfat.* ) , *hæc tamen ( color lævor, mollities, durities, etc. ), metu, dolore, inedia, cruditate, lassitudine, et*

*mille aliis mediocribus affectibus sæpe mutantur.* Ainsi la crainte, la douleur, l'épuisement, la crudité, la lassitude, sont des *affections*, aussi-bien que mille autres manières d'être. Nous disons pareillement très-bien : *affection morale, affection légère, affection grave.*

L'ouvrage de M. Chomel mérite mieux que des éloges ; c'est d'être lu et médité. Il fait beaucoup d'honneur à ce jeune médecin, ainsi qu'à l'école de Paris. Enfin, il promet et peut même, dès à présent donner un nouveau lustre au nom déjà célèbre que porte l'auteur.

RECHERCHES ANATOMIQUES SUR LES HERNIES DE L'ABDOMEN ; thèse présentée et soutenue à la Faculté de médecine de Paris, pour obtenir le grade de docteur en médecine, par Jules Cloquet, prosecteur à la faculté, etc. Brochure in-4°. de 96 pages, avec quatre planches. Chez Méquignon-Marvis, rue de l'École-de-Médecine. Prix, 3 fr. 60 c., et 4 fr. 20 c. par la poste.

Nous avons annoncé, il y a environ un an, une excellente dissertation de M. Hippolite Cloquet, sur l'olfaction ou l'odorat, puis une description de toute l'anatomie humaine. La thèse de M. Jules Cloquet, frère puiné de celui-là, n'est pas moins remarquable, sous le rapport de l'importance du sujet, des immenses travaux dont elle est le résultat, des nombreux documens qu'on en peut tirer, et enfin du bon esprit dont l'auteur a fait preuve en poursuivant ses recherches comme en faisant connaître ce qu'il a observé.

« Cette dissertation (dit-il), n'est qu'un chapitre détaché d'un ouvrage que j'ai commencé. J'y expose uniquement l'anatomie de l'aîne, ou plutôt celles des ouvertures par lesquelles se font les hernies inguinales et crurales ; ce n'est donc qu'une sorte d'introduction, mais qui, je crois, ne sera pas sans utilité. J'ai en particulier dessiné et décrit avec soin, trois cent quarante cas de hernies de presque tous les genres que j'ai rencontrés, sur environ cinq mille cadavres apportés dans les amphithéâtres de la faculté, depuis trois ans, ou que j'ai visités dans les divers hôpitaux de la capitale. »

M. Jules Cloquet ne s'est pas borné cependant à de l'anatomie pure : un grand nombre de notes contiennent des détails sur l'anatomie pathologique, soit que ces désordres dépendissent d'expériences tentées sur les animaux, soit qu'ils eussent été produits par des maladies.

Nous nous félicitons en terminant cette note de pouvoir ainsi annoncer un excellent ouvrage, et ce qui vaut encore mieux, un homme habile capable de rendre à l'école de Paris l'honneur qu'il en reçoit, et digne émule de son frère, déjà célèbre parmi les professeurs de la capitale.

CONTROVERSES MÉDICALES sur les métastases lacteuses et sur la péritonite ; par R. G. Gastellier. Brochure in-8°. Prix, 2 fr., et 2 fr. 50 c. franc de port. A Paris, chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Lion-Saint-Sulpice, N°. 14.

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n°. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse ; et chez M. DE MONTGORE, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue du Cherche-Midi, n°. 23, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnements faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.



# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

### HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IV<sup>e</sup>. ÉPOQUE. — I<sup>re</sup>. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. (Du pouls. — Suite.)

*Principium vero est experientie, sermone expressa doctrina.*

( GAL. de Pulsib. ad Tyron. libel. c. II. )

Je dois renoncer à rapporter en détail les caractères que Galien assigne au pouls dans chaque maladie, parce que je me trouverais jeté dans des longueurs excessives. Dans le seul petit livre intitulé en latin *De pulsibus ad tyrones*, indépendamment des modifications que j'ai fait connaître, il décrit le pouls de ceux qui sont dans le marasme, des phthisiques, des péripneumoniques, des léthargiques, des frénétiques, dans un état composé des deux précédens, des cataleptiques, de ceux qui sont en convulsion, des paralytiques, des épileptiques, de ceux qui sont affectés d'angine, d'orthopné, de suffocation utérine, de maladie d'estomac. Enfin il trace encore les caractères du pouls dans les diverses hydropisies, l'éléphantiasis, l'ictère avec ou sans fièvre, enfin dans les cas où l'on a fait usage de l'ellébore.

*Maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins du Bureau central. Du 1<sup>er</sup>. au 10 août inclusivement.*

|                                                 |     |
|-------------------------------------------------|-----|
| FIÈVRES non caractérisées. . . . .              | 11  |
| Fièvres intermittentes de divers types. . . . . | 69  |
| Fièvres bilieuses ou gastriques. . . . .        | 61  |
| Fièvres adynamiques ou putrides. . . . .        | 6   |
| Fièvres catarrhales. . . . .                    | 0   |
| Phlegmasies internes ou externes. . . . .       | 46  |
| Ophthalmies. . . . .                            | 9   |
| Douleurs rhumatismales. . . . .                 | 14  |
| Diarrhées et dyssenteries. . . . .              | 3   |
| Érysipèles. . . . .                             | 0   |
| Phlegmasies des org. de la respiration. . . . . | 0   |
| Phthisies pulmonaires. . . . .                  | 10  |
| Apoplexies et paralysies récentes. . . . .      | 0   |
| Hydropisies et anasarques. . . . .              | 14  |
| Varioles. . . . .                               | 1   |
| Coliques métalliques. . . . .                   | 5   |
| Maladies sporad., chron. ou accidens. . . . .   | 56  |
| Galeux. . . . .                                 | 27  |
| TOTAL GÉNÉRAL. . . . .                          | 332 |

### AVIS IMPORTANT.

*Le bureau de la Gazette de Santé est maintenant, ainsi que la demeure du rédacteur général, rue du Cherche-Midi, n<sup>o</sup>. 23 : c'est à cette adresse qu'il faut envoyer tout ce qui concerne la Gazette. On doit rappeler la nécessité d'affranchir les lettres ou paquets, afin qu'ils soient reçus : la disposition des lieux ne permettant pas au rédacteur général de voir les paquets non affranchis, qui se trouveront rejetés par une mesure générale, et ne lui seront même pas présentés.*

### CONSTITUTION MÉDICALE.

*Maladies régnantes.*

*Le beau temps continue, nous jouissons de ce beau ciel de France que nous n'avions fait qu'en-*

trevoir depuis au moins deux ans. La température se soutient, et même s'est élevée, quoique le soleil soit déjà plus long-temps sous l'horizon. Le thermomètre de Réaumur a marqué habituellement, depuis notre dernier numéro, 9, 10 et 12 degrés le matin, et jusqu'à 21, 22 et 23 dans le milieu du jour : cette élévation équivaut, pour le matin, à 12, 13 et 14 degrés, et pour le reste du temps, à 27, 28 et 29 degrés du thermomètre centigrade.

Les dispositions malades sont les mêmes, seulement elles paraissent moins marquées; on voit encore des affections de poitrine plutôt catharrales que d'autre nature, quoique rien d'appréciable dans les conditions atmosphériques ne semble devoir les produire.

Parmi les maladies admises dans les hôpitaux, on en voit aussi un grand nombre qui ne sont pas en rapport avec la saison, si toutefois on s'en rapporte aux opinions reçues; ainsi, l'on y compte quarante-cinq cas d'inflammations aiguës internes ou externes, parmi lesquelles quatorze de douleurs rhumatismales, espèce de maladie qu'on a le plus ordinairement sujet d'attribuer au froid, ou du moins aux variations subites de la température. On y compte aussi soixante-neuf fièvres intermittentes qui dépendent aussi le plus souvent des mêmes causes. Pas un seul exemple d'érysipèle, et seulement trois de diarrhée ou de dysenterie : expliquera qui pourra ces coïncidences. Du moins on peut en conclure avec assurance que nos constitutions médicales, et les observations sur lesquelles on les établit, sont encore extrêmement imparfaites : c'est ce que j'ai cherché à démontrer dans l'article constitution du Dictionnaire des sciences médicales.

Je donnerai le tableau de la maladie de l'enfant dont il est question au N°. précédent, quand elle sera complètement terminée.

© Pleine lune, le 26.

Depuis le 10 août jusqu'au 20, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 2 l.  $\frac{2}{3}$ . Le *minimum* de 27 p. 9 l.  $\frac{1}{3}$ .

Le *maximum* du thermomètre a été de 23 d. o.

— Le *minimum* de 11 d. 9

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 99 d. 5.

— Le *minimum* de 86 d. o.

CHEVALLIER, ingénieur-opticien.

*Mémoire sur l'usage de la noix vomique*; par M. Fouquier, médecin de l'hôpital de la Charité, professeur de médecine, etc.

(*Nota.* Les expériences de M. Fouquier sont tellement curieuses, les résultats qu'il a obtenus sont d'un si grand intérêt, que nous croyons devoir insérer dans la Gazette la totalité, ou du moins la presque totalité de ce mémoire. On y trouve en effet un corps de doctrine complet sur l'emploi médical de la noix vomique, et le praticien n'aura besoin d'aucun autre document pour employer ce merveilleux remède.)

LA société de faculté de médecine a reçu l'hommage de mes premiers essais sur ce remède, en 1811; je lui dois compte des recherches que j'ai faites sur le même sujet, depuis cette époque. L'expérience a confirmé mes conjectures. Je puis aujourd'hui publier les succès d'un moyen de guérison dont les vertus sont assez éprouvées. Je viens annoncer au médecin un spécifique nouveau, présenter quelques remarques sur les effets singuliers de ce médicament, et dire à quelles règles son administration thérapeutique doit être soumise.

Ce n'est pas que j'aie acquis sur ce point toutes les lumières que le temps y répandra sans doute; mais cette considération même doit m'engager à ne plus différer la publication d'un travail qui ne peut se compléter que par les soins réunis des praticiens. Que ceux qui s'intéressent aux progrès de l'art veuillent donc se joindre à moi pour fixer le sort d'une substance aussi curieuse par sa manière d'agir, qu'importante par ses vertus.

Dans la notice que j'ai eu l'honneur d'adresser à la société, j'ai rapporté comment j'avais été conduit à l'usage de la noix vomique dans le traitement de la paralysie. MM. Raffeneau-Delille et

Magendie ayant reconnu que l'action vénéneuse des strychnos amers, consistait à produire le tétanos, j'imaginai de rendre salutaire cette propriété redoutable. Il fallait consulter l'expérience sur une spéculation aussi séduisante. Mes premières observations furent incomplètes; néanmoins il me fut permis d'en conclure que l'on pouvait sans danger créer un tétanos artificiel; que ce spasme était avantageux dans la paralysie; enfin, que la noix vomique possédait à cet égard une vertu précieuse. Mes espérances ne furent pas déçues. Parmi les paralytiques soumis à mes expériences, plusieurs furent guéris; quelques-uns n'éprouvèrent qu'un médiocre amendement; mais aucun ne put accuser la noix vomique d'avoir aggravé sa maladie. Ces résultats furent à peine connus, qu'ils excitèrent l'attention et le zèle de plusieurs médecins. MM. Duméril, Magendie, Hébréard, Husson, Asselin, et quelques autres, obtinrent par ce remède des succès remarquables. Dès le mois de juillet 1811, le journal de Médecine-Pratique avait fait connaître mon nouveau traitement. En 1814, M. de Montegre, dans sa Gazette de Santé, et M. Alibert, dans la dernière édition de ses *Éléments de Thérapeutique*, en firent chacun le sujet d'un article particulier, d'après les documens que je leur fournis. Plus récemment encore, M. Cabart, dans sa dissertation inaugurale, fit mention des succès obtenus sous ses yeux par ce nouveau traitement. Il est temps de remplir le vide de ces notions incomplètes, et de justifier par des faits, l'importance que j'attache à l'action médicinale de la noix vomique.

*Première observation.* — Un passementier nommé Burion, demeurant à Paris, rue du faubourg Saint-Denis, n°. 88, fut admis à l'hôpital de la Charité, le 12 octobre 1812, à cause d'une paralysie des extrémités inférieures.

Il présentait, dans toute l'habitude du corps, les traits caractéristiques du tempérament lymphatique. Il était âgé de trente-quatre ans. Jusqu'à dix-sept, il avait toutes les articulations affectées de gonflement scrophuleux avec suppuration. Je dois faire observer que, comme les gens de son métier, cet homme travaillait assis, et remuait

sans cesse les bras et les jambes. Depuis plusieurs mois, Burion éprouvait un sentiment de lassitude aux genoux et aux cuisses. Cette lassitude s'étendait jusqu'aux lombes, lorsque le malade marchait, et se faisait sentir davantage, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Les derniers jours de septembre 1812, les membres abdominaux étaient notablement affaiblis. Cette débilité devint par degrés plus considérable. Au bout de cinq jours, Burion se trouva dans l'impossibilité de se tenir debout. Il était constipé; ses urines s'écoulaient sans l'influence de sa volonté. Dès ce moment, il fut obligé de garder le lit, sans pouvoir même y rester assis. On lui fit prendre des bains aromatiques et quelques médicamens dont j'ignore la nature. Après quinze jours de soins inutiles, ce malade me fut adressé. Les extrémités inférieures étaient absolument privées de mouvemens volontaires, et en partie de leur sensibilité naturelle. Burion ne pouvait s'en aider en aucune manière, soit qu'il fallût le lever pour faire son lit, soit qu'il fallût le mettre sur le bassin. Depuis le 12 octobre, jour de son entrée à l'hôpital, jusqu'au premier novembre, son état n'éprouva pas le moindre amendement, malgré l'application d'un vésicatoire sur la région lombaire, et l'emploi simultané de la plupart des remèdes usités en pareil cas. J'eus recours à l'extrait alcoolique de noix vomique. Le malade en prit sans effet remarquable pendant trois jours de suite, d'abord quatre, puis huit, puis dix grains par jour; mais le quatrième, après trois doses de quatre grains chacune, Burion ressentit dans la nuit une sorte de commotion qui sembla partir du flanc droit pour se répandre de là dans le reste du corps. Deux heures après survinrent deux autres commotions plus légères, et partant du creux de l'estomac. Ces commotions se renouvelèrent depuis, plusieurs fois par jour, surtout lorsque le malade voulait se livrer à quelque mouvement. Elles étaient quelquefois accompagnées du spasme des membres abdominaux, et même des mâchoires, et ordinairement suivies d'une sorte d'engourdissement. Le 8 novembre, les extrémités inférieures étaient capables de quelque exercice. J'avais fait ajouter de la teinture de

cantharides aux boissons. Avant le 30 novembre, les urines avaient cessé de couler involontairement. L'incontinence avait été déjà suspendue pendant quelques jours; elle cessa définitivement à l'époque indiquée. Les urines redevinrent limpides, de troubles qu'elles avaient été jusqu'alors. Vers le 15 novembre, Burion put marcher avec des béquilles : au bout de cinq à six jours, il lui suffisait d'un bâton pour se soutenir. Le 24 novembre, il pouvait se passer de cet appui; mais les forces n'étaient pas encore rétablies dans les membres abdominaux. Le 1<sup>er</sup> décembre, Burion marchait d'un pas aussi ferme et aussi sûr que dans l'état de santé. A cette époque, il avait pris en tout 314 grains d'extrait de noix vomique. Le 5 du même mois, il quitta l'hôpital dans un état de guérison parfaite.

*Deuxième observation.*—Charles-Martin Paris, âgé de soixante et un ans, charron, demeurant à Paris, rue du faubourg du Roule, n<sup>o</sup>. 18, de constitution forte et de tempérament sanguin, avait depuis dix ans la première vertèbre lombaire très-saillante, à cause d'un effort violent qu'il avait fait pour soulever un fardeau. Il ne s'en était alors suivi ni douleur, ni faiblesse suffisantes pour obliger cet homme à cesser ses occupations ordinaires. A l'automne de 1810, il fut pris, sans cause connue, d'une douleur d'abord légère, puis par degrés plus considérable dans la région du sacrum. De là cette douleur sembla se porter aux cuisses; la marche en devint pénible, mais l'excrétion des urines et des matières fécales continua de s'opérer librement. Le malade souffrit pendant tout l'hiver; il put ensuite reprendre l'exercice de son état, qu'il avait été forcé d'interrompre. La douleur avait cessé pendant cinq mois; elle se reproduisit au commencement de l'hiver de 1811, cessa au printemps suivant, pour se renouveler encore au milieu de juin 1812. Alors les extrémités inférieures se trouvèrent affaiblies considérablement. Paris ne put plus marcher sans être soutenu; néanmoins la sensibilité des parties malades n'éprouvait aucune altération. L'excrétion des matières fécales ni celle des urines n'étaient dérangées. La maladie durait depuis deux mois, lorsque

Paris vint à l'hôpital de la Charité. C'était au mois d'août 1812. Je le mis à l'usage de la noix vomique, après avoir essayé pendant plus de deux mois, et sans aucun succès, beaucoup d'autres remèdes. Les premières doses, de quatre, huit, douze grains, eurent peu d'effet; néanmoins les extrémités inférieures éprouvaient de légers spasmes. La dose du remède fut augmentée. Le spasme s'étendit alors jusqu'aux parties saines; les forces se récupérèrent peu à peu. Cet amendement fut plus manifeste encore après une dose extraordinaire du médicament prise par inadvertance. Le 8 février, le malade put aller pour la première fois au jardin sans bâton. Le 26 mars, un vésicatoire fut appliqué sur la région lombaire, pour accélérer les progrès du rétablissement. Cependant la guérison ne s'achevait pas, et la dose de l'extrait alcoolique était portée de 20 à 24 grains; je soupçonnai de l'inexactitude de la part du malade; il en convint. Je voulus l'assujétir à un traitement suivi; les mesures que j'avais prises à cet effet ne lui permettant plus de faux-fuyant, il voulut sortir, et sortit en effet de l'hôpital le 28 juillet, marchant sans appui; et capable de reprendre son travail.

( La suite au numéro prochain. )

#### BIBLIOGRAPHIE.

HISTOIRE NATURELLE ET PHILOSOPHIQUE DE L'HOMME, par M. Chatel, officier de cavalerie, auteur de la famille solitaire. Deux vol. in-12, à Paris, chez Duchesne, libraire, rue Serpente, n<sup>o</sup>. 12. Prix, 5 fr., et 6 fr. par la poste.

*Connais-toi!* un commentaire de cette inscription célèbre du temple de Delphes, pourrait former un code complet de morale ou de sagesse et partant de bonheur: où trouver en effet plus sûrement que dans la connaissance approfondie de notre nature, tout à la fois la connaissance de nos devoirs, en prenant ce mot dans l'acception la plus étendue qu'il puisse emprunter, et la conviction profonde de la nécessité où nous sommes de les remplir, si nous voulons être heureux.

L'auteur de l'ouvrage que j'annonce est pénétré de cette vérité : jeune encore , et malgré les dissipation inséparables du métier des armes , il a rassemblé des matériaux immenses et les a coordonnés pour en composer un tableau général de l'espèce humaine , dans toutes les conditions où elle peut se trouver. Ce n'est donc point des aperçus hypothétiques sur lesquels il a voulu fonder des théories : la marche qu'il suit , analogue à celle qu'ont prise maintenant toutes les sciences naturelles , est fondée sur l'observation ; et ses raisonnemens sont partout établis sur des faits. « Mon ouvrage ( dit-il ) , paraîtrait plus original si j'avais créé un système ; mais je suis convaincu que les systèmes retardent la science , en la soumettant à une sorte de hasard » : les bons esprits , en approuvant l'auteur de n'avoir pas imaginé de système , lui en tiendront compte , et par cette raison conserveront à son ouvrage une estime à laquelle il n'aurait pu prétendre s'il n'eût écrit qu'un roman sur la nature humaine.

M. Chatel distribue en quatorze époques ou périodes , la considération générale et abstraite du passage de l'homme , réduit à l'état d'isolement absolu qu'il appelle état de nature ( quoiqu'il n'ait été observé nulle part ) , jusqu'au plus haut point de développement de ses facultés ; puis à sa dépravation physique et morale. J'avoue que les faits sur lesquels s'appuie notre auteur sont loin d'être tous également démontrés ou concluans , mais en général sa manière de procéder est très-philosophique , les sentimens les plus nobles et les plus généreux imprègnent toujours ses pensées et font aimer l'écrivain , alors même qu'on ne partage pas ses opinions. Cette disposition généreuse me semble néanmoins le rendre quelquefois beaucoup trop sévère envers ses contemporains surtout , qu'il aurait jugés plus favorablement en descendant au fond de son propre cœur : d'ailleurs celui qui voit la cause des erreurs et des faux jugemens des hommes , les plaint plus qu'il ne les accuse , et , semblable à ce prophète de l'antiquité qui ne put trouver aucune parole pour maudire , le philosophe ne laisse échapper de sa bouche que des paroles de paix et des bénédictions.

En traitant des maladies dans les divers états de la société , il me semble que M. Chatel a été induit en erreur par de faux récits ; il pense que le nombre en augmente avec les progrès de la civilisation : je crois précisément le contraire , et sans arguer que la variole , la syphilis , etc. , ne sont pas des résultats de cet état , qui tend au contraire à les rendre moins fâcheuses , je me contenterai de faire remarquer que l'homme sauvage ou dans l'état de barbarie , n'a pas moins de besoins que l'homme dans l'état civilisé , mais seulement qu'il n'a aucun moyen de les satisfaire , tandis que celui-ci ne manque de rien : en état de guerre avec tout ce qui l'entoure , le sauvage est frappé à mort par le moindre coup , et si l'on n'en voit pas d'estropiés ou de valétudinaires , c'est que la nature exerce à la rigueur sur lui la terrible loi de Sparte contre les sujets faibles et languissans.

L'objet et le but de cet écrit le rapprochent beaucoup de l'*Esquisse d'un tableau des progrès de l'esprit humain* , par l'illustre et à jamais déplorable Condorcet , ouvrage dont la pensée seule était sublime , puisqu'il fut conçu et exécuté dans un oubli de soi-même , que l'attenté de l'échafaud ne put jamais troubler. La plénitude de savoir , l'élevation des vues , la force du jugement le mettent à mon avis bien au-dessus de tout ce que l'on a jamais écrit sur ce sujet ; mais ce cadre magnifique tracé avec tant de rectitude et de précision , laisse de nombreux interstices à remplir , et les travaux de M. Chatel pourraient assez souvent servir à cet usage , ce qui n'est sûrement pas un médiocre honneur. Peut-être serait-il à désirer qu'un auteur , doué d'autant de connaissances , et animé d'un aussi bon esprit , renonçant à se faire un nouveau plan , voulût s'attacher à remplir celui-là , en ajoutant à chacune des divisions les preuves de fait et les développemens qu'une mort cruelle empêcha Condorcet d'y faire entrer. Celui qui accomplirait un semblable ouvrage aurait assez fait pour sa gloire , car il aurait beaucoup fait pour ses semblables.

NOUVEAUX ÉLÉMENTS DE PHYSIOLOGIE , par le chevalier RICHERAND , professeur de la Faculté de

médecine de Paris, etc. Septième édition, revue, corrigée et augmentée. Deux vol. in-8°. Prix, 12 fr., et 15 fr. franc de port. A Paris, chez Caille et Ravier, libraires, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs; et chez L. Colas, libraire, rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, N°. 14.

M. le professeur Richerand a fait paraître une septième édition de ses *Nouveaux élémens de physiologie*. Cet ouvrage, réimprimé tant de fois en si peu de temps, traduit en toutes les langues par des hommes du plus grand mérite, fut composé par l'auteur dans l'âge où la plupart des jeunes gens qui se destinent à l'étude de l'homme et à sa conservation, sont encore sur les bancs. Pénétré du vif désir d'être utile à ses condisciples, il donna sur la physiologie un ouvrage élémentaire, qui manquait alors à cette branche de la médecine, et que notre immortel Bichat n'osa entreprendre. La manière honorable avec laquelle il fut accueilli et loué, le fit bientôt connaître; les jugemens éclairés qu'en portèrent des savans de tous les pays, les suffrages nombreux qu'il obtint ne tardèrent pas à le répandre généralement et à en faire un ouvrage classique. La bonté du livre en a soutenu la réputation depuis seize ans qu'il est publié; le soin qu'a mis de plus en plus M. le chevalier Richerand à enrichir chaque édition des progrès de cette belle science qui a pour but l'étude de l'homme en santé, font qu'il est devenu indispensable à tous les médecins désireux de se tenir au niveau des connaissances modernes, et à tous les hommes jaloux de connaître le mécanisme et les phénomènes de leur organisation.

Les deux volumes qui composent maintenant l'ouvrage, renferment plus d'idées saines, plus de vues profondes, plus de substance que des livres beaucoup plus considérables sur cette partie; il est vrai que l'auteur n'a point appauvri son sujet de ces richesses superflues qui appartiennent aux vastes champs des sciences accessoires, de ces explications hasardées, de ces théories mensongères, de ces hypothèses vagues et ridicules qui malheureusement ont défigurés trop

souvent l'étude de l'homme; on peut dire que c'est ce que la physiologie offre de plus précis, de plus exact et de plus avéré; pour les points qui ne lui ont pas paru suffisamment éclaircis, il a entrepris des expériences ingénieuses pour lever les doutes et arriver à la vérité; partout chaque chose est dite à sa place; partout le style est convenable au sujet, et il serait difficile de dire plus en moins de mots, en joignant l'élégance à la simplicité; souvent des comparaisons heureuses, des faits bien choisis, servent aux explications et expriment d'une manière sensible les choses les plus difficiles à comprendre. A la tête de cette édition, l'auteur signale la direction vicieuse que paraissent prendre les études physiologiques en Angleterre; il montre, dans l'introduction générale, quelle idée on doit se former de cette science, ainsi que de la vie, dont elle a l'étude pour objet; il combat les idées fausses qu'on s'est formées de cette dernière, il dit en combien de classes les être naturels se partagent, en quels élémens tous se résolvent, quelles différences existent entre les corps inorganiques et les êtres organisés et vivans. Il trace la ligne de démarcation qui séparent les animaux des végétaux, il fait voir que les corps vivans croissent, se développent et se fortifient par l'exercice; il examine comment la vie se complique et s'étend dans la chaîne immense des êtres qui en sont pourvus, depuis la plante jusqu'à l'homme; il considère particulièrement quels organes composent par leur assemblage la machine humaine; les divers systèmes ou appareils à chacun desquels est confié l'exercice d'une fonction; il pénètre dans chaque système organique, pour isoler et reconnaître les tissus simples, qui entrent dans leur composition; il voit quelles propriétés président à leurs fonctions; il pose les lois fondamentales de la sensibilité et de la contractilité; il parle des sympathies ou de ces liens qui unissent tous nos organes et qui établissent entre eux un merveilleux accord; il passe aux habitudes ou à la répétition répétée de certains actes ou de certains mouvemens et il en tire des conséquences pratiques pour l'exercice de la médecine; il étudie l'appareil nerveux intérieur, qui unit, rassemble et systé-

matise les organes des fonctions assimilatrices ; il explique ce qu'on doit entendre par fonction ; il détermine par des faits l'existence de la cause qui soumet les corps vivans à un ordre de lois très-différentes de celles auxquelles obéit la matière inorganique , et fait observer que la connaissance de la nature des corps animés est le flambeau qui doit toujours guider dans l'application des sciences accessoires à la physiologie ; il remarque avec le docteur Coutanceau, que les physiciens et les chimistes ne peuvent s'occuper utilement que des phénomènes extérieurs de l'économie animale, et que tout ce qui se passe dans son sein se déroberait entièrement à leurs recherches. Ces prolégomènes de la science établis, il passe à la classification des fonctions, qu'il conserve la même que dans les éditions précédentes, parce qu'elle est la plus naturelle ; il les divise en deux classes générales. Dans la première, il place toutes celles qui servent à la conservation de l'individu et le rendent capable d'un mode d'existence isolée la seconde comprend celles qui servent à la conservation de l'espèce, et dont l'absence n'empêche point l'homme d'exister, mais sans lesquelles l'espèce humaine périrait bientôt, privée de la faculté de se reproduire ; chaque classe se subdivise en deux ordres. Le premier de la première classe comprend l'étude des fonctions intérieures ou assimilatrices ; parce, que de toutes, elles sont les plus essentielles à l'existence, et que leur exercice n'est jamais interrompu depuis l'instant où l'embryon vit jusqu'à la mort. En faisant d'abord l'histoire de ces fonctions, il imite la nature, qui fait jouir l'homme de ce mode de subsister, avant de le mettre en rapport avec les objets du dehors, et ne l'en prive qu'après que les organes des sens, des mouvemens et de la voix, qui forment le second ordre, ont cessé d'agir.

Toujours il fait précéder chaque fonction d'une description sommaire des parties anatomiques qui servent à son exécution ; ces notions générales sur la structure de notre corps, sont suffisantes, mais indispensables pour entendre le mécanisme de l'œuvre de la vie. Les fonctions du premier ordre, qui toutes concourent au même

but, l'élaboration de la matière nutritive, sont distribuées en six genres, qui forment autant de chapitres. Le premier, qui comprend l'appareil digestif, est essentiellement composé d'un canal qui s'étend de la bouche à l'anus, et reçoit la matière nutritive ; l'aliment une fois introduit dans le corps, est soumis à l'action des organes digestifs qui séparent sa partie assimilatrice ; le second a pour objet le système absorbant ou lymphatique, qui consiste dans les glandes et vaisseaux de ce nom, lesquels s'emparent de la portion nutritive, et la portent dans le torrent des humeurs ; le troisième contient le système circulatoire, qui résulte de l'assemblage du cœur, des artères, des veines et des vaisseaux capillaires, qui promènent la substance assimilatrice dans toutes les parties du corps, et la fait couler vers tous les organes ; dans le quatrième, l'auteur examine le système respiratoire ou pulmonaire, lequel y ajoute certains élémens ; dans le cinquième, il décrit comment le système glanduleux ou sécrétoire dépouille cette matière de plusieurs matériaux, la dépure, la modifie, l'animalise. Enfin, toutes les fonctions que nous venons de voir, la digestion, l'absorption, la respiration et les sécrétions, ne sont que des actes préliminaires et préparatoires à la nutrition. Cette dernière fonction est la plus essentielle de toutes, parce qu'elle forme l'histoire des phénomènes assimilateurs, et qu'elle est le complément des fonctions assimilatrices. L'aliment altéré par cette suite de décompositions, animalisé et rendu semblable à la substance de l'être qu'il va nourrir, s'applique aux organes dont il doit réparer les pertes ; et c'est dans cette identification de la matière nutritive à nos organes, qui s'en emparent ou se l'approprient, que consiste ce qu'on appelle nutrition. Par elle s'accomplit un véritable changement de l'aliment en notre propre substance. En effet, le corps vivant a besoin d'être rétabli, puisqu'il perd continuellement ses parties intégrantes, qu'une multitude de causes entraînent sans cesse hors de lui ; et la machine animale, comme l'observe l'auteur, semblable au navire de Thésée, si souvent réparé qu'il ne conservait aucune pièce de sa con-

struction première, se détruit et se recompose toujours de telle sorte que, considérée à deux époques différentes de sa durée, elle ne contient pas une seule des mêmes molécules.

LEMERCIER,

Médecin à Mayenne.

*Quelques observations médicales et chirurgicales précédées d'une discussion sur les forces toniques et suivies d'une proposition sur le meilleur parti à tirer des observations en général*, thèse présentée et soutenue à la faculté, le 1<sup>er</sup> juillet 1817; par V. L. Prus, docteur en médecine, ancien médecin et chirurgien interne des hôpitaux, etc.

Les observations médicales sont la partie importante de cette dissertation; la discussion sur les forces toniques qui précède, me semble un de ces exercices intellectuels où l'on développe ses forces sans grande utilité, mais en faisant quelquefois, comme dans ce cas-ci, preuve de talents remarquables.

Quant à la proposition sur le meilleur parti à tirer des observations en général, l'auteur m'avait fait l'honneur de me la communiquer: elle consiste à former une collection d'observations médicales recueillies dans toute la France, et des conséquences que l'on en pourrait déduire pour en faire un *Code médical* ou une *Charte* qui servirait de règle à tous les médecins du

royaume. Je ne me souviens pas de ce que j'ai pu dire à l'auteur de ce projet, et si même je l'avais bien compris, mais voici ce que j'en pense: de deux choses l'une, ou chaque médecin conserverait la liberté de se conformer au *Code* ou de s'en éloigner, et ce *Code* ne serait alors qu'un ouvrage comme il en existe tant: ou bien les praticiens seraient obligés d'y prendre des règles de conduite invariables, et alors l'art entier serait perdu, puisque l'indépendance absolue de ceux qui l'exercent est une condition essentielle à la perfection de l'art. Dans quelques années, M. Prus, sentira que dans aucun cas un *médecin* ne peut être obligé de soumettre son avis à un autre. Le titre de docteur lui indique que sa conscience seule désormais lui fera connaître ceux dont il doit recevoir des avis.

Parmi les observations médicales, il en est de fort intéressantes et qui annoncent beaucoup de sagacité dans l'art de substituer des moyens médicamenteux actifs à ceux qui sont restés sans action, telle est la troisième, il s'agit d'un enfant à toute extrémité qu'il fallait absolument purger, et que les médicamens les plus actifs n'avaient pu émouvoir: M. Prus lui fit appliquer sur l'abdomen un cataplasme de farine de graines de lin, avec une très-forte décoction de séné. — L'effet purgatif fut prompt, très-intense, et l'enfant fut sauvé.

Dans la seconde, il est question d'une femme âgée guérie d'abord d'une amaurose par des vésicatoires, et qui, ayant supprimé au bout de quelques jours ces points d'irritation artificielle, fut prise d'une cataracte.

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n<sup>o</sup>. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. DE MONTGEE, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue du Cherche-Midi, n<sup>o</sup>. 23, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnements faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.



# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

### HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IV<sup>e</sup>. ÉPOQUE. = I<sup>re</sup>. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. (Du pouls. — Suite.)

*Ipsam sequentis, sive agendi insinuationem, indicationem dicimus.*

(GAL. Method. medic., lib. c. VII.)

GALIEN, dans sa pratique, tirait les indications curatives ou motifs d'agir de deux sources; 1<sup>o</sup>. de la considération des affections contre nature qu'il fallait enlever; 2<sup>o</sup>. de la constitution naturelle et des forces que l'on devait conserver. Les affections contre nature étaient au nombre de trois, la maladie, la cause et le symptôme.

La maladie; en cherchant à la guérir, on emploie ce qui lui est contraire ou opposé; à moins que l'intervention de quelque condition extraordinaire n'oblige à mettre en usage des remèdes de nature semblable à celle du mal, comme des choses chaudes dans une maladie qui aurait ce caractère: mais ceci n'est qu'une exception. Du reste, on doit proportionner les moyens d'action à l'intensité des phénomènes; accoutumer peu à peu le malade à ces actions contraires pour éviter les changemens subits; employer les remèdes simples dans les cas simples, et ceux qui sont composés ou qui servent à diverses fins, dans les maladies compliquées. Dans ces dernières enfin, s'attacher à l'affection principale ou à celle qui presse le plus par le danger qu'elle fait courir au malade.

*Maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins du Bureau central. Du 10 au 20 août inclusivement.*

|                                                 |     |
|-------------------------------------------------|-----|
| FIÈVRES non caractérisées. . . . .              | 12  |
| Fièvres intermittentes de divers types. . . . . | 63  |
| Fièvres bilieuses ou gastriques. . . . .        | 72  |
| Fièvres adynamiques ou putrides. . . . .        | 18  |
| Fièvres catarrhales. . . . .                    | 0   |
| Phlegmasies internes ou externes. . . . .       | 26  |
| Ophthalmies. . . . .                            | 7   |
| Douleurs rhumatismales. . . . .                 | 14  |
| Diarrhées et dyssenteries. . . . .              | 5   |
| Érysipèles. . . . .                             | 4   |
| Phlegmasies des org. de la respiration. . . . . | 30  |
| Phthisies pulmonaires. . . . .                  | 12  |
| Apoplexies et paralysies récentes. . . . .      | 3   |
| Hydropisies et anasarques. . . . .              | 19  |
| Varioles. . . . .                               | 7   |
| Coliques métalliques. . . . .                   | 4   |
| Maladies sporad., chron. ou accidens. . . . .   | 76  |
| Galeux. . . . .                                 | 35  |
| TOTAL GÉNÉRAL. . . . .                          | 409 |

### AVIS IMPORTANT.

*Le bureau de la Gazette de Santé est maintenant, ainsi que la demeure du rédacteur général, rue du Cherche-Midi, n<sup>o</sup>. 23: c'est à cette adresse qu'il faut envoyer tout ce qui concerne la Gazette. On doit rappeler la nécessité d'affranchir les lettres ou paquets, afin qu'ils soient reçus: la disposition des lieux ne permettant pas au rédacteur général de voir les paquets non affranchis, qui se trouveront rejetés par une mesure générale, et ne lui seront même pas présentés.*

### CONSTITUTION MÉDICALE.

*Maladies régnantes.*

L'ATMOSPHÈRE est totalement bouleversé depuis huit à dix jours; des pluies froides et abon-

dantes ont remplacé les beaux jours; les matinées et les soirées sont très-fraîches; le thermomètre ne s'élève guères au-dessus de 14, 15 et 16°. Réaumur, c'est-à-dire, 17, 18 et 20°. de la division centigrade.

N'ayant aucune remarque nouvelle sur les maladies qui peuvent être causées par les influences atmosphériques, je me bornerai à rapporter un cas de *mutisme spontané* qui s'est offert à moi cette semaine.

Une fille de dix-huit ans, d'une bonne constitution, habituellement bien portante; réglée abondamment et sans aucune interruption depuis l'âge de douze ans, n'ayant éprouvé aucune indisposition préalable, s'est trouvée un matin complètement muette, c'est-à-dire qu'elle ne pouvait émettre que des sons tout-à-fait inarticulés, malgré tous ses efforts. Elle rendait compte de son état par signes ou par écrit; elle n'éprouvait pas de douleur ou de sentiment extraordinaire dans le gosier, ouvrait la bouche, tirait la langue et avalait sans difficulté; nulle partie du cou ou du larynx n'était en contraction d'une manière qui pût être reconnue. Cette jeune fille n'était pas au temps d'avoir ses règles, mais n'en était éloignée que de quelques jours; par conséquent, l'état où elle se trouvait ne pouvait dépendre d'une suppression; elle n'en soupçonnait elle-même aucune cause, s'étant trouvée ainsi à son réveil.

Cinquante à soixante gouttes d'éther que je lui fis avaler sur un morceau de sucre, produisirent peu d'effet; seulement elle prononça une seule fois *non*; mais elle ne put répéter ce mot, et pleura abondamment de chagrin de ne pouvoir réussir.

Je prescrivis alors une tisane de racines de valeriane et l'application de dix sangsues aux parties génitales. L'évacuation du sang fut très-copieuse: à peine avait-elle eu lieu, que la possibilité d'articuler était revenue, incomplètement d'abord; mais le lendemain, tout était dans l'ordre naturel, quoique l'évacuation menstruelle ne fût pas rétablie. L'accident n'a pas reparu.

Dernier quartier, le 3.

Depuis le 20 août jusqu'au 30, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 2 l.  $\frac{11}{15}$ . Le *minimum* de 27 p. 5 l.

Le *maximum* du thermomètre a été de 18 d. 3.  
— Le *minimum* de 10 d. 8.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 92 d. 5.  
— Le *minimum* de 87 d. 0.

CHEVALLIER, ingénieur-opticien.

*Observations et notes sur des maladies nerveuses, extraordinaires et rares; par M. Delpit, docteur en médecine de l'ancienne université de Montpellier, médecin des épidémies, ancien médecin de l'hospice et des prisons de Bergerac, etc., etc.*

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

En publiant les faits extraordinaires qui se sont présentés à lui, M. Delpit remplit avec courage un devoir pénible. Je dis un devoir, car il n'est pas permis à un médecin de laisser perdre des faits rares qui peuvent contribuer tôt ou tard à perfectionner la science qu'il cultive pour le bien de l'humanité. J'ajoute que ce devoir est pénible à remplir, parce qu'une certaine défiance s'attache toujours aux récits extraordinaires, quelle que puisse être la véracité connue de l'historien, ou la confiance que mérite son caractère. De plus, les récits de cette espèce sont aujourd'hui tellement déshonorés par les facéties que se permettent des personnes sans aucun titre, qu'un homme instruit et qui se respecte, doit toujours craindre de voir associer son nom à des noms que poursuit le ridicule, à défaut d'un autre châtement trop bien mérité. Les meilleures intentions en effet, en les leur supposant, pourraient-elles justifier des hommes qui ne craignent pas de compromettre la vie et la raison de leurs semblables, et qui sont hors d'état même de reconnaître les bévues grossières dont leurs propres relations fournissent des preuves authentiques? Que penser des médecins qui autorisent par leur assen-

minent ces déplorables tentatives, ou qui, s'il en faut croire les magnétiseurs, osent en prendre les résultats sous leur propre garantie? La plupart d'entre eux ont assez de prudence pour rester cachés; mais, qu'ils descendent dans leur conscience, ils y trouveront un juge sévère que nulle considération de condescendance ou d'intérêt personnel ne saurait fléchir. C'est à son tribunal redoutable que j'ose citer les magnétiseurs eux-mêmes, lorsque l'enthousiasme leur permettra de réfléchir. Alors ils sentiront les conséquences de leur conduite, et seront punis de la peine la plus sévère que puisse endurer un honnête homme. Que les chefs de sectes, que les fanatiques continuent cependant de crier à la calomnie; ils remplissent le rôle, et tout est dans l'ordre. Les personnes éclairées jugeront de ces débats. Ces ardents amis de la vérité n'ont pas dédaigné toutefois de donner à ma conduite de dignes interprétations. Tantôt je les combattais dans des vues d'intérêt, comme s'il n'était pas évident qu'on sert mal ses intérêts en s'élevant contre des folies susceptibles d'acquiescer une grande vogue, et dont les partisans doivent s'étayer l'un l'autre; tantôt j'étais animé par le désir de faire du bruit, comme s'il était difficile d'en trouver cent mille moyens plus directs et plus honorables. Eh! qui m'empêchait, si j'avais cherché le bruit, de livrer aux journaux, qui certes n'eussent pas demandé mieux, ce burlesque procès que l'un d'eux avait imaginé de m'intenter, et dont j'ai bien voulu m'amuser à huis-clos. Mais laissons-là les magnétiseurs, et revenons à M. Delpit, qui n'a rien de commun avec leur secte, ainsi qu'il a grand soin de le déclarer. Les observations de ce médecin peuvent être intéressantes sous plus d'un rapport: car, en supposant même qu'il eût été dupe de quelque supercherie ou de ses propres erreurs, il serait très-important de reconnaître les moyens par lesquels on peut produire des illusions auxquelles n'auraient pas échappé plusieurs observateurs habiles.

« *Première observation.* — Mademoiselle Ducl. avait atteint sa treizième année sans éprouver aucune maladie grave. Elle ne présentait encore au-

cun symptôme qui annonçât le développement prochain de la puberté. Sur la fin de juillet 1807, son ventre prend tout à coup, et sans cause connue, un volume considérable, les urines ne coulent plus. Un purgatif imprudemment administré détermine plusieurs syncopes, mais n'amène ni la diminution du ventre, ni l'écoulement des urines. Celles-ci étaient suspendues depuis vingt jours; la vessie était pleine, le ventre tendu, et cependant il n'y avait pas de douleurs à l'hypogastre: on se décide à faire sonder la malade. La vue de la sonde, les apprêts du chirurgien l'épouvantent; elle s'élanche de son lit, et aussitôt les urines coulent spontanément et en abondance.

» Cette évacuation ne fait d'abord cesser ni les syncopes, ni la tension du ventre; mais bientôt ces accidens sont remplacés par des convulsions qui se répètent à chaque instant, et qui simulent l'hydrophobie. La malade se jette sur les personnes qui l'entourent, fait des efforts pour mordre; une salive écumeuse sort de sa bouche.

» Des potions antispasmodiques sont inutilement employées; les bains ne peuvent l'être, vu la difficulté de retenir la malade toujours agitée de convulsions.

» Elles cessent cependant; mais le spasme qui les déterminait n'abandonne les muscles extérieurs que pour se porter à l'œsophage. Celui-ci se ferme, et toute déglutition devient impossible. La malade fait de vains efforts pour avaler, elle promène inutilement de l'eau dans sa bouche; elle est condamnée au supplice de *Tantale*. Elle ne peut apaiser ni la faim, ni la soif qui la tourmentent. Quelques jours après, le spasme gagne la langue qui se replie sur elle-même; et bientôt les mâchoires, serrées l'une contre l'autre, ne laissent même plus la ressource de promener de l'eau dans la bouche.

» Les calmans appliqués extérieurement, les révulsifs, les saignées, les bains, la musique même; tout est inutilement tenté.

» La malade reste durant six jours sans boire ni manger, sans voir ni entendre. Douée pendant ce temps d'une force et d'une agilité extraordinaires, elle s'élançait vers la porte du jardin, sur

lequel donnait sa chambre, sans qu'il fût possible de l'arrêter, quelque effort qu'on fit pour cela. Elle parcourait avec une incroyable célérité, et les yeux fermés, tous les contours d'un parterre dessiné dans ce jardin; et cette course finie, elle se remettait tranquillement sur son lit.

» Les nuits étaient parfaitement calmes, et la malade dormait du sommeil le plus paisible.

» Le spasme abandonna subitement la langue, l'œsophage et les mâchoires, après une forte friction faite sur le cou avec le laudanum liquide. Dès que la malade put parler, elle se plaignit d'ardeur à l'estomac; elle but et mangea avec avidité; l'appétit fut très-considérable pendant deux jours; elle prit beaucoup de lait. Du moment où le spasme eut abandonné la bouche et l'œsophage, ainsi que les yeux et les oreilles, il se porta avec plus de force sur le système musculaire intérieur; les convulsions prirent alors une nouvelle intensité; les intervalles furent moins longs, et, pour ainsi dire, à peine sensibles. Les nuits continuèrent à être calmes, l'appétit se soutint, quoique beaucoup moins considérable, mais le mode convulsif varia tous les quatre ou cinq jours. Tantôt la malade était étendue et roide sur son lit, sans qu'il fut possible de ployer aucun de ses membres; tantôt, prenant la forme cataleptique, elle se levait droite, et aucune force humaine n'eût pu changer la position qu'elle avait prise. Ces formes tétaniques et cataleptiques alternaient avec des convulsions de toute espèce.

» Lorsque ces convulsions cessèrent, le désordre passa sans doute, des muscles au cerveau, car la malade n'éprouva plus que des terreurs paniques. Elle croyait voir roder autour de son lit des personnes mortes depuis quelque temps dans le quartier, et elle les désignait par les noms qu'elles avaient porté. Cette frayeur durait autant que les convulsions dont elle tenait lieu, et pendant sa durée, la malade s'enveloppait de ses couvertures en jetant des cris d'effroi.

» A ces frayeurs qui se répétèrent pendant cinq jours, succéda un spasme du larynx qui faisait naître le sentiment pénible de la strangulation. On voyait le cou se tendre et grossir, les veines

se gonfler, et la malade éprouver des agitations pareilles à celles de quelqu'un qui fait de grands efforts pour vomir. Cet état d'angoisse durait une heure et quelquefois plus. Dans les moments de relâche, la malade ne paraissait pas souffrante; elle présentait ainsi, à des intervalles très-rapprochés, le contraste le plus frappant. Pendant l'accès, la figure était de couleur pâle et terne, les traits étaient retirés, grippés, les yeux vitrés ou roulant en divers sens dans l'orbite: après l'accès, les traits étaient reposés, la physionomie riante, les joues colorées, les yeux brillans; une aimable gaieté animait cette figure naguère hideuse et plombée. (*La suite au numéro prochain.*)

~~~~~  
Mémoire sur l'usage de la noix vomique; par M. Fouquier, médecin de l'hôpital de la Charité, professeur de médecine, etc. (Suite.)

✕ *Troisième observation; — Jean-François Soissons, d'abord militaire, puis cartier, demeurant à Paris, rue Bellefonds, n^o. 14, faubourg Poissonnière, était arrivé à la cinquante-cinquième année de son âge, sans avoir éprouvé d'autres maladies que quelques courbatures, la diarrhée, et de légères douleurs rhumatismales. Cet homme, d'une haute stature, d'une habitude maigre, était obligé, par état, de travailler debout, et d'exercer beaucoup les bras. A la fin de juillet 1814, il s'aperçut que les membres abdominaux, et surtout le droit, s'engourdissaient depuis quelque temps; ils étaient pesans, et cédaient difficilement à l'effort de la volonté. La perte du mouvement volontaire, ainsi que du sentiment, y devenait chaque jour plus considérable. Jusqu'au 8 du mois d'août, Soissons pouvait sortir à l'aide d'un bras; le 18 même, il se soutenait encore sur les extrémités inférieures; mais le 20, jour de son entrée à l'hôpital de la Charité, il lui était impossible de leur imprimer le moindre mouvement: le malade fut des-lors condamné à garder le lit constamment. Les extrémités inférieures n'y pouvaient être chargées de place qu'avec le secours des mains: les pieds étaient enflés; cependant les mains, ainsi que les bras, avaient éprouvé quelques atteintes de paralysie. Les mouvemens en étaient faibles,*

incertains ; Soissons ne pouvait plus écrire. L'affaiblissement des extrémités supérieures avait commencé plus tard que celui des extrémités inférieures, et il n'était jamais parvenu au même degré. Soissons avait toujours pu se servir de ses mains pour manger et s'habiller. En général les membres étaient fort amaigris, et leur chair amollie. Quoi qu'il en soit, l'excrétion des matières fécales ni celles des urines, n'éprouvaient de dérangement. Presqu'aussitôt, après avoir essayé sans succès un vomitif et quelques autres remèdes usités en pareil cas, je mis Soissons à l'usage de l'extrait alcoolique de noix vomique. La dose en fut portée graduellement à huit grains dans l'espace de huit heures, sans autres effets que de légers picotemens dans les orteils des deux pieds, et une extension subite et passagère des membres abdominaux. Cependant le malade annonça qu'il commençait à mouvoir les gros orteils. Huit à dix jours après, il soulevait, par le seul effort de sa volonté, l'une et l'autre extrémités inférieures, et les transportait dans le lit, d'une place à l'autre, sans le secours des mains. Celles-ci n'avaient pas moins acquis : leurs mouvemens étaient plus sûrs, et le tac en était plus fin. Quelques contractions rares et des fourmillemens passagers se firent par la suite sentir dans les épaules et dans les jambes. La mâchoire inférieure se serrait par fois contre la supérieure : quelquefois aussi de légers étourdissemens affectaient le malade. Vers la mi-septembre, il put se tenir debout. A la fin de ce mois, il marchait autour de son lit en s'y appuyant. Au commencement d'octobre, il parcourait les salles avec des béquilles, et le mois ne s'était pas écoulé, que Soissons se promenait sans aucun appui, et d'un pas assuré : seulement la jambe droite était moins ferme que la gauche. L'extrait de noix vomique avait été porté à la dose de 24 grains par jour. La provision de ce médicament étant épuisée, son usage fut suspendu pendant un mois. L'amendement devint stationnaire. Les grands froids qui survinrent pendant cette hiver, ajoutèrent aux dommages de ce contre-temps. Le malade était obligé de garder le lit une partie de la journée. Vers la fin de décembre, il se manifesta

quelques taches livides avec enflure pâteuse au-dessus des malléoles de l'une et de l'autre jambes. Le malade fut mis à l'usage des anti-scorbutiques qu'il continua jusqu'au 24 juin 1815, époque de sa sortie. La guérison était alors parfaite. Depuis le milieu d'avril, Soissons n'avait plus rien acquis, excepté cependant que les muscles avaient repris par degrés leur volume ordinaire, et les chairs leur fermeté naturelle.

(La suite au numéro prochain.)

BIBLIOGRAPHIE.

TABLEAU DU CLIMAT DES ANTILLES, et des phénomènes de son influence sur les plantes, les animaux et l'espèce humaine ; lu à l'académie royale des sciences, par le chef d'escadron A. Moreau de Jonnés, chevalier de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur, correspondant de l'académie des sciences, etc., etc., etc.

L'auteur de cet ouvrage a su mettre à profit plusieurs années de séjour dans les Antilles, pour étudier tout ce que présente de remarquable un pays si différent du nôtre. Les fatigues excessives, les dangers de toute espèce n'ont jamais arrêté son zèle : et sa conduite honorable, non-seulement comme militaire, mais comme ami très-distingué des sciences, peut être offerte en exemple à tous ceux qui se trouveront dans des circonstances analogues.

Cet ouvrage est un recueil très-précis de faits, par conséquent il est étranger par sa nature même aux systèmes; les faits y tendent presque tous à prouver que le climat des Antilles est pernicieux non-seulement aux hommes et aux animaux de l'Europe, mais encore aux plantes qui prospèrent dans les contrées les plus chaudes de nos climats. Le contraire a lieu pour les espèces végétales et animales venant de l'Afrique; elles prospèrent en Amérique de façon à l'emporter promptement sur les productions indigènes.

A la Martinique, sous le quatorzième parallèle boréal et au centre de l'archipel des Antilles, la température varie de seize à vingt-huit du thermomètre de Réaumur, (20 et 35° du thermomètre centigrade : 69 et 95° de Fahrenheit); le résultat des observations faites chaque jour de l'an-

née donne pour terme moyen de la température vingt-quatre Réaumur, trente centigrade, et quatre-vingt six et demi Fahrenheit. Cette température, au-dessous de celle qu'on éprouve dans les parties les plus salubres de l'Italie, n'est donc point la cause de l'affligeante mortalité qui dépeuple les Antilles. M. de Jonnès recherche cette cause avec beaucoup de sagacité. Davidson a prétendu que la fièvre jaune ne se manifestait jamais spontanément lorsque la température était au-dessous de vingt-quatre Réaumur, « Malheureusement cette opinion est conjecturale, comme la plus grande partie de ce qui a été écrit jusqu'à ce jour sur cet important sujet. A la Martinique, sur le lieu même où, en 1796, le docteur Davidson, fit ses observations, j'ai vu (dit notre auteur) la fièvre jaune éclater spontanément et prendre un caractère épidémique et contagieux, lorsqu'au mois de janvier le thermomètre ne variait que de seize à vingt-deux degrés de Réaumur.

» Quant cette éruption commença parmi les conscrits arrivés de France vingt jours auparavant, la fièvre jaune n'existait certainement point dans l'île, et la considération attentive des circonstances ne me permet pas de croire qu'elle y eût été importée. Cependant, malgré l'état de l'atmosphère dont la sécheresse et la basse température semblaient devoir, selon l'opinion commune, s'opposer à l'invasion de l'épidémie, telle fut son activité que dès son début elle fit périr plusieurs jeunes gens en trente-six heures de maladie; quinze jours après elle atteignit dans ses progrès jusqu'à des militaires qu'on croyait acclimatés par un assez long séjour aux Antilles. »

D'après ce que j'ai déjà dit, que cette brochure est un recueil de faits, il n'est pas possible de faire connaître tout ce qu'elle contient d'intéressant, ou de relever tout ce qui n'ayant été observé que dans des localités restreintes, ne peut fournir des conclusions générales. Dans cette dernière catégorie, on doit, à mon avis, ranger les observations relatives aux nègres, qui se trouvent en contradiction avec d'autres observations très-nombreuses et non moins authentiques: telle est la remarque de M. de Jonnès, que durant dix ans il n'a pas vu un exem-

ple de suicide constaté parmi les hommes de cette classe: tel est encore cet exemple d'un nègre qui, ayant empoisonné sans sujet tous ses maîtres, et une foule de nègres, vient déclarer son crime, en rapporte avec soin tous les détails, et, parvenu enfin à se faire condamner au feu, monte sur le bûcher avec une extrême indifférence. Il est évident que ces atrocités sont le résultat d'une aliénation; et ce qui est fort remarquable, c'est qu'un aussi funeste délire est surtout commun en Allemagne, c'est-à-dire, chez le peuple qu'on s'accorde à nous montrer comme le plus moral de l'Europe, mais en même temps comme le plus susceptible de tous les genres d'exaltation, et le plus disposé à embrasser toutes les visions les plus extravagantes. C'est aux moralistes et aux philosophes à nous montrer comment ont pu se former de telles associations.

NOUVEAUX ÉLÉMENTS DE PHYSIOLOGIE, par le chevalier RICHERAND, professeur de la Faculté de médecine de Paris, etc. Septième édition, revue, corrigée et augmentée. Deux vol. in-8°. Prix, 12 fr., et 15 fr. franc de port. A Paris, chez Caille et Ravier, libraires, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs; et chez L. Colas, libraire, rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, N°. 14. (II^e. article.)

L'auteur termine, avec le premier volume, les fonctions assimilatrices qui se succèdent, s'enchaînent et s'appliquent à la matière qui sert à nous nourrir, depuis l'instant où elle est introduite dans le corps, jusqu'à celui où elle sert à l'accroissement et à la réparation des organes.

Dans la série de fonctions que nous venons de parcourir, souvent cette édition présente des additions considérables; ainsi M. Richerand y fait voir qu'on a exagéré l'importance de l'estomac dans la digestion; que ce viscère n'en est point le principal organe, et qu'il est presque passif dans les vomissemens. Il rapporte la conjecture ingénieuse du docteur Broussais, qui regarde la rate et le foie comme servant d'auxiliaires à la circulation veineuse; il montre que les poumons, loin de pouvoir être regardés comme des récipients chimi-

ques, agissent sur l'air, le combinent avec le sang par une force qui leur est propre, et le font couler avec lui dans toutes les parties du corps, pour y porter la chaleur et la vie; que le calorique qui s'en dégage n'est point dû, comme on l'a cru, à une combustion dans les poumons. Il démontre que la transpiration cutanée, et la transpiration pulmonaire, se suppléent réciproquement; il observe que tous les fluides animaux peuvent être distingués en transpiratoires, folliculaires et glanduleux, et il donne l'analyse de ces liquides d'après les travaux les plus modernes de la chimie; il appelle l'attention sur les inconvéniens qui pourraient résulter de l'abus de cette science. Enfin il demande si on peut croire, comme le docteur Wollaston en a eu le premier l'idée, que le système nerveux fasse l'office d'un appareil électrique, pour déterminer la séparation des matériaux chimiques de nos sécrétions, puisqu'il les modifie beaucoup dans certaines circonstances?

Le second ordre de fonctions se divise en trois genres; dans le premier se trouve le système sensitif, composé des organes des sens, qui sont des instrumens placés aux limites de l'existence, à la surface de l'être vivant, et prêts à recevoir toutes les impressions des nerfs, qui sont des conducteurs établis entre ces instrumens et un centre commun où vont aboutir les sensations. L'auteur fait voir que toutes les impressions ressenties par les organes des sens et par les extrémités sentantes des nerfs, sont transmises à la masse cérébrale; que le cerveau est le centre de la vie extérieure, et que c'est à lui que vont se rendre en dernier résultat toutes les sensations; il montre que ce lien central, auquel se rapportent toutes les sensations, est nécessaire à l'être pensant, à l'harmonie des fonctions intellectuelles.

Lorsque les impressions reçues par les organes des sens sont transmises par les nerfs au cerveau, qui en est le dépôt, celui-ci est ébranlé par le mouvement qui lui est communiqué par les sensations; il réagit, et de cette réaction naît la sensation perceptive ou la perception; dès ce moment, l'impression devient une idée; elle entre comme élément dans la pensée, et peut se

prêter aux diverses combinaisons que les phénomènes de l'entendement exigent; il prouve que nos idées nous viennent par les sens, et qu'il n'en est point d'innées, comme on l'a pensé jusqu'à Locke; mais il reconnaît, avec Cabanis, qu'il en est qui peuvent être produites par nos organes intérieurs. En analysant l'entendement humain, M. le chevalier Richerand démontre, comme l'a fait M. de Tracy dans ses *Éléments d'idéologie*, que penser n'est que sentir, et que sentir est la même chose pour nous que d'exister; que de ces quatre élémens de la pensée, les sensations, les souvenirs, les jugemens et les désirs, se forment toutes les idées composées; que l'attention n'est que la suite d'un acte de la volonté; que la comparaison ne peut être séparée du jugement, puisqu'on ne peut comparer deux objets sans les juger; que raisonner n'est qu'une répétition de l'action de juger; qu'imaginer, c'est comparer des idées décomposables en sensations, en souvenirs, en jugemens et en désirs. Il observe que, pour avoir une connaissance approfondie des facultés de l'entendement humain, il ne suffit pas de les examiner lorsque l'âme est paisible et sans agitations; qu'il faut encore les étudier dans les différens dérangemens qu'elles éprouvent, etc.

L'auteur passe ensuite à l'étude de l'homme éprouvant une interruption momentanée dans la communication avec les objets du dehors, et jouissant des bienfaits du sommeil; il le voit, quoique endormi, conservant la réminiscence des images antérieures, et ayant des songes ou rêves. Si la voix, la parole et les mouvemens volontaires s'exécutent en même temps, et que les organes des sens soient fermés aux impressions extérieures, l'individu est ce qu'on appelle somnambule.

Le second genre de fonctions embrasse les mouvemens de la locomotion, soumis à la volonté; les organes qui servent à cette fonction qui rapproche l'animal des objets relatifs à ses besoins, et le dérobe aux périls sans nombre qui l'environnent, sont distingués en actifs et en passifs; les premiers comprennent le système musculaire ou moteur, dans lequel se rangent, non-seulement les muscles,

mais encore leurs tendons et leurs aponévroses. Les seconds sont composés du système osseux avec ses dépendances.

La voix, qui fait le sujet du troisième genre, suit immédiatement les mouvemens, parce que, comme eux, elle fait communiquer l'homme avec ses semblables.

En récapitulant à la fin de ce second ordre, comme nous l'avons fait dans le premier, les principales choses qui se trouvent ajoutées dans la septième édition, nous voyons que l'auteur remarque à l'occasion des sensations, et donne la preuve que le toucher l'emporte sur les autres sens; il combat avec une sage réserve l'opinion des physiologistes allemands, qui comparent la moelle de l'épine à une pile galvanique; il démontre que la sérosité qui transsude de la face interne de l'arachnoïde diffère notablement de celle que sécrètent les autres membranes séreuses; il montre, en parlant du cerveau, que l'empire exercé par la raison sur nos penchans primitifs, est le plus bel attribut de notre espèce; que c'est à l'étendre et à l'affermir que doivent concourir tous les principes de l'éducation et de la morale; que, sans le secours de la religion, tous les avantages d'un beau naturel, tous les préceptes de la philosophie, ne peuvent nous conduire à la pratique des hautes vertus.

La seconde classe des fonctions comprend toutes celles qui servent à la reproduction. L'examen des organes, dans les deux sexes; celui de toutes les particularités dont s'accompagne la conception, le développement du fœtus, l'accouchement, l'allaitement, composent ce chapitre.

Dans un Appendice, l'auteur indique les différentes périodes de la vie; il montre l'enfant d'abord borné à des sensations pénibles, qu'il exprime par des pleurs presque continuels, et ne commençant à sourire que vers le second mois; il parle de la dentition, de l'ossification, du développement des facultés intellectuelles, des phénomènes de la puberté dans les divers climats, des signes qui l'annoncent et l'indiquent; du flux périodique qui a lieu à cette époque chez les femmes; de ses causes, de sa quantité et de sa durée; de ses anomalies et de sa cessation. Il examine ensuite ce qu'on nomme tempéramens, en trace les portraits, et, dans des développemens que nous regrettons de ne pouvoir faire connaître, conduit l'homme jusqu'à la vieillesse, en décrivant tous les changemens que l'âge produit dans l'organisation.

Il rapporte aussi l'opinion de Blumenbach, qui admet cinq variétés de l'espèce humaine. Il montre qu'il n'existe aucune ligne de démarcation bien précise entre les races humaines; que dans la vieillesse et la décrépitude, le défaut de force produit l'embonpoint, et que le système graisseux en est le siège exclusif. Quoique nous ayons noté à la fin de chaque ordre les principales additions qui sont dans cette édition, beaucoup d'autres améliorations se trouvent fondues dans l'ouvrage, et la rendent bien supérieure aux précédentes; elles donnent encore un nouveau lustre au nom célèbre du savant professeur dont nous venons d'analyser le travail, et qui, à juste titre, a obtenu tant de distinctions honorables.

LEMERCIER,

Médecin à Mayenne.

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1^{er}, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n^o 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. DE MONTGREG, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue du Cherche-Midi, n^o 23, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres en paquets non affranchis ne seront pas recues. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IV^e. ÉPOQUE. — I^{re}. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. (Du pouls. — Suite.)

Omniun igitur horum affectuum commune id est quod præter naturam sunt, et causæ et morbi et symptomatis. (GAL. Method. medend., lib. II c. III.)

S'IL est important de considérer les conditions propres à la maladie pour la guérir, il ne l'est pas moins, suivant Galien, de s'attacher à la cause qui formait ce qu'il nommait la deuxième *affection contre nature*.

On devait donc commencer la cure en ôtant ou en surmontant cette cause, et s'il y en avait plusieurs, il était nécessaire de les enlever toutes l'une après l'autre, chacune dans leur ordre, en commençant par la première, regardée comme l'origine de toutes les autres.

Troisième sorte d'affections contre nature. — Les symptômes ne fournissaient d'indications curatives que dans le cas où ils étaient assez importants pour faire oublier la maladie par le danger qu'ils produisaient, ou bien encore lorsqu'il en résultait une perte des forces qui n'aurait plus permis au malade d'atteindre la guérison.

Maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins du Bureau central. Du 21 au 31 août inclusivement.

FIÈVRES non caractérisées.	5
Fièvres intermittentes de divers types.	64
Fièvres bilieuses ou gastriques.	67
Fièvres adynamiques ou putrides.	8
Fièvres catarrhales.	1
Phlegmasies internes ou externes.	25
Ophthalmies.	4
Douleurs rhumatismales.	11
Diarrhées et dyssenteries.	7
Érysipèles.	4
Phlegmasies des org. de la respiration.	29
Phthisics pulmonaires.	17
Apoplexies et paralysies récentes.	4
Hydropisies et anasarques.	10
Varioles.	6
Coliques métalliques.	3
Maladies sporad., chron. ou accidens.	60
Galeux.	20
TOTAL GÉNÉRAL.	345

AVIS IMPORTANT.

Le bureau de la Gazette de Santé est maintenant, ainsi que la demeure du rédacteur général, rue du Cherche-Midi, n^o. 23 : c'est à cette adresse qu'il faut envoyer tout ce qui concerne la Gazette. On doit rappeler la nécessité d'affranchir les lettres ou paquets, afin qu'ils soient reçus : la disposition des lieux ne permettant pas au rédacteur général de voir les paquets non affranchis, qui se trouveront rejetés par une mesure générale, et ne lui seront même pas présentés.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Tous les dix jours, avec une régularité que nous avons observée depuis long-temps, et dont

la plupart de nos numéros font foi, la température régnante paraît prête à changer; le ciel se couvre, les vents passent au midi et au couchant, et néanmoins toutes ces apparences cessent après deux ou trois jours, et la température se rétablit comme elle était avant. Les mêmes phénomènes se faisaient remarquer en sens inverse quand nous étions affligés de ces pluies si longues et si désastreuses; cette coïncidence est-elle fortuite, ou dépend-elle de causes générales? je me reconnais hors d'état de le décider.

Quoique les jours diminuent très notablement, et que les matinées commencent à être fraîches, le soleil, dans le milieu de son cours, a encore toute la chaleur du mois de juillet. Le thermomètre de Réaumur marque habituellement 18, 19 et 20 deg. Aujourd'hui 9, dans la soirée, le mercure est à la même élévation: le temps est orageux.

On voit peu de maladies; et, par une singularité qui me semble bien remarquable, un assez grand nombre de personnes se plaignent de roideur et de douleurs dans les articulations ou dans les muscles. J'ai guéri toutes celles qui se sont adressées à moi, au moyen des fumigations sulfureuses dont M. Galès a du moins le très grand mérite d'avoir rappelé l'usage. Plusieurs établissemens se sont formés en rivalité avec celui qu'il a formé rue Sainte-Anne, n^o. 59. Je citerai seulement celui de M. Prosper, à l'entrée de la rue du faubourg Saint-Honoré.

Les admissions dans les hôpitaux présentent beaucoup de fièvres gastriques ou bilienses, et de fièvres intermittentes.

Premier quartier, le 17.

Depuis le 1^{er}. septembre jusqu'au 10, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 13 l. $\frac{5}{13}$. Le *minimum* de 28 p. 0 l.

Le *maximum* du thermomètre a été de 20 d. 3.
— Le *minimum* de 11 d. 9.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 95 d. 0.
— Le *minimum* de 86 d. 0.

CHEVALLIER, ingénieur-opticien.

Observations et notes sur des maladies nerveuses, extraordinaires et rares; par M. Delpit, docteur en médecine de l'ancienne université de Montpellier, médecin des épidémies, ancien médecin de l'hospice et des prisons de Berg-rac, etc., etc.

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

(Suite.)

» L'opium, le musc, la jusquiame, le camphre le safran, la valériane, les bains froids, tous les antispasmodiques, furent encore tentés à cette époque de la maladie, mais sans aucun succès; ils ne purent empêcher la forme nouvelle sous laquelle la maladie va se produire, forme moins lugubre, mais non moins bizarre.

» La malade, privée encore une fois de l'ouïe et de la vue, se roule dans la chambre, la parcourt en tous sens avec rapidité, tantôt allant à reculons appuyée sur son dos, tantôt allant en avant et marchant à quatre pattes, tantôt repliée sur elle-même et ressemblant à une boule. Si, dans ses mouvemens rapides elle touche du bout des pieds ou des mains quelqu'un des nombreux spectateurs que la curiosité attire presque tous les jours dans sa chambre, elle jette aussitôt un cri de douleur, et porte la main à l'endroit touché, avec le même empressement que si elle eût été brûlée ou blessée. Le bout du doigt d'un des assistans appliqué le plus légèrement possible sur ses joues, ses bras ou toute autre partie, produit le même effet. La commotion électrique n'en a pas un plus prompt ni plus marqué.

» Quand l'accès était fini, et que pouvant alors se faire entendre de la malade, on lui demandait compte de la sensation qu'elle avait éprouvée lorsqu'on la touchait ou qu'elle touchait elle-même quelqu'un, elle répondait que cette sensation était celle d'un fer chaud qu'on aurait appliqué sur la partie touchée. Pendant que la sensibilité était ainsi excitée par le plus léger contact avec un autre individu, la malade se heurtait avec force contre le pavé de sa chambre, et frappait vigoureusement les murs et les meubles, sans manifes-

ter aucune sensation pénible. Les corps privés de vie ne faisaient sur elle aucune impression ; les corps animés avaient seuls la propriété d'en déterminer de douloureuses.

Aucune force, aucun obstacle ne pouvaient arrêter les mouvemens de rotation qui faisaient rouler la jeune malade en divers sens ; mais quelquefois elle les suspendait comme volontairement, se levait et se laissait ensuite tomber à la renverse. Alors le mouvement qui l'entraînait, loin d'être prompt et vif comme celui qui la déterminait à se rouler, était assez lent pour qu'elle ne se fit aucun mal. Elle semblait se laisser aller comme si elle avait eu sa pleine connaissance.

A ces scènes bizarres succédèrent des scènes d'une autre espèce. Les extrémités supérieures et inférieures étaient alternativement frappées de convulsions ou restaient immobiles ; de telle sorte que lorsque les jambes et les cuisses étaient agitées de mouvemens convulsifs, les parties supérieures étaient affectées de roideur tétanique, et vice versa.

Ces variétés avaient toutes à peu près la même durée ; en sorte que le spectacle changeait tous les quatre ou cinq jours. Lorsqu'un relâchement complet eut annoncé la fin de ce dernier acte, et que la parole fut revenue avec la sensibilité des membres et des mâchoires, le cerveau joua encore son rôle. Ce fut cette fois un délire maniaque qui se reproduisit par accès comme avaient fait les modes convulsifs. La durée n'était guère que d'un quart d'heure, pendant lequel la malade répétait avec une volubilité de langue extraordinaire quatre ou cinq paroles insignifiantes. La fin de l'accès se faisait remarquer dans ce dernier cas par un sourire gracieux qui renaissait sur les lèvres, et qui annonçait le retour de la raison et de toutes les apparences de la santé.

Lorsque ces jours de délire furent passés, les rotations dans la chambre, les pirouettes recommencèrent avec les mêmes formes et les mêmes attitudes que la première fois. Ce qu'il y eut de remarquable dans ce retour, fut l'insensibilité absolue de la peau. Je pouvais, pendant l'accès, rapper les joues de la malade et les pincer sans

qu'elle donnât aucun signe de douleur. Mais lorsque l'accès était passé, la douleur se faisait sentir sur la joue frappée ou à la partie de la peau qui avait été pincée. La jeune personne y ressentait, disait-elle, un violent prurit, et comme si le feu y avait passé. Du reste, elle n'avait aucune idée de ce qui avait pu occasioner cette douleur, qu'elle rapportait à quelque contusion survenue pendant ses agitations convulsives. Elle se plaignait qu'on ne l'eût pas empêchée de se faire mal. Ainsi cette sensibilité de la peau, exaltée quelques jours auparavant à tel point, que la malade ne pouvait supporter le contact léger du bout du doigt, était maintenant tellement engourdie, que des soufflets et de forts pincemens ne produisaient aucune douleur, ou du moins en produisaient une qui ne se faisait sentir qu'après l'accès, et lorsque le sentiment aurait dû en être éteint.

A cette époque reparurent des phénomènes qui s'étaient déjà montrés au début de la maladie. Ainsi, privée tout-à-coup de la vue et de l'ouïe, elle s'élançait comme au commencement dans le jardin, le parcourait avec une vitesse étonnante, suivait tous les contours du petit parterre, sans oublier une allée, et sans poser son pied ailleurs que dans ces allées, qui étaient pourtant très-étroites, se dirigeait vers un puits, avec l'air de vouloir s'y précipiter, s'élançait près des murs et faisait des efforts pour grimper après, rentrait ensuite dans la chambre, qu'elle parcourait frappant les murs et les meubles. En frappant ces corps elle ne donnait aucune marque de sensibilité ; mais si elle rencontrait un lit ou une personne, et qu'elle les touchât même légèrement, elle en paraissait douloureusement affectée. Il y avait cette différence entre les premières scènes et celles-ci, que dans les premières le contact des lits ne produisait pas plus d'effet que celui des autres corps inanimés, tandis que, dans cette circonstance, ils affectaient la malade à la manière des êtres doués de vie.

Mademoiselle Ducl... prenait dans ce temps beaucoup de bains tièdes, qui paraissaient produire plus d'effet que dans le commencement de la maladie. Elle pouvait les supporter sans y être

agitée de convulsions. Jusque-là ses jambes avaient été constamment repliées sur les cuisses dans l'intervalle des accès, et ne lui avaient permis de se mouvoir que pendant la durée même de ces accès. Maintenant la détente se prolongea pendant le calme. Quelques jours après, le ventre, qui, durant tout le cours de la maladie, avait été dur et tendu, perdit de son volume et acquit de la souplesse. Les doigts de la main droite, qui étaient restés crochus et repliés sur eux-mêmes, se détendirent. Tous les accidens se calmaient ou revenaient moins fréquemment; la malade pouvait aller à la campagne, où je l'envoyais souvent, d'abord sur une charrette, et ensuite sur une ânesse.

Bientôt la jeune malade n'éprouva plus aucun accès pendant son séjour à la campagne; mais ils se renouvelaient constamment au moment où, revenue en ville, elle mettait le pied sur le seuil de sa porte. Ce n'était plus, il est vrai, sous des formes aussi variées et aussi bizarres; mais quelquefois le ventre redevenait subitement dur et tendu; d'autres fois c'était de l'oppression et des suffocations hystériques. Un jour que cette oppression était plus forte, la langue sortit hors de la bouche, et resta long-temps engagée entre les deux mâchoires; phénomène d'autant plus inquiétant, que la compression déterminait un gonflement considérable de cet organe.

Soit que la malade fût à la ville ou à la campagne, elle prenait beaucoup de bains tièdes, et y restait deux heures et quelquefois davantage: pour prévenir le retour des accès hystériques, qui ne se renouvelaient plus que lorsqu'elle venait en ville, je lui prescrivis de rester trois mois entiers à la campagne.

Sa santé s'y fortifia; et bientôt elle ne présenta plus aucune trace d'une maladie si extraordinaire, et qui avait persisté quatre mois avec plus ou moins d'intensité. Elle conserva seulement, pendant quelque temps, une grande susceptibilité nerveuse et un certain désordre dans les traits de la figure. Les facultés morales et physiques se sont fortifiées depuis; plus tard les règles se sont établies sans trouble et sans orage, et mademoi-

selle Ducl... jouit encore aujourd'hui d'une bonne santé.

(La suite au numéro prochain.)

~~~~~  
*Note sur les effets de l'ivraie.*

L'action vénéneuse de l'ivraie (*Iolium temulentum* de Linnée) a été connue de la plus haute antiquité. Sans nous arrêter à des citations fastidieuses, nous rappellerons seulement l'une des paraboles de l'Evangile (St.-Math. c. XIII.) Cependant cette plante, vraiment active, semble jusqu'à présent avoir échappé à l'œil attentif des observateurs.

Très-commune dans les orge, seigle et froment, elle cause à ceux qui mangent du pain, dans lequel elle entre en quantité, des vertiges, des éblouissemens, des maux de tête, une sorte d'assoupissement, accompagné d'ivresse, de tremblement, de nonchalance, et même chez certains individus, un état de folie.

Ces accidens diminuent et cessent bien vite, lorsqu'on abandonne l'usage du pain qui contient de la farine de cette plante; et, depuis plusieurs années que dans le nord du département de l'Aisne et dans les parties limitrophes de ceux de la Somme, du Nord et du Pas-de-Calais, nous recueillons des observations sur ses effets, nous ne l'avons encore vue devenir funeste à personne.

La bière, dans laquelle elle entre, produit aussi des accidens. L'année dernière, pour avoir bu à jeun un verre de cette liqueur, nous fûmes dans un état d'ivresse, auquel se joignit le sentiment comme d'un bandeau d'acier qui nous serrait le front. Un ancien capitaine de cavalerie, excellent gourmet, qui vide habituellement ses deux bouteilles de vin à chaque repas, ayant été témoin de cet accident, crut pouvoir l'attribuer à notre peu de cervelle (pour nous servir de son expression); il but par bravade une bouteille de la même boisson, et en fut fortement incommodé et obligé de garder le lit toute la journée; mais le lendemain, pour reprendre du poil de la bête, et se conformer au précepte de l'école de Salerne,

*Si nocturna tibi noceat potatio vini,  
 Matutinâ horâ rebibas, et erit medicina.*

il but dans la matinée cinq bouteilles d'une excellente bière qui ne lui fit aucun mauvais effet.

Lorsqu'une analyse plus exacte que celle que je viens de terminer m'aura fait connaître les principes chimiques de la graine de cette plante singulière, et que de nouveaux faits m'aurent appris tous les avantages et les désavantages qu'on en peut attendre ; j'en instruirai les savans.

SARAZIN, chirurgien accoucheur,  
retiré à Bellenglise, près Saint-Quentin.

Mémoire sur l'usage de la noix vomique ; par  
M. Fouquier, médecin de l'hôpital de la Charité, professeur de médecine, etc.

( Suite. )

IV<sup>e</sup>. Obs. — Guillaume Pigny, âgé de cinquante ans, déchargeur, était fortement constitué ; sa santé n'avait été altérée que par deux péripleumonies et une pleurésie, quelques années avant la paraplégie dont je vais donner l'histoire.

A la fin de février 1814, Pigny fut trempé par une pluie très-froide pendant une marche forcée. Je ne déciderai pas à quel point cet accident influa sur la maladie dont cet homme fut bientôt atteint ; mais depuis ce temps, il éprouvait fréquemment une lassitude générale qu'il attribuait à l'excès de travail. Souvent il souffrait à la tête : quelquefois il était surpris par de légers éblouissemens. Au mois de mai 1814, il s'aperçut que ses mains le servaient mal. Elles n'obéissaient plus qu'avec peine, et incomplètement, à l'influence de la volonté. Bientôt les extrémités inférieures s'affaiblirent, ainsi que les supérieures, et les premières d'une manière plus remarquable encore que ces dernières. La faiblesse était égale à droite et à gauche. Elle devint telle, que le malade fut réduit à garder le lit sans pouvoir y changer de place. Les membres s'amaigrissaient de jour en jour davantage, mais la débilité était, dès le huitième jour de la maladie, aussi grande qu'à l'époque de l'entrée du malade à l'hôpital de la Charité, le 15 juin 1814. J'omettrais de dire que

Pigny fut saigné dans les premiers jours de sa maladie, s'il n'eût pas attribué les progrès de la faiblesse à cette opération. M. Bayle, qui lui donna les premiers soins à l'hôpital, lui fit appliquer un vésicatoire sur la région lombaire, le fit frictionner avec un liniment stimulant, et le mit à l'usage de la tisane dite sudorifique, avec addition de teinture de cantharides. Quinze jours de ce traitement ne procurèrent aucun amendement. M. Bayle, instruit de mes expériences, prescrivit alors l'extrait de noix vomique en pilules, à la dose de deux grains. Le malade n'en prit qu'une pendant dix jours, puis deux, jusqu'au commencement d'août, époque où je fus chargé du service. Quoique cette dernière dose n'eût excité jusqu'alors que des picotemens dans les membres, la volonté semblait avoir acquis plus d'empire sur les muscles des parties malades ; néanmoins Pigny ne pouvait encore changer ses jambes de place dans son lit, ni se servir de ses mains pour manger. Je portai par degrés la dose du médicament à douze grains par jour. Il survint alors une roideur tétanique des membres et du tronc, avec chaleur et une sorte d'embaras à la tête. Cette roideur était douloureuse ; elle se reproduisait à chaque nouvelle dose de noix vomique, s'emparait peu à peu des muscles paralysés, en s'accompagnant de picotemens dans les jambes, et se dissipait par degrés au bout d'une heure. En augmentant la dose du remède, j'obtins des tressaillemens passagers, la force se rétablissait de jour en jour, et le mouvement devenait en même temps plus facile. Cependant les membres restaient décharnés. Dans le cours de septembre, le malade put couper son pain et manger sa soupe. Aux derniers jours du même mois, des doses très-rapprochées déterminèrent une rigidité spasmodique générale, mais plus remarquable aux extrémités inférieures. Ce tétanos s'accompagna de dyspnée, de sueurs et d'anxiété, et dura trois heures. Il s'ensuivit un nouvel accroissement de forces et d'agilité. Au commencement d'octobre, Pigny marchait sans appui, quoique d'un pas mal assuré ; il y eut dès lors peu de changemens. Quoique le malade

pût se passer de bâton, sa démarche était vacillante et les membres restaient roides. Les froids de l'hiver suspendirent entièrement les progrès de la guérison; les deux pieds s'enflèrent. Un durillon placé au pied gauche s'opposait à la marche. Je quittai le malade pendant quelque temps; le traitement en souffrit. La noix vomique manqua; tout semblait donc contrarier un succès qui paraissait devoir être moins tardif. Afin d'assurer la convalescence, le séjour de Pigny dans l'hôpital fut prolongé. Il en sortit le 28 juin, conservant de la roideur dans les membres, mais capable de leur imprimer avec énergie tous les mouvemens naturels.

*V<sup>e</sup>. Obs.* — Maurice Cillière, menuisier, était arrivé à 64 ans, sans éprouver d'autre maladie notable que la paralysie qui fait le sujet de cette observation. Il était depuis quelque temps sujet à des étourdissemens et à de légères douleurs au côté gauche de la tête. Depuis plus de dix ans il ressentait à l'oreille gauche des douleurs qui s'accompagnaient de tintemens incommodes. A la fin de décembre 1815, il fut pris, en quittant le lit, d'un engourdissement qui, du pied gauche s'étendit progressivement, et en quelques minutes, à la jambe, à la cuisse, et enfin à toute la moitié du corps de ce même côté. Les parties affectées devinrent froides, insensibles et immobiles. La moitié gauche du visage n'était pas étrangère à la paralysie; cependant la parole resta libre. Le lendemain, le mouvement parut se rétablir un peu au bras et à la jambe; un sentiment de chaleur âcre avait succédé au froid de cette partie. Trois grains de tartrate de potasse antimonié, qu'on avait fait prendre au malade, avaient pu contribuer à cet amendement. Le 29 décembre 1815, jour de l'entrée de Cillière à l'hôpital de la Charité, les doigts jouissaient d'un peu de mouvement, ainsi que le bras et la jambe, mais ce mouvement ne s'exerçait qu'avec vacillation. Le malade ne pouvait rien saisir ni retenir de la main gauche, et il n'osait marcher sans être soutenu par le bras. Je prescrivis, dès les premiers jours, l'extrait alcoolique de noix vomique. La dose en fut portée succes-

sivement à 24 grains. L'état du malade s'améliorait un peu; il survenait de temps en temps de la roideur et des tressaillemens passagers.

J'appris que cet homme négligeait le remède, bien moins encore par insouciance que pour échapper à une guérison qui l'aurait rendu inadmissible dans un hospice. Je le fis surveiller. La dose ordinaire de noix vomique, qu'apparemment il n'avait pas encore prise en entier, produisit alors un tétanos général qui dura huit heures, et n'effraya pas moins les assistans que le malade. Cependant cet accident n'eut pas de suite. Une dose plus légère, mais plus exactement prise, me donna bientôt l'espoir d'une guérison complète. Au milieu de février, Cillière commençait à marcher avec des béquilles; dans le cours du mois suivant, il marchait sans appui. Au 1<sup>er</sup> avril, le mouvement et le sentiment étaient presque entièrement rétablis, surtout aux membres inférieurs. Je jugeai que le convalescent n'avait plus besoin que d'une vie active pour achever son rétablissement. Il sortit de l'hôpital.

( La suite au numéro prochain. ) \*

#### BIBLIOGRAPHIE.

*Essai sur la torsion des pieds (pieds bots), et sur le meilleur moyen de les guérir, par Louis D'IVERNOIS.*

Il fut un temps où, faisant un abus manifeste des lois de la mécanique appliquées à la physiologie et au traitement des maladies, quelques médecins prétendaient, par ce moyen, arracher à la nature ses secrets les plus profonds. On sait que les élèves de la fameuse école de Leyde s'exercèrent long-temps sur certains problèmes physico-mathématiques, de la solution desquels semblait, suivant eux, dépendre la destinée de l'art de guérir. Une semblable exagération était bien propre à mettre les meilleurs esprits en garde contre toute application de la physique à l'explication des phénomènes de la vie, et du mode d'action des moyens curatifs, quels qu'ils fussent. Elle fit plus : elle nous jeta par degrés dans un excès con-

traire ; en sorte que plus tard , et même à l'époque actuelle , plusieurs médecins refusent d'admettre l'influence de toute espèce d'action mécanique sur les fonctions de l'organisme . C'est de là sans doute qu'est né cet abandon presque total des moyens mécaniques appliqués au traitement de certaines maladies externes , qui cependant ne peuvent être guéries sans leur concours .

On est naturellement conduit à faire ces réflexions , en lisant l'Essai de M. D'Ivernois sur l'orthopédie . On y voit , en effet , qu'à Paris même la plupart des vices de conformation , qui ne cèdent qu'à l'emploi judicieux de machines bien combinées , sont soumis à un traitement interne insuffisant , ou abandonnés à des cordonniers , à des tailleurs , qui prennent le titre de mécaniciens . Dans tous les cas de guérison , dont parle cet ingénieux orthopédiste , les malades avaient déjà subi l'application de plusieurs machines défectueuses , lorsqu'ils furent confiés à ses soins ; et la promptitude avec laquelle ils ont été radicalement guéris , prouve assez l'excellence de la méthode curative , d'ailleurs avantageusement connue depuis plusieurs années . Les procédés orthopédiques de M. D'Ivernois ne guérissent pas seulement les pieds bots , mais ils remédient encore très-souvent à une foule d'autres vices de conformation , tels que les genoux en dedans , les courbures des tibias , etc . Cette méthode est aussi simple qu'elle est efficace ; c'est toujours un des trois leviers connus en physique , que notre orthopédiste met en action dans l'application de ses machines , qu'il varie et modifie d'autant de manières qu'il rencontre de difformités différentes ; et toutes les forces qu'il emploie sont calculées sur l'action musculaire , dont l'inégalité paraît à M. D'Ivernois la cause la plus fréquente des difformités . Il fait et applique lui-même ses appareils , il les serre , les relâche plusieurs fois par jour , avec une patience et une adresse rares . On se tromperait toutefois , si l'on croyait que M. D'Ivernois n'a rien en partage que le génie de la mécanique ; sa brochure , écrite avec élégance et précision , annonce des connaissances assez étendues en anatomie , en physiologie et en chirurgie .

Les observations rapportées dans cet Essai semblent prouver qu'avant M. D'Ivernois on ne connaissait point à Paris de bons procédés pour guérir les différens vices de conformation qu'il traite avec beaucoup de succès à l'établissement qu'il vient de former dans cette ville . Nous avons vu dans cet établissement ( rue Copeau , n<sup>o</sup> . 15 ) , des enfans parfaitement guéris , après avoir été infructueusement traités pendant plusieurs années par divers mécaniciens . A notre avis , les procédés de M. D'Ivernois , dont il a été déjà parlé dans la *Gazette de Santé* , numéro du 11 août 1814 , méritent de fixer l'attention des hommes de l'art , et nous semblent devoir être très-utiles à l'humanité .

BRICHETEAU , D.-M.-P.

DES HYDROPSIES ET DE LEUR CURE ; par V. MONDAT , docteur en médecine , ancien médecin en chef des hôpitaux militaires , etc . , chevalier de plusieurs ordres , etc . Brochure in-8<sup>o</sup> . de 49 pages . Chez L. Colas , impr . , rue du Petit-Bourbon-Su. Sulpice . Prix , 1 fr . 50 c . et 2 fr . franc de port .

M. MONDAT a fait connaître , dans la *Gazette de Santé* ( mars 1815 ) , la plupart des observations dont se compose la brochure que nous annonçons aujourd'hui ; il en résulte que l'extrait de laitue vireuse est un puissant diurétique , au moyen duquel on réussit quelquefois à produire l'évacuation des eaux dans l'hydropisie , même lorsque d'autres remèdes , bien indiqués , ont été sans succès . Il ne faudrait pas s'imaginer pour cela que M. Mondat présente un remède contre tous les cas d'hydropisie , un spécifique en un mot suivant les idées vulgaires . Un charlatan , et qui plus est , un ignorant seul , peut annoncer de telles prétentions : car l'hydropisie , ou accumulation de sérosités , pouvant résulter d'une foule de maladies différentes , il est assez évident que ce qui conviendrait dans un cas ne pourrait convenir dans d'autres . Aussi faut-il voir de quelles précautions les médecins habiles savent user pour seconder l'action des remèdes les plus efficaces . La conduite de M. Mondat pourrait , sous ce rapport , servir

de modèle ! Les boissons amères, les vins généraux et diurétiques, tout vient seconder l'action de ses pillules, composées ainsi qu'il suit :

Prenez : Extrait de laitue vireuse. une once.  
 ——— de zédoaire. . . une demi-onc.  
 ——— de scille. . . . . deux gros.  
 ——— d'ellébore noir. . un gros et demi.  
 Carbonate de potaste. . un gros.  
 Teinture de menthe. . . Q. S.

Faites des pillules de trois grains.

M. Mondat a remplacé l'opium qu'il faisait jadis entrer dans la formule par l'extrait de scille, et ce changement nous paraît avantageux.

Lorsque le malade a été suffisamment purgé, il prend, matin et soir une pillule, après laquelle il boit un verre de tisane apéritive. Le troisième, on donne deux pillules le matin et une le soir : on augmente graduellement jusqu'à douze, vingt pillules, et même plus, selon la disposition des malades.

M. Mondat met en même temps ses malades à l'usage du *vin diurétique* anglais, en voici la formule :

Prenez : Racines de zédoaire. . . . . 2 gros.  
 Squammes de scille desséchées. }  
 Rhubarbe en poudre. . . . . }  $\overline{aa}$  1 gros.  
 Baies de genièvre broyées. . . }  
 Cannelle en poudre. . . . . 3 gros.  
 Carbonate de potasse. un gros et demi.

Faites infuser dans une pinte de vin blanc vieux

et filtrez. On en donne trois à quatre verres par jour.

Il importe de préparer avec soin l'extrait de laitue, afin de pouvoir compter sur l'effet qu'il produit.

On doit cueillir la plante en fleur, l'écraser et la piler, en exprimer le suc et le laisser reposer au frais durant vingt-quatre heures, décanter et faire bouillir à petit feu durant quelques minutes, passer à la chausse, clarifier avec du blanc d'œuf, faire de nouveau bouillir et filtrer, puis remettre sur le feu, jusqu'à réduction de moitié; clarifier une seconde fois, faire bouillir, passer encore, puis faire évaporer jusqu'à consistance d'extrait. Tel est le procédé que recommande M. Mondat, qui me paraît tout à la fois trop compliqué, et propre à diminuer les vertus de l'extrait trop souvent bouilli, clarifié et filtré, car il n'y doit rien rester. Cependant l'auteur, qui pense que les propriétés résident dans un principe salin, croit qu'on le dépouille ainsi de toutes les parties inertes ou terreuses.

La brochure que nous annonçons aujourd'hui n'est en quelque sorte que l'introduction d'un ouvrage qu'annonce M. Mondat, sous le titre de *Monographie hydropique*. Il vaudrait mieux sans doute dire, *Monographie de l'hydropisie*, en supposant néanmoins que l'on conservât le premier de ces mots, qui ne doit pas entrer dans le langage vulgaire. Mais, quel que soit le titre d'un tel ouvrage, il peut être fort utile, et dans ce cas, ferait beaucoup d'honneur au médecin qui l'aurait exécuté.

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n<sup>o</sup>. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. DE MONTGREGRE, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue du Cherche-Midi, n<sup>o</sup>. 23, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnements faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.



# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

### HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IV<sup>e</sup>. ÉPOQUE. — I<sup>re</sup>. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. (Traitement des maladies. — Suite.)

*Mazima igitur dignitas ipsarum est virium : cum vivere ipsum nobis ex harum custodia constat et pote cum vitam aut ipsas esse vires , aut eam actiones , sit necesse.*

( GAL. Method. medend., lib. IX. c. XIII. )

La deuxième source d'indications curatives était, comme nous l'avons dit, l'état des forces et de la constitution naturelle du corps.

L'état des forces servait à régler moins la nature que la quantité des remèdes; en sorte que, non-seulement on devait pour cette raison s'abstenir de ceux qui auraient été les plus efficaces, si le malade avait pu les supporter, mais encore on se trouvait dans de certains cas forcé d'en employer de contraires à l'objet qu'on se proposait pour la guérison. Il existe dans ce cas une sorte de conflit entre les indications et les contre indications qui jette le médecin dans un grand embarras: mais il doit toujours s'attacher à ce qui presse davantage, et l'indication vitale, c'est-à-dire, celle qu'on tire des forces, est toujours la première qu'on doit consulter.

*Maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins du Bureau central. Du 1<sup>er</sup>. au 10 septembre inclusivement.*

|                                                 |            |
|-------------------------------------------------|------------|
| FIÈVRES non caractérisées. . . . .              | 10         |
| Fièvres intermittentes de divers types. . . . . | 82         |
| Fièvres bilieuses ou gastriques. . . . .        | 97         |
| Fièvres adynamiques ou putrides. . . . .        | 7          |
| Fièvres catarrhales. . . . .                    | 0          |
| Phlegmasies internes ou externes. . . . .       | 28         |
| Ophthalmies. . . . .                            | 7          |
| Douleurs rhumatismales. . . . .                 | 14         |
| Diarrhées et dysenteries. . . . .               | 10         |
| Érysipèles. . . . .                             | 5          |
| Phlegmasies des org. de la respiration. . . . . | 20         |
| Phthisies pulmonaires. . . . .                  | 5          |
| Apoplexies et paralysies récentes. . . . .      | 8          |
| Hydropisies et anasarques. . . . .              | 16         |
| Varioles. . . . .                               | 9          |
| Coliques métalliques. . . . .                   | 3          |
| Maladies sporad., chron. ou accidens. . . . .   | 92         |
| Galeux. . . . .                                 | 35         |
| TOTAL GÉNÉRAL. . . . .                          | <u>448</u> |

### AVIS IMPORTANT.

*Le bureau de la Gazette de Santé est maintenant, ainsi que la demeure du rédacteur général, rue du Cherche-Midi, n<sup>o</sup>. 23 : c'est à cette adresse qu'il faut envoyer tout ce qui concerne la Gazette. On doit rappeler la nécessité d'affranchir les lettres ou paquets, afin qu'ils soient reçus : la disposition des lieux ne permettant pas au rédacteur général de voir les paquets non affranchis, qui se trouveront rejetés par une mesure générale, et ne lui seront même pas présentés.*

### CONSTITUTION MÉDICALE.

*Maladies régnantes.*

Depuis notre dernier numéro, le ciel a été plus d'une fois couvert et chargé de nuages. Dans la

journee du 12, un orage s'est promené sur Paris pendant cinq à six heures. Le tonnerre est tombé en plusieurs endroits. Il est à remarquer que, pendant six à huit jours que ces dérangemens ont eu lieu dans l'atmosphère, le baromètre a resté constamment et sans variation au beau fixe. Depuis trois jours il commence à baisser, et cependant le temps est plus beau et le ciel plus serein. Les matinées commencent à devenir fraîches : le thermomètre indique de dix à quinze degrés ; mais dans le milieu du jour il s'élève encore à 18° et 20° de l'échelle de Réaumur, quantités équivalentes, la première à 18° ou 19°, et les secondes 23° ou 25° centigrades.

On voit en général peu de malades, ce qui dépend sans doute de la régularité de température dont nous jouissons depuis assez long-temps. Des coups de sang, des apoplexies ont eu lieu cependant sur des sujets vigoureux, pléthoriques et adonnés à la bonne chère, ou qui avaient négligé des évacuations sanguines dont ils avaient contracté l'habitude.

Un accident arrivé dans mon voisinage me paraît intéressant à publier : un chirurgien, en taillant un morceau de pierre infernale (nitrate d'argent caustique), a fait sauter dans son œil un fragment de cette substance. Il a éprouvé sur-le-champ une douleur très-vive, augmentée sans doute encore par les efforts qu'on faisait pour extraire ce caustique. M. B., pharmacien, appelé à la hâte, a trouvé l'œil déjà enflammé. Il a fait substituer à l'eau pure dont on se servait pour le laver, une dissolution de sel de cuisine qui a la propriété de neutraliser très-promptement le nitrate d'argent, soit par l'action de ce moyen, dont M. Orfila a constaté les avantages, soit parce que le fragment logé sous la paupière était extrêmement petit, les accidens inflammatoires ont été assez promptement calmés, et trois jours après il n'y paraissait plus.

Pleine lune, le 25.

Depuis le 10 septembre jusqu'au 20, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 2 l.  $\frac{4}{11}$ . Le *minimum* de 27 p. 9 l.

Le *maximum* du thermomètre a été de 20 d. 3.

— Le *minimum* de 10 d. 3.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 96 d. 0.

— Le *minimum* de 86 d. 5.

CHEVALLIER, ingénieur-opticien.

~~~~~

Le défaut d'espace nous oblige à renvoyer au numéro prochain la suite des observations sur les maladies nerveuses extraordinaires.

~~~~~

*Mémoire sur l'usage de la noix vomique ; par M. Fouquier, médecin de l'hôpital de la Charité, professeur de médecine, etc.*

( Suite. )

*Sixième observation.* — Madame Ponsin, âgée de trente-un ans, avait joui de la meilleure santé jusqu'au 20 août 1815. A cette époque, elle but par mégarde une liqueur qui était destinée à faire périr les mouches ; bientôt après elle fut prise de nausées, et elle vomit avec beaucoup d'efforts. Elle reçut les secours qu'exigeait cet accident. Trois jours après les règles parurent, c'était le temps de leur éruption ordinaire : mais le même jour elles furent supprimées par une frayeur. La fièvre survint pendant la nuit ; il s'y joignit un gonflement œdémateux des jambes. Au bout de quinze jours, les doigts et les orteils commencèrent à s'engourdir ; une débilité, de jour en jour plus considérable, gagna le reste des membres ; et le trentième jour de la maladie, cette femme ne pouvait plus se servir de ses mains, ni se tenir debout. Les doigts restaient dans un état de flexion et d'immobilité continuelle. Les extrémités inférieures étaient très-douloureuses, surtout pendant la nuit. Des fumigations aromatiques, des bains chauds, et le retour des règles, n'empêchèrent pas la paralysie d'augmenter. A l'époque de son entrée à la Charité, le 24 octobre 1815, cette femme était obligée de garder le lit. Elle avait le pouls un peu fébrile et de la soif : néanmoins je n'hésitai point à prescrire la noix vomique à la dose de quatre grains par jour, en

deux pilules : j'y joignis l'usage des bains chauds. Les règles parurent le 26 du même mois. Ce jour-là même la malade éprouva des spasmes dans le bras gauche et la main droite ; elle les comparait à des commotions électriques. Les mouvemens des parties paralysées furent dès ce moment moins difficiles. Au bout de quelques jours ( vers la fin d'octobre ), il se développa de la douleur et une chaleur incommode aux pieds ; des signes d'embarras gastrique se montrèrent ; la fièvre devint plus manifeste ; des frissons survenaient tous les soirs ; il étaient bientôt remplacés par de la chaleur, puis de la sueur. Cependant les commotions se renouvelaient, et les mouvemens volontaires augmentaient. La dose de l'extrait alcoolique de noix vomique avait été portée à huit grains. La fièvre s'exaspéra. Je suspendis l'usage du remède pendant quelques jours ; néanmoins les forces récupérées se soutinrent. Alors des fourmillemens, et par fois des tressaillemens et des élancemens douloureux dans les pieds et les mains se font sentir, et y remplacent l'engourdissement. Les mouvemens des mains deviennent de jour en jour plus faciles, tandis que les douleurs des pieds augmentent. Le 10 novembre, l'embarras gastrique et la fièvre subsistaient encore. Le 11, défaillance, étourdissement. Le 14, la malade est purgée, l'appétit renaît, la fièvre s'affaiblit par degrés : elle cesse enfin le 25 novembre. J'avais joint quelque peu de quinquina en décoction, à l'usage de la noix vomique. Je prescrivis des frictions sur les membres, avec un mélange d'eau-de-vie camphrée et de teinture de cantharides. La dose d'extrait de noix vomique était de huit grains le 4 décembre, et de dix grains le 8. Le 10, la malade se lève et se promène dans la salle : les mouvemens s'exécutent presque aussi librement que dans l'état de santé parfaite. Trois jours après, l'usage des membres est entièrement rétabli ; il n'y reste qu'un peu de faiblesse. La malade prenait alors douze grains d'extrait de noix vomique. Se trouvant guérie, elle voulut sortir, et sortit en effet le cinquante-unième jour de son séjour à la Charité.

Les exemples de succès que j'ai communiqués

à la Société ne sont pas les seuls que je puisse citer en faveur du traitement de la paralysie par la noix vomique. Parmi les médecins que leur zèle a engagés dans les expériences de ce genre, et dont le suffrage a autant de poids à l'égard du public, qu'il a de prix à mes yeux, il en est deux qui ont bien voulu me faire part de leurs observations: Ce sont MM. Husson et Asselin, médecins de l'Hôtel-Dieu. Voici ces observations, recueillies par M. Bricheveau, médecin, attaché, comme élève interne, aux salles de médecine du même hôpital.

( La suite au numéro prochain. )

STATISTIQUE MÉDICALE.

Relevé des tableaux de mortalité dressés par les douze municipalités de Paris, pour l'année 1816.

Le nombre des décès en 1816, est de. 19,801  
 En 1815, il était de. 21,549  
 La différence en moins pour 1816, est de. 1,748

Le nombre des décès se compose de 12,489 morts à domicile, savoir :

Du sexe masculin. 6,176  
 Du sexe féminin. 6,313

On comprend dans cette classe 278 cadavres déposés à la morgue, et 7,312 morts dans les hôpitaux et hospices civils, savoir :

Du sexe masculin. 3,683  
 Du sexe féminin. 3,629

Le nombre des personnes mortes de la petite vérole pendant l'année 1816 est de 150 ; savoir :

Du sexe masculin. 79 } 150  
 Du sexe féminin. 71 }

Le nombre en 1815 était de. 190

La différence en moins pour 1816 est de. 40

Les suicides, pendant 1816, se sont élevés à 188, savoir :

122 hommes.  
 66 femmes.

188

En 1815, ils n'ont été qu'à 175.

Les naissances, en 1816, donnent pour total . . . . . 22,366

Savoir : du sexe masculin . . . 11,584 }  
 du sexe féminin . . . 10,782 } 22,366

Le nombre des décès étant de . . . . . 19,801

Les naissances excèdent les décès de . . . 2,565

Il y a eu, en 1816, 278 noyés, savoir :  
 222 hommes.  
 56 femmes.

Les maladies les plus remarquables en raison du nombre des personnes qui en sont mortes, sont les fièvres putrides ou adynamiques, malignes ou ataxiques, les phlegmasies des membranes muqueuses, celles du tissu cellulaire et parenchymateux, les lésions organiques générales... Nous ne donnerons point, comme les années dernières, la division des morts par genres de maladies, les indications spéciales, portées dans les tableaux des douze arrondissemens, ne sont pas assez exactes. On s'occupe d'un travail important pour régulariser les descriptions nosographiques; nous attendrons qu'il soit terminé; pour classer les causes des décès. On ne tirerait que de fausses conséquences des relevés qui ont été faits jusqu'ici, si l'on admettait comme rigoureuses les évaluations approximatives portées dans les précédens relevés.

#### Récapitulation des deux sexes.

|                     | Masculin. | Féminin. | Totaux. |
|---------------------|-----------|----------|---------|
| De 1 jour à 3 mois. | 2,399.    | 1,735.   | 4,134   |
| 3 mois à 6 mois.    | 157.      | 129.     | 286     |
| 6 mois à 1 an.      | 277.      | 212.     | 489     |
| 1 an à 2 ans.       | 385.      | 395.     | 780     |
| 2 ans à 3 ans.      | 257.      | 202.     | 459     |
| 3 ans à 4 ans.      | 171.      | 143.     | 314     |
| 4 ans à 5 ans.      | 124.      | 106.     | 230     |
| 5 ans à 6 ans.      | 95.       | 118.     | 213     |
| 6 ans à 7 ans.      | 92.       | 96.      | 188     |
| 7 ans à 8 ans.      | 50.       | 48.      | 98      |
| 8 ans à 9 ans.      | 53.       | 40.      | 93      |
| 9 ans à 10 ans.     | 34.       | 34.      | 68      |
| 10 ans à 15 ans.    | 144.      | 188.     | 332     |
| 15 ans à 20 ans.    | 255.      | 263.     | 518     |

|                   |      |      |       |
|-------------------|------|------|-------|
| 20 ans à 25 ans.  | 286. | 381. | 667   |
| 25 ans à 30 ans.  | 230. | 362. | 592   |
| 30 ans à 35 ans.  | 281. | 415. | 696   |
| 35 ans à 40 ans.  | 253. | 403. | 656   |
| 40 ans à 45 ans.  | 289. | 397. | 686   |
| 45 ans à 50 ans.  | 350. | 454. | 804   |
| 50 ans à 55 ans.  | 456. | 425. | 881   |
| 55 ans à 60 ans.  | 496. | 438. | 934   |
| 60 ans à 65 ans.  | 627. | 598. | 1,225 |
| 65 ans à 70 ans.  | 611. | 586. | 1,197 |
| 70 ans à 75 ans.  | 537. | 665. | 1,202 |
| 75 ans à 80 ans.  | 387. | 455. | 842   |
| 80 ans à 85 ans.  | 251. | 410. | 661   |
| 85 ans à 90 ans.  | 81.  | 152. | 233   |
| 90 ans à 95 ans.  | 9.   | 34.  | 43    |
| 95 ans à 100 ans. | 1.   | 1.   | 2     |

C. L. C.

#### DES COURSES DE MONTAGNES.

L'INDUSTRIE de sa main heureuse vient de nous ouvrir une source de jouissances : des plaisirs inconnus à la plupart des hommes nous sont offerts aujourd'hui assaisonnés de ce qui peut les rendre plus piquans; c'est-à-dire, qu'ils sont rapides; fugitifs; et mêlés d'une apparence de danger.

Au milieu de ces établissemens nouveaux, je m'arrête à celui qui réunit tous les avantages, et c'est incontestablement celui des montagnes aériennes, élevées dans le jardin Beaujon. Il n'est plus nécessaire de décrire cet édifice que tout Paris a pu voir, et que tant de plumes ont fait connaître: je dois seulement examiner ici l'effet que peuvent produire sur la santé ces courses en char, dans lesquelles s'élançant d'abord de soixante à quatre-vingt pieds de hauteur, on est ramené du niveau du sol au point de départ en moins d'une minute et demie, après avoir parcouru un espace d'environ mille pieds de longueur.

Cet effet ne ressemble point à celui que produisent les mouvemens que nous exécutons nous-mêmes : on s'en ferait une idée assez juste en se représentant une force qui pénètre dans la profon-

deur de nos organes pour en agiter, pour en secouer chaque partie, pour y produire de légères contractions, et renouveler ainsi les sucs dont elle est abreuvée. Il ne résulte de ces secousses imprimées à chaque fibre de notre organisme, ni excretion de sueur, ni fatigue musculaire, ni douleur et brisement, comme il arrive après un violent emploi des muscles, ou simplement après l'exercice du cheval, lorsqu'on n'en a pas une grande habitude. Seulement chaque organe et même toutes les parties de chaque organe reçoivent un accroissement de ton; et par suite accomplissent mieux leurs fonctions naturelles, sans que rien soit forcé, et sans que l'une de ces fonctions l'emporte sur les autres: de là vient que la digestion s'achève sans peine; que l'assimilation et le renouvellement de chaque molécule nutritive se fait avec plénitude et facilité; que les humeurs naturellement fournies par chaque viscère sont mieux composées; que les principes d'obstructions ou engorgemens intérieurs doivent être détruits; que tous les phénomènes enfin de la vie s'exécutent avec intégrité: et tout cela sans que la grande circulation soit notablement accélérée, circonstance très-importante, car elle devient souvent la cause de maladies fatales. Il est remarquable, en effet, qu'après les premières courses, qui produisent presque toujours une accélération du pouls, par l'effet d'une émotion dont peu de personnes sont exemptes, la circulation ne paraît pas très-sensiblement augmentée par la continuité de cet exercice, et c'est à cette occasion surtout que l'établissement de Beaujon l'emporte sur tous les autres, où l'on est contraint de remonter avec une fatigue qui entraîne de graves inconvéniens. Le premier est celui que je viens de faire remarquer, c'est-à-dire, l'accroissement de la circulation, les palpitations et l'es-soufflement qui en sont la conséquence: le second est une fatigue douloureuse des jarrets, à laquelle on ne résiste plus quand on a passé vingt-cinq ans: un troisième inconvénient, tout aussi grave que le premier, c'est qu'on se met en sueur, et que, indépendamment de l'épuisement qui est à craindre pour quelques personnes, on s'expose à

tous les dangers d'un refroidissement subit, par l'impression de l'air frais dont on est frappé en descendant. Tels sont les motifs bien évidens qui doivent assurer la prééminence aux montagnes du jardin Beaujon, indépendamment des autres considérations, telles que l'étendue de l'espace à parcourir, la beauté du local, et la magnificence des accessoires. Je suis loin toutefois de condamner le soin qu'on a pris de ménager de semblables jouissances à toutes les classes de la société; je sais trop qu'il n'est pas permis à tout le monde d'aller à *Corinthe*; mon dessein est seulement d'indiquer les précautions à prendre pour ne pas empoisonner ses plaisirs.

Je ne puis avoir l'intention de traiter ici mon sujet à fond: il me suffit de tirer quelques conséquences de ce que je viens de dire sur l'effet que produisent sur nos corps les courses de montagnes. Il en résulte que rien ne peut combattre avec plus d'efficacité l'influence énervante du séjour au milieu d'une grande ville, et de la manière d'y vivre: c'est dans ces jeux que les enfans sujets aux engorgemens glanduleux trouveront leur guérison: c'est là que tant de jeunes femmes reprendront de la fraîcheur, qu'elles oublieront ces déchiremens d'estomac, dont elles sont si fréquemment incommodées, et qui sont presque toujours liés aux dérangemens d'évacuations nécessaires: par un semblable exercice, habituellement répété, elles préviendront, ou feront disparaître presque toutes les maladies nerveuses, produites par l'assemblage d'un corps oisif et d'un esprit agité: là, encor, doivent aller les personnes dont les digestions sont lentes et pénibles, ou qui souffrent de quelque embarras dans les organes biliaires, c'est-à-dire, presque tous les habitans de Paris; les uns, parce qu'ils travaillent trop, les autres, parce qu'ils sentent trop vivement; ceux qui ont des pesanteurs de tête, de la difficulté dans les mouvemens; ceux qu'une tendance à l'obésité menace de réduire à l'impuissance de se mouvoir: mais, au contraire, les personnes qui portent le germe d'une maladie inflammatoire, qui sont disposées aux crachemens de sang ou à quelque hémorragie, doivent absolument renoncer

à ces amusemens qui leur deviendraient funestés. L'illustre Sydenham a beaucoup préconisé l'usage du cheval pour guérir, ou plutôt pour prévenir la consommation pulmonaire, mais cet exercice et celui des montagnes ne peuvent convenir qu'aux sujets chez lesquels cette disposition est jointe à une constitution molle et peu irritable; il importe du moins que tous s'abstiennent des courses qu'on ne peut faire sans regagner à pied le sommet de la montagne; c'est le seul précepte général que je puisse leur donner; elles doivent pour les règles particulières de conduite, dans les cas d'exception, s'en rapporter au médecin dont elles reçoivent habituellement les conseils.

.....  
 AU RÉDACTEUR DE LA GAZETTE DE SANTÉ.

Lorient, le 10 septembre 1817.

MONSIEUR,

Si, dans le compte que vous avez rendu dernièrement de ma *Proposition sur le meilleur parti à tirer des Observations en général*, (N<sup>o</sup> du 21 août) vous n'eussiez émis qu'un jugement pur et simple, je n'en aurais pas appelé, quel qu'il eût été; mais vous avez donné des motifs pour l'appuyer, et ces motifs me paraissent réclamer, dans l'intérêt même de la science, une réfutation que je vous communique, en vous priant de la publier dans votre estimable gazette.

Voici l'état de la question :

Hippocrate s'est créé une réputation immortelle par ses Aphorismes, qui font l'honneur de la science, parce qu'ils font le bien de l'humanité. Tout le monde sait que, sous la forme de courtes sentences, ils expriment les conséquences déduites des faits particuliers, ou rapprochés entr'eux; d'où il suit que leur nombre est nécessairement subordonné à celui des faits qui sont venus à la connaissance d'Hippocrate.

Partant de ce point, et considérant que, depuis les travaux du père de la médecine, les progrès immenses de l'anatomie, de la physiologie, de la chirurgie, de la médecine même, ont découvert un horizon à peine entrevu de son temps; qu'une

foule de nouveaux phénomènes se sont présentés et se présentent chaque jour aux praticiens, j'ai fait un appel aux médecins de France, pour les inviter, 1<sup>o</sup> à recueillir le plus d'observations possibles; à établir un dépôt central où elles pussent être envoyées et conservées; 2<sup>o</sup> à confier à une société savante le soin de réunir sous le titre de *Code médical*, les conséquences ou aphorismes que les auteurs de ces observations auraient jugé convenables d'en extraire, en un mot, j'ai proposé de continuer Hippocrate.

A cela, Monsieur, vous répondez : *De deux choses l'une, ou chaque médecin conserverait la liberté de se conformer au code, ou de s'en éloigner, et ce code ne serait alors qu'un ouvrage comme il en existe tant : ou bien, les praticiens seraient obligés d'y prendre des règles de conduite invariables, et alors, l'art entier serait perdu, puisque l'indépendance absolue de ceux qui l'exercent est une condition essentielle à la perfection de l'art.*

Il est aisé de voir que si une semblable argumentation prouvait l'inutilité du code médical, elle tendrait à proscrire le recueil aphoristique d'Hippocrate lui-même, puisque l'un ne serait que la continuation de l'autre; que leur désignation serait la même, et que tout ce qu'on pourrait dire du premier s'appliquerait également au second. Je n'ai pas entendu dire qu'il répugnât à aucun médecin d'exercer son art, sous l'empire, et avec le secours des principes de l'observation; aucun ne se refuse à une dépendance toute volontaire à l'égard des choses que l'on reconnaît utiles; car, il ne peut être aucunement question d'une dépendance à l'égard des personnes, ni d'établir entre les médecins une hiérarchie non consentie. Autre chose serait encore de recevoir, par suite d'une mesure générale, un livre où seraient déposées les lois fondamentales de la science, autre chose serait d'être obligé d'y prendre des règles de conduite invariables.

La véritable difficulté est donc uniquement de savoir si l'état actuel de la science permet d'ajouter utilement aux aphorismes d'Hippocrate; si nous pouvons donner avec succès une suite à

l'ouvrage qu'il a commencé seul? . . . Souffrez, Monsieur, que pour la décider, j'invoque le témoignage d'un homme qui joint l'autorité du nom à l'excellence des principes. Le savant traducteur d'Hippocrate, M. Pariset, dans un discours (1) adressé publiquement aux élèves chargés de rédiger les registres des hôpitaux, compare l'édifice qui doit résulter de leur travail au monument élevé par Hippocrate, et continue en ces termes : « Cette entreprise d'un seul homme, nous serait-il interdit de la tenter à son exemple? Quelles ressources avait-il qui nous soient refusées? . . . Hippocrate respire au milieu de nous, puisqu'il nous a révélé les secrets de son génie. Ouvrez ses plus admirables ouvrages : les procédés de ce grand homme s'y réduisent à des comparaisons de quantité, ses immortels aphorismes ne sont que des résultats de compte : ce ne sont, dans toute la rigueur du terme, que de simples additions. Observons, comptons, additionnons comme lui : qui s'y oppose? Tirons de notre propre fond des aphorismes. . . » Voilà ce que je demande, et même, en lisant ces lignes, je doute si je suis tout-à-fait l'auteur de mon projet. Il me serait, au surplus, très-agréable que M. Pariset le regardât comme sien ; l'apologie en serait faite, et je conserverais l'espoir qu'il pût devenir utile.

Recevez, je vous prie, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération. Je ne vous ai point remercié des éloges que vous m'avez accordés, pour ne pas entretenir vos lecteurs de ce qui ne regarde que moi.

V. PRUS,  
docteur-médecin, à Lorient.

#### BIBLIOGRAPHIE.

*Controverses médicales sur les métastases lacteuses, et sur la péritonite; par R. G. GASTELLIER.*

(1) Voy. Procès-verbal des concours des élèves internes et externes en médecine et en chirurgie, des hôpitaux et hospices civils de Paris pour l'an 1814, imprimé chez madame Huzard, à Paris.

LIER, brochure in-8°, chez L. Colas, rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, n° 14. Prix 2 fr. et 2 fr. 50 c.

Cette brochure est une réponse à toutes les critiques que l'on a faites des opinions émises par M. Gastellier, dans son ouvrage publié en 1812, sous le titre de *Maladies aiguës des femmes en couches*. L'auteur soutenait alors, 1° qu'il existait réellement des métastases lacteuses, c'est-à-dire, que le lait en nature, plus ou moins altéré, peut être transporté dans des parties du corps étrangères à ses réservoirs naturels : 2° que ce transport est la cause la plus commune des accidens auxquels sont sujettes les femmes en couches : 3° enfin, que la péritonite, ou inflammation du péritoine, n'existe point comme maladie essentielle : il continue à défendre ses opinions, sans en rapporter néanmoins de nouvelles preuves, et se contente de discuter celles de ses adversaires, auxquels il reproche tantôt de prétendues contradictions, et tantôt un changement d'opinions, qui se trouve motivé sur les progrès de la science.

Puisque M. Gastellier reproduit les mêmes opinions, défendues par les mêmes raisons, je crois pouvoir lui répondre ce que je lui avais répondu la première fois, savoir, 1° que pour faire admettre que le lait soit porté dans un lieu quelconque, il faut l'y montrer; que cette démonstration est toute aussi indispensable qu'elle serait sans réplique; 2° que cette première difficulté levée, un grand pas serait fait vers la seconde, qui subsisterait encore néanmoins, car il resterait toujours à dire comment, dans cette hypothèse, sont produits les accidens qu'éprouvent les femmes en couche, quand ils sont antérieurs au commencement de tout travail vers les mamelles; et de quelle manière enfin une telle cause peut agir sur les hommes où l'on observe tous ces accidens, quoique moins souvent que chez les femmes. 3° enfin, quant à la péritonite, dont M. le docteur Gastellier conteste l'existence, je répéterai encore ce que j'ai dit en rendant compte de son premier ouvrage: c'est que nulle part on ne trouve une exposition plus exacte et plus frap-

pante de la péritonite que dans le *Traité des maladies aiguës des femmes en couche*, où M. Gastellier en décrit une épidémie, sans rien oublier des symptômes de l'affection et des altérations que présentent les cadavres.

Ce que j'écrivais en 1812 sur l'ouvrage de M. Gastellier n'eut point son approbation, puisqu'en repoussant quelques témoignages de civilité que je devais à son âge avancé, et à ses anciens travaux, il crut pouvoir m'appliquer le *Timeo Danaos*, en tête d'une longue lettre, qui fut insérée toute entière, et sans un mot de réplique, dans la *Gazette de Santé*: serai-je plus heureux cette fois-ci? j'en doute, quoique l'auteur ait protesté hautement, et à deux reprises, pages 5 et 6, de sa *résignation parfaite au jugement qu'on portera sur son ouvrage, quelque sévère qu'il puisse être*; il ajoute cependant, *pourvu qu'il soit juste*, et c'est lui, sans doute, qui se réserve d'en décider.

---

## NOUVELLES MÉDICALES.

### *Nécrologie.*

Le Conseil de Médecine de Stockholm a perdu l'année passée deux de ses principaux membres, M. *Laurent Odhelius*, et *Henri Gahn*, l'un et l'autre en même temps membres de l'Académie Royale des Sciences. M. Odhelius avait plus de quatre-vingt-ans, et il avait commencé sa carrière comme médecin de l'armée suédoise en Allemagne, pendant la guerre de sept ans. L'expérience qu'il avait acquise le fit choisir pour diriger le grand hôpital de Stockholm, désigné par le nom de *Lazareth Royal*, et il a rempli cette place

avec beaucoup de zèle pendant une longue suite d'années. On a de lui des *Recherches sur la population et la mortalité de Stockholm*, et plusieurs *Mémoires* dans le recueil de l'Académie des Sciences de cette ville; ainsi que dans le *Journal à l'usage des médecins et des naturalistes*, dont il était un des principaux rédacteurs. M. Odhelius connaissait la plupart des langues de l'Europe, et cultivait les belles-lettres. Il a écrit, en suédois, une *Histoire de la fameuse Bianca, ou Blanche Capello*, tirée de plusieurs ouvrages étrangers. M. Gahn avait fait ses études en Angleterre et en Allemagne, et avait passé plusieurs années dans ces pays. Il a présenté à l'Académie des Sciences de Stockholm des *Mémoires* sur divers sujets intéressans, et il a été l'un des fondateurs de la Société de Médecine qui existe à Stockholm depuis 1807. Une habileté peu commune dans l'exercice de son état, un caractère franc et loyal, et un noble désintéressement lui avaient fait obtenir une grande considération.

Suivant l'Almanach royal de Stockholm, de l'année courante, le conseil de Médecine ou *Collège de Santé* de Stockholm, est composé de membres ordinaires, parmi lesquels est le célèbre chimiste Berzélius, de membres honoraires, dont le naturaliste voyageur Charles Thunberg est le doyen; et d'associés étrangers, parmi lesquels on compte maintenant plusieurs médecins Français MM. les barons Corvisart, Desgenettes, Boyer, Larrey, et M. Chrétien. Au conseil de Médecine sont réunis l'institut de Chirurgie, le comité de Vaccination, le bureau général des médecins de l'armée, et la direction de plusieurs établissemens de santé.

---

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n<sup>o</sup>. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. DE MONTGORE, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue du Cherche-Midi, n<sup>o</sup>. 23, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

---

▲ PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.



# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

### HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IV<sup>e</sup>. ÉPOQUE. — I<sup>re</sup>. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. (Traitement des maladies.— Suite.)

*Animæ substantia quodammodo temperies erit quatuor ; si qualitatium dicere velis, humiditatis, siccitatis, frigoris et caloris : si corporum, humidi, calidi, frigidi et sicci.*

(GAL. quod animi mores corp. temper. sequant. c. III.)

Ce que Galien appelait la *constitution naturelle*, comprenait le tempérament, les habitudes, l'âge, le sex et l'état de chaque partie : la considération de chacune de ces choses devait faire varier les indications curatives.

1<sup>o</sup>. Le tempérament pouvait être *naturel* ou *acquis* : il dépendait de la proportion dans laquelle était fait le mélange des quatre *éléments* ou principes de toutes nos parties, le feu, l'air, l'eau et la terre, et par conséquent de la prédominance d'une de leurs quatre qualités, le *chaud*, le *froid*, l'*humide* et le *sec*.

Toutes les différences du tempérament pouvaient, suivant Galien, se réduire à neuf ; une espèce étant tempérée (*temperata*), et les huit autres péchant par excès : quatre de celles-ci étant simples, quatre autres étant composées, c'est-à-dire, étant à la fois *chaud* et *humide*, ou *chaud* et *sec*, ou bien *froid* et *humide*, ou *froid* et *sec*.

Maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins du Bureau central. Du 10 au 20 septembre inclusivement.

|                                                 |     |
|-------------------------------------------------|-----|
| Fièvres non caractérisées. . . . .              | 11  |
| Fièvres intermittentes de divers types. . . . . | 71  |
| Fièvres bilieuses ou gastriques. . . . .        | 67  |
| Fièvres adynamiques ou putrides. . . . .        | 5   |
| Fièvres catarrhales. . . . .                    | 0   |
| Phlegmasies internes ou externes. . . . .       | 26  |
| Ophthalmies. . . . .                            | 6   |
| Douleurs rhumatismales. . . . .                 | 15  |
| Diarrhées et dysenteries. . . . .               | 7   |
| Érysipèles. . . . .                             | 5   |
| Phlegmasies des org. de la respiration. . . . . | 32  |
| Phthisies pulmonaires. . . . .                  | 11  |
| Apoplexies et paralysies récentes. . . . .      | 6   |
| Hydropisies et anasarques. . . . .              | 8   |
| Varioles. . . . .                               | 11  |
| Coliques métalliques. . . . .                   | 4   |
| Maladies sporad., chron. ou accidens. . . . .   | 91  |
| Enfans galeux. . . . .                          | 19  |
| TOTAL GÉNÉRAL. . . . .                          | 408 |

### AVIS IMPORTANT.

Le bureau de la Gazette de Santé est maintenant, ainsi que la demeure du rédacteur général, rue du Cherche-Midi, n<sup>o</sup>. 23 : c'est à cette adresse qu'il faut envoyer tout ce qui concerne la Gazette. On doit rappeler la nécessité d'affranchir les lettres ou paquets, afin qu'ils soient reçus : la disposition des lieux ne permettant pas au rédacteur général de voir les paquets non affranchis, qui se trouveront rejetés par une mesure générale, et ne lui seront même pas présentés.

### CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Après un été superbe, à la fin d'un mois de septembre également beau, le retour du mauvais

temps est pénible à supporter : depuis deux jours nous avons éprouvé tout le désordre d'une température d'équinoxe, un vent d'ouragan très-violent, des rafales de pluie froide, et de temps à autre des bouffées de chaleur fatigantes. Le thermomètre de Réaumur ne marque plus que neuf à dix degrés, ou dix à douze de la division centigrade.

Comme on devait s'y attendre, les rhumes sont devenus subitement communs et fort intenses. Les constitutions délicates, les enfans spécialement, m'ont encore paru seuls affectés.

C'est aux variations soudaines et considérables de la température qu'on doit attribuer de nombreux coups de sang, ou des apoplexies mortelles : je n'en ai vu d'exemples que sur des hommes d'une constitution robuste et en quelque sorte athlétique. Plusieurs femmes ont éprouvé des crachemens de sang, précédés par des ardeurs de poitrine. L'application de sangsues aux parties génitales, des pédiluves très-chauds, rendus plus actifs par l'addition de la moutarde, des bains tièdes unis aux boissons adoucissantes et antispasmodiques m'ont suffi pour dissiper ces accidens, qui ne sont à craindre que parce qu'ils indiquent une grande susceptibilité et la disposition plus ou moins prochaine aux maladies de poitrine.

Dernier quartier, le 3.

Depuis le 20 septembre jusqu'au 30, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 2 l.  $\frac{9}{12}$ . Le *minimum* de 27 p. 9 l.

Le *maximum* du thermomètre a été de 17 d. 3.  
— Le *minimum* de 9 d. 2.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 99 d. 0.  
— Le *minimum* de 85 d. 0.

CHEVALLIER, ingénieur-opticien.

*Observations et notes sur des maladies nerveuses, extraordinaires et rares ; par M. Delpit, docteur en médecine de l'ancienne université de Montpellier, médecin des épidémies, ancien*

médecin de l'hospice et des prisons de Bergerac, etc., etc.

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

( Suite. )

*Seconde observation.* — Mademoiselle Caroline V...., née à Paris, quitta cette ville à l'âge de treize ans, pour se rendre à Bergerac, département de la Dordogne. Peu de temps après son arrivée, elle alla passer quelques jours dans une maison de campagne. Elle s'y promenait avec quelques jeunes personnes de son âge, lorsqu'elle vit le curé du village entrer chez un paysan pour lui administrer l'extrême-onction. Soit que la nouveauté de cette cérémonie que mademoiselle Caroline, sortie depuis peu de Paris, voyait pour la première fois; soit que l'aspect cadavérique du moribond, et le triste et lugubre ensemble du spectacle frappassent à la fois ou séparément son imagination, elle sortit de la maison, pâle et tremblante, et, rentrée au logis, elle eut une syncope.

Ses règles coulaient pour la première fois : j'ignore si la suppression en fut subite et complète, mais elle eut lieu; et, dès ce moment, la santé de mademoiselle Caroline fut dérangée. Peu de jours après, elle revint à Bergerac.

C'est alors que commença le scène variée que je vais essayer de décrire. Je supprimerai des détails qui ne pourraient que surcharger le tableau; mais je ferai en sorte de n'oublier aucun des phénomènes essentiels qui se présentèrent dans le cours de cette étrange et bizarre maladie.

Fixant d'abord l'attention sur les symptômes qui, pour me servir du langage de Bichat, affectèrent plus particulièrement le système nerveux de la vie organique; j'observerai que cette jeune personne, après avoir éprouvé pendant quelques jours du dégoût, de l'inappétence, de la répugnance pour les boissons, finit par ne plus prendre aucune espèce de nourriture. L'œsophage était tellement contracté, qu'il paraissait hermétiquement fermé, et que pendant dix-huit jours il ne permit l'introduction d'aucune substance liquide ni solide, pas même d'une goutte d'eau.

Il n'y eut pendant le même espace de temps aucune évacuation d'urine, aucune selle. Cependant, quoiqu'il n'entrât aucun aliment, qu'il ne sortît aucun excrément, la nutrition continuait sans doute à s'opérer, puisque mademoiselle Caroline conserva toujours sa fraîcheur et son embonpoint. En la voyant, on ne l'eût pas crue malade; elle ne présentait aucun symptôme d'affection nerveuse de la poitrine, ni difficulté de respirer, ni oppression, ni toux, ni palpitation du cœur. Le pouls était calme et régulier.

Durant cette abolition constante et complète des fonctions digestives, une grande irrégularité se faisait remarquer dans les phénomènes nerveux de la vie animale.

L'usage des sens principaux fut successivement suspendu. Ainsi, un jour mademoiselle Caroline était absolument privée de la lumière, et ses paupières abaissées ne permettaient pas même le passage des rayons lumineux. Le lendemain, le sens de la vue était rétabli, mais celui de l'ouïe se perdait à son tour. Un autre jour, c'était la faculté de parler qui se trouvait en défaut. Ces mutations extraordinaires, ces espèces d'échanges entre les facultés, avaient le plus souvent lieu pendant la nuit, et durant un sommeil tranquille, de sorte que, muette en se couchant, mademoiselle Caroline se réveillait aveugle ou sourde; bientôt elle se trouva privée à la fois de deux facultés, et fut alternativement sourde-muette, muette-aveugle, aveugle-sourde.

Pendant ce sommeil apparent ou réel des principaux organes des sens, les facultés intellectuelles conservaient toute leur vivacité, toute leur énergie. La pensée restait toute entière; mais à quoi eût-elle servi, si la nature n'avait remplacé les moyens de communication dont mademoiselle Caroline était momentanément privée?

Ce remplacement avait lieu; et lorsque les yeux fermés à la lumière, ou repoussant les rayons lumineux, ne pouvaient plus servir à distinguer les caractères de l'écriture; lorsque l'oreille, inhabile à recevoir les sons, rendait inutiles les accents de la voix, mademoiselle Caroline lisait, et lisait très-distinctement, en promenant ses doigts sur les let-

tres. Je lui ai fait lire ainsi, soit au jour, soit dans l'obscurité la plus profonde, les caractères imprimés, en ouvrant le premier livre qui me tombait sous la main; et quelquefois les caractères écrits, en lui remettant des billets que j'avais préparés exprès avant de me rendre chez elle. Était-ce le sens du toucher qui suppléait alors celui de la vue? Je l'ignore; mais j'affirme qu'elle lisait assez couramment, en promenant ses doigts sur les lettres: un jour même elle prétendit qu'avec quelques efforts de plus (je cite ses expressions) elle parviendrait à lire avec les orteils.

Quoique les alternatives qui existaient dans la suspension des trois facultés de voir, d'ouïr et de parler aient été constantes, elles n'étaient pas tellement régulières, que l'une ne se présentât plus souvent que les autres. C'était la cécité qui revenait le plus souvent seule, ou accompagnée de la surdité ou du mutisme.

Pendant ce temps, une forte excitation était quelquefois transmise aux muscles qui servent à la locomotion. Mademoiselle Caroline, privée de la vue, montait du rez-de-chaussée au grenier avec une rapidité extraordinaire. Cependant cette activité plus grande, imprimée aux organes du mouvement, ne se manifestait que par la célérité de la course; car il n'y eut de mouvemens convulsifs que dans les derniers jours de la maladie.

Cette singulière névrose suivait ainsi sa marche variée, présentant à l'observation tantôt une muette, tantôt une sourde, plus souvent une aveugle, quelquefois une aveugle-sourde ou une aveugle-muette, etc. etc., mais toujours un sujet qui ne recevait aucune nourriture solide ni liquide, qui ne rendoit aucun excrément urinaire ni stercoral.

La marche de la maladie n'était pas troublée par les remèdes de la pharmacie. L'emploi des médicamens internes était impossible, puisqu'il n'y avait pas de déglutition, et j'avais borné les moyens externes à une saignée du pied pratiquée dans le principe, et à quelques bains tièdes, auxquels je fus même contraint de renoncer, parce qu'ils paraissaient exaspérer les accidens. Ainsi, quoique je visitasse la malade deux, trois et quatre fois par jour, ce n'était que pour observer mieux,

et rassurer les parens, chez qui les nouvelles formes, que revêtait sans cesse le *protée*, renouvelaient chaque fois des craintes et des inquiétudes.

La confiance qu'ils avaient dans le pronostic rassurant que j'avais jusqu'alors porté commençait à s'affaiblir; les accidens, loin de diminuer, augmentaient, et la suspension des trois facultés, qui, jusqu'à présent avait eu lieu alternativement, devenoit générale et permanente. La malade perdoit l'aimable gaieté qu'elle avait conservée jusqu'à là. Privée tout à la fois de l'ouïe, de la vue et de la parole, et conservant cependant toutes ses facultés intellectuelles, elle ne pouvait plus communiquer à l'extérieur que par l'écriture, dont il lui était encore permis de tracer et de comprendre les caractères. Sachant fort bien trouver dans sa chambre la table à écrire, le papier, l'encre, etc., elle écrivait presque continuellement; c'étaient des billets à sa mère, à sa sœur ou à moi. Ceux qu'elle m'adressait peignaient la tristesse, le découragement et le désir ardent de sortir de cet état; cependant, elle en écrivit un à sa mère pour la prier de ne pas s'affliger, qu'elle ne serait pas long-temps malade, et que dans trois jours elle serait guérie.

Lorsqu'on me communiqua ce billet, je fus d'autant moins disposé à croire à la prédiction, que la confiance que j'avais conservée jusqu'alors et fait partager aux parens, commençait à m'abandonner. Le lendemain mes craintes furent extrêmes, lorsque je trouvai la malade frappée d'un *tétanos* qui occupait tous les muscles, depuis le sommet de la tête jusqu'à la plante des pieds. Étendue dans son lit, roide et immobile comme une barre de fer, avec toutes les apparences de la mort, elle semblait ne conserver des phénomènes de la vie que la respiration et la circulation; mais ces actes étaient entiers et libres, ils soutenaient mon espérance.

La sensibilité et la motilité n'étaient sans doute pas complètement anéanties; mais elles paraissaient concentrées dans l'enveloppe extérieure de l'abdomen. C'est là, du moins, et là seulement qu'elles se manifestaient, mais par un signe tout aussi bizarre que ce que j'avais déjà vu.

En appliquant ma main, et même seulement le bout de mon doigt sur l'épigastre, je voyais les

enveloppes du ventre se soulever à l'instant, et donner à l'abdomen l'apparence et le volume qu'il acquiert dans l'ascite ou dans une grossesse très-avancée. En retirant mon doigt ou ma main, le ventre s'affaissait aussitôt et reprenait son volume ordinaire. Je pouvais renouveler à volonté ce phénomène, comme on peut exciter à son gré la sensitive. Appliquée sur les autres parties du corps, ma main ne produisait aucun effet.

Cependant, je craignais très-sérieusement que la nature, épuisée par une abstinence absolue et déjà ancienne, ne succombât au désordre nerveux et général qu'annonçait le *tétanos*. J'étais peu rassuré par la prédiction de la malade, lorsqu'au jour déterminé je fus mandé pour me rendre promptement auprès d'elle. J'avais craint d'être appelé comme témoin de son agonie, et je fus bien agréablement surpris de trouver la gaieté sur tous les visages.

Le matin, la mère étant entrée dans la chambre de sa fille, celle-ci avait pu l'apercevoir. *Ah! te voilà, maman*, lui dit-elle; *mais quoi, je te vois, je te parle!* Sa mère lui ayant répondu; *je t'entends aussi; eh! je suis donc guérie!* Au même instant, elle s'élança de son lit, où depuis trois jours elle était étendue comme morte, et se jette au cou de sa mère.

Dès ce moment, tous les accidens furent presque dissipés; l'œsophage si long-temps fermé se rouvrit, et mademoiselle Caroline put prendre un consommé. Je permis d'augmenter sa nourriture chaque jour, mais insensiblement et avec précaution. Peu à peu les fonctions se rétablirent. Pendant quelques jours les facultés, si long-temps perdues, sommeillèrent alternativement. L'œsophage surtout se fermait assez souvent, et rendait la déglutition impossible; mais l'interruption était de peu de durée, et la malade pouvait prendre assez de nourriture. Après trois semaines d'une convalescence plus ou moins troublée par le retour momentané de quelques-unes des anomalies qui avaient particulièrement caractérisé cette maladie, mademoiselle Caroline reprit la bonne santé dont elle a constamment joui depuis. Les règles ne reparurent, pour la seconde fois, que trois ou qua-

tre mois après la guérison. Mademoiselle Caroline est dans ce moment à Paris.

( La suite au numéro prochain. )

ACCIDENS CAUSÉS PAR LES HUITRES.

La lettre suivante contient des détails que les personnes qui mettent du prix à leur santé seront bien aises de connaître.

AU RÉDACTEUR DE LA GAZETTE DE SANTÉ.

« Au lieu de simple historien, mon cher docteur, je pourrais figurer comme acteur de l'événement que voici : Mardi 16 j'aurais diné chez un de mes amis s'il y avait eu moins de quinze convives. On y servit des huitres belles et bonnes ; douze personnes en mangèrent et toutes les douze furent plus ou moins indisposées, si on doit ne donner que ce nom d'indisposition aux divers accidens qui en furent le résultat ; des maux d'estomac, des coliques vives, des vomissemens, enfin d'abondantes évacuations. Aujourd'hui vendredi la plupart ne sont point exempts de ressentiment, malgré une diette exacte ; les trois autres convives qui n'ont point mangé de ces huitres n'ont rien éprouvé. Des trois gens de la cuisine, une seule qui en ait mangé a partagé ces accidens, voilà l'effet ; je vous laisserai, mon cher lecteur, disserter sur la cause ; les préjugés ont très-souvent tort, mais celui qui proscriit l'usage des huitres dans la saison actuelle peut avoir raison ; les habitans du littoral de la mer se les interdisent d'après une tradition sans doute fondée sur de pareils faits : après quoi vous donnerez aux amateurs d'huitres des conseils qu'ils ne suivront pas plus que les amateurs de champignons, malgré les funestes exemples d'empoisonnement rapportés dans les journaux. Hasarder sa santé pour une huitre et sa vie pour un champignon, c'est être dépositaire bien infidèle de l'une et de l'autre ; et cela quand on arme son habitation d'un paratonnerre pour la préserver de la chute de la foudre, de tous les accidens le moins homicide : que les marchands d'huitres ne s'alarment donc point de cette publicité : il n'en vendra pas une cloyère de moins. »

Salut et amitié,

C. D. V.

Mémoire sur l'usage de la noix vomique ; par M. Fouquier, médecin de l'hôpital de la Charité, professeur de médecine, etc.

( Suite. )

\* *Septième Observation.* — Midi, âgé d'à peu près quarante ans, entra à l'Hôtel-Dieu le 1<sup>er</sup> juillet 1816, pour une hémiplegie du côté droit, qui, d'après le rapport du malade, paraissait avoir succédé à une attaque d'apoplexie. Cet homme ne jouissait presque d'aucun mouvement du bras, ni de la jambe du côté affecté ; il ne pouvait articuler un seul mot. La langue, hors de la bouche, était entraînée du côté paralysé, etc. Le malade prit d'abord un vomitif qui ne produisit aucun effet. Le 2 juillet, on lui donna quatre grains de noix vomique en poudre ; on augmenta la quantité de cette substance, distribuée en doses, de deux, puis de trois, et ensuite de quatre grains. Le malade se trouva parfaitement bien de l'action de ce médicament. Tous les jours on observait un amendement nouveau. La langue fut la première à recouvrer ses fonctions. Lorsqu'on fut arrivé à 52 grains de noix vomique par jour, la guérison était complète ; et cet homme, qui est encore à l'Hôtel-Dieu pour une autre maladie, ne conserve aujourd'hui qu'un peu de roideur dans les parties qui ont été affectées de paralysie (1).

*Huitième Observation.* — Un homme, âgé d'environ 40 ans, entra à l'Hôtel-Dieu pour une hémiplegie incomplète du côté gauche, qu'on ne pouvait rapporter à une attaque d'apoplexie. Il avait un tremblement remarquable dans tout le côté affecté, y compris l'œil et la face, en sorte que ces parties étaient dans un mouvement continu. Ce phénomène, qu'on observe souvent chez les vieillards, constitue le premier degré de paralysie. En cinq jours de traitement par l'extrait alcoolique de noix vomique, qui fut porté à 14 grains, le malade fut délivré de sa paraly-

(1) Il est douteux que cet homme ait eu une attaque d'apoplexie.

sie , de son tremblement , et il sortit guéri de l'hôpital.

*Neuvième Observation.* — Un tisserand, nommé Janhin ( François ), âgé de 49 ans , ancien militaire , était affecté , depuis plus de dix ans , de douleurs rhumatismales qui occupaient diverses parties du corps , et notamment le bras droit. Il assurait d'ailleurs n'avoir jamais eu de maladies vénériennes. Depuis très-long-temps , ce bras ne jouissait que d'un mouvement incomplet ; mais , dès le commencement de l'année 1816 , cet homme ne put s'en servir davantage ; et , lorsqu'il entra à l'Hôtel-Dieu , le 26 juillet de la même année , la paralysie était complète. Il se portait d'ailleurs très-bien , et était venu à pied de son pays ( 40 lieues de Paris ) , pour obtenir les soins appropriés à son état. Il fut mis aussitôt à l'usage de la noix vomique en poudre ; la dose en fut successivement portée à 50 grains. A mesure qu'on l'augmentait , on voyait le mouvement renaître ; et le 15 octobre , environ trois mois après son entrée à l'hôpital , cet homme en sortit complètement guéri.

M. Asselin l'a rencontré plus d'un mois après , dans les rues de Paris , et rien ne faisait craindre que la guérison fût imparfaite. Ce malade se plaignait fréquemment d'une chaleur incommode et d'une ardeur brûlante dans l'estomac pendant l'administration de la noix vomique , ce qui engagea souvent M. Asselin à suspendre l'usage de ce médicament , pour le reprendre ensuite. D'ailleurs , comme les autres malades , il ressentait des saccades ou convulsions partielles dans le membre paralysé , et quelquefois aussi , quoique plus rarement , dans d'autres parties du corps.

*Dixième Observation.* — Un autre malade dont il n'a point été tenu de note exacte , a éprouvé à peu près d'aussi heureux effets de ce médicament , et il se trouvait absolument dans le même cas.

*Onzième Observation.* — Un nommé Grosnard , âgé de 36 ans , domestique , livré à des travaux pénibles , était sujet depuis très-long-temps à une sueur abondante aux pieds. Elle avait presque entièrement disparu depuis environ dix-huit mois

lorsqu'il vint à l'Hôtel-Dieu. Il avait fait , en outre , à peu près dans le même temps , une chute sur les lombes , et s'en était ressenti pendant plusieurs jours. A dater de cette époque , il s'était aperçu que les membres inférieurs étaient faibles. Souvent , pendant son travail , il était obligé de s'asseoir , ne pouvant plus rester debout. Il se plaignait de fourmillement et d'engourdissement dans les parties affaiblies , de douleurs dans la région lombaire. Il fut bientôt obligé d'abandonner son travail , ayant été graduellement affecté d'une paraplégie complète , pour le traitement de laquelle il entra à l'Hôtel-Dieu le 19 juillet 1816. A cette époque , et , depuis quinze jours , il ne pouvait faire exécuter aucun mouvement aux membres abdominaux. Il restait continuellement couché. Ses autres fonctions s'exécutaient à merveille. Il avait un grand désir de guérir. On lui administra sur-le-champ la noix vomique en poudre : on commença par deux grains , et on s'éleva successivement jusqu'à trente-six. Au bout de quatre jours de traitement , on aperçut un petit mouvement dans les orteils. A mesure qu'on augmentait les doses du médicament , on s'apercevait d'un amendement plus marqué. Le 7 septembre , le malade pouvait se tenir debout , et agitait la jambe en tous sens quand il était couché. Dans les premiers jours d'octobre , il marchait à l'aide de béquilles. Vers la fin du mois , il se promenait avec un bâton ; dans le courant de novembre , il marchait seul , et aujourd'hui , il est parfaitement guéri. Je dois faire observer que lorsqu'on fut arrivé à trente-six grains , les douleurs et les ardeurs d'estomac forcèrent de suspendre le médicament. On le reprit ensuite à la dose de vingt-deux grains ; que le malade a continuée long-temps , c'est-à-dire jusqu'au commencement de décembre.

Il faudrait être bien étranger à la médecine , pour chercher dans la noix vomique un spécifique infailible contre la paralysie , ou plutôt pour prétendre arriver à la guérison radicale de toutes les variétés de cette maladie. J'ai vu plusieurs fois ce médicament échouer , soit que le malade ne voulût pas se prêter à son action , soit que le principe fût , jusqu'à certain point , insurmon-

table à la seule puissance d'un stimulant. Mais ce remède peut être utile, dans les cas où il ne guérit pas complètement. Ma pratique et celle de MM. Husson et Asselin m'en fourniront encore des preuves.

( La suite au numéro prochain. )

*Analyse de l'eau de mer ; par JOHN MURRAY.*

( *Annals of philosoph. July 1817.* )

Le docteur Murray a fait cette analyse, par le moyen des précipitans. Il a trouvé pour élémens salins de l'eau de mer contenue dans la mesure anglaise, appelée *Pint*, dont la capacité équivaut à 473 millilitres :

|                           | Grains troy. | milligrammes. |
|---------------------------|--------------|---------------|
| Chaux. . . . .            | 2,9          | 188           |
| Magnésie. . . . .         | 14,8         | 958           |
| Soude. . . . .            | 96,3         | 6235          |
| Acide sulfurique. . . . . | 14,4         | 932           |
| Acide muriatique. . . . . | 97,7         | 6356          |

Le docteur Murray pense que l'eau de mer, dans son état naturel, doit contenir les sels les plus solubles qu'on peut former avec les élémens précédens. En conséquence il admet dans le cas actuel :

|                              | Grains troy. | milligrammes. |
|------------------------------|--------------|---------------|
| Sel commun. . . . .          | 159,3        | 10314         |
| Muriate de magnésie. . . . . | 35,5         | 2298          |
| Muriate de chaux. . . . .    | 5,7          | 369           |
| Sulfate de soude. . . . .    | 25,6         | 1657          |

Ce savant rapporte, dans son mémoire, les résultats des analyses de l'eau de mer, faites par Lavoisier, Bergman, et MM. Vogel et Bouillon-Lagrange. Le premier obtint d'une livre d'eau de mer, ancien poids de France, équivalant à 489,306 grammes.

|                                                  | Grains franç. | milligrammes. |
|--------------------------------------------------|---------------|---------------|
| Sel commun. . . . .                              | 126,00        | 6692          |
| Muriate de magnésie. . . . .                     | 14,75         | 782           |
| Muriate de chaux. . . . .                        | 23,00         | 1222          |
| Sulfate de soude et sulfate de magnésie. . . . . | 7,00          | 372           |
| Sulfate et carbonate de chaux. . . . .           | 8,00          | 425           |

Bergman, par *pint*, mesure anglaise, a eu :

|                              | Grains troy. | milligrammes. |
|------------------------------|--------------|---------------|
| Sel commun. . . . .          | 241,00       | 12801         |
| Muriate de magnésie. . . . . | 65,50        | 3479          |
| Sulfate de chaux. . . . .    | 8,00         | 425           |

MM. Vogel et Bouillon-Lagrange trouvèrent dans 1000 grammes d'eau de mer :

|                                            | Grammes. |
|--------------------------------------------|----------|
| Sel commun. . . . .                        | 25,10    |
| Muriate de magnésie. . . . .               | 3,50     |
| Sulfate de magnésie. . . . .               | 5,78     |
| Carbonate de chaux et de magnésie. . . . . | 0,20     |
| Sulfate de chaux. . . . .                  | 0,15     |

Le docteur Murray, en suivant le procédé de Lavoisier, eut par *pint* d'eau de mer :

|                              | Grains troy. | milligrammes. |
|------------------------------|--------------|---------------|
| Sel commun. . . . .          | 182,1        | 9672          |
| Muriate de magnésie. . . . . | 25,9         | 1376          |
| Sulfate de soude. . . . .    | 7,5          | 398           |
| Sulfate de magnésie. . . . . | 5,9          | 313           |
| Sulfate de chaux. . . . .    | 7,1          | 377           |

Il fit aussi la même analyse, comme MM. Vogel et Bouillon-Lagrange, par la méthode ordinaire, et il trouva par *pint* :

|                              | Grains troy. | milligrammes. |
|------------------------------|--------------|---------------|
| Sel commun. . . . .          | 184,0        | 9773          |
| Sulfate de soude. . . . .    | 21,5         | 1142          |
| Muriate de magnésie. . . . . | 2,0          | 106           |
| Sulfate de magnésie. . . . . | 12,8         | 680           |
| Sulfate de chaux. . . . .    | 7,3          | 388           |

Ces résultats prouvent que les substances salines qu'on obtient, dépendent en quelque sorte du mode d'analyse qu'on emploie. Le docteur Murray donne une explication ingénieuse de cette apparente contradiction. M. Berthollet, dit-il, a montré que la cohésion a une telle influence sur l'action des sels les uns sur les autres, que, quand on fait évaporer le liquide dans lequel plusieurs sels sont tenus en dissolution, on peut toujours prédire quels sels on obtiendra : les sels formés seront toujours ceux qui sont les moins solubles dans

l'eau; au contraire, ce sont les sels les plus solubles qui existent dans une dissolution, quand elle est à l'état le plus liquide. D'après ce principe, qui est très-plausible, l'eau de mer doit avoir pour élémens le sel commun, le muriate de chaux, le muriate de magnésie et le sulfate de soude. Quand on fait évaporer le liquide jusqu'à un certain point, le sulfate de chaux et le sulfate de magnésie, sont formés par la décomposition du sulfate de soude, qui est converti en sel.

*Cabinet de lecture et d'étude, rue des Mathurins-Saint-Jacques, n°. 25.*

Ce Cabinet est ouvert aux étudiants en médecine depuis cinq ou six mois. On y trouve un grand nombre d'ouvrages classiques et les journaux de médecine et de politique.

Ces sortes d'établissements offrent une grande commodité pour les élèves aussi-bien que pour les médecins qui veulent se tenir au courant de la marche des sciences, et désirent y consulter les ouvrages périodiques qui en rendent compte.

L'affluence des personnes qui se rendent à ce Cabinet prouve que l'utilité en est déjà reconnue. Cette affluence doit encore augmenter par le soin que met le propriétaire à compléter les collections qu'il possède, et à réunir toujours en plus grand nombre ces ouvrages que l'on est obligé de consulter sans cesse.

Nous recommandons avec beaucoup d'intérêt cet établissement, tant aux médecins qu'aux étudiants.

## BIBLIOGRAPHIE.

*Nouvelles tables synoptiques*, par M. le professeur Chaussier. Troisième édition. Prix, 1 fr. chacune. Chez Théophile Barrois père, rue Haute-feuille.

*Segnius irritant animos de missa per aures,  
Quàm quæ sunt oculis subjecta fidelibus, et quæ  
Ipse sibi tradit spectator.*

M. le professeur Chaussier, pénétré de cette vérité proclamée jadis par Horace, a, comme on sait, réduit en tableaux presque toutes les parties de l'enseignement médical. Ceux que l'on vient de réimprimer pour la troisième fois ont pour objet, le premier, *la force vitale* (*natura, incitatio, archæus, vis insita*, etc.) considérée d'abord comme principe de *motilité*, de *sensibilité*, de *caloricité*, etc. La deuxième table synoptique est celle des *solides organiques*, tissu lamineux, vasculaire, nerveux, osseux, cartilagineux, etc. La troisième, enfin, comprend les fonctions, en général, distinguées en quatre ordres : 1°. fonctions vitales proprement dites (*innervation* ou action des nerfs, *circulation, respiration*); 2°. fonctions nutritives (*sécrétion, nutrition, absorption, digestion*); 3°. fonctions sensoriales ou animales; 4°. fonctions génitales.

Ce n'est pas le cas de disputer sur la classification et de montrer qu'on y pourrait faire le rapproche que plusieurs de ces fonctions rentrent les unes dans les autres. Personne n'a mieux démontré que M. le professeur Chaussier le *Consensus unus* que forme notre organisme entier; mais, pour étudier un cercle, il faut bien nécessairement commencer par un point.

Cette publication nouvelle est spécialement pour les étudiants un nouveau présent de leur infatigable professeur, et pour lui de nouveaux titres à leur reconnaissance.

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n°. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. DE MONTÉGRE, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue du Cherche-Midi, n°. 23, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnements faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.



# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

### HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IV<sup>e</sup>. ÉPOQUE. = I<sup>re</sup>. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. (Traitement des maladies.— Suite.)

*Quis igitur in tantâ mutatione optimum undecunque temperamentum invenire speret?*

( GAL. de Sanit. tuend. l. i. c. v. )

La première des neuf espèces de tempérament résultant d'une combinaison exacte des quatre éléments et de leurs qualités, formait un tempérament parfait : mais il était à peu près impossible de rencontrer cette perfection absolue, et l'on devait seulement la supposer, comme un type ou modèle sur lequel on jugeait les autres.

Du reste, ce tempérament parfait eût-il existé primitivement dans un corps, aurait été promptement altéré, puisqu'une foule de causes tendaient sans cesse à le changer, telles que le sommeil, la veille, le repos, le mouvement, la diète, la nature des alimens, les habitudes, les affections et les passions, les travaux, la douleur : à quoi l'on devait encore ajouter les dispositions particulières à chaque individu qui produisent en lui des penchans ou des répugnances dont la cause est *occulte* ou *cachée* : c'est ce qu'on nomme *idiosyncrasie*, et ce qui fait que les uns ne peuvent supporter certains alimens, que d'autres craignent l'odeur d'une fleur, etc.

*Maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins du Bureau central. Du 21 au 30 septembre inclusivement.*

|                                                 |     |
|-------------------------------------------------|-----|
| FIÈVRES non caractérisées. . . . .              | 7   |
| Fièvres intermittentes de divers types. . . . . | 100 |
| Fièvres bilienses ou gastriques. . . . .        | 68  |
| Fièvres adynamiques ou putrides. . . . .        | 5   |
| Fièvres catarrhales. . . . .                    | 0   |
| Phlegmasies internes ou externes. . . . .       | 61  |
| Ophthalmies. . . . .                            | 4   |
| Douleurs rhumatismales. . . . .                 | 11  |
| Diarrhées et dyssenteries. . . . .              | 10  |
| Érysipèles. . . . .                             | 1   |
| Phlegmasies des org. de la respiration. . . . . | 0   |
| Phthisies pulmonaires. . . . .                  | 9   |
| Apoplexies et paralysies récentes. . . . .      | 5   |
| Hydropisies et anasarques. . . . .              | 10  |
| Varioles. . . . .                               | 10  |
| Coliques métalliques. . . . .                   | 0   |
| Maladies sporad., chron. ou accidens. . . . .   | 69  |
| Enfans galeux. . . . .                          | 23  |
| TOTAL GÉNÉRAL. . . . .                          | 393 |

### AVIS IMPORTANT.

*Le bureau de la Gazette de Santé est maintenant, ainsi que la demeure du rédacteur général, rue du Cherche-Midi, n<sup>o</sup>. 23 : c'est à cette adresse qu'il faut envoyer tout ce qui concerne la Gazette. On doit rappeler la nécessité d'affranchir les lettres ou paquets, afin qu'ils soient reçus : la disposition des lieux ne permettant pas au rédacteur général de voir les paquets non affranchis, qui se trouveront rejetés par une mesure générale, et ne lui seront même pas présentés.*

### CONSTITUTION MÉDICALE.

*Maladies régnantes.*

La température, décidément établie depuis dix à douze jours, a changé totalement le caractère

des affections : le froid paraît rigoureux, parce qu'il est venu subitement, et que d'ailleurs il est précocé; je ne crois pas cependant qu'il ait encore gelé, mais le thermomètre est habituellement, dans la matinée, à deux, trois, quatre et cinq degrés de Réaumur. Il ne s'élève pas, vers le milieu du jour, à plus de sept ou huit degrés.

Les maladies les plus communes sont maintenant les catarrhes et les fièvres intermittentes de tous les types. La coïncidence de ces dernières maladies avec le retour des froids est remarquable; elle porte à penser que la cause en est dans un état d'affaiblissement général, produit à la longue par le mauvais régime, la misère et les souffrances de toute espèce : cette faiblesse, accrue ensuite tout à coup par l'influence des premiers froids, produit les épidémies, de la nature de celle qu'on remarque maintenant.

Les apoplexies, les coups de sang, les vertiges, les hémoptysies, les resserremens pléthoriques de la poitrine, et tous les accidens produits par le sang, sont devenus moins communs. Le seul précepte à donner, utile en même temps qu'il est général, c'est d'éviter avec soin l'impression de ces premiers froids, dont l'effet est d'autant plus marqué, que les corps n'y sont point préparés graduellement, et sont d'ailleurs affaiblis par l'action de causes antécédentes.

Premier quartier, le 17.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre jusqu'au 10, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 2 l.  $\frac{6}{12}$ . Le *minimum* de 27 p. 9 l.

Le *maximum* du thermomètre a été de 11 d. 9.  
— Le *minimum* de 1 d. 8.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 98 d. 5.  
— Le *minimum* de 87 d. 0.

CHEVALLIER, ingénieur-opticien.

Observations et notes sur des maladies nerveuses, extraordinaires et rares; par M. Delpit, docteur en médecine de l'ancienne université de

Montpellier, médecin des épidémies, ancien médecin de l'hospice et des prisons de Bergerac, etc., etc.

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

( Suite. )

*Réflexions.*—Après avoir lu l'histoire des deux maladies que je viens de rapporter, on se demandera sans doute si je n'ai pas été dupe de quelque illusion. On dira peut-être que j'ai pris au sérieux les espiègleries de deux jeunes personnes qui s'amusaient à intriguer leurs parens ou leurs voisins. On a déjà raconté, à l'occasion de ces maladies, l'histoire d'un enfant de onze à douze ans, qui, pour ne pas aller au collège, simula des convulsions. Bientôt les accès se rapprochèrent, et prirent un caractère si alarmant, que les parens se décidèrent à envoyer leur fils dans la maison de santé de M. Esquirol. Les convulsions devinrent si fortes et si rapprochées, que le docteur craignait déjà pour la vie du malade. Il profite d'un moment de calme pour l'entretenir, et chercher à lui inspirer de la confiance. L'enfant débarrassé des personnes qui l'avaient accompagné, et croyant désormais avoir atteint son but, déclare au docteur Esquirol que ses soins lui sont inutiles, qu'il est parfaitement guéri, ou plutôt qu'il n'a jamais été malade, et que les convulsions dont il l'a rendu témoin n'étaient qu'une comédie jouée pour tromper ses parens, éviter d'aller au collège où on voulait l'envoyer, et venir à Paris.

Cet exemple en confirme mille autres, dans lesquels des maladies de toute espèce, des convulsions de tout genre, ont été simulées pour exciter l'intérêt, la commisération, ou remplir d'autres vues; mais on connaissait, ou on a connu depuis les causes cachées de ces jeux plus ou moins ridicules.

Les malades soumises à mon observation étaient jeunes, sans expérience, exemptes de besoins et de passions, et n'avaient reçu dans leur famille, ni au dehors, aucune impression qui pût entraîner leurs facultés à de pareils désordres.

Auraient-elles pu, l'une pendant dix-huit jours et l'autre pendant plus de six semaines, fournir

aux scènes si variées que j'ai racontées, et que j'ai racontées parce que je les avais bien vues, parce cent témoins les avaient vues comme moi<sup>(1)</sup>. Ne seraient-elles pas démasquées un moment? La feinte n'aurait-elle pas été aperçue alors, ou découverte depuis?

Ce n'était pas par imitation l'une de l'autre qu'elles ont présenté toutes deux des phénomènes analogues. Mademoiselle Caroline était encore à Paris pendant que mademoiselle Ducl... était malade. Aucune d'elles n'avait vu, ni entendu raconter rien de pareil, et on ne saurait supposer que la seule influence de leur imagination ait suffi pour concevoir, arranger, exécuter une série si nombreuse et si variée d'actes extraordinaires.

D'ailleurs, si on peut, par un effort inouï qu'un intérêt puissant ou de fortes passions sont seuls capables de produire et de soutenir; si on peut, dis-je, simuler les différentes espèces de convulsions; si on peut, à la rigueur, simuler le mutisme, la cécité, la surdité, peut-on aussi, par un effort de la volonté, supporter la privation absolue de toute nourriture, la suspension complète de toute fonction digestive, sans qu'il survienne d'amaigrissement, ni même d'altération dans la couleur et la fraîcheur du teint?

Les deux malades confiées à mes soins ont soutenu plus ou moins long-temps cette diète absolue, et toutes deux ont présenté le phénomène d'une nutrition apparente ou réelle, sans digestion, ou du moins sans ingestion d'alimens liquides ni solides. L'une éprouvait une soif ardente lorsque son œsophage fermé refusait le passage de l'eau, et, après une abstinence bien longue, a senti une vive irritation de l'estomac, et un désir de manger qui tenait de la voracité. L'autre, après une abstinence plus longue, mais

(1) Parmi les nombreux témoignages que je pourrais invoquer, je ne citerai que M. Maine de Biran, conseiller-d'état, dont le nom, également cher aux sciences philosophiques et à la magistrature, doit me servir de garant. Alors sous-préfet de Bergerac, il m'accompagnait quelquefois dans les visites que je faisais aux jeunes malades; et il a vu, avec autant de surprise que d'intérêt, plusieurs des faits que j'ai racontés.

exempte de soif et de faim, n'a été pressée ni de manger ni de boire lorsqu'elle en a recouvré la faculté. Elle semblait déshabituée de cette importante fonction, et son estomac a paru la reprendre sans douleur comme sans plaisir.

De pareilles aberrations des facultés organiques, de si grandes variations dans leur manière de s'exercer, n'ont pu être déterminées par la volonté. Elles dérogent, il est vrai, aux lois qui dirigent les fonctions digestives et nutritives, mais elles n'en ont pas moins existé.

Mademoiselle Caroline, chez qui la suspension des facultés digestives a été plus longue et a paru plus complète, qui a été plus long-temps muette, sourde ou aveugle, n'a pas été agitée de ces fortes convulsions qui, chez mademoiselle Ducl..., ont présenté les formes de l'hydrophobie, ensuite celles du tétanos et de la catalepsie, et offert enfin la grande variété d'attitudes et de mouvemens que j'ai décrite.

( La suite au numéro prochain. )

~~~~~  
Remède contre la rage.

Tous les ans on voit éclore cinq ou six remèdes contre la rage, et tous ces remèdes infailibles, suivant leurs inventeurs, ne tardent pas à retomber dans l'oubli dont ils n'auraient pas dû sortir. J'ai plus d'une fois fait connaître les causes nombreuses qui rendent très-difficiles, et par conséquent mettent hors de la portée du commun des hommes, des expériences propres à constater l'efficacité d'un tel moyen. Toutefois, la vanité des promesses qui ont été faites jusqu'à ce jour, n'est pas un motif pour dédaigner ce qu'on nous présenterait de nouveau avec quelque apparence d'utilité; en ne perdant pas de vue que comme la cautérisation exacte est un moyen assuré de préserver de l'action du venin les personnes mordues par des animaux enragés, on serait fort coupable d'omettre l'emploi de ce préservatif, et de s'en rapporter prématurément à quelque nouveau moyen, dont l'efficacité ne serait point encore suffisamment démontrée.

J'ai rapporté dernièrement (N^o. XVIII, 21 juin)

ce que l'on a publié en Italie sur l'emploi de l'acide muriatique oxigéné, recommandé par le professeur Brugnattelli : ses compatriotes reconnaissans lui ont consacré une inscription magnifique : cependant ce remède aurait encore besoin de la sanction d'épreuves réitérées : tel est encore celui que des journaux russes préconisent maintenant. M. le conseiller Lewshin, auteur de plusieurs ouvrages sur l'économie rurale, en parle en ces termes :

» Il y avait au village de Sorokoletowo, dans le cercle de Belewski, gouvernement de Tula, un ancien soldat qu'on me disait avoir souvent guéri des hommes et des animaux qui avaient été mordus par des chiens enragés. Après avoir pris quelques informations à ce sujet, j'appris qu'il réduisait en poudre une racine semblable à un oignon, et qu'après en avoir saupoudré une tranche de pain couverte de beurre, il la faisait prendre ainsi à ses malades. Quoiqu'on m'assurât qu'il les avait toujours guéris par ce remède, j'y ajoutai peu de foi, jusqu'au moment où un accident m'en fournit la preuve. Un des chiens de chasse de mon frère, qui habitait une campagne avec moi, devint enragé, et mordit un chasseur. On fit l'opération ordinaire pour empêcher la propagation du venin; la plaie se guérit, et l'on n'eut plus d'inquiétude sur les suites de cet accident. Mais, au bout de quelques semaines, tous les symptômes de l'hydrophobie se manifestèrent, et l'on fut obligé d'attacher le chasseur avec beaucoup de précautions. Comme il n'y avait pas de médecin dans le voisinage, je conseillai de conduire le malade auprès du soldat. Celui-ci lui donna deux doses de son remède, l'une le soir et l'autre le lendemain matin, et dit qu'on pouvait le détacher et le conduire chez lui sans danger. Le chasseur éprouva de la faiblesse, mais il n'eut plus d'accès de délire, ni d'hydrophobie. Au bout de quelques jours, il se trouva parfaitement guéri, et il a encore vécu dix-huit ans sans éprouver la moindre rechute. Le soldat a dit que, lorsqu'il était encore au service, il avait appris cette recette d'un paysan d'Archangel.

» *L'Alisma plantago*, ou plantain aquatique, est

la plante que cet homme mettait en usage, elle croît dans l'eau, les marais, les lacs et les eaux stagnantes et bourbeuses de quelque étendue. La racine ressemble à un oignon à fibres épaisses. Cette plante reste sous l'eau jusqu'au commencement de juin; alors, ou même déjà vers la fin de mai, lorsque la température est très-chaude, elle pousse hors de l'eau plusieurs rejetons presque cylindriques, au nombre de cinq à sept, ou même davantage. Ces rejetons sont couverts d'une écorce rougeâtre : à chacun d'eux se trouve une feuille lancéolée, lisse et d'une couleur foncée. Dans le courant de juin il sort de la racine une tige ronde, avec ou sans feuilles, et accompagnée d'un tubercule semblable à celui des asperges, et de couleur verte. Elle se divise en plusieurs bourgeons sans feuilles à l'extrémité desquels se trouvent de petites fleurs, d'un rouge pâle à trois pétales, sur lesquelles se forme ensuite la semence. Cette plante fleurit pendant tout l'été; on peut la recueillir pendant toute cette saison, mais le temps le plus favorable est la fin d'août. On lave bien les racines, et on les fait sécher à l'ombre. Ensuite on les réduit en poudre, et l'on administre ce remède avec du pain et du beurre, de la même manière que le faisait le soldat de Sorokoletowo. Deux à trois doses suffisent pour vaincre l'hydrophobie déjà déclarée, soit dans les hommes soit dans les animaux qui ont été mordus par des chiens enragés : on peut l'employer également pour la guérison de ceux-ci. Depuis vingt-cinq ans que l'on fait usage de ce remède, son efficacité ne s'est jamais démentie, et le gouvernement de Tula fournit un grand nombre d'exemples de cette cure. »

~~~~~  
*Lettre au Rédacteur, à l'occasion d'un article sur les accidens occasionés par les huitres.*  
 (Voyez le numéro précédent.)

MONSIEUR,

Plus les journaux littéraires et politiques s'empressent d'extraire de votre gazette de santé des articles qui intéressent la société en général, et plus vous devez être en garde contre tout avis ou

observation que vous y insérez sans les soumettre à vos sages réflexions, surtout lorsqu'ils sont dans le cas de porter de l'effroi relativement aux substances que l'on mange. Votre dernier numéro paraît en contenir un dans ce cas; un vieil amateur vous en envoie le correctif; vous en ferez, monsieur, tel usage que vous jugerez convenable.

Il y a plus de cinquante ans que j'ai mangé et vu manger par centaines des huîtres en un seul repas, depuis la mi-août jusqu'au commencement de juin, soit à Paris, soit dans quelques villes maritimes, et jamais je n'ai vu ni entendu dire que des huîtres *belles et bonnes* aient, par une qualité délétère et vénéneuse, porté le désordre dans la santé d'une compagnie de plusieurs personnes qui en auraient mangé. Tous les habitans de la rue Montorgueil et du Rocher de Cancale, ainsi que tous les *ostréo-manes* des ports pourraient vous rendre le même témoignage; ils pourraient aussi vous dire, tout comme moi, qu'ils ont vu parfois une personne être indisposée pour avoir mangé des huîtres; mais enfin ils vous auraient fait connaître que cette indisposition cède promptement à l'usage de quelques tasses de lait bu chaudement: peut-être serait-ce le cas de dire, sans chercher d'autre explication que l'expérience, qu'il en est du lait pour les huîtres, dont la digestion est pénible, comme d'un peu d'eau-de-vie après la bière.

La chair des huîtres, dit Galien, l'emporte sur celle de tous les autres coquillages. Elle rétablit l'estomac, dit Pline le naturaliste, remédie aux dégoûts, et rend les excréations alvines plus faciles; telle est aussi l'opinion de Celse, médecin du siècle d'Auguste. Les modernes ne les estiment pas moins que les anciens; et si quelques-uns les ont signalées comme dangereuses, ce n'est que lorsqu'elles frayent; alors elles sont remplies de petits vers rouges, et dans ce cas les pêcheurs, qui le savent très-bien par une longue expérience, évitent de les ramasser, et par conséquent ils n'en font point d'envoi dans les lieux éloignés de la mer, comme à Paris ou ailleurs.

Mais dira-t-on, au rapport de M. C. de V.,

quinze convives ont été indisposés pour avoir mangé des huîtres; si ils n'ont pas mangé d'autres choses, c'est qu'elles n'étaient ni *belles ni bonnes*; et encore, pour décider que ces huîtres ont pu causer les accidens dont on parle, il eût fallu s'assurer si les mêmes huîtres, de la même cloyère n'avaient point produit le même effet dans une autre maison. A défaut de ces preuves, n'est-il pas convenable de croire que les accidens qui sont survenus après avoir mangé des huîtres, dépendaient plutôt d'une autre cause qu'on n'a pas cherchée? Combien de fois n'a-t-on pas été empoisonné par la malpropreté, ou par l'inobservation de quelques cuisiniers? Ici matière à de nouvelles observations sur beaucoup de maladies dont souvent on cherche la cause ailleurs que là où on pourrait la trouver. En attendant qu'une suite d'expériences puisse nous tranquilliser sur l'art d'Apicius, et sans y avoir recours pour manger des huîtres, nous les recevrons en toute sûreté de la main qui les ouvre, avec l'assaisonnement seul que la nature prépare, et par lequel on en peut espérer toujours une prompte et facile digestion.

J. R. D.

*Mémoire sur l'usage de la noix vomique; par M. Fouquier, médecin de l'hôpital de la Charité, professeur de médecine, etc.*

( Suite. )

*Douzième observation.* — Joseph Merré, serrurier en bâtimens, issu de parens sains, de constitution forte, de tempérament lymphatique et sanguin, était sujet à des maux de tête dans sa jeunesse. Il avait eu, en 1788, une fièvre biliense-putride, à l'issue de laquelle les membres du côté droit se trouvèrent affaiblis et amaigris. Il guérit au bout de trois à quatre mois; néanmoins le côté droit conserva toujours une certaine faiblesse depuis ce temps. Au mois de juillet 1810, Merré fut pris de bleuettes, de bourdonnemens d'oreille, d'étourdissemens; le bras droit s'affaiblit considérablement, et la parole s'embarrassa. Le malade vint à la Charité, marchant encor\*

d'un pas assez ferme ; le lendemain de son entrée à l'hôpital , sa paralysie était complète , et affectait également les deux extrémités droites. Après trois mois environ de traitement par les remèdes ordinaires , les parties paralysées reprirent par degrés quelque peu de mouvement. Au mois de septembre , j'avais fait appliquer un vésicatoire à la nuque. Merré attribuait à ce remède l'amendement qu'il avait éprouvé depuis. Le 14 janvier 1811 , il pouvait se lever et descendre de son lit , mais il fallait l'habiller , le relever lorsqu'il était assis. Le membre supérieur , roide et immobile , ne rendait presque aucun service au malade. Je le mis à l'usage de la noix vomique en substance. Il en prit d'abord dix grains par jour , puis quinze , puis vingt , et ainsi de suite , sans rien éprouver qu'on pût rapporter à l'usage de ce remède jusqu'au huitième jour ; alors des spasmes violens s'emparèrent des parties affectées. Quoique la dose eût été réduite de moitié depuis cette époque , les spasmes se renouvelèrent plusieurs fois en vingt-quatre heures , et surtout la nuit. Ils entretenaient dans les membres du côté droit une sorte de crampe fort incommode. Les mouvemens du bras et de la main parurent bientôt plus étendus et plus sûrs. Vers la fin du mois , je substituai l'extrait alcoolique de noix vomique à la substance. La dose en fut élevée successivement de deux grains à dix , le spasme continua de se reproduire. Le 10 février , Merré pouvait aller seul le long de la salle , se coucher , se lever et s'habiller sans aide. Il survint de la toux. Les quintes dont elle s'accompagnait provoquèrent la nuit un spasme si violent du diaphragme , que Merré pensa suffoquer. Je suspendis l'usage du remède pour y revenir ensuite. Mais le malade s'étant persuadé que la noix vomique était cause de sa toux , refusa d'en reprendre davantage , et la guérison ne fut qu'imparfaite.

*Treizième observation.* — Marie Fredoy , couturière , âgée de 39 ans , de constitution forte , de tempérament bilieux sanguin , d'un embonpoint médiocre , avait toujours été bien réglée. A 24 ans , elle avait été atteinte d'une paralysie complète des membres inférieurs , à la suite d'une vive con-

trariété. Cette maladie avait été précédée d'un violent mal de tête , pour lequel elle se mit les pieds à l'eau. En sortant du bain , elle s'aperçut qu'elle était privée de l'usage des membres abdominaux. Cette paralysie se dissipa dans l'espace de quinze jours , et depuis ce temps Marie Fredoy avait joui de la meilleure santé. Le 20 du mois d'août 1812 , cette femme fut de nouveau prise d'une paralysie complète du mouvement de toute la moitié latérale gauche du corps. Cette attaque avait été aussi précédée depuis six mois d'une céphalalgie frontale , et depuis quelques jours d'embarras gastrique. La sensibilité des parties malades ne différait pas de celle du côté droit ; le visage était altéré , la parole et la déglutition difficiles. Le 27 août , la douleur de tête et les autres symptômes énoncés subsistant , vingt sangsues furent appliquées au cou , et un vésicatoire fut appliqué à la nuque. Au bout de quelques jours le membre abdominal avait recouvré quelque mouvement : quatre jours après le membre thoracique commençait à éprouver aussi l'influence de la volonté. J'avais mis la malade à l'usage de la noix vomique ; il se développa de la chaleur et des sueurs aux membres , sur tout du côté paralysé. Le 8 septembre , les mouvemens de ce côté étaient beaucoup plus faciles et plus étendus. Dans le courant d'octobre , des spasmes se firent sentir aux membres paralysés. Le 8 de ce mois , la malade ayant pris deux pilules à la fois , le matin elle éprouva tout à coup une sorte de bouleversement général , avec rigidité tétanique de tout le côté gauche du corps ; le médicament , administré depuis avec plus de réserve , n'en produisait pas moins un spasme soutenu et des tressaillemens par intervalles. Le 20 novembre , la malade marchait sans bâton ; elle avait presque entièrement récupéré les mouvemens du bras. A cette époque , je la perdis de vue , mon service ayant cessé.

( La suite au numéro prochain. )

*De l'établissement de bains à la pompe à feu du quai des Invalides.*

Parmi tous les établissemens de cette espèce qui existent à Paris , aucun ne peut soutenir la com-

paraison avec celui-ci, soit pour la variété des ressources, soit pour l'étendue des dimensions, soit enfin pour la modicité des prix : c'est peu en effet d'y trouver comme ailleurs, et à meilleur marché, des bains, des douches ascendantes, latérales, descendantes, d'eau pure, d'eau de Barèges, de Plombières, etc. ; de vapeurs aqueuses, aromatiques, sulfureuses, de Cinabre, etc. des bains simple chaleur, des d'ondée, des bains de vapeurs aussi de toutes les espèces. On y peut prendre encore des bains de vapeurs en amphithéâtre, dans lesquels on gradue soi-même l'épaisseur de la vapeur à laquelle on veut rester exposé; des bains de vapeurs à la turque; d'autres bains de sable, de son, de millet, de sciure de bois, où l'on éprouve à la fois les effets de la chaleur sèche et ceux de la percussion, au moyen d'une douche plus ou moins active de ces substances diverses. On y trouve aussi, et là seulement, ces bains oléagineux vulgairement connus sous le nom de *bains de tripes*, dont l'efficacité dans certains cas est si prodigieuse. Mais ce n'est pas tout encore, ce qui me reste à raconter surpasse tout ce que l'on connaît. Si dans le récit des prodigalités de ces affreux maîtres du monde, dont il nous a laissé l'histoire, Suétone nous eût dit qu'ils faisaient chauffer des lacs pour s'y baigner, pour y nager au cœur de l'hiver avec les compagnons de leurs voluptés, nous refuserions peut-être toute croyance à ce récit, et nous le reléguerions parmi ces fables que nous accusons les anciens d'avoir inventées. Cependant c'est ici l'exacte vérité : un très-grand bassin, suffisamment profond pour y nager en toute liberté, est continuellement rempli d'une eau chaude toujours renouvelée; de nombreux élèves y viennent chaque jour, moyennant une légère rétribution, prendre des leçons que la température ne permet plus de prendre dans la Seine: on n'a rien à désirer sous les rapports de la décence, de la propreté et de la sûreté. Il y a loin, sans doute, de l'effet médical de ces bains chauds à celui qu'on peut attendre de l'exercice de la natation dans une rivière, et nous reviendrons quelque jour sur cet article: Mais on ne peut s'empêcher d'admirer le parti avantageux

que M. Lecour, directeur de cet établissement, en a su tirer pour l'utilité publique, et l'on doit désirer qu'il en recueille lui-même d'heureux fruits.

#### BIBLIOGRAPHIE.

EXAMEN DE PATHOLOGIE, ou *Choix de questions et de réponses sur cette partie de la médecine, avec des tableaux synoptiques de chaque maladie*, par J. H. Réveillé-Parise, docteur en médecine. — Partie médicale. — Un gros vol. in-8°. Chez Croullebois, libraire, rue des Mathurins, n. 17; et chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, n. 14. Prix, 7 fr., et 9 fr. franc de port.

M. RÉVEILLÉ-PARISE est un jeune médecin très-laborieux, dont j'ai fait connaître dernièrement un ouvrage sur l'*hygiène de la vue*. Le livre que j'annonce aujourd'hui a spécialement pour but de présenter aux étudiants la solution des difficultés qu'ils auront besoin de connaître pour subir leurs examens. En adoptant la forme gênante des demandes et des réponses, l'auteur a resserré les limites dans lesquelles il pouvait s'étendre, et augmenté les difficultés de son travail; toutefois, en faisant ces questions *en termes fort généraux*; il a trouvé le moyen, sans les multiplier beaucoup, de renfermer dans ses réponses toute la doctrine qu'il voulait exposer.

L'ouvrage commence par des prolégomènes, c'est-à-dire, par l'examen de ce qu'il importe de connaître dans tous les cas : la *vie*, la *mort*, la *santé*, la *maladie*, enfin la *médecine*, par laquelle je pense qu'il aurait fallu commencer. Les expressions dont il s'agit représentent des abstractions qu'il est fort difficile de caractériser mieux qu'en les nommant, car le nom seul rappelle sur-le-champ à l'auditeur les notions qu'il a reçues de l'expérience, et sans lesquelles toutes les descriptions seraient insuffisantes.

M. Réveillé-Parise a fort sagement adopté les définitions générales consacrées par le temps sur tous les points dont il s'agit; cependant ces définitions n'apprendraient rien si elles étaient seules. Ainsi il dit avec M. le professeur Richerand, que

la vie est la collection de phénomènes qui se succèdent, pendant un temps limité, dans les corps organisés. Or la vie ne saurait être la collection de ces phénomènes, elle en est seulement la cause; d'ailleurs cette définition convient également à des phénomènes qui ne surviennent dans les corps organisés qu'après la mort, tels que ceux de la fermentation ou décomposition putride, qui peut bien être aussi une collection de phénomènes qui se succèdent pendant un temps limité dans un corps organisé. Je vais soumettre à M. Réveillé-Parise lui-même quelques autres observations : les fluides animaux lui semblent jouir des propriétés vitales parce que 1°. « ils exercent une action, un stimulus quelconque sur les solides; 2°. ils s'altèrent par le contact des virus que l'absorption leur apporte; 3°. ils se décomposent entièrement quand ils sont hors de leurs vaisseaux. » Mais je ne connais dans la nature aucun fluide composé qui ne se trouve dans de semblables conditions : prenons le vin pour exemple : n'exerce-t-il pas une action, un stimulus sur nos solides; ne s'altère-t-il pas rapidement par l'absorption de principes qu'on peut comparer aux virus, et qui lui donnent des qualités facilement appréciables à nos sens grossiers; enfin ne se décompose-t-il pas très-rapidement lorsqu'il est placé hors des circonstances que nous avons reconnues indispensables pour le conserver. La définition du mot *idiopathique* ne me semble pas exacte; elle suppose suivant l'auteur, que les symptômes se manifestent dans le lieu affecté; ce mot signifie au contraire *affection propre ou essentielle* : *proprius vel primarius affectus*, en opposition avec *sympathique* et *symptomatique*. Le mot *sporadique* n'est pas syno-

nime d'accidentel, mais plutôt de rare, d'épars. *Morbi sparsim grassantes*, en opposition avec *épidémique*, que notre auteur me semble encore avoir détournée de sa véritable acception, en le remplaçant par *pandémique* qui n'est pas reçu. Je ferais volontiers encore à M. R.-P., qui écrit avec pureté et élégance, le reproche de consacrer une expression aussi impropre que celle de *vultueux* : cet adjectif, qui vient évidemment de *vultus*, étant appliqué au mot *face* qui a la même signification, est une chose trop bizarre pour être adoptée par les bons écrivains; et cette expression, échappée dans la conversation à un homme d'esprit, ne devait pas être conservée par ses élèves. Si je disais encore que M. R.-P. déclare trop nettement que toutes les classifications des maladies sont inadmissibles, et qu'il en admet cependant une à laquelle tout son ouvrage est subordonné, j'aurais, je crois, épuisé les reproches qu'on peut lui faire; car partout son ouvrage porte l'empreinte d'un excellent esprit. Toutes les maladies y sont passées en revue, et successivement examinées sous le rapport des causes, des signes, du pronostic et du traitement. L'auteur a joint à chaque description *non une table synoptique*, ou comme il le dit, un tableau, mais une récapitulation des données générales, au moyen de laquelle on peut se rappeler promptement ce qu'il est le plus important de savoir pour chaque cas.

#### ERRATUM.

Dans notre N°. 14 (11 mai dernier), en faisant connaître la préparation du vin cordial composé par M. Monbet, nous avons commis une erreur dans l'adresse de cet estimable pharmacien. M. Monbet demeure rue Saint-Honoré, N°. 354, maison du coin de la place Vendôme.

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n°. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. DE MONTÉGRE, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue du Cherche-Midi, n°. 23, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnés faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne se font pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départements.

▲ PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.



# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

### HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IV<sup>e</sup>. ÉPOQUE. — I<sup>re</sup>. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. (Traitement des maladies. — Suite.)

*Hæ quidem corporum dispositiones, quæ in ægritudinem casura monstravi, sunt ex neutrorum genere.*  
( GAL. Isagog. ars medicinal. c. 82. )

Les huit autres tempéramens reconnus par Galien, quoique moins parfaits que le premier, ne supposaient l'état de maladie que lorsque l'une des qualités qui les formaient l'emportait assez sur les autres pour *généraliser* ou empêcher l'action des parties : l'excès de l'une de ces qualités constituait dans le sens de cet auteur l'*intempérie*, mot qu'on a tant répété jusques à nos jours, sans y attacher aucun sens, parce qu'en effet il ne peut en avoir un que dans la théorie des qualités élémentaires admise par Galien.

L'excès ou l'*intempérie* d'une qualité constituait un état intermédiaire à la santé et à la maladie que Galien appelait *neutre*, et qui servait de transition de l'une à l'autre, sans appartenir encore à aucune des deux : car, disait-il, en cet état on n'est pas décidément malade, puisque les fonctions ne sont pas sensiblement empêchées, et néanmoins on n'est plus sain, car ces mêmes fonctions sont disposées à ne plus s'effectuer convenablement.

*Maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins du Bureau central. Du 1<sup>er</sup>. au 10 octobre inclusivement.*

|                                                 |     |
|-------------------------------------------------|-----|
| Fièvres non caractérisées. . . . .              | 13  |
| Fièvres intermittentes de divers types. . . . . | 64  |
| Fièvres bilieuses ou gastriques. . . . .        | 96  |
| Fièvres adynamiques ou putrides. . . . .        | 15  |
| Fièvres catarrhales. . . . .                    | 0   |
| Phlegmasies internes ou externes. . . . .       | 32  |
| Ophthalmies. . . . .                            | 0   |
| Douleurs rhumatismales. . . . .                 | 29  |
| Diarrhées et dysenteries. . . . .               | 11  |
| Érysipèles. . . . .                             | 4   |
| Phlegmasies des org. de la respiration. . . . . | 33  |
| Phthisies pulmonaires. . . . .                  | 10  |
| Apoplexies et paralysies récentes. . . . .      | 7   |
| Hydropisies et anasarques. . . . .              | 13  |
| Varioles. . . . .                               | 4   |
| Coliques métalliques. . . . .                   | 0   |
| Maladies sporad., chron. ou accidens. . . . .   | 61  |
| Enfans galeux. . . . .                          | 18  |
| TOTAL GÉNÉRAL. . . . .                          | 410 |

### AVIS IMPORTANT.

*Le bureau de la Gazette de Santé est maintenant, ainsi que la demeure du rédacteur général, rue du Cherche-Midi, n<sup>o</sup>. 23 : c'est à cette adresse qu'il faut envoyer tout ce qui concerne la Gazette. On doit rappeler la nécessité d'affranchir les lettres ou paquets, afin qu'ils soient reçus : la disposition des lieux ne permettant pas au rédacteur général de voir les paquets non affranchis, qui se trouveront rejetés par une mesure générale, et ne lui seront même pas présentés.*

### CONSTITUTION MÉDICALE.

*Maladies régnantes.*

(Nota. Le Journal de Paris, dans une de ses dernières feuilles, après avoir donné la liste que

nous avons publiée des malades admis dans les hôpitaux du 21 au 30 septembre, a cru devoir rectifier le lendemain cette liste, en en substituant une autre à peu près double de la première; nous ne savons sur quelle autorité le Journal de Paris s'est fondé pour cela, mais comme la liste que nous insérons en tête de chaque numéro de la Gazette de Santé nous est envoyée directement du bureau central d'admission, nous avons de bonnes raisons pour assurer que nos renseignements sont exacts; nous devons rappeler cependant, comme nous l'avons dit plusieurs fois, que les admissions d'urgence ne sont pas comprises dans nos tableaux: elles s'élèvent environ de trente à quarante dans les dix jours.)

Le temps continue à être froid et humide; il s'est passé peu de jours sans pluie: le thermomètre marque le matin un ou deux degrés suivant la division de Réaumur, et ne s'élève guère au-dessus de sept ou huit dans le milieu du jour: bien que cette température ne soit pas rigoureuse, le corps la supporte difficilement, tant parce qu'elle a succédé tout à coup à des chaleurs fortes et prolongées, que parce que le froid, associé à l'humidité, est beaucoup plus sensible que dans une autre condition.

Dans les premiers jours de ce changement, on a remarqué un grand nombre de fluxions à la tête, et spécialement sur les oreilles; des rhumes violens, des fausses pleurésies: maintenant on observe surtout des douleurs abdominales spasmodiques et *sub-inflammatoires*, dans lesquelles domine tantôt le caractère nerveux, et tantôt le caractère inflammatoire.

Le traitement doit être formé de la combinaison des anti-phlogistiques et des anti-spasmodiques, en insistant davantage sur l'une ou sur l'autre espèce de ces moyens, suivant la prédominance de ces divers accidens: ainsi dans quelques cas, nous avons fait appliquer d'abord des sangsues à l'anus ou sur le siège des douleurs, et nous avons passé ensuite aux infusions de fleurs de tilleul, de fleurs et de feuilles d'orangers, au sirop de diacode, aux lavemens avec la décoction de têtes de pavots:

d'autres fois, au contraire, les douleurs étant survenues brusquement, sans fièvre ni frisson, se trouvant jointes à un état général de spasme, à la petitesse du pouls, et d'ailleurs n'étant pas sensiblement augmentées par la pression de la main, nous avons débuté par administrer l'éther à assez forte dose, soit pur, sur du sucre, soit mêlé à quelque sirop: les malades prenaient en même temps de l'infusion de camomille en boisson et en lavemens. Le spasme ayant promptement cédé, des sueurs plus ou moins abondantes se sont établies, mais communément des douleurs profondes dans la région du foie, nous ont décidés à employer consécutivement des sangsues: chez plusieurs malades, une jaunisse légère a formé la crise de cette sorte d'indisposition, et les urines extrêmement rouges et épaisses, ont été ensuite l'émonctoire par lequel la nature a produit les évacuations nécessaires.

Pleine lune, le 25.

Depuis le 10 octobre jusqu'au 20, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. o l.  $\frac{3}{12}$ . Le *minimum* a été de 27 p. 11 l.  $\frac{4}{12}$ .

Le *maximum* du thermomètre a été de 9 d. 5.  
— Le *minimum* de 1 d.  $\frac{1}{10}$ .

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 96 d. 5.  
— Le *minimum* de 91 d. 5.

CHEVALLIER, ingénieur-opticien.

*Observations et notes sur des maladies nerveuses, extraordinaires et rares; par M. Delpit, docteur en médecine de l'ancienne université de Montpellier, médecin des épidémies, ancien médecin de l'hospice et des prisons de Bergérac, etc., etc.*

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

( Suite. )

La première malade a montré des phénomènes plus extraordinaires et plus contraires aux lois de notre économie, tels que la faculté de lire et d'écrire

durant une cécité momentanée, l'annonce positive du jour de sa guérison, et cette guérison même arrivée d'une manière si prompte et si spontanée. La seconde a offert plus de variétés dans les formes de son affection : tout chez elle a été soumis à l'influence de la maladie, principalement l'organe de la locomotion et celui de la pensée. Les terreurs paniques, le délire maniaque, ont attesté la part que ce dernier prenait au désordre commun.

La sensibilité a paru plus affectée chez l'une, la moralité a été plus diversement, plus fortement excitée chez l'autre.

On trouvera peut-être plus de rapports entre la douleur et le prurit que le contact d'un corps animé produisait chez mademoiselle Ducl..., et le soulèvement rapide du ventre, qui, chez mademoiselle Caroline, était l'effet du même contact.

La terminaison des deux maladies a varié comme l'intensité des symptômes. Subite, merveilleuse chez mademoiselle Caroline, elle a été plus retardée, plus lente, plus progressive chez mademoiselle Ducl...

Maintenant si on me demande comment tous ces phénomènes ont été produits? quelle est la cause ou l'agent de leur production? je répondrai que je n'en sais rien, que je garantis la vérité des faits sans me charger de les expliquer.

On me dira qu'ils sont impossibles; je répondrai avec M. le comte de la Place (1) « que nous sommes si éloignés de connaître tous les agens de la nature, et leurs divers modes d'action, qu'il serait peu philosophique de nier l'existence des phénomènes, uniquement parce qu'ils sont inexplicables dans l'état actuel de nos connaissances. »

J'ajouterai, avec un illustre physiologiste (2), « que la nature est un abîme dont l'homme mesure la surface, et dont Dieu seul sonde la profondeur. »

(1) *Théorie analytique du calcul des probabilités.*

(2) *Recherches sur la sensibilité*, par M. Desèze, recteur de l'Académie de Bordeaux, et frère du célèbre défenseur de Louis XVI.

J'ajouterai encore que l'histoire des maladies nerveuses, et particulièrement celle de la catalepsie, offrent bien des faits analogues, et que si on n'en connaît pas un plus grand nombre, il faut peut-être en accuser les préjugés, qui long-temps ont fait regarder ces maladies comme l'œuvre du démon ou de la sorcellerie, et chercher le remède dans les exorcismes et même les supplices.

Lorsque les tribunaux s'étaient pour ainsi dire emparés de cette partie de notre art; lorsque les parlemens condamnaient au feu ceux qui, comme le dit Sauvages, méritaient au plus d'être enfermés aux Petites-Maisons; lorsque Urbain Grandier expiait de sa tête le prétendu sortilège avec lequel il avait rendu convulsionnaires les religieuses de Loudun, les médecins pouvaient-ils étudier ces sortes de maladies, en observer les phénomènes, et publier avec confiance que, tout extraordinaires qu'ils pouvaient paraître, ils n'en étaient pas moins l'ouvrage de la nature.

Les mêmes dangers ne doivent plus être redoutés. On peut étudier aujourd'hui tous les écarts auxquels s'abandonne une nature capricieuse et bizarre, on peut en publier les observations sans courir le risque de rencontrer ces hommes dont parle Roger Bacon, *qui, ne pénétrant point la cause des effets dont ils étaient témoins, avaient recours au démon, persuadés qu'il n'y avait que la magie ou quelque puissance surnaturelle qui fut en état de les produire* (1). Aussi les observations analogues à celles que je publie se sont-elles multipliées depuis quelque temps. Pendant que je recueillais celles qu'on vient de lire, M. Lamothe, l'un des praticiens les plus recommandables de Bordeaux, soignait une jeune malade qui, à l'instar de mademoiselle Ducl..., « traversait en courant, et les yeux fermés, toutes les chambres de la maison, passant toutes les portes sans jamais se heurter, comme si elle avait eu les yeux ouverts. Elle se roulait aussi sur le plancher et faisait des cabrioles.

» Elle écrivait des lettres comme mademoiselle

(1) *De secretis artis et operibus naturæ.*

» Caroline, sans y voir. Lorsqu'elle ne pouvait  
 » parler elle se faisait entendre par écrit. Il lui  
 » arriva plusieurs fois, dans les derniers temps  
 » de sa maladie, de dire : *J'aurai une attaque*  
 » *tel jour, à telle heure*; et ses prédictions se sont  
 » constamment vérifiées. »

( *La suite au numéro prochain.* )

*Mémoire sur l'usage de la noix vomique; par*  
 M. Fouquier, médecin de l'hôpital de la Cha-  
 rité, professeur de médecine, etc.

( Suite. )

✚ *Quatorzième observation.* — Un tailleur, nom-  
 mé *Lauteman*, très-robuste, âgé de 58 ans, sen-  
 tit, quatre ans avant la paralysie déclarée dont  
 je vais donner l'histoire abrégée, ses membres  
 abdominaux s'affaiblir par degrés. Cet homme  
 travaillait debout; il avait les jambes brûlantes  
 dans la journée, et d'un froid glacial le soir; elles  
 enflaient quelquefois; des douleurs, qu'on jugeait  
 rhumatismales, s'y faisaient sentir; cependant les  
 extrémités supérieures étaient restées saines jus-  
 qu'à l'époque d'une apoplexie légère qui survint  
 au mois de janvier 1814. Dès ce moment les ex-  
 trémités supérieures n'eurent plus que des mou-  
 vemens faibles et incertains, et les inférieures re-  
 fusèrent de supporter le poids du corps. Pendant  
 le temps qu'il passa chez lui, *Lauteman* vit sa  
 faiblesse augmenter de plus en plus; le membre  
 thoracique droit et le membre abdominal gauche  
 étaient plus complètement paralysés que les autres;  
 mais la sensibilité s'était conservée partout à peu  
 près au même degré que dans l'état naturel. Aussitôt  
 son entrée à l'hôpital, le 21 avril, le malade  
 fut mis à l'usage de la noix vomique en extrait  
 alcoolique; il en prit quatre, puis six grains par  
 jour; il s'ensuivit bientôt un amendement notable.  
 Au bout de trois semaines *Lauteman* pouvait mar-  
 cher autour de son lit. Dans le courant de juillet,  
 il s'essaya à pousser le fauteuil roulant, et put se  
 promener en marchant derrière. Au commence-  
 ment d'août le malade fut pris d'un spasme gé-  
 néral et plus soutenu qu'il n'en avait encore éprou-

vé. Au dire du malade, l'effet n'a eu lieu chez  
 lui qu'une demi-heure après l'ingestion du médi-  
 cament. Le spasme s'établit par degrés; lorsqu'il  
 est porté à certain point, surviennent des se-  
 cousses plus ou moins violentes, avec augmen-  
 tation brusque et violente de la rigidité. Ces ex-  
 acerbations sont déterminées par les efforts que  
 fait *Lauteman* pour exécuter quelque mouvement  
 ou par celui qu'on lui imprime. Le spasme se sou-  
 tient pendant au moins une heure et demie, et se  
 dissipe de lui-même, à moins qu'il ne soit repro-  
 duit par de nouvelles doses de noix vomique. Cet  
 homme fait observer que les parties les plus ma-  
 lades sont aussi les plus affectées par la rigidité  
 spasmodique; que les secousses sont doulou-  
 reuses, mais que le spasme ordinaire n'est qu'in-  
 commode; ce n'est que plusieurs heures après  
 l'ingestion de la noix vomique, c'est-à-dire lors-  
 que le spasme est entièrement passé, que le ma-  
 lade peut essayer ses forces. Avant la fin du mois  
 d'août, *Lauteman* pouvait marcher avec l'aide  
 d'un bâton; dans le cours de septembre, les mou-  
 vemens devinrent plus étendus et plus énergiques.  
 Au milieu d'octobre *Lauteman* sembla perdre un  
 peu de ses forces, mais il les regagna bientôt;  
 cependant les progrès de la guérison étaient fort  
 lents. Sur ces entrefaites je quittai le service, et  
 l'observation n'eut pas de suite.

*Quinzième observation.* — *Rousseau*, âgé de  
 60 ans, tabletier; d'une forte constitution, jouis-  
 sant d'une bonne santé, fut atteint d'apoplexie le  
 premier octobre 1815; cette attaque fut suivie  
 d'une hémiplegie complète, pour laquelle cet  
 homme entra à l'Hôtel-Dieu, le 25 avril 1816.  
 On combattit cette maladie par des excitans in-  
 ternes, tels que les préparations ammoniacales,  
 on appliqua plusieurs vésicatoires qui ne procu-  
 rèrent aucun soulagement. Alors on administra  
 la poudre de noix vomique à la dose d'un grain en  
 pilules; au quatrième grain le malade se plaignit  
 de mouvemens convulsifs, de saccades dans les  
 parties affectées; au cinquième grain il put soule-  
 ver le bras; la jambe ne tarda pas à jouir d'un  
 certain mouvement. La dose du remède fut gra-  
 duellement augmentée jusqu'à 56 grains. Le ma-

malade avait alors en grande partie recouvré le mouvement du côté affecté ; mais on fut obligé de suspendre le médicament, qui parut agir d'une manière remarquable sur l'encéphale. Le malade éprouvait une insomnie continuelle, et disait être la nuit dans une sorte de délire qui le rendait comme fou. Il ne voulut plus prendre de noix vomique ; il est resté dans un état d'hémiplégie incomplète.

*Seizième observation.* — Vanhove, cordonnier, âgé de 62 ans, entra à l'Hôtel-Dieu le 15 juin 1816. Il rapportait qu'ayant éprouvé la veille un étourdissement, il était tombé dans sa chambre ; que deux heures après il avait perdu connaissance, et s'était alors trouvé paralysé du côté gauche. A son entrée à l'hôpital, il était complètement hémiplégique. Il restait couché sur le dos : la tête abandonnée à son propre poids était penchée du côté malade ; les pupilles étaient dilatées et difficilement mobiles. Après avoir inutilement mis en usage la saignée du pied et un vésicatoire à la nuque, le 24 juin, on commença l'usage de la noix vomique en poudre ; on en donna d'abord deux grains, et on augmenta de deux en deux jusqu'à 22, puis jusqu'à 64 ; on s'élevait par une progression fort irrégulière de 2, 3 et 4 grains, selon les effets obtenus. Le malade était à peine arrivé à 20 grains qu'il avait éprouvé un amendement presque incroyable. Les suites du traitement ne furent pas moins heureuses ; en sorte que cet homme, qui était auparavant toujours assoupi, et qui n'exécutait aucun mouvement, arrivé, le premier août, à 64 grains de noix vomique, n'offrait presque plus aucun symptôme de paralysie. Il se promenait dans la salle à l'aide d'un bâton, et se servait facilement du bras malade. Il prit pendant plusieurs jours des lavemens avec un demi-gros et un gros de noix vomique, qui parurent avoir une action fort remarquable. Une dose presque égale du même remède en pilules (laquelle était destinée à un autre malade) lui ayant été un jour administrée, il lui survint des convulsions effrayantes. On cessa l'usage du médicament ; et cet homme est encore à l'hôpital, dans un état d'hémiplégie incomplète. Peu

de malades se sont plaints autant que lui des saccades et des convulsions que la noix vomique détermine dans les parties affectées.

Je ne puis croire que ce malade ait un épanchement dans le cerveau ; et je suis persuadé que si, après l'accident, il eût été remis à l'usage de la noix vomique, il aurait guéri complètement.

( La suite au numéro prochain. )

AU RÉDACTEUR.

*Exemple de soulagement momentané par des impressions morales.*

« JE vous adresse une observation que sa récurrence, dans une même semaine, rend plus frappante, et fait sortir des cas isolés. Elle a pour objet la puissante et subite réaction du moral sur le physique. Dimanche dernier, j'allais visiter un de mes voisins de campagne à Cormeilles ; les années précédentes, il venait familièrement me demander à dîner ; mais une rétention d'urine lui rend maintenant le voyage pénible. Je vais donc le voir et le trouve souffrant. Je passe avec lui une heure en tête à tête. Étant de ma nature très-affectueux, j'ai droit à de l'affection ; ce sentiment, fortifié dans ce moment par un touchant intérêt, auquel je m'abandonnais, ne tarda pas à suspendre totalement les douleurs de cet estimable homme ; je l'entretenais de sa culture, de l'isolement auquel le réduit la perte d'une épouse, de sa fortune, d'un nouveau plan de vie, enfin de son régime que je rectifie ; sur le point de le quitter, il me dit : J'ai cessé de souffrir ! Votre présence opérerait-elle donc ma guérison ? — Non non, mon cher voisin : ce ne peut être qu'un ajournement, et ma présence, plus prolongée mettrait le charme en défaut ; cette impression du sentiment et de l'imagination a été vive ; mais elle ne serait pas durable. Il vint me reconduire et nous nous séparâmes.

» Le mercredi suivant, même cause, même effet. Retournant à ma campagne, je m'arrête chez un de mes parens éloignés, mais dont la mère a soigné et chéri ma première enfance, et qui m'ayant

aimé autant que depuis elle a aimé ses enfans, m'a inspiré pour eux des sentimens dont ils veulent être reconnaissans, quand c'est ma reconnaissance que j'acquitte et une dette que je paie. Je n'avais pas vu ce parent depuis quelque temps; j'entre et le trouve aux prises avec de vives douleurs occasionées par une rétention d'urine; je l'embrasse lui et les siens : après ce premier épanchement mutuel d'affection, je m'assieds, quand, après quelques instans, ce parent, que la douleur tenait arqué sur son siège, se redresse, se lève, et peut satisfaire au besoin d'uriner : ce fut la répétition de la scène de Cormeilles. Je restai, et les urines coulèrent avec abondance. Voilà donc deux faits identiques et successifs de l'empire de l'imagination, mais surtout de ce baume que le sentiment et une bienveillance mutuelle peut répandre sur le système nerveux.

« Salut, amitié à mon cher docteur,

C. D. V.

« A Franconville-la-Garenne, ce 25 octobre 1817. »

*Reflexions.* Il aurait sans doute été facile à l'auteur de cette note de bâtir un système sur les observations qu'il rapporte; et c'est ainsi que les magnétiseurs ont coutume d'en agir : mais notre correspondant a fait preuve d'une grande sagesse en s'arrêtant à l'explication que fournit son simple récit; c'est-à-dire, en attribuant le soulagement de ses deux amis souffrans aux distractions qu'il leur a procurées, à la vivacité des sentimens affectueux qu'il leur faisait éprouver : l'homme en effet est un composé unique de natures diverses, et la perfection de l'art serait de faire concourir toutes les parties au rétablissement de celles qui sont altérées. *Consensus unus, conscientia una.*

~~~~~  
FUMIGATIONS SULFUREUSES.

L'USAGE de ce remède puissant vient d'être établi à Vienne en Autriche par les soins de M. le docteur Jean de Carro, à qui M. Galès a d'abord envoyé des appareils; M. de Carro en a pareillement expédié pour plusieurs villes de l'Allemagne,

et l'on se l'one beaucoup des effets qu'on en retire. Ce médecin joint à ses envois une instruction imprimée qui explique les précautions à prendre pour le service de cet appareil. Nous pourrions en extraire un peu plus tard quelques détails. En attendant, voici des faits assez intéressans contenus dans une lettre de M. de Carro à M. Galès.

« J'ai dans ce moment un malade qui fait le plus grand honneur à votre méthode; c'est un prêtre, le père Anselme Dirchner, recteur du collège des pères piaristes (*Patres scholarum Piarum*) de Brünn en Moravie, âgé de 70 ans, très-gras, le cou court, quoique d'ailleurs bien portant, qui s'est présenté chez moi le 7 de ce mois, avec une éruption herpétique sur toute la longueur des bras et des jambes, recouverte d'une croûte épaisse, la peau d'un rouge pourpre, crévassée en quelques endroits, produisant des démangeaisons insupportables, en un mot, rendant ce respectable vieillard, depuis une année et demie, le plus malheureux des hommes. Les pieds étaient œdémateux. — Ce ne fut qu'en tremblant que je me chargeai de ce traitement; mais l'effet des fumigations a été le plus prompt que j'aie encore vu; la cure est déjà si avancée, les pieds tellement désenflés, que je ne doute plus d'une entière guérison. De 24 heures en 24 heures le changement est marquant, les croûtes sont tombées, la peau est pâle et sera bientôt naturelle. Enfin ses confrères, les pères piaristes du collège Franklin de Vienne, chez lesquels il est logé, n'en croient pas leurs propres yeux, et seraient tentés de crier au miracle. Quoi qu'il en soit, notre révérend père recteur ne sait à qui rendre le plus de grâces, à Dieu, à vous ou à moi. — Je l'ai engagé à nous faire à chacun notre portion, en l'assurant qu'il n'y aura pas de jalousie entre Dieu et nous. — Il est excellent d'avoir un tel garant de la valeur d'une innovation, et je vous réponds que cette cure surtout étendra beaucoup la renommée de vos fumées. — Je regrette de n'avoir pas fait dessiner les jambes et les bras de ce malade, dont les croûtes ressemblaient aux brassards et aux cuissards des anciens chevaliers.

Vos gravures, qui ne sont pas fort appétissantes, ne sont rien en comparaison de mon révérendissime. — Dorénavant je ferai peindre d'après nature les cas les plus remarquables.

» Un des objets qui m'intéressent le plus à tirer au clair, c'est l'usage des fumigations sulfureuses dans les maladies arthritiques mélangées de syphilis. Jusqu'à présent j'en ai éprouvé les meilleurs effets dans les affections arthritiques simples, et j'ai eu même quelques cas de douleurs ostéocopes qui en ont été fort soulagées. C'est une classe de maladies dans le traitement desquelles je procéderai avec la plus grande circonspection, et dont le diagnostic est fort délicat.

» La *Gazette de France* du 25 août contient un article sur mon établissement, qui me semble n'avoir ni rime ni raison. Le voici tel qu'un de mes amis l'a copié pour mon usage. »

« Le nouvel établissement de M. le médecin de Carro pour les bains sulfureux ne fait pas les grands progrès qu'il s'en était promis. M. le docteur dit dans toutes nos gazettes qu'ils ne laissent absolument rien à désirer. »

» Ou je n'entends pas le Français, ou cet article n'a aucun sens.—J'ai dit dans mon *deuxième avis* (que toutes les gazettes étaient bien maîtresses de copier, puisque je l'ai fait insérer dans celles de Vienne à cette intention) que *mes appareils, faits d'après vos principes avec quelques perfectionnemens d'utilité et d'agrément, ne laissent plus rien à désirer.* Je ne vois pas que cela indique un manque de succès; car pour juger de la bonté des appareils, il faut avoir des malades; mais le 15 août il était impossible à un médecin sage et prudent de parler de ses cures commencées le 24 juillet, quoiqu'à cette époque j'eusse eu déjà des résultats très-satisfaisans, dont j'ai promis les détails au public, quand il en sera temps.

» Agréez, cher collègue, l'assurance de toute mon estime et de mon entier dévouement,

Jean de CARRO. »

Vienne, le 17 septembre 1817.

INSTITUTION DU BOUILLON D'OS.

On se ferait avec peine une idée exacte de tout ce qu'il en a coûté d'efforts et de persévérance à M. Cadet de Vaux pour faire enfin adopter chez nous l'usage du bouillon d'os. Plusieurs états de l'Europe en jouissaient depuis long-temps, des villes de nos départemens avaient eu le bon esprit d'en profiter, et la capitale en restait privée. Le bureau de charité du premier arrondissement, secondé par M. Le Cordier, maire de cet arrondissement, vient enfin d'en établir une distribution, et « M. le maire entendu, MM. les administrateurs du bureau ainsi que MM. les curés de l'arrondissement, les commissaires de charité, les médecins attachés au bureau, les dames et les sœurs de charité convoqués pour assister à la distribution du bouillon d'os, tous témoins de la bonté de ce bouillon, du nombre considérable de femmes, d'enfans, de vieillards, qui participent à ce bienfait de la sollicitude de sa majesté et des princes; il est arrêté à l'unanimité qu'expédition du rapport et de la présente délibération sera présentée à sa majesté, à S. A. R. madame la duchesse d'Angoulême et aux princes de la famille royale, par M. le maire et M. Cadet de Vaux, à l'effet de se rendre les organes de la vive reconnaissance des classes indigentes, ainsi que de celle de MM. les administrateurs du bureau de charité, pour le bonheur qu'ils éprouvent à devenir les dispensateurs de la bienfaisance de sa majesté. Suivent les signatures. »

Tous les gens de bien s'associeront comme nous au triomphe de M. Cadet de Vaux, et le béniront comme un véritable bienfaiteur de l'humanité.

ÉDUCATION PHYSIQUE.

Deux maisons d'éducation de Paris viennent de donner aux autres l'exemple utile de joindre les moyens d'exercer et d'augmenter les forces du corps, aux moyens ordinaires de développer et de cultiver les forces de l'esprit. Ces deux maisons sont l'une, la modeste pension de M. Dur-

dan, rue d'Orléans, près le jardin des plantes, l'autre le grand établissement fondé par MM. de Mielle et de Salgues, sous le nom d'institution académique des nations européennes. La gymnastique a été introduite et continuée à être professée dans ces deux maisons, par M. François Amoros, ancien conseiller des Indes, directeur de l'école Pestalozzienne de Madrid.

Dans la séance publique d'ouverture, à laquelle assistaient un grand nombre de personnages distingués, MM. de Salgues, chef de l'institution, Barbier de Yémars, professeur de technologie, et Amoros, chargé de diriger l'éducation physique et la gymnastique, ont fait connaître le plan d'après lequel seront enseignées les diverses branches des connaissances : la nature de ce journal ne me permet pas de m'arrêter aux objets du discours des deux premiers orateurs : il suffit pour se faire une idée de ce bel établissement de se rappeler que toutes les parties des connaissances humaines y sont enseignées par vingt-six professeurs choisis parmi les hommes les plus distingués chacun dans leur genre : je ne dois m'arrêter qu'au plan développé par le professeur de gymnastique : il a démontré par le raisonnement et par des exemples, combien il était important de cultiver nos sens et de chercher à développer nos facultés physiques, sans lesquelles nous sommes presque toujours hors d'état de profiter de nos facultés intellectuelles, qui restent d'ailleurs incomplètes sous les rapports qui peuvent nous être les plus utiles. Il ne lui a pas été difficile de faire voir combien de tels soins avaient d'effets salutaires sur la bonne conformation du corps et sur l'entretien de la santé. La simple inspection des machines

que MM. Salgues et Mielle ont fait construire pour cet effet, peut faire comprendre et la variété des exercices et la possibilité de les appliquer à tous les cas d'organisation, ou de dérangement de la santé ; comme aussi à toutes les conditions de fortune ou même de pauvreté, auxquelles on est forcé d'avoir égard dans l'éducation des enfans, en sorte qu'il n'est vraiment aucune classe de la société qui ne puisse profiter des avantages d'une telle instruction.

M. Amoros a d'ailleurs perfectionné l'enseignement de la gymnastique en assujettissant les exercices au rythme, et en leur donnant une direction morale qui tout à la fois les élève et les ennoblit par leur but, et augmente beaucoup l'intérêt qu'y portent les jeunes gens.

On voit d'après ce que je viens de dire, sous combien de rapports se recommande l'institution fondée par MM. de Mielle et de Salgues, et quelle reconnaissance on doit à ces deux directeurs, qui n'ont épargné ni soins ni dépenses, pour être en état d'offrir un établissement dont la France doit s'honorer, et qu'on ne pouvait probablement former qu'à Paris.

Demande d'un chirurgien.

On désire céder une ancienne clientèle de chirurgien-accoucheur, et un laboratoire de pharmacie de plus de 150 articles de médicamens ; situé dans une jolie petite ville à deux lieues de Paris ; le produit est de 3 à 4000 fr. S'adresser à M. de Berly, quai de l'Ecole, n°. 12.

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1^{er}, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, in prim sur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n°. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse ; et chez M. DE MONTGAYE, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue du Cherche-Midi, n°. 23, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

À PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

GAZETTE DE SANTÉ,

ou

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IV^e. ÉPOQUE. — I^{re}. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. (Traitement des maladies. Indications tirées de la constitution naturelle du corps. — Suite.)

Ab ætate ducuntur indicia, pro juventute ac senectute.

(GAL. In prognost. Hippoc. comm. III. 24.)

3^o. L'âge et le sexe ne doivent pas moins que le tempéramment et les habitudes être pris en considération dans le traitement des maladies : non-seulement il en est qui sont propres à chaque âge, mais les mêmes maladies présentent encore des modifications particulières, suivant qu'elles se développent aux diverses époques de la vie, et le médecin dans le traitement doit avoir égard à ces modifications.

La différence des sexes en met pareillement dans les indications que doit suivre le médecin. Les femmes ont leurs maladies particulières, et celles qui les affectent en commun avec les hommes, sont modifiées par les conditions où elles peuvent se trouver.

Maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins du Bureau central. Du 21 au 31 octobre inclusivement.

Fièvres non caractérisées.	14
Fièvres intermittentes de divers types.	92
Fièvres bilieuses ou gastriques.	55
Fièvres adynamiques ou putrides.	7
Fièvres catarrhales.	1
Phlegmasies internes ou externes.	81
Ophthalmies.	9
Douleurs rhumatismales.	25
Diarrhées et dyssenteries.	7
Érysipèles.	2
Phlegmasies des org. de la respiration.	2
Phthisies pulmonaires.	9
Apoplexies et paralysies récentes.	7
Hydropisies et anasarques.	9
Varioles.	7
Coliques métalliques.	1
Maladies sporad., chron. ou accidens.	117
Enfans galeux.	16
TOTAL GÉNÉRAL.	461

AVIS IMPORTANT.

Le bureau de la Gazette de Santé est maintenant, ainsi que la demeure du rédacteur général, rue du Cherche-Midi, n^o. 23 : c'est à cette adresse qu'il faut envoyer tout ce qui concerne la Gazette. On doit rappeler la nécessité d'affranchir les lettres ou paquets, afin qu'ils soient reçus : la disposition des lieux ne permettant pas au rédacteur général de voir les paquets non affranchis, qui se trouveront rejetés par une mesure générale, et ne lui seront même pas présentés.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

APRÈS des brouillards qui ont duré quatre jours ou plutôt quatre nuits, la température s'est adou-

cie, et le ciel est redevenu serein. Je dis quatre nuits de brouillards, et en effet ce n'est guères qu'à l'approche de la nuit qu'ils étaient fort épais; dans la soirée du 5, ils l'étaient à tel point que sur les quais et dans les rues adjacentes, il était impossible de rien distinguer, et qu'on ne pouvait marcher qu'à-tatons, car d'un réverbère on n'apercevait pas l'autre. Durant ces brouillards, le baromètre était plus élevé qu'il ne l'a été pendant les plus beaux jours de cette année: il est redescendu maintenant, et cependant nous avons du beau temps. Le thermomètre marque environ 12 à 15°. de la division de Réaumur.

On remarque un assez grand nombre de fièvres bilieuses, des embarras gastriques, et surtout beaucoup de fièvres intermittentes. La plupart des indispositions, même les plus légères, présentent d'une façon plus marquée que de coutume ce caractère d'intermittence.

Toutes les maladies dont je viens de parler ont été beaucoup soulagées par l'usage des purgatifs répétés qui étaient indiqués par l'état pâteux et la couleur blanchâtre de la langue, par les pesanteurs dans les reins et les cuisses. Il a fallu dans quelques cas revenir plusieurs fois à l'emploi des doux purgatifs, l'état des malades s'améliorant progressivement à mesure qu'ils avaient des évacuations.

Premier quartier, le 15.

Depuis le 1^{er} novembre jusqu'au 10, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 6 l. $\frac{6}{17}$. Le *minimum* de 27 p. 10 l. $\frac{6}{17}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 12 d. 1.
— Le *minimum* de 3 d. 5.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 97 d. 0.
— Le *minimum* de 96 d. 0.

CHEVALLIER, ingénieur-opticien.

Hystérie extraordinaire guérie par l'usage de la noix vomique râpée.

Mademoiselle Elisabeth Moreau, née et demeurant à Saint-Fargeau, département de l'Yonne,

âgée de dix-huit ans, jouissant depuis son enfance de la plus brillante santé, d'un tempérament bilieux avec prédominance sanguine, forte, grasse, de figure agréable, de stature moyenne, ayant passé l'époque de la menstruation sans orage; d'un caractère doux et paisible, élevée dans une maison aisée, mais vivant fort retirée, loin de tous plaisirs et de toute dépense, n'ayant eu jusqu'alors aucun sujet de chagrin, ni aucune affection du cœur, autant qu'on peut juger de cette dernière circonstance sur les apparences, fut tout à coup, et sans cause connue, au printemps de 1788, saisie d'accès hystériques portés au plus haut degré.

Dans les premiers jours, on employa les remèdes généraux, les délayans, les pédiluves, les sangsues, les saignées, les bains, les antispasmodiques de tout genre, la dissipation, la promenade à la campagne, etc., on obtenait une rémission momentanée, mais les spasmes revenaient plus violens. Le col acquérait une expansion démesurée; son gonflement devenait tel qu'il effaçait complètement les formes gracieuses que la nature a dessinées, pour ne faire de la tête et de la gorge qu'un corps cylindrique évasé par sa base implantée sur la poitrine. Celle-ci participait au spasme et au boursoufflement qui se propageait à l'abdomen et lui donnait la forme d'un ballon.

Pendant l'accès, il y avait roideur des extrémités, et la tête était portée en arrière. Le pouls gardait son rythme, avec plénitude et dureté.

La malade paraissait prête à suffoquer, et plusieurs fois dans les sept mois qu'a duré l'hystérie, le danger qu'elle a couru a porté ses parens à lui faire administrer les derniers secours de la religion.

D'ailleurs, perte de la parole, impossibilité d'exprimer les douleurs autrement que par des sanglots qui se rapprochaient souvent du râle d'un moribond.

Cet état durait douze à quinze heures. Dans la rémission, mademoiselle Moreau rendait compte de tout ce qu'elle avait vu et entendu, et ne se plaignait que de brisûre générale.

Un des phénomènes particuliers de cette maladie effrayante , c'est que la malade avait horreur du pain , et que pendant sept mois elle n'a mangé chaque jour qu'un œuf dur ou une cuisse de poulet rôti. La boisson unique était un verre d'eau en vingt-quatre heures.

Les évacuations alvines étaient proportionnées aux alimens , les menstrues restaient régulières , et mademoiselle Moreau ne perdait rien de son embonpoint , seulement son teint était moins fleuri.

Comme les spasmes disparaissaient rarement pour plus de trois à quatre jours , vous pouvez penser que chez des parens riches , on n'a pas manqué de consultations et de consultants ; mais ni les avis venus de loin , ni les conseils fréquens du docteur Bourgoin , médecin aussi savant que modeste , ne purent diminuer ni les accès ni leur violence , et tout l'arsenal chirurgical et pharmaceutique fut mis en vain à contribution.

Désespéré de l'inutilité de nos tentatives , craignant d'ailleurs une rupture de quelques gros vaisseaux qui aurait emporté la malade au milieu des convulsions , je me mis à feuilleter tout ce que ma bibliothèque et celle de mon ami le docteur Bourgoin offraient de livres ; et je crus entrevoir que la fève de Saint-Ignace ou la noix vomique pourraient faire naître une perturbation et déplacer un spasme , qui avait son origine dans l'utérus , ce que témoignait chaque jour la boule hystérique.

J'avais vingt-sept ans , je redoutais l'opinion et les propos d'une petite ville , je ne fis part à personne de mon intention , et je commençai l'usage du strychnos par un demi grain enveloppé dans du sucre. N'en obtenant pas d'effet sensible , j'augmentai peu à peu la dose. A deux grains , il y eut des secousses vives dans les cuisses et dans les jambes , et une sueur générale très-copieuse. L'accès , qui devait revenir le troisième ou le quatrième jour , ne se remontra que le huitième , moins violent et moins long ; la gorge ne se tuméfia pas d'une manière si horrible , et l'étranglement fut médiocre. L'heure des spasmes ne fut plus périodiquement régulière , car depuis cinq

mois son invasion avait constamment été fixée entre quatre et six heures du soir. Par l'effet de la poudre , elle fut reculée à 8 ou 9 , vint ensuite la nuit , puis le matin , pour disparaître enfin tout-à-fait et sans retour , à la fin du septième mois.

Je dois dire que par gradation la dose du strychnos fut portée à dix grains , et que les saccades électriques , fortes dans le commencement , diminuèrent progressivement , mais produisirent toujours de la diaphorèse. Cette crise continua même long-temps après que l'usage de la noix vomique eut été interrompu , et mademoiselle Moreau reprit , avec la santé , toutes les habitudes de la vie commune , à l'exception de son aversion pour le pain , qui continua trois ans.

En vain on voulut , à plusieurs reprises , tromper le goût de mademoiselle Moreau , en introduisant de la mie de pain dans des ragoûts , des omelettes , etc. Il survenait , peu après l'ingestion , des vomissemens qui dégoûtèrent des essais , et on laissa cette demoiselle vivre à sa guise.

Au reste , mariée au bout de trois ans , elle devint grosse aussitôt , et l'aversion du pain cessa pour ne plus reparaitre.

Je donne cette observation pour ce qu'elle vaut , un fait isolé prouve peu ; depuis trente ans , je n'ai pas vu d'affection hystérique assez grave pour revenir à un moyen , auquel je n'accordais d'autre confiance que celle que permet le doute philosophique ; et sans la circonstance des belles observations du savant docteur Fouquier , je n'aurais pas publié celle-ci. Dois-je penser qu'elle offre matière à la méditation , en donnant lieu d'entrevoir que les maladies nerveuses , soit actives , soit passives , ont entr'elles une analogie plus ou moins directe , sous quelques formes qu'elles se montrent ?

Montargis , 27 octobre 1817.

DUFOUR ,

Docteur-médecin , membre de l'Académie de médecine , de la Société médicale d'émulation de Paris , des sciences d'Orléans , médecin en chef de l'hospice et des prisons de Montargis , etc.

Mémoire sur l'usage de la noix vomique; par M. Fouquier, médecin de l'hôpital de la Charité, professeur de médecine, etc.

(Suite.)

Réflexions. — Après avoir fait connaître quelques-unes des cures opérées par la noix vomique, je ne dois pas laisser ignorer comment elle exerce son action. C'est ordinairement une demi-heure après l'ingestion de ce médicament, que son opération commence; mais il est des malades qui n'en éprouvent les effets qu'au bout de plusieurs heures. Selon que la dose en est plus ou moins considérable, les muscles soumis à l'empire de la volonté, ou du moins les muscles paralysés, sont saisis d'une contraction forcée et permanente. Ce spasme se développe d'une manière imperceptible, et s'établit en même temps dans toutes les parties qu'il doit affecter; il s'élève bientôt, et le plus souvent en quelques minutes, au point de rigidité qu'il doit atteindre. Cet état a tous les caractères d'un véritable tétanos. Tous les muscles des membres et du tronc paraissent également passibles de cette impression; mais elle est d'ordinaire plus faiblement ou plus tardivement ressentie par le diaphragme. C'est pour cela peut-être que le tétanos général, accidentellement produit par cette substance dans le cours de mes expériences, n'a jamais été funeste à personne. Voici maintenant l'un des phénomènes les plus curieux et les plus intéressans que puisse offrir l'étude de la matière médicale. La noix vomique peut déterminer la contraction spasmodique des muscles paralysés, sans atteindre les parties saines; prise à dose convenable, elle n'agit que sur les parties malades, et il semble que celles-ci ressentent d'autant plus vivement l'action de ce remède, qu'elles sont plus complètement privées de mouvement et de sentiment. Voilà des faits qu'il me paraît impossible de rapporter aux lois connues de la physiologie. Il n'est pas moins difficile, ce me semble, d'expliquer pourquoi le spasme s'accompagne de l'extension dans cer-

taines parties, et de la flexion dans d'autres. En général, les membres thoraciques sont dans un état de flexion, et les membres abdominaux dans un état d'extension, pendant le spasme que détermine la noix vomique. Le tétanos artificiel qu'éprouvent les paralytiques, les incommode ordinairement si peu que la plupart peuvent dormir pendant qu'ils en sont affectés; mais il devient toujours douloureux durant les exacerbations auxquelles il est sujet. Celles-ci n'ont lieu que dans le cas où le spasme parvient à un certain degré d'intensité; elles consistent en contractions plus violentes, et font éprouver des commotions brusques et passagères, plus ou moins fréquentes; elles surviennent tout à coup, sans cause apparente, ou bien à l'occasion de quelque mouvement imprimé au malade, ou exercé par lui. Ces exacerbations qui prouvent l'énergie du médicament, ajoutent presque toujours à son efficacité: par elles, j'ai vu plusieurs fois les membres paralysés rendus tout à coup à leur agilité et à leur légèreté naturelles, exécuter des mouvemens dont ils n'étaient pas capables quelques moments auparavant.

Mais la puissance médicinale de cette substance ne se manifeste pas toujours par les phénomènes que je viens de rapporter; quelquefois ce n'est qu'un serrement de poitrine, un sentiment d'oppression incommode, ou bien un tressaillement soudain et instantané, ou bien encore une sensation de chaleur vive ou une exaltation considérable de la sensibilité dans les parties malades; d'autrefois, ce sont des fourmillemens ou des picotemens douloureux, des battemens, des tiraillemens, une sorte de crampe ou de bouillonnement qui annoncent l'action secrète et salutaire de la noix vomique.

Indépendamment de ces phénomènes que j'appellerai spécifiques, il en est qui tiennent à l'action primitive de ce médicament sur le conduit alimentaire, ou qui résultent secondairement de l'impression que le système nerveux en reçoit. J'ai toujours vu l'appétit augmenter et les évacuations alvines devenir plus rares, par l'usage de cette substance. Elle occasionne une sorte

d'ivresse à quelques paralytiques; même lorsqu'elle est prise à faible dose; elle entraîne des accidens beaucoup plus imposans lorsqu'elle est administrée sans règle ou sans mesure: un tétanos général en est l'effet; et alors la difficulté de parler, d'avalier, de respirer, de rendre les urines, cause l'anxiété la plus pénible au malade. Il s'agite, il se tourmente, il s'effraie, son cœur palpite, tout son corps est baigné de sueur. Cet appareil menaçant n'a pas de danger: bientôt le calme se rétablit de lui-même, le spasme se dissipe par degrés, un sentiment de fatigue douloureuse lui succède.

Ces effets, quels qu'ils soient, peuvent être renouvelés ou soutenus à volonté par de nouvelles doses de noix vomique. Ils se proportionnent à la quantité de cette substance introduite dans le conduit alimentaire pendant un temps déterminé. Il est des malades chez lesquels une dose légère reproduit chaque fois les phénomènes indiqués; il en est d'autres qui ne les éprouvent qu'après plusieurs doses successives. Un vomitif, un purgatif, une affection morale, rendent plus sensible à l'action de ce remède; ses effets sont aussi plus énergiques après qu'on a suspendu son usage. Il semble que quelques malades deviennent d'autant plus susceptibles du spasme artificiel, qu'ils l'ont éprouvé plus souvent.

Les mouvemens que la noix vomique produit sont plus ou moins durables: tantôt ils cessent au bout de quelques heures, tantôt ils subsistent encore le lendemain. J'ai vu des paralytiques conserver une roideur considérable des membres, quoique l'usage du remède fût suspendu depuis plusieurs jours.

Lorsqu'on parvient à renouveler, pendant un certain temps, les phénomènes que je viens d'indiquer, le malade s'aperçoit que la volonté reprend de l'empire sur les parties paralysées; la sensibilité et la chaleur augmentent en même temps que les mouvemens en deviennent moins pénibles, moins bornés, moins incertains; mais ces heureux résultats se font quelquefois attendre long-temps. Si l'excitation est trop faible, le trai-

tement n'a pas de succès: lors même qu'il est conduit avec habileté, la maladie peut céder lentement; elle peut enfin éluder tout-à-fait l'action de ce spécifique.

Ceux qui connaissent la nature des causes par lesquelles la paralysie peut être produite et entretenue, ne s'étonneront pas que celle-ci résiste souvent à tous les efforts du médecin. Si quelquefois elle est l'effet d'un simple ébranlement du système nerveux, auquel la nature peut remédier par elle-même avec le temps, combien de fois ne dépend-elle pas aussi d'une pression mécanique, ou d'une altération organique supérieure à toutes les ressources de l'art. La paralysie qu'amènent à leur suite la masturbation, les excès des plaisirs vénériens, l'abus répété des liqueurs spiritueuses et des narcotiques, celle que détermine l'action de quelques métaux, et notamment du plomb, celle que produit la colère, la frayeur, un rhumatisme, une irritation sympathique, et telle autre cause semblable, est le plus souvent guérissable; mais par quel moyen atteindra-t-on cette malade-t-on cette maladie, lorsqu'elle doit son origine à la compression qu'éprouve le cerveau ou la moëlle épinière de la part d'un liquide épanché ou d'une excroissance osseuse? Avec quelles armes combattra-t-on la paralysie due à la dégénération cancéreuse ou tuberculeuse au ramollissement, au déchirement de quelque portion du système nerveux? Ce n'est qu'après une juste appréciation de ces diverses causes qu'on pourra calculer avec quelque exactitude les chances de la guérison.

La médecine doit s'exercer avec succès chez des paralytiques dont le système nerveux n'a perdu que son activité. Ils peuvent guérir par l'usage des stimulans. C'est ici que la noix vomique agira de la manière la plus prompte et la plus heureuse. On portera sur les autres paralytiques un pronostic différent, et l'administration de ce remède ne leur sera pas également recommandée; mais cette double proposition doit être soumise à quelques restrictions.

La suite au numéro prochain.)

Expériences de matière médicale.

(Extrait du procès-verbal de la séance publique tenue à l'école vétérinaire de Lyon, le 16 septembre 1817.)

Une vache a été, pendant cinq mois, soumise à des expériences sur l'effet des purgatifs; on a essayé sur elle, à différens intervalles, la brione fraîche (*bryonia alba*), l'aloès, la gomme gutte, et l'ellébore blanc (*veratrum album*); ces substances ont été données sous formes variées, on a remarqué ce qui suit :

1°. Une décoction d'un kilogramme de brione fraîche, tantôt dans deux litres d'eau, tantôt dans six, a déterminé de la fatigue, de l'impétence, un peu de fièvre et point de purgation.

2°. L'aloès a été donné sous les mêmes formes, la dose en a été poussée par degrés jusqu'à deux hectogrammes; la fièvre, l'anxiété, ont été à peu près les mêmes que dans l'expérience précédente, et la purgation n'a pas eu lieu.

3°. La même substance, administrée en opiat jusqu'à la dose de deux hectogrammes et demi, n'a pas eu d'autres résultats.

4°. La gomme gutte, à la dose de sept décagrammes cinq grammes, dans un litre d'eau, a produit peu d'effets.

5°. La substance purgative et le véhicule ayant été doublés, on a observé sur-le-champ des symptômes d'empoisonnement; il s'est manifesté le lendemain un flux dysentérique, sanguinolent, qui a duré dix-sept jours.

6°. Quelque temps après la cessation de tous les symptômes, l'animal paraissant revenu à l'état naturel, on lui a fait prendre un hectogramme de gomme gutte dans six litres d'eau; la purgation s'est manifestée au bout de deux heures; le flux a été copieux, félide, non sanguinolent; la fièvre, l'anxiété, la fatigue, ont été modérées; il y a eu une diarrhée sans fièvre qui a duré treize jours.

7°. Cinq décagrammes d'ellébore blanc, soit en opiat, soit dans une petite quantité de véhicule;

soit en grand lavage, ont produit peu de fatigue et n'ont pas purgé.

8°. Un hectogramme de la même substance, donné sous les trois formes, n'a purgé sous aucune. C'est en opiat qu'il a causé le plus de fatigue, et en grand lavage qu'il en a causé le moins.

9°. Deux hectogrammes de cette même substance ont été donnés à cette vache sous forme d'opiat; elle a succombé trois jours après à la suite des plus violens symptômes d'empoisonnement, parmi lesquels on a remarqué la sortie par la bouche de plus de trois kilogrammes de matières alimentaires, et la déjection de matières noires et infectes par l'anus. L'ouverture a montré des matières alimentaires dans les voies aériennes, une forte inflammation dans la caillette et dans les intestins, des taches noires dans les ventricules du cœur, deux décilitres de sérosité dans le canal rachidien.

BIBLIOGRAPHIE.

HISTOIRE DES POLYPIERS CORALLIGÈNES FLEXIBLES VULGAIREMENT NOMMÉS ZOOPHYTES, par J. V. F. Lamouroux D. E. S., professeur d'hist. nat. à l'Acad. roy. de Caen, etc., etc. 1 vol. in-8°. d'environ 700 pages avec 19 planches comprenant une ou deux espèces de chaque genre avec des détails microscopiques. Prix 15 et 17 fr. franc de port. Chez Verdière, quai des Augustins.

Il n'est point d'étude aussi intéressante que celle de ces êtres singuliers, sur la nature desquels on a si long-temps été embarrassé. Trompés par leurs formes extérieures, les anciens les avaient classés parmi les végétaux: plus tard, les naturalistes, commençant à se douter de la vérité, mais n'osant point encore les reconnaître pour ce qu'ils étaient, les nommèrent *zoophytes*, c'est-à-dire *animaux plantes*, en faisant ainsi une sorte d'intermédiaires à deux règnes de la nature: c'est depuis peu d'années seulement que les savans, à peu près d'accord, leur ont reconnu des

caractères positifs d'animalité, mais il faut convenir que ces caractères sont quelquefois très-singuliers. Est-il en effet bien certain que la masse gélatineuse qui remplit et encroûte les éponges, soit un animal, quand nos meilleurs observateurs déclarent n'avoir pu y remarquer non-seulement aucun organe; mais encore aucun mouvement?

Tout semble extraordinaire dans l'histoire des polypiers et des animaux qui les forment: quelques-uns de ces êtres, considérés isolément, échappent en quelque sorte à l'observation par l'exiguité de leur taille; ce ne sont que des taches blanchâtres que l'œil peut à peine apercevoir; mais ces nains de la création compensent par leur nombre prodigieux la petitesse de leurs dimensions: dans les parages qui leur conviennent, on les voit s'agglomérer en telle quantité qu'ils remplissent rapidement les mers les plus profondes, et qu'ils créent en peu d'années des écueils et des montagnes dans des lieux où la sonde ne rencontrait pas de fond. C'est ainsi que sont formées un grand nombre d'îles de l'Océan pacifique; et l'élévation à laquelle on voit leurs demeures abandonnées par les eaux, peut servir à confirmer l'hypothèse, assez probable d'une diminution progressive des flots de la mer. Combien il serait curieux d'étudier, avec notre auteur, les particularités relatives à la manière de vivre et de croître de ces individus à moitié libres, et à moitié engagés dans un axe commun; en sorte, que de tous ces millions de bouches ouvertes, il suffit qu'une seule soit remplie, pour rassasier toute la famille.

Mais il ne m'est pas possible de m'arrêter autant que je le voudrais sur ces faits extraordinaires, et que M. Lamouroux a développés avec beaucoup d'intérêt dans l'introduction de son ouvrage: personne cependant n'avait donné rien d'aussi complet sur cette partie curieuse de l'histoire naturelle. Les animaux qui construisent et habitent les polypiers étant les uns très-peu, les autres point du tout connus, les caractères sur lesquels on peut les classer, doivent être pris des polypiers mêmes: on les trouve ici tous décrits avec une exactitude qui suppose des recherches

immenses confirmées pour la plupart par les observations de l'auteur qui en a lui-même découvert un grand nombre.

M. le professeur Lamouroux a joint à son ouvrage un tableau méthodique des ordres sous lesquels il a rangé les objets de ses observations: il est un peu différent de celui qu'il a suivi dans ses descriptions. Ces ordres, au nombre de dix, sont renfermés, dans quatre classes: première, POLYPIERS CELLULIFÈRES (polypes dans des cellules non irritables), comprenant les *flustrées et cellariées*, les *sertulariées* et les *tubulariées*. Deuxième classe, POLYPIERS CALCIFÈRES (substance calcaire mêlée avec la substance animale ou la recouvrant), elle renferme les *tubulariées et les corallinées*, dont les unes sont articulées et les autres sans articulations. Troisième classe, POLYPIERS CORTICIFÈRES (composés d'une croûte ou écorce et d'un axe), on y trouve les *spongiées*, les *gorgoniées*, les *isidées*. Quatrième classe enfin, POLYPIERS CARNOÏDES, (masse charnue entièrement animée) elle ne comprend qu'un seul ordre, celui des *alcyonées*. Le tableau dont il s'agit renferme dans ces dix ordres cinquante-sept genres, avec une multitude d'espèces, dont un grand nombre appartiennent à l'auteur. On lui doit pareillement la connaissance de détails anatomiques très-curieux, comme la description des polypes de l'alcyon digité, celle de la membrane qui lie l'écorce des gorgoniées à leur axe, etc.

Les dix-neuf planches dans lesquelles il a dessiné lui-même, puis fait graver avec beaucoup de soin, la figure d'une ou de plusieurs espèces de chaque genre, avec des détails microscopiques, ajoutent encore plus de prix à son ouvrage, dans lequel, au moyen d'une synonymie fort étendue, on peut toujours reconnaître les sources où il a puisé. Le travail de M. Lamouroux, dont l'académie des sciences a reçu diverses parties avec éloge, est un véritable présent qu'il fait à tous les amis de l'histoire naturelle, et ne peut qu'augmenter l'honorable réputation dont il jouit déjà.

~~~~~  
*Abrégé de pathologie, extrait des meilleurs ouvrages, et d'après les leçons orales des profes-*

seurs de la faculté de Paris, précédé d'un coup-d'œil sur les généralités de l'art; par J. A. Troccon, docteur en médecine de la faculté de Paris, ex-médecin interne des hôpitaux de Paris et de l'Hôtel-Dieu de Lyon, etc. Un gros vol. in-8°. avec planches et tableaux. Chez Méquignon-Marvis, libraire. Prix, 8 fr., et 10 fr. franc de port.

Nous avons annoncé depuis très-peu de temps deux traités généraux de pathologie, celui de M. Troccon mérite des éloges. Il s'est peu étendu sur ce qu'on appelle pathologie générale, c'est-à-dire les généralités applicables à peu près à tous les cas. Mais il parle avec beaucoup de détails et de sagesse de la pathologie spéciale, c'est-à-dire de ce qui se rapporte à la désignation, à la marche et au traitement de chaque maladie. M. Troccon a adopté la division nosologique de M. le professeur Richerand, qui comprend toutes les maladies internes ou externes dans trois classes : Première, lésions physiques; deuxième, lésions organiques; troisième, lésions vitales. Il suit cette classification dans toutes ses subdivisions, et à la manière dont il traite les objets qui sont plus spécialement du ressort de la chirurgie, on reconnaît sans peine qu'il a étudié cette partie de son art à l'Hôtel-Dieu de Lyon, d'où sont toujours sortis d'excellens chirurgiens. Deux gravures ajoutées à son livre, représentent le procédé que l'on doit suivre dans l'amputation du pied, suivant la méthode de M. Lisfranc de Saint-Martin, et dans celle du poignet dans l'articulation du carpe avec le métacarpe. Ce livre, fruit d'un travail fort long et fait dans un très-bon esprit, peut être fort utile

même aux praticiens; auxquels il rappellera à peu près tout ce qu'il leur importe de savoir.

SOCIÉTÉ MÉDICALE D'ÉMULATION,

SÉANTE A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

LA Société médicale d'émulation de Paris propose deux prix de la valeur de 500 francs chacun, pour être accordés aux auteurs des meilleurs mémoires sur les questions suivantes :

PRIX. — « Déterminer les avantages que la » médecine a retirés de son exercice aux armées » de terre et de mer, depuis le commencement » des guerres de la révolution jusqu'à la paix gé- » nérale. »

PRIX. — « Quelles sont la disposition et la » structure de l'appareil d'organes appelé système » des ganglions nerveux (nerf grand sympathi- » que, nerf trisplanchnique, nerf grand inter- » costal, etc.) ?

» Quelles sont les fonctions de ce système ? » Et autant que possible, quelles sont les ma- » ladies dans lesquelles il est essentiellement af- » fecté ? »

La Société demande qu'on s'attache à répondre à cette question, d'après des dissections, des expériences et des observations bien faites, multipliées et authentiques.

Les mémoires en réponse à ces questions devront être écrits très-lisiblement en français ou en latin, et arriver, francs de port, avant le 31 août 1819, chez M. Breschet, secrétaire-général de la Société médicale d'émulation de Paris, rue de la Jussienne, n. 17.

Les membres résidans sont les seuls qui n'ont pas le droit de concourir.

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. DE MONTÈGRE, médecin du gouvernement propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue du Cherche-Midi, n. 23, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnements faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLAC E DE L'ODÉON.



# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

### HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IV<sup>e</sup>. ÉPOQUE. — I<sup>re</sup>. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. (Traitement des maladies. Indications tirées de la constitution naturelle du corps. — Suite.)

*Prima quidem indicatio à laborantis loci temperie sumitur, quæ calefaciendi, refrigerandi, siccandi, vel humectandi, vel aliquid horum conjunctè cum alio faciendi, mensuram præscribit.*

( GAL. Méthod. medend. l. VII, c. 13. )

4<sup>o</sup>. Enfin la dernière des considérations comprises sous le titre de *constitution naturelle du corps*, était celle que l'on tirait de l'état des parties.

Par rapport à l'état des parties, on avait à considérer sept choses diverses : 1<sup>o</sup>. le tempérament propre à la partie malade, et l'accord ou la contradiction qu'il pouvait y avoir entre ce tempérament de la partie, et la maladie dont elle était affectée. Une partie *chaude* atteinte d'une maladie *chaude* ne demandait pas un remède aussi puissant qu'une partie froide qui aurait été atteinte de ce mal ; parce que dans le premier cas les choses ne seraient pas aussi éloignées de l'état naturel que dans le second.

*Maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins du Bureau central. Du 1<sup>er</sup>. au 10 novembre inclusivement.*

|                                                 |     |
|-------------------------------------------------|-----|
| FIÈVRES non caractérisées. . . . .              | 17  |
| Fièvres intermittentes de divers types. . . . . | 90  |
| Fièvres bilieuses ou gastriques. . . . .        | 32  |
| Fièvres adynamiques ou putrides. . . . .        | 4   |
| Fièvres catarrhales. . . . .                    | 1   |
| Phlegmasies internes ou externes. . . . .       | 36  |
| Ophthalmies. . . . .                            | 5   |
| Douleurs rhumatismales. . . . .                 | 7   |
| Diarrhées et dysenteries. . . . .               | 11  |
| Érysipèles. . . . .                             | 3   |
| Phlegmasies des org. de la respiration. . . . . | 25  |
| Phthisies pulmonaires. . . . .                  | 9   |
| Apoplexies et paralysies récentes. . . . .      | 0   |
| Hydropisies et anasarques. . . . .              | 5   |
| Varioles. . . . .                               | 3   |
| Coliques métalliques. . . . .                   | 2   |
| Maladies sporad., chron. ou accidens. . . . .   | 61  |
| Enfans galeux. . . . .                          | 17  |
| TOTAL GÉNÉRAL. . . . .                          | 328 |

### AVIS IMPORTANT.

*Le bureau de la Gazette de Santé est maintenant, ainsi que la demeure du rédacteur général, rue du Cherche-Midi, n°. 23 : c'est à cette adresse qu'il faut envoyer tout ce qui concerne la Gazette. On doit rappeler la nécessité d'affranchir les lettres ou paquets, afin qu'ils soient reçus : la disposition des lieux ne permettant pas au rédacteur général de voir les paquets non affranchis, qui se trouveront rejetés par une mesure générale, et ne lui seront même pas présentés.*

### CONSTITUTION MÉDICALE.

*Maladies régnantes.*

Le temps est doux, mais humide, il se passe peu de jours sans pluie, et cependant le baro-

mètre monte au point que de toute l'année il n'a été si élevé. Des prophètes de malheur nous avaient annoncé un hiver rigoureux et précoce : la dernière partie de leurs prédictions est déjà par bonheur démontrée fautive, j'espère qu'il en sera de même du reste, et que les rigueurs du froid ne viendront pas aggraver les maux produits par la pénurie des récoltes et la cherté des subsistances. Le thermomètre marque habituellement de 6°. à 9°. Réaumur.

On voit peu de maladies graves, mais beaucoup d'indispositions : les plus remarquables sont des douleurs abdominales, tantôt avec dévoisement et diarrhée, tantôt au contraire avec resserrement extrême et suppression de toute évacuation. La plupart de ces accidens, produits par un embarras intestinal, n'ont été dissipés que par l'administration successive de plusieurs purgatifs, après chacun desquels on pouvait observer une amélioration sensible : souvent des douleurs très-vives se faisaient sentir dans les articulations des cuisses et des jambes, et diminaient à mesure que les évacuations avaient lieu.

Les fièvres intermittentes de tous les types ont été et sont encore fort communes, ainsi qu'on peut le voir par le tableau des admissions dans les hôpitaux.

Un autre genre d'affections, dont j'ai eu récemment l'occasion d'observer un grand nombre, ce sont les *maux de nerfs*, c'est-à-dire, cet état de malaise avec irritation, inquiétude et anxiété, si connu des personnes qui ont les nerfs délicats. Je n'avais pas eu depuis long-temps autant d'occasion d'en observer. C'est encore là une sorte de phénomène dont je ne saurais indiquer la cause, car le plus souvent ces maux coïncident avec la diminution du poids de l'atmosphère indiqué par l'abaissement du baromètre, et cette fois on les voit se manifester, tandis que le mercure est habituellement plus élevé que nous ne l'avons vu de toute l'année.

Pleine lune, le 23.

Depuis le 10 novembre jusqu'au 20, le *maximum*

du baromètre a été de 28 p. 7 l.  $\frac{0}{15}$  Le *minimum* de 27 p. 9 l.  $\frac{2}{15}$

Le *maximum* du thermomètre a été de 12 d. 3.  
— Le *minimum* de 7 d. 2.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 93 d. 0.  
— Le *minimum* de 98 d. 5.

CHEVALLIER, ingénieur-opticien.

*Note sur les fumigations sulfureuses, à M. GALÈS, docteur en médecine, à Paris.*

JE vous ai déjà parlé, mon cher collègue, de la grande différence du résultat des fumigations sulfureuses faites à Berlin, à l'hôpital de la Charité, et de celui des miennes dans le fumigatoire de trois appareils que j'ai érigé chez moi, pour les classes aisées de la société, et que je me propose, au printemps prochain, d'augmenter de quelques autres, à l'usage des personnes qui le sont moins, au rez de chaussée de ma maison, et à plus bas prix.

Je vous ai aussi mandé la visite que me fit, il y a quelques semaines, M. le docteur Horn, directeur du susdit hôpital, qui, quoique très-prévenu, par ses propres expériences, contre la méthode des fumigations sulfureuses, admira la perfection de mes appareils, qui, je vous le répète, ne laissent rien à désirer.

Son rapport sur les essais faits à Berlin se trouve dans le journal dont il est un des rédacteurs, intitulé *Archives d'expériences médicales, Berlin*, 1817, cahier de mai et juin, page 553. L'ayant sous les yeux, il ne m'est pas difficile d'expliquer cette différence de résultats.

Le docteur Horn dit que l'appareil dont on s'est servi, fait pour deux malades à la fois, a été construit à Berlin, d'après les planches et l'explication que contient votre mémoire; que, malgré tous les soins donnés à sa construction, la vapeur sulfureuse s'échappait par tous les joints; que plusieurs malades ont été affectés (ou affectées, car on n'a fumigé que des femmes) de vertiges, de défaillance, d'oppression et même de crachement

de sang ; que la chaleur de l'appareil était insupportable aux malades, dont la peau dans quelques-uns devenait érysipélateuse ; que tous ces accidens ont souvent obligé d'interrompre les fumigations et de réparer l'appareil ; enfin, que la cure des galeux, c'est-à-dire des galeuses ( parmi lesquelles, chose incroyable, se trouvaient des femmes enceintes et d'autres en couches ) a été plus longue, plus coûteuse que par les autres méthodes, et que souvent même elle n'a eu aucun succès. Ces expériences ont été faites sur trente-quatre individus femelles dont il donne le tableau qui confirme son assertion.

Des expériences avec un appareil aussi imparfait, loin de prouver l'inefficacité et les inconvéniens de votre méthode, ne me paraissent prouver que la maladresse des ouvriers qu'on a employés à Berlin.

Est-il étonnant que des malades suffoqués par l'acide sulfureux, aient éprouvé tous les symptômes désagréables dont parle le docteur Horn ? Tant qu'on n'aura pas à Berlin et ailleurs des appareils aussi bien faits que les miens, au travers desquels il ne passe pas la moindre vapeur, soit pendant la fumigation, soit au moment où le malade sort de l'appareil, on ne saurait mieux faire que de s'en tenir aux autres méthodes de guérir la gale ; il est certain du moins que les femmes enceintes, et surtout les femmes en couche, s'en trouveraient infiniment mieux.

Le docteur Horn, à son passage par Vienne, vit deux de mes appareils en activité, entra dans une des chambres au moment où un malade sortait de l'appareil, décollant de sueur, et avoua, quoique les portes et les fenêtres fussent fermées, qu'il n'y avait aucune odeur. Il vit aussi avec étonnement que l'intérieur des parois de mes appareils, précaution de la plus haute importance, et négligée à Berlin, était garni de joncs et crépi de gypse ; il vit aussi la manière soigneuse dont le capuchon s'applique sur la tête du malade, après l'avoir enveloppée d'un bonnet de nuit et de deux serviettes, du haut en bas et du bas en haut, qui empêchent le passage des vapeurs, tandis

qu'à Berlin, suivant son rapport, le cuir du couvercle est serré autour du cou.

Enfin il serait inutile de pousser plus loin la comparaison d'expériences faites avec des appareils si différens, dont les uns sont aussi remarquables par leurs défauts que les autres le sont par leur perfection. Je puis au contraire assurer que le résultat de mes fumigations surpasse mes espérances, que j'ai déjà guéri beaucoup de maladies cutanées et arthritiques des plus graves et des plus invétérées, avec promptitude, et sans aucun accident désagréable quelconque ; et que, lors même que ces mêmes fumigations n'ont pas fait de bien, aucun malade n'en a éprouvé le moindre mauvais effet. Qu'on ne s'imagine cependant pas qu'elles réussissent dans tous les maux désespérés qui se présentent dans ma pratique ; mais sans avoir, comme à Berlin, le courage de les appliquer à des femmes enceintes ou en couche, je ne conçois pas la possibilité d'aucun mauvais effet, lorsqu'on les administre avec cette prudence et ce discernement qu'exige tout remède puissant et héroïque. Il est vrai que je refuse souvent des malades qui en espèrent leur guérison ; mais comment y soumettre des pulmoniques, des personnes attaquées de rhumatisme aigu, de fièvre, de violens maux de tête, et souvent d'affections syphilitiques et autres qui demandent un autre traitement ? Quant à la gale, je n'en ai eu jusqu'à présent que deux cas à soigner ( depuis le 24 juillet ), ce qu'on concevra aisément en considérant que cette maladie si contagieuse est plutôt l'apanage des pauvres, des soldats, des prisonniers, etc., que de la classe des gens qui ont recours à mon fumigatoire : quelque peu concluantes que soient deux guérisons, elles ont été promptes, c'est-à-dire, l'une dans six, l'autre dans huit fumigations.

D'après la nature et le but de mon établissement, qui est d'offrir un moyen de guérison agréable et prompt à ceux qui ne sont pas obligés d'aller à l'hôpital, je suis peu à même de résoudre les grandes et importantes questions d'efficacité, de promptitude et d'économie comparative avec les diverses méthodes employées jusqu'à pré-

sent pour le traitement de la gale, dans de grands établissemens publics. C'est un travail que je laisse aux médecins d'hôpitaux; mais ce que je puis garantir, c'est qu'il n'existe pas de moyen plus facile et moins dégoûtant de traiter les maladies de la peau que les fumigations sulfureuses.

Quoique mes observations soient déjà nombreuses et intéressantes sous tous les rapports, il n'est pas encore temps de les publier en détail, parce qu'il ne s'agit pas seulement de guérir les malades, mais de s'assurer qu'ils n'ont pas de rechutes, et d'observer les effets subséquens du traitement amigatoire.

En attendant, je puis affirmer qu'il répond à tout ce que j'en attendais; que j'en éprouve les plus heureux effets dans des maux très-variés; que si je suffoquais mes malades, comme à Berlin, l'affluence des miens ne serait pas si grande, et qu'ils ne payeraient pas de gaieté de cœur dix florins courans de Vienne par fumigation, pour avoir des vertiges, des défaillances, des crachemens de sang, etc., qu'on peut produire à meilleur marché en leur brûlant une allumette sous le nez.

Agréez, mon cher collègue, l'assurance de ma considération très-distinguée, et de ma reconnaissance du bien que vous me mettez en état de faire par votre belle et utile invention.

Signé J. de CARRO, M. D.

Vienne, 25 septembre 1817.

~~~~~

Guérison de difformités congéniales des pieds.

Nous avons parlé plusieurs fois des cures opérées par M. d'Yvernois, et de l'établissement qu'il a formé rue Copeau, N° 15, pour le traitement des enfans affectés de difformités de membres. Voici deux exemples de guérison qui peuvent servir à faire apprécier l'efficacité des moyens qu'emploie ce jeune chirurgien.

«Alphonse Thérémin de Paris (rue de Chartres, N° 8), âgé de trois ans et demi; d'une forte constitution, jouissant d'une bonne santé,

était affecté d'un pied-bot, de naissance, du côté gauche. Le pied de cet enfant présentait tous les caractères propres à ce vice de conformation que j'ai décrit dans mon *Essai sur les pieds tordus*. (Paris, 1817.) Il avait infructueusement porté des machines de M. Delacroix, près de deux ans, lorsqu'il me fut confié le 2 novembre 1816. Le bord externe du pied était arrondi et recouvert d'un durillon, la face plantaire était verticale au sol, tournée en dedans et en arrière. La pointe correspondait à la malléole interne du pied sain. La malléole du pied malade ne paraissait pas; l'externe appuyait presque sur le sol dans la progression; le talon remonté, était fortement incliné en dedans, et, dans cet état, l'enfant marchait avec peine en trainant son pied qui était très-difforme.

» Je le soumis au traitement que j'emploie avec succès dans ces vices de conformation. Celui-ci fut parfaitement corrigé au bout de quatre mois. Aujourd'hui, le fils de M. Thérémin, marche très-facilement; et il n'existe aucune différence entre les deux pieds de cet intéressant enfant.

« Mademoiselle L., fille d'un négociant de Rouen, âgée de 13 ans, éprouva dans l'enfance plusieurs affections convulsives, à la suite desquelles les muscles fléchisseurs et les abducteurs de la jambe droite se trouvèrent frappés de paralysie, leurs antagonistes entraînent le pied en dedans, remontèrent le talon également dirigé en dedans, en sorte que le pied de mademoiselle L. était dans une extension permanente. Le point de sustentation n'avait lieu que sur une petite surface très-étroite, correspondante à la partie externe de l'articulation du cinquième métatarsien avec la dernière phalange du petit orteil, où se remarquait une callosité applanie.

» On se fait facilement une idée de la difformité que présentait le pied de mademoiselle L., et de la difficulté qu'elle éprouvait à marcher. Ayant été consulté sur son état, je conseillai aux parens de la conduire à Paris. Elle y arriva le 12 mai dernier, époque à laquelle je commençai à lui donner mes soins: ils ont consisté dans l'application de la machine de Venel, dans l'adminis-

tration de quelques bains et frictions toniques, et autre moyens de peu d'importance.

» Cinq mois d'un traitement suivi avec exactitude, ont rendu au pied de la jeune malade, sa forme, et sa direction naturelle. Le point de sustentation a maintenant lieu sur toute la face plantaire du pied. Et mademoiselle L. marche avec toute la facilité possible. Elle porte seulement un petit appareil de mon invention, qui agit à la manière des muscles fléchisseurs et abducteurs du pied : cet appareil, qu'elle doit conserver encore un an, est nécessaire pour seconder l'action affaiblie des muscles, qui, je l'espère, recouvreront par le moyen de l'exercice, leur force primitive, ainsi que me l'ont prouvé d'autres malades pour qui j'ai employé les mêmes moyens.

D'YVERNOIS.

Mémoire sur l'usage de la noix vomique ; par M. Fouquier, médecin de l'hôpital de la Charité, professeur de médecine, etc.

(Suite.)

LA plus commune de toutes les paralysies, l'hémiplégie, dépend presque toujours d'un épanchement de sang dans la substance déchirée du cerveau. Le délabrement que produit un tel épanchement, n'est pas un obstacle insurmontable à la guérison. C'est une vérité que j'avais annoncée (1) des premiers ; mais cette guérison ne peut s'opérer qu'avec beaucoup de temps. J'ajouterai qu'elle est toute entière l'ouvrage de la nature, ou que du moins l'art n'y prend jamais qu'une bien faible part. Voilà comment telle hémiplégie guérit d'elle-même, après plusieurs années de soins infructueux. Cet état de choses n'exclut pas l'emploi de la noix vomique. Administrée avec discrétion, elle favorisera sûrement le retour du sentiment et du mouvement. Mais il ne faut pas oublier avec quelle circonspection on doit user de stimulans en général, chez les paralytiques dont

(1) Annales de Littérat. Méd. Étrang., février 1813, page 187.

l'hémiplégie a commencé par une apoplexie, chez ceux dont les facultés mentales sont profondément altérées, chez ceux qui ont éprouvé plusieurs récidives, ou qui annoncent quelque disposition à une attaque nouvelle.

Un épanchement qui n'intéresse pas la texture organique permet une guérison plus facile, et dont la nature peut encore faire tous les frais. Quoi qu'il en soit, l'excitation qu'imprime la noix vomique à tout l'organisme, ne peut être que favorable à la résorption de cet épanchement ; et si, comme l'expérience le prouve, le sentiment et le mouvement peuvent se rétablir dans les membres paralysés, nonobstant la compression permanente de la moelle épinière, le même remède ne semble-t-il pas devoir hâter la guérison de la paralysie, lors même qu'elle dépend de cette compression ? L'atrophie qui survient à la longue aux membres paralysés, ne détruit pas tout espoir de guérison (l'histoire de G. Pigny, consignée dans ce mémoire, en fournit la preuve) ; mais le succès sera plus tardif.

Quant aux altérations spontanées du cerveau et de la moelle épinière, ni l'art, ni la nature n'y peuvent rien, et les excitaus qu'un zèle inconsidéré voudrait leur opposer doivent en hâter les progrès, bien loin d'améliorer le sort du malade.

L'expérience ne me permet pas encore de décider à quel point la noix vomique pourrait être efficace contre une cécité, une surdité, ou telle autre paralysie du sentiment, seul ; ou contre la paralysie d'un membre ou d'un muscle seulement. Néanmoins l'innocuité de ce médicament, lorsqu'il n'a été d'aucun avantage, doit inviter à l'essayer, dans les cas même où l'on peut en espérer le moins.

Si l'on considère à présent combien est indirecte, lente et incertaine, l'action des autres remèdes employés ou proposés contre cette maladie, on conviendra que la noix vomique est incomparablement le plus énergique et le plus sûr de tous. Sans parler des moyens généraux qu'on oppose le plus communément à la paralysie, je demanderai s'il est bien constaté que le gaïac, le camphre, la valériane, les huiles volatiles natives

ou pyrogénées, et même le *rhus radicans*, aient la propriété d'augmenter le mouvement et le sentiment? S'il existe en faveur de ces médicamens des expériences qui mettent leurs vertus anti-paralytiques hors de doute? J'avoue qu'il m'est difficile d'accorder, même à l'extrait du *rhus radicans*, l'efficacité qu'on lui prête, en voyant le discrédit dans lequel il est tombé, et après les essais infructueux que j'en ai faits.

× Avec des vertus plus réelles, l'électricité méritait une confiance, je dirai presque une célébrité qu'elle n'obtiendra jamais. J'ose en accuser les médecins qui ont abandonné l'administration de ce remède à des physiiciens dépourvus de connaissances suffisantes; je conviens encore qu'il n'est pas possible de rendre vulgaire l'emploi thérapeutique de ce stimulant.

Je ne nierai pas les services qu'a rendus le moxa, surtout entre les mains de M. le baron Larrey, contre la paralysie des extrémités inférieures, nées de la compression de la moelle épinière; mais cette opération, si utile dans la variété de paraplégie dont il s'agit, n'est pas d'une application aussi générale que la noix vomique.

Les eaux minérales sulfureuses et ferrugineuses, d'un usage plus facile et plus agréable que les remèdes précédens, doivent presque toute la faveur dont elles jouissent, à des circonstances qui leur sont étrangères. Mais peut-on raisonnablement, malgré les cures qu'elles paraissent avoir opérées, leur attribuer des vertus particulières contre la maladie dont je m'occupe? La noix vomique doit être appréciée bien différemment. Son action est certaine, prompte, puissante. Elle s'adresse exclusivement ou préférablement aux parties malades. Elle les stimule à proportion de leurs besoins. Elle ajoute en même temps à l'activité de tous les organes. Ce n'est donc pas sans raison que j'ai nommé spécifique un remède qui jouit de vertus aussi rares et aussi précieuses.

(La suite au numéro prochain.)

~~~~~  
*Nouveau remède contre la gale.*

DEPUIS que la véritable cause de la gale est bien connue, on a trouvé un grand nombre de

remèdes à la fois très-efficaces et très-faciles à mettre en usage contre cette maladie dégoûtante. Si j'en juge d'après mon expérience, les fumigations sulfureuses méritent la préférence sur tous les autres moyens; mais il faut un appareil pour les administrer, et l'on ne peut en conséquence les appliquer à tous les cas: toutes les préparations de soufre peuvent aussi être employées avec succès; mais l'odeur qu'elles répandent est quelquefois un inconvénient, en sorte qu'il serait fort utile d'y pouvoir substituer une autre substance également efficace.

Le Journal de médecine et chirurgie pratique, par MM. Hufeland et Harles (mai 1816), publie des détails intéressans sur le succès obtenu par M. Harles des lotions avec une dissolution tiède de sulfate de zinc (*vitriol blanc, couperose blanche*) dans l'eau, à la dose de deux à trois gros de sulfate pour une livre d'eau. Comme tous les bons praticiens, l'auteur administre quelques remèdes internes dans les gales invétérées, et qui sont devenues constitutionnelles; mais ces lotions renouvelées pendant trois à quatre jours suffisent, seules, pour guérir les gales récentes: on les ré- tère deux à trois fois par jour sur les parties du corps où paraissent les boutons. La réussite de ce remède est favorisée par l'usage simultané de quelques bains tièdes ou de lotions savonneuses. Si des épreuves suffisamment nombreuses confirment les observations de M. Harles, son remède mérite assurément d'être préféré à presque tous les autres, puisqu'il agirait très-promptement, qu'il est très-économique, qu'il n'a pas d'odeur et ne peut avoir d'inconvénient.

~~~~~  
L'Homme est-il naturellement carnivore?

TELLE est la question que nous adresse M. J.-F. X. Tisserand, de Semur, qui se déclare pour la négative. Il se fonde pour soutenir son opinion: 1°. sur ce que, de trente-deux dents dont notre bouche est armée, quatre seulement sous le nom de *canines* ou *laniaires* sont propres à déchirer la chair; 2°. Sur ce que des individus, ou même

des peuples qui ne mangent que des végétaux , vivent néanmoins fort long-temps; 3°. Sur ce que nos estomacs demandent des assaisonnemens plus ou moins nombreux pour les matières animales, et ne digèrent les viandes crues qu'après y avoir été accoutumés; 4°. Sur ce que nous usons sans peine d'un grand nombre de substances végétales dans l'état où la nature nous les présente, au lieu que nous sommes obligés (il fallait dire nous préférons) de faire cuire presque toutes les substances animales que nous employons à notre nourriture. L'auteur dans sa lettre, qui est trop longue pour être insérée en entier, parle de ce qui se passait *avant le déluge*, d'une manière beaucoup trop positive pour quelqu'un qui ne saurait avoir sur ce point des mémoires particuliers et authentiques. Il rabaisse aussi beaucoup trop les peuples sauvages, qui ne vivent que de chairs crues. « Et peut-on, dit-il, les comparer à des hommes tels que nous? faut-il, ajoute-t-il encore, comprendre dans notre espèce, tant d'êtres épars dans les forêts, qui ont à peine la figure humaine? etc. » Je m'étonne qu'avec des sentimens religieux comme en montre M. T., on puisse élever de pareils doutes: Ces sentimens obligent à regarder tous les hommes indistinctement comme des frères, ayant tous par conséquent une même origine. Mais, sans s'arrêter à discuter tous ces points, et à développer des raisonnemens futiles, toute cette question se réduit à des faits. 1°. Sommes-nous carnivores? Il n'y a pas de doute à cela. 2°. Nous en trouvons-nous bien? Cela est évident encore: puisque si quelques individus plutôt que des peuples vivent entièrement de végétaux, leur carrière n'est ni plus longue ni moins exposée aux maladies que celle des autres. 3°. Enfin, est-il *naturel* que l'homme se nourrisse de chair? Cette dernière question me paraît aussi bien que les précédentes résolue par le fait, car tout ce qui arrive est nécessairement naturel, attendu que rien de ce qui est contraire aux lois de la nature ne saurait avoir lieu. Mais c'en est assez sur une question qu'il est oiseux de considérer dans ce sens, et qui ne peut avoir de l'intérêt que sous les rap-

ports de l'influence physiologique et morale que telle ou telle espèce d'alimens paraît exercer sur nous.

BIBLIOGRAPHIE.

TRAITÉ COMPLET SUR LES SYMPTÔMES, LES EFFETS, LA NATURE ET LE TRAITEMENT DES MALADIES SYPHILITIQUES, par F. SWEDIAUR, D. M. : septième édition, revue, corrigée et augmentée. Deux vol. in-8°. Paris, 1817, chez Méquignon-Marvis, rue de l'École de Médecine, n°. 9 et 3. Prix : 13 fr. ; et 16 fr. par la poste.

M. le docteur Swediaur s'est acquis par ses longs et utiles travaux sur les maladies dont il s'agit, une réputation plus qu'*européenne*; car il n'est sûrement aucun pays où l'on cultive la médecine, sans que ce médecin n'y soit connu comme un de ceux qui ont répandu le plus de lumières sur l'art de reconnaître les maladies vénériennes ou syphilitiques, de les distinguer des affections diverses avec lesquelles elles peuvent être confondues, et enfin sur l'art de les traiter avec succès. L'ouvrage où sont déposés les fruits de ses nombreuses observations, est arrivé depuis environ trente ans à la septième édition, sans cesse corrigé, éclairci ou augmenté. Nulle part on ne rencontre plus d'érudition, plus de faits importants ou curieux, et de préceptes plus sages ou plus salutaires.

Les deux premiers chapitres contiennent des détails historiques sur l'origine des maladies syphilitiques. Après avoir discuté les preuves sur lesquelles on avait établi l'opinion que ces maladies ont été apportées de l'Amérique, M. Swediaur rappelle qu'elles sont fort communes dans l'Inde, d'où elles viennent bien plus probablement. J'ajouterai, pour prouver l'ancienneté de ces affections dans l'Inde, qu'elles y sont spécialement consacrées à une divinité, de même que la petite vérole; et l'on sait assez que les Indiens n'inventent rien depuis un temps fort reculé.

Les douze chapitres suivans qui terminent le

premier volume, contiennent la description des accidens produits par le virus syphilitique sur les organes génitaux. L'auteur a mis beaucoup de soin à distinguer les accidens syphilitiques de ceux qui dépendent de toute autre cause; il fait remarquer que c'est après avoir eu beaucoup de peine à reconnaître que plusieurs de ces accidens ne dépendaient pas de ce virus, que divers praticiens se sont ensuite jetés dans cet excès, de prétendre qu'ils n'en dépendent jamais : tant il est difficile de garder un juste milieu.

Le second volume est plus spécialement consacré à la maladie générale, au traitement qui lui convient suivant les accidens qui la compliquent; et aux modifications que doit recevoir ce traitement appliqué aux femmes et aux enfans.

L'auteur s'attache ensuite à faire connaître le remède principal des maladies syphilitiques, c'est-à-dire, le mercure, et les diverses préparations qu'on lui fait subir.

Vient ensuite l'examen des maladies rebelles au mercure, et celui des remèdes par lesquels on les combat plus ou moins heureusement. C'est à ce sujet que M. Swediaur s'élève avec force contre *l'avilissement où se plongent des médecins, en prescrivant des remèdes de charlatan, des remèdes secrets, plutôt que de suivre ceux dont ils doivent connaître l'efficacité; ou de proposer à*

leurs malades de recourir aux lumières de personnes plus éclairées, s'ils se trouvent eux-mêmes trop peu instruits dans cette partie de l'art de guérir. » J'avoue qu'après avoir lu cette honorable note entièrement conforme à mes principes, je ne m'attendais pas à voir M. Swediaur tomber lui-même dans l'erreur qu'il vient de signaler, et recommander, page 194 de son deuxième volume, un remède secret, dont il déclare ne pas connaître la composition, et qui d'ailleurs échoue fréquemment dans son emploi : je ne sais comment une telle méprise a pu lui échapper.

M. Swediaur traite ensuite des maladies produites par le mercure, et enfin de celles qu'on a découvertes récemment dans diverses contrées, et qui ont avec la vérole des analogies plus ou moins frappantes.

L'ouvrage est terminé par une pharmacopée spéciale des affections syphilitiques : l'auteur l'a composée en latin, afin que le vulgaire ignorant abusât le moins possible des formules qui s'y trouvent.

Ce traité, tout à la fois, riche d'érudition et de pratique, est à mon avis le plus rationnel et le plus complet qu'on possède sur cette matière importante : il doit faire l'objet assidu des études des jeunes médecins, et même de beaucoup d'anciens.

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1^{er}, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n^o. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. DE MONTGREG, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue du Cherche-Midi, n^o. 23, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IV^e. ÉPOQUE. — I^{re}. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. (Traitement des maladies. Indications tirées de la constitution naturelle du corps. — Suite.)

Secunda indicatio ex eo sumitur quòd actio laborantis loci omnibus animalis partibus sit communis, aut quòd communem virtutem subministret.

(GAL. Method. medend. l. VII, c. 13.)

L'importance d'une partie et le *consensus* qu'elle entretenait avec le reste du corps, devaient être pris en suite en grande considération.

Les organes principaux ou *parties nobles* veulent des remèdes doux, propres à fortifier, et qui ne puissent gêner l'exercice de fonctions toujours nécessaires à l'entretien de la vie. *Le foie et l'estomac*, par exemple, sont dans ce cas, et lors même que ces viscères ont besoin de remèdes rafraîchissans ou émoulliens, on doit toujours associer à ceux là des substances astringentes et échauffantes, de peur que les premiers seuls n'affaiblissent trop des parties dont les fonctions sont si importantes. Galien citait à l'appui de ce précepte l'exemple d'un philosophe cynique, nommé Théagène, qui périt pour avoir trop long-temps continué, par ordre du médecin Attalus, les applications relâchantes dans une inflammation du foie, quoique Galien prétende qu'il avait donné conseil au médecin Attalus de mêler des astringens aux relâchans.

Maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins du Bureau central. Du 11 au 20 novembre inclusivement.

Fièvres non caractérisées.	17
Fièvres intermittentes de divers types.	99
Fièvres bilieuses ou gastriques.	65
Fièvres adynamiques ou putrides.	6
Fièvres catarrhales.	2
Phlegmasies internes ou externes.	36
Ophthalmies.	11
Douleurs rhumatismales.	13
Diarrhées et dysenteries.	7
Érysipèles.	2
Phlegmasies des org. de la respiration.	26
Phthisies pulmonaires.	7
Apoplexies et paralysies récentes.	7
Hydropisies et anasarques.	21
Varioles.	9
Coliques métalliques.	0
Maladies sporad., chron. ou accidens.	88
Enfans galeux.	23
TOTAL GÉNÉRAL.	439

AVIS IMPORTANT.

Le bureau de la Gazette de Santé est maintenant, ainsi que la demeure du rédacteur général, rue du Cherche-Midi, n^o. 23 : c'est à cette adresse qu'il faut envoyer tout ce qui concerne la Gazette. On doit rappeler la nécessité d'affranchir les lettres ou paquets, afin qu'ils soient reçus : la disposition des lieux ne permettant pas au rédacteur général de voir les paquets non affranchis, qui se trouveront rejetés par une mesure générale, et ne lui seront même pas présentés.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

LA température se refroidit graduellement, mais sans être rigoureuse, car il n'a point encore

gelé. Le thermomètre varie de 2°. à 7 ou 8°. de la division de Réaumur. Quelques belles journées, ou plutôt de belles portions de journées, sont entremêlées avec de petites pluies et des brouillards. Le baromètre a beaucoup varié depuis quelques jours : néanmoins il est encore très-haut, et nous promettrait le beau temps, si l'on pouvait donner beaucoup de confiance à cet indice.

Les maladies sont toujours peu nombreuses ; conformément à nos derniers rapports, et comme on en peut voir la preuve dans le tableau ci-joint, les fièvres intermittentes de tous les types sont les plus communes.

Il est toutefois une maladie dont on a récemment observé beaucoup d'exemples à Paris, sur laquelle il importe d'appeler l'attention des médecins et de toutes les personnes éclairées : plusieurs enfans de notre connaissance, vaccinés depuis plusieurs années, ont été affectés après quelques jours de fièvre et d'embaras de la tête, d'une éruption de pustules quelquefois très-nombreuses, et que rien d'abord ne pouvait faire distinguer des pustules varioliques. Dans plusieurs cas, la ressemblance en a d'abord imposé aux médecins les plus habiles et les plus expérimentés : la réunion, la grosseur des pustules, le gonflement de la peau, les douleurs de la gorge où il semblait que des boutons s'étaient aussi formés, tout a concouru à prolonger la méprise, qui n'a été reconnue que vers le huit ou neuvième jour. A cette époque, au lieu d'une suppuration profonde et prolongée, et d'un redoublement de fièvre, comme cela arrive dans la petite vérole, tout l'appareil inflammatoire se dissipe, les pustules se dessèchent avec rapidité, et personne ne méconnaît alors la variolette, ou *petite vérole volante*, maladie dont la vaccine ne préserve point et qui n'a que des rapports de ressemblance avec la petite vérole, mais qui en diffère essentiellement, en ce qu'elle n'est presque accompagnée d'aucun danger. Les pustules de la *petite vérole volante* laissent assez souvent des marques au visage, moins profondes à la vérité que celles de

la variole, et plusieurs des enfans que nous avons vus malades en sont légèrement marqués.

Dernier quartier, le 1.

Depuis le 20 novembre jusqu'au 30, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 7 l. $\frac{2}{11}$. Le *minimum* de 28 p. 2 l. $\frac{2}{11}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 8 d. 2.
— Le *minimum* de 0 d. 4.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 100 d. 8.
— Le *minimum* de 96 d. 0.

CHEVALLIER, ingénieur-opticien.

Extrait des observations météorologiques faites à la Rochelle, pendant le mois d'octobre dernier, par M. Pinet, maître en chirurgie, chirurgien de l'hospice général.

Thermomètre centigrade. — Plus grande chaleur observée à 2 heures du soir, 23 degrés, le 1^{er}; moindre observée à 7 heures du matin et à 9 heures du soir, 3 degrés dilatation, les 18, 19 et 23; moyenne chaleur, 14 degrés.

Baromètre de Toricelli. — Plus haute élévation, 28 pouces 5 lignes, les 13 et 14; plus grand abaissement, 27 pouces 11 lignes; moyenne, 28 pouces 2 lignes.

Hygromètre de Saussure. — Plus grande sécheresse observée à 2 heures du soir, 50 degrés, les 12, 13 et 14; plus grande humidité observée à 7 heures du matin et à 9 heures du soir, 95 deg; moyenne, 72 degrés.

Udomètre et Atmidomètre du P. Cotte. — Quantité d'eau tombée, 35 lignes; évaporation, 58 lignes.

Température. — Froide et humide le matin; belle et tempérée le reste du jour.

État du ciel. — Beau les 23 premiers jours; couvert ou pluvieux le reste du mois.

Nous avons eu 20 jours de beau temps; 7 de pluie et 4 de couvert; d'éclairs, tonnerre et pluie

à verse, le 2; de grand vent, les 3, 8 et 15; de vent modéré, les 2, 5 et 11.

Les vents ont soufflé 12 fois Est, 7 fois S., 12 fois N., 35 fois N.-E., 20 fois S.-O., et 7 fois N.-O.

État agricole. — Le raisin, qui n'avait pas, en septembre, acquis sa maturité, a tout à coup été surpris par le froid; les vents de la partie du nord en ont desséché et durci le grain, qui était alors en verjus: ce contre-temps a pressé l'ouverture des vendanges. Il est à craindre que la très-petite quantité de vin qu'on a eu ne soit pas d'aussi bonne qualité qu'on avait lieu de l'espérer.

Si jamais on n'a récolté moins de vin que cette année (1), depuis bien des années aussi on n'avait eu une si belle espérance pour les grains ensemencés: ils sont superbes et naissent dans l'espace de dix à douze jours.

Quant aux fruits, nous avons eu beaucoup de pommes et très-peu de poires.

Maladies régnantes. — A la réserve de quelques enfans qui ont été atteints de diarrhée, il n'y a pas eu de maladies dans ce mois.

Le 19 de ce mois (novembre.) Le matin, à trois heures un quart, à la lune couchante, on a vu dans le nord une boule ardente, ayant une queue, d'une grosseur énorme, qui a rapidement disparu sans bruit ni odeur. On désigne ces phénomènes, sous le nom de *météores ignés*; on les attribue communément à des nuages de vapeurs inflammables, qui s'allument, et dont la lumière prend telle ou telle direction: d'autres regardent ces météores comme un phénomène électrique. Nous n'entreprendrons pas d'expliquer à nos lecteurs les causes de ces différens feux, avec d'autant plus de raison que sur ce point les physiciens ne sont pas d'accord entre eux. Le ciel était beau; le vent N.-E.; le baromètre à 28 pouces 8 lignes; l'hygromètre à 95 degrés; le thermomètre à 9 degrés.

(1) Il s'en faut de beaucoup que ce pays ait récolté de quoi suffire à sa consommation.

Mémoire sur l'usage de la noix vomique; par M. Fouquier, médecin de l'hôpital de la Charité, professeur de médecine, etc.

(Suite et fin.)

Un médicament actif ne peut être administré, je ne dis pas seulement avec avantage, mais même sans danger, que sous une forme et dans des proportions convenables: c'est avec la noix vomique en substance que j'ai fait mes premiers essais. La nécessité d'en porter la dose à 30, 40, 50 grains par jour pour obtenir des résultats, m'a rendu les extraits préférables. L'extrait aqueux est déliquescent. L'extrait alcoolique se conserve mieux sous forme sèche; il est d'ailleurs plus puissant.

Voici le procédé proposé et employé par M. Planche, mon ami, l'un des plus habiles pharmaciens de Paris.

Prenez: Noix vomique râpée. . . . une livre.

Alcool à 30 degrés. . . . trois livr.

Faites macérer dans un matras, pendant dix jours, à une température moyenne (dix à douze degrés); décantez cette première teinture; versez sur le marc une livre et demie de nouvel alcool; faites macérer comme ci-dessus; décantez la liqueur; exprimez fortement le marc à la presse; réunissez la première et la seconde teintures; filtrez le tout, et distillez au bain pour retirer les quatre cinquièmes:

Ces poids retirés du liquide mis en distillation, évaporer le résidu dans un vase d'argent jusqu'à consistance pilulaire.

Ce procédé n'est certainement pas économique; mais l'extrait de noix qu'il fournit est plus constant dans ses effets que celui pour lequel on a employé la chaleur.

La combinaison de l'un et l'autre extraits a beaucoup d'énergie, outre qu'elle utilise toutes les parties actives de cette substance. Je n'en ai pas administré la teinture; j'ai craint la répugnance que doit inspirer aux malades son extrême amertume.

+ J'ai toujours fait prendre ce médicament par la bouche ; M. Asselin a imaginé de l'introduire par le rectum , et cette modification recommandable , appliquée au traitement de la paraplégie , a été justifiée par les plus heureux succès. Quant à l'usage externe de ce médicament , je n'en espérerais pas assez pour en faire l'essai.

Quatre grains de noix vomique en substance , ou 2 grains en extrait alcoolique répétés 3 , 4 , 5 ou 6 fois par jour sont la dose la plus favorable aux effets salutaires de ce remède chez les adultes. Afin que son action ne puisse être dangereuse , il faut commencer par une ou deux prises seulement , et juger par les résultats , si l'on doit , ou non , les multiplier. La dose ne sera suffisante qu'autant qu'elle aura produit chaque fois quelque un des phénomènes que j'ai précédemment énoncés. Elle serait excessive si elle déterminait un tétanos général , ou accompagné de secousses douloureuses. Pour manier de telles armes , il ne faut être ni téméraire ni pusillanime. Dans le cours de ce traitement on aura soin de laisser reposer de temps en temps le malade , afin de bien reconnaître les changemens qui ont pu s'opérer en lui.

+ Pour achever la tâche que je me suis imposée en publiant ce mémoire , je dois examiner à quel point les vertus que j'ai reconnues à la noix vomique ont été , je ne dis pas indiquées , mais même soupçonnées avant moi. J'attache , il faut que je l'avoue , d'autant plus d'intérêt à l'honneur de cette découverte , que je ne la dois pas au hasard. M. Murray savait , par le témoignage des auteurs qu'il cite , et surtout d'après les expériences de Loss , que les animaux qui périssent par la noix vomique , éprouvent un spasme tétanique ; (c'est une observation que MM. Raffeneau-Delille et Magendie ont confirmée depuis). On avait remarqué que ce spasme commence environ une demi-heure après l'ingestion de ce médicament ; qu'il est suspendu par intervalles ; qu'il se renouvelle à l'occasion des mouvemens que l'animal veut exercer. On avait jugé que pendant les exacerbations du spasme , les animaux deviennent insensibles à toute irritation et sont privés de l'usage des sens ; que par conséquent ,

dit Murray , la noix vomique agit , non pas en procurant le sommeil , mais en déterminant la stupeur. Cette substance , ajoute l'auteur , contient , avec un principe amer , un certain virus qui émousse la sensibilité et affaiblit en même temps la puissance musculaire. On voit combien cette doctrine est contraire à la vérité , et combien les conclusions de M. Murray éloignent des applications thérapeutiques auxquelles la noix vomique était réservée.

Plus juste appréciateur des vertus de ce médicament , M. Raffeneau-Delille semblait pressentir les services qu'il pouvait rendre à la médecine , lorsqu'il jugeait que les mouvemens produits par la noix vomique étaient particulièrement désirables dans beaucoup de nevroses qui ont pour cause l'atonie de la moelle épinière. C'est ce que pensaient aussi les médecins qui recommandaient vaguement la noix vomique contre la céphalalgie , la manie , l'hypocondrie , l'hystérie , l'hydrophobie et la colique des peintres. Les attributions de cette substance seraient encore bien plus vastes , s'il fallait en croire les assertions de quelques autres praticiens. Suivant eux , la noix vomique aurait guéri la peste , les fièvres intermittentes , les rhumatismes , la goutte , les maladies vénériennes , la gale , les ulcères sordides , scorbutiques , dartreux , et ce serait un remède assuré contre les vers intestinaux. A Ceylan , la noix vomique est , dit-on , employée comme spécifique contre la morsure du serpent à lunette. Personne n'ignore l'espèce de vogue qu'à obtenue ce médicament en Allemagne contre la dysenterie. C'est une singularité bien remarquable que parmi tant d'affections diverses dont la noix vomique est réputée le remède , il ne soit fait aucune mention de la seule maladie contre laquelle elle jouit de vertus si réelles et si puissantes.

Je ne terminerai pas ce mémoire sans repousser une imputation hasardeuse contre la noix vomique , je veux parler de l'inflammation observée dans l'estomac de quelques animaux empoisonnés et de quelques malades traités par cette substance. Loss ni M. Raffeneau-Delille n'ont jamais rencontré cette inflammation à la suite des expériences

ces nombreuses auxquelles ils se sont livrés. Au reste, il est assez ordinaire, ajoute ce dernier, de remarquer sur les chiens un peu de rougeur à l'estomac, près du pylore, et en bandes longitudinales, au duodenum. Cette rougeur existe dans des cas très-différens, et n'est point un signe caractéristique de l'inflammation. Cependant les observations pathologiques et anatomiques de M. Bicheteau semblent appuyer celles de Wepfer et de Hilsfeld à ce sujet. Plusieurs malades traités à l'Hôtel-Dieu se sont plaints d'ardeur à l'épigastre, et de trois femmes qui sont mortes après avoir pris de la noix vomique, deux ont présenté des traces évidentes d'inflammation à l'estomac. Je ne dois pas laisser oublier que la plupart de ceux qui ont éprouvé l'irritation épigastrique n'en ont pas moins guéri. Quant à l'inflammation constatée par l'ouverture des corps, elle ne doit être comptée pour rien, de l'aveu même de M. Bicheteau, parmi les causes qui ont déterminé la mort. On attachera beaucoup moins d'importance encore à cette inflammation, lorsqu'on saura que de ces deux femmes, l'une avait un anévrysme du cœur, et l'autre avait pris de fortes doses de tartre émétique avant l'usage de la noix vomique. Au surplus, j'atteste qu'aucun des paralytiques traités par ce médicament n'étant mort entre mes mains, je n'ai pas eu l'occasion de vérifier les observations précédentes, et que je n'ai jamais recueilli le moindre indice de cette inflammation chez les sujets de mes expériences.

Après avoir prouvé l'efficacité du remède que je propose contre la paralysie, après avoir indiqué sa manière d'agir et décrit ses effets, après avoir tracé les règles auxquelles son administration doit être soumise, il ne me reste qu'à former des vœux pour qu'il devienne l'objet d'expériences nouvelles. Je ne doute point qu'il n'obtienne généralement la confiance que ses premiers succès semblent lui mériter, si toutefois l'on n'exige pas que la noix vomique soit plus infallible contre la paralysie que ne l'a jamais été le quinquina contre les fièvres intermittentes, ou le mercure contre les maladies syphilitiques.

M. FOUQUIER.

.....
Notice sur une jeune femme aveugle qui paraît voir par l'extrémité de ses doigts; publiée par le Rev. T. Glower.

Le recueil périodique publié sous le titre de *Annals of philo sophy* par le docteur Thomson, rapporte avec tant de sérieux cette histoire tout-à-fait incroyable, que nous pensons devoir la faire connaître à nos lecteurs, en les prévenant toutefois que nous sommes loin d'en garantir l'authenticité : en effet, si l'évidence récemment acquise de quelques phénomènes long-temps contestés, tels que la chute des pierres de l'atmosphère, doit engager à reculer les bornes du possible bien au-delà de ce que nous pouvons concevoir, il ne faut pas non plus oublier combien la crédulité est aveugle et disposée à se jeter inconsidérément dans toutes les absurdités imaginables : au reste l'homme qui rapporte les faits dont il s'agit, paraît instruit. Il ne propose pas d'explication de ce qu'il raconte; et, quand il seroit depe de quelque supercherie, il n'est pas mal de savoir jusqu'à quel point on peut être abusé.

« J'ai vu dernièrement à Liverpool, une jeune femme aveugle, nommée Marguerite M'Evoy jouissant d'une faculté étonnante, sur laquelle j'ai fait des expériences dont voici les détails.

» M'Evoy est née à Liverpool il y a environ 15 ans; elle devint aveugle au mois de juin 1816; ce que l'on attribua à de l'eau contenue dans le cerveau. On remarqua qu'elle était soulagée par un écoulement d'eau par le nez et par les yeux : elle a eu depuis deux rechutes de cette maladie et à été soulagée par le même flux; mais elle est restée aveugle depuis la première attaque. Ce fut en octobre 1816, qu'elle s'aperçut qu'elle pouvait lire en touchant les lettres d'un livre.

» Lui ayant bandé les yeux de manière qu'aucun rayon de lumière ne pouvait y arriver, je fis les expériences suivantes, dont la plupart n'avaient pas été faites avant moi. Je copie les résultats de notes prises dans le moment, presque dans l'ordre où elles ont été faites.

» 1. Je lui présentai six pains à cacheter de

différentes couleurs , placés entre deux morceaux de verre commun , et elle nomma exactement la couleur de chacun : elle dit de plus que la substance placée entre les verres n'était ni de l'étoffe ni du papier , mais qu'elle pensait que c'était un pain à cacheter.

» 2. Elle décrivit la forme et la couleur d'un morceau de pain à cacheter placé de la même manière.

» 3. Aux sept couleurs primitives portées sur une carte , elle donna les noms suivans : écarlate , couleur de peau de buffle , jaune , gros vert , bleu clair , bleu foncé , pourpre , lilas ; et comme la teinte orange était très-peu vive , le terme de peau de buffle était très-convenable

« 4. Elle décrivit distinctement les couleurs du spectre solaire formé par le prisme sur sa main dans l'ordre qu'elles occupaient. Elle indiqua le moment où ces couleurs commencèrent à s'évanouir par le passage accidentel d'un nuage. Dans une occasion elle aperçut un peu de noir sur sa main ; mais , voyant que cette teinte s'effaçait elle dit que c'était l'ombre de son propre doigt ; ce qui était vrai. La perception des couleurs du prisme lui procura le plus grand plaisir qu'elle ait éprouvé depuis qu'elle est aveugle ; elle n'avait jamais vu de prisme de sa vie.

» 5. Le prisme étant mis dans sa main , elle dit que c'était du verre blanc ; mais , en le tournant elle ajouta immédiatement : non , cela n'est pas , il est coloré , et elle traça avec ses doigts ce qu'elle appelait des bandes colorées ; elle ne put découvrir les couleurs sur le côté du prisme par lequel arrivaient les rayons lumineux.

» 6. En pressant ensemble deux lames polies de verre , elle aperçut des bandes colorées qu'elle sentait , disait-elle , fuir devant l'extrémité de ses doigts.

» 7. On présenta à ses mains divers objets colorés , cachés sous un oreiller. Elle se trompa toujours , tout lui paraissant noir : dans une occasion elle dit qu'une carte verte était jaune.

» 8. Elle lut une ou deux lignes de petite impression en tâtant les lettres , elle lut ensuite avec une loupe convexe , à la distance de neuf

pouces du livre. La longueur du foyer de cette lentille était de 14 pouces , quand elle lisait elle grattait doucement la surface de la loupe avec l'extrémité des doigts ; elle lisait plus aisément avec la loupe que sans elle , et disait que les lettres lui paraissaient plus grosses , et comme si elles étaient imprimées sur le verre. On mit un canif sur la ligne qu'elle lisait , aussitôt elle s'en aperçut et le nomma.

» 9. Elle essaya de lire à la distance de sept à huit pouces , avec une lentille convexe ; mais les lettres lui paraissaient confuses , elle ne les aperçut qu'en rapprochant la lentille du livre , mais elles lui paraissaient très-petites , et elle ne put lire que lorsque le verre fut posé sur le papier.

» 10. Elle lut un papier imprimé , placé à douze pouces d'un verre commun en tâtant sur la surface de ce verre : elle ne put lire à une plus grande distance ; mais au contraire , elle lut facilement quand le verre fut placé beaucoup plus près du livre. Elle apercevait à travers le verre plusieurs pièces de monnaie , indiqua le sens dans lequel elles étaient placées , désigna la position des armoiries , de la couronne , etc. , lut le millésime , et observa , sans qu'on le lui eût demandé , qu'une demié guinée était un peu courbée.

» 11. En appliquant les doigts à la fenêtre , elle aperçut deux pierres nouvellement taillées , de couleur jaune , l'une sur l'autre , à la distance de douze verges. Elle signala un ouvrier dans la rue , deux enfans qui passaient par accident , une charrette chargée de barils de farine d'Amérique , une autre de pains de sucre , une troisième vide , une jeune fille avec un petit enfant dans les bras , etc. Une personne de la compagnie ayant fréquemment changé de position , elle les indiqua toutes aussi-bien que l'aurait pu faire quelqu'un jouissant de la vue. Un homme de moyenne taille , à la distance de douze verges , ne lui paraissait pas avoir plus de deux pieds ; plus il s'approchait , plus il lui paraissait grand ; tous les objets lui semblaient comme peints sur le carreau à travers lequel elle regardait.

» 12. Elle prit pour une véritable orange , une pierre d'ornement qui en avait la forme ; à travers

un verre plat, depuis la distance de deux à trois pouces jusqu'à celle de quinze, cette pierre ne lui semblait pas plus grosse qu'une noix, à trente, elle lui semblait de la grosseur d'un pois, mais l'intensité de la couleur ne diminuait pas.

» 13. En touchant un miroir plan, elle déclara ne sentir que le bout de ses doigts et rien autre chose.

» 14. Elle vit son image réfléchie en plaçant un morceau de verre devant le miroir. Quand on éloignait le miroir graduellement, elle disait que sa figure allait en diminuant; tous les objets lui paraissaient constamment comme empreints sur le verre qu'elle touchait.

» 15. Elle aperçut à travers un verre plan l'image du soleil réfléchie dans un miroir, elle n'en était pas éblouie, et la trouvait fort agréable.

» 16. Elle décrit les traits de deux personnes qu'elle n'avait jamais vues, en mettant le morceau de verre plan à la distance de trois à quatre pouces de sa figure.

» 17. Elle aperçut, toujours à l'aide de son verre plusieurs petits objets, qu'on avait placés sur sa tête. Dans un moment de doute, elle hésita sur une pièce de monnaie, mais la reconnut bientôt elle-même.

» 18. En tenant les objets colorés entre ses lèvres elle pouvait avec sa langue distinguer les couleurs, comme le rouge, le jaune, le bleu et le blanc, de différentes teintes.

» 19. Elle distingua une glace polie, d'avec du cristal de roche, et celui-ci d'avec le verre ordinaire, qui lui semblait moins solide et moins ferme; elle distingua encor l'or, l'argent, du cuivre et du plomb qui lui paraissaient, disait-elle, moins fins que les deux autres; elle fit la même chose pour de l'ivoire, de l'écaille de tortue et de la corne.

» De l'eau pure, et de l'eau chargée de sel commun; ne lui présentèrent aucune différence. Toutes ces épreuves furent répétées et variées pendant dix-sept jours, et offrirent toujours les mêmes résultats.

» La faculté de distinguer les couleurs et les objets est plus parfaite en un temps que dans l'autre;

quelquefois elle disparaît subitement et tout lui paraît noir: elle compare ce changement à ce qui lui arrivait autrefois dans l'obscurité, lorsqu'une chandelle venait à s'éteindre.

» Cette jeune femme assure que personne ne lui a enseigné à distinguer les couleurs avec les doigts, et lorsqu'elle s'aperçut pour la première fois qu'elle jouissait de cette faculté, elle fut convaincue que c'était telle ou telle couleur par la ressemblance de la sensation qu'elle éprouvait, avec celle qu'elle avait éprouvée autrefois par les yeux.

» De ces expériences il paraît résulter que M' Evoy, jouit, au moyen de ses doigts, d'une faculté tout-à-fait semblable à celle qu'on acquiert à l'aide de l'œil. Quand à la nécessité qu'elle semble avoir d'une substance transparente intermédiaire, lorsqu'elle ne peut toucher immédiatement les objets, je ne me permettrai aucune conjecture. Je dois dire seulement qu'elle ne peut avoir aucun motif appréciable de chercher à tromper ceux qui la visitent, quand bien même l'imposture serait praticable. Elle n'en reçoit aucune récompense, et au contraire la seule présence d'un étranger suffit pour l'agiter vivement. Sa santé est très-débile, le moindre bruit l'affecte désagréablement: j'ai peine à dire que quelques personnes lui ont fait beaucoup de mal en lui témoignant du mépris. »

~~~~~  
*Notice sur un composé inflammable de platine,*  
 extrait du *Philosophical Magazine*, septembre 1817.

M. Davy (1), professeur de chimie dans l'institution de Cork, a découvert un composé de platine dont les propriétés sont fort remarquables. Lorsqu'on l'expose à la vapeur de l'alcool, à la température ordinaire de l'air, le platine passe à l'état de régule par l'effet d'une action chimique réciproque et subite, et la chaleur qui se dégage suffit pour faire rougir le métal et le maintenir en état d'ignition.

M. Davy a déjà employé ce composé comme

(1) M. Davy, dont il s'agit, n'est pas le même que sir Humphry Davy, professeur à l'institution royale, etc.

un moyen simple et facile de se procurer de la chaleur et de la lumière. Pour produire de la chaleur, il suffit d'humecter d'alcool ou de whiskey (eau-de-vie de grains), une substance poreuse quelconque, animale, végétale ou minérale, telle que de l'éponge, du coton, de l'asbeste, de la limaille de fer, du sable, etc., et de laisser tomber sur cette matière ainsi humectée un petit fragment de cette combinaison : elle devient aussitôt rouge, et demeure en cet état aussi long-temps qu'il reste du liquide spiritueux dans le corps qui en avait été imbibé. Cette combustion ne s'éteint point par le contact de l'air ou lorsqu'on souffle dessus, au contraire des courans d'air ne font que rendre plus brillant le rouge du métal. On peut augmenter beaucoup l'intensité de cette chaleur en augmentant les doses du mélange, et l'auteur de cette découverte a fait construire une espèce de briquet chimique au moyen duquel on obtient très-promptement de la lumière. L'appareil est formé d'une petite boîte qui contient deux petites fioles et quelques allumettes soufrées, à la pointe desquelles on a mis un atome de phosphore. L'une des fioles contient le composé, l'autre un peu d'alcool, elles ont à volonté des bouchons de liège ou de verre. Le bouchon de la fiole qui contient l'alcool est percé par le bas, de manière qu'on y puisse fixer une éponge qui se trouve humectée, mais non entièrement imprégnée d'alcool. Lorsqu'on a besoin de lumière, il suffit d'enlever le bouchon et de mettre sur l'éponge pénétrée de vapeur alcoolique, un morceau de la composition gros comme la tête d'une épingle; ce mor-

ceau devient rouge à l'instant, et sert à enflammer l'allumette avec laquelle on le touche.

M. Davy n'a point fait connaître encore ce composé, dont on ne saurait prévoir toutes les applications : mais ce fait, qui est entièrement nouveau dans l'histoire de la chimie, conduira sans doute à des résultats fort curieux, et peut-être à d'autres découvertes d'une grande importance.

ANNONCES DE PRIX.

*Prix proposés par la Société royale et centrale d'agriculture, dans la séance de 1817.*

La Société distribuera, dans la séance publique de chaque année, des médailles d'or et d'argent à ceux de MM. les vétérinaires qui lui adresseront les meilleures observations considérées sous le double rapport de l'économie et des progrès de la science.

Elles seront reçues jusqu'au premier mars de chaque année.

Les auteurs peuvent mettre leurs noms à leurs écrits.

Les mémoires seront envoyés franc de port, ou sous le couvert de S. Ex. le ministre secrétaire d'état de l'intérieur, à l'une des adresses suivantes :

M. Silvestre, secrétaire perpétuel de la Société royale et centrale d'agriculture, au ministère de l'intérieur; ou à M. Huzard, inspecteur général des écoles vétérinaires, à Paris.

*Nota.* La Société croit devoir rappeler à MM. les vétérinaires et à toutes les personnes qui s'occupent de l'éducation des chevaux, que c'est dans sa séance publique de 1818, qu'elle doit adjudger le prix de 1200 francs qu'elle a promis à l'auteur du meilleur mémoire sur *les causes de la cécité ou de la perte de la vue des chevaux, et sur les moyens de la prévenir.*

**AVIS ESSENTIEL.** — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n<sup>o</sup>. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. DE MONTGREG, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue du Cherche-Midi, n<sup>o</sup>. 23, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.



# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

### HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IV<sup>e</sup>. ÉPOQUE. = I<sup>re</sup>. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. ( Traitement des maladies. Autres sources d'indications. — Suite. )

*Tum præter hæc omnia, ab ipsâ sentiendi vel acrimonid vel hebetudine sumitur indicatio.*

( GAL. Méthod. medend. l. VII, c. 13. )

Le sentiment de la partie malade servait en troisième lieu à régler la conduite du médecin. Il existe en effet des différences dépendantes non-seulement de la sensibilité générale qui peut être naturellement plus grande dans une partie que dans l'autre, mais encore des différences en quelque sorte spécifiques, en vertu desquelles certains organes sont spécialement affectés par quelques substances, qui n'exercent pas la même action sur les autres. Ainsi, disait Galien, une partie très-délicate lorsqu'elle est affectée d'inflammation, ne supporte pas les remèdes qui conviendraient à une partie peu sensible qui serait enflammée. Quant à ces *de sensibilité propre*, il citait les yeux, dont suivant lui l'huile augmente l'inflammation, tandis qu'elle apaise cette maladie lorsqu'elle est développée dans quelque autre partie du corps.

*Maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins du Bureau central. Du 21 au 30 novembre inclusivement.*

|                                                 |     |
|-------------------------------------------------|-----|
| FIÈVRES non caractérisées. . . . .              | 15  |
| Fièvres intermittentes de divers types. . . . . | 93  |
| Fièvres bilieuses ou gastriques. . . . .        | 47  |
| Fièvres adynamiques ou putrides. . . . .        | 5   |
| Fièvres catarrhales. . . . .                    | 0   |
| Phlegmasies internes ou externes. . . . .       | 22  |
| Ophthalmies. . . . .                            | 6   |
| Douleurs rhumatismales. . . . .                 | 12  |
| Diarrhées et dysenteries. . . . .               | 6   |
| Érysipèles. . . . .                             | 4   |
| Phlegmasies des org. de la respiration. . . . . | 39  |
| Phthisies pulmonaires. . . . .                  | 5   |
| Apoplexies et paralysies récentes. . . . .      | 4   |
| Hydropisies et anasarques. . . . .              | 16  |
| Varioles. . . . .                               | 5   |
| Coliques métalliques. . . . .                   | 0   |
| Maladies sporad., chron. ou accidens. . . . .   | 57  |
| Enfauts galeux. . . . .                         | 20  |
| TOTAL GÉNÉRAL. . . . .                          | 356 |

### AVIS IMPORTANT.

*Le bureau de la Gazette de Santé est maintenant, ainsi que la demeure du rédacteur général, rue du Cherche-Midi, n<sup>o</sup>. 23 : c'est à cette adresse qu'il faut envoyer tout ce qui concerne la Gazette. On doit rappeler la nécessité d'affranchir les lettres ou paquets, afin qu'ils soient reçus : la disposition des lieux ne permettant pas au rédacteur général de voir les paquets non affranchis, qui se trouveront rejetés par une mesure générale, et ne lui seront même pas présentés.*

### CONSTITUTION MÉDICALE.

*Maladies régnantes.*

APRÈS une seule nuit où le thermomètre est descendu au-dessous de zéro, la terre s'est trouvée

couverte de gelée blanche bientôt après suivie par des pluies qui ne paraissent pas devoir promptement cesser, si l'on s'en rapporte au baromètre où le mercure n'a pas été si bas depuis plus d'un an. Le thermomètre marque habituellement de 1 à 6 ou 7 degrés, division de Réaumur.

On ne voit plus que très-peu de petites véroles, grâce au zèle de l'administration, secondée par l'universalité presque absolue des médecins de Paris. Depuis la publication du dernier numéro de la gazette, il n'est pas venu à notre connaissance d'autre exemple de ces variolettes ou petites-véroles volantes dont nous avons observé un grand nombre et qui étaient dans les premiers jours semblables à la variole. La rougeole est assez commune, et des hommes faits en ont été atteints, sans qu'il en soit résulté de danger. Je crois pouvoir établir d'après les faits qu'à l'opposé de la petite vérole la rougeole est généralement moins dangereuse à un âge avancé que dans l'enfance : la raison ne me semble pas difficile à en trouver. Cette affection n'entraîne de danger que par les complications auxquelles elle peut se joindre, et ces complications sont toujours des affections muqueuses, auxquelles l'enfance est beaucoup plus exposée que les autres âges de la vie : de plus, ces affections muqueuses attaquent spécialement la gorge, genre de maladies plus dangereux pour les enfans, que pour les grandes personnes.

Les catarrhes sont devenus extrêmement nombreux, et peu de personnes en ont été exemptes. Presque toujours la membrane muqueuse des fosses nasales a été premièrement affectée : c'est ce qu'on appelle *rhume de cerveau* ; et le peuple ignorant (y compris beaucoup de prétendus médecins) suppose que l'humeur qui flue des narines, vient en droite ligne du cerveau même. Cette opinion était à peu près générale autrefois : c'est en médecine, surtout, que la société reste encore long-temps imprégnée des erreurs qui ont été celles des médecins, attendu qu'elle ne peut les suivre que de fort loin.

Au demeurant, j'ai vu de ces catarrhes assez

intenses pour compromettre réellement le cerveau, et chez un homme âgé, de ma connaissance, l'enchifrènement, la pesanteur de tête étaient portés au point de lui enlever la faculté de rassembler deux idées.

Une théorie qui devait avoir assez de faveur près des partisans de l'humorisme, et qui d'ailleurs semblait s'accorder avec les faits (mal expliqués cependant), faisait dépendre ces *rhumes de cerveau* du transport direct de l'humeur de la transpiration sur les membranes des fosses nasales : on ne s'embarrassait point, il est vrai, de la difficulté de loger d'abord cette humeur dans l'épaisseur d'une membrane qui est presque partout assez mince, ni de la sécheresse absolue qui existe dans les premiers jours de l'affection ; il suffisait qu'on vit un écoulement plus ou moins considérable terminer la maladie, pour qu'on ne doutât pas que l'humeur répercutée n'allât se jeter (c'était le mot) sur le cerveau et occasioner tout ce désordre.

Des idées plus exactes sur la structure, les fonctions et les maladies des membranes muqueuses ont redressé sur ce point les jugemens des praticiens modernes. C'est aux médecins français que l'on doit ces découvertes, à Borden d'abord, et finalement à Bichat poussé par notre vénérable Pinel, qu'il faut bien nommer quoique, Dieu merci, il jouisse d'une bonne santé. On a compris, depuis les travaux de ces hommes célèbres, que la sensibilité qui forme dans tout notre corps un consensus unique, devait être le premier agent de ces correspondances d'affections qui ne supposent point un transport matériel d'humeurs auquel nulle voie n'est laissée libre ; on a depuis observé directement et *à priori*, qu'il existait une telle correspondance entre la peau et les membranes muqueuses, que certaines irritations de celle-là se communiquaient très-facilement à celles-ci ; après quoi l'on a encore scrupuleusement tenu note de tous les symptômes des affections des membranes muqueuses en quelque lieu qu'elles fussent placées ; et l'on a vu qu'elles avaient toutes des analogies très-marquées, et qu'elles ne diffèrent entre elles qu'en raison des

divers lieux qu'elles occupent, des parties et des organes auxquelles elles sont associées ainsi que des fonctions auxquelles elles contribuent, et l'on a eu dès lors une théorie générale des affections catarrhales applicable à tous les cas et vraiment satisfaisante, parce qu'elle est déduite des faits et qu'elle n'en contredit aucun.

Premier quartier, le 15.

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre jusqu'au 10, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 2 l.  $\frac{4}{13}$ . Le *minimum* de 26 p. 11 l.  $\frac{9}{13}$ .

Le *maximum* du thermomètre a été de 2 d. 5.  
—Le *minimum* de 9 d. 5.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 100 d. 0.  
—Le *minimum* de 87 d. 0.

CHEVALLIER, ingénieur-opticien.

BULLETIN DES SCIENCES MÉDICALES DU DÉPARTEMENT  
DE L'ÈURE.

MM. les membres du comité central de la Société de Médecine du département de l'Eure viennent de publier le n<sup>o</sup>. 48<sup>e</sup>. de leur bulletin, toujours remarquable par le zèle et le bon esprit de ses rédacteurs. Ce numéro contient peut-être encore un plus grand nombre de faits intéressans. Nous rapporterons les plus remarquables ci-après (1).

« Le tableau, dressé par ordre de M. le préfet, des vaccinations pratiquées, et du nombre des individus atteints de la petite vérole dans le département de l'Eure, pendant l'année 1816, présente les résultats suivans :

(1) Ce bulletin paraît dans le premier mois de chaque trimestre. Il contient les observations météorologiques et l'analyse de la constitution médicale du trimestre précédent; les observations des membres, des associés et des correspondans, l'annonce des nouvelles découvertes et la notice des ouvrages nouveaux.

Le prix de l'abonnement annuel est de six francs. Tout ce que l'on veut faire parvenir à la Société ou insérer dans le Bulletin, doit être envoyé, franc de port, à M. Delarue, pharmacien, secrétaire de la Société à Évreux.

» Le nombre des naissances a été de 9,069; celui des vaccinations s'est élevé à 5,711; il y a eu 946 sujets atteints de la petite vérole, 116 en ont été mutilés ou défigurés, et il en est mort 58 des suites de cette affreuse et cruelle maladie. »

C'est donc un mort environ sur seize malades; et, en outre, un de défiguré sur huit de ceux qui ont survécu : il n'est pas de raisonnement qui vaille une semblable preuve.

*Observation d'une plaie du testicule, accompagnée de la formation d'une concrétion osseuse,*  
par M. Manoury, D. M. à Vernon.

Le nommé . . . , de la commune de Chambray, se froissa le testicule, il y a environ dix ans; il survint un gonflement squirreux dont le malade ne s'occupa pas, n'en souffrant que très-peu; mais pendant le courant de 1812, il se blessa de nouveau avec sa bêche, dont le manche frappa rudement le même testicule. Alors les douleurs, l'inflammation et le gonflement succédèrent; un dépôt considérable se forma et s'ouvrit naturellement; le testicule diminua de volume; cependant il resta plus dur, plus gros que l'autre, et, au moment où je le vis, il y avait une plaie fistuleuse et adhérence de la peau du scrotum au bord de la plaie. Le sujet étant très-bien portant et n'éprouvant aucune douleur, je crus qu'il fallait l'abandonner à la nature et ne faire qu'appliquer des émolliens.

Après quelque temps de séjour à l'hôpital de Vernon, notre homme se trouvant assez fort, retourna à ses occupations.

Mais il ne tarda pas à se présenter de nouveau, en me disant qu'il sentait un os au bord de sa plaie: je lui répondis, en riant, que cela était impossible, et pour le contenter j'y regardai. Ce fut avec la plus grande surprise que j'aperçus et touchai un corps blanc et dur, dont je fis, avec peine, l'extraction, et qui véritablement a l'apparence d'un os. Les jours suivans j'en tirai, avec plus ou moins de peine, des portions semblables, qui étaient engagées dans la substance du testicule, et que j'envoie à la Société.

C'est aux chimistes à analyser ce corps, que je

ne crois pas un véritable os, mais du phosphate calcaire qui, existant naturellement dans la liqueur séminale, se sera épaissi, je ne sais comment, et avec le temps aura pris l'apparence osseuse (1).

Cet état extraordinaire, et peut-être unique, des testicules, n'a pas empêché cet homme d'avoir deux enfans depuis que sa maladie existe. Cela peut s'expliquer facilement, puisque l'autre testicule est très-sain.

MM. Lelarge, l'un médecin à Pontoise, et l'autre maire de Chaumont, près Gisors, ont vu et touché un de ces corps blancs, encore engagé dans le testicule : ils en ont témoigné le plus grand étonnement.

Il y a très-long-temps que je n'ai vu le sujet de cette observation, qui m'avait cependant promis de revenir me voir.

*Réflexions du rédacteur de la Gazette de santé.*

— Cette formation accidentelle de portions d'os n'est sûrement point sans intérêt, mais n'est pas aussi rare que paraît le croire M. Manoury. Le tissu osseux se développe accidentellement dans tous les autres tissus, et notamment dans les membranes séreuses : les exemples en sont si communs, qu'il est presque inutile d'en rapporter. C'est probablement dans le tissu de la membrane de cette nature, qui, sous le nom de *tunique vaginale*, fournit une enveloppe au testicule, que s'étaient développées les portions d'os que M. Manoury a extraites. Quant à la cause qui donne lieu à cette formation, elle est enveloppée avec celle de tous les autres phénomènes de la formation et de l'accroissement de nos corps dans ce mystère que l'illustre Bichat n'a point expliqué, mais dont il a fait connaître une loi générale, en traitant de *la sensibilité organique*. L'explication fournie par M. Manoury est tout-à-fait inadmissible, parce qu'elle est en contradiction avec les lois de la vie. Les parties élémentaires qui forment la liqueur séminale, n'auraient pu se séparer que par la décomposition de cette matière; il en serait résulté une putréfaction qui, loin de favoriser la

(1) L'examen que l'on a fait de cette substance a confirmé l'opinion de M. Manoury.

réunion du phosphate de chaux, aurait produit des accidens très-graves, et tout autres que ceux qu'on a observés; mais il est inutile de s'arrêter davantage sur une explication à laquelle l'auteur ne paraît pas attacher d'importance. On trouve un exemple de production osseuse dans l'épaisseur de la tunique vaginale, dans le *Traité des Maladies des voies urinaires*, par Chopart, part. II, pag. 69; et M. Baillie a vu un cas dans lequel les fragmens osseux étaient libres et flottans dans la cavité de la tunique vaginale. Aucun fait de ce genre, néanmoins, n'est aussi remarquable que celui qui est rapporté dans les *Nouvelles Observations sur la Pratique des accouchemens*, par Pierre Amand, in-8°. Paris, 1714, pag. 80; car, dans ce cas, la tumeur osseuse était grosse comme la tête d'un enfant de six mois. Néanmoins, en faisant l'extirpation, on trouva, comme il arrive presque toujours, le testicule parfaitement sain, ce qui ferait comprendre comment l'homme dont M. Manoury rapporte l'histoire, aurait pu avoir deux enfans durant sa maladie, quand même il n'aurait pas eu un second testicule.

*Observations sur une fracture de l'humérus, opérée par le seul effort des puissances musculaires; par M. Odienne.*

Quoique la plupart des chirurgiens modernes (et notamment M. Richerand) nient la possibilité des fractures exercées par le seul effort de contractions musculaires, il n'est pas moins vrai que ces fractures peuvent avoir lieu dans les os longs, malgré que les connaissances exactes d'anatomie et de mécanique animale semblent devoir nous en prouver l'impossibilité.

C'est ici le cas de dire que les plus brillantes théories doivent se taire devant les faits, et les probabilités devant les preuves, lorsqu'elles y sont contraires.

Le nommé Louis Lainé, du Favril, journalier, âgé de 20 ans, d'un tempérament lymphatico-sanguin, jouissant d'une très-bonne santé, étant à jouer (le 24 avril 1814), avec plusieurs jeunes gens de son âge, s'avisa de lancer une pierre avec force sur un d'eux qui quittait la société.

Au moment où cette pierre lui partit de la main, un craquement brusque se fit entendre vers la partie inférieure du bras, qu'il abandonna de suite à son propre poids, à cause de la violence de la douleur qu'il ressentit à ce même endroit, qui dans l'espace de deux heures se tuméfia beaucoup.

Cet homme vint aussitôt réclamer mes soins, me priant de lui procurer du soulagement le plus promptement possible. Après avoir retiré les vêtemens dont cette partie était couverte, je trouvai le bras courbé, concave intérieurement et convexe en arrière. Le malade ne pouvait exercer les plus légers mouvemens de l'avant-bras sans ressentir les douleurs les plus vives, à trois pouces et demi au-dessus de l'articulation radio-cubitale vers le milieu de la longueur du muscle brachial antérieur, lieu où existait la fracture, et où les deux extrémités de l'os, réunies en sens contraire, faisaient entendre une crépitation très-distincte. La main promenée selon la direction de l'humérus et sur sa partie postérieure, sentait une inégalité très-prononcée à l'endroit dont il a déjà été parlé. Enfin tout s'accordait à ne laisser aucun doute sur l'existence de la fracture qui fut aisément réduite, et après la consolidation de laquelle l'os resta long-temps à cet endroit plus gros qu'il ne doit l'être dans l'état naturel.

*Observations sur l'application du feu pour guérir la sciatique; par M. Potet, chirurgien, membre de la Société, à Evreux.*

*Première observation.* Le nommé Godard, de la commune de Villalet, âgé de trente-six ans, d'une constitution forte, marchait avec des béquilles depuis deux à trois ans, à cause d'une sciatique à la jambe droite.

Je conseillai de faire brûler une trainée de poudre à canon sur la jambe malade, depuis la malléole externe jusqu'à la tête du fémur: il y consentit.

L'ayant fait mettre dans une position convenable, je brûlai de suite trois trainées de poudre à canon; il n'en résulta que de petites vésicules qui

ne suppurèrent pas; cependant au bout de quatre jours après l'application de ce nouveau moxa, le malade marcha sans béquilles, mais il se servait d'un bâton pour aller cultiver sa terre. Il y a déjà quatre ans que cette espèce de guérison est opérée.

*Seconde observation.* La veuve Milard, de la commune de Nogent-le-Sec, âgée d'environ 60 ans, fut atteinte d'une douleur sciatique qui se prolongeait jusqu'au milieu de la jambe; je ne brûlai que deux trainées de poudre à canon sur la jambe et la cuisse douloureuses; j'eus la satisfaction de la voir retourner à pied chez elle: elle m'assura que le feu lui avait ôté la douleur de suite, il ne lui restait que la cuisson de la brûlure, qu'elle regardait comme rien en comparaison de ce qu'elle souffrait auparavant.

*Troisième observation.* Je fus prié, il y a dix-huit mois, de voir le nommé Faucher, de la commune de Huest, batteur en grange, âgé d'environ 40 ans, d'une faible constitution; il était resté au lit depuis deux mois, à cause d'une douleur rhumatismale aux deux jambes, qui avait résisté au traitement d'un pharmacien qui fait la médecine.

Je fis brûler deux trainées de poudre à canon sur la jambe et la cuisse les plus douloureuses; il ne voulut pas en endurer une troisième, et cependant il marcha sans douleurs au bout de huit jours, et reprit le métier de batteur en grange dès qu'il trouva de l'emploi; il travaille présentement à Saint-André. Il a ressenti quelques douleurs à la jambe qui n'avait pas été brûlée; il avait le désir de me prier de lui brûler aussi de la poudre à canon sur cette jambe, mais ces douleurs ont cessé spontanément.

Le feu a-t-il détruit l'humeur qui occasionait les douleurs sciatiques?

Ce nouveau moxa ne pourrait-il pas convenir dans les morsures d'animaux enragés?

Je laisse à MM. les praticiens à décider ces questions.

( La suite au numéro prochain: )

*Notice sur les effets médicaux de divers remèdes et notamment des fumigations sulfureuses contre les affections dartreuses et psoriques ; par M. Prus , médecin de Lorient.*

LA Bretagne est le pays de France, et peut-être du monde où, selon toute apparence, on pourrait retirer les plus grands avantages des moyens dont il s'agit; les maladies de peau, et spécialement la gale y sont endémiques. Par malheur cependant, l'ignorance des remèdes convenables et l'insuffisance de ceux qu'on employait, en ont dégoûté les habitans de ce pays; ce qui, joint à leur attachement pour les anciens usages, leur a fait prendre le parti de conserver, comme un bien de famille, des maladies dégoûtantes qui se trouvent répandues avec une universalité devenue proverbiale.

M. Prus, jeune médecin qui saisit avec avidité les occasions d'être utile et saura mériter ainsi une réputation honorable, vient de publier une notice destinée à faire connaître aux habitans de Lorient et des campagnes environnantes le parti qu'ils pourraient tirer des bains de vapeurs et spécialement des bains de fumigations sulfureuses, moyen qu'il croit le plus convenable pour guérir les maladies psoriques. Nous partageons entièrement sur ce point l'opinion de M. Prus, et nous l'encourageons beaucoup à ne rien négliger pour faire jouir ses concitoyens des avantages que l'on doit à M. Gallès, qui a, sinon absolument inventé, du moins renouvelé et mis en crédit ce puissant remède tout-à-fait oublié.

Nous engageons cependant M. Prus à faire l'essai d'un remède dont nous avons parlé dans l'avant-dernier numéro de la Gazette ( 21 novembre ; ) ce sont des lotions réitérées, avec une dissolution de deux à trois gros de sulfate de zinc dans une livre d'eau. Ces lotions ne peuvent avoir aucun inconvénient; et, si elles ont contre la gale l'efficacité que leur attribuent quelques médecins allemands, elles méritent la préférence sur tous les autres remèdes, à raison de l'économie, de la facilité, etc,

Une observation insérée dans la notice de M. Prus nous paraît éminemment propre à faire connaître les règles du traitement que l'on doit suivre dans les maladies compliquées, et nous la présenterons à nos lecteurs.

*Dartres occasionées par une affection siphilitique méconnue.*

M.<sup>lle</sup>\*\*\*, née à Soissons ( Aisne ), de parens sains, était parvenue à sa dixième année, jouissant de la santé la plus florissante et faisant, par sa beauté, l'admiration générale. Un léger mal de gorge survint, qui fut le signal de la scène la plus déplorable. Les gencives se couvrirent d'aphtes; bientôt après, engorgement des glandes du cou, rougeur de la peau aux épaules; *dartres* sur toutes la face et aux cuisses; chute des cils, des sourcils; bouche contournée, laideur affreuse; point de symptômes généraux autres qu'une grande maigreur et beaucoup de tristesse. M.<sup>lle</sup>\*\*\* fut amenée dans cet état à l'hôpital des enfans.

Rien ne faisant soupçonner au médecin en chef, M. Jadelot, une cause spéciale à la maladie, on traita ces *dartres* comme on avait fait beaucoup d'autres avec avantage par les bains sulfureux, mais ce fut inutilement; et le mal alla toujours croissant, pendant deux mois, quoiqu'on eut eu recours, dans cet intervalle, à tous les autres moyens qui semblaient le mieux indiqués. La mère de la malade se présenta alors pour la retirer de l'hôpital. Interrogée elle-même sur les causes présumées de la situation de sa fille, elle déclara qu'elle ne pouvait rien répondre de positif; que ses autres enfans se portaient bien; que seulement l'un d'eux, ancien militaire, s'était plaint, à son retour de l'armée, de douleurs dans les membres, de picotemens à la gorge; qu'elle ne pensait pas que sa fille eût gagné ce mal, bien qu'elle bût souvent dans le même verre que le militaire.

Le lendemain et les jours suivans, administration de mercure; dès la quatrième dose, la malade éprouva du mieux, et ce mieux, à l'aide du même moyen, continua pendant un mois et

demî, époque à laquelle l'embonpoint et la gaieté étaient revenus, la rougeur des épaules avait disparu; mais les dartres de la face et des cuisses moins vives qu'auparavant, persistaient toujours et résistèrent en définitif au mercure donné sous toutes les formes. C'était une maladie à part, qu'il fallait attaquer directement. Les bains sulfureux furent repris; et en moins de quinze jours, on obtint une guérison complète.

De là se tire cette conséquence particulière, que les bains sulfureux peuvent guérir des dartres causées par la siphilis, conséquence qui, exprimée d'une manière générale, établit qu'il est des cas où deux affections distinctes, dont l'une est cause et l'autre effet, existent simultanément; qu'elles réclament chacune des méthodes différentes de traitement; et que l'emploi de ces méthodes doit suivre l'ordre de succession des deux maladies.

PRUS, D. M. P.

ANNONCES DE PRIX.

La Société d'Encouragement pour l'industrie nationale a proposé, dans sa séance du 27 août 1817, plusieurs prix qui seront décernés en 1818, 1819, 1820, 1821.

ARTS ÉCONOMIQUES.

La société propose un prix de 3000 francs à celui qui trouvera :

1°. Un procédé facile et économique, pour dessécher les viandes qui servent aux embarcations et dans l'économie domestique. Ces viandes doivent être desséchées convenablement pour reprendre, par leur décotion dans l'eau, la saveur et la souplesse les plus analogues à celles du bouilli, et donner un bouillon sain et agréable.

2°. Il remplira aussi les conditions prescrites par le programme pour les salaisons; c'est-à-dire qu'il désignera la forme des tonneaux, ou autres vases qui doivent contenir les viandes, l'espèce de bois ou de terre qu'on doit préférer pour leur confection, l'âge auquel on doit prendre les animaux, et la saison la plus convenable pour les saler.

Une partie de la salaison doit avoir passé la ligne et être revenue en Europe.

Le capitaine du navire qui les aura transportées à son bord, les sous-officiers, et au moins six matelots de l'équipage devront faire usage de ces viandes passé l'équateur. Ils certifieront par un procès verbal signé d'eux, dans quel état ils les ont trouvées, et ce qu'elles ont présenté de remarquable à l'œil et au goût.

Une portion de ces viandes sera adressée à la Société, avec un mémoire descriptif de tous les procédés suivis pour la salaison.

Le vase contenant cette portion de viande aura du être scellé lors de l'embarcation, par les autorités du lieu, qui attesteront, au retour du voyage de long cours, qu'elles ont reconnu leur sceau.

La société lui décernera le prix dans la séance générale du mois de juillet 1819, si les viandes qu'il aura présentées ont le degré de perfection désirable.

AGRICULTURE.

*Prix pour la culture des plantes qui fournissent la potasse.*

La Société d'Encouragement, voulant exciter à une plus grande production de potasse dans le royaume, et cependant ménager les forêts, propose un prix de 1500 francs à celui qui, avant le premier mai 1819, prouvera, par des pièces authentiques, avoir planté en une ou plusieurs années des espèces de végétaux ci-après nommés, ou autres analogues, la plus grande étendue de terrain, et en avoir retiré les produits en potasse les plus considérables, ce terrain ne pouvant être moins d'un demi-hectare. A ces pièces sera joint un mémoire qui détaillera, 1°. la nature du sol, le mode de la culture, les époques des coupes et l'état de l'atmosphère propre à chacune d'elles; 2°. les procédés suivis dans la fabrication de la potasse, et la quantité que chaque coupe aura produite; c'est-à-dire, que le mémoire sera le journal de toutes les opérations qui auront été exécutées. Chaque concurrent devra en outre

envoyer à la société un échantillon des différentes espèces de potasse qu'il aura fabriquées, pour que l'on puisse en déterminer la richesse alcaline, et la comparer à celles des meilleures potasses du commerce.

*Liste des plantes propres à fournir de la potasse.*

La buniade orientale (*bunias orientale*, Lin.); la passerage à larges feuilles (*lepidium latifolium*, Lin.); le sisymbre à siliques grêles (*sisymbrium strictissimum*, Lin.); l'asclépiade de Syrie (*asclepias Syriaca*, Lin.).

Les asters d'Amérique, qui s'élèvent à plus de deux pieds, principalement l'aster de la Nouvelle-Angleterre (*aster Novæ-Angliæ*, Lin.); l'aster de la Nouvelle-Belgique (*aster Novæ-Belgiæ*, Lin.); l'aster osier (*aster viminalis*, Lin.); l'aster à tiges pourpres (*aster rubricaulis*, Lamarck).

Les verges d'or du même pays, qui s'élèvent à une semblable hauteur, telles que la verge d'or très-élevée (*solidago altissima*, Lin.); la verge d'or toujours verte (*solidago semper virens*, Lin.); la verge d'or du Canada (*solidago Canadensis*, Lin.); l'hélianthe multiflore (*helianthus multiflorus*, Lin.); l'hélianthe tubéreux ou topinambour (*helianthus tuberosus*, Lin.); l'hélianthe vocassan (*helianthus strumosus*, Lin.); la vergerette âcre (*erigeron acre*, Lin.); la vergerette glutineuse (*erigeron glutinosum*, Lin.); l'armoise commune (*artemisia vulgaris*, Lin.); l'armoise estragon (*artemisia dracunculoides*, Lin.); l'armoise absynthe (*artemisia absinthicus*, Lin.); le sureau yèble (*sambucus ebulus*, Lin.); la tanaisie commune (*tanacetum*

*vulgare*, Lin.) la phytolacca décandre ou raisin d'amérique (*phytolacca decandra*, Lin.).

*Prix pour la culture comparée des plantes oléagineuses.*

La Société d'Encouragement offre un prix de 1200 francs à l'agriculteur qui, ayant cultivé comparativement les meilleures plantes oléagineuses connues jusqu'à ce moment, aura établi le mieux dans un mémoire, et d'après des calculs économiques et des expériences exactes, quelle est celle de ces plantes qui, sous un climat et dans un terrain donné, peut se cultiver avec le plus d'avantages.

Chacune de ces plantes qui aura été essayée comparativement, doit l'avoir été sur au moins dix ares de terrain (environ un tiers d'arpent de Paris) afin que son produit en huile puisse être convenablement apprécié.

Ce prix sera décerné dans la séance générale du mois de juillet 1819.

Les mémoires et échantillons de plantes et d'huiles obtenus, accompagnés de certificats des autorités constituées, devront parvenir à la Société avant le 1<sup>er</sup> mai 1819.

*Prix pour la construction d'un moulin à bras propre à écosser les légumes secs.*

La Société d'Encouragement propose un prix de 1000 francs pour être adjugé en 1820, à celui qui aura construit le moulin à bras le plus simple, le moins coûteux, le plus facile à mettre en mouvement, ou toute autre machine propre à faciliter aux consommateurs les moyens de décortiquer leurs légumes; il devra déponner au moins un décalitre de pois par heure.

AVIS AUX SOUSCRIPTEURS.

Les personnes dont l'abonnement finit avec l'année, sont priées de le renouveler, pour ne pas éprouver d'inter ruption.

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n<sup>o</sup> 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. DE MONTGOMMEY, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue du Cherche-Midi, n<sup>o</sup> 23, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnements faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départements.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.



# GAZETTE DE SANTÉ,

OU

## RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

*De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

### HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IV<sup>e</sup>. ÉPOQUE. — I<sup>re</sup>. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. ( Traitement des maladies. Autres sources d'indications. — Suite. )

*A figura vero indicatio ipsius modi vacuandi excrementi suggeritur.*

( GAL. Méthod. medend. I, VII, c. 13. )

D'APRÈS la doctrine de Galien la nature ou la force des remèdes devaient encore être différentes, suivant la consistance des parties, qui nécessitait des médicamens plus ou moins pénétrants et actifs, afin que leur vertu pût atteindre jusqu'au mal.

La figure des parties malades devait faire juger au médecin le côté par lequel elles pouvaient plus facilement être débarrassées ou purgées de ce qui leur nuisait: ainsi, disait-il, on est conduit à décharger le ventricule par des évacuations par haut et par bas; la dernière voie convient seule aux intestins et aux parties profondes du foie; les reins, la vessie et l'extérieur du foie, sont purgés par les déjections et les cathartiques, lorsque beaucoup de sucs viciés y sont entassés, au lieu que lorsqu'il y en a peu, ces parties sont déchargées par les voies urinaires. Les évacuations du cerveau se font par le palais, les narines et les oreilles, celles de la poitrine et des poumons par la trachée artère et la gorge.

*Maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins du Bureau central. Du 1<sup>er</sup>. au 10 décembre inclusivement.*

|                                                 |            |
|-------------------------------------------------|------------|
| Fièvres non caractérisées. . . . .              | 24         |
| Fièvres intermittentes de divers types. . . . . | 122        |
| Fièvres bilieuses ou gastriques. . . . .        | 64         |
| Fièvres adynamiques ou putrides. . . . .        | 5          |
| Fièvres catarrhales. . . . .                    | 0          |
| Phlegmasies internes ou externes. . . . .       | 30         |
| Ophthalmies. . . . .                            | 6          |
| Douleurs rhumatismales. . . . .                 | 23         |
| Diarrhées et dysenteries. . . . .               | 8          |
| Érysipèles. . . . .                             | 10         |
| Phlegmasies des org. de la respiration. . . . . | 26         |
| Phthisies pulmonaires. . . . .                  | 4          |
| Apoplexies et paralysies récentes. . . . .      | 13         |
| Hydropisies et anasarques. . . . .              | 16         |
| Varioles. . . . .                               | 5          |
| Coliques métalliques. . . . .                   | 0          |
| Maladies sporad., chron. ou accidens. . . . .   | 92         |
| Enfans galeux. . . . .                          | 20         |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL. . . . .</b>                   | <b>468</b> |

### AVIS AUX SOUSCRIPTEURS.

*Les personnes dont l'abonnement finit avec l'année, sont priées de le renouveler, pour ne pas éprouver d'interruption.*

### CONSTITUTION MÉDICALE.

#### *Maladies régnantes.*

La température baisse de plus en plus, sans être, néanmoins, aussi rigoureuse qu'elle devrait l'être à l'époque où nous nous trouvons. A peine a-t-il gelé une ou deux fois durant la nuit, et les premiers rayons du jour ont dissipé ces ébauches d'hiver. En revanche, nous avons des pluies froides et presque continuelles, des vents impétueux et tout le cortège d'intempéries qui remplace souvent les froids intenses dans nos clima

tempérés. Le thermomètre reste continuellement à deux ou trois degrés ; mais ce froid est rendu plus vif et plus pénétrant par l'humidité et par l'agitation de l'air.

On peut remarquer dans le tableau, ci-joint, des admissions dans les hôpitaux, l'accroissement subit, en nombre, des fièvres intermittentes de tous les types. Le nombre de ces maladies à peu près le même pendant la plus grande partie de l'année, est allé en croissant depuis un mois et demi. Dans les dix premiers jours d'octobre, il était seulement de 64, dans les dix jours suivans de 77, enfin, dans les dix derniers du même mois il se trouvait de 92 ; les trois décades de novembre ont donné 90, 99, 93 fièvres intermittentes. Enfin, dans le tableau que nous rapportons aujourd'hui, et qui comprend les malades reçus depuis le 1<sup>er</sup>. jusqu'au 10 décembre inclusivement, le nombre en est porté tout à coup à 122. C'est un grand motif pour rappeler les préceptes de sobriété et de tempérance aux gens riches, et pour avertir tous les autres de la nécessité de se préserver du froid, de l'humidité, et surtout de l'influence combinée de ces deux ennemis de nos corps : le défaut de bonne nourriture et surtout de boissons fortifiantes, est la cause qui multiplie ces maladies dans la classe indigente. Le vin ou les boissons fermentées qui le remplacent jusqu'à un certain point, sont des objets de première nécessité pour les grandes villes, c'est une vérité que les gouvernemens ne prennent point assez en considération dans l'examen de ce qu'ils nomment *matières imposables*. Quand on ne peut se procurer ces boissons, on doit chercher à les remplacer par des préparations sur lesquelles le fisc n'a pas encore imaginé d'étendre ses droits. Cependant l'ignorance où végète la classe pauvre, met la plupart des moyens dont je veux parler, hors de sa portée : c'est aux amis de l'humanité, aux véritables pères des pauvres qu'il appartient de porter la lumière dans ces réduits où l'ignorance n'enfante pas moins de vices et de crimes que de misère. Il n'est plus temps de parler des boissons vineuses qu'on prépare avec les cerises, les groseilles et les fruits de toutes espèces, avec les-

quels on prépare une boisson excellente, quand après les avoir séchés, on les fait bouillir dans l'eau; il faut songer au moment présent, et je vais indiquer la composition d'une boisson qu'on peut, même pendant l'hiver, préparer presque sur tous les points de la France.

Il suffit de laisser infuser quatre doubles décalitres de graines de genièvre concassées, et trois à quatre poignées d'absinthe, dans environ cent pintes d'eau, qu'on peut tirer au clair au bout d'un mois. Il est facile d'améliorer cette boisson et d'en accélérer la composition en y ajoutant deux ou trois poignées de racines de réglisse que l'on peut cultiver par toute la France, et gros comme le poing de levain de seigle qui hâte la fermentation. Il serait encore convenable dans le même but de faire bouillir une partie de l'eau qui servirait à échauffer la masse.

Si les baies de genièvre manquent, on peut y substituer des feuilles et des bourgeons de cet arbrisseau; ou tout aussi bien, des feuilles et des bourgeons de sapin, mais il faut les faire longtemps bouillir, et en mettre une grande quantité: Le goût résineux de cette boisson paraît agréable aux peuples du Nord, qui en font un grand usage: il est, d'ailleurs, diminué par les matières sucrées, comme la racine de réglisse, que j'ai conseillé d'y ajouter.

Pleine lune, le 23.

Depuis le 10 décembre jusqu'au 20, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 1 l.  $\frac{6}{15}$ . Le *minimum* de 27 p. 2 l.  $\frac{6}{15}$ .

Le *maximum* du thermomètre a été de 7 d. 8.

— Le *minimum* de 0 d. 0.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 99 d. 0.

— Le *minimum* de 87 d. 0.

CHEYALLIER, ingénieur-opticien.

*Note sur les fumigations sulfureuses contre d'horribles dartres syphilitiques.*

ALEX. B... âgé de 50 ans, natif de Wausert, demeurant à Givet, marinier de profession, né de père et mère robustes, morts dans la décrépitude de l'âge :

Contracta l'an 1810 une affection syphilitique ; elle résista à un traitement qui paraît avoir été peu éclairé. Le premier moyen employé fut une saignée au bras , puis des frictions qui déterminèrent promptement la salivation , des aphtes à la gorge etc. , la continuité des boissons sudorifiques et autres traitemens appropriés , deux vésicatoires aux bras ne produisirent aucun résultat avantageux.

Le malade déclare que cet insuccès doit peut-être être attribué à la négligence qu'il mit pendant une année entière à suivre le régime prescrit ; et à quelques excès de boisson dont sa profession lui fournissait les occasions répétées.

Quoi qu'il en soit , en 1811 , le malade vit sa figure , ses épaules , et quelques autres parties de son corps , les reins surtout , se couvrir de dartres humides produisant un écoulement blanchâtre et épais. Il fut traité sans succès , pendant deux ans , par un médecin hollandais ; la maladie empira. Rebuté par l'inefficacité des remèdes employés , par l'inutilité d'un cautère au bras droit , d'un seton à la nuque , le malade se borna à continuer les boissons sudorifiques , et aux bains domestiques dont il faisait un usage fréquent.

Cependant l'invasion des dartres faisait des progrès effrayans , déjà elles affectaient toute la surface extérieure de la tête ; elles faisaient un tel ravage dans l'intérieur , que l'œil gauche fut bientôt entièrement perdu , et que l'œil droit était fortement menacé.

Tel était l'état déplorable de ce malade lorsqu'il se présenta à moi le 16 septembre 1817. Après l'avoir entendu et examiné , je ne doutai pas que la siphilis invétérée et maltraitée ne fût ou une cause principale ou une complication de la maladie dartreuse ; je le soumis de suite aux fumigations sulfureuses , pour le disposer au traitement intérieur qu'exigeait la maladie siphilitique.

Après les premières fumigations , il se manifesta un embarras gastrique , le malade éprouvait des faiblesses , des lassitudes générales , il était sans appétit , ces accidens cédèrent promptement aux évacuations que je prescrivis. Depuis lors les fumigations n'ont plus été interrompues.

Les dartres qui occupaient les épaules , le dos et les reins se découvrirent les premières , et dès la seconde fumigation , ces parties étaient entièrement débarrassées. Celles qui occupaient toute la surface de la tête , qui avaient détruit l'œil gauche et vivement affecté l'œil droit , ainsi que celles qui étaient répandues sur les deux bras résistèrent plus long-temps , néanmoins , après la quarantième fumigation , l'œil droit n'était plus en danger , la peau blanchissait insensiblement et reprenait son état naturel.

Le traitement de ce malade a été suivi pendant deux mois par M. le docteur Picouline , conseiller de cour en Russie et savant distingué. Le malade a été vu par M. Le Roux , doyen de la faculté de Paris , par MM. les docteurs Dupuytren , Bouillon-Lagrange , Demangeon , Tartra , etc. Il leur a été représenté le 15 novembre dernier , deux mois juste depuis le commencement du traitement , dans un état de santé parfaite , ayant l'œil droit bien sain , la peau du corps et des bras parfaitement lisse et blanche , etc.

Ainsi donc , dans l'espace de deux mois , à l'aide de 75 fumigations sulfureuses et du sirop dépuratif avec addition de muriate suroxigéné à la dose de 16 grains par deux livres de sirop ( en tout 8 livres de sirop et 64 grains de muriate suroxigéné ) ont disparu entièrement des dartres siphilitiques qui , depuis 7 ans , avaient résisté à tous les traitemens appropriés et reconnus jusqu'alors les meilleurs.

GALÈS D. M. P.

*Note du rédacteur de la Gazette.* — J'ai examiné l'homme dont il s'agit , depuis sa guérison , et j'ai pu comparer son état actuel à celui où il était il y a deux mois et demi : M. Galès avant de le mettre en traitement en a fait faire d'après nature une représentation qui fait horreur : il est très-facile , encor aujourd'hui , d'en constater l'ancienne ressemblance , aux énormes et nombreuses cicatrices dont ce malheureux a le corps tout couvert. J'atteste n'avoir vu jamais d'exemple aussi frappant de guérison , et c'est le motif qui m'engage à revenir souvent sur l'emploi des fumigations sulfureuses , à l'aide desquelles on obtient des résultats , en quelque sorte miraculeux , précisément dans des cas où tous les autres remèdes échouent presque toujours.

*Sirop pectoral et balsamique de Prempain pharmacien, rue Saint-Martin n°. 228.*

IL n'est guère à Paris de pharmacien accrédité ou qui désire l'être, qui n'ait, comme on dit, en fond, quelque préparation spéciale qui lui appartienne à peu près exclusivement, et que l'on va prendre avec plus de confiance chez lui que chez tout autre.

Les sirops adoucissans, les préparations pectorales de toutes espèces, les vins médicamenteux, tiennent une place considérable dans ces moyens d'achalander le comptoir; car il faut vivre de sa profession, et l'on vend dix fois plus de sirops ou de tablettes que de médecines. Il est donc très-louable aux pharmaciens de faire connaître la composition de ces préparations dont l'usage les autorise à garder le secret; et nous accueillerons toujours avec plaisir les demandes de ceux qui s'adressent à nous pour publier ces formules toutes plus ou moins semblables, à la vérité, mais dont le public et les médecins doivent être les juges.

Le sirop pectoral et balsamique de M. Prempain, est composé de manière qu'il contient par once :

Baume du Pérou. . . . . un grain.  
Extrait gommeux d'opium . . . demi grain.  
Gelée de lichen d'Islande. . . . demi grain.  
Gomme arabique. . . . . demi gros.  
Extrait de fleurs de violettes . . un grain et demi.  
Extrait de fleurs de coquelicots. un grain.

Ce sirop est donc comme son nom l'indique, pectoral et adoucissant, c'est-à-dire qu'il convient pour calmer les ardeurs de poitrine, pour apaiser la toux d'irritation, et généralement au début de catarrhes pulmonaires et dans toutes les affections chroniques de la poitrine, accompagnées d'irritation. Comme il est agréable au goût, on peut le donner aux enfans par cuillerées à café, dans toutes les circonstances que nous venons d'indiquer.

*Observations sur l'application du feu par le moyen de la poudre à canon, par M. Potet, chirurgien à Evreux (Voyez le numéro précédent.)*

*Réflexions du rédacteur de la Gazette.* — La combustion de la poudre dans la vue de cautériser, et telle que l'employe M. Potet, est un des moyens qui conviennent à l'enfance de l'art. On ne saurait en mesurer l'action, de sorte que tantôt elle peut être intense au point de brûler profondément, et que tantôt l'épiderme en doit être à peine effleurée. Il n'est donc pas possible de comparer ce procédé à l'emploi du *moxa*, formé d'un cylindre de coton, dont rien n'empêche de régler à volonté les dimensions et la consistance et qui brûle assez lentement pour que l'action se fasse sentir dans la profondeur du membre affecté. Cependant les succès obtenus par M. Potet, au moyen de la combustion de la poudre, font voir comment un homme habile sait tirer parti même d'un moyen défectueux, et quelles ressources on peut en général trouver dans l'emploi curatif du feu.

Quant aux questions par lesquelles M. Potet a terminé sa notice, au lieu de répondre à la première, il faudrait lui demander, à lui-même, si les douleurs de sciatique sont produites par une humeur, ce qui n'est pas du tout probable.

Au sujet de la seconde question, nous pouvons encore répondre à M. P... que la cautérisation par la poudre étant fort irrégulière; tantôt superficielle, tantôt profonde, et ne pouvant être dirigée à volonté, il convient à toute sorte de titres de lui préférer dans les cas de morsures d'animaux la cautérisation avec un fer rouge, et que la combustion de la poudre ne doit être employée que dans quelques cas rares où l'on est privé d'autres ressources. Ce moyen, d'ailleurs, est employé depuis long-temps par les matelots, les soldats et les nègres, dans les cas de morsures de serpens ou d'animaux enragés; je ne connais aucun cas qui puisse fixer les idées sur l'efficacité de ce moyen.

**AVIS ESSENTIEL.** — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1<sup>er</sup>, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n°. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. DE MONTEGRE, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue du Cherche-Midi, n°. 23, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

À PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

# GAZETTE DE SANTÉ,

## TABLE ALPHABÉTIQUE

DES AUTEURS ET DES MATIÈRES, POUR L'ANNÉE 1817.

### A.

ACCOCHEMENS ( art des ), 118.  
 Achart-Lavort, 103.  
 Adamucci, 19.  
 Affection spasmodique causée par l'écartement  
 des mâchoires, 165.  
 Amandes amères, poison, 155.  
 Amblyopie, 35.  
 Analyse de gaz, 128.  
 — de la synovie d'éléphant, 181.  
 — de l'eau de mer, 232.  
 — du riz, 181.  
 Angine membraneuse, 174.  
 Angines de poitrine ( mémoire sur les ), 143.  
 Antilles ( tableau du climat des ), 197.  
 Arbey, 175.  
 Asphixiatrice, 7.  
 Attitude ( essai sur l' ), 175.  
 Audouard, 103, 124.  
 Aveugle lisant par les doigts, 269.  
 Aurore boréale, 33.

### B.

BAINS d'eau minérale, 117.  
 Bains publics, 230.  
 Balle dans le cœur d'un daïm, 76.  
 Balme, 240.  
 Barbieux, 164.  
 Baromètre thermométrique, 175.  
 Barrèges ( source nouvelle à ), 128.  
 Belladone ( emploi médical de la ), 3.  
 Billard, 110.  
 Blé moisi ( moyen de le nettoyer ), 77.  
 Boisson fortifiante, 282.  
 Bouillon d'os, 239.  
 Bouillon-Lagrange, 223.  
 Bourgoin-Duffaux, 27.  
 Boyer, 119.

Braconnot, 181.  
 Bracy-Clarck, 125.  
 Bricoteau, 207.  
 Bronchotomie, 37.  
 Broussais, 54, 82.  
 Brugnatelli, 138.  
 Bulletin de la Société de l'Eure, 99.

### C.

Cabinet de lecture, 224.  
 Cacao ( noix de ), cause de mort, 13.  
 Cadet-de-Gassicourt, 68, 115.  
 Cadet-de-Vaux, 31.  
 Cafetière de Regnier, 24.  
 Caille, 3, 19.  
 Calculs mi-solides des chevaux, 92.  
 Calendrier des amateurs de la vie, 7.  
 Canitie subite d'un porc, 72.  
 Cataracte ( mémoire sur la ), 116.  
 Cataracte des chevaux, 45.  
 Catarrhe de la vessie, 68.  
 Cécité par excès de sensibilité, 69.  
 Céphalalgie périodique, 124.  
 Césarienne ( opération sur des animaux ), 39.  
 Chamberet, 128.  
 Charbon contagieux, 71.  
 Chardel, 2.  
 Chatel, 188.  
 Chaussier, 101, 224.  
 Chien affecté de colique de plomb, 71.  
 — empoisonné par un crapaud, 108.  
 Chiens ( police pour les, à Vienne ), 140.  
 Chirurgicalien ( demande d'un ), 240.  
 Chlore ( remède de la rage ), 138.  
 Chomel, 4, 19, 182.  
 Ciguë ( suc de grande ), 246.  
 Claudication guérie par une fracture, 62.  
 Clément, 64.

Cloquet ( Jules ), 184.  
 Cochon vivant sans manger, 29.  
 Colchique contre la goutte, 38.  
 Congélation dans le vide, 133.  
 Cong-fou, 176.  
 Conseils aux femmes de quarante-cinq ans, 144.  
 Controverses médicales, 215.  
 Cornac, 4.  
 Corona ( notice sur ), 136.  
 Crapaud ( empoisonnement par un ), 108.  
 Croup, 37.

## D.

DARTRES syphilitiques, 278.  
 Debauche, 8.  
 De Carro, 141, 239, 260.  
 Delpit, 194, 202, 218, 226, 234, 243.  
 Dentiste de la jeunesse, 152, 157.  
 Diarrhée ( remède contre la ), 166.  
 Dissertations médicales, 110.  
 Distillation ( art de la ), 111.  
 — de l'eau de mer, 64.  
 D'Ivernois, 206, 260.  
 Doigt coupé, repris, 51.  
 Dolivera, 3.  
 Doradille d'Espagne, 68, 115.  
 Dormeuse ( femme ), 26.  
 Duffour, 3, 19.  
 Duffour de Montargis, 10, 242, 250.  
 Dunne, 8, 10.  
 Duportal, 111.  
 Dupuy ( expériences de ), 98.  
 Dupuytren ( procédé pour guérir la fistule lacri-  
 male ), 83, 90, 175.  
 Dutrochet, 70.  
 Duval, 152, 157.

## E.

EAU introduite dans les poumons, 100.  
 Eau bénite en remède, 2.  
 Eau de mer rendue potable, 64.  
 Eau de mer ( analyse de l' ), 223.  
 EAUX thermales, 117.  
 Éducation physique, 239.  
 Empoisonnement des bestiaux, 155.  
 Enfantement ( travail de l', arrêté ), 107.  
 Épilepsie ( guérison de l' ), 91.  
 — sympathique, 43.  
 Épingle sortie par la cuisse, 38.  
 Épiphora ( guérison de l' ), 83, 90.  
 Ergot du seigle ( analyse de l' ), 116.  
 Ergotisme ( mémoire sur l' ), 20, 66.  
 Éther acétique ( emploi de l' ), 133.  
 Études médicales ( plan d' ), 53.  
 Examen des doctrines médicales, 54.

Exophtalmie des poissons, 60.  
 Explosion dans une pharmacie, 152.

## F.

FABRÉ-PALAPRAT, 4, 20.  
 Farcin ( traitement du ), 40.  
 Femme aveugle lisant par les doigts, 269.  
 Ferrier, 165.  
 Fœtus monstrueux, 155.  
 Feu ( application du ), 175.  
 Fièvre intermittente ( remède contre la ), 104.  
 Fièvre quarte ( remède contre la ), 2, 104.  
 Fièvres contagieuses, 74.  
 Fille vivant sans manger, 70.  
 Fistule lacrimale ( guérison de la ), 83, 90.  
 Fluxions de poitrine, 23.  
 Forestier, 3, 9.  
 Fouquier, 2, 19, 186, 221, 229, 236, 252, 267.  
 Fournier, 110.  
 Fracture par l'action musculaire, 276.  
 Fracture guérissant une claudication, 62.  
 François, 20, 66, 147.  
 Fréteau, 106.  
 Freycinet, 64.  
 Friedlander, 7.  
 Fumigations sulfureuses, 202, 238, 258, 278, 282.

## G.

GALIEN ( sa médecine ), en tête de chaque numéro.  
 Galle ( remède nouveau contre la ), 262.  
 Galle des animaux, 39.  
 Galvanisme contre l'asthme, 50.  
 Gastellier, 215.  
 Gastrotomie, 245.  
 Gaz intestinal de l'éléphant, 131.  
 Gohier, 39, 45, 92, 100.  
 Goudron bouillant ( expérience sur le ), 156.  
 Grossesse présumée, 115.  
 Gymnastique, 239.

## H.

HERNIES ( recherches sur les ), 184.  
 Histoire naturelle de l'homme, 188.  
 Homme carnivore, 262.  
 Honorey, 2.  
 Hoquet chronique guéri, 175.  
 Huitres ( accidens causés par les ), 221, 228.  
 Hunabolot, 29.  
 Husard, 72.  
 Hydrocéphale chronique, 42.  
 Hydrophobie ( remède contre l' ), 138.  
 Hydrophisies et leur cure, 207.  
 Hygiène militaire des Antilles, 48.  
 Hygromètre de Wilson, 150.  
 Hystérie périodique, 28.  
 Hystérie ( guérison de l' ), 76, 250.



## I.

JANIN, 3.  
 Jardin botanique, 112.  
 Jeûne prolongée, 70.  
 If ( essai sur les baies d' ), 246.  
 Impression morale ( effet d'une ), 237.  
 Induration du tissu cellulaire, 162.  
 Institut clinique, à Rome, 95.  
 Intestin étranglé, 147.  
 Ipecacuanha ( analyse de l' ), 3, 148.  
 Ivraie ( effet de l' ), 204.  
 Jurine, 204.

## L.

LAMOUREUX ( son histoire des polypiers ), 254.  
 Langue ( intumescence de la ), 106.  
 Lecoite, 22.  
 Lemercier, 28, 35, 192, 200.  
 Lerminier, 58.  
 Lespagnol, 51.  
 Liqueur de Villette, 132.  
 Loiseleur des Longchamps, 126.  
 Louyer Villermay, 62.

## M.

MACÉRATION des plantes, 142.  
 Magnétisme animal, 4.  
 Maigrier, 118.  
 Malades admis dans les hôpitaux: en tête de chaque numéro.  
 Maladies et opérations chirurgicales, 119.  
 Maladies de l'esprit, 150.  
 Maladies nerveuses extraordinaires, 194, 202, 218, 234, 243.  
 Maladies syphilitiques, 263.  
 Manoury, 275.  
 Manuel de l'essayeur, 111.  
 Manuel de syphilixie, 110.  
 Marmelade de Zanetti, 96.  
 Martin Boncamp, 58.  
 Matière médicale ( cours de ), 134.  
 Matière médicale ( expériences ), 254.  
 Matthey, 150.  
 Menstrues à un âge avancé, 15.  
 Métastases laiteuses ( des ), 215.  
 Météorologie comparée, 27.  
 Météorolithe immense, 52.  
 Monbet, 112.  
 Mondat, 207.  
 Montagnes ( courses des ), 212.  
 Montain, 42, 62, 114.  
 Moreau, 38.  
 Moreau de Jonnés, 48, 197.

Mortalité à Londres, 85.  
 Mortalité à Paris, 211.  
 Morve ( contagion de la ), 40.  
 Moxa ( heureux effets du ), 87.  
 Mustisme subit et spontané, 194.

## N.

NAUCHE, 247.  
 Nécrologie, 216.  
 Nerveuses ( maladies ), 62.  
 Névralgie plantaire, 181.  
 Névralgie sous orbitaire guérie, 133.  
 Noix vomique, 186, 196, 205, 210, 221, 229, 236, 242, 250, 252, 261, 267.

## O.

OBSERVATIONS médicales, etc., 192.  
 — météorologiques, 266.  
 Odienne, 276.  
 Ongles ( coups sur les ), 44.  
 Ophthalmies, 41.  
 Opium ( contre l'ergotisme ), 66.  
 Os formé dans le scrotum, 275.  
 Ossifications contre nature, 58.

## P.

PARALYSIES guéries, 186, 196, 205, 210, 221, 229, 236, 242, 252, 261, 267.  
 Pariset, 156.  
 Parotides, 3.  
 Pathologie ( abrégé de ), 239.  
 Pathologie générale ( élémens de ), 182.  
 — ( examen de ), 231.  
 Pédionalgie, 178.  
 Péritonite ( de la ), 215.  
 Petite vérole volante, 128.  
 Physiologie ( élémens de ), 7, 190, 198.  
 Pieds-bots ( guérison des ), 206, 260.  
 Plaie du sourcil, 35.  
 Plaintain d'eau contre la rage, 227.  
 Plantes ( nombre connu des ), 29, 272, 279.  
 Plantes propres à fournir de la potasse, 280.  
 Platine ( composé de, inflammable ), 271.  
 Pleurésie ( traitement de la ), 74.  
 Poisons essayés sur des animaux, 246.  
 Poissons ( maladies des poissons ), 60.  
 Polypiers ( histoire des ), 254.  
 Pommes-de-terre, 31.  
 Porc qui blanchit tout à coup, 72.  
 Porcs attaqués du charbon, 71.  
 Portal, 3, 174.  
 Potel, 277.  
 Poudre à canon sert à cautériser, 277.

Pourriture des moutons, 72.  
 Prix (sujets de) 11, 55, 77, 88, 159, 240, 272, 279.  
 Prognostics d'Hippocrate, 156.  
 Programmes pharmaceutiques, 101.  
 Prus, 192, 215.

## Q

QUARANTAINE pour les chiens, 140.  
 Quinquina (abus du), 128.

## R

RAGE (remède contre la), 227.  
 Régnier, 24.  
 Répertoire de médecine, 240.  
 Réveillé-Parise, 231.  
 Réunion de parties séparées, 51, 69; causes de la réussite, 51.  
 Reynal (observations de chirurgie), 99.  
 Rhumes de cerveau (théorie des), 274.  
 Richerand, 7, 189, 198.  
 Rougeole, 9, 18.  
 Rupture des ligamens des rotules, 164.

## S

SABOT du cheval (construction du), 125.  
 Sangsues, 38.  
 Sarazin, 16, 75, 205.  
 Scorbut endémique, 114.  
 Section de la huitième paire de nerfs, 98.  
 Seigle ergoté (analyse du), 116.  
 Serpent dans un bloc de charbon, 141.  
 Siphilixie (manuel de), 110.  
 Sirop pectoral et balsamique, 284.

Smith, 2, 20.  
 Staël (maladie de madame de), 171.  
 Suicide (causes du), 122.  
 Synovie d'éléphant (analyse de la), 181.  
 Swediaur, 263.

## T

TABLES synoptiques, 224.  
 Taffetas végeto épispastique, 168.  
 Tétanos mortel, 180.  
 Thérapeutique, (principes de), 103.  
 Thérapeutique nouvelle des fièvres, 103.  
 Trachéotomie inutile, 174.  
 Typhus contagieux, 154.

## V

VACCINE, 11, 275.  
 — observée en 1769, 30.  
*Vade mecum* du jeune médecin, 167.  
 Vaidy, 53.  
 Valentin, 23.  
 Valli, 127.  
 Variolette, 2.  
 Vauquelin, 111, 116, 181.  
 Ventouses, 2.  
 Verdier, 7.  
 Vésicatoires, 3.  
 Vétérinaire (médecine), 39.  
 Vieillard guéri seul, 26.  
 Villette, 132.  
 Vin cordial, 112.  
 Vin de genièvre, 282.  
 Vogel, 223.  
 Voyage dans l'empire de Flore, 126.

FIN DE LA TABLE.